

**UNE REGION EN LETHARGIE
LA HAUTE VALLEE DU TARAVO**
en
CORSE DU SUD

JEAN-BAPTISTE LECCIA
1985

UNE REGION EN LETHARGIE
LA HAUTE VALLEE DU TARAVO EN CORSE DU SUD

Jean-Baptiste Leccia
Thèse de Géographie et d'Aménagement
Université de la Méditerranée

Directeur de recherche : André de Réparaz

1985

En couverture
portrait d'un notable début XXème siècle : Vincent LECCIA (Sampolo)

A la mémoire de mon père et à tous les miens qui reposent dans la Haute Vallée du Taravo
A ma mère qui vit loin de la moyenne vallée de ses ancêtres
A ma femme continentale qui a su comprendre la réalité de mes racines
A ma sœur et à son fils
A mes fils et mes petits-fils pour qu'ils n'oublient pas, et qu'ils soient des corses d'aujourd'hui.

AVANT PROPOS

J'ai commencé ce travail il y a quarante deux ans, sans le savoir bien entendu mais je me rends compte au moment de la rédaction définitive, une fois achevées les investigations nécessaires, combien j'ai été imprégné, depuis ma naissance, de tout ce qui touche à la HAUTE VALLEE DU TARAVO et plus généralement à la CORSE entière.

Au fur et à mesure de mes recherches, les documents, les enquêtes, les témoignages recueillis ont réveillé en moi les souvenirs des propos de mon père, de ma mère et de mes grands parents, les lectures en tout sens sur la question corse et les innombrables discussions que j'ai pu avoir aussi bien dans les villages de la vallée du TARAVO que partout dans les endroits du monde où j'ai habité et où j'ai fréquenté les colonies corses de la DIASPORA.

Chez moi, en bonne place dans la salle de séjour, se trouvait un parchemin daté de 1562 frappé du sceau de la Sérénissime République de GENÈVE, qui accordait à mes ancêtres le droit de port d'armes « y compris l'arquebuse ! » et des exemptions d'impôts en tout genre.

Ce document fait état de l'ancienneté de ma famille, « parmi les plus anciennes de l'au-delà des Monts »... Cela m'a toujours fait rêver et a incontestablement constitué l'élément majeur qui m'a conduit au présent travail ; surtout que mon père se désolait de la disparition de l'arbre généalogique de la famille, brûlé dans l'incendie de la maison familiale de SAMPOLO en 1920.

« On remonte à UGO COLONNA », m'affirmait-il.

J'ai toujours eu envie d'en savoir davantage... et j'ai dû attendre le présent travail pour apprendre que UGO COLONNA n'a vraisemblablement jamais existé.

En fait ma connaissance de la Corse jusqu'à l'âge de quinze ans s'est limitée à ce rapport mythique et à deux mois de vacances tous les deux ans où j'ai accumulé les souvenirs d'enfance dans la vallée du TARAVO.

La Corse, c'était pour moi cet univers du village où se mêlaient pêle-mêle l'évocation d'une société disparue, les enterrements, les dernières vendanges où on foula le raisin aux pieds, les ânes chargés de bois, les châtaignes, les fours du village qui fonctionnaient encore... et cette vendetta très meurtrière à laquelle j'ai assisté bien malgré moi à l'âge de onze ans à MOCA CROCE.

Un univers si différent du monde dans lequel je vivais, un univers désuet, austère et violent, désabusé et finissant.

Ceux de ma génération n'avaient en général, je crois, pas d'autre attitude vis à vis de leur patrie.

Et envisagions-nous la Corse comme une patrie? Je ne crois pas.

Nos parents et nos grands parents ont constitué sûrement la génération la plus « française », façonnée par les deux guerres mondiales, l'aventure coloniale et la Résistance.

Le reste c'était le « passé », à commencer par la langue corse que mes parents n'ont pas jugé utile de m'apprendre.

Les années soixante seront le grand tournant de la Corse contemporaine : un pays nouveau se crée dans les soubresauts, les contestations et la violence sans qu'on puisse discerner les chemins à prendre.

Le fatalisme devient interrogation et cette interrogation engendre des attitudes fondamentalement différentes selon qu'elle entraîne l'indifférence, l'incompréhension, l'angoisse ou l'engagement. Suivant la personnalité, le tempérament, il y a maintes manières de s'engager : l'écriture, le verbe et toutes les formes de la violence au service d'une cause ou d'une autre.

C'est traduire le problème en forme de camps.

Ne peut-on pas s'engager au service de la Corse ?

Considérer que quel que soit son destin, la Corse aura besoin de tous ceux qui par leur compétence, leur qualification et leur ENGAGEMENT, pourront permettre à ceux qui auront en charge le devenir de l'Ile de disposer de tous les outils nécessaires pour son développement économique, social, culturel, politique ?

Cela est, en tout état de cause et pour le moment du moins, notre option : une attirance affective et un engagement intellectuel.

Ma vie professionnelle m'a d'abord conduit longtemps hors de FRANCE et m'a amené, par goût, par tempérament et aussi par hasard, à devenir essentiellement un homme de terrain au service de l'aménagement de l'espace dans les pays du TIERS MONDE puis, par curiosité, pendant quatre ans au service de la veuve et de l'orphelin, en tant qu'avocat au barreau de MARSEILLE avant de me trouver pris dans les grandeurs et les servitudes de l'enseignement de l'aménagement à l'Ecole d'Architecture de MARSEILLE sur les problèmes du TIERS-PONDE et dans son antenne de CORTE, que j'ai créée, à enseigner l'urbanisme et l'aménagement depuis 1978.

C'est donc en néophyte de la recherche, déformé par un vécu professionnel qui ne m'y prédispose pas, et avec un goût prononcé de l'Histoire que m'a donné mon éducation, que j'ai entrepris le présent travail.

Toutes ces données vont me conduire à m'impliquer de manière personnelle dans la mise en forme de mes recherches sur le HAUT TARAVO et, pour être honnête, il s'agit là d'un choix délibéré.

Pourquoi en effet ne pas porter témoignage ?

A condition de ne pas trop tomber dans l'anecdote, le récit n'en sera que plus vivant et facile à lire.

INTRODUCTION

DU CHOIX DE NOTRE METHODE

Nous avons parfois été frappé par le coté quelque peu rébarbatif de certains travaux universitaires - qu'on nous pardonne - qui, par leur rédaction et leur présentation, se trouvent de fait réservés aux chercheurs eux-mêmes et ne peuvent que difficilement constituer des instruments de travail utiles aux décideurs.

Nous avons donc choisi, au contraire, d'atteindre deux objectifs qui ne nous paraissent pas inconciliables : d'une part être utile à la recherche en portant notre réflexion, nos hypothèses et nos conclusions sur une région de la Corse très mal connue, d'autre part constituer un outil pour les acteurs du développement en même temps qu'un ouvrage susceptible d'être lu par les habitants de notre canton dont beaucoup sont avides d'en savoir davantage sur leur passé et sur leur devenir.

Plus généralement notre ambition sera d'apporter notre pierre (bien modeste nous en sommes conscients), à la réflexion et à l'action sur les régions en mal de développement dans les pays industrialisés.

Dans cette optique, le domaine de notre étude se prête admirablement à notre tentative. L'actuel CANTON DE ZICAVO a constitué une entité dès le MOYEN AGE lorsque GENES dessina la carte administrative de la Corse, reprenant par là même les limites des PIEVES du temps de la domination pisane, elles-mêmes issues de la souveraineté papale.

Nos premières recherches ont confirmé ce que nous savions déjà : la PIEVE DE TALAVO, actuel CANTON DE ZICAVO, avec ses possessions littorales où s'imbriquaient si étroitement les intérêts des deux PIEVES voisines d'ISTRIA et d'ORNANO, se doit d'être abordée comme un élément d'un ensemble géographique plus vaste : la VALLEE DU TARAVO.

Aujourd'hui un canton qui constitue la HAUTE VALLEE, et deux autres qui se partagent moyenne et basse vallée, jadis trois PIEVES composant une entité : ceci est suffisant pour justifier une démarche dans le temps afin de déterminer les permanences et les rémanences de la société traditionnelle chez les Talavais d'aujourd'hui.

Notre méthode n'a rien d'original : aucune étude sur la Corse contemporaine n'a pu se passer d'un appel important à l'Histoire.

Allons même plus loin... C'est un trait général de l'insulaire que de se situer dans la dimension historique d'une communauté villageoise et d'une famille avec un sentiment qui implique l'appartenance à ce qui a été, est et sera sur un espace donné.

C'est donc sur l'espace, et les rapports du Talavais avec son espace, que s'appesantira notre réflexion dans toute sa dimension géographique et historique en gardant présent le double objectif que nous nous sommes fixés de contribuer aux recherches sur la Corse et de constituer un outil pour le développement.

Nous avons déjà dit que nous n'arrivions pas sur ce terrain d'études vierge de toute connaissance et de toute réflexion et il est certain que nous ne pouvons nous détacher des constatations et des impressions que nous avons accumulées depuis l'enfance et qui s'imposent d'ailleurs dès les premières vérifications comme une évidence à tous les observateurs : le canton de ZICAVO ne cesse de se dépeupler depuis des décades, une population vieillie s'enfonce progressivement dans la léthargie et l'engourdissement, partout dominant le scepticisme, le découragement et le fatalisme, prélude à l'abandon dont le spectre se précise d'année en année sur un fond de nostalgie des temps anciens que nous répercutent les vieillards, ces temps où la région était peuplée, vivante et contrôlait de son activité un espace organisé.

La grande question est posée : PEUT-ON PARVENIR A ARRETER LE PHENOMENE DE DESERTIFICATION ? Et que doit-on faire pour que l'homme réoccupe l'espace et créer de nouvelles impulsions pour répondre à cette lancinante et angoissante interrogation ?

Le débat est d'importance. Il y va de la survie d'une région et concerne au premier chef chacun de ses habitants qui n'a qu'une vie à vivre mais il dépasse largement le cadre cantonal pour concerner l'intérieur de la Corse dans son ensemble et plus généralement s'inscrit dans la démarche menée en France et au sein de la Communauté Européenne sur les régions de montagne et les « arrière pays » soumis aux villes tentaculaires et polarisantes du littoral, ces régions de montagne objets depuis quelques années de commisération, au mieux de sollicitude.

Pour atteindre nos objectifs et répondre à « la grande question », notre tâche a donc consisté à recueillir le maximum d'éléments à verser au débat.

Deux options s'offraient à nous.

La première consistait à analyser les rapports actuels de l'homme et de son espace dans la Haute Vallée du TARAVO pour en définir toutes les composantes présentes en remontant pour chacune d'entre elles à leur origine afin d'en comprendre les aspects d'aujourd'hui et être mieux à même d'apporter des éléments de réponse à verser au débat. Cette approche a l'avantage de la clarté et de la rigueur mais à notre avis il ne s'agit que d'une apparence. En effet nous avons affaire à une société à deux composantes : l'une, la plus faible numériquement, constitue la population résiduelle permanente et l'autre, la DIASPORA du canton dont l'emprise sur l'espace se réduit au domaine bâti pendant deux mois de l'année au plus, et qui pourtant est le seul garant du maintien de la société résiduelle et de son action, aussi ténue soit elle, sur l'espace.

La partie la moins visible de la population est devenue l'acteur principal de l'organisation de l'espace.

Comment remonter ce fil insaisissable ?

Ceci nous a amenés à envisager une autre démarche, qui consisterait à rechercher les traces les plus anciennes de l'occupation de l'espace dans la vallée du TARAVO pour étudier l'évolution des rapports de l'homme et de son milieu de vie jusqu'à nos jours. Malheureusement l'inconvénient majeur de cette approche est apparu dès les premières recherches qui ont confirmé pour la vallée du TARAVO ce que nous savions de l'ensemble de la Corse : en l'état actuel des connaissances, on ne possède que des renseignements fragmentaires sur la plus grande partie de l'Histoire corse jusque et y

compris le XIX^{ème} siècle.

Deux périodes font exception : la préhistoire qui, malgré ses interrogations, bénéficie d'importantes recherches récentes notamment sur le bas TARAVO, et le XVIII^{ème} siècle surtout, qui a vu la Monarchie française dresser après la conquête, le premier bilan systématique, relativement complet et digne de foi, de toutes les communautés corses et de leur emprise sur l'espace à partir des travaux du Plan Terrier.

Pour nous qui avons privilégié la problématique des rapports de l'homme et de son environnement, il ne pouvait y avoir meilleure référence.

Pour le XX^{ème} siècle, la question est plus ardue encore : confusion et haute fantaisie remplacent le vide, à tel point qu'aucune étude sérieuse ne peut se permettre de prendre en compte tel quel l'ensemble des données à disposition concernant la population et son espace de vie

Ceci nous a amenés à adopter une démarche de compromis.

Il nous a semblé dans un premier temps intéressant d'analyser pour notre domaine d'études les différents enseignements du XVIII^{ème} siècle et d'élaborer des hypothèses d'évolution à partir des travaux de la préhistoire en nous appuyant sur les fragments de connaissances quant à la longue période intermédiaire, qui constitueront autant de jalons ; à défaut, en retenant les hypothèses les plus admises par les chercheurs contemporains. Ce travail constitue une base de départ acceptable pour suivre ensuite la marche de la société du Haut TARAVO à travers les inconnues du XIX^{ème} siècle jusqu'au premier conflit mondial.

Dans notre deuxième partie, nous nous sommes efforcés de préciser une analyse et de dresser un bilan aussi complets et juste que possible de la société contemporaine dans ses rapports avec la haute vallée en essayant, une fois encore, de reconstituer l'évolution de ses différentes attitudes vis à vis de l'espace pour les relier à la période précédente.

Encore fallait-il pouvoir établir un diagnostic sûr de l'état présent.

Nous avons donc entrepris, seul, en plusieurs périodes étalées sur trois ans, de constituer une sorte de « nouveau Plan Terrier » pour le Haut TARAVO.

Ceci nous amène avant de présenter la matière de cette thèse, à nous expliquer sur un point à notre avis essentiel.

Le canton de ZICAVO, et plus généralement la vallée du TARAVO, est un terrain à peu près vierge de toute étude globale et ne semble avoir pour l'instant suscité que peu d'intérêt dans les études générales, sectorielles ou thématiques sur la Corse où il en est fait à peine mention de ci de là. De surcroît il nous est arrivé, dans ces fragments de renseignements, de relever un certain nombre d'erreurs, notamment en ce qui concerne différentes statistiques et quelques documents graphiques.

Ces constatations valent pour les analyses historiques ; quant à la période actuelle nous avons déjà dit qu'il était indispensable de refuser en l'état toutes données officielles pour parvenir à une analyse crédible.

En ce qui concerne notre approche de la société du TALAVO jusqu'à la première guerre mondiale, nos références à des travaux existants seront par conséquent peu nombreuses et

concerneront en général les ouvrages ou les articles sur la Corse ou sur d'autres régions de l'Ile que nous avons jugé indispensable de citer pour conforter nos hypothèses ou illustrer nos propos sur notre domaine d'études.

Notre recherche a donc consisté à recueillir le maximum de données à la source quand il nous a été possible de le faire, c'est à dire de travailler directement sur des documents d'archives sans tenir compte de l'exploitation qui avait éventuellement pu en être faite dans certaines études.

En ce qui concerne la période allant de 1914 à nos jours, notre souci premier a été, répétons-le, de parvenir à la vérité de terrain.

Les procédures ont été multiples et nous nous réservons d'évoquer ces recherches détaillées et minutieuses à l'occasion de notre développement.

Ce fut là la tâche qui exigea de notre part le plus de patientes investigations et pas mal d'acharnement, voire d'abnégation.

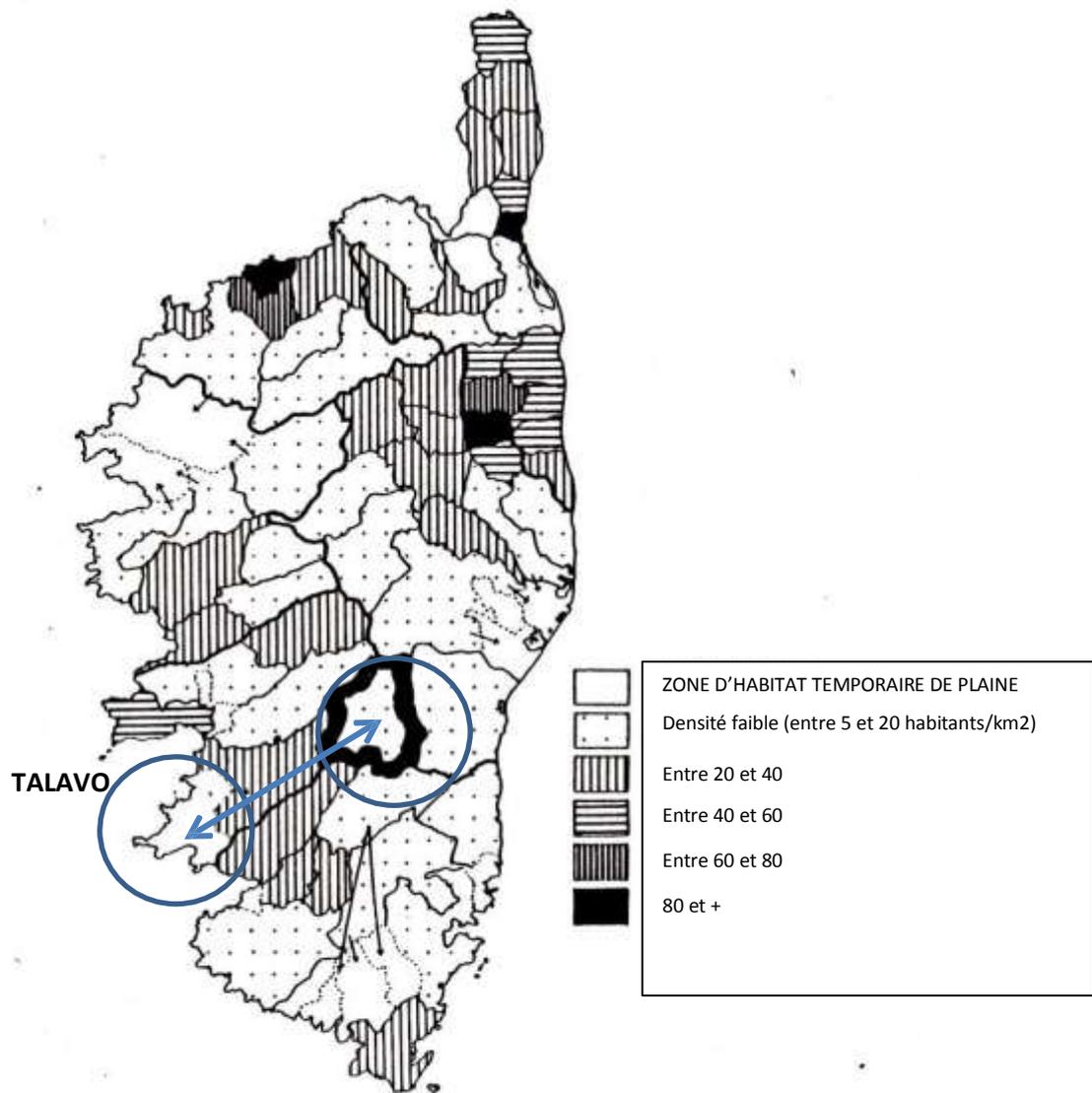
Disons dès à présent que cette approche indispensable a rencontré ses propres limites : la mener à bien d'une façon complète et indiscutable aurait supposé disposer d'une équipe d'enquêteurs pendant plusieurs mois.

En définitive la quasi totalité des documents que nous présentons dans l'ensemble de notre texte ont été établis par nos soins.

Ce travail fut long et parfois fastidieux, surtout pour la cartographie que nous avons voulue dans le cadre d'une thèse de géographie, lisible et agréable.

Ce faisant nous avons essayé de répondre à notre double objectif de contribuer à la recherche et de constituer un outil de travail pour toute démarche ultérieure d'aménagement sur la haute vallée du TARAVO.

LE TALAVO EN 1770 (PLAN TERRIER)



DENSITE DE LA POPULATION 1770

PREMIERE PARTIE

LA SOCIETE TRADITIONNELLE DANS LE HAUT TARAVO

La lutte pour l'autosuffisance



CHAPITRE PREMIER
UN ESPACE A TROIS COMPOSANTES
PAESE PIAGHIA MUNTAGNA

1.1 UN DOCUMENT PRECIEUX : LE PLAN TERRIER DE LA CORSE

1768. L'armée du Roi de France LOUIS XV bat l'armée corse de Pascal PAOLI à PONTE NOVO. C'est la fin tragique et sans appel d'un long processus de libération entamé plusieurs siècles auparavant contre l'occupant génois. Les chefs de l'insurrection corse du XVIIIème siècle avaient pu caresser un moment le rêve d'un Ile indépendante mais leur détermination et leur clairvoyance n'avaient pu avoir raison des intrigues intérieures et des tractations des puissances européennes.

La Corse quittait l'emprise de la Sérénissime République rentrée en décadence pour se trouver dans le giron d'un pays puissant où des réformes structurelles au sein de l'Etat s'imposaient comme de plus en plus nécessaires.

En ce siècle réformateur et en plein développement du mouvement des lumières, la Corse allait représenter une bonne aubaine pour expérimenter les mesures éclairées qui devaient rendre aux institutions usées de la monarchie française l'ordre, l'efficacité et la rationalité.

En matière d'administration, de justice et de fiscalité, la Corse devient dès 1771 une province pilote cependant que se succèdent les projets de développement économique pour amener à la civilisation ces corses « archaïques », « apathiques » et « paresseux ».

Les premières mesures, bien rapidement prises, ne différaient guère de celles de nombreux plans de mise en valeur qu'avait connus le pays sous l'occupation génoise, pisane, voire du temps de l'Empire romain : primes aux plantations de cultures nouvelles, suppression du libre parcours pour le bétail, bannissement des chèvres, aides financières aux initiatives individuelles... Qu'on ne s'étonne pas lorsqu'on sait que ces mesures ne rencontrèrent partout que le scepticisme amusé, ou un profond mécontentement quand on voulut par exemple bannir la culture du châtaignier sous prétexte qu'elle favorisait la paresse des habitants ou bien lorsqu'on envisagea d'implanter des Lorrains en Corse pour donner l'exemple de l'ardeur au travail.

Le nouvel occupant n'a rien inventé parce qu'il garde les mêmes préoccupations que son prédécesseur : la Corse coûte cher, il faut la rentabiliser. L'écho de ce genre de discours se répercutera longtemps.

Un nouveau processus naît, celui de la Corse française. La monarchie allait s'efforcer d'intégrer cette nouvelle province par le ralliement des notables à partir du parti français. La révolution, qui ne revêtit cependant jamais en Corse un aspect antinobiliaire, provoqua l'élan nécessaire à l'adhésion populaire et le XIXème siècle put alors être le temps de l'assimilation progressive...

1768 est donc le grand tournant de l'Histoire corse : une île, italienne depuis toujours, devient française à la veille du plus grand bouleversement de l'Histoire de France, et cette mutation s'assoit sur la défaite militaire de l'armée corse.

Rien ne peut s'expliquer dans les évènements corses contemporains, rien ne peut se résoudre, rien ne peut s'entreprendre sans l'analyse et la compréhension de ce fait historique brutal et somme toute encore récent.

S'interroger aujourd'hui sur le devenir d'une région de la Corse oblige à se reporter deux cents ans en arrière, au moment de la grande mutation.

La monarchie française eut le grand mérite de dresser le premier bilan global de la Corse,

démarche primordiale et prioritaire pour toute politique de mise en valeur. En 1770 démarre le travail du PLAN TERRIER, œuvre de longue haleine qui avait pour ambition de recenser systématiquement toutes les communautés de l'Ile, de présenter leurs potentialités physiques et humaines, leurs activités et l'occupation du sol.

La Corse y avait grand intérêt car les troubles et les différentes interventions étrangères avaient considérablement embrouillé l'espace. L'Etat français également qui désirait connaître l'étendue de son propre domaine, hérité des terrains domaniaux génois, afin de le faire fructifier.

Le Plan Terrier constitue un document précieux, et d'ailleurs fort utilisé, pour toute étude de la société corse. C'est lui qui nous servira de référence essentielle pour une première approche de la Haute vallée du Taravo.

Avant d'aller plus loin et pour clarifier notre discours, il faut savoir que le Plan Terrier, commencé sous l'ancien régime dès le lendemain de la conquête fut publié en 1792 après la grande réforme administrative de la révolution.

Il s'en suit un double vocabulaire qu'il convient de préciser.

La révolution crée deux départements, le LIAMONE au sud et le GOLO au Nord, six districts qui remplacent les neuf anciennes juridictions et quarante deux cantons calqués, à quelques retouches près sur les anciennes PIEVES.

A l'intérieur des cantons, les communes reprennent avec des correctifs minimes, les limites des COMMUNAUTES.

Le Plan Terrier adopte les appellations nouvelles, « district » et « canton », mais le vocable « commune » n'est employé que pour répartir le terrain suivant l'origine de propriété : on parle alors de terres appartenant à la « NATION », à la « COMMUNE » et aux « CITOYENS ».

Par contre la « COMMUNAUTE » continue à désigner la cellule territoriale de base; elle peut comporter un ou deux « VILLAGES » ou même aucun. (Dans ce dernier cas le Plan Terrier signale en général la présence d'un village « ruiné » ; il s'agit en fait d'une ancienne communauté du littoral désertée par ses habitants).

Par ailleurs le mot « COMMUNES » désigne un terroir qui appartient en commun aux membres d'une ou plusieurs communautés. Ces « communes » peuvent à elles seules constituer dans le Plan Terrier une entité territoriale lorsqu'elles sont situées sur le littoral : elles ne comportent alors aucun village ni aucun habitat permanent et dépendent administrativement et juridiquement d'une communauté de l'intérieur des terres ; elles peuvent également se localiser dans les limites d'une communauté de l'intérieur; dans ce dernier cas il arrive que telles « communes » appartiennent à une autre communauté que celle dans laquelle elles sont localisées.

Pour éviter toute confusion, nous utiliserons le terme de « TERRES COMMUNES » pour les « communes » et de « COMMUNAUTE » pour la « commune ».

L'ensemble de l'espace - terres des communautés et terres communes - est divisé en « SECTIONS » attribuées aux citoyens, à la communauté ou à la Nation, ou bien en indivision à deux ou trois de ces composantes.

Les droits des citoyens, de la communauté et de la Nation coexistent donc dans le cadre d'une interpénétration des domaines des communautés de montagne et de l'imbrication des prétentions de ces mêmes communautés sur le littoral.

Dans ce vaste domaine indivis qu'est la Corse en cette fin de XVIIIème siècle et compte tenu de cette complémentarité entre les communautés de montagne et leurs terres communes du littoral, l'étude de la Haute vallée du Taravo ne peut se concevoir sans une appréhension de l'utilisation de l'espace de l'ensemble de la vallée. (La notion de vallée dépasse le sens strictement géographique ; il s'agit de l'ensemble des terres appartenant à une communauté dont le village se situe sur les versants de la vallée du Taravo, mais qui peuvent se localiser dans la vallée d'un autre fleuve).

C'est dans ce cadre que nous nous attacherons à déterminer les points forts de l'occupation de l'espace par la société du Haut Taravo au moment du Terrier.

Examiner comment les communautés du Haut Taravo ont profondément marqué leur espace et ont été façonnées par lui jusqu'au grand bouleversement politique et culturel apporté par la France et à la veille du grand bouleversement économique et démographique du XIXème siècle, tel est notre premier souci.

Nous pensons, à l'issue de cette première étape, pouvoir être en mesure de dégager les rémanences et les permanences d'une société qu'un long processus a conduit au fil des siècles, des civilisations du néolithique de la plaine du Bas TARAVO, aux neuf communautés que nous décrit le Plan Terrier sous l'appellation COMMUNAUTES DE TALAVO et qui constituent aujourd'hui le CANTON DE ZICAVO : ZEVACO CORRANO GUITERA TASSO SAMPOLO CIAMANNACCE PALNECCA COZZANO ZICAVO. (Ces communes ont subi quelques modifications territoriales par rapport aux communautés du Plan Terrier. Par contre le Canton de ZICAVO recouvre exactement le Canton de TALAVO, lequel respecte les limites de l'ancienne PIEVE DU TALAVO. Cette permanence exceptionnelle à travers les différents remaniements de la carte administrative qu'a connus la Corse facilite grandement le maniement des chiffres et les comparaisons quantitatives dans le temps).

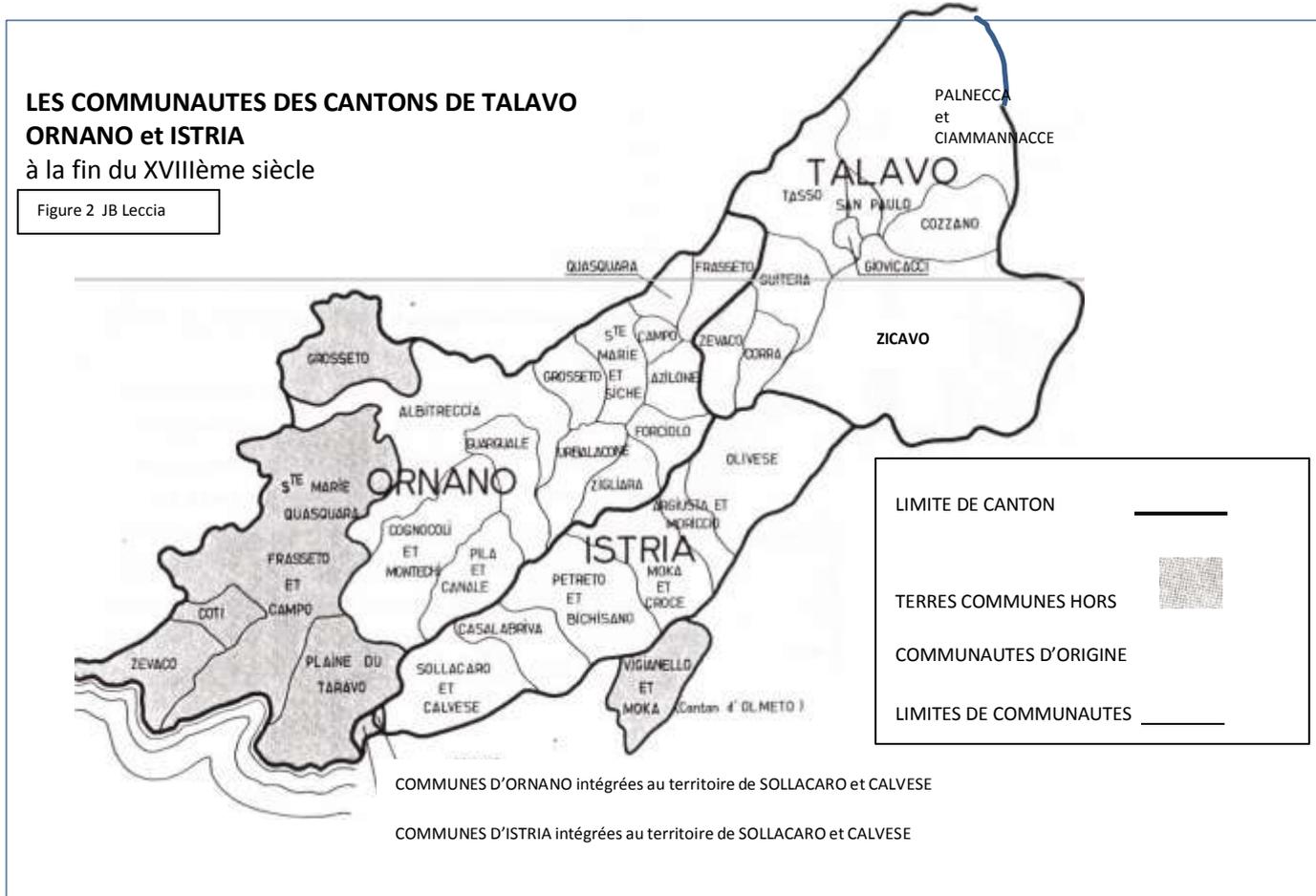
Les différentes études menées sur les communautés corses au XVIIIème siècle ont toutes le défaut de cartographier les données quantitatives du Plan Terrier sur la base territoriale des communes actuelles et non des communautés et des terres communes d'alors.

Il s'ensuit notamment que les terres communes du littoral, vides d'habitants permanents au XVIIIème siècle ne sont identifiées en tant que telles que lorsqu'elles donneront naissance plus tard à des communes au sens du droit français. Cela conduit à un certain nombre d'imprécisions qui peuvent amener à des interprétations erronées, surtout quand, de surcroît, les données étudiées sont globalisées au niveau cantonal et insuffisamment affinées dans leur hiérarchie.

Curieusement il n'existe pas de cartes des communautés corses du XVIIIème siècle ramenées à des échelles utilisables.

Notre premier soin a donc été de constituer ce fond cartographique indispensable pour la vallée du TARAVO dans le cadre de cette étude, en réduisant le Plan Terrier (échelle 1/12248) à des échelles courantes et notamment au 1/50000, 1/100000 et 1/200000 que nous utiliserons systématiquement.¹ (*figure 2 page suivante*)

¹ Nous avons donc décalqué le Plan terrier de la Corse avec la bienveillante complaisance du personnel des archives départementales d'Ajaccio et confié les ajustements et réductions d'échelles à une maison spécialisée.



1.2 UN PEUPEMENT PLUS DENSE EN MOYENNE VALLEE

La densité de la population dans la vallée du Taravo à la fin du XVIIIème siècle est avant tout fonction de la distance par rapport à la mer qui privilégie la moyenne vallée ainsi que de la position à « l' assulivu » et de la pente des versants qui favorise la rive droite du fleuve. « L'assulivu » est employé dans la vallée pour désigner les versants exposés au sud, que nous préférons au vocable « solane » à connotation poétique ; les endroits exposés au nord et plus généralement les espaces mal ensoleillés sont « l'inverccu », par opposition aux premiers. D'autre part signalons que le TARAVO, considéré comme « torrent » par les ouvrages de géographie est appelé ici « u fiumu » et en français, « le fleuve »; c'est ainsi que nous le nommerons désormais.

La carte de densité de la population fait apparaître (*figure 3 page 18*).

- un littoral vide habitants permanents

Il correspond aux terres communes « hors communauté d'origine ». Il faut entendre que l'absence d'habitants permanents ne signifie nullement à priori l'absence d'activités humaines sur ces terres. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

- un ensemble relativement dense qui constitue la moyenne vallée

De part et d'autre du fleuve, sur un ensemble homogène de treize communautés, la densité est partout supérieure à 20 habitants au Km², et même supérieure à 40 pour trois communautés: GROSSETO 47 ; CAMPO 48 ; QUASQUARA 56.

- deux zones hétérogènes semblables de part et d'autre de la moyenne vallée

Les densités varient de taux faibles (COGNOCOLI-MONTECHI dans la basse vallée a 6 habitants au Km², ZICAVO dans la haute vallée 9) à des taux relativement élevés (PILA - CANALE dans la basse vallée 31,7; SAMPOLO dans la haute vallée 35).

- une rive droite plus densément peuplée

Toutes les communautés dont la densité est supérieure à 30 habitants au Km² se trouvent sur la rive droite du fleuve. Ceci est vrai pour la moyenne vallée comme pour la basse et la haute vallée. ANFOSSI explique cette répartition par l'exposition favorable du versant droit de la vallée placé à « l'assulivu ». Il faut ajouter que le versant droit bénéficie de pentes plus douces qui favorisent l'implantation humaine.

On ne peut par contre établir un quelconque rapport entre l'altimétrie et la densité de population puisqu'on retrouve l'éventail des taux de densité à partir des communautés dont la majeure partie du territoire se situe à moins de 300 mètres d'altitude jusqu'aux communautés dont le territoire est situé en grande partie au dessus de 1000 mètres.

Il convient d'atténuer la portée de la notion de densité pour une étude de la population de la vallée.

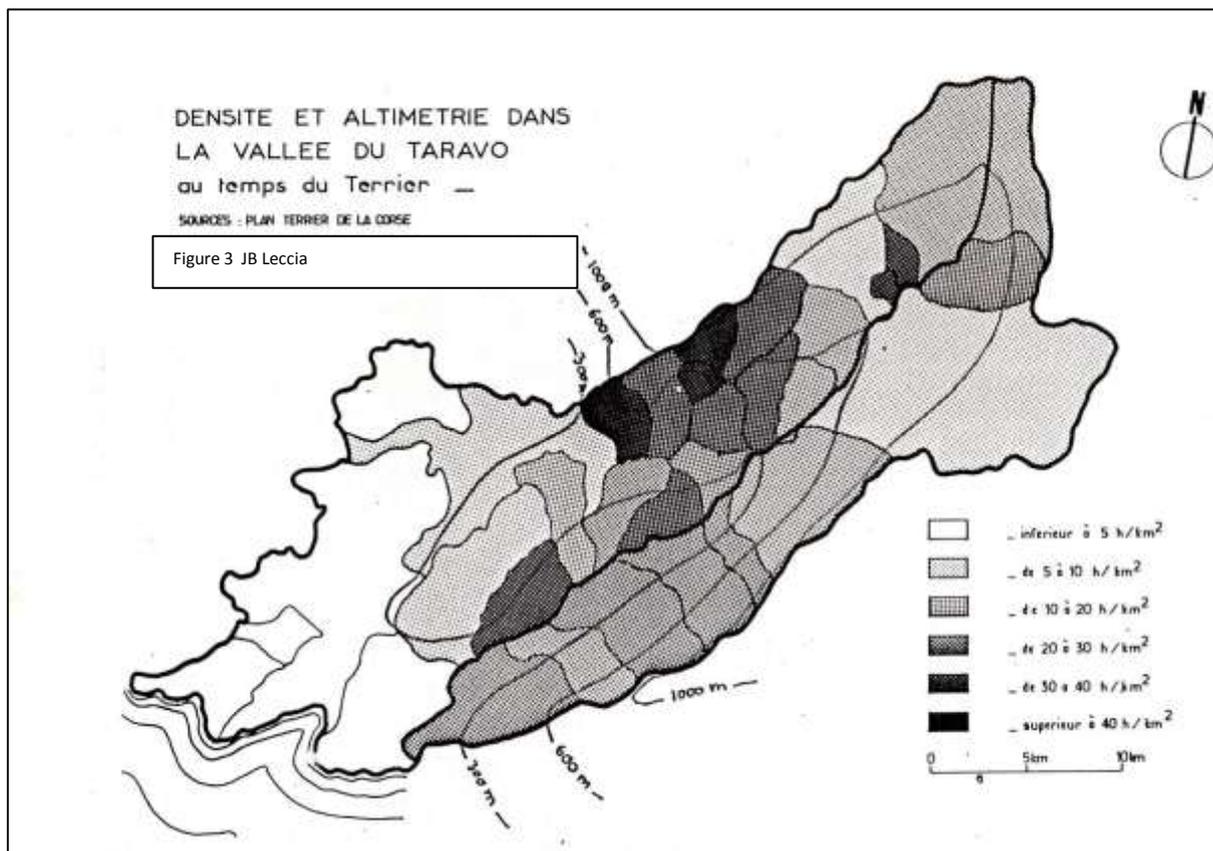
La complexité de la répartition de l'espace entre les communautés pose en effet des limites à l'analyse ; la densité exprimant la pression d'une société donnée sur le territoire qu'elle pratique, il serait logique d'englober dans la surface d'une communauté les terres communes qu'elle possède dans d'autres communautés. Si l'on distrait par exemple de la communauté de TASSO, les terres communes qu'y possèdent, en continuité de leur propre territoire, les communautés voisines de SAMPOLO, GIOVIACCI, et GUITERA, chacune des quatre communautés concernées présente alors un taux de densité compris entre 20 et 30 habitants au Km² au lieu de se répartir dans trois tranches différentes si on tient compte des seules frontières administratives.

Le cas d'ALBITRECCIA dans la basse vallée est également significatif. Cette communauté est la seule dont les terres littorales et les terres de l'intérieur constituent un territoire en continuité. Il n'en reste pas moins que le littoral est vide d'habitants permanents et qu'un calcul de la densité limité au seul terroir habité attribuerait à la communauté d'ALBITRECCIA un taux supérieur à 30 habitants au Km² au lieu d'un taux inférieur à 10.

1.3 UN PEUPEMENT CONTINU DE MOYENNE ALTITUDE

L'habitat de la vallée du Taravo, comme celui de toute la Corse en cette fin de XVIIIème siècle est un habitat groupé en villages ou les écarts sont extrêmement rares et où l'habitat dispersé est totalement absent.

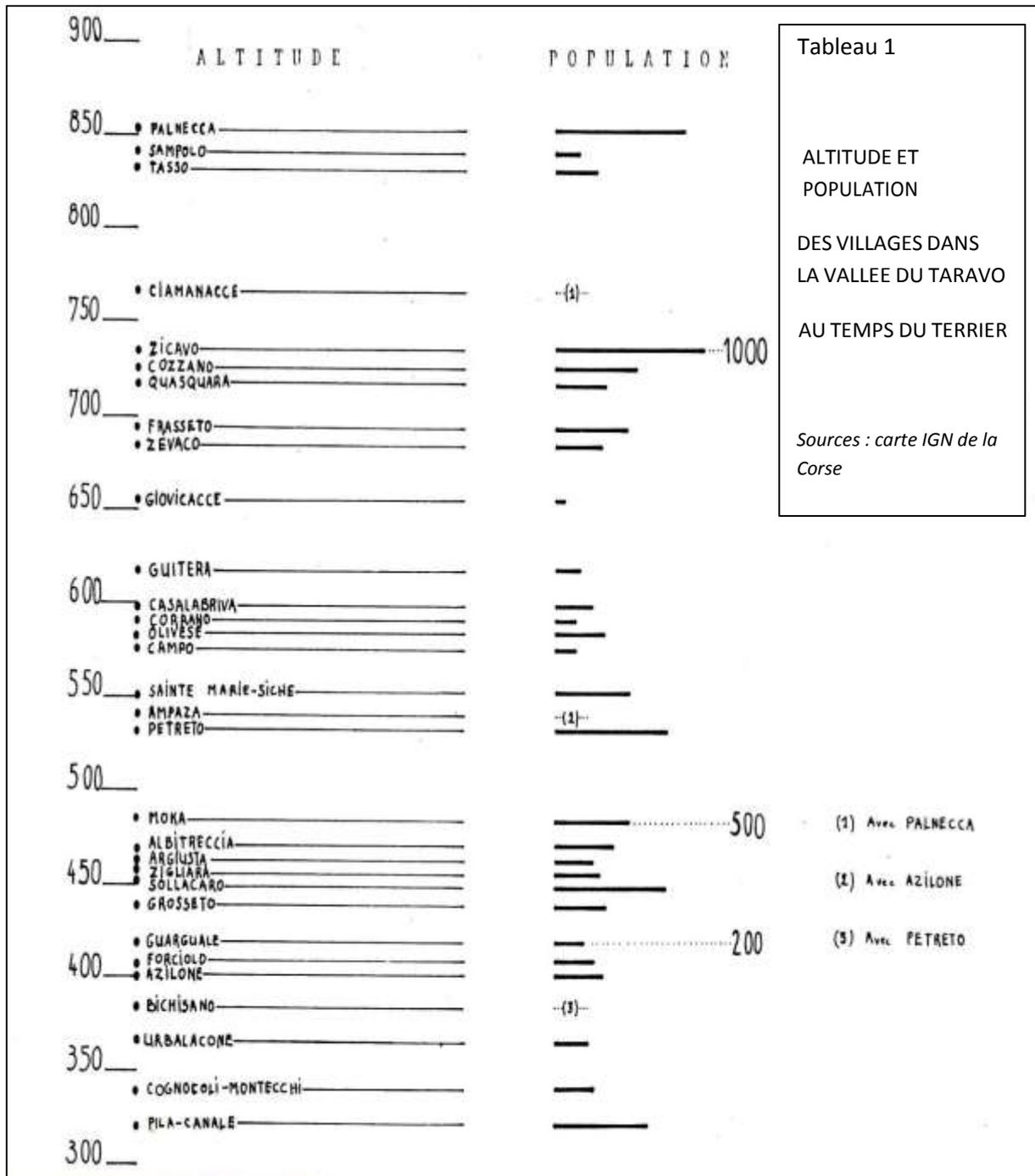
Dans cette optique il convient de compléter l'analyse des densités par celle de la localisation des villages qui permettra de préciser l'occupation de l'espace par les groupements humains à l'intérieur des communautés. La carte d'implantation des villages des communautés montre que tous les villages sont situés dans la zone entre 300 et 900 mètres d'altitude sans qu'on puisse distinguer une quelconque solution de continuité dans l'étagement (*tableau 1 page 20*) qui soit un tant soit peu significative.



L'examen des chiffres de population des communautés confirme l'espace privilégié de la moyenne vallée et de la rive droite du fleuve: l'ensemble des onze communautés les plus denses est également l'espace le plus peuplé (4226 habitants contre 2984 pour la haute vallée et 2273 pour la basse vallée).

Il est important de noter cependant que les deux communautés les plus peuplées se situent dans la haute vallée (ZICAVO 1000 habitants et PALNECCA-CIAMANNACCE 825) et que sur les sept communautés dépassant 500 habitants, deux seulement sont situées dans la moyenne vallée (PETRETO 780 habitants et MOKA 500). Il y a donc un certain déséquilibre de répartition entre une basse et une moyenne vallée aux agglomérations rurales petites ou moyennes et une haute vallée comportant des agglomérations relativement importantes à côté de petits groupements humains (GIOVICACCI ne compte que 62 habitants).

La rive droite du fleuve comporte vingt communautés contre huit seulement pour la rive gauche pour des surfaces équivalentes (248 et 240 Km²). Cependant la différence entre les deux versants s'atténue sensiblement si on considère le chiffre de la population : 4453 habitants contre 5990 et l'importance des communautés ; en effet sur les sept dépassant les 500 habitants, cinq se trouvent sur la rive gauche dont ZICAVO, la plus peuplée et deux seulement sur la rive droite : PALNECCA-CIAMANNACCE et PILA-CANALE dans la basse vallée qui compte 520 habitants.



Cette brève analyse démographique d'une vallée nous permet de nuancer pour le TARAVO, l'image « classique » de l'espace corse du XVIIIème siècle réparti schématiquement entre un littoral vide d'habitants, une montagne sous peuplée et une population de milieu de vallée et de moyenne altitude.

Nous préférons parler, en ce qui concerne la vallée du Taravo, d'une zone d'habitat continu, située sur les versants de la vallée entre 300 et 900 mètres d'altitude, prise entre deux zones vides d'habitat permanent, le littoral et la montagne.

Nous sommes donc en présence d'un espace à trois composantes : (figure 4 ci-dessous)

- 1 **A PIAGHIA** : l'ensemble des terres proches de la mer, vides d'habitat permanent qui ne sont pas ou qui ne sont plus organisées en communautés propres et qui dépendent d'une communauté de la vallée.
- 2 **U PAESE** : l'espace des villages, lieu d'implantation permanent des hommes.
- 3 **A MUNTAGNA** : l'espace au-dessus de 1000 mètres d'altitude, vide d'habitat permanent.

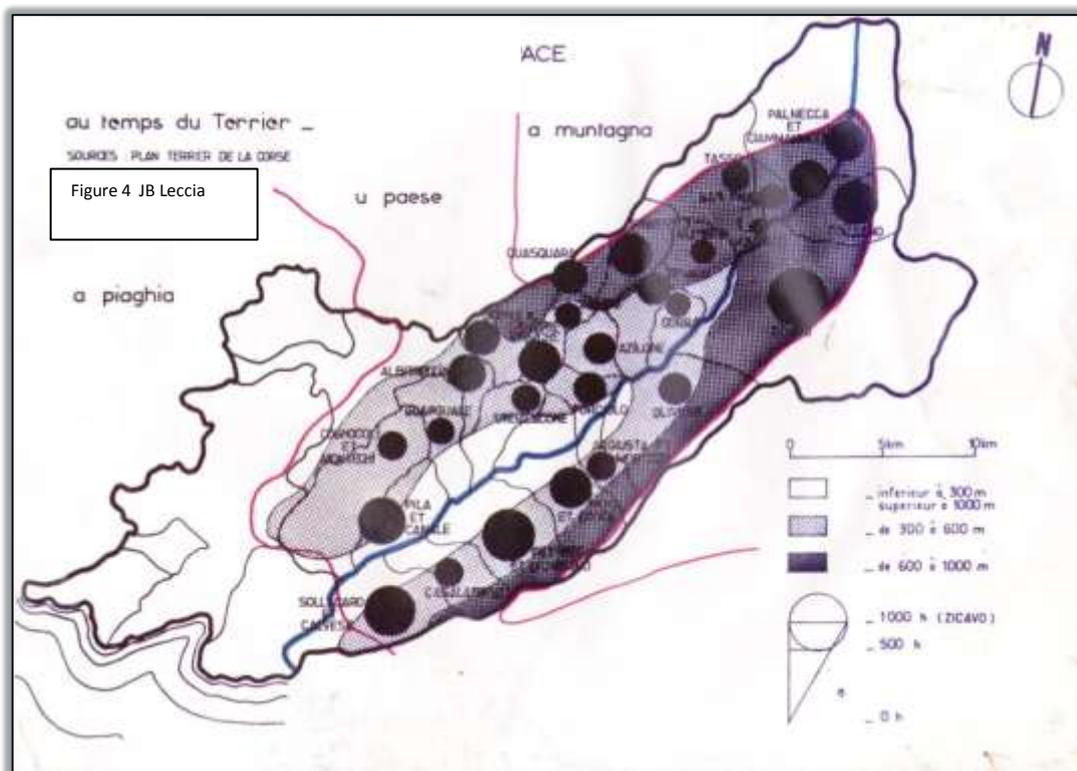
« Piaghia », « paese », « muntagna »... ces mots sont intemporels dans le vocabulaire corse mais les notions qu'ils recouvrent ont évolué en même temps que les rapports de l'homme et de son milieu.

Au XVIIIème siècle ils ne sont pas encore alourdis par le sentimentalisme et encore moins par la nostalgie et signifient une pratique spatiale précise.

« A piaghia » correspond à une utilisation communautaire sur le littoral, juridiquement identifiable. On peut la cartographier avec exactitude. (Figure 2 page 17 et figure 6 page 23). « A muntagna » est l'espace temporaire d'altitude. Il se situe au dessus de la limite extrême du châtaignier, entre 900 et 1000 mètres selon les communautés.

Entre la piaghia et la muntagna, « u paese » est l'espace des vivants et des morts, celui de l'habitat permanent et du bâti hiérarchisé exprimant les différences entre les groupes sociaux, seul espace que l'homme transforme et modèle de façon constante et permanente.

Les droits des communautés sur « a piaghia » et la répartition diversifiée dans l'ensemble de la vallée des prétentions respectives des communautés, des individus et de l'Etat font apparaître l'extrême complexité de l'utilisation de l'espace dans la vallée du TARAVO au XVIIIème siècle.



1.4 "A PIAGHIA " : PERSISTANCE COMMUNAUTAIRE ET PRIVATISATION DANS L'INEGALITE DES COMMUNAUTES

Les terres littorales représentent environ un tiers de la surface totale de la vallée et toutes les communautés y ont leur part (*figure 5 page suivante*). Leur appropriation se présente cependant de manière très différente tant sur le plan territorial que juridique. (*figure 6 page suivante*).

Les vingt six communautés se retrouvent associées dans la gestion des terres de l'embouchure du fleuve dans un ensemble territorial composé de la PLAINE DU TARAVO d'une superficie de 7701 arpents² (ou 3388 hectares) et de deux sections de la communauté de SOLACARO-CALVESE, ISTRIA 92 arpents (40 hectares) et ORNANO 223 arpents (98 hectares).

Mis à part les terres attribuées à la communauté de ZIGLIARA (2514 arpents, 1106 hectares) cet ensemble est indivis.

Il ne s'agit pas cependant d'une indivision absolue. Chaque communauté ou groupe de communautés se voit affecter une portion de territoire précisée quantitativement, celui-ci est très variable et va de six arpents (2,64 hectares) pour la communauté d'ARGIUSTA et MORICCIO à 2254 arpents (992 hectares) pour celle de ZICAVO.

Mais il faut remarquer que ces possessions respectives ne sont pas territorialement indiquées sur le Plan Terrier. Il y a là vraisemblablement une contradiction entre la volonté de clarification des géomètres et la pratique plus indécise des usages.

La seule répartition territorialement exprimée est celle des cantons, dont nous avons dit qu'ils avaient pris la suite des anciennes Pièves. Nous pouvons en conclure qu'il existe une pratique intra-communautaire sur les terres piévanes où chaque communauté commence à affirmer ses droits à l'instar de la communauté de ZIGLIARA.

Par contre l'indivision reste totale entre les individus des communautés concernées car il n'y a aucune privatisation du sol.

En dehors de cet ensemble communautaire, qui ne représente que 15% de « a piaghia » les terres littorales n'ont plus de « communes » que le nom que leur attribue bien maladroitement le Plan Terrier puisque l'usage communautaire en est totalement exclu. L'Etat a la possession de 4932 arpents (2170 hectares), pour l'essentiel dans la baie d'AJACCIO, le reste étant la propriété privée d'habitants de ZEVACO, QUASQUARA, CAMPO, SAINTE MARIE et SICHE , et FRASSETTO.

Il faut y ajouter les terres du littoral des communautés d'ALBITRECCIA, de COGNOCOLI et MONTECHI, et de PILA-CANALE, entièrement privatisées également. Le Plan Terrier note à ce propos qu'il s'agit de communautés nouvelles et ceci nous permet d'avancer une hypothèse que nous vérifierons lorsque nous envisagerons le processus historique du peuplement de la vallée et de l'aménagement du sol : les communautés de la vallée, en cette fin de XVIIIème siècle, poussent à l'affirmation de leurs droits par rapport aux Pièves, et les habitants des communautés à l'appropriation du sol par rapport à son usage communautaire.

² Un arpent vaut 0,44 hectares

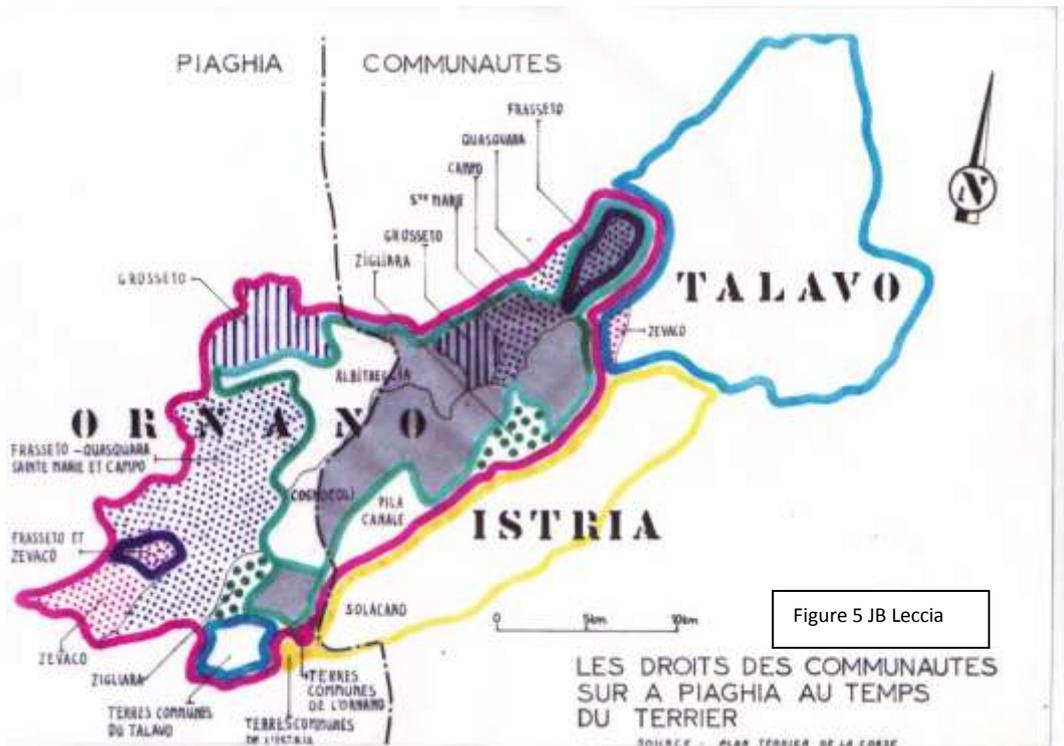


Figure 5 JB Leccia

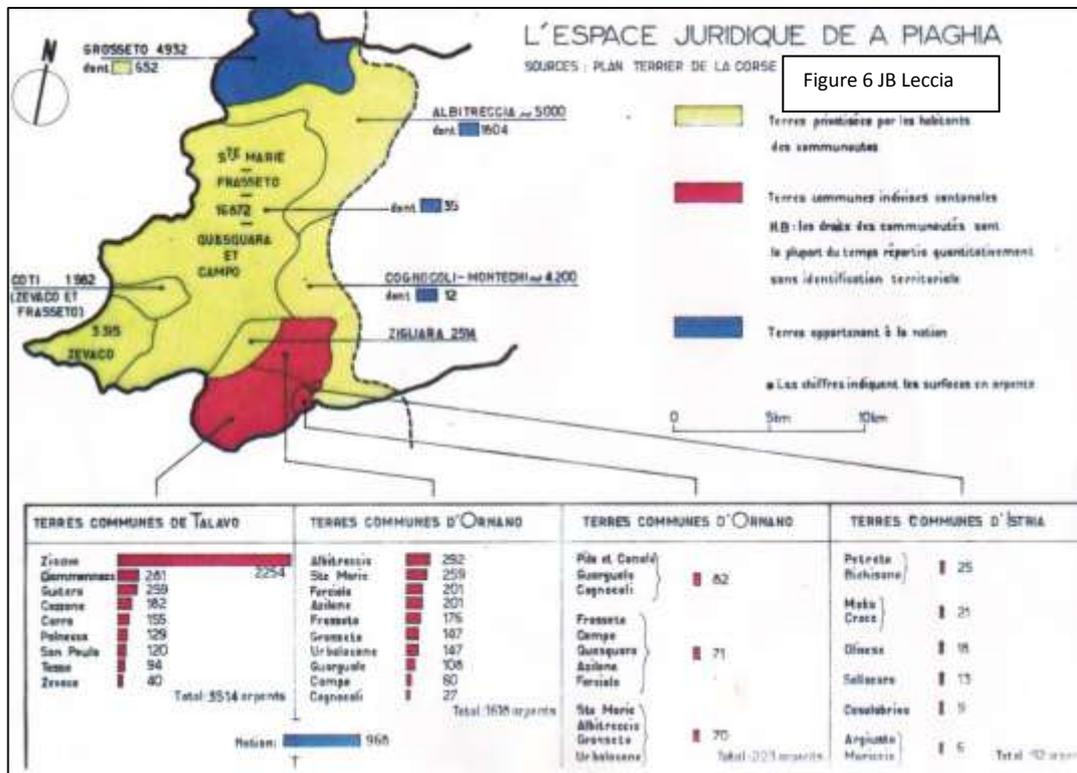


Figure 6 JB Leccia

1.5 PAESE ET MUNTAGNA UNE REPARTITION CLARIFIEE DE L'ESPACE ENTRE LES COMMUNAUTES ET LES INDIVIDUS

La carte des communautés établie par le Plan Terrier présente moins de complexité que celle des terres communes du littoral.

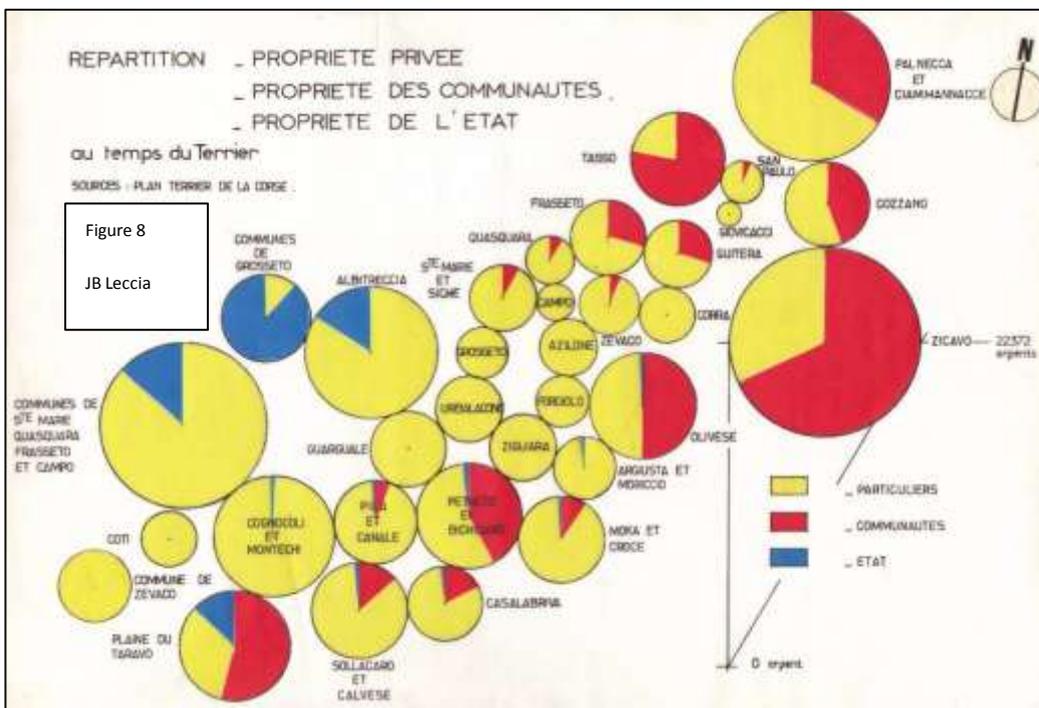
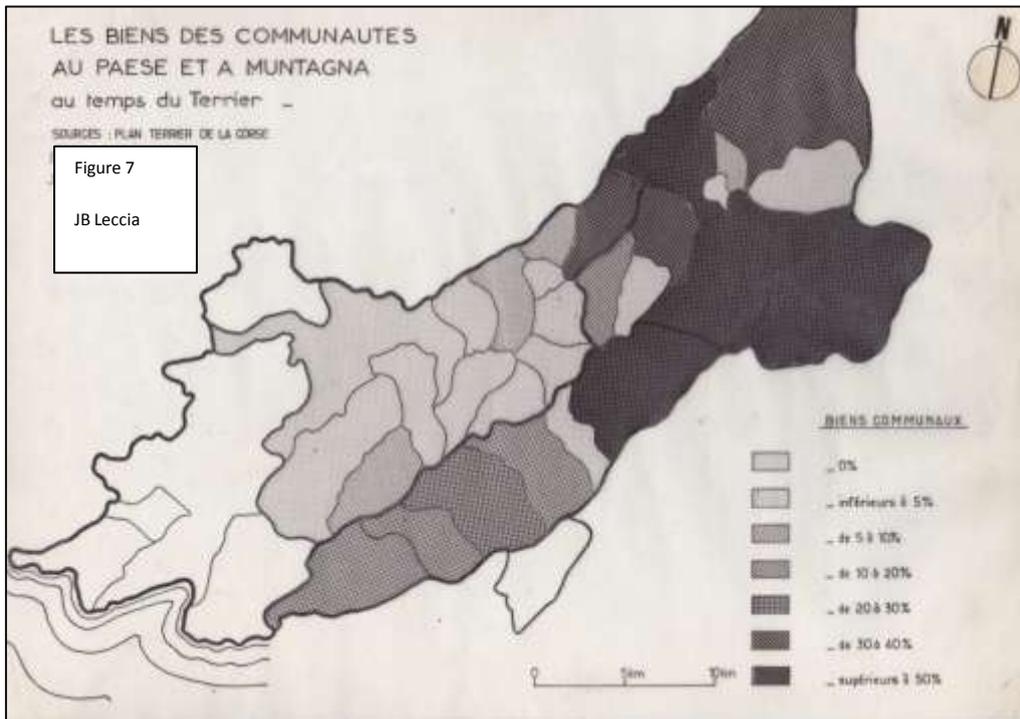
Il ne s'agit là en fait que d'une simplicité apparente.

En effet les communautés voient leur territoire s'étendre essentiellement autour de villages groupés mais possèdent de nombreuses terres communes en dehors de cet ensemble homogène. Agissant encore par souci de clarification, le Plan Terrier a systématiquement refusé l'éparpillement cartographique : les communautés ont été délimitées en fonction d'ensembles territoriaux continus ; ainsi se trouvent englobées dans les territoires d'une même communauté les terres communes enclavées de communautés voisines. Ces dernières constituent alors une section particulière qui porte la mention de la communauté mère ou des communautés propriétaires en indivision.

La répartition des terres communes et des terres privées des communautés (l'Etat ne possède que des surfaces tout à fait négligeables dans les communautés de l'ISTRIA et à PILA-CANALE), fait apparaître un rapport étroit entre l'altitude et la présence de terres communes (*figures 7 et 8 page suivante*).

On ne trouve aucune terre commune dans les communautés dont l'altitude est toujours inférieure à 900 mètres et on en trouve d'autant plus que les communautés ont une part croissante de leur territoire au-dessus de 900 mètres, « a muntagna ».

Ainsi s'accroît la différence entre « a piaghia », espace vide d'habitants permanents, en partie communautaire mais largement privatisé, « u paese », espace de l'habitat permanent et privatisé et « a muntagna » espace communautaire vide d'implantation humaine permanente.



CHAPITRE SECOND
UNE SOCIETE AGRO-SYLVO -PASTORALE

2.1 LA FAIBLE UTILISATION DE LA SURFACE AGRICOLE

Le Plan Terrier distingue méthodiquement les surfaces utilisées dans la vallée du TARAVO et répartit les terres en « terres incultes », « terres cultivables » et « terres incultivables ».

L'utilisation de l'espace dans l'ensemble de la vallée apparaît relativement faible (*figure 9 page suivante*) : 41% contre 43% pour l'espace non utilisé mais cultivable et 17% seulement pour l'espace inculte non cultivable. C'est donc fort justement que les enquêteurs du Plan Terrier estiment, pour la plupart des communautés, que « la population pourrait être bien plus considérable ».

La répartition entre l'espace utilisé et utilisable est très variable suivant les communautés ; elle confirme la position avantageuse de la moyenne vallée, à « l'assulivu » et en pente douce où la proportion des terres incultes est faible, toujours inférieure 10%. Il faut noter cependant que l'utilisation du sol ne semble avoir que peu de rapport avec la densité de population car c'est justement dans cette moyenne vallée densément peuplée que la surface utilisable est proportionnellement la plus faible comme le montre clairement la comparaison des figures 9 et 3 (*pages 28 et 19*).

Le territoire de A PIAGHIA est lui même inégalement utilisé : l'occupation est maximum pour la PLAINE DU TARAVO où l'inculte cultivable ne représente que 5% de la surface, et davantage encore pour les terres communes de ZEVACO (1%), alors qu'elle demeure faible pour les autres terres littorales : la surface de l'inculte cultivable atteint 78% dans les terres communes de GROSSETO et plus de 40% pour les autres y compris dans les communautés d'ALBITRECCIA, de COGNOCOLI et MONTECHI et de PILA-CANALE dont une grande partie du territoire est situé su A PIAGHIA.

Les communes de forte altitude dont une grande partie se situe à plus de 900 mètres d'altitude - A MUNTAGNA -ont un coefficient d'utilisation du sol semblable à la moyenne générale, voire supérieur (10% seulement d'inculte cultivable à ZICAVO).

Dans le détail des terrains utilisés, le Plan Terrier distingue les « pâturages » des surfaces cultivées en « bois et châtaigniers », « plantes annuelles », vigne et oliviers.

Pour l'ensemble de la vallée, les pâturages dominent sensiblement avec 45% de la surface utilisée, puis viennent les « bois et châtaigniers » avec 30%, les plantes annuelles, 28%, alors que les cultures méditerranéennes, vigne et oliviers, occupent une place très accessoire : 1%.

Les plantes annuelles sont partout présentes mais 95% de leur surface se situe sur les terres du littoral et dans les communautés qui ont une partie importante de leur territoire à moins de 300 mètres d'altitude.

Les pâturages se répartissent à peu près également entre les communautés de montagne et les terres du littoral.

La vigne n'occupe que de très faibles surfaces : 400 arpents (176 hectares) en tout, répartis dans l'ensemble de la vallée jusqu'à 700 mètres d'altitude en d'infimes surfaces mis à part les 135 arpents (59 hectares) des terres communes privatisées de FRASSETTO, QUASQUARA, SAINTE MARIE et CAMPO et les 70 arpents (31 hectares) de la communauté de SOLLACARO.

Quant à l'olivier, on ne le trouve, en oliveraie, que sur la communauté de SOLLACARO. Le Plan Terrier signale la présence de quelques pieds dans plusieurs communautés de la moyenne vallée (notamment à ARGIUSTA : 200 pieds).

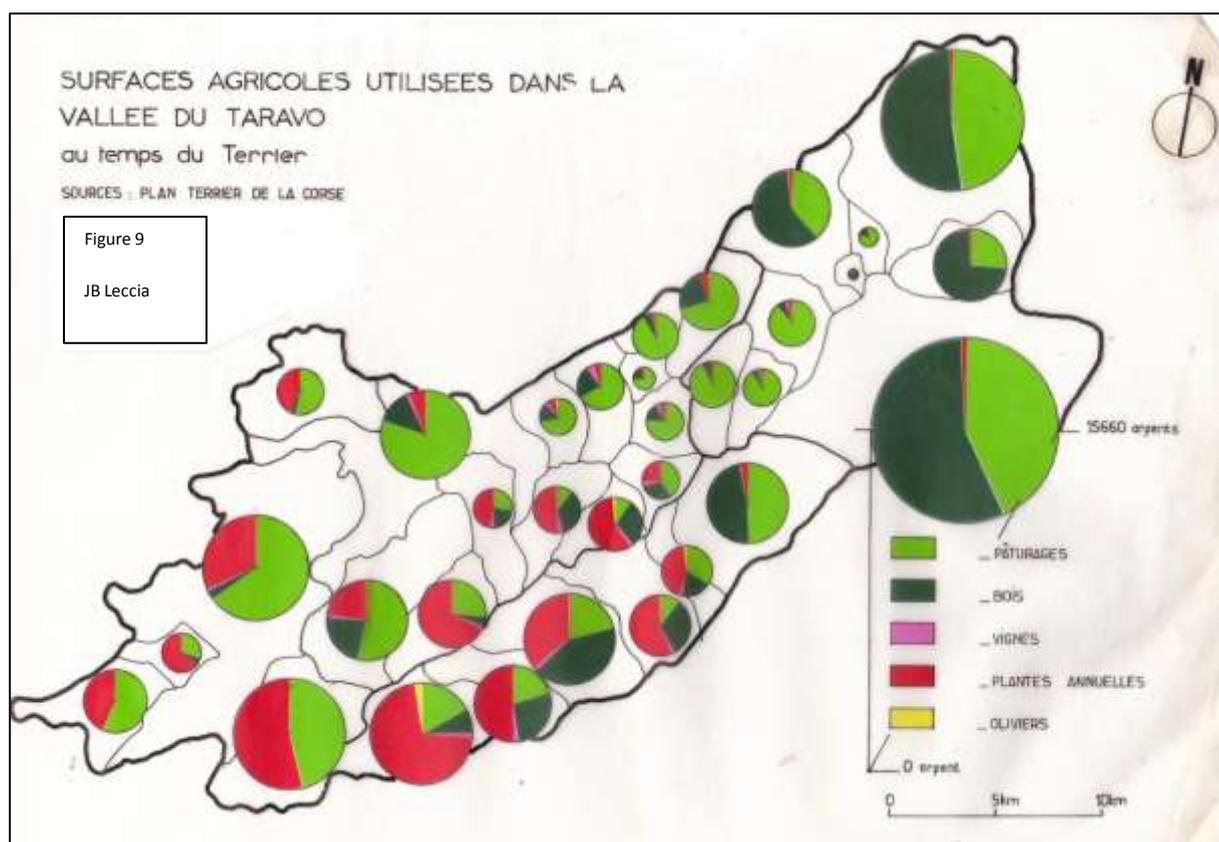
Nous verrons plus loin que l'absence des cultures méditerranéennes « classiques »

s'explique essentiellement par le mode de vie agro-pastoral d'une population en perpétuel mouvement dans la vallée jusqu'au XVIIIème siècle. Au XIXème siècle l'olivier et surtout la vigne connaîtront un bel essor, quand s'accroîtra le phénomène de sédentarisation d'une grande partie de la population.

Les « bois et châtaigniers » se retrouvent partout sauf dans la PLAINE DU TARAVO ; leur présence croît avec l'altitude : 4% de la surface cultivée à PILA-CANALE et 74% à COZZANO.

Il est regrettable que les données chiffrées du Plan Terrier n'aient pas distingué le châtaignier des autres espèces d'arbres. Il faut voir là la manifestation du peu d'intérêt qu'y ont porté les français à leur arrivée sur l'île. Pour déterminer la part du châtaignier dans les forêts, il faut se reporter aux indications portées sur les rouleaux du Plan Terrier ainsi qu'aux descriptions des communautés.

D'après l'analyse que nous avons faite de ces documents, nous pouvons avancer que le châtaignier est présent dans toutes les communautés mais qu'il n'occupe jamais plus de 10% du territoire du Canton de TALAVO et de celui de l'ORNANO et jamais plus de 5% du canton d'ISTRIA sans qu'il nous soit permis d'être plus précis. (Nous ne pouvons reprendre à notre compte la carte dressée dans PIEVE E PAESI qui nous paraît erronée).

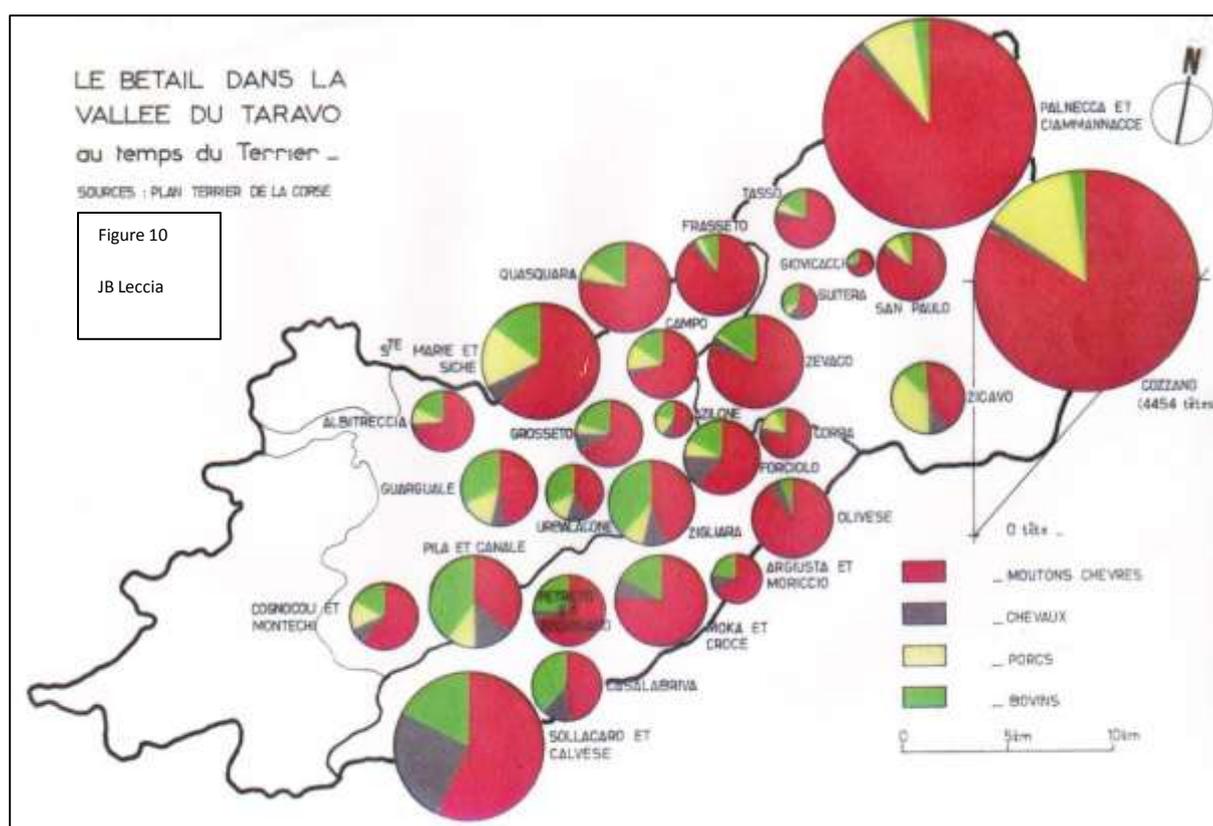


La zone de prédilection du châtaignier se situe entre 700 et 900 mètres dans la vallée du TARAVO et mis à part quelques pieds isolés, on ne saurait en trouver, en peuplement dense au dessous de 300 mètres ni au dessus de 1000 mètres.

Des pâturages également répartis, une présence de l'arbre qui s'affirme de plus en plus de l'aval à l'amont et, inversement une extension progressive des céréales de l'amont à l'aval, la grande faiblesse des cultures méditerranéennes de la vigne et de l'olivier, telle est, en conclusion, l'utilisation de l'espace dans la vallée du TARAVO en cette fin de XVIIIème siècle. (Figure 9 page 27).

2.2 UN TROUPEAU A DOMINANTE OVINE ET CAPRINE

L'élevage tient une place importante dans l'ensemble de la vallée. Toutes les communautés possèdent à des degrés divers ovins, bovins, caprins et équidés cependant que le porc n'est pas systématiquement présent comme le montre le diagramme de répartition que nous avons établi d'après notre lecture du recensement de 1770. (Figure 10 ci-après).



Les ovins et les caprins dominent nettement dans l'ensemble de la vallée (71% du bétail). La population des bovins est directement liée à l'importance des cultures des céréales dans les communautés, comme le montre clairement la comparaison des figures 10 et 11. Enfin il convient de mettre en évidence la prédominance écrasante de deux communautés de la haute vallée, PALNECCA-CIAMANNACCE et COZZANO qui possèdent à elles seules 39% des bêtes de la vallée dont 62% des moutons, 59% des porcs, 35% des chèvres, 17% des bovins et 14% des équidés.

Aucun bétail n'est recensé sur les terres du littoral, pourtant riches en pâturage et en terres céréalières : les bêtes et l'homme ont un destin lié dans la pratique de l'espace.

Le recensement de 1770 confirme la prédominance de la haute vallée dans l'élevage. Non seulement le TALAVO compte le plus grand nombre de bêtes mais il possède aussi les plus importants troupeaux.

En effet, les enquêteurs de 1770 ont ajouté à leurs relevés quelques appréciations sur la quantité de bêtes possédées par certains propriétaires de bétail.

Il semble logique de penser qu'il s'agit alors de particularités remarquables puisque seulement sept communautés de la vallée bénéficient de ces annotations.

Parmi elles, six communautés du TALAVO : ZICAVO, ZEVACO, TASSO, PALNECCA-CIAMANNACCE, SAN PAULO, COZZANO et seulement une communauté de la moyenne vallée, ZIGLIARA, bénéficient de ces annotations.

Trente-huit troupeaux sont ainsi répertoriés à l'attention, selon la classification donnée dans le tableau ci -après (*tableau 2 page 31*).

La dominante ovine (surtout) et caprine, générale dans toute la vallée, se retrouve ici. Certains troupeaux sont considérables puisqu'ils comptent plusieurs centaines de bêtes et il convient de noter que parmi les plus importants, supérieurs à 300 bêtes, trois sont exclusivement ovins avec 500 têtes pour l'un et 300 pour deux autres, que le quatrième ne possède qu'un appoint de caprins (30 caprins pour 420 moutons) et que seul un troupeau de ZEVACO équilibre les ovins (130) et les caprins (160).

Par contre l'équilibre ovins-caprins est mieux assuré pour les effectifs moyens, entre 80 et 200 bêtes et on retrouve des troupeaux homogènes quand il s'agit de petits effectifs.

Il est remarquable de noter également que l'élevage du porc ne se mêle au reste du troupeau que dans trois cas sur douze et que les effectifs des troupeaux porcins semblent faibles, (la trentaine au maximum) sauf pour un éleveur de COZZANO qui possède 250 porcs.

Il apparaît donc que les métiers de porcher et de berger sont nettement différenciés.

Nous ne pensons pas qu'il faille aller trop loin dans l'analyse de ce genre de données. Il paraît bizarre en effet qu'on prenne la peine de souligner qu'un propriétaire possède 10 porcs à TASSO, ou 20 moutons à ZEVACO... ou un autre 3 chevaux à PALNECCA et qu'il n'existe rien de comparable dans la plupart des communautés.

L'agent recenseur du TALAVO était peut être tout simplement plus zélé que ses collègues qui officiaient dans le reste du TARAVO.

Tableau 2 : **38 TROUPEAUX REMARQUABLES en 1770**

Troupeaux de localisation	moutons	chèvres	porcs	bovins	chevaux
ZICAVO	30		15 12 25	4	
ZEVACO	60 20 22 30 40 180	60 40 30 160			
CIAMMANNACCE	31 100 60 40 250	26 50 50 15 40			
TASSO	110 20	20 21	10		
PALNECCA	100 300 300	20	20 20		3 3
CORRANO	100	8			
SAMPOLO	30	40	6		
COZZANO	90 70 500 420	40 50 30	30 20 30 205		
ZIGLIARA	50 40	40	10	13 (*)	3

SOURCE : RECENSEMENT DE 1770

CHAPITRE TROISIEME

AUTOSUFFISANCE ET ALTERNANCE SAISONNIERE

3.1 TROIS ENSEMBLES AUX COMPORTEMENTS DIFFERENTS

Les enquêteurs du Plan Terrier nous présentent autant de communautés repliées sur elles mêmes, vivant misérablement du peu de produits de leurs châtaignes, de leurs troupeaux, de quelques arpents d'orge, de seigle et de blé, avec parfois un complément en huile d'olive et en vin.

La vie est misérable et cela tient avant tout aux habitants dont la caractéristique principale est le peu d'intelligence et d'instruction pour l'élevage et la culture ainsi que leur peu de goût pour le commerce et l'industrie.

Le jugement est sévère. Il faut le replacer dans l'esprit de cette deuxième moitié du XVIIIème siècle, emprunt de physiocratie. Il est évident que les sociétés traditionnelles rurales corses étaient de celles que les enquêteurs du Terrier trouvaient bien archaïques : partout dans l'île domine le système de jachère et l'élevage extensif et errant. Particulièrement dans les vallées du sud, les communautés semblent avoir pour principal souci de subvenir à leurs besoins immédiats en nourriture.

Les surplus agricoles - quand surplus il y a - alimentent le troc. Le recensement de 1770 signale que les communautés de la vallée échangent entre elles les châtaignes, les céréales, l'huile et le vin suivant des pratiques bien établies. Le port de PORTO-POLLO, à l'embouchure du TARAVO exporte un peu de bois mais son activité et ses équipements sont dérisoires. On signale que quelques communautés de la moyenne vallée de l'ORNANO vendent quelquefois des châtaignes sur le marché d'AJACCIO, par contre il ne semble y avoir nulle part dans la vallée de marchés ou de foires.

Ces considérations nous amènent à envisager la question du degré de solidarité et d'assistance dans la vallée du TARAVO au XVIIIème siècle.

Peut-on parler d'une communauté au niveau global, au système agro-sylvo-pastoral mettant en commun les ressources de la vallée, où les habitants pratiquent l'espace d'une manière identique, ou s'agit-il d'autant de communautés bien identifiées, possédant chacune une attitude et un mode de vie propres ?

Il est difficile de déterminer avec précision les liens privilégiés qui pouvaient exister entre telle ou telle communauté. Les seules solidarités indiscutables que nous pouvons retenir dans l'état de notre recherche sont celles qui résultent de la gestion commune des biens indivis des terres littorales ; elles font apparaître trois ensembles communautaires distincts, constitués en PIEVES - les cantons - expressions de relations communautaires privilégiées que la Sérénissime République de Gênes avaient prises en compte dans la division administrative de la Corse : l'ISTRIA, l'ORNANO et le TALAVO.

A l'intérieur de ces Pièves, les habitants regroupés en villages ont constitué autant de solidarités particulières et fondé les communautés dont le Plan Terrier allait réussir, non sans mal, à délimiter les frontières.

Compte tenu de ces données, le tableau ci-après se propose d'examiner les rapports de l'homme et de son milieu dans les Pièves d'ISTRIA, d'ORNANO et de TALAVO afin de déterminer les attitudes et les modes de vie forgés par de longs siècles de vie commune.

Tableau 3 : SURFACE UTILISEE ET MODE DE VIE DANS LA VALLEE DU TARAVO AU XVIIIe siècle

Chaque habitant dispose en moyenne de... (les chiffres sont donnés en arpents)

PIEVES	BOIS ET CHATAIGNES	PATURAGE	CEREALES	VIGNE ET OLIVIERS	TETES DE BETAIL	POURCENTAGES DE BIENS COMMUNAUX
ISTRIA (*) dont piaghia	1,6 0	1,4 1	2,6 0,2	0,08 0	1,5 -	27% piaghia 1%
ORNANO (*) dont piaghia	0,7 4	3,1 44	2 40	0,05 0	1,5 -	5% piaghia 5%
TALAVO (*) dont piaghia	4,7 0,1	4,8 10	0,5 95	0,01 0	3,2 -	32% piaghia 4%

* Surface des communautés + surface des terres littorales / nombre d'habitants

Sources : Plan Terrier de la Corse et recensement de 1771

Dans le cadre d'un monde agro-sylvo-pastoral, il se dégage trois comportements différents :

- les habitants de l'ISTRIA sont peu concernés par leurs terres littorales indivises.

Les communautés n'avaient donc entre elles que peu d'intérêts communs et les déplacements entre l'intérieur et la côte étaient forcément réduits. Les six communautés devaient donc assurer leur subsistance sur leur propre territoire ce qui explique une utilisation équilibrée de l'espace entre les pâturages, les arbres, les céréales et les cultures méditerranéennes avec l'appoint d'un élevage diversifié.

- les habitants de l'ORNANO sont bien davantage concernés par les terres littorales, ce qui implique des déplacements réguliers dans la vallée et une solidarité à l'échelon cantonal.

Il faut remarquer cependant que cette solidarité est éclatée puisque, en plus des terres communes indivises à l'ensemble de l'ORNANO, des sous-ensembles de communautés ou des communautés seules se partagent de vastes territoires littoraux entièrement privatisés par les habitants quoique peu exploités.

L'usage de l'espace fait apparaître le développement des céréales et l'importance des pâturages bien que l'élevage ne constitue qu'un appoint.

La privatisation des terres est presque complète. (Elle est totale dans huit communautés sur onze).

- les habitants du TALAVO sont les plus dépendants des terres indivises du littoral pour leur subsistance. On peut parler en ce qui les concerne de deux espaces différents : l'espace des communautés, presque exclusivement sylvo-pastoral et la PIAGHIA céréalière. L'autosuffisance des communautés s'exerce donc dans le cadre d'une complémentarité littoral-intérieur qui entraîne des déplacements constants.

L'importance des terres piévanes aussi bien que des terres communes renforce l'originalité du TALAVO dans la vallée.

3.2 CONFLITS ET SOLIDARITES

Ces trois ensembles communautaires aux comportements différents au XVIIIème siècle nous permettent d'avancer, en réponse à la question que nous nous étions posée, qu'on ne peut parler d'une population homogène qui constituerait la communauté de la vallée du TARAVO. Au contraire, les rivalités étaient parfois aiguës entre les habitants des trois Pièves et l'imbrication de leurs intérêts communs sur le littoral était une source de perpétuels conflits, notamment dans la PLAINE DU TARAVO, endroit privilégié des intérêts des Pièves. De sanglants combats y opposèrent bergers du TALAVO et de l'ORNANO jusqu'au partage de CAURO, en 1717, qui répartit le territoire entre les trois Pièves, symbole de la fin d'une solidarité communautaire élargie à l'ensemble de la vallée.

Le XVIIIème siècle consacra aussi à cet égard l'apparition des droits de chaque communauté à l'intérieur des Pièves ; les communautés finirent d'y affirmer leurs prétentions par rapport aux communautés voisines tout en cherchant à individualiser leurs droits sur A PIAGHIA.

Dans les terres piévanes, le Plan Terrier a pu déterminer, sans pour autant les délimiter territorialement, les droits de jouissance de chaque communauté de l'ISTRIA, de l'ORNANO et du TALAVO cependant que plusieurs communautés de l'ORNANO s'approprièrent individuellement, par l'intermédiaire de la propriété privée de leurs habitants, de vastes espaces littoraux : GROSSETO, ALBITRECCIA, ZIGLIARA, SAINTE MARIE, QUASQUARA, CAMPO, FRASSETTO, ainsi qu'une communauté du TALAVO, ZEVACO.

La question du partage intégral des terres littorales entre les communautés sera au cœur des cahiers de doléances en 1789.

Affirmation des terres piévanes, individualisation des terres des communautés mais aussi à l'intérieur de chaque communauté affirmation de plus en plus forte des droits individuels par rapport aux droits communautaires, il est tout à fait symptomatique de noter que les nouvelles terres littorales accaparées par les habitants de l'intérieur l'aient été par le régime de la propriété privée.

A l'intérieur même des communautés, nous l'avons vu, les droits individuels dominent largement en rapport étroit avec le développement de la céréaliculture, de l'arboriculture et des cultures méditerranéennes.

Le XVIIIème siècle est le siècle de la grande transformation foncière et marque le passage définitif vers l'appropriation individuelle qui se terminera en 1829 par le partage des terres piévanes du littoral entre les familles des communautés concernées, fortement encouragé par l'administration française dans un souci d'ordre public.

L'image d'une société agro-sylvo-pastorale, harmonieuse et idyllique est à écarter : il faut au contraire parler d'une lutte de tous les instants pour la possession du sol au travers d'une société de conflits et de violence où les pièves se comportaient parfois en ennemies, où les communautés s'épiaient et se défendaient bec et ongles et où les familles cherchaient à se constituer un patrimoine aux dépens de la collectivité. Le mode de vie agro-sylvo-pastoral au travers d'une complémentarité PIAGHIA- PAESE-MUNTAGNA impliquait, nous l'avons dit, les déplacements réguliers d'une grande partie des habitants de l'ORNANO et du TALAVO. Cette pratique généralisée, accompagnée de l'usage du troc, apportait le contrepoids aux divergences d'intérêts en

maintenant d'une manière permanente les liaisons sociales et personnelles entre les communautés de la vallée.

3.3 UNE VIE ALTERNATIVE ENTRE PIAGHIA, PAESE ET MUNTAGNA

On parle souvent de transhumance pour qualifier des déplacements réguliers de population corse des communautés rurales. Le terme nous paraît impropre puisqu'il signifie « déplacement des troupeaux à la recherche de pâturages » (dictionnaire ROBERT). On parle aussi de nomadisme mais le terme est tout aussi impropre puisqu'il s'applique à des populations n'ayant pas d'habitat fixe.

En réalité les déplacements des hommes de l'ORNANO et du TALAVO dans la vallée répondaient à un mode de vie agro-sylvo-pastoral qui s'exerçait sur trois espaces dont nous avons défini la complémentarité.

Mieux vaut parler alors d'alternance saisonnière, liée aux exigences des bêtes à la recherche de pâturage et de la subsistance des hommes qui avaient besoin de l'intérieur pour les produits de la forêt - notamment du châtaignier -, les céréales, la vigne et l'olivier pour l'ORNANO, et de la PIAGHIA pour sa production céréalière.

Les semences, la récolte des châtaignes, les vendanges, les moissons et la recherche des pâturages imposaient donc ces déplacements alternatifs entre les deux espaces complémentaires.

Ces déplacements connaissaient deux moments forts liés à la transhumance des bêtes : septembre est l'époque de la descente et juin celle de la montée. La majeure partie des habitants des communautés effectuaient le voyage en famille où, sur des charrettes tirées par les chevaux ou les mulets, on transportait les femmes, les enfants et les objets usuels de la vie quotidienne ; on plaçait, dans un filet accroché sous la charrette, les animaux de basse-cour. Les hommes marchaient devant l'équipage, poussant devant eux moutons, chèvres, vaches et bœufs, cochons.

Pendant le séjour à la PIAGHIA, hommes et femmes remontaient pour les olives, le ramassage des châtaignes de même que l'on descendait en juillet pour les moissons.

Ces va-et-vient incessants s'accompagnaient de la pratique du troc qui voyait s'échanger au long de la vallée, châtaignes, huile, vin et céréales.

Il est difficile de reconstituer les structures du troc au XVIII^{ème} siècle dans la vallée du TARAVO faute de témoignages écrits, mais on peut penser que le troc s'organisait selon des principes similaires à ceux qui ont survécu jusqu'aux premières décades du XX^{ème} siècle : les échanges s'effectuaient selon des habitudes bien établies et on connaissait, à quelques jours près, le passage des « transhumants » qui se rendaient directement dans les familles où on avait pris soin de préparer les produits à échanger ; il s'agissait bien souvent de familles unies par des liens de parenté que la halte des « transhumants » dans les villages avait favorisés et qu'elle contribuait à perpétuer.

C'est ainsi que les habitants du TALAVO empruntaient le chemin, nettement visible sur le Plan Terrier, et encore repérable aujourd'hui à travers le maquis, qui longeait la rive gauche du fleuve et traversait les six communautés d'ISTRIA puis les terres communes de l'ISTRIA et de l'ORNANO sur le littoral (*figure 12 page suivante*).

Les circuits empruntés par les communautés de l'ORNANO sont plus difficiles à établir et les recherches actuellement en cours sur ce problème ne semblent pas devoir aboutir

comme nous l'ont affirmé les membres du « collectif pour l'Histoire de ZICAVO » qui travaillent cette question.

L'existence de deux ponts dans la haute vallée et dans la moyenne vallée au XVIII^{ème} siècle, et la présence encore visible de plusieurs gués nous amènent à penser que les habitants des communautés de l'ORNANO rejoignaient le chemin de la rive gauche avant de se répartir sur l'ensemble du littoral sauf, vraisemblablement les habitants de GROSSETO qui pouvaient accéder directement à leur PIAGHIA.

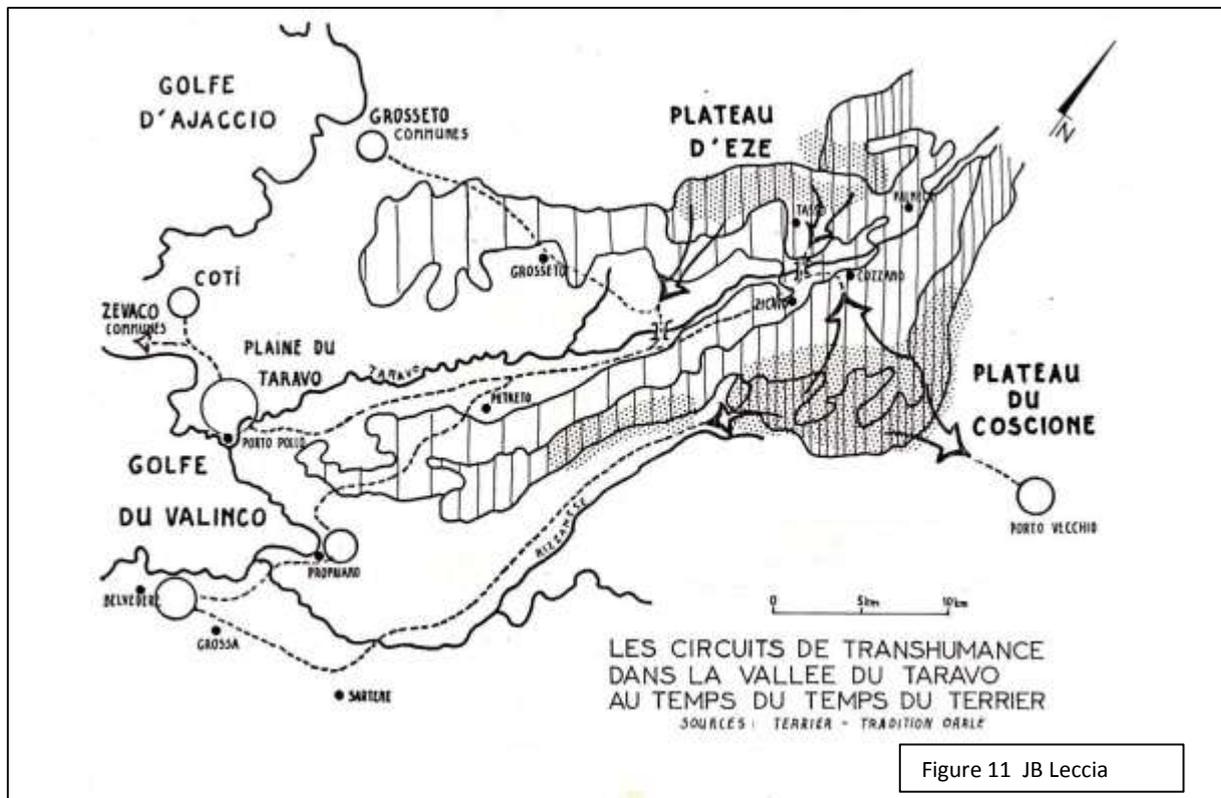


Figure 11 JB Leccia

Les déplacements étaient assez longs, quatre à cinq jours quelquefois mais bien moins que ceux des grandes transhumances vers les Alpes qui, à partir de la CRAU, pouvaient durer plus de dix jours.

Ces déplacements étaient ponctués d'autant de haltes dans les différents villages de la vallée où se nouaient les relations commerciales, les liens d'amitié, les unions matrimoniales, l'aire des mariages dans la vallée au XVIII^{ème} siècle mais nous constatons encore aujourd'hui qu'il existe un tissu de parenté vivace entre beaucoup de familles de la vallée ; la plupart du temps, les contemporains se déclarent « parents » sans plus de précision et, lorsqu'on les interroge, répondent qu'ils sont « parents depuis toujours ». Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point pour la période actuelle.

Elément indispensable de l'autosuffisance de la vallée, l'alternance saisonnière maintenait

par là même un tissu d'assistance, d'entraide et d'échanges par delà les conflits d'intérêts communautaires.



3.4 L'ANCIENNETÉ D'UNE TRANSHUMANCE « CLASSIQUE ».

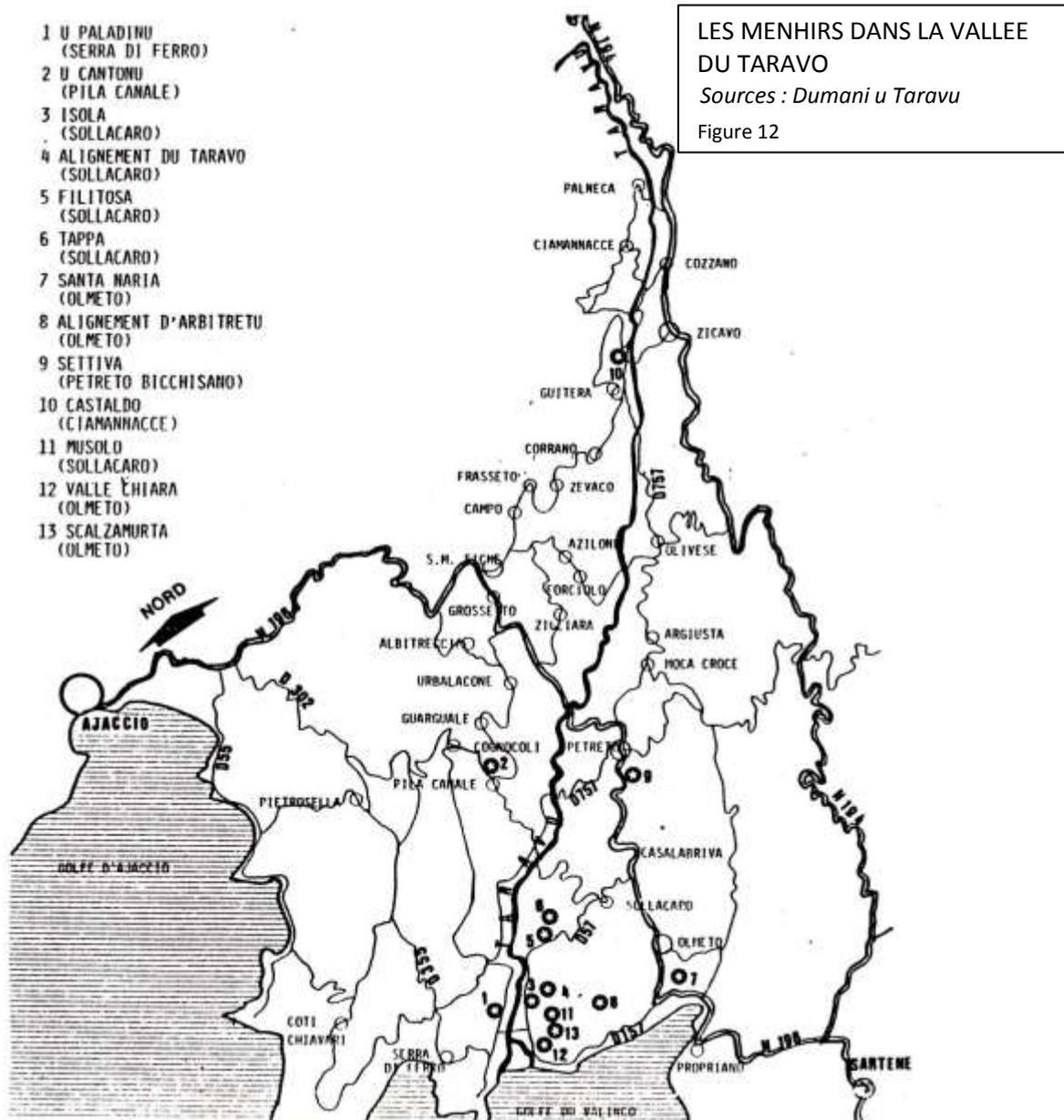
Le séjour à la PIAGHIA durant les deux tiers de l'année, on peut se demander pourquoi les communautés n'y ont pas établi leur habitat permanent en installant leurs villages sur le littoral et en tirant meilleur profit des espaces par une mise en valeur plus intensive, usant de la montagne pour une véritable et seule transhumance.

Seul l'examen du processus historique de peuplement de la vallée peut nous permettre de répondre à cette question. Malheureusement l'état des recherches ne permet pas de déterminer avec précision l'origine des communautés et les opinions divergent sur les différentes phases et les différents modes d'occupation de la PIAGHIA comme de l'intérieur. Cet aspect de l'Histoire de la Corse est en plein renouvellement avec la considérable progression des études préhistoriques et la multitude des monographies régionales. Il n'en existe pas pour la vallée du TARAVO.

En Février 1984 a eu lieu une découverte intéressante sur la commune de CIAMANNACCE, dans le canton de ZICAVO : une petite statue menhir a été mise à jour dans un champ. (Figure 13 page 41).

Cet élément et les différentes découvertes du même ordre dans le bas TARAVO, à FILITOSA, et, dans le moyen TARAVO, à BICHISANO et à ARGIUSTA (au lieu dit FOCE) nous amènent à une constatation d'importance : tous les vestiges de l'époque néolithique se trouvent au pied du chemin dit « de transhumance » entre la PLAINE DU TARAVO et la haute vallée. Ceci nous conforte dans l'idée que nous nous étions forgée au fur et à mesure de l'étude de l'occupation de l'espace dans la vallée. Il est établi maintenant qu'un des centres de gravité du peuplement de la Corse préhistorique a été le bas TARAVO (*figure 12 page suivante*) justement autour de FILITOSA, dans cette même PLAINE DU TARAVO qui est restée indivise entre toutes les communautés de la vallée jusqu'au partage de CAURO en 1717. Différentes populations y ont vécu pendant des millénaires, de cueillette, de chasse et de pêche, puis au VI^e millénaire d'agriculture et d'élevage de bœufs, de chèvres et de porcs. L'habitat est regroupé dans de véritables villages fortifiés, les "torre", comportant un bâtiment central cultuel en pierre, des cabanes en pierre ou en bois protégées par des murailles. Ces ensembles nous conduisent à l'époque romaine et même au Moyen Age.

.. / ...



Les auteurs de l'antiquité nous rapportent que les habitants se nourrissent de lait, de miel et de viande et décrivent un mode de vie « nomade » entre la plaine et la montagne. L'habitat a tendance à se sédentariser dans les « castelli » de l'âge de bronze sur le littoral.

PTOLEMEE nous laisse une carte du peuplement au 2ème siècle après J-C qui identifie certains peuples dont les TITIANOI, habitant le TARAVO et le RIZZANESE. L'existence d'une véritable transhumance s'est donc poursuivie, attestée sous le néolithique, pendant des millénaires jusqu'à l'antiquité à partir d'un habitat littoral. Il est probable que les bergers, à la recherche de pâturages d'été, aient utilisé le vaste plateau du COSCIONE. (Il surplombe ZICAVO). En Septembre et en Octobre, à l'époque de la descente, les bergers, dispersés sur de vastes territoires, ont pu prendre l'habitude de se

regrouper en des endroits privilégiés, à égale distance des endroits de pâturage. On ne peut parler cependant à l'époque romaine d'un habitat de montagne. Peut être existait-il quelques constructions où s'abritaient des bergers lors du rassemblement des troupeaux avant de faire route ensemble vers la mer : à ZICAVO par exemple où un site romain a été localisé.



Figure 13

LE MENHIR CASTALDU

Sa récente découverte à CIAMANNACCE conforte l'idée de l'ancienneté de la transhumance dans la vallée du Taravo.

GREGOIRE LE GRAND, au VI^{ème} siècle, dans un souci d'évangélisation de la Corse met en place les structures religieuses insulaires et dessine des circonscriptions paroissiales aux contours incertains : les PIEVE.

Chaque PIEVE voyait s'édifier une église, quelquefois simple construction en pierre sèche, que l'on plaçait au centre géométrique d'un habitat dispersé et mal sédentarisé dont on ne retrouve aucune trace aujourd'hui. Ces églises, « bastions de la chrétienté en milieu rural » se dressent souvent sur des sites romains.

En même temps se dressent les premières chapelles, à des points de passage, lieux privilégiés de rencontre des populations en déplacement constant.

On ne sait pas grand chose de l'Histoire de la Corse entre le VI^{ème} siècle et le XI^{ème} siècle et aucun élément ne nous permet d'avancer avec affirmation dans l'Histoire du peuplement du TARAVO. Il est permis de supposer que le mode de vie du VI^{ème} siècle s'est perpétué jusqu'au XI^{ème} siècle, aucun élément historique important ne pouvant justifier une profonde mutation. Peut être cependant les lieux de rassemblement des montagnes s'étaient-ils étoffés de constructions supplémentaires autour des églises piévanes et des chapelles?

3.5 UNE INSTALLATION TEMPORAIRE EN MONTAGNE

On ne connaît pas l'importance des premières invasions sarrasines des IX^{ème} et X^{ème} siècle.

On parle d'une véritable invasion en 900 et d'un royaume maure gouverné par le mythique (?) Nugolone. En tout cas de nombreux corses trouvèrent refuge à ROME et les invasions du littoral marquèrent très profondément la mémoire collective.

Il est très probable que les habitants de la PLAINE PU TARAVO aient abandonné leurs « castelli » vulnérables pour trouver naturellement refuge vers les lieux de montagne qu'ils pratiquaient depuis des millénaires. On ne trouve pas pourtant de traces d'habitat de cette période (voir cependant notre remarque ci-dessous page 46 sur « le vieux SAMPOLO »). A partir du IX^{ème} siècle, la Corse entre dans un processus de féodalisation, que l'on peut fixer à la mort de ARRIGHO BEL MESSERE, le dernier suzerain carolingien à avoir maintenu une Corse dans la paix et la justice. A partir de l'an mille, la Corse rentre dans une période troublée où selon les dires du chroniqueur GIONANNI DELLA GROSSA, « chacun fait ce qu'il peut pour accroître sa juridiction et son pouvoir ». On assiste à la naissance d'une multitude de pouvoirs locaux où s'affirment une race de gentilshommes, seigneurs de vassaux ou non qui, toujours selon GIOVANNI DELLA GROSSA, « lorsqu'ils parcourent un pays où se trouve du bétail, s'emparent d'une partie de celui-ci pour (leurs) besoins, sans que les propriétaires ou bergers puissent en aucune façon s'y opposer tant il s'agit d'une pratique entrée dans les mœurs, surtout quand les bêtes appartiennent à de pauvres gens ».

Il n'est pas inintéressant de noter, comme le fait F. POMPONI, qu'à l'origine, le prélèvement était consenti en échange d'un bienfait reçu : « la féodalisation s'est opérée en Corse dans une structure où les liens interpersonnels étaient caractérisés par la réciprocité des obligations entre protecteurs et protégés ».

La vallée du TARAVO se trouve sous l'influence des seigneurs de CINARCA et, dans les PIEVE d'ORNANO et d'ISTRIA apparaissent des familles dont les chefs s'érigent eux-mêmes en gentilshommes dans une atmosphère d'anarchie et d'insécurité où apparaît cette permanence de l'Histoire insulaire basée sur les oppositions claniques.

A l'intérieur des PIEVES, groupées autour des chapelles, se constituent des communautés dominées par de simples chefs de village, eux-mêmes dans la mouvance des seigneurs de PIEVES.

Les rivalités entre chefs de village, quelquefois chefs de bande, amènent de véritables guerres entre communautés voisines sous forme de vendette collectives qui opposent deux groupes de partisans à propos de contestations sur les bois, les pâturages, les droits de passage... Pratiques claniques et usages féodaux sont souvent confondus et mal définis. Le haut Moyen-âge avait mis en place le réseau des PIEVES, festonné par les chapelles rurales. La tendance se confirme avec la création des paroisses à l'intérieur des PIEVES. F. POMPONI pense que le phénomène de perchement des villages a du se produire comme en Provence entre le XI^{ème} et le XIII^{ème} siècle, vraisemblablement autour de châteaux.

C'est à cette époque de la domination de PISE qu'on peut fixer l'installation d'habitat permanent dans la montagne mais nous ne trouvons aucune trace irréfutable de cet habitat dans le TARAVO, sous la réserve que nous avons déjà évoquée, d'investigations sur le territoire de la commune de SAMPOLO.

Il n'y a non plus aucune église pisane mais cela n'est-il pas du au fait que GENES

possédait dès le XI^{ème} siècle des biens ecclésiastiques dans toute la vallée du TARAVO, notamment à MOKA-CROCE et à ZICAVO ?

La plaine n'en a pas pour autant été vidée de ses habitants permanents et une grande partie de la population qui avait fui vers l'intérieur a du regagner la côte une fois les périls Sarrasins passés.

En tout état de cause la PLAINE DU TARAVO, comme tout le littoral corse, était densément peuplée au XVI^{ème} siècle lorsque commencèrent, à partir de 1510 (un raid turc sur le CAP CORSE fit mille captifs), les invasions barbaresques.

PIA ANTONIO PONTEGGIONI écrit dans sa chronique :

« Ces temps furent encore remarquables par les fréquentes incursions corsaires qui firent sur toutes les côtes des dégâts considérables, enlevant, outre leurs embarcations qui étaient en mer, les bestiaux, les bergers, les laboureurs, les voyageurs... Ils ne se contentaient pas à tout dévaster sur les côtes, mais pénétrant dans l'intérieur avec des gens du pays pour guides, ils s'avançaient jusqu'aux villages éloignés de la mer, même par les sentiers les plus difficiles, emmenaient les habitants et pillaient les biens ».

Ces évènements marquèrent profondément les habitants comme l'avaient fait les incursions sarrasines des IX^{ème} et X^{ème} siècles.

Aucune chronique ne fait état d'incursions jusque dans le Haut TARAVO, mais nous avons noté qu'un rocher de ZICAVO est encore appelé de nos jours « le rocher du Sarrasin ». Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'une réminiscence des incursions des IX^{ème} et X^{ème} siècles, mais plutôt d'un éventuel raid ottoman qui avait poussé son entreprise dévastatrice jusqu'en cet endroit reculé. Il pourrait s'agir également d'une légende à l'instar de celle qui court à ARGJUSTA, dans la moyenne vallée, où les habitants continuent à attribuer aux « Sarrasins » les restes de l'habitat préhistorique du lieu dit FOCE. Ceci illustre bien le choc profond et les traumatismes subis par les populations des communautés du fait des invasions sarrasines et turques, mêlées à six siècles d'intervalle et plus de quatre cent ans après, dans le même souvenir tragique.

3.6 LA DESERTIFICATION DE LA PIAGHIA ET LES CONDITIONS DE LA GRANDE REMONTEE

A propos de la plaine de SOTTA, au XII^{ème} siècle la région de Corse la plus peuplée, et du village de FRETO, GIOVANNI DELLA CROSSA écrit dans ses chroniques :

« C'est aujourd'hui une région sauvage alors qu'elle était une des meilleures de Corse, fertile en ensemencement, à tout ce qui est utile à l'homme en plantations et en bestiaux ; plus habitée que les autres lieux de l'Ile, on y trouvait de beaux champs et de belles terres, toutes sortes de bois de construction en remontant vers CARBINI et aujourd'hui on n'y trouve plus comme habitations que celles des gens de QUENZA qui se sont établis à mi-chemin entre QUENZA et FRETO, à l'OSPEDALE ».

Le XVI^{ème} siècle fut également marqué par une très forte poussée de la malaria, phénomène aggravé par l'abandon du terroir.

La grande peur des populations du bas TARAVO a commencé en 1545 quand l'arrière pays voisin d'AJACCIO se vida de presque tous ses habitants à la suite d'un raid ottoman.

Il est probable que le reflux vers l'intérieur s'amorça alors. Celui-ci devint total à partir de 1561 quand les Turcs débarquèrent à PORTO-POLLO et menèrent des incursions dans la vallée et probablement jusque dans la haute vallée. Des renégats corses leur servaient souvent de guides !

Le milieu du XVIème siècle est le moment du développement des villages de l'intérieur qui deviennent les seuls foyers de peuplement. Les habitants investissent de nouveau les sites de l'intérieur. Il est remarquable que les plus anciennes maisons actuellement répertoriées datent de cette époque et ceci nous confirme dans l'idée que le premier reflux des IXème et Xème siècles n'avait été que provisoire, et n'avait donné naissance qu'à un habitat précaire de montagne.

L'exploitation de la PIAGHIA fut-elle alors complètement abandonnée ? Nous ne pouvons nous prononcer. Ce qui est certain c'est qu'il faudra attendre le XVIIIème siècle pour que s'amorce le processus de redescente et la naissance d'habitat permanent sur la côte, d'abord dans le bas SARTENAIS où les habitants du TALAVO fondèrent les communautés de BELVEDERE et de CROSSA puis dans le bas TARAVO : ALBITRECCIA, COGNOCOLI et MONTECHI, PILA et CANALE que le Plan Terrier qualifie de « nouveaux villages ».

La récupération des terres littorales abandonnées donna lieu à de très nombreux conflits, d'autant que GENES avait tenté des opérations de mise en valeur des terres abandonnées en luttant contre la malaria et en récupérant à son profit de vastes territoires, ceux que l'Etat français recueillera et que le Plan Terrier attribue à la Nation.

C'est que le peuplement de la côte dont l'origine unique se retrouve dans la PLAINE DU TARAVO s'était réparti dans les versants de la vallée à partir du néolithique, en autant de communautés. L'esprit communautaire avait éclaté en solidarités différentes.

Le fait que la récupération de la PIAGHIA ait été faite d'abord par les habitants du TALAVO trouve une explication logique dans les conditions de vie difficiles en altitude, sujettes plus que toutes autres aux mauvaises années agricoles du XVIème siècle (1506, 1515, 1517) et de pluies diluviennes (1545, 1549), de la sécheresse du XVIIème siècle dans les années soixante et des disettes qui en suivirent, comme des hivers particulièrement rigoureux des XVIIème et XVIIIème siècles. On parle de la fondation de OLIVESE dans la moyenne vallée par une partie des habitants de ZICAVO chassés par le froid ce qui expliquerait que OLIVESE représente une exception unique dans la moyenne vallée : l'importance des biens communaux, l'utilisation du sol et la nature du cheptel ont des caractères en tous points similaires à la haute vallée et différent sensiblement de ceux des communautés voisines de l'ISTRIA (*voir ci-dessus les figures 8 page 25, 9 page 26, et 10 page 29*).

On a l'impression que les habitants de la haute vallée n'attendaient que le retour de la sécurité sur la côte pour s'y installer à nouveau.

Ce retour ne put vraiment être effectif que dans la deuxième moitié du XVIIème siècle après le dernier raid barbaresque parti de PORTO-POLLO et qui ramena trois cents captifs d'OLMETTO en 1660.

Après les habitants du TALAVO, ceux de L'ORNANO investirent à nouveau les terres littorales et il est significatif à cet effet que la plupart des terres furent récupérées par les communautés d'altitude GROSSETO, SAINTE MARIE, QUASQUARA, CAMPO et FRASSETTO. (Le Plan Terrier signale sur la côte le village de FRASSO, ruiné. S'agit-il du village d'origine dont les habitants avaient fui pour fonder FRASSETTO ?)

Dans la vallée du TARAVO même, l'alternance saisonnière s'effectue avec pour point de départ les villages de l'intérieur mais l'installation d'habitat permanent sur le littoral est amorcée avec l'installation de trois nouvelles communautés, dont nous avons parlé.

Par contre un autre type d'alternance, de type transhumant, s'est instauré dans le bas SARTENAIS et sur le golfe de VALINCO avec comme point de départ les nouveaux villages de plaine dont les habitants ont coupé tous liens avec leurs villages d'origine pour n'utiliser que les terres communes de la MUNTAGNA, sur le vaste plateau du COSCIONE pour le pâturage des troupeaux. La fixation en communautés sur la côte peut se faire définitivement et c'est la naissance de FOCE, CRANACCE, GHIUNCHETTU, CROSSA, BILIA, GHIAVE, BELVEDERE, constituées fin XVIIème siècle et début XVIIIème par des bergers originaires de ZICAVO et du TALAVO, malgré le rappel des responsables de SARTENE sur l'interdiction de vendre ou de louer à des tiers les terres de la communauté.

Un accord fut signé en 1724 entre les bergers du TALAVO et les édiles de SARTENE pour mettre fin aux conflits fonciers mais l'amertume se poursuivra longtemps comme en témoigne cette lettre d'un élu de FOZZANO en 1854 :

« Ce ne sont que des pâtres et laboureurs faisant partie de cette fourmilière ambulante et nomade, originaires de PALNECCA, COZZANO, qui n'ont jamais eu ni feu, ni lieux fixes, qui aujourd'hui s'attachent à la glèbe d'un propriétaire, demain à celle d'un autre et ne prennent racine nulle part. S'il arrive parfois que leur permanence dans une localité dépasse la période habituelle de quelques années, la coutume de nos contrées ne cesse de les considérer comme ils sont, comme ils ont constamment été, des types primitifs, intrus et jamais identifiés avec la société en laquelle ils vivent ».

Le même phénomène se produisit sur la côte orientale. Au XVIIème siècle le village de CONCA DE PORTO-VECCHIO, fondé par les PROFIZZI, vit s'installer le groupe familial des LECCIA qui utilisait le plateau du COSCIONE comme pâturage d'été. L'origine zicavaise des LECCIA est incontestable et formellement établie. Elle reste dans la mémoire collective aussi bien à ZICAVO, qui en compte encore plusieurs familles et dont un quartier porte le nom, qu'à CONCA où on les surnomme « les zicavais ».

Le XVIIIème siècle fut bien le siècle de la mutation foncière que la seule étude de l'occupation de l'espace par le Plan Terrier nous avait permis d'entrevoir.

La forte poussée démographique du XIXème siècle allait achever le processus.

CHAPITRE QUATRIEME

LE TALAVO ENTRE PIAGHIA, PAESE ET MUNTAGNA

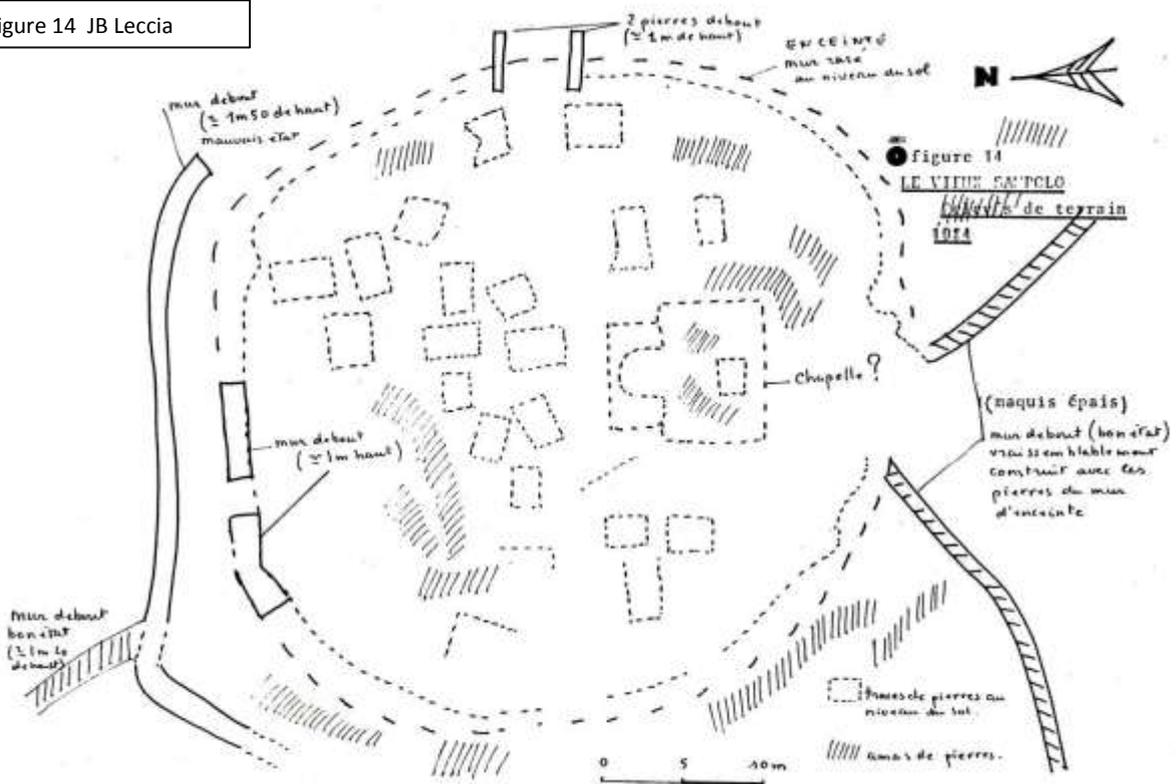
4.1 UNE SOCIÉTÉ PAUVRE A DOMINANTE PASTORALE

La grande remontée du XV^{ème} et du XVI^{ème} siècle avait regroupé dans l'intérieur la totalité des habitants de la plaine qui s'établirent autour des noyaux d'habitat constitués à partir du IX^{ème} et du X^{ème} siècle autour des églises pievanes et des chapelles paroissiales. Le TALAVO comptait au recensement de 1771, 3546 habitants répartis en neuf communautés : GIOVICACCI (devenu GIOVICACCE) 62 habitants; CORRA (devenu CORRANO) 163 ; SAN PAULO (devenu SAMPOLO) 174; GUITERA 180; TASSO 233; ZEVACO 339; PALNECCA-CIAMANNACCE 825; ZICAVO 1000.

L'habitat est constitué en dix villages groupés. Il n'y a ni écart, ni habitat dispersé. Comme nous l'avons signalé, on ne trouve aucune construction antérieure au XV^{ème} siècle ; la plus vieille maison se trouve à ZICAVO, siège de la PIEVE de TALAVO : elle date de 1530. On pourrait en déduire que aucun de ces villages n'est antérieur au XVI^{ème} siècle, comme l'affirment certains. Il est possible cependant que les villages contemporains de « la grande remontée » ne se soient pas établis à l'endroit exact des endroits faiblement peuplés depuis la première remontée des IX^{ème} et X^{ème} siècle.

A SAMPOLO, par exemple, les habitants conservent aujourd'hui le souvenir d'un « vieux village », à quelques 500 mètres du village actuel, en contrebas. Nous nous y sommes rendus à l'été 1984 : on y trouve effectivement les traces d'une ancienne chapelle et des amas de pierres, ainsi que les reliquats d'une ancienne muraille d'enceinte. (figure 14 ci-dessous).

Figure 14 JB Leccia



Des investigations plus poussées seraient nécessaires pour dater ces ruines mais nous penchons pour un ancien « castellu », remontant aux environs du X^{ème} siècle, peut être établi sur les ruines d'un habitat plus ancien. D'autres récits nous confirment dans l'idée que des lieux d'habitat permanents auraient pu exister dans la haute vallée depuis des siècles, voire depuis des millénaires. (Une campagne de fouilles va commencer à ZEVACO sur un site vraisemblablement préhistorique et nous avons repéré des traces d'un habitat néolithique sur la commune de PALNECCA).

La fixation de l'habitat permanent en altitude déplaça le centre de gravité de la population entre 350 et 900 mètres pour l'ensemble de la vallée et, en ce qui concerne le TALAVO, entre 580 et 900 mètres mais la grande remontée et la désertification de la plaine ne signifient pas que les terres littorales n'aient plus été exploitées.

Le littoral avait besoin de la montagne, la montagne eut besoin du littoral pour sa survie.

La complémentarité demeure, le phénomène de transhumance s'inverse.

Les remarques et les observations du Plan Terrier, pour aussi lapidaires qu'elles soient, n'en donnent pas moins un aperçu assez complet de la société du haut TARAVO à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Le pays est peu peuplé et, d'une communauté à l'autre on estime que la population pourrait « doubler » ou « tripler ». Sauf pour COZZANO, elle semble d'ailleurs avoir été « bien plus considérable avant que les guerres ne dévastent le pays ».

Les habitants sont très pauvres, et extrêmement « sobres », « ils consomment bien peu pour leur subsistance » et vivent « étroitement du peu d'orge et de seigle qu'ils sèment », parfois de « quelques châtaigniers » et de rares pieds de vigne.

A cela, toujours d'après le Plan Terrier, il faut trouver deux raisons: la terre d'abord, ingrate, « pierreuse et médiocre sur tout le territoire » et susceptible partout « d'être entraînée dans la partie basse par la pente du terrain ou la rapidité des eaux », le « peu d'intelligence et le peu d'instruction pour tout ce qui tient au gouvernement rural », ensuite et il en résulte « qu'il reste beaucoup à faire pour mettre en valeur ce qui est susceptible de l'être ... (et) on est bien loin d'employer la meilleure manière de travailler la terre et d'en tirer le meilleur parti possible ».

L'agriculture est donc « languissante » et les animaux domestiques, « médiocres et abâtardis, prospèrent passablement ».

Les gens, « presque tous pasteurs » s'occupent du soin des troupeaux et de la culture d'une faible portion de leurs terres. « Beaucoup n'habitent le village que pendant l'été ... (et) ils passent une grande partie de leur année à la plaine pour les troupeaux et les moissons où ils ont construit quelques maisons qui leur servent d'abris pendant l'hiver ».

L'industrie est intimement développée avec quelques « fabriques de drap corse » à ZICAVO, ZEVACO et CORRANO et dix sept moulins qui tournent toute l'année.

Nous n'avons pu disposer d'autres renseignements sur ces « fabriques de drap corse » ni sur les moulins. D'après ce que nous savons du XIX^{ème} siècle, les moulins étaient tous des moulins à eau (il en demeure encore un aujourd'hui à GIOVICACCE ; voir ci dessous page 61) utilisés pour moudre le grain et la châtaigne. Quant aux « fabriques de draps corses », il ne pourrait s'agir que de cette toile de chanvre, très revêche, que l'on fabriquait familialement dans les foyers avec des métiers à tisser, sans autre apport technique, jusqu'aux premières années du XX^{ème} siècle.

Le commerce est inexistant : les villages sont « trop éloignés de la mer », les

communications « trop mauvaises » et quoiqu'il en soit, « le génie des habitants n'est naturellement pas porté vers le commerce », sauf peut être à ZICAVO où « il s'y trouve cependant quelques quincaillers qui parcourent l'île ».

Qui étaient ces quincaillers ? Fabriquaient-ils eux-mêmes des objets en fer ou en laissaient-ils le soin aux forgerons ? Et dans ce cas, d'où venait le fer ? Nous n'avons pu recueillir aucune donnée sur ce sujet mais nous pensons qu'il s'agissait de simples revendeurs qui s'approvisionnaient dans les boutiques d'AJACCIO ou chez des importateurs de PORTO-POLLO pour parcourir ensuite la vallée et peut être un espace plus vaste à dos de mulet. Leur clientèle n'était pas nombreuse et il ne pouvait s'agir que d'habitants disposant de quelque monnaie, notables terriens ou paysans disposant de surplus commercialisables au marché d'AJACCIO. Le reste de la population, l'immense majorité des bergers, des cultivateurs et des laboureurs, fabriquait dans le cadre familial les ustensiles usuels en bois de châtaignier.

Les seuls bienfaits sont en définitive prodigués par la nature : « l'air est bon dans tout le territoire et des plus vifs en hauteur dans la montagne et de la meilleure température au village » sauf en bordure du fleuve où il est « médiocre et même mauvais en été ».

« L'eau est abondante partout : on ne compte pas moins de soixante huit fontaines ». Chaque village en possède au moins deux et on en trouve partout, d'après les cartes du Plan Terrier, disséminées dans la forêt et le maquis, qui donnent « de la bonne eau en permanence » ainsi que de multiples ruisseaux dont beaucoup ne sont jamais à sec.

Il y a de nombreux sites de carrière de « pierre bonne à bâtir ».

Le Plan Terrier souligne tout le parti qu'on pourrait tirer des plaines littorales « en asséchant les marais et en employant de bonnes méthodes pour cultiver ». Les parties basses sont composées « d'un limon propice à la culture, notamment vers l'embouchure du TARAVO ». Les coteaux sont « d'assez bonne qualité » et il y a quatorze fontaines et deux ruisseaux qui font tourner quatre moulins en hiver. Le TARAVO « est toujours en abondance ». L'air est « médiocre » et même « mauvais en bord de mer et de rivière, surtout l'été » mais « bon dans le haut exposé au nord ».

Nous avons déjà dit qu'il ne fallait pas toujours prendre à la lettre les opinions des enquêteurs du Plan Terrier dont une des missions était justement d'améliorer les rendements agricoles et pastoraux de la Corse et le souci de développer les techniques de mise en valeur.

Retenons l'essentiel, l'image d'une société à forte dominante pastorale, au mode de vie transhumant, assurant sa fragile subsistance grâce à l'appoint des châtaigniers, de céréales et de quelques arpents de vigne.

4.2 PRATIQUES COMMUNAUTAIRES ET USURPATIONS PRIVEES

L'étude de l'occupation du sol dans les différentes communautés traduit et conforte l'image de la société du TALAVO que nous fournit le Plan Terrier : 57% de la surface utilisée est faite de pâturage, 40,5% de bois et châtaigniers, 2% seulement de céréales et 0,5% de vigne.

Cela met en relief l'importance des terres littorales qui fournissent 2525 arpents (999

hectares) de pâturage d'été et la quasi totalité des céréales, 2919 arpents (1384 hectares) contre 100 arpents (44 hectares) à l'intérieur.

La majeure partie des habitants « presque tous pasteurs » exerce donc une activité d'élevage et d'agriculture dans les différents espaces possédés par la communauté à la PIAGHIA, au PAESE et à la MUNTAGNA. Ce mode de vie agro-sylvo-pastoral ne peut se concevoir sans la nécessaire polyvalence de l'homme qui devait exercer sa compétence dans des domaines très différents et cette polyvalence ne pouvait elle-même se concevoir que dans le cadre familial élargi où chacun exerçait une activité plus spécialisée.

L'utilisation du sol entraîne des modes d'occupation différents.

Nous constatons que dans les communautés, l'espace communautaire est exclusivement réservé aux bois et aux pâturages, alors que l'espace privé voit se développer la totalité des châtaigniers (à l'exception d'une infinitésimale partie mais il faut préciser que les châtaigniers plantés sur des terrains communautaires sont propriété privée des habitants), des céréales, de la vigne ainsi que d'une part non négligeable des pâturages.

Par contre le littoral, pourtant majoritairement céréalier est entièrement communautaire.

Ces constatations sont à rapprocher des circonstances historiques de la grande remontée des XV^{ème} et XVI^{ème} siècle. L'abandon de la PIAGHIA et l'insécurité qui y régnait rendaient son exploitation aléatoire et la fixation des habitants au village a poussé les communautés à s'assurer à portée de mains l'appoint indispensable aux produits de l'élevage (lait et fromages) sous la forme de châtaignes et de céréales. L'utilisation du territoire se fit, comme à la PIAGHIA sur le mode communautaire. Le premier souci des communautés fut de mettre l'arbre et les plantes à l'abri des animaux habitués depuis des millénaires à l'errance et au libre parcours.

Ainsi apparut « a presa », zone collectivement définie, « prise sur le territoire pour une mise en culture suivant un cycle localement possible », selon la définition qu'en donne F. POMPONI. La presa a donc une double signification, spatiale (portion de territoire mis en culture tous les ans), et institutionnelle (elle implique l'obligation de ne cultiver que cette portion).

CIO BATTISTA BALIANO écrit, au début du XVII^{ème} siècle :

« ... les propriétaires de vaches ne peuvent obtenir d'elles ni bon lait ni bons veaux parce que les vaches sont dans la nature, presque sauvages ; elles ne se laissent pas traire avant d'avoir un veau, ni après qu'on ait abattu celui-ci. D'ailleurs les veaux sont bien faibles Le pire c'est que les travailleurs ont déjà perdu une bonne partie de la journée avant d'avoir récupéré leurs bœufs partis on ne sait où. Et je ne parle pas des dégâts causés par ces bêtes vagabondes dans les terres semées aussi bien qu'aux arbres, greffés ou non. Ces dégâts sont tels que beaucoup préfèrent ne pas semer que de voir le fruit de leur labeur mangé par les bêtes des autres ».

Pour cette raison, la presa est souvent entourée de murs (on peut en voir encore aujourd'hui, toujours debout malgré le peu d'entretien, admirablement appareillés), et même gardée contre l'appétit des bêtes. Une fois la moisson faite, la presa est ouverte aux pacages.

Dans cette optique, et pour mieux protéger arbres et jardins, les communautés ont rapidement déterminé une zone davantage protégée, que nous nommerons, à l'instar de différents auteurs « circolo », bien que ce mot soit inconnu dans le haut TARAVO de nos

jours. (A-t-il disparu?). C'est la zone plantée d'arbres fruitiers, notamment en châtaigniers et qui comprend aussi les jardins. (On parle de « u chiosu » pour les jardins et de « i castagni » pour les châtaigniers). Cette zone est systématiquement clôturée. L'ensemble de la presa et du chiosu était réparti entre les familles suivant leurs besoins. Le reste était le vaste domaine des bêtes, « u pasculu ».

A partir de cette pratique communautaire s'établit progressivement l'usurpation du sol. Les familles prenaient l'habitude d'exercer régulièrement leurs droits sur les parties de la presa et du circulu qui leur étaient attribuées. L'instinct de propriété était d'autant plus fort lorsqu'il s'agissait du châtaignier que l'on plante et que l'on greffe, dont on surveille la croissance et dont on attend avec impatience les premiers fruits. Le châtaignier est l'arbre de la survie et de la vie, plus important que le pain : il est le pain et la monnaie d'échange, il nourrit l'homme et la bête, il fournit le bois de charpente, le meuble, la clôture, le manche d'outil, le chauffage. Il est toute une civilisation.

Cette présence du châtaignier est d'autant plus forte que GENES encourage sa plantation en montagne parce qu'elle a besoin du blé de la piaghia pour ses propres besoins, (une piaghia qu'elle protège de ses tours), et de viande de porc... et le porc est friand de châtaignes.

L'extension de la propriété privée en montagne est donc étroitement liée à la culture du châtaignier. C'est ainsi que le circulu et la presa se privatisèrent complètement au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle et que s'affirmèrent les droits de propriété.

Cette appropriation opère un véritable grignotage des biens communaux.

En dehors de la presa et du circulu, les communautés exploitaient suivant les besoins le pasculu qui pouvait être défriché, cultivé et enclos par les familles à condition de détruire les clôtures après usage.

Les « Statuti civili e criminali dell isola di Corsica » publiés par GENES en 1571, reprenant les grandes lignes de l'accord de 1358 après la révolte contre les seigneurs spécifiaient :

« Il est consenti et permis que tous les champs, bois, pâturages et herbages de l'Ile de Corse, aussi bien en plaine qu'en montagne, qui ne sont pas délimités par des bornes et qui sont tenus par la coutume comme communs et où personne ne peut produire de titre à la propriété ou la jouissance, ni par documents ni par témoins dignes de foi et anciens soient considérés comme communs à tous les sujets immédiats de la Sérénissime Seigneurie et autre habitants de l'Ile de Corse demeurant dans la terre des communes ».

Ceci signifie que les terres non revendiquées par les communautés (a presa et u circulu) étaient biens communs à tous les habitants, non pas des communautés mais de tous les habitants quels qu'ils soient, à tout le moins à ceux de la Piève entière.

Le premier grignotage fut le fait des communautés qui affermissaient leurs droits de jouissance à l'intérieur de la Piève, le second, à l'intérieur des communautés fut le fait des familles qui usurpèrent les biens communs dont ils étaient temporairement attributaires. Cette usurpation varia suivant les lieux : pratiquement totale dans l'ORNANO et très importante dans l'ISTRIA, elle fut moins forte dans le TALAVO avec des différences importantes puisque la communauté de GIOVICACCE au temps du Terrier est entièrement privatisée, alors que TASSO ne l'est qu'à 28%. Il est vrai que GIOVICACCE est une communauté minuscule, de 392 arpents (175 hectares) et que la presa et le circulu parvinrent rapidement, pour les besoins de la population, à occuper tout le territoire.

Le degré de privatisation du TALAVO est le plus faible de la vallée du TARAVO. Nous avons vu qu'on retrouvait le même schéma pour les biens des communautés sur la piaghia. (Ne tenons pas compte de l'ISTRIA pour qui la piaghia n'est pas significative). Cela peut s'expliquer par les conditions du processus de la grande remontée.

Au départ, une seule communauté vivait en pratiquant l'ensemble de l'espace de la vallée selon un mode de vie agro-sylvo-pastoral à base de transhumance. Suivant l'importance accordée à l'élevage, certaines tendances avaient déjà du se manifester et il est probable que les terres de l'intérieur étaient mises en valeur à l'occasion des remontées saisonnières. Les communautés qui pratiquaient les vastes pâturages de haute altitude du COSCIONE et (peut être) du plateau d'EZE, étaient nettement plus pastorales avec un point de rassemblement en altitude moins propice à l'agriculture. Cette forte tendance au pastoralisme peut expliquer le maintien de l'esprit communautaire plus fort là qu'ailleurs, le pourcentage bien plus élevé de biens communs aussi bien à l'intérieur qu'à la plaine et la plus forte dépendance du TALAVO vis à vis de la piaghia, surtout sur le plan des céréales. Cette recherche des terres céréalières, liée à la recherche des pâturages d'hiver, explique les modalités du grand retour sur la piaghia : les habitants du TALAVO ont été les premiers à MONTECCHI et ALBITRECCIA) et l'exploitation temporaire des terres communes de ZEVACO et du domaine de COTI. Ensuite vinrent les habitants de l'ORNANO et, parmi eux, ceux des communautés plus pastorales et plus communautaires d'altitude : GROSSETO, FRASSETTO, QUASQUARA, CAMPO, SAINTE MARIE, les seules de l'ORNANO à n'être pas privatisées complètement à l'intérieur.

Quant aux habitants de l'ISTRIA, ils avaient trouvé à l'intérieur les conditions de l'autosuffisance et de ce fait ils ne récupérèrent que fort peu de territoire sur la piaghia (à peine 92 arpents soit 41 hectares) et on ne fait état d'aucun conflit à ce propos dans lequel ils auraient pu être mêlés.

Il est tout à fait probant de noter que l'installation de communautés hors de la PLAINE DU TARAVO ait été faite entièrement par le biais de la privatisation.

Les modes d'exploitation du sol à l'intérieur poussaient à la propriété privée et à l'individualisme et bon nombre de « pasteurs » étaient propriétaires de parcelles à l'intérieur des prese et des circuli. Lors de la recherche de nouveaux territoires littoraux sans maîtres, c'est tout naturellement que la propriété privée s'instaura comme seule règle entre les familles.

La PLAINE DU TARAVO, elle, avait continué à être exploitée communautairement et il est probable que l'utilisation du sol n'ait connu aucune interruption durable. Lors du grand retour, les usages continuèrent, non sans mal d'ailleurs, l'exploitation communautaire étant de plus en plus mal supportée par les habitants. ZIGLIARA fit la première brèche en distribuant la totalité de « sa » piaghia entre les familles, puis les communautés affirmèrent leurs droits en attendant la privatisation totale de 1829.

4.3 L'HOMME PROGRESSIVEMENT FAÇONNE L'ESPACE

C'est au XVIII^{ème} siècle que l'espace s'organise suivant des pratiques qui se perpétueront jusqu'à nos jours et que le paysage de la campagne corse revêt l'aspect que nous lui

connaissons.

La pratique de la presa et du circulu et l'appropriation progressive des biens communaux, voient s'édifier partout des murs de clôture en pierre sèche, en bois ou en branchages qui délimitent petit à petit les biens des familles et détermineront ces espaces enclos qu'on nomme partout les « chiosi » : jardins, arbres fruitiers, céréales, vignes y prospèrent à l'abri des animaux et des empiètements des habitants. Le chiosu finit aussi par désigner un espace pâturable enclos du paese.

La pratique du sol à l'intérieur du paese est celle de l'assolement alternatif : dans l'ensemble de la vallée du TARAVO le cas le plus fréquent est la culture continue sur deux ou trois ans suivie d'un repos de trois à dix ans ; les espaces en friches sont alors utilisés par les troupeaux : on trouve à ZICAVO par exemple des endroits appelés « nuvale » qui signifie « champ mis au repos ».

En l'absence de fumure que ne permet pas l'errance du bétail, en l'absence de main-d'œuvre abondante, sans moyens matériels, le seul moyen d'accroître le domaine utile est l'ancestral maniement de la hache et du feu hérité de la préhistoire et on sait qu'un sol brûlé est bon pendant deux ou trois ans. Les plantes utiles et le châtaignier s'étendent alors aux dépens de la forêt. Dans les champs laissés au repos, abandonnés à la dent d'un bétail extensif, la reforestation est bloquée au niveau du taillis et de l'arbuste cependant que le porc non ferré laboure le sol, déchausse la plante et favorise l'érosion. Le maquis apparaît, à base de cistes, de plantes épineuses, de bruyères de fougères, de genêts, refusées par le bétail et facilitées par l'acidité du sol.

Ainsi se façonne le paysage de la vallée : autour de villages groupés, un espace clôturé ou alternent cultures, friches, maquis et châtaigniers, s'étend progressivement alors que la forêt de pins, de hêtres, de sapins et des aulnes des bords de ruisseaux, est repoussée vers les endroits les plus éloignés et les moins accessibles. Plus haut, les vastes pâturages d'été.

Ce schéma se retrouve parfaitement dans la carte d'occupation du sol du TALAVO que nous avons dressée à partir de l'étude systématique des sections du Terrier. (*Figure 15 page suivante*).

Un vaste espace central, partant du fleuve jusqu'à une altitude de 900 à 1000 mètres comporte tous les villages et leur terroir cultivé en céréales, vignes et châtaigniers. Les défrichements ont supprimé partout la forêt de hêtres et de pins dont il ne reste que quelques lambeaux ; le reste est réparti à parts égales entre les pâturages et « l'inculte cultivable », c'est à dire les friches et le maquis.

La totalité de cet espace est privatisé par les familles: il s'agit des prese, des circuli et des chiosi ainsi que de certains pâturages communaux privatisés par les familles.

Seuls subsistent deux sections communales à ZICAVO, autant de reliques communautaires.

Au dessus de 900 ou de mille mètres, c'est le domaine de la forêt et des pâturages.

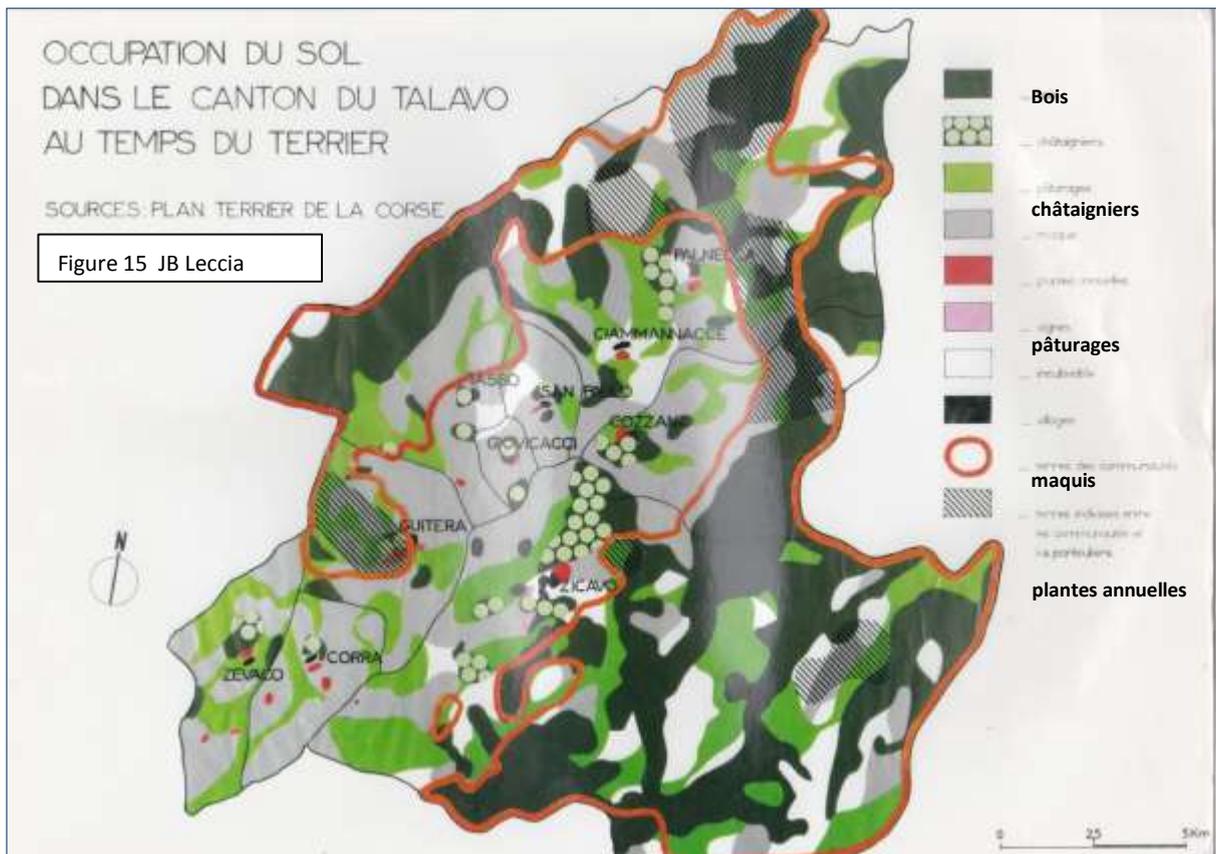
Le maquis est presque inexistant et la totalité de l'espace est communautaire : ce sont les terres piévanes accaparées par les communautés.

L'étude plus fine du statut foncier permet de distinguer quelques espaces, maquis et pâturages, qui appartiennent « en indivision à la commune et aux citoyens » ; il s'agit d'un espace en cours de privatisation, où les familles grignotent les biens communaux : leur position est très intéressante à étudier et significative du processus ; à GUITERA, à ZICAVO et à COZZANO, ils se trouvent en limite des espaces privés et communautaires

et sont significatifs de la poussée des propriétaires et du refoulement des biens communaux vers les endroits d'altitude élevée. A ZICAVO par contre un espace indivis se trouve enclavé dans l'espace communautaire, mais il s'agit d'une dépression, ce qui ne fait que confirmer l'accaparement systématique des bonnes terres, favorable à la mise en valeur, par les familles.

La position des châtaigniers à proximité de l'habitat souligne encore la place que tenait cet arbre dans la vie quotidienne.

Les céréales également sont proches des lieux d'habitat. Il faut y voir le souci de l'homme de regrouper dans un espace aussi restreint que possible l'arbre, et la céréale pour mieux les surveiller, pour limiter les déplacements quotidiens et pour ne pas gêner la divagation du bétail.

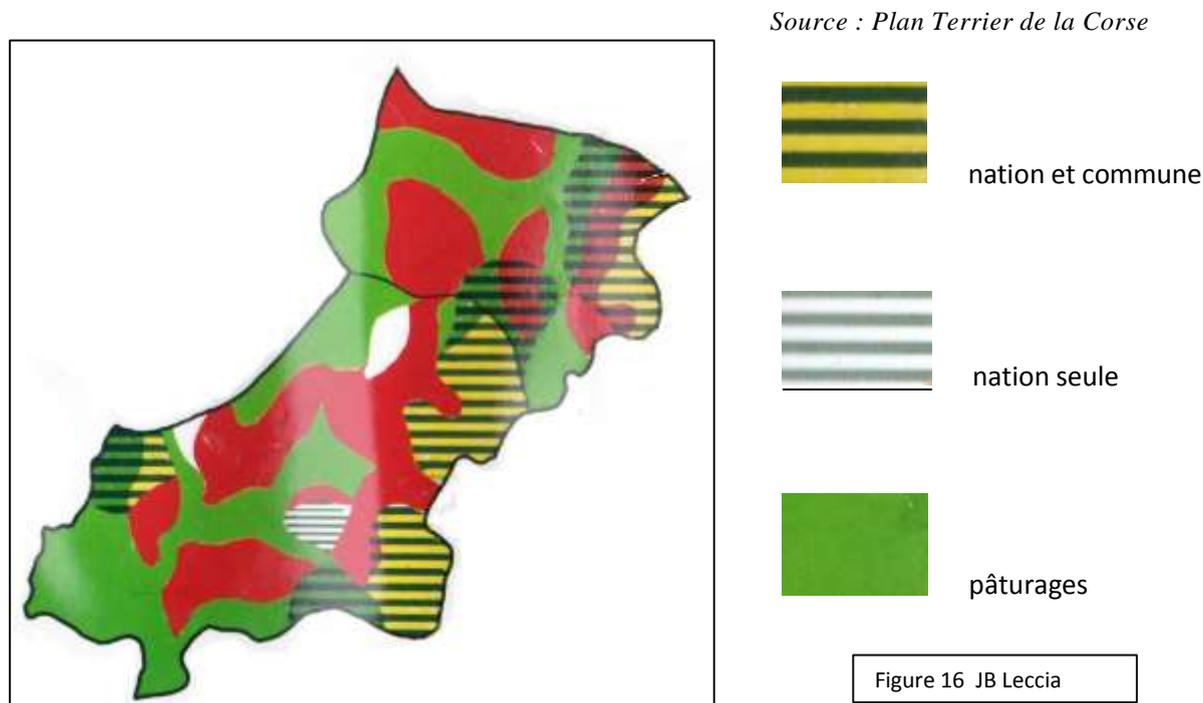


Ainsi apparait clairement la différenciation au XVIIIème siècle entre le PAESE, lieu de l'habitat permanent, de la vie quotidienne et domaine des familles et la MUNTAGNA, espace collectif des bois et de l'élevage. La PIAGHIA reste l'espace d'appoint collectif pour la subsistance des communautés, vide d'habitat permanent. (Figure 16 page suivante).

Dans ce contexte le village est bien ce « lieu affectif, juridique, économique et politique de fixation », comme l'écrit SIMI, qui se développe au fur et à mesure de la mise en

valeur des terres et de la poussée démographique.

OCCUPATION DU SOL SUR LA PIAGHIA AU TEMPS DU TERRIER



44. LE VILLAGE PIVOT : DOMINATION DE L'HABITAT DES TRANSHUMANTS

La lente prise de possession du terroir par les familles par le système de la presa et du circulu, la nécessaire polyvalence de l'homme pour sa survie dans le cadre d'une pratique agro-sylvo-pastorale de l'espace, entraîne le morcellement de l'espace entre les familles. Le Plan Terrier et le recensement de 1770 ne permettent pas de localiser l'emprise de chaque famille sur l'espace.

On connaît assez mal la composition des sociétés rurales corses avant le XIX^{ème} siècle. L'Histoire et les chroniques nous renseignent surtout sur le rôle de quelques familles importantes, et ainsi font également les registres notariaux et les documents d'archives. Mais les différentes considérations que nous venons de développer et les études sur les communautés corses traditionnelles nous livrent une société au double comportement:

- un comportement individualiste de petits propriétaires se partageant un territoire patiemment gagné et morcelé.
- un comportement communautaire à travers l'usage commun de la piaghia et de la muntagna.

Il n'est pas possible cependant de connaître le rôle de chaque famille dans les trois composantes de l'espace. Le Plan Terrier nous parle d'habitants « presque tous pasteurs ».

Il mentionne, pour les communautés de TASSO et de ZICAVO que « la majorité des habitants passent l'hiver sur la côte ».

Nous pouvons en conclure qu'il existait des familles tout à fait sédentarisées : elles étaient les moins nombreuses et tiraient leurs revenus du terroir du village, ce qui ne signifie pas forcément qu'elles n'avaient aucun intérêt sur la piaghia : des propriétaires terriens pouvaient posséder d'importants troupeaux pour lesquels ils s'attachaient les services de bergers transhumants.

La plupart des habitants pratiquaient l'alternance saisonnière, ce qui permet de penser que l'essentiel de la subsistance résidait dans l'élevage et la pratique des terres communes mais ne signifie pas forcément l'absence de propriété au village.

Nous avons eu en mains quelques testaments de familles de COZZANO, de ZEVACO, de ZICAVO ; on donnait à chacun un peu de tout : châtaigniers, vigne parfois, terres arables, pâturages, maquis, bois et jardins. Il n'est jamais fait mention de la piaghia.

Cependant on peut en conclure que les propriétés du paese étaient la plupart du temps insuffisantes et entraînaient l'usage des biens communs de la piaghia et de la muntagna, conformément aux « statuti dell Isola di Corsica » (*voir ci-dessus page 51*).

Nous pensons que, pour aller plus avant dans l'analyse des structures sociales, il serait intéressant d'étudier le domaine bâti.

En effet, notre connaissance des lieux et des gens du canton nous permet d'avancer que les familles dont on dit encore aujourd'hui de leurs membres qu'avant « ils étaient tous bergers » habitent des maisons d'un même type et il en est de même des familles de petits paysans ou de gros propriétaires, même si l'habitat a subi des transformations parfois importantes.

Notre démarche sera donc la suivante : examen du bâti contemporain, détermination du XVIIIème siècle encore existant, typologie de ce bâti et appréciation de la structure sociale à partir des différents types d'habitat et du nombre de maisons de chaque type.

Le Plan Terrier n'est pas suffisant pour une telle étude : il nous fournit le nombre de maisons mais les relevés d'habitat sont fort approximatifs. L'examen minutieux des maisons actuelles des villages permet de distinguer celles qui ont traversé les temps depuis le XVIIIème siècle.

A partir des dates gravées dans la pierre de certains bâtiments, il est permis de distinguer trois époques : avant le XIXème siècle, le XIXème siècle, et le XXème, selon l'appareillage des pierres, les linteaux, les ouvertures, quelques détails d'architecture, et confronter pour une vérification les emplacements actuels, les cartes du Plan Terrier, les cadastres du XIXème et du XXème siècle.

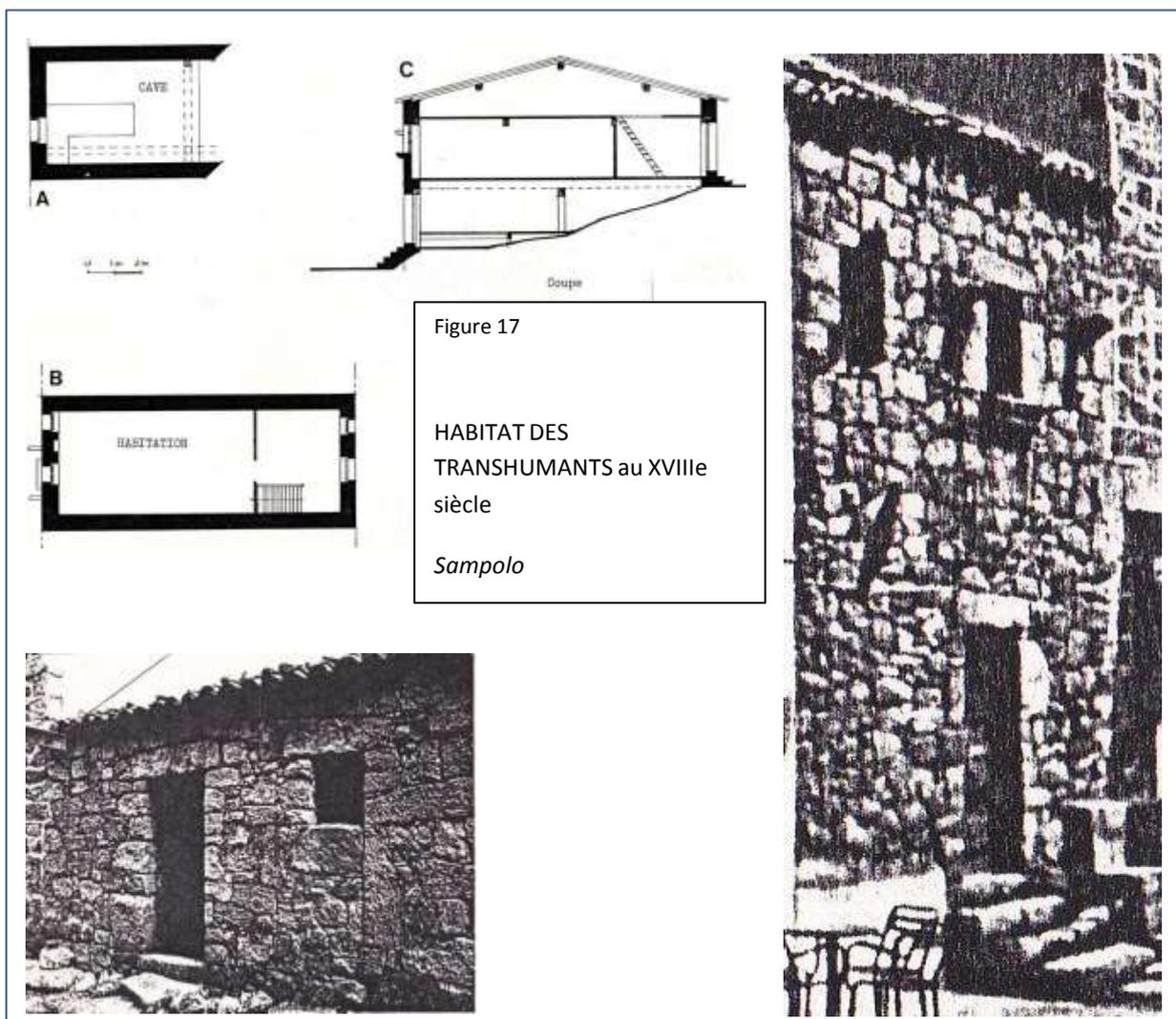
Beaucoup de maisons ont été modifiées mais, en ne tenant compte que de celles qui n'ont subi que peu de transformations, on peut établir une typologie de l'habitat au XVIIIème siècle dans les villages du TALAVO.

Trois types de maisons apparaissent dans les dix villages :

- le type le plus répandu est représenté par des maisons implantées sur des pentes, la plupart du temps en bandes de cinq ou six maisons mitoyennes. La façade principale, généralement orientée au sud, est à deux niveaux; on accède directement au premier niveau par l'arrière. Ces maisons sont petites, et la surface au sol ne dépasse guère les 20 m². L'appareillage des pierres de granit est grossier et souvent malhabile et irrégulier.

Des pierres, généralement mieux taillées servent de linteaux aux portes et aux fenêtres. Les pierres d'angles sont souvent de gros blocs taillés sur deux faces. Le rez-de-chaussée, généralement obscur (la fenêtre qu'on y voit quelquefois maintenant a été percée à une date récente) est en terre battue. Jusqu'à une date très récente, il servait d'abri pour les chèvres et de poulailler; actuellement il est transformé soit en lieu d'habitation (cuisine, salle commune), soit en dépôt ; certains de ces rez-de-chaussée ont du servir également de cave (on y trouve encore des tonneaux ou des fouloirs en mauvais état), d'entrepôt pour les instruments de labours (il reste parfois des socs de charrue et des jougs), ou d'écurie pour les ânes, les chevaux et les mulets (plusieurs possèdent encore des mangeoires à foin accrochées à deux mètres du sol).

L'étage est composé de deux pièces, possédant chacune une fenêtre; l'une servait de chambre, l'autre de salle commune. De la chambre, on accède par une échelle de bois très pentue à la sous-pente (voir figures 17-18-19 ci-dessous et pages suivantes).



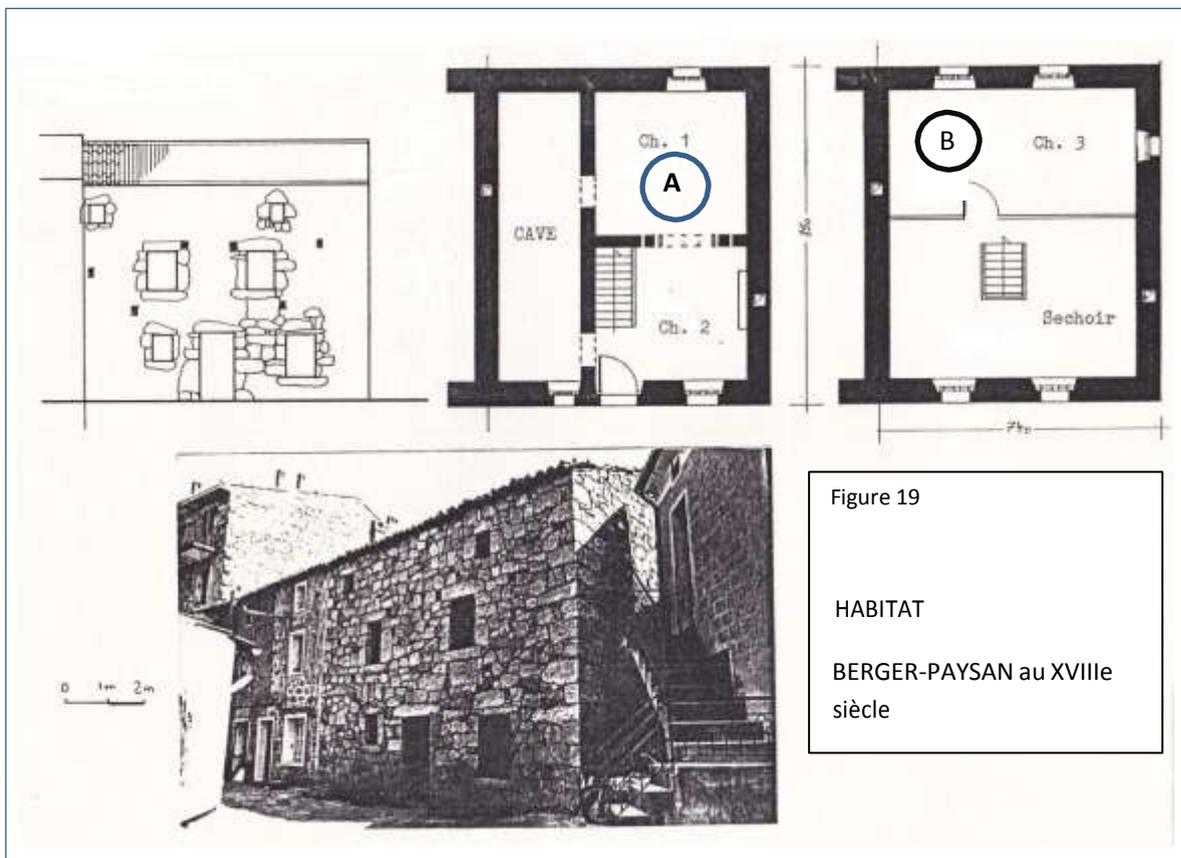
Ces maisons étaient peu propices à la vie permanente d'une famille nombreuse : il s'agissait de maisons relais entre piaghia et muntagna. Leurs propriétaires les utilisaient comme halte provisoire au mois de juin et au mois d'octobre. Ils y passaient deux ou

trois jours avant de poursuivre leur périple vers les estives ou les pâturages d'hiver où se trouvaient les bergeries. Un ou deux membres de la famille, les plus âgés ou les malades, pouvaient quelquefois y résider en permanence. Il s'agit donc de l'habitat type du berger transhumant, ayant fort peu de prise sur le paese, vivant exclusivement de l'exploitation de la piaghia et du produit des troupeaux.



Figure 18 Restauration d'habitat transhumant du XVIIIe siècle (*Cozzano*)

Dans ce même type d'habitat on peut placer des maisons plus élaborées. La surface au sol est la même, l'implantation se situe également sur une pente, et l'aspect général du bâti est similaire. Cependant le rez-de-chaussée comporte, à côté d'une petite pièce polyvalente (local pour les chèvres, poulailler, cave, entrepôt), une ou deux pièces dont l'une servait généralement de pièce commune et l'autre de chambre. D'une de ces pièces, on accède par une échelle à l'étage. Utilisées comme les précédentes comme relais entre piaghia et muntagna, ces maisons convenaient à l'installation plus longue de plusieurs membres d'une famille, justifiée par la possession de petites propriétés au village, notamment de châtaigniers; il s'agissait alors de bergers-paysans. (*Figure 20 page 60*).



Nous avons pu vérifier par témoignage, que toutes les maisons de ce type étaient toujours utilisées les unes par des bergers, les autres par des bergers-paysans jusque dans les premières décades du XXème siècle, quelquefois jusqu'après la deuxième guerre mondiale. L'ensemble représente environ 70% du domaine bâti du XVIIIème siècle.

- le deuxième type de maisons représente environ 30% du domaine bâti du XVIIIème siècle

Il s'agit de maisons nettement plus importantes, pouvant atteindre deux ou trois niveaux, dont la surface au sol n'est jamais inférieure à 70 m². Les volumes restent sobres, mais l'appareillage des pierres est plus élaboré, les ouvertures plus nombreuses, larges et régulières. Au rez-de-chaussée, on trouve généralement une grande pièce, « a sala », d'une surface d'environ 30 m², pièce commune avec une cheminée, lieu de toutes les activités diurnes, dans laquelle donnent deux petites chambres. Le sol est en parquet de châtaignier. On accède à l'étage supérieur par une échelle ; celui-ci comporte de deux à quatre chambres suivant la taille de la maison. On progresse de la même façon au deuxième étage qui présente la même répartition, et de là à la sous-pente. (Figure 21 page 61). Plus rarement, dans certaines maisons, l'accès au rez-de-chaussée s'effectue par un hall d'entrée qui distribue deux pièces, généralement des chambres et d'où part un escalier en bois pour l'accès aux étages supérieurs. La « sala » se trouve alors au premier étage. Il n'y a pas, dans la majorité des cas d'installation prévue pour le séchage des châtaignes. (Figure 20 page suivante).

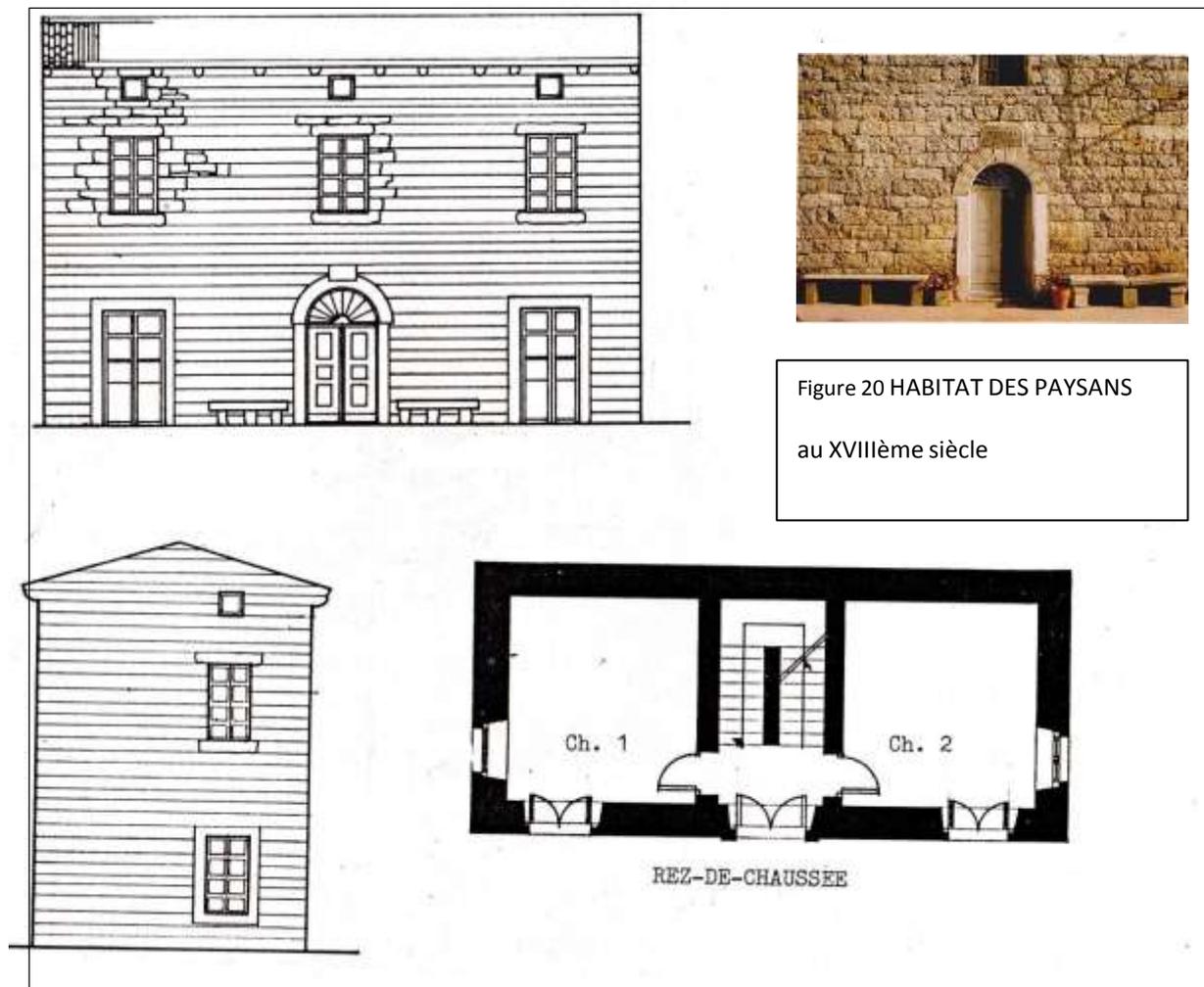


Figure 20 HABITAT DES PAYSANS
au XVIIIème siècle

Les maisons de ce type étaient propices à une vie permanente d'une famille élargie. Leurs propriétaires étaient donc très impliqués dans l'utilisation du paese. Ils possédaient terres arables et châtaigneraie dans laquelle ils avaient bâti des séchoirs à châtaignes. Il s'agissait avant tout de paysans sédentaires ce qui n'exclut pas pour autant une pratique de l'alternance saisonnière pour quelques membres de la famille, liée à l'exploitation de la piaghia et à l'élevage.

La qualité du bâti, différente suivant les cas, le soin plus ou moins grand apporté à la porte d'entrée, est un signe de plus grande aisance que dans le premier type de maisons, accentué, dans certains cas par la non mitoyenneté.

- On retrouve le troisième type de maisons dans tous les villages en un ou deux exemplaires.

La maison est d'importance; il n'y a jamais moins de deux niveaux et les combles sont hauts. L'appareillage des pierres est souvent très soigné et quelques détails d'architecture montrent une certaine recherche esthétique (linteaux, œil de bœuf). Les façades

présentent de nombreuses ouvertures larges et régulières. Il y a quelquefois plusieurs entrées au rez-de-chaussée et la porte principale est souvent surmontée du nom du propriétaire avec la date de construction. L'intérieur est semblable à celui des maisons du deuxième type le plus élaboré, avec notamment, presque systématiquement, une cage d'escalier. Au premier étage on trouve souvent un balcon au niveau de la salle commune. C'est la maison d'une famille importante, aisée, qui tire sa subsistance des propriétés du paese. En général, personne ne pratique l'alternance saisonnière si ce n'est pour inspecter les troupeaux pendant l'hiver sur la piaghia, sur des terres appartenant à la famille. On trouve, dans cette catégorie aussi, différentes échelles marquant la hiérarchie de l'aisance. A cet égard, la maison la plus importante est la maison ABBATUCCI, à ZICAVO, la seule famille dont le rôle a dépassé l'Histoire de la Piève et de la Corse. (*Figures 21 et 22 ci-dessous*).

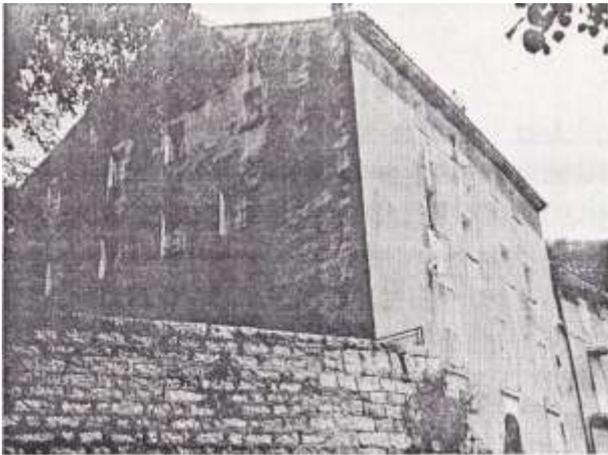


figure 21 Maison Abbatucci (Zicavo)



figure 22 maison Leccia (Sampolo)

En plus de ces trois types de maisons, on trouve des fours et des moulins. Éléments essentiels de la vie des communautés, ils étaient tous privés. Le four est possédé en indivision par tous les membres d'une famille, regroupés en général dans un quartier. Les fours n'étaient jamais mentionnés dans un testament et aujourd'hui encore, appartiennent à des groupes familiaux très élargis, unis par des liens de parenté très lâches.

La possession d'un droit de jouissance sur un four reste un bon indicateur de liens de parenté entre les familles.

Les moulins, au contraire, avaient tous un propriétaire connu et identifié. Nous avons vu que dans le TALAVO - et c'est le cas de tout « l'au-delà » au XVIIIème siècle – il s'agissait de moulins à eau. Ils sont assez mal connus car les enquêtes du XIXème siècle et les études qui ont été menées à ce sujet ne concernent que le « deçà des monts ».

Il ne reste, en état, des dix sept moulins du XVIIIème siècle et des moulins qui seront construits au XIXème siècle que le seul moulin de GIOVICACCE, récemment restauré par le PARC NATUREL REGIONAL DE LA CORSE (PNRC). Nous avons pu le localiser sur le Plan TERRIER (*Figures 23,24 et 25 page 62*).

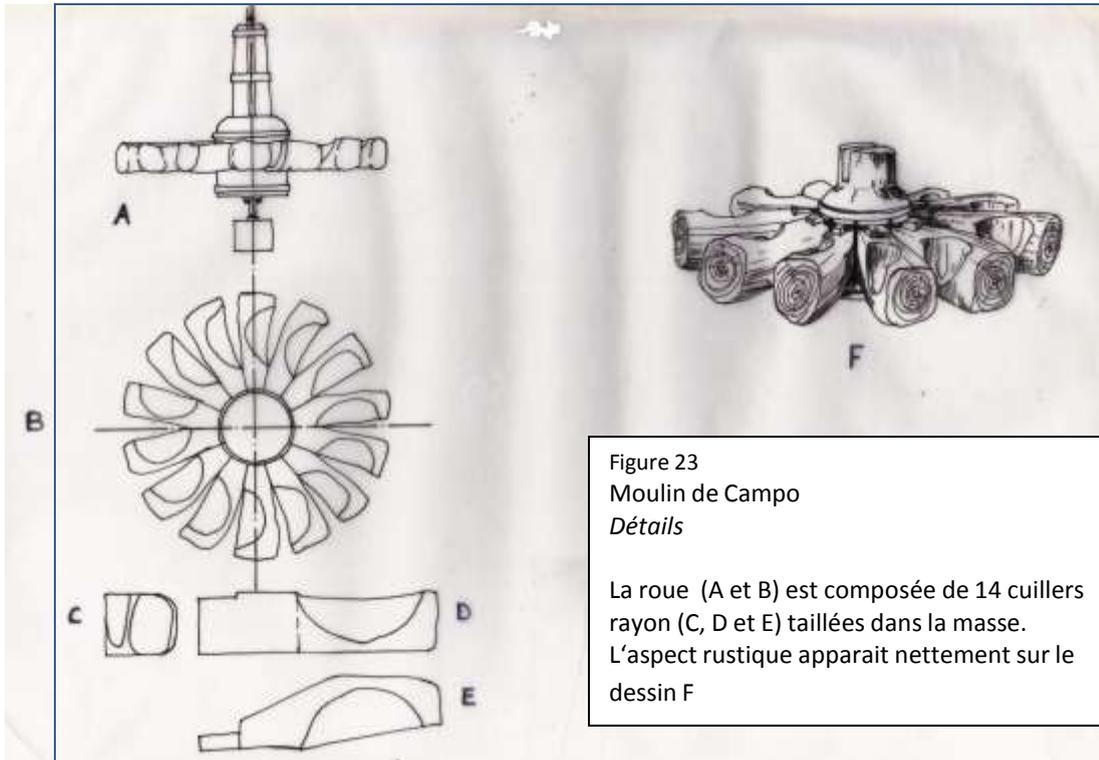


figure 24

Moulin à eau à Giovicacce (XIXème)



figure 25

Four à Giovicacce (XVIIIème)

Il est difficile, à cause de la restauration récente, de reconstituer l'état technique de ce moulin au XVIIIème siècle. Les recherches qui ont été menées à ce sujet donnent à penser que les moulins du TALAVO, outils plus que machines, étaient d'une technique élémentaire qui faisait surtout l'économie des engrenages : tout est conçu à partir de matière première tirée du milieu rural, pierre et bois, et la part du métal est très faible. Il n'y a qu'une paire de meules et celles-ci sont horizontales, ce qui rattache ces moulins au « type encore plus élémentaire que ceux de l'ancien empire égyptien ».

En 1772, l'administration militaire notera que « les moulins corses sont de si mauvaise qualité et vicieuse construction qu'une grande partie des grains qu'on y porte s'y gâte presque en brûlant, ce qui rend le pain noir ; le son reste avec la farine d'où il résulte qu'il faut la tamiser, opération très longue, et une perte réelle laissant envoler la plus grande part de la fleur ».

Il convient d'ajouter à cette brève étude, le cas de la piaghia et de la muntagna. Dans la PLAINE DU TARAVO, « dénuée d'habitats permanents », les géomètres du Plan Terrier relèvent une cinquantaine de petites habitations, autant d'abris précaires pour les familles qui vivaient là, entassées pendant huit mois dans des conditions difficiles. Beaucoup couchaient dehors, enveloppées dans leurs vastes capes, le « pilone », en poil de chèvre, imperméable et chaud, devant leurs petites cabanes en pierres sèches, ou en simples branchages.

A la muntagna, des bergeries abritaient les transhumants pendant l'été : constructions simples, en pierres sèches, au toit en bois de châtaignier, à la pièce unique polyvalente, qui abritaient les familles, les animaux malades que l'on soignait, le lait, les fromages et les réserves de nourriture : légumes secs et charcuterie.

On en comptait, disent les récits du temps, plus de trois cents, réparties sur le plateau du COSCIONE et le plateau d'EZE, entre 1000 et 1700 mètres d'altitude, groupées en une vingtaine d'unités où se rassemblaient les originaires des mêmes communautés.

Ces trois cent bergeries n'étaient pas, nous l'avons vu, pratiquées par les seuls habitants du TALAVO ; le plateau du COSCIONE, notamment, constituait la véritable plaque tournante du pastoralisme de toute la Corse du Sud.

Aujourd'hui, on a du mal à y rencontrer quelques bergers esseulés et notre imagination a de la peine à essayer de reconstituer la vie de plusieurs milliers de personnes sur les estives pendant plusieurs mois, les moments de travail et de repos, les rencontres et les échanges, les conflits et les amours, les naissances et les deuils... les incursions au village, village relativement proche qu'on pouvait gagner en quelques heures de marche.

Au terme de cette analyse de l'habitat, les dires du Plan Terrier et les différentes analyses auxquelles nous nous sommes livrés se trouvent confirmées.

Notre approche des composantes sociales des communautés à travers l'étude du domaine bâti conforte d'image d'une société du TALAVO à forte dominante pastorale, qui s'identifie en communautés à travers les villages de moyenne altitude.

Les villages représentent le pivot autour duquel s'articule la vie des habitants dans l'espace et dans le temps, ils sont la référence au travers de laquelle s'identifie l'ensemble de la communauté, l'image que transporte le transhumant, le lieu affectif de l'enracinement au passé. La grande majorité des habitants n'y réside que quelques semaines par an durant leur vie mais c'est là qu'ils connaîtront l'éternité de la mort: il n'y

a aucun cimetière à la piaghia ou à la muntagna : c'est au village qu'on connaîtra le repos éternel, symbole de l'éternel retour.

4.5 LA VIE DES COMMUNAUTES. UNE SOCIETE INEGALITAIRE SOLIDAIRE ET CONFLICTUELLE

Le XVIIIème siècle verra la consécration définitive du village qui s'impose comme cadre de vie aux dépens de la Piève. L'église paroissiale supplante l'église piévane. Le village, pivot de la communauté va devenir l'élément essentiel de l'organisation sociale. L'extension de la propriété privée sera l'élément déterminant de la hiérarchisation sociale et les liens de domination et de dépendance se tissent sur la base de rapports fondamentalement économiques.

Au sommet de la hiérarchie se trouvent les notables ; gros propriétaires, ils sont souvent les descendants de gentilshommes qui ont su faire reconnaître leur domination par l'occupant génois : les SCJO. Le notable possède l'aisance matérielle et la possibilité de vivre « del suo ». Il emploie les autres pour faire fructifier le patrimoine. Il loue quelquefois ses terres et emploie des bergers et des travailleurs saisonniers. Il peut ainsi éviter les pénibles conditions de vie à la piaghia et à la muntagna.

Le pouvoir économique issu du foncier va de paire avec le pouvoir politique. GENES préférera toujours que les responsabilités soient confiées aux plus aisés. Cette aisance est tout de même limitée. Au moment du Terrier, il n'y a guère, dans tout le TALAVO, que la famille ABBATUCCI de ZICAVO qui puisse faire montre d'un certain luxe : la maison familiale (*voir ci-dessus figure 21 page 61*) renferme objets de luxe venus de terre ferme, tableaux et livres, meubles de qualité.

Les autres scjos ont une vie plus modeste mais, s'ils se mêlent volontiers au peuple des bergers et des paysans, s'ils cultivent parfois la terre de leurs mains ils n'en demeurent pas moins les représentants d'une classe supérieure possédant droits et privilèges de toutes sortes, dûment attestés et confirmés par des documents officiels et exigeant des autres, respect et considération.

L'exemple de la famille LECCIA de ZICAVO est significatif. Nous avons pu l'étudier grâce à l'examen de papiers de famille.

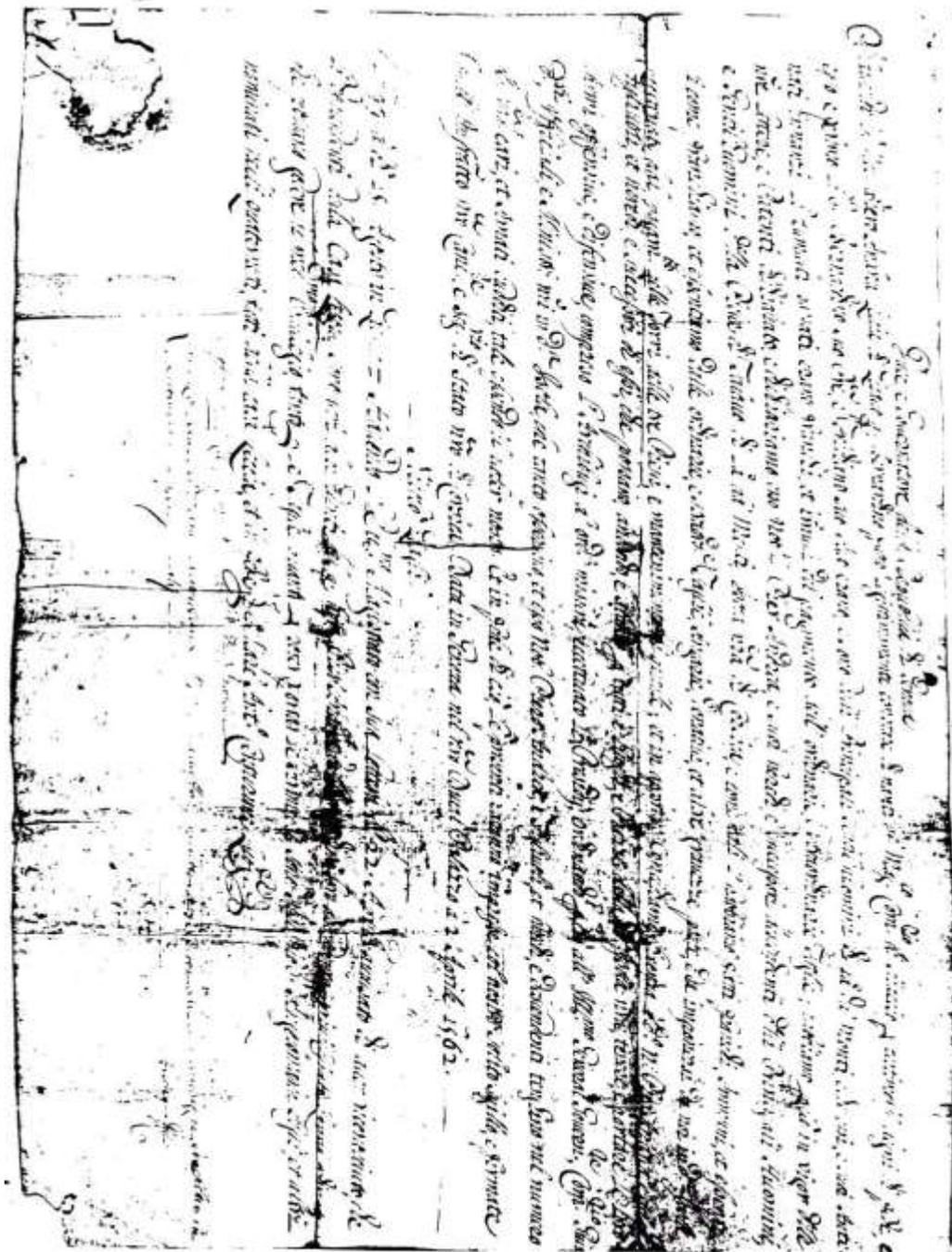
Par un acte de 1562 (*figure 26 page suivante*), GENES reconnaît l'ancienneté de cette famille « une des plus vieilles familles de l'au-delà des monts ». D'après F. POMPONI, à qui nous en avons parlé, il s'agit peut être d'un artifice couramment employé au XVIème siècle par ce genre de famille, avec la bienveillante complicité de GENES pour affermir davantage ses droits.

L'acte en question accorde aux membres de la famille LECCIA, nés et à naître, une série de privilèges, notamment de port d'armes, (« y compris l'arquebuse »), d'exemption d'impôts de tous ordres, et l'octroi du qualificatif de « fidèles sujets ».

L'acte fut renouvelé en 1699 et il en fut délivré une copie certifiée conforme à l'original en 1705. On retrouvera les LECCIA dans les armées génoises au XVIIème siècle, comme on les verra jouer un rôle dans les tumultes corses du XVIIIème siècle. Un Vincent LECCIA fournira trois cents hommes armés au général Pascal PAOLI dans sa lutte pour l'indépendance. Au XVIIIème siècle les LECCIA compteront dans leurs rangs capitaines et prêtres ; un LECCIA sera élu député de la Piève de TALAVO, un autre épousera une ABBATUCCI et lors de la consulte tenue à ZICAVO en 1760 par Pascal PAOLI, le

procès-verbal sera signé de deux noms : scjo ABBATUCCI et scjo LECCIA.

Figure 26



Sources familiales : ce document a été transmis de fils aîné en fils aîné au sein de la famille LECCIA jusqu'à nos jours. Il est actuellement en ma possession.

Le Plan Terrier ne fournit pas l'état des propriétaires mais nous savons par différentes

sources familiales que les LECCIA étaient parmi les plus possessionnés des habitants de ZICAVO et qu'ils s'étaient attachés les services de plusieurs familles dont certains membres travaillaient leurs terres et d'autres gardaient leurs troupeaux, autant d'obligés qui constituaient le CLAN, vraisemblablement ces trois cents hommes que Vincent LECCIA avait mis au service du général PAOLI.

Il y a là un bon exemple de la réunion sur quelques personnages influents du pouvoir économique et politique.

Nous verrons plus loin, à l'occasion de notre développement, comment s'est perpétuée cette domination sous différentes formes jusqu'à nos jours.

Le peuple des paysans et des bergers se trouvait donc sous la domination directe de quelques familles au travers de liens claniques dont les origines peuvent se retrouver bien au-delà du XVI^{ème} siècle dans le système féodal et même bien antérieurement : PTOLEMEE ne dénombreait-il pas déjà dans la Corse des premier et deuxième siècle douze tribus dont les TITIANOI, qu'il localisait dans le bas TARAVO ?

Au XVIII^{ème} siècle - et l'étude de l'habitat le met particulièrement en valeur - une classe de paysans plus aisée tend à émerger avec le grignotage des biens communaux. Ces paysans étaient suffisamment possessionnés pour accéder à de meilleures conditions de vie, une vie qui restait empreinte de sobriété bien souvent à la limite de la misère, mais pas suffisamment la plupart du temps pour vivre « del suo ». Ils partageaient leur travail entre leurs terres et l'exploitation des communaux à la piaghia et à la muntagna pour la culture et l'élevage et les terres qu'ils louaient aux notables avec la pratique de la récolte à part de fruits. En général ils devaient rendre la moitié ou le tiers au propriétaire. Ils n'échappaient pas à une certaine transhumance et à la domination des clans, plus ou moins forte selon le degré d'autonomie alimentaire.

Les bergers ou les bergers-paysans, la majorité de la population, vivaient une vie difficile, sans cesse dominée par les déplacements, la plupart du temps à pieds, entre la muntagna et la piaghia, en payant un lourd tribut à la malaria et à l'insécurité.

Ce peuple remuant, épris de cet esprit de liberté que confèrent les longs parcours et la solitude des espaces montagnards fut de plus en plus en butte aux empiètements des paysans sur l'espace qui voit se multiplier les clôtures à partir du XVIII^{ème} siècle.

Le berger devient peu à peu, pour le paysan en voie de sédentarisation, cet homme sans foi ni loi, rustre et violent qu'il fallait mâter. Au XVIII^{ème} siècle, le propriétaire prend l'habitude de refuser la vaine pâture sur ses terres en friches.

GENES, comme l'ont toujours fait dans ces cas les autorités soucieuses d'ordre et de paix civile, cherchera par tous les moyens à limiter la liberté d'action du berger : encouragement à l'agriculture et à la sédentarisation dès le XVII^{ème} siècle avec des prêts accordés à tous les paysans qui amélioreraient leurs méthodes de travail, asséchaient les marais et aux éleveurs qui construisaient des étables. L'arboriculture fut particulièrement soutenue à condition que les champs soient protégés et comprennent au moins une centaine d'arbres de cinq espèces. Parallèlement un système de sanctions fut mis au point pour punir les bergers négligents qui perturbaient les systèmes agricoles ; à partir de 1637, les brebis ne furent tolérées dans les plantations clôturées que quelques semaines par an et la chèvre proscrite en permanence à cinq cents pas.

On ne s'étonnera pas de trouver les bergers transhumants à la base de la grande

insurrection contre la puissance génoise au XVIIIème siècle, puissance dont s'accommodait fort bien le propriétaire.

La France fit plus encore dans la limitation de la liberté d'action du berger : la vaine pâture fut d'abord interdite dans les champs arborés et les vignes puis sévèrement limitée ; en 1771 la vaine pâture utilisée par un troupeau doit correspondre à la quantité de terres possédées par son propriétaire : c'est la condamnation du berger sans terre. De grosses incitations tendent à développer l'agriculture ; on accorde des primes à la plantation de la vigne, de l'olivier, du froment, du lin, du chanvre, du mûrier, on décrète que « tout terrain non cultivé pendant trois ans appartient à l'Etat » (1771).

On exempte d'impôts toute terre défrichée ou asséchée, et ce pendant vingt cinq ans à condition que les travaux soient accomplis dans les cinq ans. (1784). « L'éducation du paysan » fut une des mesures préconisées par le Plan Terrier pour régénérer la Corse : programmes d'enseignement pour enseigner, récolter, conserver, élever, fabriquer le vin et l'huile, gouverner une pépinière, tailler...

Compte tenu de toutes ces données, le monde rural corse du XVIIIème siècle doit se concevoir sous le double aspect d'une solidarité clanique qui engendrait des rivalités entre clans, et d'une solidarité de classe qui entraînait des conflits entre bergers sans terres et propriétaires.

La société corse idyllique et égalitaire est un mythe.

Solidarités et relations conflictuelles s'entremêlent étroitement dans les communautés. La gestion des moyens de production, forêts et pâturages communaux, ne peut être que collective et va jusqu'au travail communautaire pour les vendanges, les moissons ; elle entraîne un soutien mutuel dans la vie quotidienne sur la base de l'entraide (la construction d'une maison par exemple), renforce la cohésion communautaire pour la préservation des terres communes et maintient une certaine solidarité intercommunautaire dans la gestion des terres piévanes du littoral.

La structure clanique emporte une obligation d'assistance mutuelle basée sur des liens personnels issus de la société féodale. Le clan regroupe autour d'une famille de notables, sejos ou gros propriétaires, l'ensemble des obligés, travailleurs sans terre, bergers et paysans, liés par des obligations réciproques de services, de protections et de travail. Cette structure clanique porte en germe l'opposition envers les autres clans, par l'intermédiaire des conflits entre familles qui peuvent dégénérer en violents affrontements ; il ne faut pas non plus minimiser les tensions intrafamiliales à base de conflits d'intérêts qui peuvent aboutir à la dispersion de la famille ou à l'éclatement des clans.

La rivalité de plus en plus forte entre bergers et propriétaires crée une conscience de classe et engendre des conflits par-delà la solidarité clanique comme ce fut le cas au XVIème siècle lors de la « guerre des trois pièves » qui vit se lever une sanglante insurrection populaire dans tout le TARAVO contre la domination des seigneurs. La révolte ne prit fin que par l'intervention puissante de l'armée génoise suivie d'une répression exemplaire.

Les tensions sociales et les inégalités trouvent deux moyens de régulation communautaire.

Le premier est d'ordre institutionnel; l'assemblée des chefs de familles a pouvoir

d'élection : élection des podestats, des pères du commun, des capitaines de milice ou de simples procureurs chargés de missions ponctuelles.... autant de fonctions dévolues aux représentants des principales familles ; les podestats, sortes de maires avant la lettre, étaient tous des « principali », fidèles (?) appuis de la Sérénissime République. Les pères du commun sont ceux qui rendent le mieux compte de la structure communautaire : ce sont eux qui ont la charge de la gestion des droits collectifs et la tâche ingrate d'arbitrer les conflits entre agriculteurs et éleveurs ; les droits communautaires portent sur le pacage, la culture, les matériaux de construction, le bois de charpente d'ébénisterie ou de chauffage, la ramée, la glandée.

Le deuxième moyen de régulation sociale est d'ordre religieux, régulation dont F. POMPONI souligne cependant les limites :

« Solidarités et tensions s'expriment encore dans le cadre des confréries villageoises et de ces affrontements symboliques qui opposent des groupes de jeunesse de villages voisins autour d'exercices de tirs et de combats de coqs.

La vie villageoise est faite aussi de joies et de distractions à l'occasion des fêtes religieuses ou profanes...

L'action de l'église a achevé de marquer d'une empreinte indélébile les insulaires et elle s'est inscrite dans l'environnement urbain et villageois. Le religieux et le profane s'entremêlent étroitement dans les actes de la vie quotidienne, dans les modes de pensée et dans les comportements au prix de réinterprétations et d'accommodements qui conservent à la foi ses traits proprement populaires qui ne sont pas toujours conformes aux préceptes de la doctrine chrétienne... »

Evoquons ici le « succès » du père LEONARD de PORT MAURICE s'érigeant en « pacere » suprême pour faire conclure la paix entre les familles ennemis au milieu du XVIIIème siècle. Ces visites eurent un écho auprès des populations mais on reste sur l'impression d'une œuvre sans cesse à reprendre...

Evoquons encore la floraison dans l'ensemble de l'île de ces confréries placées sous le vocable de SAINTE CROIX, du ROSAIRE ou d'un Saint Patron. Il y en avait parfois plusieurs par village, structures de piété et de sociabilité intervenant dans les actes de la vie rurale, secourant les malades et accompagnant les « confratelli » décédés à leur dernière demeure sise dans les plus proche couvent ou dans l'ARCA (fosse commune), sous la dalle de la nef de l'église paroissiale, tombe collective, sorte de chambre souterraine voutée à orifice étroit fermé par une dalle de pierre. (*Figure 27 page 68*). Une mort baroque qui n'efface pas les inégalités sociales car le service ostentatoire des confrères, le nombre de cierges, l'abondance des « mangiare » et « preterie » (repas funèbres) signale la mort d'un notable enterré dans une chapelle et commémoré par une inscription.

Il peut arriver que l'ARCA soit située dans un petit édifice proche de l'église.

Cette « sépulture pour tous » témoigne d'une tradition d'inhumation collective fortement enracinée au cours des siècles dans le milieu rural insulaire.

En 895, le concile de TIBUR (actuellement TIVOLI) avait reconnu officiellement aux clercs de l'Eglise universelle le droit de sépulture dans les églises et cette autorisation avait été, dès la fin du Xème siècle accordée aux seigneurs.

Tout au long du Moyen-Age la Corse s'inscrit dans ce courant mais dès la fin du Moyen-Age, en Italie et en Corse notamment, ce privilège cesse d'être nobiliaire pour devenir aussi celui des pauvres, des membres des confréries et des pèlerins.

Cet usage n'allait pas sans problème d'hygiène et risques d'épidémie pour les communautés villageoises. Aussi en 1776, un édit royal interdit les sépultures dans les églises insulaires et en 1789, un décret révolutionnaire ordonne pour toute la France l'établissement de cimetières communaux, loin de tous lieux habités. La Corse fut soumise à cette réglementation générale mais les transgressions furent nombreuses et on continuait à enterrer dans l'ARCA ; c'est en 1830 que le Préfet de la Corse, JOURDAN DU VAR, mit fin aux derniers abus et toutes les ARCA furent fermées.

L'ARCA de ZEVACO qui contient notamment les ossements de Jean-Come POGGI, juge d'instruction à PORTOFERRAIO et chambellan de NAPOLEON Premier n'échappa pas à cette injonction préfectorale.



Figure 27

L'ARCA de Zevaco fut exceptionnellement réutilisée pendant l'épidémie de grippe espagnole, de mai 1918 à janvier 1919, qui fit 40 victimes au village.

Elle a été restaurée et classée monument historique le 11 mai 1981.

CHAPITRE CINQUIEME
DU TALAVO AU CANTON DE ZICAVO

Les mutations du XIXème siècle

5.1 UN BOULEVERSEMENT AUX EFFETS MAL CONNUS

En 1801, le Préfet MIOT, envoyé par BONAPARTE en Corse avec les pleins pouvoirs « pour que cette Ile soit à jamais française » écrit au Ministre de l'Intérieur :
 « La première question qui se présente, et certainement la plus importante à résoudre est celle-ci : les constitutions qui ont régi successivement la République française, faites par un peuple cultivateur et industriel, chez lequel les progrès de la civilisation sont plus marqués que dans toute autre Nation de l'Europe, pourraient elles s'appliquer aux habitants d'un pays isolé, qui n'ont ni art, ni industrie, ni luxe, qui n'ont jamais pu supporter patiemment le joug d'une autorité étrangère, sans avoir su cependant se gouverner, qui parlent enfin un idiome différent et dans lequel il est souvent difficile de rendre par des termes équivalents les mots nouveaux introduits dans notre langue politique et presque toujours impossible de leur conserver une semblable acception. Je crois que cette question peut être décidée négative ».

Deux ans plus tard, de retour sur le continent, le Préfet MIOT dira toute sa déception de n'avoir pu faire changer les choses et de n'avoir pu amener ce pays sur les voies de la civilisation, du progrès et de la richesse.

Plus d'un siècle après, le Journal Officiel de la République Française publiait, le 16 Septembre 1908 le « rapport CLEMENCEAU » alors Président du Conseil, sur l'Etat de la Corse, dans lequel on peut lire :

« La pauvreté de l'Ile est extrême. Rien de comparable : ni la Bretagne, ni les Hautes Alpes, ni peut être aucun pays d'Europe ne peuvent donner une idée de la misère et du dénuement actuel de la Corse... » et de proposer la création d'une commission parlementaire pour un « plan de régénération ». C'était là également l'objectif final du Plan Terrier en 1771.

On rencontre encore, dans les villages d'aujourd'hui, beaucoup de vieillards qui aiment à évoquer sans fin leurs souvenirs d'enfance du début du siècle. Quelle chaleur dans leurs propos lorsqu'ils évoquent la vie des villages, les veillées autour du "fucone", les fêtes patronales, les jeux, les luttes politiques, l'école communale, les mariages. Leurs propos sont empreints de nostalgie à l'évocation de cette société engloutie où chacun connaissait sa place et savait la garder. Puis, le regard se fait plus lointain : « la vie était très dure »... Mon interlocuteur regarde par la fenêtre : « Tu vois cette maison, là-bas, aux volets fermés, ils étaient onze à y vivre, tous debout à l'aube, ils partaient aux champs, aux châtaigniers, à la montagne... on ne les revoyait que le soir ; seule la vieille grand'mère et sa fille restaient à la maison. Dans toute leur vie ils n'ont jamais su ce qu'était une pièce de cinq francs. Ils vivaient, et combien étions-nous comme eux ? A part la famille des scjos et l'instituteur personne ne connaissait l'argent ». Le visage devient triste et je sais que le vieillard revoit tous ces visages et les scènes d'autrefois. Que dire, je n'ose plus parler. « C'était la misère ». Nous sommes restés silencieux longtemps ; ni lui, ni moi, n'avions envie de parler. (SAMPOLO Février 1984).

On pourrait supposer à la lecture du rapport MIOT et du rapport CLEMENCEAU que la Corse est restée figée dans ses archaïsmes et dans sa pauvreté tout au long du XIXème siècle. Et pourtant le XIXème siècle fut celui d'une intense mise en valeur de ce monde essentiellement rural ; jamais la vie des communautés ne fut plus active. Mon

interlocuteur de SAMPOLO avait raison : la vie était avant tout laborieuse, jusqu'aux limites des possibilités humaines, tirant parti au mieux de toutes les ressources du territoire pour sa survie.

Car c'était bien de survie qu'il s'agissait. La condition de l'homme, en définitive, ne changea guère et les Corses n'ont fait que répondre, par leur travail, à l'accroissement des bouches à nourrir : entre 1770, date du premier recensement français et 1914, la population de la Corse a doublé.

Cependant la Corse petit à petit devenait davantage française par une lente assimilation qui n'alla pas sans de nombreux malentendus entre l'Île et la Mère Patrie. Le même CLEMENCEAU n'avait-il pas proposé à l'Assemblée Nationale le 3 Mars 1870 « que la Corse cesse immédiatement et irrévocablement de faire partie de la République française » ? L'intégration, nous sommes tentés de dire « par la force des choses » de la Corse à la Nation française et le phénomène démographique sont les deux données essentielles pour pénétrer l'évolution insulaire au XIX^{ème} siècle jusqu'au grand bouleversement de la première guerre mondiale.

Malheureusement ce même XIX^{ème} siècle, si proche, est la grande partie ignorée de l'Histoire corse. On ne la connaît généralement que par le biais de l'Histoire de France, ne retenant que les faits et gestes des Corses sur le continent, empereurs, parlementaires, douaniers ou régicides ; le reste, et peut être cela aussi, compose une fresque burlesque sur fond de vendette ou de magouilles politico-électorales.

En dehors de la préhistoire, très explorée depuis une vingtaine d'années, les recherches actuelles très nombreuses sur la Corse portent dans leur grande majorité sur le XVIII^{ème} siècle, celui de l'identité corse par excellence, signe évident d'une certaine nostalgie chez les corses d'aujourd'hui.

Le MEMORIAL DES CORSES, paru en 1982 consacre son troisième tome à la Corse de 1796 à 1914. Il a le grand mérite d'ouvrir la voie, par la quantité importante de témoignages de contemporains qu'il exhume, à des recherches ultérieures sur cette période qu'il qualifie lui-même de « terra incognita » de l'Histoire corse.

Pour poursuivre notre étude de la société traditionnelle du haut TARAVO dans l'optique des rapports de l'homme et de l'espace, nous ne disposons pour la période concernée d'aucun document de base aussi complet que le Plan Terrier et son recensement contemporain de 1770. Les données recueillies sont souvent fragmentaires sauf en ce qui concerne les recensements de population qui ont été normalement effectués, malgré quelques disparitions dans les archives. Pour le reste, les cadastres des années 1880 constituent la référence principale pour l'étude de l'occupation du sol. Il faut y ajouter les divers recensements agricoles et les quelques enquêtes diligentées par les préfets.

Hélas, la plus grande partie des documents concernant les résultats par commune a disparu - mais ont-ils été communiqués ?- et il ne reste, à l'échelon du canton que les résultats d'ailleurs fragmentaires, des enquêtes de 1809, 1855, 1856, 1869 et 1914.

Les synthèses, au niveau de la Corse entière, sont plus nombreuses. L'analyse de cet ensemble de documents peut être heureusement complétée par différentes statistiques éparses, des récits de voyages et de nombreuses correspondances conservées aux archives communales et départementales ainsi que dans les papiers de certaines familles, auxquels nous avons pu avoir accès.

Pour le reste, il n'existe pas de publications concernant la haute vallée du TARAVO, mis à part quelques mémoires de maîtrise ou quelques fragments d'articles. Dans les ouvrages généraux sur la Corse, notre région nous a semblé bien délaissée au profit de la

CASTAGNICCIA ou du NIOLO.

Par ailleurs, il n'est pas possible, pour la période allant du Plan Terrier à 1914 de s'appuyer sur les témoignages oraux.

Les personnes âgées qui nous parlent, nous restituent une certaine ambiance du début du siècle et leurs propos méritent attention quand ils évoquent la vie quotidienne des familles ou du travail agricole ; mais ces témoignages, regards de vieillards sur leur enfance, ne restituent en définitive que les premières années du siècle où la société traditionnelle agonisait déjà.

« Toute la commune était couverte de céréales » m'ont partout dit les vieillards.

Et pourtant les surfaces plantées en blé, orge et seigle ont diminué des trois quart dans le canton de ZICAVO entre 1856 et 1914.

Dans l'esprit que nous définissions au début de notre travail, nous avons cherché à poursuivre l'étude des rapports de l'homme et de son milieu jusqu'en 1914 pour être mieux à même d'apprécier « les rémanences et les permanences de la société traditionnelle du Haut TARAVALO » à l'époque contemporaine.

5.2. LA POPULATION DOUBLE

De 3537 au recensement de 1770 à 7261 habitants au recensement de 1911, le dernier avant la grande guerre, la population du Canton a plus que doublé.

Pendant ce temps la population corse était multiplié par 1,9.

La comparaison des courbes de population du canton et de l'ensemble de l'île (*figure 28, page 75*) fait apparaître une progression similaire jusqu'en 1886. Nous avons pu noter cependant deux différences : la première est la chute de population du canton en 1856, alors que la population corse poursuit normalement sa progression. Cela est dû uniquement à la création de la commune de COTTI-CHIAVARI, portion de la piaghia que se partageaient ZEVACO et la commune de FRASSETTO du canton d'ORNANO. Après 1856 la courbe de population reprend son allure semblable à celle de la Corse, malgré la création en 1880 de la commune de SERRA DI FERRO, qui regroupe la piaghia des autres communes du canton à l'exception de celle de SAMPOLO située, au lieu dit PRATAVONE, sur la commune de COGNOCOLI - MONTECCHI, déjà individualisée au temps du Terrier.

Une troisième commune est également créée sur la piaghia en 1862, PIETROSELA, correspondant aux territoires littoraux des communes de l'ORNANO. Il est possible que quelques familles du canton de ZICAVO, plus ou moins alliées à d'autres familles de l'Ornano y aient également été recensées.

La deuxième différence, à l'inverse, est marquée par une chute de la population en Corse, qui perd 4000 habitants au recensement de 1872, alors que la population du Canton a retrouvé sa progression. L'explication est moins aisée. Cependant on peut avancer une hypothèse tirée de la lecture des recensements des différents cantons de l'île à cette date : on constate une diminution importante de la population à BASTIA qui perd à elle seule près de 4000 personnes depuis le recensement précédent de 1866 ; c'est à cette époque que la ruine de la marine à voile produit tous ses effets et bon nombre de bastiais ont été contraints à l'émigration sur le continent ou aux Amériques. Après 1872, les courbes de population de la Corse et du canton de ZICAVO diffèrent sensiblement (*figure 28 page*

74) : le canton voit sa population croître au même rythme soutenu jusqu'en 1906 où on atteint 7490 habitants, population record de toute l'Histoire de la haute vallée, avant d'amorcer une chute importante ; la perte est de 229 habitants, soit 3% de la population entre 1906 et 1911.

Pendant cette période, la population corse stagne ; ceci est le reflet de l'émigration vers le continent et les colonies, qui trouve ses racines en Corse dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle et prend toute son ampleur dans la dernière décennie.

Ce mouvement inexorable semble s'être produit dans la haute vallée du TARAVO, et dans une moindre mesure à la piaghia, avec un temps de décalage d'environ une dizaine d'années par rapport à la Corse et s'être développé plus rapidement une fois qu'il était enclenché.

On s'interroge toujours sur la véracité des recensements de population en Corse et nous verrons qu'ils seront marqués par la plus haute fantaisie à partir de 1921.

P. LEFEBVRE estime que la surévaluation semble commencer en 1884, et C. PERI note par exemple dès 1836 à ZICAVO quelques anomalies : quatre ou cinq personnes y sont recensées qui n'y résident certainement pas : un ministre, un haut fonctionnaire, un commissaire de police, deux professeurs du secondaire... Malgré tout nous pensons avec l'ensemble des historiens qui se sont penchés sur cette question, que les recensements du XIX^{ème} siècle peuvent être considérés comme reflétant d'assez près la vérité démographique et nous les prendrons comme tels.

L'accroissement de la population tout au long du XIX^{ème} siècle en Corse représente pour l'Ile un fait nouveau d'une importance considérable puisqu'on estime généralement que la population corse est passée de 50000 habitants au temps de l'Empire romain à 70000 habitants au XV^{ème} siècle. Nous récusons bien entendu les estimations fantaisistes qui font état d'un million d'habitants au 2^{ème} siècle.

Monseigneur GIUSTIGNANI avance 120000 habitants en 1520 et le recensement effectué par CENES en 1730 donne 111479 habitants, celui de 1740, 120389 et celui de 1770, 130000. Les relevés du Plan Terrier dénombrent 150658 habitants.

Ainsi donc la population avait triplé à peine en dix huit siècles alors qu'elle doublera en cent trente ans ! La densité passera de 17 à 34 habitants au Km² pour l'ensemble de la Corse et de 14 à 30 habitants au Km² pour le canton de ZICAVO.

Au sein du canton de ZICAVO, les communes atteignent toutes leur maximum de population entre les recensements de 1891 et de 1911.

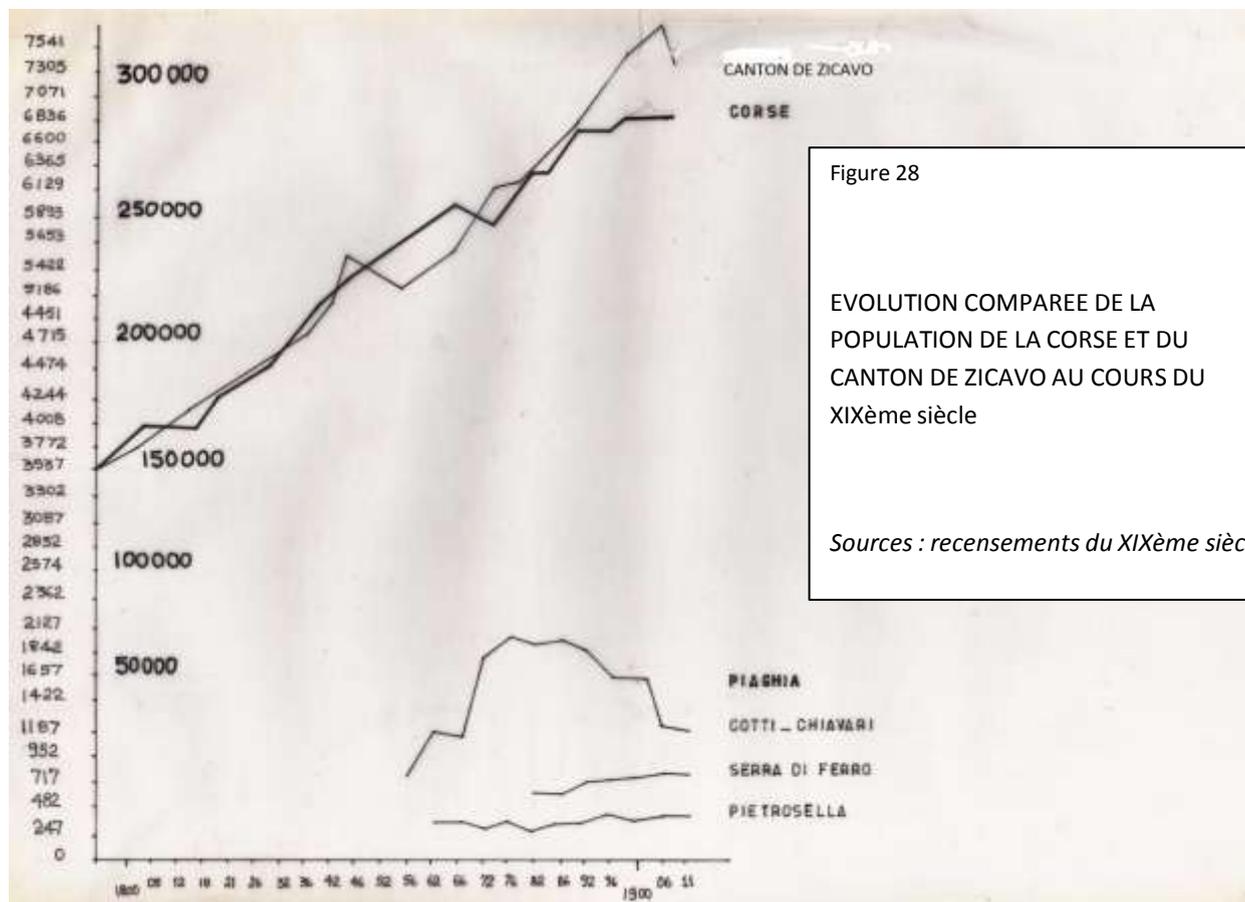
Les taux d'accroissement entre le recensement du Terrier et ce maximum sont les suivants : CIAMANNACCE : 46%, COZZANO : 49%, ZEVACO : 61%, ZICAVO : 70%,

SAMPOLO : 128%, CUITERA : 152%, TASSO : 166%, CORRANO : 230%, PALNECCA : 282%.

(Signalons que la population de GIOVICACCE, 62 habitants au temps du Terrier, est intégrée à celle de SAMPOLO avec laquelle elle fusionnera à compter de 1857 après avoir été intégrée à GUITERA en 1789 ; PALNECCA et CIAMANNACCE, deux villages d'une même communauté au temps du Terrier formeront deux communes à partir de 1818).

Nous manquons d'éléments pour analyser dans le détail les évolutions de ces différentes communes (*figure 29 page 76*) et nous en sommes réduits aux hypothèses sauf en ce qui concerne la chute quasi générale que nous constatons, au recensement de 1856 et qui correspond, comme nous l'avons déjà signalé, à la création de la nouvelle

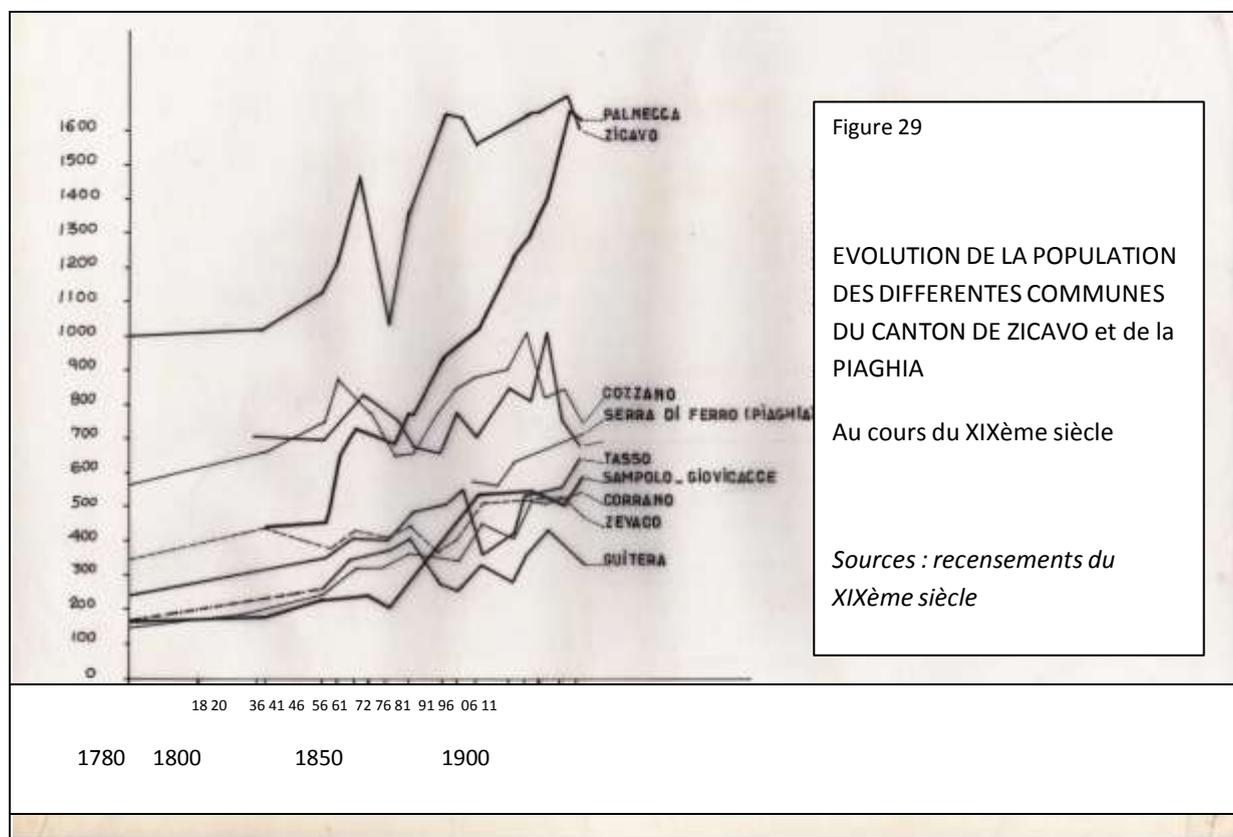
commune littorale de COTTI-CHIAVARI à cette date : le canton perd au total 621 personnes et le recensement de COTTI-CHIAVARI est de 717 habitants. Il semblerait donc que ZICAVO, COZZANO, PALNECCA, ZEVACO et SAMPOLO aient pratiqué l'alternance saisonnière sur cet endroit de la piaghia où se serait fixée une partie de leurs habitants. Nous employons cependant le conditionnel car le Plan Terrier et la mémoire des contemporains désignent COTTI-CHIAVARI comme la seule piaghia de ZEVACO dans le canton. Mais les habitants de GUITERA ne m'ont-ils pas tous affirmé sans hésitation que leur village n'avait jamais possédé de biens à la piaghia alors que des documents officiels leur en confirment la possession de 113 hectares en 1829 ?



Toutes les communes voient leur population décroître quelquefois brutalement à la fin du XIXème siècle mais la date de cette chute varie suivant les cas; le décalage que nous avons constaté entre l'émigration corse et celle du canton se retrouve ici au niveau des communes.

Trois communes font exception : SAMPOLO, CORRANO et TASSO dont la population croit encore au début du XXème siècle : dans ces cas particuliers, nous donnerions volontiers raison à P. LEFEBVRE quant à ses doutes sur les recensements de cette période, nous appuyant principalement sur les souvenirs de plusieurs habitants de ces communes et surtout sur le témoignage d'un habitant de SAMPOLO (il s'agit de mon propre père), qui se souvenait parfaitement que le maire (il s'agissait de son père Jean-Baptiste LECCIA) avait décidé de comptabiliser les non-résidents en 1911. Et comme ce

maire était déjà en place lors des recensements de 1906 et 1901...



C'est néanmoins la commune de SAMPOLO que nous avons choisi d'étudier plus en détail pour une meilleure approche de l'évolution de la population.

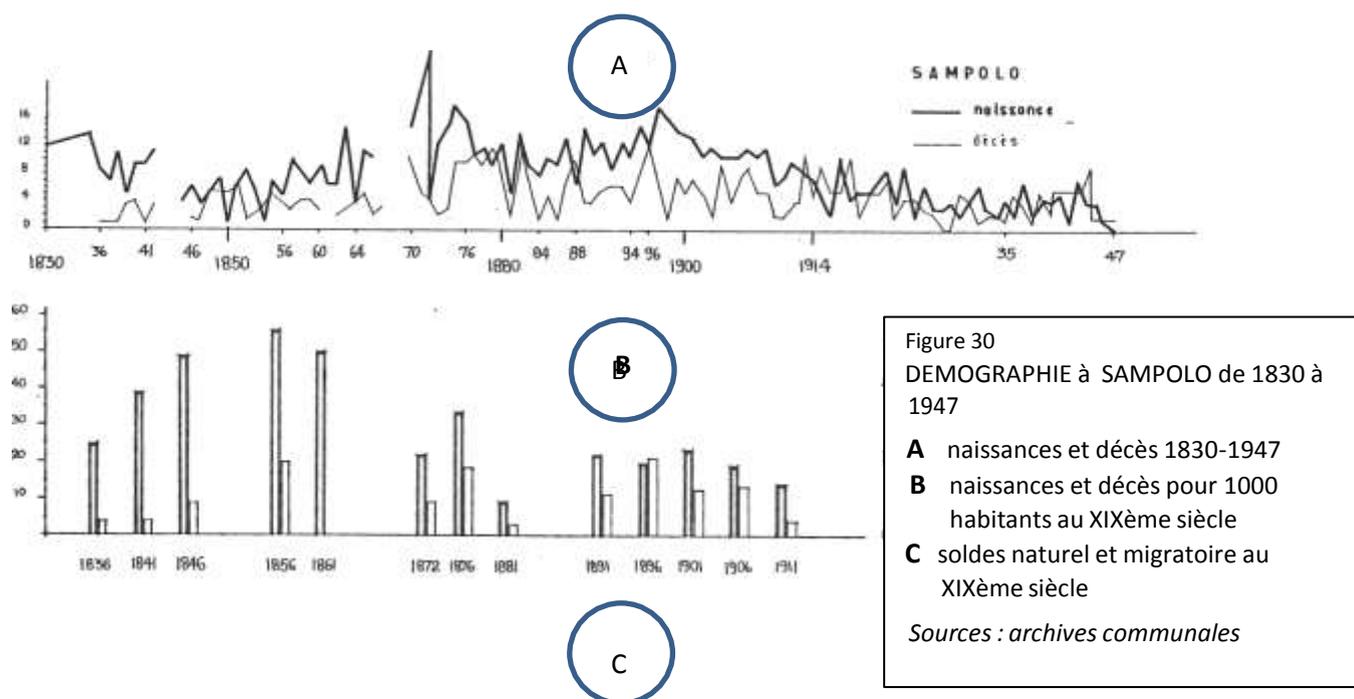
Il s'agit d'une commune au comportement moyen, dont l'accroissement, 128%, se situe entre les deux extrêmes (CIAMANNACCE 46% et PALNECCA 282%) et, par chance, l'état civil y est parmi les mieux conservés.

Les graphiques et les tableaux de la page 77 (figure 30) présentent les courbes comparées des naissances et des décès en 1830 et 1911, leur proportion par rapport à la population aux époques des recensements, et les mouvements de population grâce au calcul du solde migratoire que nous avons pu effectuer pour la plupart des périodes entre les recensements de 1836 et de 1911.

Ne nous attardons pas sur quelques bizarreries, comme le nombre anormalement élevé des naissances en 1829 (132 pour mille !) ; les naissances n'étaient pas toujours régulièrement enregistrées, surtout celles intervenues l'hiver sur la piaghia et les maires régularisaient d'un coup plusieurs années de défaillance ; nous avons connu il y a quelques années des personnes nées au XIXème siècle qui n'avaient pas d'état civil ou qui en possédaient un faux : à l'occasion de leur mariage, le maire avait attribué à ces personnes l'état civil d'un homonyme décédé.

Retenons surtout que le solde naturel est resté constamment élevé et que la population a plus que doublé entre 1836 et 1911 alors que le solde migratoire a été la plupart du temps

négatif, nettement, sauf dans les années 70 ; nous ne tenons pas compte des données de la période 1906-1911 pour les raisons déjà évoquées.



population	- 3	+ 11	- 41	+ 20	+ 180	+ 70	+ 57	+ 26	- 2	- 17	- 29	+ 33
solde naturel	+ 41	?	+ 14	?	?	+ 35	+ 7	+	+ 19	+ 44	+ 24	+ 20
solde migratoire	- 44	?	- 55	?	?	+ 35	+ 50	- 22	- 21	- 61	- 53	+ 13

C. PERI dans son étude sur ZICAVO au XIXème siècle constate les mêmes phénomènes, ce qui confirme la réputation de réservoir d'hommes qu'a toujours eu la haute vallée et le dicton « Talavesi, chi so in tutti paesi³ », bien connu dans toute la Corse du sud.

Le solde migratoire positif des années soixante dix peut s'expliquer en grande partie par l'installation d'étrangers dans le canton à cette période comme dans toute la Corse.

On en retrouve la trace dans l'enquête détaillée de population réalisée en 1896 pour l'ensemble du département et qui fait apparaître pour le canton de ZICAVO, sept naturalisés, cent vingt deux étrangers nés dans les communes du canton et cent vingt et un étrangers nés à l'étranger.

³ Des Talavais, on en trouve dans tous les villages

Il s'agit dans tous les cas, d'italiens qui ont fait souche dans les différentes communes et dont les descendants sont encore identifiés aujourd'hui malgré leur parfaite intégration.

5.3 L'INTEGRATION CHAOTIQUE A LA SOCIETE FRANCAISE

La Corse devient française et le processus d'intégration allait se poursuivre tout au long du XIX^{ème} siècle, marqué par des vicissitudes diverses. Les Corses avaient de nouveaux maîtres qui ne cessèrent de les considérer comme « des gens à part » qu'il fallait conduire à la civilisation sinon à la richesse grâce aux vertus de la législation et de la mise en valeur économique. La volonté d'assimilation revêtit des formes différentes suivant les régimes qui se succédèrent en France.

En Corse, le désir d'être assimilé n'était pas partagé par tous et on a l'impression en suivant le déroulement tumultueux des relations entre l'Ile et la Mère Patrie d'une résignation de la population corse devant la logique de l'Histoire plutôt que d'une adhésion franche et sans arrière pensée.

Défaite de l'armée corse à PONTE NOVO, exil du héros Pascal PAOLI, tumultes révolutionnaires, retour de Pascal PAOLI rallié officiellement à la Grande Révolution, Royaume anglo-corse pendant deux ans et nouvel exil de PAOLI, reconquête de la Corse par BONAPARTE en 1796, insurrection monarchiste de « la crocetta » et, pour finir, voilà un enfant d'AJACCIO qui devient Empereur des Français... Les trente premières années de présence française avaient été fertiles en évènements mais, contrairement à la période précédente, ces évènements étaient dus à des causes extérieures, importées sur la terre corse par le nouvel occupant qui ajoutait ses propres troubles et ses idéologies divergentes à une société corse encore meurtrie de ses contradictions. L'Histoire de la France allait continuer de peser de tout son poids dans l'évolution de la Corse au XIX^{ème} siècle, et le devenir de la Corse devient fonction de l'intérêt porté par l'Etat aux affaires de l'Ile, de sa volonté à y accomplir l'effort de développement jugé nécessaire et de prendre les mesures en conséquence.

On peut à cet égard différencier autant de phases que de régimes politiques en France.

NAPOLEON et la Corse: un intérêt par délégation.

Après avoir rêvé durant sa jeunesse de libérer la Corse du joug colonisateur français (que de rancune dans les propos de ce fils d'un ancien compagnon de PAOLI vis à vis de sa nouvelle patrie !), NAPOLEON n'eut de cesse de faire de cette Ile « une terre à jamais française ». Conscient du retard économique de sa terre natale et averti de la réticence d'une grande partie de ses compatriotes à se mouler à la Grande Nation, l'Empereur choisit de placer dans un premier temps la Corse « hors constitution » et d'y nommer des représentants munis des pleins pouvoirs pour imposer les mutations nécessaires.

Napoléon était trop occupé ailleurs comme il le regrettera plus tard, et le Préfet MORAND qui sévit de 1803 à 1811 donna une image bien négative de la Grande Nation civilisatrice. Ses méthodes brutales, ses exactions, les déportations massives qu'il ordonna restèrent profondément marquées dans le souvenir des Corses.

A part les travaux d'agrandissement du port d'AJACCIO, on peut dire que le premier Empire ne fit pas grand chose pour attacher à la France sa nouvelle possession.

Qu'on ne s'étonne pas que le régime y comptât beaucoup d'ennemis déclarés. S'il y eut quelques belles promotions militaires dans les armées impériales, et quelques fidélités exemplaires à la personne de l'Empereur, on comptait également bon nombre de Corses au service des coalisés dont un certain nombre combattirent dans les armées anglaises à WATERLOO.

Il reste cependant du Premier Empire les fameux arrêtés MIOT, repris par le décret impérial de 1811 qui accordait à la Corse un statut fiscal particulier en matière de taxes indirectes. Malgré de multiples péripéties politico-judiciaires, personne n'osera toucher à ces « privilèges » qui ont subsisté jusqu'à nos jours. Les dégrèvements dont bénéficiaient les Corses étaient avant tout consentis pour ne pas ajouter à leur pauvreté et le Préfet MIOT explique dans ses mémoires qu'il eut été impossible de percevoir des taxes nouvelles auprès d'une population si démunie d'argent.

La Corse mal aimée de la Restauration.

La chute de l'Empire s'accompagna sur le continent d'une vague d'anti-corsisme, la première du genre dans les relations tumultueuses de la Corse et de la France. La légende noire de NAPOLEON allait durer jusqu'en 1840, et la Corse en fit les frais jusqu'à l'outrance.

Un certain SIMONOT rapporte en 1816 les propos d'un officier corse :

« Il y a vingt ans que je parcours l'Europe et je suis convaincu que la Corse n'est pas le premier pays de la terre comme je le croyais de bonne foi avant d'en avoir vu d'autres, mais s'il ne mérite pas tout le bien qu'en pensent les indigènes, il ne mérite pas non plus tout le mal qu'en disent les étrangers. Depuis quelques années, on se déchaine contre lui avec une sorte de fureur. Chacun l'insulte, personne ne le défend et le plus mince employé croit en entrant dans l'Ile, que le droit d'en traiter les habitants en ilotes fait partie des attributions de sa place ».

Le statut particulier et le régime d'exception fut maintenu pendant la Restauration. Sur le plan institutionnel, la Charte de 1814 maintint le système du jury aux assises, sauf en Corse. « On a de la peine à trouver des témoins, comment pourrait-on trouver des jurés ? », écrira le Comte de BEAUMONT dans ses observations sur la Corse.

Ceci fut ressenti comme une intolérable brimade par la population qui réclamait à corps et à cris son droit à la citoyenneté à part entière.

Plus grave fut le maintien des droits de douane pour les produits « autres que naturels » venant de Corse sur le continent et des taxes frappant l'exportation d'huile et de châtaignes. Il est clair que le régime de la Restauration dans sa soif de revanche contre l'épopée impériale, ne montrait guère d'empressement à se pencher sérieusement sur les problèmes corses.

La seule mesure d'importance, dont nous avons déjà fait état, fut le partage des biens communaux du littoral, en 1829, que l'on doit mettre davantage sur le compte du souci de l'ordre public que d'une véritable politique d'aménagement.

Le retour en grâce : la Monarchie de Juillet fait les premiers pas.

La Monarchie de Juillet marque un changement d'attitude du gouvernement central, du moins après 1836 quand se furent atténués les effets de l'attentat de FIESCHI (« Dieu

soit loué, l'assassin n'a pas vu le jour sur le sol de notre vieille France », écrira LE TEMPS). La légende héroïque de NAPOLEON remplace la légende noire et le Duc d'ORLEANS se rend en Corse dès 1836, en signe d'apaisement. L'institution du Jury est étendue à la Corse et les Corses commencent à rentrer en grâce sur le continent par l'entremise de familles influentes dans les sphères du pouvoir comme les ABBATUCCI de ZICAVO et surtout les SEBASTIANI qui créèrent les premières filières de l'émigration vers la fonction publique.

Parallèlement un vaste mouvement d'intérêt se fait jour pour la Corse. C'est l'époque des voyageurs-romanciers qui, dans la foulée de DELAVAUBIGNON, auteur en 1821 d'un « voyage pittoresque en Corse », se rendent dans l'Ile en quête d'exotisme et de sensations fortes : BALZAC (1830, « la vendetta »), MERIMEE (1840, « Colomba »), Alexandre DUMAS (1848, « les frères corses ») et Gustave FLAUBERT seront parmi les plus célèbres.

C'est sous la Monarchie de Juillet qu'on commence à parler officiellement de la « QUESTION CORSE ». L'économiste BLANQUI reflète parfaitement l'état d'esprit des contemporains lorsqu'il écrit en 1838 :

« Comment se fait-il que la Corse, si heureusement partagée sous le rapport du climat, du sol et des eaux, située au centre de la méditerranée, ressemble aujourd'hui si peu aux pays qui l'entourent et marche d'un pas si lent dans la carrière de la civilisation ? ».

Une commission parlementaire est créée en 1836 ; comme sous l'ancien régime, la Corse voit débarquer du continent une cohorte de « spécialistes », qui se penchent sur son pauvre sort et préconisent les mesures adéquates dont on parlera beaucoup : assainissement de la plaine, exploitation des forêts, lutte contre la vendetta, réforme des mœurs du paysan... les mêmes, au mot près, que celles du Plan Terrier.

De timides réalisations ponctuelles pour assainir les plaines, marquées par l'échec total d'une colonisation alsacienne en 1838, une tentative d'exploitation des forêts et la création d'un corps de voltigeurs corses contre le banditisme, tels furent la concrétisation de ces vœux.

Quant à la « réforme des mœurs des paysans », la Monarchie de Juillet pensa ouvrir la voie de la civilisation en favorisant, au grand désaccord des bergers, l'individualisme agraire et la sédentarisation par le partage des biens communaux et la répression plus sévère des délits champêtres, deux mesures fortement « recommandées » par les Préfets, notamment par JOURDAN DU VAR, Préfet - fort contesté - de la Corse entre 1830 et 1844. D'autre part, les taxes douanières furent entièrement conservées et les vieux démons de la période précédente n'étaient pas complètement extirpés : la commission d'enquête parlementaire persiste à présenter la Corse comme « un pays où la civilisation n'a jamais pénétré » et son rapporteur, MOTTET, Préfet du Vaucluse préconisera (encore !) un gouverneur muni des pleins pouvoirs.

« Nous sommes français et nous voulons jouir de toutes les prérogatives attachées à la qualité de français dans toute l'étendue du mot », répliquera le député LIMPERANI.

On garde la fâcheuse impression, à lire les rapports sur la Corse que les gouvernements de la France ne peuvent admettre certains comportements particuliers des Corses qui semblent échapper à la logique des temps, à commencer par les comportements électoraux.

JOURDAN DU VAR se désole en 1836 devant ces « affections de famille, (ces) relations d'affaires et de patronage (qui) plutôt que les considérations politiques, dictent les suffrages de sorte qu'on ne peut faire de statistiques électorales qu'autant que les

candidats et leurs clients sont connus ».

Il faut voir dans cette méfiance officielle, la réticence qu'a toujours eue la monarchie de Juillet à nommer des fonctionnaires corses en Corse.

Le régime, s'il ne parvint pas tout à fait à placer la Corse sur la voie de l'assimilation des cœurs et des esprits, engagea cependant d'une manière irréversible le processus de l'intégration économique par la création de transports continus entre le continent et la Corse qui ouvre la voie aux importations des produits continentaux, notamment la farine, prélude à la ruine de la céréaliculture corse.

A l'intérieur de l'île, l'amélioration du réseau routier entre AJACCIO et BASTIA, BASTIA et BONIFACIO, BASTIA et CALVI, classé en « routes royales », allait favoriser la pénétration économique et la confrontation inégale.

Le Second Empire et le début d'une assimilation consentie.

1848 est le grand tournant de l'assimilation. C'est le retour des exilés, le retour des BONAPARTE, devenu pour les Corses, symbole de revanche et de réhabilitation. « Les BONAPARTE étaient les proscrits et nous étions les parias de la France », écrira le JOURNAL DE LA CORSE.

Avec un BONAPARTE Président de la République puis Empereur des Français, s'ouvre la période de promotion des grandes familles corses : les GAVINI, MARIANI, CASABIANCA, ARRIGHI DE CASANOVA, BACCIOCHI, ABBATUCCI, tous préfets, ambassadeurs, généraux, chambellans, ministres, sans oublier la famille BONAPARTE et de fulgurantes réussites individuelles, les plus efficaces peut être dans la constitution des filières de l'émigration : la « filière police » avec Pierre-Marie PIETRI, Préfet de Police et grand pourvoyeur de places, la « filière préfectorale » avec COSTA de BASTELICA, la « filière petits emplois publics », avec Etienne CONTI, secrétaire particulier de NAPOLEON III...

Incontestablement, le nouveau régime s'intéresse de très près à la Corse et on dit que NAPOLEON III en fit une question personnelle. Voulait-il rattraper le désintéressement relatif de son illustre oncle ? N'était-il pas désireux, inconsciemment peut-être, d'affermir une filiation qu'on se plaisait à lui contester ?

Ce renouveau d'intérêt revêtit - comment pouvait-il en être autrement - les formes classiques des « enquêtes ». Les missions en Corse se multiplient : BALLAND, BLONDEL, HERNON, ABBATUCCI... les dossiers s'accumulent et on préconise encore l'assainissement de la plaine, l'exploitation des forêts, le perfectionnement des cultures. Les premières mesures, et c'est là un fait nouveau, ne tardent pas à suivre ; elles concernent avant tout l'agriculture dans la lignée des premières décisions prises sous la monarchie de Juillet : création de primes et subventions diverses pour la culture des céréales et la plantation de la vigne et des arbres, surtout le mûrier, l'olivier et le cédrat, organisation de concours agricoles... Ces mesures s'inscrivent dans la vaste politique d'encouragement à l'agriculture en France, marquées par la création des « sociétés d'arrondissement » dotées d'une enveloppe budgétaire pour encourager les progrès de la mise en valeur du sol.

Les bergers qui avaient pensé en 1848 à un mystique retour à « la terre du commun » doivent rapidement déchanter : le libre parcours et la vaine pâture sont interdits en 1854 et le nombre des contraventions rurales monte en flèche ; des consignes strictes sont données aux juges, aux gardes champêtres, aux commissaires cantonaux (une institution du Second Empire), pour qu'aucune tolérance ne soit admise et que jachères aussi bien

que terres en culture soient protégées contre la néfaste divagation du bétail.

« Demander quinze francs à des bergers, à des montagnards corses. Ils ne les ont pas, ces quinze francs. Des générations entières s'écoulaient avant que cette somme dérisoire pour la France, puisse être réunie dans l'épargne d'une famille corse. On a vu dans nos contrées des bergers atteindre l'âge de 80 ans sans avoir pu posséder une seule pièce de cinq francs ».

L'ordre règne aux champs à la grande satisfaction des notables ruraux et des propriétaires ; l'individualisme agraire est définitivement consacré.

Le port d'armes, signe et fierté des bergers, est supprimé et la chasse aux bandits devient plus sérieuse. C'est d'ailleurs dans la classe des bergers que ceux-ci se recrutent le plus et il y avait bien souvent au départ de la vie des bandits, une contestation avec un propriétaire sur un problème de clôture ou de biens communaux.

L'aménagement des plaines littorales, prôné depuis le Plan Terrier, reçoit un début d'exécution

BLANQUI disait : « Il faut que les paysans corses descendent et séjournent à la plaine et combattent la malaria pour qu'ils puissent s'y installer. C'est une question de vie ou de mort pour la Corse ».

Là aussi, les décisions, même ponctuelles, suivent : assèchement des marais de SAINT FLORENT, drainage à BIGUGLIA, SOLENZARA, AJACCIO.

Après les 250 Kilomètres de routes royales de 1836, le Conseil Général, grâce à l'instauration du centime additionnel, avait construit 136 kilomètres de chemins vicinaux. NAPOLEON III poursuit l'effort : en 1870, 400 kilomètres de chemins vicinaux desservent l'intérieur.

En même temps, l'Etat s'assure la maîtrise d'une grande partie des forêts : la mission BLONDEL négocie commune par commune leur répartition entre les particuliers, les communes et l'Etat au vif mécontentement des bergers par suite des limites apportées au pacage et des atteintes aux droits communaux.

Le bilan du Second Empire est positif pour la Corse, surtout si on le compare à ceux des régimes précédents ; la relative prospérité économique n'est pas étrangère à la progression de la culture et de la langue française qui s'impose peu à peu.

A cet égard, la première moitié du XIX^{ème} siècle apparaît comme une période d'hésitation entre la France et l'Italie ; la Corse reste culturellement italienne et les intellectuels hésitent entre la France de la Grande Révolution et l'Italie du Risorgimento. Les étudiants corses allaient à PISE et à ROME : 400 entre 1800 et 1860 à la seule université de ROME où il y a de nombreux professeurs corses, notamment en médecine. Le mouvement vers la France s'amorce naturellement vers les études juridiques et la nécessité de connaître la législation française : on compte 12 Corses à AIX EN PROVENCE en 1850. La langue administrative passe peu à peu du bilinguisme au monolinguisme. En 1844 l'italien est enseigné pour la première fois comme langue étrangère au lycée de BASTIA. En 1852, le français devient obligatoire pour l'état civil. Le second Empire voit les étudiants Corses désertir de plus en plus l'Italie cependant que les romanciers corses et même les poètes optent de plus en plus pour l'expression française.

La Troisième République ou l'Ile oubliée.

La Corse allait payer cher la chute de l'Empire. Les Corses seront identifiés aux BONAPARTE et un vent d'anti-corsisme secoue la France encore plus violemment qu'en

1815. On ne compte plus les interventions à la Chambre pour se débarrasser de ce nid de tyrans, et les journaux rivalisent de haine et d'outrages.

Citons, entre mille, cet extrait d'un article du journal « LA CLOCHE » en 1870 :

« Ah ! Assez de cette Corse ! Cœur de mon pays, comprendrez-vous que si nous sommes affaissés, aplatis, languissants, dégradés, sans animation et sans caractère, dépourvus de vie sociale, sans battements, à vendre... si le ventre grandit et domine, c'est qu'il est enlacé dans cette étreinte corse qui, durant des lustres, l'a griffé dans ses serres sauvages. Cette vague d'anti-corsisme reprendra à la fin du siècle et les journalistes se délecteront des « choses de Corse » pour apporter un peu de détente aux lecteurs : des affaires scabreuses, des assassinats, les bandits qui défient la loi... tout cela alimentait largement les chroniques sur fond de magouilles politico-électorales.

Il faut dire que certaines « choses de Corse » avaient de quoi surprendre : en 1892 on arrêta enfin le célèbre bandit BELLACOSCIA, alias BONELLI, au maquis depuis... 1849 ; il avait tué 30 personnes dont 25 gendarmes ; trois fois condamné à mort par contumace, il fut acquitté par les assises de BASTIA, après quelques minutes de délibération.

La fin du siècle marque, nous l'avons vu, le début de la grande hémorragie démographique vers la France et les colonies.

Après les espoirs du second Empire, c'est la grande désillusion. Alors s'installe chez tous, l'idée profonde que rien ne peut être tenté en Corse et que le seul salut est dans l'exil. Les hommes politiques se transforment en agents de recrutement pour le compte de l'administration en France et aux colonies. Le plus célèbre d'entre eux fut incontestablement EMMANUEL ARENE, qu'on appela « U RE MANUELE », député d'AJACCIO de 1889 à 1904, passé maître dans l'art d'enlever les élections à coups de nominations de facteurs et de gardiens de prison signées en blanc. Toute sa stratégie, en dehors de ses qualités indéniables résidait en un seul crédo, "*les places*". La course aux emplois sécurisants devint effrénée. Par les prébendes, ARENE républicanisa la Corse. Sa toute puissance n'aura aucune limite et il ira même jusqu'à faire élire des continentaux en Corse comme Emile COMBES en 1903.

ARENE fut-il utile ou nuisible à la Corse? En favorisant l'émigration il paracheva l'intégration de la Corse à la France et apporta le mieux être à bon nombre de familles corses mais la Corse devint Française en quémandeur et en obligé. Faute de résoudre la « question corse », la France facilita par des intermédiaires du type ARENE, les solutions individuelles.

Les filières corses vers le continent, l'Indochine, l'Afrique du Nord, allaient permettre d'oublier la question corse.

Le processus une fois enclenché, on ne tarde pas à confondre la cause et les effets et on met dans le même panier les causes de la décadence : la petite propriété, le morcellement, l'esprit de routine, le blocage des mentalités, le manque de main d'œuvre, l'archaïsme des mœurs et la préférence pour l'émigration, la bureaucratie, la politique, la vie militaire, le barreau ou la médecine.

En Corse, on accablait les Italiens qui après s'être contentés pendant des siècles de jouer les saisonniers prenaient l'habitude de s'attarder et même de faire souche. Le fait est que les « lucchesi », terrassiers, scieurs de long, charbonniers, travailleurs agricoles, petits commerçants, artisans, parvenaient parfois à de belles réussites ; les Corses en concevaient une certaine jalousie teintée d'agressivité attisée par la résurgence des revendications italiennes sur la Corse, qui revenaient périodiquement depuis un siècle.

C'était l'époque où CRISPI déclarait : « La Corsica e Nizza sono francesi como io sono tartaro »⁴.

C'est dans ce contexte de désenchantement général que le gouvernement français entreprit une nouvelle fois une démarche préliminaire pour déterminer l'état de la Corse et proposer des remèdes à apporter à ce corps malade pour engager le processus d'un développement économique. Le rapport publié en 1908 - Georges CLEMENCEAU étant Président du Conseil - reprend un refrain bien connu : nécessité d'aménagement de la plaine, améliorations des communications intérieures déficientes, régime fiscal et douanier, archaïsme de l'agriculture, avec pour finir, cette phrase terrible : « la prospérité d'un pays ne se décrète pas ; le rôle de l'Etat se borne à préparer le progrès, à le seconder ; à la base de ce progrès demeurent toujours l'effort individuel et l'esprit d'association ». Qu'en des termes délicats ces choses-là sont dites ; en vérité si la Corse ne parvenait pas à trouver la voie du développement, la cause en incombait aux Corses eux-mêmes, et ce n'était pas faute à l'Etat de ne pas leur avoir montré la marche à suivre.

En 1910, on attendait toujours la réalisation des conclusions du rapport, qui avait préconisé des travaux d'infrastructures immédiats ; par contre l'assimilation douanière, réclamée depuis 1814 est enfin votée : elle se traduit par des majorations fiscales pour couvrir les subventions données à la Corse.

Ce genre de déconvenues allait se renouveler souvent depuis, mais les Corses avaient entrepris déjà de se débrouiller autrement pour profiter des mânes généreux de la République. Peut-on le leur reprocher?

5.4 LA PIAGHIA AFFIRME SON IDENTITE

En 1829 eut lieu le partage des biens communaux de la piaghia par tirage au sort entre les familles. C'était là un succès personnel du Préfet dans le cadre des mesures préconisées par le gouvernement pour sédentariser le paysan. Les propriétaires terriens furent très satisfaits, qui réclamaient cette mesure depuis les cahiers de doléance de 1789. Il s'agit là en fait d'un processus entamé depuis le XVIIIème siècle par les populations du Haut TARAVO : constitution de communautés de basse altitude dans le SARTENAIS, le bas TARAVO et sur la COTE ORIENTALE (*voir ci-dessus page 43*).

Ce qui n'était au début du XIXème siècle qu'un habitat précaire de petites bergeries en pierres sèches ou de cabanes en branchages à la vie saisonnière, se transforme petit à petit en habitat permanent sous forme de hameaux qui regroupent les habitants d'une même communauté montagnarde : les habitants de ZICAVO sont à SERRA DI FERRO, ceux de PALNECCA à STILICCIONE, de COZZANO à ZIVIGNOLA, de SAMPOLO à PRATAVONE, de TASSO à TASSINCA ; une vie sociale prend corps peu à peu ; ZICAVO détache à SERRA DI FERRO un officier de l'état civil. En 1848 un vicaire s'installe et on réclame une école en 1851. En 1851 le « quartier de SERRA PI FERRO » est comptabilisé à part dans le recensement de la commune de ZICAVO.

Il est difficile de déterminer le degré de fixation des communautés sur la piaghia.

Le domicile étant, au sens du Code Civil, « le lieu du principal établissement », il est sûr qu'une partie de la population du haut TARAVO avait définitivement opté pour le littoral.

⁴ La Corse et Nice sont françaises comme moi je suis Tartare.

La création des trois communes de PIETROSELLA, en 1862, de COTTI-CHIAVARI, en 1856 et de SERRA DI FERRO, en 1880 sur le territoire de la piaghia marque l'aboutissement administratif du processus qui amènera au fil des années la séparation quasi-totale des communautés montagnardes et littorales, d'abord sur le plan des activités, ensuite et très progressivement sur le plan des liens familiaux.

Cette rupture est déjà sensible à l'examen des cadastres de 1880.

L'analyse de l'origine des propriétaires de SERRA DI FERRO montre que 50% de ceux de SERRA DI FERRO y sont domiciliés ; 20% habitent le canton de ZICAVO et 24% les autres communes de la vallée ; les 60% restant se répartissent entre le SARTENAIS, AJACCIO, le continent, l'ALGERIE ou l'étranger.

Pour COGNOCOLI, la tendance est encore accentuée avec 73% de propriétaires résidents, pour 13% qui habitent le haute TARAVO et 35% les autres villages de la vallée du TARAVO.

A l'inverse, on ne trouve pas, à d'infimes exceptions près, de propriétaires dans le canton de ZICAVO qui soient domiciliés à SERRA DI FERRO ou à COGNOCOLI

Ces renseignements sont récapitulés dans les tableaux ci-après; (*tableaux 4, 5 et 6*).

.. / ...

NOMBRE DES PROPRIETAIRES à la PIAGHIA PAR COMMUNE D'ORIGINE

TABLEAU 4 / Source : cadastre de 1880

	SERRA DI FERRO			COGNOCOLI		
	nombre		%	nombre		%
Domiciliés dans la commune	202		5 1	73		1 3
Domiciliés dans le canton de ZICAVO TALAVO	80	Zicavo 20 Tasso 20 Palnecca 19 Ciamannacce 15 Corrano 8 Samplo 5 Cozzano 2 Guitera 1	2 0 %	25	Sampolo 20 Caimannacce 3 Palnecca 1 Guitera 1	3 5 %
Domiciliés dans le canton de SAINTE MARIE-SICHE ORNANO	66	Azilone 23 Ste marie 12 Cotti 7 Guargale 7 Frassetto 4 Cognocoli 4 Zigliara 2 Gtossetto 2 Forciolo 2 Ampaza 2 Quasquara 1	1 7 %	31	Ambotreccia 8 Frassetto 7 Guargale 5 Cotti 3 Ste Marie 2 Forciolo 2 Ampaza 1 Quasquara 1 Campo 1	3 5 %
Domiciliés dans le canton de PETRETO ISTRIA	31	Sollacaro 14 Pila Canale 12 Petreto 5	8 %	35	Olivese 1 Pila Canale 30 Sollacaro 2 Petreto 2	1 9 %
Domiciliés à AJACCIO	6			6		
Domiciliés ailleurs	10	Sartenais 3 Continent 4 Algérie 2 Egypte 1	4 %	24	Sartenais 8 Bastelica 6 Bastia 1 Continent 6 Algérie 3	1 3 %

ORIGINE DES PROPRIETAIRES DE ZICAVO EN 1880

Source : cadastre de 1880

TABLEAU 5

TOTAL	ZICAVO	CANTON	VALLEE TARAVO	SARTENAIS	CORSE	Ailleurs	PIAGHIA
483	374	61 dont Cozzano 19 Sampolo 20 Ciaman. 7 Tasso 8 Corrano 3 Palnecca 2 Zevaco 2	6 dont Moca 1 Croce 1 Urbalacone 1 Olivese 3	14	23	18 dont Continent 16 Algérie 1 Nv Calédon 1	0
100 %	77%	12%	1,2%	2,8%	4%	3%	0%

ORIGINE DES PROPRIETAIRES DE SAMPOLO EN 1880

TABLEAU 6

Source : cadastre de 1880

TOTAL	SAMPOLO	CANTON	Vallée du Taravo	Sartenais	CORSE	Ailleurs	PIAGHIA
343	290	44 dont Ciaman. 23 Tasso 20 Palnecca 1	0	0	2	5 dont Continent 5 Algérie 21 Guyane 1	1
100 %	847%	13%	0%	0%	0,5%	3%	0,2%

Il est clair qu'une partie de la population des villages d'origine s'est fixée définitivement sur la piaghia en abandonnant toute prétention sur le village. Par contre une partie de ceux qui résident au village continue à posséder des intérêts fonciers sur le littoral

Cela ne signifie pas que les habitants des nouvelles communes de la piaghia ayant rompu avec le paese aient cessé d'utiliser les biens communaux de la muntagna, établissant ainsi des relations de type « transhumance classique » alors que la transhumance « inverse » se poursuit pour les habitants du village.

Les relations entre le paese, la muntagna et la piaghia au XIX^{ème} siècle se différencient en cela de celles existant au temps du Terrier.

L'étude de l'occupation du sol au XIX^{ème} siècle va nous permettre de mieux les définir.

5.5 LA GRANDE ET EPHEMERE CONQUETE DU SOL, PARENTHESE DU XIX^{ème} SIECLE

L'occupation du sol au XIX^{ème} siècle est la réponse de l'homme dans ses rapports avec l'espace à la poussée démographique continue et aux données de l'intégration progressive de la Corse à la société globale.

Les données chiffrées des différentes communes et de la piaghia d'après les cadastres de 1880 ne permettent pas une comparaison significative avec celles du Plan Terrier (*voir tableau 7 page 89*). En effet, les rubriques ne sont pas les mêmes ; le Plan Terrier distingue les surfaces cultivées en « plantes annuelles » (céréales mais aussi vraisemblablement les jardins), vignes et forêts (y compris les châtaigniers), puis les surfaces incultes cultivables (les jachères et le maquis), les surfaces incultes non cultivables, les terroirs « bon en pâture », sans autre précision ; enfin l'olivier est le seul arbre noté en tant que tel. Les cadastres en revanche distinguent les « terres labourables » (en culture, en jachère, en prairies artificielles ou temporaires), les jardins, les vignes, les surfaces plantées, les forêts (en répertoriant les pins, les hêtres, les sapins, les aulnes), les châtaigniers, les chênes lièges, les oliviers, le maquis, les pâtures et les terres vaines. Dans ces conditions, la comparaison cartographiée de l'occupation du sol s'avère difficile et une étude statistique rend mieux compte de l'évolution du terroir au XIX^{ème}

siècle. Les surfaces de chaque commune ont subi des transformations importantes par rapport à celles des communautés ; toute comparaison quantitative serait fautive en ce qui les concerne, aussi nous contenterons-nous d'établir une comparaison au niveau cantonal. La référence au cadastre de 1880 est intéressante : le canton n'atteint certes pas là son maximum de population mais il s'agit des dernières années avant la grande émigration. Le cadastre ne donne que la surface cultivable c'est-à-dire « l'ensemble des terres cultivées, les jachères, les prairies naturelles et les prairies artificielles ». Par contre, le Plan Terrier donne les surfaces réellement cultivées en « plantes annuelles ». Nous avons donc, et pour cette seule rubrique, appliqué les statistiques agricoles de 1869, les seules de cette période à notre disposition avant celles de 1914. On sait que pour l'ensemble de la Corse, la production de céréales a chuté d'environ 10% entre 1869 et 1880. Entre 1780 et 1869, la surface plantée en « plantes annuelles » a été multipliée par 19 ! 45 hectares au moment du Terrier, 829 en 1869 dont 166 pour les céréales, 33 pour les jardins et 130 pour les pommes de terre. La vigne, inexistante en 1770, occupe 118 hectares en 1880. L'olivier, avec 9 hectares et les arbres fruitiers avec 28 hectares, font leur apparition. L'ensemble des bois et forêts est en nette augmentation également : 51% soit une progression de 3903 hectares. Il est peu probable cependant qu'il y ait eu une extension si importante de l'arbre sauf en ce qui concerne le châtaignier. En effet, le Plan Terrier indique 7665 hectares de « bois et châtaigniers » mais il est vraisemblable qu'une partie du maquis (« chênes verts et blancs » selon le cadastre de 1880) ait été comptabilisé dans « l'inculte cultivable ». Nous pouvons tenter d'y voir plus clair en essayant d'approcher la surface plantée en châtaigniers au temps du Terrier. En effet, la châtaigneraie actuelle occupe une surface équivalente à celle de 1880 (1000 hectares contre 1029) ; en examinant une trentaine de châtaigneraies avec un ingénieur castanéicole, nous avons pu déterminer que 30% à 40% des arbres ont été plantés au XIX^{ème} siècle ce qui permet d'évaluer entre 600 et 700 hectares la surface de la châtaigneraie au XVIII^{ème} siècle, entre 0% et 5% de la surface cultivée pour ZICAVO, PALNECCA, CIAMANNACCE, SAMPOLO et TASSO, et entre 5% et 30% de la superficie cultivée pour GUITERA, CORRANO, COZZANO et ZECAVO. En appliquant à ces pourcentages - il est vrai très approximatifs - un taux moyen de 2,5% pour la première série de communes et de 15% pour la seconde, on obtient 472 hectares (195+106+2+38+7+3+116+5). D'autre part, on peut évaluer à environ 600 hectares la surface de la châtaigneraie d'après la carte d'occupation du sol au temps du Terrier que nous avons dressée à partir des indications « CH » portées par les géomètres sur les plans (*voir ci-dessus figure 15 page 54*).

.. / ...

EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LE TALAVO ET LA VALLEE DU TARAVO DE 1780 à 1880

Tableau 7

	1780 TALAVO			1880	1880 PIAGHIA			1880	EVOLUTION 1780-1880		
	CAN TON	PIAG HIA	TOT AL	CAN TON	SERR A(*)	SAMP OLO (**)	TOT AL	TOT AL	CAN TON	PIAG HIA	TOT AL
CULTIVÉ	45	583	628	929	817	31	848	1777	884	262	1146
céréales	45	583	628	766	714	296	74387	15098	721	11668	887,8
?	8										
p. de terre	-	-	-	33	1	0,2	1,2	39,8	33	12	34,2
INCULTE CULTIVABLE (1780) ou LABOURABLE (1880), jachères, prairies	6375	79	6454	6493	245	19	264	6557	118	185	303
PLANTÉ	21	0	21	196	85	1	9,5	220,5	175	95	184,5
vigne	21	0	0	0	169	0,5	1	160	138	1	139
oliviers	0	0	0	9	7,5	0,4	7,9	16,9	9	79	16,9
arbres fruits	0	0	0	28	0,5	0,1	0,6	28,6	28	06	28,6
CHÂTAIGNIERS	7665	0	7665	1029	0	0	0	1029	+3903	0	+3903
BOIS & FORETS				10539	2,5	1	3,5	10542,5		+35	+3906,5
Pins sapins hêtres				8377	0	0	0	8377			
aulnes				34	1,5	0,2	1,7	35,7			
Chênes verts et blancs				2120	0,5	0,8	1,3	2121,3			
Chêne liège				8	0	0	0	8			
peupliers				0	0,5	0	0,5	0,5			
PATURAGES	6774	505	7229	3450	0	2	2	3452	-3324	-502	-385
INCULTIVABLE	4706	374	5080	2929	46	1	47	2926	-1777	-227	-2004
TOTAL	25586	1541	27127	25565	1119	55	1174	26739			

(*) SERRA DI FERRO représente 44% de la PLAINE DE TARAVO

(**) la SAMPULINCA est la plage de Sampolo dans COGNOCOLI

Il est tout aussi difficile de déterminer le nombre de châtaigniers. D'après un échantillonnage de trente parcelles de différentes surfaces (de 30 ares à 5 hectares) plantées actuellement en châtaigniers, nous obtenons une moyenne de 35 châtaigniers à l'hectare. Ceci nous donne une population aux alentours de 25000 individus en 1770 et d'environ 36000 un siècle plus tard.

11 000 châtaigniers environ ont été plantés en cent ans dans le canton de ZICAVO. Il est à noter que la progression de l'arbre nourricier n'a pas suivi celle de la population qui a doublé.

EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL POUR LE SEUL CANTON DE ZICAVO ENTRE 1780 et 1880

Tableau 8

Sources : Plan terrier de la Corse

MODES D'OCCUPATION	NATURE	1780	1880	EVOLUTION
CULTIVE EN	CEREALES JARDINS POMMES DE TERRE	45 9 0	766 33 130	+721 +24 + 130 + 1600%
INCULTE CULTIVABLE (1780) ou INCULTE LABOURABLE (1880)		6375	6453	+118 + 1,8%
PLANTE EN	VIGNES OLIVIERS ARBRES FRUITIERS CHATAIGNIERS	voir texte	159 9 28 1029	+159
FORETS ET BOIS	PINS SAPINS & HETRES AULNES CHÊNES VERTS & CHÊNES BLANCS CHÊNES LIEGE	7665	8377 34 11568 2120 8	-- +3903 + 51%
PATURAGES		6774	3450	- 1324 49%
INCULTIVABLE		4727	2929	- 1798 58%
TOTAL		25586	25528	-----

Compte tenu de ces données, la progression de 3903 hectares des bois et forêts nous semble bien trop élevée, ce qui confirme que le Plan Terrier a inclus dans la rubrique « inculte cultivable » une grande partie de maquis, si ce n'est la totalité des 2120 hectares de chênes verts et blancs du cadastre. La lecture des rouleaux du Plan Terrier confirme nos conclusions : les annotations « MK » pour maquis, recouvrent à peu près la surface équivalente à celle de « l'inculte cultivable » dans chaque communauté (*voir ci-dessus figure 15 page 54*).

Il en ressort que les surfaces utilisées pendant le XIX^{ème} siècle par les cultures, les surfaces laissées en jachère ou transformées temporairement en pâturage, ont augmenté bien plus que ne le laisse paraître la lecture immédiate des chiffres de notre tableau

(tableau 7 ci-dessus en page 89), vraisemblablement de 4500 hectares à 6493 soit plus de la moitié.

Partout en Corse le XIX^{ème} siècle fut le siècle du défrichage, cause première de l'immigration italienne saisonnière dont nous avons vu qu'elle était importante dans le canton de ZICAVO. Une statistique agricole de 1885 indique 220 hectares défrichés dans l'année pour la seule commune de ZICAVO.

A côté de cet accroissement des surfaces cultivées et cultivables et des plantations d'arbres, les pâturages par contre diminuent de 40%, passant de 6774 hectares à 3450 hectares. Il faut noter cependant que les animaux profitaient en contrepartie de l'extension du domaine cultivable qui emportait l'extension des jachères et des prairies temporaires. L'élevage passe donc de plus en plus sous le contrôle des propriétaires terriens. C'est l'illustration de la décadence du monde pastoral au XIX^{ème} siècle au profit du monde paysan sous l'effet des différentes mesures favorables à la sédentarisation et à la protection de la propriété privée.

Le manque de données ne nous permet pas de décrire avec précision les différentes phases de l'évolution agro-sylvo-pastorale du canton tout au long du XIX^{ème} siècle. L'examen des schémas ci-après permet de déduire cependant que le comportement agraire du canton de ZICAVO a été semblable à celui de la Corse : la période d'exploitation maximum du sol se situe sous le second Empire et un déclin spectaculaire s'amorce à partir des années 1880, alors que les importations de farine du continent qui ont commencé timidement sous la Monarchie de Juillet font sentir leur plein effet et que commence le processus d'émigration (*figure 31 page 92*).

L'ampleur de la chute se mesure aux chiffres du tableau ci-après (*tableau 9*) : les surfaces cultivées en 1914 sont à peine plus élevées qu'au temps du Terrier : soixante ans plus tard, l'activité agricole aura totalement disparue.

La parenthèse agraire du XIX^{ème} siècle est bel et bien fermée à la veille de la première guerre mondiale.

EVOLUTION DES SURFACES PLANTEES EN CEREALES, VIGNE ET POMMES DE TERRE DE 1780 à 1984.

Tableau 9

	1780	1869	1914	1984
Orge, seigle, blé	45	766	55	0
Vigne	21	100	119	2
Pomme de terre	0	130	143	0
Jardins	-	33	48	9

SURFACES EMBLAVEES AU XIXème siècle

Figure 31

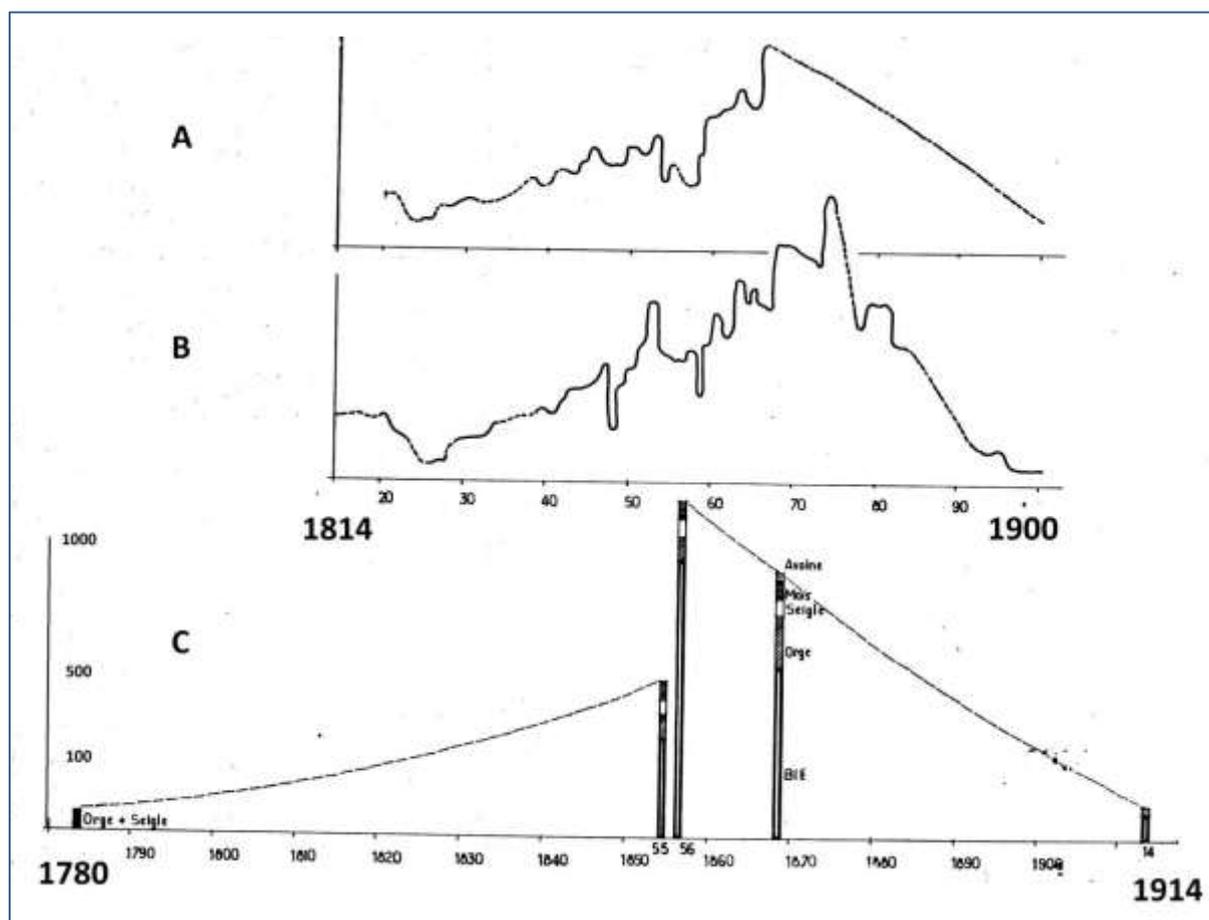
A en Corse

Sources : *Pieve e paese*

B en Corse du Sud

Sources : *Pieve e paese*

C dans le canton de ZICAVO Sources : *enquêtes agricoles du XIXème.*



5.6 UNE CHUTE DU PASTORALISME D'AVANTAGE QU'UNE BAISSÉ DE L'ELEVAGE

L'élevage connaîtra une évolution différente sans qu'on puisse parler comme on le fait quelquefois de deux activités antinomiques, la victoire de l'agriculteur se nourrissant de celle du berger.

Il est certain que le XIXème siècle n'est pas favorable au berger mais il s'agit plutôt d'un

recul du monde pastoral que de l'élevage.

Le partage des biens communaux de la piaghia a fixé sur le littoral une partie des bergers qui vont petit à petit se transformer en paysans sédentaires. Les effectifs globaux des troupeaux se maintiennent tout au long du siècle en Corse d'après les diverses relations qu'en ont fait les contemporains. Nos recherches ne nous permettent cependant que de donner des indications fragmentaires en ce qui concerne le TALAVO, fragmentaires et peut être fausses car on ne sait jamais très bien si le troupeau transhumant est décompté ou pas.

Une quelconque comparaison chiffrée avec la Corse n'est pas significative non plus devant l'état lamentable des statistiques au niveau général.

Faisons abstraction du XIX^{ème} siècle pour ne comparer que ce qui est comparable : 1770 et 1914 (*tableau 10 ci-après*).

Le troupeau ovin et caprin n'a pas évolué : 9262 têtes en 1770 contre 9104 en 1914. (On peut estimer que les troupeaux de la piaghia et du canton forment un troupeau unique ayant les mêmes zones de pâturage été comme hiver).

EVOLUTION DU CHEPTEL ENTRE 1770 et 1914 DANS LE CANTON DE ZICAVO ET A PIAGHIA

Tableau 10

BETAIL	1770	1800	1809	1830	1914			1984
					CANTON	PIAGHIA (*)	TOTAL	
moutons	6547	5000	5532	7000	3813	3620	7223	185
chèvres	2715	?	?	?	1686	200	1886	839
bovins	509	600	546	?	1560	640	2200	2461
équidés	247	600	381	?	483	110	593	43
porcs	1189	?	?	?	1550	1°01	1711	3618
TOTAL	11207	-	-	-	9092	4731	13613	7146

(*) la commune de SERRA DI FERRO seulement. Il n'est pas possible de distinguer le troupeau sampolais dans l'ensemble de la commune de COGNOCOLI.

Sources :

Recensement de 1770

Enquêtes agricoles du XIX^{ème} siècle

Enquête agricole de 1914

Enquête de terrain de 1984

Enquêtes SIVOM 1983 et 84

L'effectif bovin fait plus que tripler entre 1770 et 1914 (pour le seul canton de ZICAVO). Cela va dans le sens du mode de vie agraire de paysan-éleveur pour qui le bœuf est un élément indispensable pour la culture des céréales.

La sédentarisation avantage également l'élevage porcin. Certes, le porc fait partie du troupeau transhumant mais la « finition » de l'engraissement sous forme de châtaignes en octobre et novembre suppose qu'il soit maintenu en altitude à l'automne jusqu'à l'abattage au début de l'hiver si on veut parvenir à un poids convenable. Pour le seul haut TARAVO, le troupeau est en augmentation de 30% alors que l'effectif de la piaghia est

très faible, de l'ordre d'une centaine de têtes.

Les équidés sont en augmentation de près de 50% entre les temps du Terrier et 1914. Malheureusement nous ne connaissons pas la part des chevaux, des mulets et des ânes dans les différents chiffres de 1914. On se souvient que l'âne est pratiquement inexistant dans toute la vallée au moment du Terrier. D'après les témoignages oraux que nous avons pu recueillir, les ânes étaient assez nombreux en 1914, de l'ordre d'un tiers des équidés, dans les différentes communes du canton, ce qui donnerait à la haute vallée une image plus conforme à la « carte postale » du monde rural corse. Le maintien d'une importante population d'équidés à la veille de la première guerre mondiale s'explique, pour les chevaux, par leur utilisation pour les labours, surtout sur les parcelles exigües en terrasse où le cheval est plus maniable que la paire de bœufs. Le cheval est aussi utilisé comme monture pour les longues distances et, à cet égard, les premières années du XXème siècle connaîtront un important développement des liaisons entre le canton et AJACCIO et l'utilisation croissante du tilbury et du cabriolet. Le cheval avec le mulet, est aussi animal de trait pour le transport des futs des forêts de la haute vallée vers PORTO POLLO.

L'apparition de l'âne est due avant tout au développement de la châtaigneraie qui s'étend en altitude sur des terrains pentus difficiles d'accès. L'âne corse, petit, rustique et nerveux est un auxiliaire idéal dans des conditions.

Nous reviendrons sur le problème de l'élevage dans notre prochain chapitre consacré au maintien de l'autosubsistance dans le canton.

Pour l'heure, et pour nous y réparer, il nous semble significatif de rapporter les différentes surfaces de l'occupation du sol et le nombre de têtes des différents troupeaux au nombre d'habitants. (*Tableau 11 page 95*).

Nous compléterons des données par le calcul du nombre d'hectares de pâturages, de jachères et de prairies par tête de bétail. Nous avons éliminé les porcs dont la nourriture est majoritairement à base de châtaignes, de glands et de reliquats domestiques. (*Tableau 12 page 95*).

..//...

**MOYENNE DE LA DISPONIBILITE EN CEREALES, CHATAIGNIERS ET VIGNE PAR HABITANT
MOYENNE DES TETES DE BETAIL POSSEDEES PAR HABITANT
DANS LE TALAVO ET SA PIAGHIA PUIS DANS LE CANTON DE ZICAVO ET SA PIAGHIA EN 1770, 1869 et 1914.**

Tableau 11

Sources : Plan terrier de la Corse, cadastre 1880, recensement 1770, statistiques agricoles 1869 et 1914.

Un habitant possède en moyenne	1780 TALAVO (canton piaghia) &	1869		1914 CANTON (***)
		CANTON seul	CANTON & Piaghia (*)	
CEREALES	0,17 ha	0,14 ha	0,18 ha	0,03 ha
CHATAIGNIERS	0,16 ha soit 5 à 6 arbres par habitant	0,16 ha	0,16 ha	0,14 ha soit 4 à 5 arbres par habitant
OVINS-CAPRINS	2,6			0,75 (**)
BOVINS	0,14			0,21 (**)
PORCINS	0,33			0,21
VIGNE	0,005	0,08 ha	0,02 ha	0,016 ha

Il est difficile d'estimer la part de l'exploitation de la piaghia par les habitants des communes du canton. On sait cependant d'après le cadastre de 1880 (voir ci-dessus page 85) que 80 propriétaires de SERRA DI FERRO et 25 de COGNOCOLI continuent à résider dans une des neuf communes du canton du haut TARAVO. Leurs propriétés couvrent 133 hectares de céréales et 1 hectare de vigne. Nous en avons tenu compte pour calculer l'incidence de la piaghia, la population étant bien entendu celle recensée dans le canton soit 5856 personnes en 1872.

** Le cheptel de la piaghia n'est pas comptabilisé ce qui est normal puisqu'il appartient aux habitants des communes littorales.

*** l'incidence de la piaghia, qui est nettement moins forte, comme tous les textes généraux sur la Corse le disent, est impossible à calculer.

EVOLUTION DE LA SURFACE DISPONIBLE PAR TETE DE BETAIL ENTRE 1780 et 1914

Tableau 12

Sources : Plan terrier de la Corse, cadastre 1880, recensement 1770, statistiques agricoles 1869 et 1914.

	1780 le TALAVO & sa piaghia	1914 CANTON de ZICAVO & PIAGHIA	
Hectares de pâturages seuls par tête de bétail	0,72	0,29	
Hectares de jachère et de prés par tête de bétail	0,64	Labourable (*) 0,62 Maquis 0,17	0,80
TOTAL	1,37		1,09

* Nous avons ajouté aux surfaces du cadastre de 1880, les surfaces en friches abandonnées par les céréales entre 1880 et 1914

Ce tableau n'est donné qu'à titre indicatif car nous ne connaissons pas l'importance du bétail transhumant des autres communes de la vallée qui utilisent les pâturages de la muntagna, surtout ceux du plateau du COSCIONE.

Il nous semble significatif cependant de l'importance que peuvent revêtir les jachères et les prairies du « cultivable » en 1914 aux temps du terrier, et du recul très important des pâturages.

5.7 AUTOSUFFISANCE AGRAIRE ET MARGINALISATION DU BERGER

Les différentes données de l'utilisation de l'espace au XIX^{ème} siècle illustrent l'évolution de la société du haut TARAVO vers une société agraire jusque vers les années 1880 et la décadence du monde rural qui s'amorce alors et dont on lit pleinement les effets en 1914.

Cette évolution ne s'est jamais traduite par une amélioration du niveau de vie de la population qui a fait face à l'accroissement des bouches à nourrir par une extension du domaine cultivable et de la châtaigneraie sans pour autant dégager le surplus de production qui aurait permis l'introduction dans le système capitaliste par la monnaie.

Parallèlement l'apparition de l'identité littorale, liée à l'encouragement donné à la sédentarisation contribuait à isoler le haut TARAVO du reste de la vallée.

Nous n'avons jamais parlé d'isolement dans le contexte du XVIII^{ème} siècle.

Su ce point, nous pensons, à l'inverse de l'idée largement répandue, que la société traditionnelle aux temps du Terrier n'était pas confinée dans des limites étroites : sa vocation pastorale et l'alternance saisonnière des travaux agricoles entre la piaghia et le paese amenait à de très fréquents déplacements tout au long de l'année ; ces déplacements ne concernaient pas que la vallée du TARAVO et débordaient largement sur les vallées avoisinantes : au sud, la vallée du RIZZANESE vers SARTENE, au nord celle du PRUNELLI vers BASTELICA et AJACCIO. Sur les pâturages du COSCIONE, véritable plaque tournante du pastoralisme, se retrouvaient les habitants de toutes les communautés du sud de la Corse et les Talavais ont utilisé tout au long des siècles les pâturages d'été du SARTENAIS, de PORTO-VECCHIO et de BONIFACIO aussi bien que ceux du golfe de VALINCO et du golfe d'AJACCIO. Les liens entre toutes les communautés du sud étaient largement étendus et très étroits et la parenté des familles rayonnait.

La fixation d'une partie des communautés sur la piaghia qui se généralise au XIX^{ème} siècle allait rétrécir l'aire de la société talavaise et c'est à partir de ce phénomène qu'on peut parler d'isolement et d'enclavement.

La création des routes sous la Monarchie de Juillet et surtout sous le Second Empire avait pour objectif de « désenclaver les montagnes » ; il ne s'agissait pas de maintenir les ancestraux va-et-vient, ce qui aurait été à l'encontre des objectifs de sédentarisation mais de rapprocher l'arrière pays des pôles urbains de développement, notamment d'AJACCIO et de BASTIA.

C'est à partir de ce moment que la montagne devient véritablement « un arrière pays » pour cesser d'en être le cœur.

Une situation tout à fait nouvelle commence à naître : la haute vallée du TARAVO n'est plus cet élément d'un ensemble aux parties complémentaires. Elle devient un pays isolé avec un cordon ombilical qui la rattache à la société globale : la route entre ZICAVO et AJACCIO et de là les liaisons régulières avec MARSEILLE.

Ce cordon ombilical produit un double courant : dans un sens il permet aux produits importés de pénétrer jusqu'à la haute vallée et notamment les farines du continent et les produits manufacturés, dans l'autre sens il est la voie de l'émigration, de l'absence et de l'exil.

Le comportement de la société du haut TARAVO a directement subi cette évolution. « Sans moyen de comparaison et contraint de vivre sur une terre avare, le paysan doit tout faire et tout savoir faire. Il plante. Les céréales d'abord : blé, orge, seigle, maïs ; les arbres : châtaignier, pommier, poirier, figuier, noyer, noisetier, olivier ; les jardins : pomme de terre, haricot, légumes ; la vigne ; les mûriers. Il transforme. Jamais les moulins n'ont autant tourné : on en comptait 34 dans le canton en 1880 qui fabriquaient farine de blé et farine de châtaigne. L'utilisation du terroir devient maximum pour répondre à tous les besoins : on plante du lin et on fabrique des draps, on coupe le châtaignier pour la construction et les meubles, le chêne vert et le hêtre pour le chauffage...

Le paysan retenu à sa terre par la nécessité des travaux quotidiens s'adjoint un troupeau sédentaire pour compéter ses besoins en lait, en fromage, en viande, en charcuterie mais aussi en laine et en peau.

Pour tous ces travaux, l'homme ne dispose que d'un outillage simple et archaïque : la faucille, la faux, la fourche, la classique araire des civilisations méditerranéennes, les moulins à roue horizontale, les pressoirs à torsion. Cet archaïsme va de paire avec l'archaïsme des méthodes culturales malgré les encouragements des agronomes avertis comme Regula CARLOTTI ou ABBATUCCI : l'absence de fumure due au maintien de l'antique divagation du bétail sur le terroir favorise les pratiques extensives de la jachère et du brûlis.

Les rendements restent donc faibles et évoluent peu pendant le siècle, autour de cinq quintaux à l'hectare pour le blé, quatre pour le seigle, dix pour l'orge, douze pour le maïs.

Le Talavais, qui n'avait guère davantage de terres productives et d'arbres à l'apogée du Second Empire en 1869 qu'un siècle auparavant n'avait non plus davantage de production disponible (*tableau 11 page 95*). Il resta pauvre.

Tout au plus peut-on dire que sa nourriture était plus variée et que la diversité des cultures permettait de compenser les mauvaises années de tel ou tel secteur de production. Il n'y a eu ni famines ni disettes au XIX^{ème} siècle mais, si la sous-alimentation ne fut jamais tragique, on ne peut guère parler que de subsistance. Un instituteur zicavais écrit ses souvenirs du milieu du siècle :

« Le plus souvent mal nourris, notre nourriture n'était ni riche, ni variée. Le pain de seigle et d'orge était plus fréquent que le pain de blé... La viande de boucherie ne se mangeait que les jours de fête, carillonnée sous forme de ragout, c'était alors un festin... les deux éléments essentiels du menu quotidien étaient constitués par la farine de châtaigne et la viande de porc ».

La multiplication des tâches du paysan dans le cadre d'une autosuffisance agraire reposait sur deux piliers fondamentaux : la famille et la propriété.

Contraint de faire face à tout, le paysan fut amené à organiser son travail dans le cadre

d'une répartition des tâches au niveau familial. Les hommes prenaient en charge les céréales, la vigne, le gros bétail, les femmes les tâches domestiques, les jardins, le troupeau de brebis et de chèvres sédentaire, la basse-cour, le tissage. Les uns et les autres s'occupaient, suivant les disponibilités, de l'entretien des arbres et des cochons.

La collectivité se retrouvait pour les vendanges auxquelles tout le village participait, hommes, femmes et enfants, du moins ceux qui n'entretenaient pas d'inimitiés particulières avec le propriétaire récoltant. Le ramassage des châtaignes restait, en général, dans un cadre purement familial.

Cette nécessité du paysan à produire un peu de tout aura pour conséquence la morcellisation du terroir, chaque famille s'efforçait de posséder terres labourables, châtaignes, jardins, vergers, pâturages, bois.

A titre d'exemple, nous présentons une carte du terroir du village de SAMPOLO avec l'utilisation du sol par parcelles d'après le cadastre de 1880. (*Figure 32 page 99*).

201 propriétaires se partagent 563 hectares en 962 parcelles : 437 parcelles de terres labourables, 27 parcelles de terres arrosables, 69 de jardins, 15 de terrains plantés d'arbres, 5 de vigne, 241 de châtaigniers, 115 de chênes verts et blancs, 27 de forêts de pins et 26 de terres vaines.

Les tailles des parcelles se répartissent ainsi :

LES PARCELLES A SAMPOLO en 1880

Tableau 13

> 8 hectares	1	0,1%
4 à 8	19	2%
1 à 4	69	7%
0,5 à 1	154	15%
0,1 à 0,5	360	38%
> 0,1 hectare	359	38%

Sources : cadastre de 1880

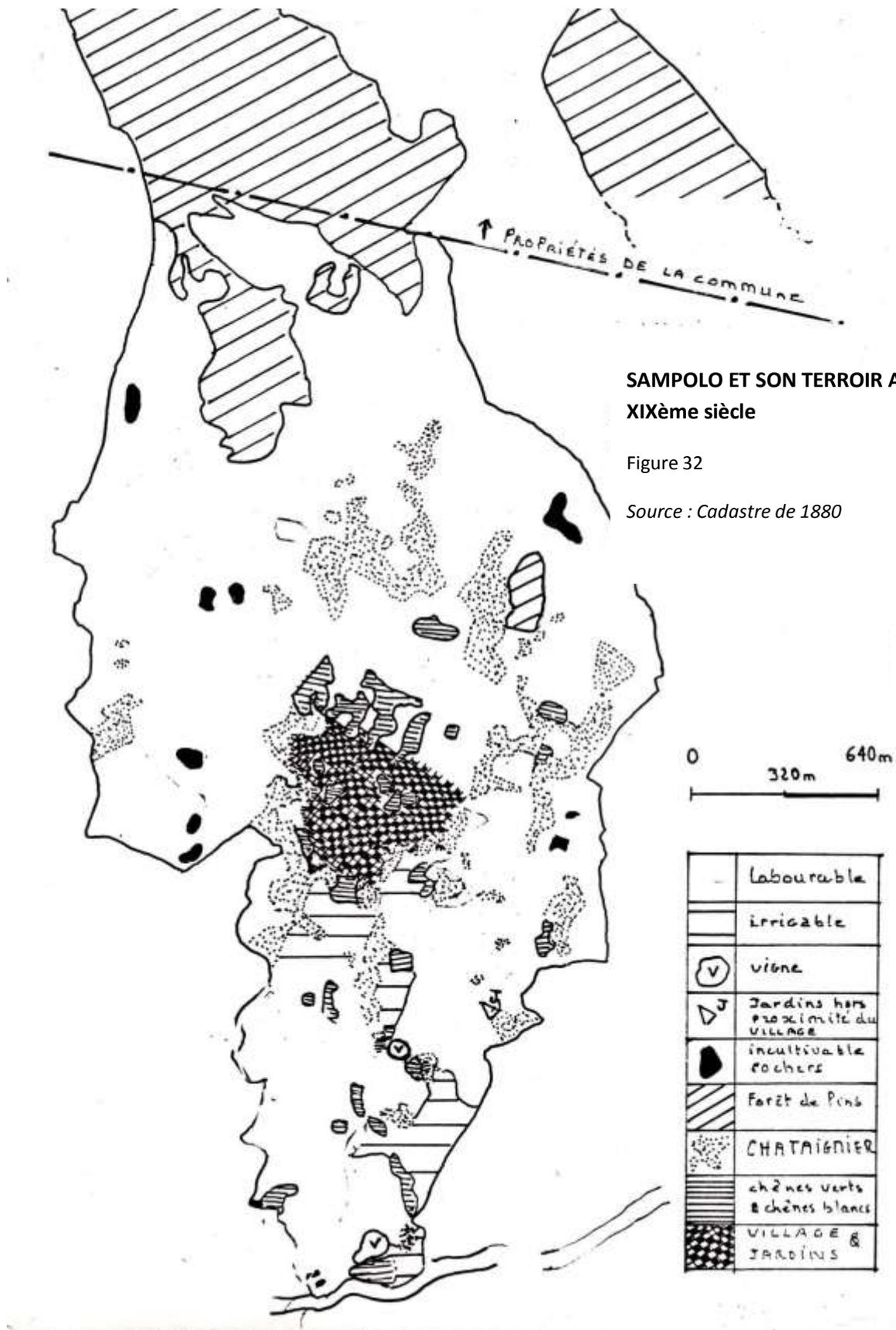
Encore faut-il remarquer que bon nombre de parcelles sont souvent subdivisées par moitié, quart, huitième et même quelquefois trente-deuxième.

Le cadastre nous indique l'étendue de l'indivision au XIX^{ème} siècle dans toutes les communes du canton. (*Tableau 14 ci-dessous*).

L'INDIVISION DANS LE CANTON DE ZICAVO AU XIX^{ème} siècle

Tableau 14

	SURFACE	Nombre de parcelles	Surface Moyenne hectares	Nombre de Parcelles indivises	% de parcelles indivises
CIAMANNACCE	2450	2167	1,79	1378	48%
CORRANO	1239	897	0,52	4338	22%
COZZANO	2500	4681	0,88	2811	60%
GUIERA	1450	2657	1,4	1021	38%
PALNECCA	4287	5563	1,66	2671	48%
SAMPOLO	702	1045	0,67	627	60%
TASSO	2782	2342	1,18	522	22%
ZEVACO	988	5408	0,35	287	52%
ZICAVO	9167	10286	0,71	20473	57%



L'indivision dont on reparlera comme un mal terrible à l'époque contemporaine n'est, dans la société traditionnelle, que le reflet de la pratique de la propriété par l'entité familiale.

Les habitants naissent et meurent au sein du groupe familial qui exploite la terre. Il n'y a donc aucune raison pour qu'interviennent des partages formalisés tant que le besoin ne s'en fait pas sentir : soit le mariage d'une fille et la constitution de la dot, soit l'individualisation d'un nouveau groupe familial au sein d'une famille. Cela ne signifie pas que chacun connaisse sa part : les testaments sont précis, qui attribuent à chacun sa part de terres, de châtaigniers, de vignes, de pâturages et de bois, avec une parfaite minutie.

Dans ces partages, la propriété de l'arbre est parfois différenciée de la propriété du sol. Il faut y voir là le reflet extrême de la société d'autosuffisance. Les parents prenaient bien garde à ce que leurs enfants ne manquent d'aucun élément nécessaire à la subsistance.

Cette pratique de la séparation de la propriété de l'arbre et du sol était très en usage dans la société traditionnelle. Les cadastres n'en rendent jamais compte mais on en trouve souvent la trace non seulement dans les testaments mais dans les actes notariés lors des rares transactions foncières enregistrées. Cet usage s'étendit au XIX^{ème} siècle aux biens communaux où certaines familles plantaient des châtaigniers pour leur propre compte. Cette pratique, bien souvent à l'origine du grignotage des biens communaux jusqu'au XVIII^{ème} siècle, semble être assez limitée pendant le XIX^{ème} siècle : dans les cadastres de 1880 nous n'avons comptabilisé qu'une dizaine d'hectares de châtaigniers sur les communaux. Ces châtaigniers existent encore et les maires des différentes communes nous ont confirmé dans tous les cas qu'ils étaient propriété privée. Il n'y a donc jamais eu de châtaigneraie communale dans le haut TARAVO jusqu'au XIX^{ème} siècle et cette pratique confirme la recherche acharnée de l'espace par certaines familles jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

Le long processus d'individualisation agraire entamé au XVI^{ème} siècle aux dépens des communaux trouve là ses dernières manifestations. Il n'ira pas plus loin : les biens communaux ne sont plus ce vaste domaine collectif aux limites souvent imprécises dont l'ensemble de la communauté avait la jouissance. Ils sont désormais propriété des communes, cadastrés en tant que tels et gérés par les municipalités : leur jouissance sera soumise aux bons vouloir des maires et donnera lieu de plus en plus à paiement en argent pour le compte du budget communal.

D'autre part, la pratique de l'exploitation familiale d'un patrimoine va bloquer également le processus d'individualisation au niveau de la famille. L'étape finale vers l'individualisation des parcelles ne sera jamais totalement franchie et sera sans cesse repoussée au fil des générations.

L'activité de l'élevage est incontestablement de plus en plus soumise aux propriétaires. Nous avons vu que, globalement, le troupeau de 1914 se trouve au niveau de celui de 1770. (*Tableau 10 page 95*).

Le manque de données pendant la plus grande partie du XIX^{ème} siècle ne nous permet pas de retracer son évolution. Cependant le monde s'accorde à dire que le pastoralisme se porte bien à la veille de la grande guerre. Le rapport DELLANOY note en 1908 que « l'effectif des troupeaux augmente sans cesse » et on parle d'une « revanche » du berger.

On peut émettre l'hypothèse vraisemblable d'un déclin du pastoralisme entre 1830 et

1880, au moment du développement de l'agriculture et du domaine cultivable au détriment des pâturages comme l'indique sans discussion possible l'analyse du cadastre de 1880. On assiste alors à une chute de l'effectif des brebis et des chèvres, selon toute probabilité, au déclin de la transhumance au profit d'un élevage sédentaire à base de bovins, pratiqué par un paysan qui dispose des terres au repos du domaine cultivable.

Au XIX^{ème} siècle, le monde pastoral se marginalise dans cette société à dominante agraire. Ceux qui possédaient des terres se sont fixés au paese ou à la piaghia et seuls les bergers sans terre ont continué la vie d'autrefois, entre piaghia, paese et muntagna. L'été ils disposent encore des pâturages communaux du plateau du COSCIONE et du plateau d'EZE mais la piaghia est entièrement privatisée, les pâturages ont disparu et les bergers doivent louer des terres laissées au repos par les propriétaires, moyennant en général des paiements en nature : lait, fromages et bêtes. La pratique des baux emphytéotiques notariés est rare et, contrairement au SARTENAIS, nous ne pouvons en affirmer l'existence dans le bas TARAVO. Le monde pastoral se trouve donc essentiellement soumis aux volontés du paysan. Il est le sous-prolétariat d'une société pauvre. Écoutons le voyageur Gaston VUILLIER qui visita le plateau du COSCIONE au XIX^{ème} siècle :

« Sous des amoncellements de rochers ou s'enfouissent quelques masures... enfin je percevais les cabanes de bergers, derniers habitants des sommets. Ils vivent là (...) certains grelottent de fièvre qu'ils ont apportée des plages insalubres, dans le silence des monts, sous un ciel torride en août, sous un froid noir quelquefois dès septembre... »

Et VUILLIER décrit ces « masures » insalubres faites de murs grossiers en pierre sèche et aux toits en planches frustes. Les femmes et les enfants couchent sur de simples paillasses de feuilles de hêtre, les hommes sur la terre, devant l'âtre, un morceau de bois en guise d'oreiller, abrités dans leur pelone. La nourriture est toujours la même : pulenta (bouillie de farine de châtaignes) et pain de seigle ou d'orge.

C'est au XIX^{ème} siècle que l'état du berger est devenu l'objet du mépris du paysan pour qui la sédentarisation, liée au mieux-être, était devenu un symbole d'ascension sociale. Il y a une vingtaine d'années, un vieillard d'ARGIUSTA-MORICCIO, dans la moyenne vallée, me racontait ses souvenirs des années 1890, il avait alors seize ans.

ARGIUSTA est situé sur le chemin de transhumance, à peu près à égale distance de la piaghia et de la muntagna.

Je reproduis fidèlement les passages de la conversation que j'avais enregistrée et qui ont trait à notre sujet :

« Les bergers ? On les voyait passer deux fois par an. C'étaient des gens de chez toi, là haut, des Zicavais, des gens de Palnecca. Si tu avais vu ça ! Un véritable déménagement ! Il y avait de tout sur leurs charrettes, tous leurs ustensiles de cuisine, les casseroles, les plats, les chaudrons, les couvertures, des matelas. De vrais bohémiens. Ils voyageaient avec tout leur poulailler. Je me souviens qu'ils attachaient leurs poules par les pattes deux par deux ou trois par trois ; elles étaient accrochées sous la charrette, la tête en bas, pauvres bêtes ! Certains avaient des lapins dans des boîtes. Les mulets tiraient tout ça, c'était comme un énorme tas. Par-dessus on voyait des provisions, surtout des pommes de terre dans des sacs, des haricots, des grains, de tout... même quelquefois le chat attaché à un des sacs par le cou, avec une ficelle, et même les gosses. Si tu avais vu ça ! Franchement ils étaient à plaindre. Le troupeau était devant ou alors derrière, je ne sais plus, mais de toutes façons c'étaient les chiens qui faisaient tout le travail... des chiens

corsés, on n'en voit plus maintenant.

...

Le troupeau ? C'était toutes leurs bêtes, environ une cinquantaine, quelquefois davantage, quelquefois moins : des brebis surtout, des chèvres. Il y en avait qui montaient avec des bœufs mais souvent ce n'étaient pas leurs bœufs. Ils les ramenaient au village ou ils les descendaient, tout le monde allait à pied. Je me souviens de ma mère qui était allée à pied à soixante dix ans à SARTENE par la montagne, au tribunal pour une histoire de testament. Ce qu'on pouvait marcher en ces temps-là ! Aller et retour, elle avait mis deux jours.

Ils arrivaient en général le soir. Ils s'arrêtaient à PASTRICCIOLLA, tu connais, c'est à la sortie du village sur la route d'OLIVESE. C'étaient des parents à eux, ils passaient la nuit là-bas et ils repartaient le lendemain. Tu sais qu'ici il y a des tas de fils de bergers de là-haut, des enfants naturels... c'était pratique pour les bergers... il y en avait qui avaient une femme à la piaghia et une à la muntagna, ou d'autres dans les villages de la vallée. C'est plein d'enfants de bergers ici. Des noms de chez toi... Qu'est-ce que tu crois ...ici ce sont des enfants naturels ».

- « Vous en connaissiez, vous, des bergers ? ».

- « Non, on les voyait passer. C'est tout ! C'étaient des sauvages. Ils avaient de ces mines ! Toujours le fusil en bandoulière, ils passaient... on était gosse, on avait peur et nos parents nous interdisaient de les approcher ».

- « C'est vrai qu'ils sentaient mauvais ? ».

- « Je ne sais pas mais en tout cas on les appelait « i puzzinosi⁵ ».

Malgré cette mise à l'index, le pastoralisme soumis aux attaques des propriétaires, des administrateurs et des agronomes résiste et il va retrouver un certain dynamisme lorsque diminue considérablement la pression du paysan sur la terre et qu'on passera de 0,18 hectares de céréales par habitant à 0,003 en 1914.

Les espaces abandonnés s'ouvrent aux troupeaux et le berger corse retrouve les conditions des temps du Terrier : le libre parcours peut reprendre et aussi la vaine pâture.

Le rapport DELANNOY souligne ce retour en force du pastoralisme et regrette que le berger ait résisté autant, que les empiètements sur les propriétés s'aggravent et que les propriétaires louent de plus en plus leurs terres au lieu de les mettre en valeur. « Le berger corse est resté un nomade primitif dans toute la force du terme. Il veut ignorer la loi et la propriété ».

Il est difficile d'évaluer le nombre des transhumants à la veille de 1914 et davantage de tracer l'évolution de la transhumance au XIX^{ème} siècle.

Le Plan Terrier écrivait que les habitants du TALAVO étaient « presque tous pasteurs ». Nous avons avancé l'hypothèse d'environ 70% de la population qui pratiquaient l'alternance saisonnière aux temps du Terrier, en nous fondant sur une étude du domaine bâti.

Au XIX^{ème} siècle aucun renseignement officiel ne nous est fourni sur la question.

C. PERI évalue à 10% seulement la population transhumante de ZICAVO au début du XIX^{ème} siècle. Ce chiffre nous paraît très faible, même si l'auteur ne considère que les

⁵ Les puants

seuls bergers transhumants n'ayant qu'une attache faible au village.

Nous avons vu que 80 propriétaires du haut TARAVO possédaient des terres littorales à SERRA DI FERRO ou à COGNOCOLI d'après le cadastre de 1880. On peut estimer qu'avec leurs familles, ils représentent environ 400 à 500 personnes, soit en 1880, 8% de la population du haut TARAVO. En l'occurrence il s'agit plutôt d'une alternance saisonnière pratiquée par des propriétaires-éleveurs plus que de transhumance pastorale. Il faut y ajouter les bergers sans terre. Combien étaient-ils ? Il est difficile de se fier aux témoignages des personnes vivant actuellement et ayant des souvenirs du début du siècle tant ils sont contradictoires.

Ce qu'on doit retenir néanmoins, c'est que la transhumance revêt alors deux aspects : une transhumance de type « inverse » avec pour point d'appui, pour pivot, le village de montagne et une transhumance « classique » avec pour attache le village de plaine.

CHAPITRE SIXIEME
LA SOCIETE VILLAGEOISE AU XIXème siècle

La prédominance du village dans la vie des communautés

6.1 UNE SOCIÉTÉ DE PETITS PROPRIÉTAIRES AUX ACTIVITÉS MULTIPLES

Les recensements du canton de ZICAVO au XIX^{ème} siècle réservent des surprises. Comment expliquer par exemple que le nombre des maisons à ZICAVO soit de 112 en 1856, de 190 en 1861 et seulement de 131 en 1872 pour remonter brusquement à 183 en 1891 alors que le cadastre de 1880, en indique 208 ?

En ce qui concerne les professions, le problème est peut être différent. Il semblerait que les mauvaises habitudes des recensements actuels qui - du moins jusqu'en 1975 - font preuve de la plus haute fantaisie, aient été prises depuis longtemps dans les villages du canton. En suivant les recensements de cinq ans en cinq ans au XIX^{ème} siècle, la même personne change souvent de « profession » : elle est maçon en 1836, laboureur en 1841, propriétaire en 1846, cultivateur de 1856 ; en 1861 la profession n'est plus indiquée et en 1872 on la retrouve comme laboureur. Une autre est propriétaire en 1836, cordonnier en 1841, cultivateur en 1845 et laboureur en 1872. Une troisième est laboureur en 1861, commerçant en 1856 (rien n'est indiqué en 1841 ni en 1846) puis propriétaire en 1861 et de nouveau commerçant en 1872.

On pourrait voir là l'illustration des multiples activités du paysan du TALAVO au XIX^{ème} siècle et son statut multiple qui pouvait le faire considérer quelquefois comme propriétaire parce qu'il possédait, quelquefois comme laboureur parce qu'il louait ses services, et parfois comme cultivateur parce qu'il travaillait à part de fruits : il pouvait de temps à autres exercer une profession d'appoint et il devenait maçon et menuisier... Peut être au contraire faut-il voir dans ces péripéties une légèreté blâmable des recensements du XIX^{ème} siècle qui préfiguraient la haute fantaisie des recensements sur l'étude des professions... et nous ne parlons pas, par décence des professions indiquées sur les listes électorales.

Nous avons souvenance d'un retraité de l'armée en 1932 qui était recensé comme coiffeur parce que, de temps à autres, pour rendre service et parce qu'il s'ennuyait, il coupait les cheveux des gens de son quartier.

Malgré cette réserve il nous a semblé que les recensements de 1836 et 1856 de ZICAVO ont été sérieusement établis : à force de compulsions les recensements, les enquêtes et les travaux statistiques du XIX^{ème} siècle dans le canton, il est des signes qui ne trompent pas : l'écriture est soignée et régulière, très lisible, l'ordre alphabétique des personnes est parfaitement respecté et toutes les professions sont indiquées contrairement à tous les autres recensements de ZICAVO et des autres villages où il y a de nombreux manques et dont l'apparence est très bâclée.

C. PERI retient d'ailleurs ces deux recensements seulement dans son étude sur ZICAVO au XIX^{ème} siècle en ce qui concerne les professions. (*Tableau 15 page suivante*).

La comparaison des données sur les professions entre 1836 et 1856 permet de comprendre en ce milieu du XIX^{ème} siècle l'évolution qu'ont connu les villages de la haute vallée. Le secteur primaire domine largement les activités ; les propriétaires terriens ne représentent que 14% des actifs et 22% des agriculteurs en 1836, 19% des actifs et 28% des agriculteurs en 1856. Travaillaient-ils tous la terre ? A notre avis ne sont comptabilisés dans la catégorie « propriétaires » que ceux qui n'exercent aucun métier ni aucune profession. Il s'agirait alors de paysans pouvant vivre de leurs propriétés, sans avoir à s'employer sur d'autres.

LES PROFESSIONS DANS LE CANTON DU TARAVO ENTRE 1836 ET 1856

Tableau 15

	1836 NOMBRE	1836 %		1856 NOMBRE	1856 %	% + ou -
AGRICULTURE ELEVAGE	177	6 %		204	69%	+ 3 %
Propriétaires	39	14%		58	20%	
Laboureurs	83	30%				
Cultivateurs	12	44%				
Journaliers	18	66%				
BERGERS	25	95%				
COMMERCE	35	13%		38	13	=
Marchands	30			32		
Armurier	1					
Bouchers	3			3		
Cabaretiers				3		
ARTISANAT	16	6%		22	7	+ 12 %
Cordonniers	7			8		
Tailleurs	4			2		
Maçons	4			2		
Forgerons	1			4		
Tailleurs de pierres	0			3		
menuisiers	0			3		
SERVICES	40	15%		31	11%	- 4 %
Soldats	17			-		
Voltigeurs	0			-		
Gendarmes	0			9		
Garde forestier	1			1		
Cantonnier	0			1		
Garde champêtre	1			3		
Facteur	0			1		
Agent de poursuite	0			1		
Commissaire	0			1		
Juge de paix	1			1		
Huissier	1			1		
Greffier	0			1		
Administrateur	1			-		
Adjoint au maire	1			-		
Percepteur	1			1		
Instituteur	-			1		
Médecins	2			1		
Pharmacien	1			1		
Membres du	3			4		
Clergé	1			3		
domestique						
TOTAL	268	100 %		295	100%	

Dans le même ordre d'idée, les laboureurs et les cultivateurs sont également propriétaires mais complètent leur production par un contrat de louage « a terzu » ou « a mezzu » chez certains propriétaires : ils sont les plus nombreux, 24,9% en 1856 (ils ne forment alors

qu'une seule catégorie).

Les journaliers, ceux qui travaillent chez les autres et ne possèdent rien, peu nombreux en 1836, disparaissent en 1856. Ont-ils eu tous accès à la propriété ?

Les marchands et les commerçants sont relativement nombreux dans les deux recensements. Il s'agit d'habitants ayant boutique au village ou qui sillonnent les routes de l'île sur leurs mules ou en cabriolet, dont le Plan Terrier signale déjà l'existence : « il y a quelques marchands de quincaillerie qui parcourent l'île ». C'est que ZICAVO est bien situé entre les deux versants de la Corse. En 1829, 150 ânes ou mulets sont utilisés exclusivement pour le transport. On échange des produits d'élevage contre la châtaigne, l'huile et le vin, on diffuse la quincaillerie qu'on va chercher à PORTO POLLO et, de plus en plus à AJACCIO. On vend le bois - fagots, bois gras, charbon de bois - jusqu'à AJACCIO, ou bien on l'exporte en billots par PORTO POLLO.

L'aire d'échange du haut TARAVO à partir de ZICAVO s'étend à toute la Corse du Sud.

Dans l'artisanat il faut noter le nombre relativement faible des maçons, qui diminue même de moitié entre 1836 et 1856, en pleine période de l'extension du domaine bâti.

Nous dirons plus loin le rôle du paysan bâtisseur au XIX^{ème} siècle ; le maçon n'exerçait son métier qu'auprès des gens aisés qui bâtissaient leurs demeures. Par contre, on ne peut pas se passer des spécialistes : 1 forgeron en 1836, 4 en 1858 ; 3 menuisiers et 3 tailleurs de pierres en 1856 contre 0 en 1836.

La diminution du pourcentage des actifs du secteur « services » en vingt ans (de 16,9% à 13,7%) doit se comprendre par la disparition dans le second recensement des militaires originaires du village mais n'y résidant pas. Par contre de nouveaux emplois apparaissent qui reflètent bien la politique du Second Empire, que nous avons évoquée plus haut (*pages 81 et 82*) : création d'une gendarmerie (9 gendarmes), apparition d'un agent de poursuites : le Second Empire fut bien l'époque de l'ordre aux champs dans le TALAVO, de la protection des biens et des personnes, de la répression des délits champêtres, cependant que l'apparition du cantonnier, du facteur et de l'instituteur, symbolisent le rattachement du canton à la société globale.

En consultant l'état civil des communes et au hasard des documents, d'autres « professions » apparaissent, qui complètent utilement le tableau que nous avons dressé à partir des recensements : pêcheur, fabricant de bougies, meunier, bûcheron, scieur et même défricheur. Ceci confirme l'image d'une société utilisant au maximum toutes les ressources de l'espace : les truites et les anguilles ont permis aux familles jusqu'à la seconde guerre mondiale (comme d'ailleurs la chasse aux perdreaux, aux merles et aux lièvres) de ne pas souffrir de la faim. Les abeilles butinaient les fleurs du maquis et on en tirait un miel renommé, la cire et les bougies pour s'éclairer. Les moulins tournaient à plein régime dans tout le TALAVO au XIX^{ème} siècle et fournissaient la farine de châtaignes dont 1 Kg valait un litre d'huile ou un fromage. On coupait les chênes verts pour le chauffage, le châtaignier pour la construction, l'aulne pur les outils que l'on fabriquait à la veillée autour du feu en mangeant des châtaignes grillées et pour les plus aisés, en buvant du vin : en 1872 huit familles vivent entièrement de la forêt représentant 65 personnes sur 1578 habitants.

Les différents documents consultés dans les communes donnent peu de renseignements sur les travaux féminins. Le recensement de 1836 de ZICAVO n'indique aucune profession pour les femmes, celui de 1856 permet de dénombrer 21 actives : ménagères fileuses, domestiques. Nous avons parlé de la part prise par les femmes au travail de

l'agriculture, surtout axé sur le jardinage et les arbres fruitiers et au petit élevage - cochon domestique et basse-cour -. Ces activités les maintenaient en général à proximité du village, près de la maison où elles assuraient l'ensemble des travaux domestiques : leur profession de « ménagères », « fileuses » ou « domestiques » doit s'entendre dans le cadre familial. La confection de vêtements notamment occupait une grande part de leur temps à partir du lin, du chanvre (3 hectares en 1856 dans le TALAVO) et de la laine des moutons que l'on tondait à la plage avant la remontée des troupeaux.

Toutes les femmes filaient et, en 1829, la moitié des familles possédaient un métier à tisser à ZICAVO. Les vêtements étaient fabriqués dans chaque foyer et on ne faisait appel au tailleur que pour les habits de cérémonie, une ou deux fois dans une vie.

Au tailleur comme au cordonnier : la première paire de chaussures a longtemps été celle que l'on se faisait faire sur mesure avant de partir au service militaire.

En définitive, si les données officielles sur les professions et les métiers ne sont pas quantitativement exactes, du moins permettent-elles de mieux appréhender – et c'est là l'essentiel – la société villageoise du TALAVO au XIX^{ème} siècle.

Comme nous l'avons dit, les deux piliers de cette société étaient la propriété et la famille. Nous insistons sur le fait que, plus ou moins, tout le monde était propriétaire au village, y compris la majorité des bergers. Parmi les sédentaires, il n'y avait vraiment que les malheureux « « i disgrazziati », qui n'avaient même pas un coin pour être enterrés et qui étaient hébergés contre leurs prestations en force de travail dans quelque cabane agricole de propriétaire. Ce fut le cas des immigrants italiens à partir de 1850.

A leur arrivée au village ils ne possédaient que leur volonté de vivre et leur courage, mais bien vite ils eurent accès à la propriété grâce à l'argent qu'ils gagnaient comme scieurs de long, charbonniers, maçons, travailleurs agricoles... grâce aussi à des alliances matrimoniales qui faisaient scandale jusqu'à devenir quelquefois les familles dominantes du village, comme à COZZANO.

Le tableau ci-dessous rend bien compte de cette situation :

LES PROPRIETAIRES DE PARCELLES à ZICAVO AU XIX^{ème} siècle SUIVANT LES CATEGORIES SOCIALES

Tableau 16

Sources : C. PIERI Zicavo au XIX^{ème} siècle

Propriétaires de parcelles	NOMBRE de propriétaires Possédant des parcelles	%
Cultivateurs	123	35%
Propriétaires	54	15%
Bergers	10	3%
Divers (*)	144	40%
Indéterminés (**)	27	7%
TOTAL	369	100%

* il faut y ajouter 33 parcelles attribuées à un quartier

** commerçants, artisans, salariés, retraités

Les éléments du tableau ci-dessus sont à rapprocher d'une statistique élaborée en 1872 à la demande du Préfet : sur 1642 personnes habitant ZICAVO, 1200 vivent de l'agriculture comme propriétaires et 1500 en ajoutant les non propriétaires.

On peut en tirer le tableau ci-dessous (*tableau 17*) qui donne une bonne approche de la propriété dans les premières années de la III^{ème} république.

PROPRIETE ET AGRICULTURE A ZICAVO en 1872

Tableau 17

Sources : enquête préfectorale de 1872

FAMILLES	NOMBRE	%
Propriétaires	1200	73%
Non propriétaires vivant d'agriculture	300	18%
Non propriétaires ne vivant pas d'agriculture	142	9
TOTAL	1642	100%

6.2 LA FAMILLE ET LE CLAN

L'organisation du travail dans le cadre familial à partir de propriétés familiales et le maintien d'une propriété communautaire importante dans tout le canton pose la question des rapports entre la famille et la communauté.

Autrement dit, existe-t-il une conscience collective au sein d'une même communauté, du village, ou bien la solidarité ne s'exerce-t-elle que dans le cadre familial ?

La question est complexe : nous avons parlé de la persistance du phénomène clanique autour de quelques familles dominantes qui donnait lieu à des solidarités verticales sur la base des services rendus réciproquement, selon les principes traditionnels. A ceci se superpose, ou s'entrecroise, une solidarité de type horizontale entre personnes de même condition et on ne peut alors parler d'un phénomène de classe, qui s'exprime très bien dans les alliances entre familles.

Propriétaires, bergers, cultivateurs épousent des filles de leur condition sociale. Le fils du berger est berger, du propriétaire, propriétaire, du cultivateur, cultivateur. La société semble assez figée au fil des générations. L'individu n'existe que par référence à ces deux solidarités : le clan et la famille dont il accepte les règles et les jeux, souvent contradictoires.

Au sein de ces groupes, les tensions sont nombreuses et il faut souvent toute l'autorité du chef pour arbitrer les conflits : chefs de clan, chefs de famille ou chef de la communauté en l'occurrence le maire du village ou le juge de paix, ou un personnage réputé pour sa sagesse et son sens de l'équité que l'on sollicite pour régler une contestation portant sur les propriétés, les bêtes, les récoltes et même les conflits plus personnels à propos des fréquentations entre jeunes gens, des mariages ou des dettes de jeu.

Les décisions imposées étaient souvent mal supportées et l'individu se sentait souvent étouffé par la pesanteur de la société traditionnelle. Que lui restait-il à faire ? Se soumettre, partir ou tuer.

Presque toutes les familles ont connu ce phénomène : celui qui part parce qu'il refuse un mariage imposé, qui s'enfuit avec un enfant de l'amour, celui qui s'engage dans la légion étrangère pour fuir la vengeance. Combien de jeunes gens, de jeunes filles sont partis sans jamais plus donner de nouvelles, laissant leurs parents éplorés ?

Ces ruptures avec le milieu traditionnel étaient considérées comme un opprobre dont on ne parlait jamais. « Il s'est mal conduit ». C'était la conspiration du silence et on n'évoquait jamais le nom du paria. On y pensait sans cesse, la plaie ne se refermait jamais. Il arrive parfois aujourd'hui que des descendants de ces hommes et de ces femmes en rupture de ban viennent au village de leurs ancêtres en pèlerinage.

Alors les langues se délient, les vieux parlent : c'est le petit fils de Joseph C... Joseph était le fils d'un gros propriétaire, il avait épousé une bergère et son père lui avait dit : « je préférerais qu'on m'annonce ta mort ». Alors il est parti et on n'a jamais plus entendu parler de lui. On a dit qu'il était à VALPARAISO come négociant en grains.

La solidarité est un mot trop noble à notre sens, et trop vague. Nous préférons parler d'entraide au niveau familial par la mise en commun des ressources physiques et foncières pour une autosuffisance qui pouvait concerner parfois un groupe très large : les fours à pain, par exemple, étaient en général partagés par les membres d'une famille jusqu'au quatrième ou cinquième degré de parenté.

Au niveau du village nous préférons parler d'alliance entre familles basées sur des liens matrimoniaux qui pouvaient donner lieu à des assistances ponctuelles.

Au niveau du clan, mieux vaut parler de l'existence d'un ensemble pyramidal, composé à la base de plusieurs clans du canton issus des anciennes solidarités piévanes et dont le sommet était constitué des personnages influents intégrés à la société globale.

U PAESE ! Combien ce nom est évocateur pour un Corse. U PAESE c'était cette cohabitation complexe dans une société contraignante que les regards nostalgiques couvent avec indulgence. En définitive c'est cette vie que les contemporains ne connaissent que par la mémoire des vieux qui pleurent leur jeunesse perdue et qui racontent les veillées, les parties de loto ou de scopa, les mariages en chansons, les morts en « lamenti », les élections serrées... l'époque où le village vivait : les hommes qui arpentent la place, qui se rendent aux champs, qui conduisent les bêtes ou qui devisent à perte de temps sous l'ormeau, assis sur le vieux mur de pierre près de la fontaine, des femmes sur le pas des portes ou la cruche sur la tête sur le chemin de la fontaine et les enfants, des enfants partout maîtres de la rue, parcourant le maquis en tout sens, allant et venant d'une fontaine à l'autre, d'une maison à l'autre, d'un village à l'autre, partout adoptés, partout protégés.

Ces enfants c'étaient eux.

« Préhistoire contemporaine » comme l'écrivait le regretté I. VINCIGUERRA, qui ajoutait :

« ... et sans doute (les jeunes) se diront-ils avec malice que c'était là le bon vieux temps ! Certes pour les enfants de l'époque actuelle, ce temps là, c'est l'aube de l'humanité, celle qu'on ne découvre pas seulement dans les livres puisqu'elle a des survivants.

En vérité il ne peut y avoir de mélancolique rappel que celui de la jeunesse. Pour le reste, il est bon de voir plus loin, de découvrir autre chose ».

6.3 LA DEPENDANCE ET LES DEBUTS DE L'HEMORRAGIE

La longue histoire du peuple du TARAVO avait conduit, au fil des siècles, à la constitution de communautés et de villages qui finirent par regrouper l'essentiel de la population, marginalisant les derniers pasteurs.

Ces regroupements allaient faciliter la pénétration de la civilisation industrielle et urbaine dans la société villageoise qui conduira à son éclatement en l'englobant dans le vaste ensemble français de la fin du XIX^{ème} siècle : la France continentale et ses colonies.

Détachée de la mouvance italienne, la Corse s'accroche à l'ensemble français.

Nous avons vu que le canton de ZICAVO s'accroche à cet état de chose par la progressive transformation de la société et la pression de la souveraineté française qui le détache peu à peu de l'ensemble de la vallée pour le placer dans la mouvance d'AJACCIO.

Trois jours pour relier ZICAVO à AJACCIO en charrette en 1829, un jour en tilbury vers 1880, 4 heures en automobile en 1914. Les marchandises débarquées à AJACCIO pénétraient plus facilement et avant tout les objets manufacturés et la farine expédiée des Grands Moulins de Marseille.

L'exemple ci-dessous décrit à ZICAVO par une enquête sur la consommation à la fin du XIX^{ème} siècle, montre l'importance des produits importés pour la nourriture (*Tableau 18*).

CONSOMMATION DE FARINE DANS TROIS FAMILLES DE ZICAVO A LA FIN DU XIX^{ème} siècle

Tableau 18

Sources : C.PERI Zicavo au XIX^{ème} siècle

Farine de	Famille Scaglia	%	Famille Bianconi	%	Familles Scaglia Leccia Lusinchi	%	TOTAL	%
Blé corse	23	13%	20	5%	33	18	76	13%
Blé du continent	117	69%	150	7%	101	56%	379	65%
châtaignes	30	18%	50	24	45	25%	125	21%
TOTAL	170	100%	220	100%	180	100%	580	100%

Cet exemple certes fragmentaire n'en illustre pas moins le degré de pénétration de la farine importée par rapport à la farine locale qui ne représente plus que 13% de la quantité totale de la farine consommée par les trois familles objet de l'enquête et 18% de la quantité de farine de blé.

Nous avons vu que la concurrence des farines continentales, qui s'exerce surtout à partir de la création des lignes de navigation régulière à compter de 1840, a précipité la ruine de la céréaliculture corse, notamment celle du canton de ZICAVO : on se souvient que la

surface en blé, seigle et orge avait chuté de 766 hectares en 1869 à 55 hectares en 1914. Le paysan, avant le berger, fut la grande victime de l'intégration économique de la Corse au continent. Cette intégration joua à sens unique, déstructurant la société traditionnelle et la traditionnelle autosubsistance. Seul l'argent pouvait permettre d'intégrer le nouveau mode de vie et, à défaut de cultures rentables et concurrentielles, l'argent ne pouvait que provenir des salaires, mis à part pour quelques familles privilégiées, les gros propriétaires, qui pouvaient dans certains cas dégager quelques bénéfices en vendant les surplus au marché d'AJACCIO : surplus de légumes secs, de vin et de pommes de terre, ou vente de bœufs sur pieds. On m'a raconté ces équipées ou il fallait rallier AJACCIO avec les bêtes : le trajet se faisait à pieds, une charrette transportant les légumes, les pommes de terre ou le vin, quelquefois les châtaignes. On s'installait sur le marché d'AJACCIO, derrière la mairie, les filles du propriétaire vendaient à l'étalage pendant que leur père faisait le tour des bouchers de la ville pour vendre les bêtes. Il n'y parvenait pas toujours et on ramenait alors tristement le troupeau au village.

Le propriétaire pensait confusément que la vie ne pouvait pas durer plus longtemps ainsi pour ses enfants et que le salut ne pouvait plus résider que dans l'accès aux emplois. Puisqu'il lui était impossible de gagner quelque argent, il enverrait ses enfants à l'école, ils iraient aussi loin qu'il le faudrait, jusque sur le continent et ils pourraient l'aider. Eux, au moins, ils s'en sortiraient.

L'accès à l'instruction fut l'étape décisive de l'assimilation et, par là même, de l'exode. La pénétration française apporta en quelque sorte la cause de la ruine du paysan et le remède au mal. Le phénomène fut lent jusqu'à la fin du Second Empire, il devint prépondérant à partir de la III^{ème} République et des lois scolaires.

Les premières écoles communales du canton datent de 1823, lorsque le conseil municipal de ZICAVO donna son accord à l'installation d'une école élémentaire dans l'ancien couvent. Jusque là, l'instruction était peu répandue et réservée à quelques familles ; le curé dispensait un enseignement de base à quelques élèves, en langue italienne. Les plus fortunés pouvaient aller à AJACCIO au séminaire ou au collège créé sous LOUIS XVI, transformé en école centrale sous la Révolution et en école secondaire en 1812. LOUIS XVIII préconise d'installer une école par chef-lieu de canton et une école par commune dirigée par le curé du village.

Le tableau ci-dessous présente l'état de la scolarisation des enfants du canton en 1818 (*tableau 19*) ; il est issu d'une enquête préfectorale, préalable à la mise au point d'une carte scolaire pour la Corse.

../...

ETAT DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS DU CANTON DE ZICAVO EN 1818. Tableau 19 / Sources : enquête préfectorale

CIAMANNACCE	Ecole payée par les élèves moyennant une rétribution annuelle
CORRANO	idem
COZZANO	La commune déclare d'avoir aucune ressource pour installer une école primaire
GUITERA (*)	idem
PALNECCA	
SAMPOLO	Une école entretenue par les parents ; la commune déclare ne posséder aucun fond
ZEVACO	idem
TASSO	idem
ZICAVO	Une école dont le professeur est payé par les élèves moyennant une rétribution en grains annuelle. La commune n'a aucun fond

* avec Giovicacce

Nous dressons ci-dessous, toujours sur la foi des différentes enquêtes préfectorales conservées aux archives départementales de la Corse, à AJACCIO, l'évolution de la scolarisation des enfants du haut TARAVO de 1809 à 1830. (Tableau 20).

ENFANTS SCOLARISES DANS LE CANTON DE ZICAVO ENTRE 1809 ET 1829 DANS LES ECOLES COMMUNALES

Tableau 20

Sources : enquêtes préfectorales

	1809	1811	1823	1825	1826	1828	1829
CIAMANNACCE	0	0	0	0	0	12 22 ***	?
CORRANO	0	0	0	0	8	30 20 ***	?
COZZANO	0	0	10	5	22	20	35
GUITERA	0	0	0	0	0	15 28 ***	20
PALNECCA	0	0	0	23	18	30	?
SAMPOLO	0	0	0	0	0	12 **	
TASSO	0	0	0	0	0	6	?
ZEVACO	0	0	0	13	6	**	25
ZICAVO	0	0	66 *	50 25 ***	60 40 ***	60 36 ***	40
CANTON	0	0	99	79 48***		185 164 ***	?

* accord du conseil municipal pour l'installation d'une école élémentaire dans l'ancien couvent

** au 11/1828 ne possède pas d'école d'après les renseignements reçus à la Préfecture.

*** vraisemblablement état de la scolarité respectivement au 1^{er} janvier et au 31 décembre

Idem en 1848

Tableau 21

Source : enquête préfectorale de 1848

MOTIFS DES ENFANTS EN AGE DE FREQUENTER L'ECOLE ET QUI NE RECOIVENT PAS D'INSTRUCTION								
	Nombre		Infirm/	Indifférence des parents	Distance	Haine de l'instit !	indigence	Petit tour à l' école
	Écoles	Enfants						
CIAMANACCE 750 habitants	1	57		14	20		23	2
CORRANO 281 habitants	1	17	2	15				12
COZZANO 885 habitants	1	32		17			15	7
GUIERA 306 habitants	1	13		6	7			5
PALNECCA 646 habitants	1	55		20	15		29	-
SAMPOLO 230 habitants	1	16		14			2	8
TASSO 363 habitants	1	24		4		16	4	8
ZEVACO 378 habitants	1	24		5	19			1
ZICAVO 1231 habitants	1	59	1	20			38	12
CANTON 5070 habitants	9	297	3	115	60	16	102	48

A compter de 1848 nous ne possédons plus aucun renseignement sur la scolarisation des enfants du haut TARAVO. Il est probable que la situation s'est progressivement améliorée sous le Second Empire jusqu'aux lois scolaires où toute la population sédentaire eut accès à l'école pour ses enfants. Il est permis de penser que la présence d'écoles dans les villages de plaine fut en même temps un facteur et une raison de sédentarisation.

Jusqu'en 1914 la totalité des enfants fréquentait plus ou moins l'école jusqu'au certificat d'études. Rares étaient ceux qui poursuivaient dans le cycle secondaire. Il fallait aller à AJACCIO où il n'y avait pas d'internat. Les enfants étaient mis en pension chez des particuliers. Nous ne pouvons évaluer le nombre d'enfants concernés. A titre d'exemple, qu'on nous permette d'évoquer des renseignements familiaux : à SAMPOLO il y avait un seul bachelier en 1880, Vincent LECCIA, qui était un notable et dont nous reparlerons au chapitre suivant. Il eut trois enfant : un premier garçon devint professeur et exerça sur le continent, l'autre garçon (Jean-Baptiste) fréquenta le petit séminaire d'AJACCIO puis reprit la direction du patrimoine familial au village, le troisième, une fille (jacqueline), reçut une instruction primaire. Jean-Baptiste eut quatre enfants, deux filles qui

fréquentèrent l'école communale avant 1914 ; l'une d'elle poursuivit à l'école secondaire de ZICAVO. Le fils aîné, Vincent, fut envoyé à AJACCIO, il devint bachelier en 1915 et fit une carrière d'ingénieur des Travaux Publics au MAROC ; le second, François, ne fréquenta que l'école primaire et passa la plus grande partie de sa vie au village. Même pour une famille de notables, les frais scolaires représentaient une lourde charge et, bien souvent, seul l'aîné des garçons bénéficiait des avantages de l'instruction secondaire, au prix d'un effort personnel non négligeable. Vincent était mon père et il me racontait qu'il partait à AJACCIO au début de chaque trimestre : deux à trois jours de marche à travers les raccourcis du maquis. A Ajaccio il était en pension chez des amis de la famille et ne devait compter que sur lui-même pour son travail.

Quelle joie lorsqu'il remontait au village pour les vacances... ce village auquel il pensait tous les jours, comme l'idéal de la vie et qui lui resta collé à la peau à chaque instant de son existence, à la guerre, au MAROC et sur le continent... U PAESE !

Ceux qui, peu nombreux comme lui, ont pu intégrer par le diplôme la fonction publique ou les carrières libérales ont en général suivi un itinéraire personnel, en dehors de toute filière d'émigration. C'est à eux bien souvent que la masse des autres, ceux qui savaient lire et écrire depuis les lois scolaires, s'adressait pour obtenir des places. Ainsi se constituèrent les réseaux d'émigration, confortés par les appuis politiques des parlementaires corses qui arrachaient la nomination.

Un palneccais était directeur du bague en GUYANNE et PALNECCA fournissait les gardiens de SAINT JEAN DU MARONI, un sampolais était conseiller du Sultan à RABAT et l'administration du Protectorat fourmillait de sampolais.

L'exode talavais comme celui de la Corse, ne signifie jamais, à quelques exceptions près, l'abandon du pays pour un avenir incertain ailleurs. Ce fut un départ structuré et organisé, non un abandon, et ce mouvement devint pour ainsi dire institutionnel, avec ses filières, ses points de regroupement, le maintien des attaches au village par la famille, la propriété, les retours fréquents en attendant le retour définitif et le repos éternel dans la terre des ancêtres.

6.4 LA DOMINATION DES NOTABLES

L'exemple de SAMPOLO que nous avons donné (voir ci-dessus par 194 figure 32) illustre la prédominance de certaines familles du canton gros propriétaires terriens : la famille LECCIA possède à elle seule 15 parcelles sur 962 et 8% de l'ensemble du territoire du village. Elle a également des biens à GIOVICACCE et à ZICAVO.

Avec 33% des terres arrosables, 100% des terrains plantés d'arbres et 68% des jardins, la famille LECCIA possédait plus de 40% des terres les plus productives, ce que traduit bien le relevé des revenus imposables : Vincent LECCIA est imposé pour un revenu de 657,30 francs et les 289 autres propriétaires pour un revenu global de 6229,62 francs soit une moyenne de 21,55 francs pour chacun d'entre eux.

LES PROPRIETES DE VINCENT LECCIA A SAMPOLO D APRES LE CADASTRE DE 1880

Tableau 22

	Vincent LECCIA	TOTAL SAMPOLO	% Vincent LECCIA
TERRES	26,75 hectares	352 hectares	8%
TERRES ARROSABLES	3,25	9,97	33%
CHATAIGNIERS	7	65,36	10%
MAQUIS chênes Verts et blancs	5,16	16,73	31%
PLANTES EN ARBRES	0,47	0,47	100%
JARDINS	1,29	1,90	68%
TERRES VAINES	0,21	4,56	5%
VIGNES	0	1,03	0%
BOIS DE PINS	0	109,99	0%
TOTAL	44 hectares	563 hectares	8%

Seule la famille LECCIA dégagait un surplus de production qu'elle pouvait commercialiser, non pas au village, (qui pouvait payer ?), mais au marché d'AJACCIO. Les autres, sauf une ou deux familles, ne pouvaient subvenir à leurs besoins. Pour vivre elles devaient travailler les terres de Vincent LECCIA, en principe à part de fruits ou au « terzu ».

Dans toutes les communes du canton, on retrouve une situation similaire de domination d'un ou deux propriétaires terriens.

Ces propriétaires de la terre possédaient des troupeaux qu'ils confiaient à des bergers, sans que nous ayons pu en savoir davantage sur les modalités de rémunération du berger : salaire ou intéressement au troupeau.

Vincent LECCIA a été maire du village de 1892 à 1897, comme son père Jean-Baptiste l'avait été de 1839 à 1844 et son grand-mère Antoine-Nicolas de 1789 à 1835, comme son fils Jean-Baptiste le sera de 1901 à 1911... son arrière petit fils sera élu maire en 1982 et candidat malheureux aux élections cantonales de 1985 sous l'étiquette UDF. Ce dernier, décédé en cours de mandat (1994), lui vit se succéder son épouse Christiane LECCIA-CIANFARANI puis son cousin germain Jean-Baptiste LECCIA, en janvier 2012.

Nous y reviendrons.

Il y a là un bel exemple de relations entre le pouvoir économique que confère la propriété foncière et le pouvoir politique, et de la permanence de l'influence d'une famille de notables.

Ces LECCIA de SAMPOLO sont les descendants directs des LECCIA de ZICAVO que l'on avait vus au XVIème siècle (*voir ci-dessus page 65*) gratifiés de « bons et loyaux sujets » par la Sérénissime république de GENES, puis aux côtés de Pascal PAOLI à la tête de 300 hommes. Ils émigrèrent à SAMPOLO à la fin du XVIIIème siècle pour des raisons inconnues (peut être à la suite d'un mariage ?) et gardèrent leur qualité de SCJO. Sur le recensement de population de 1848 on lit : « nom : LECCIA Jean-Baptiste, profession SCJO »

Sous l'ancien Régime on trouvait des LECCIA de ZICAVO « medico », capitaines » ou prêtres. A SAMPOLO au XIXème siècle ils seront également « medico », prêtres, juges de paix ; au pouvoir économique et politique s'ajoutait le prestige et la puissance de la fonction.

Les notables de la société traditionnelle corse ont pu maintenir leurs prérogatives au XIXème siècle grâce à leur puissance foncière. Le pouvoir politique, quel qu'il soit, a toujours eu besoin d'eux et a ainsi contribué à la permanence de la structure clanique avec ses hiérarchies : les LECCIA, bien qu'habitant maintenant SAMPOLO ont continué à servir localement les ABBATUCCI de ZICAVO qui, eux, faisaient carrière à PARIS : on retrouve un ABBATUCCI ministre des Finances de NAPOLEON III. Il s'agit du classique système de filière qu'on rencontre dans toute la Corse: une grande famille puissante, très liée au pouvoir central, s'appuie elle-même sur un réseau de notables locaux qui contrôlent eux-mêmes une clientèle.

Dans cette structure verticale chacun a besoin des autres et est apprécié suivant la qualité et la quantité des services qu'il rend. C'est par ce système que fonctionnera l'émigration à partir des années 1880 : le maire du village y a joué un rôle éminent d'intermédiaire entre le paysan ou le berger demandeur, pour ne pas dire quémandeur, et le député ou le sénateur fournisseur du service. Le bon maire était celui qui pouvait obtenir des places, des pensions ou des aides de l'Etat. Pour ce faire, il devait se situer dans l'orbite d'un personnage influent, plus puissant que lui, qui pouvait « toucher » qui il fallait à PARIS, en échange de quoi, le maire lui assurait l'appui électoral de sa clientèle de village où personne ne faisait défection.

C'est dans le canton de ZICAVO que Emmanuel ARENE, dont nous avons dit le rôle dans le fonctionnement débridé de l'émigration (voir ci dessus page 82), commença sa carrière politique. Après 1870, les corses étaient restés fidèles à l'Empire et envoyèrent à toutes les élections des députés bonapartistes siéger à PARIS mais on s'aperçut vite que c'était un bien mauvais calcul. Emmanuel ARENE, tout jeune secrétaire de ministre et républicain, avait un poids bien plus considérable. A vingt cinq ans, il réussit à battre ABBATUCCI comme conseiller général du canton de ZICAVO grâce surtout au maire de PALNECCA, le fameux BARTOLI, dit « MANETTA », dont les exploits en matière de truquages électoraux sont encore racontés aujourd'hui dans les veillées. Des places de gendarmes, de douaniers, de gardiens de prison, des emplois aux colonies, des pensions d'invalidité, des promesses et le... bourrage des urnes, Emmanuel ARENE mit fin au règne des ABBATUCCI et le canton devint républicain !

MANETTA avait le premier senti le vent tourner. Les autres maires du canton allaient suivre et Jean-Baptiste LECCIA à SAMPOLO se mit au service d'ARENE qu'il accompagnait dans ses tournées électorales pour la députation. En 1897, ARENE devient même le parrain de Vincent, le fils de Jean-Baptiste, et Jean-Baptiste est élu maire en 1901.

"ALTA e BASSA PULITICA", comme l'écrit G.RAVIS GIORDANI.

La transformation de la société traditionnelle du haut TARAVO au XIXème siècle en société à forte dominante agraire dominée par les notables dans le cadre d'un fort accroissement de population, la marginalisation du pastoralisme et le déclin de la transhumance ont contribué à faire du village, jadis pivot des activités agro-pastorales qui s'exerçaient du haut en bas de la vallée, le lieu privilégié pour ne pas dire unique de

la vie. Il en est résulté un fort développement du domaine bâti marqué, d'une part par la transformation du bâti existant, d'autre part par la construction de nouvelles maisons dont la conception architecturale allait exprimer et refléter les nouvelles exigences sociales.

6.5 LE BATI AU XIX^{ème} siècle PARFAIT INDICATEUR SOCIAL

La comparaison des données du Terrier et des cadastres de 1880 fait apparaître la grande poussée du domaine bâti au XIX^{ème} siècle. Le nombre des maisons d'habitation augmente de 239% dans l'ensemble du canton : 233 maisons en 1780, 790 en 1880.

Tous les villages voient leur domaine bâti s'accroître très fortement, de 187% pour GIOVICACCE, à 352% pour GUITERA. (*Tableau 23 page 119*)

Le nombre de logements est plus difficile à évaluer. D'après notre développement sur le domaine bâti au temps du Terrier et les observations que nous avons pu faire actuellement sur les maisons du XVIII^{ème} siècle, nous pouvons avancer que dans chaque maison vivait une collectivité familiale sans que celle-ci se répartisse en plusieurs logements. Le taux d'occupation de ces maisons est également difficile à estimer. Si on ramène la population totale au nombre de maisons, on obtient un coefficient d'occupation de 15 habitants par maison en moyenne mais il faut faire abstraction du nombre important des bergers transhumants, qui partageaient leur vie entre piaghia et muntagna, population, nous l'avons vu, difficile à évaluer.

En 1830, le taux moyen d'occupation des maisons est d'environ 7 habitants. Nous avons vu qu'à ZICAVO et à COZZANO apparaît un habitat collectif à deux ou trois niveaux, comportant chacun un appartement. Les statistiques INSEE actuelles nous restituent le nombre de logements pour les immeubles datant d'avant 1914 : il apparaît que ce nombre est égal à 1,4 fois le nombre de maisons. Mais il s'agit dans la plu part des cas d'habitations anciennes qui ont été subdivisées en plusieurs logements depuis la première guerre mondiale. D'après notre relevé on ne comptait pas plus de dix maisons dans tout le canton en 1880 de type « habitat collectif » à un ou deux étages, à ZICAVO, COZZANO et aux BAINS DE GUITERA, dans lesquelles vivaient plusieurs familles issues d'un même groupe familial. L'immense majorité de la population continue à pratiquer l'habitat d'une manière traditionnelle, dans le cadre d'une collectivité familiale.

Malgré ces imprécisions, on peut estimer qu'au fur et à mesure du XIX^{ème} siècle, le taux d'occupation des maisons s'est réduit et que la tendance est à la pratique de l'habitat par le ménage et les enfants, élargi aux parents, aux aïeux survivants et aux oncles et tantes célibataires.

L'évocation des souvenirs des vieillards d'aujourd'hui est assez concordante à ce sujet. Un habitant de ZICAVO, âgé de 90 ans, m'a promené à travers le village en évoquant la vie d'autrefois : devant chaque maison, il m'a indiqué, avec une précision stupéfiante, le nombre d'habitants de chaque maison au début du siècle, me donnant pour chacun, les noms et les prénoms ; il y avait entre 8 et 13 habitants par maison.

Cinq à six maisons de plus par an dans le canton pendant cent ans, sans compter la transformation du bâti existant, chiffre auquel il faut ajouter la construction ou la restauration des moulins dont le nombre a doublé (de 17 à 34), des fours qui étaient 233 en 1880 (nous n'avons aucune indication pour les fours au temps du Terrier), et des séchoirs à châtaignes : 150 d'après notre comptage, effectué en 1984 à partir des séchoirs en ruine, transformés en garage, en dépôt, ou en résidence d'été.

Les paysans talavais ont été aussi de grands bâtisseurs au XIX^{ème} siècle.

Les modes de construction ont peu évolué : les matériaux de base restent le granit (chaque village possédait une ou deux carrières) et le bois de châtaignier qui servait à la charpente, aux huisseries, au parquet et à la couverture du toit. (Les tuiles prendront peu à peu la relève des bardots).

La mise en œuvre était souvent collective au niveau du gros-œuvre : le paysan était rompu à la construction des murs de clôture et de terrasses.

Le second œuvre était confié la plupart du temps à des artisans dont on voit le nombre croître au fur et à mesure des recensements tout au long du XIX^{ème} siècle. (Voir ci-dessus tableau 15 page 106).

Le bâti se développe par densification du tissu villageois existant, mis à part le cas de COZZANO où on assiste, en plus, à un développement linéaire.

L'habitat isolé demeure une exception : on n'en trouve que quelques exemplaires à GIOVICACCE (un), CUITERA (un), ZICAVO, (trois), CIAMANNACCE (un).

Pour évaluer l'effort de construction entre 1880 et 1914, il nous faut raisonner à rebours à partir des données actuelles, en l'absence de renseignements dignes de foi sur l'état du bâti à la veille de la grande guerre.

Connaissant le nombre de constructions en 1984, et évaluant au niveau cantonal les constructions nouvelles entre 1880 et nos jours (voir ci dessous page 232), nous estimons à environ à 1000 le nombre de maisons en 1914.

L'EVOLUTION DU DOMAINE BATI DE 1770 à 1914 DANS LE CANTON DE ZICAVO

Tableau 23

Sources : plan Terrier de la Corse, cadastres de 1880 et enquête de terrain

	TERRIER	CADASTRE 1880	EVOLUTION TERRIER à 1880	1914	EVOLUTION 1880 à 1914
CIAMANNACCE	33	95	187%		
CORRANO	18	75	178%		
COZZANO	32	99	208%		
GUIERA	17	67	352%		
PALNECCA	17	55	223%		
SAMPOLO					
SAMPOLO	10	42	220%		
GIOVOCACCE	8	22	187%		
TASSO	17	75	341%		
ZEVACO	16	51	218%		
ZICAVO	65	208	220%		
CANTON	233	790	239%	1000	+ 26%

L'activité du bâtiment s'est donc maintenue entre 1880 et 1914 : 110 maisons nouvelles ont vu le jour, soit une progression d'environ six maisons par an, chiffre comparable à la

progression enregistrée au XIX^{ème} siècle mais la dépopulation qui s'amorce fait sentir ses premiers effets : l'accroissement n'est plus que de 0,7 par an contre 2,3 jusqu'en 1880. On remarque que nombre des maisons de cette période, authentifiées par la date inscrite au-dessus de la porte principale, sont autant d'habitats collectifs à deux ou trois niveaux comportant chacun deux appartements. Il y a là un signe de transformation sociale : les familles aisées commençaient à compter en leur sein des exilés qui contribuaient pour une large part à la construction de nouvelles maisons.

Chaque foyer du groupe familial tend à individualiser sa part et prévoir celle des enfants : les mentalités acquises à l'extérieur, trouvent dans le bâti, leurs premières matérialisations.

LA TRANSFORMATION DU BATI AU XIX^{ème} siècle

La transformation de l'habitat des transhumants

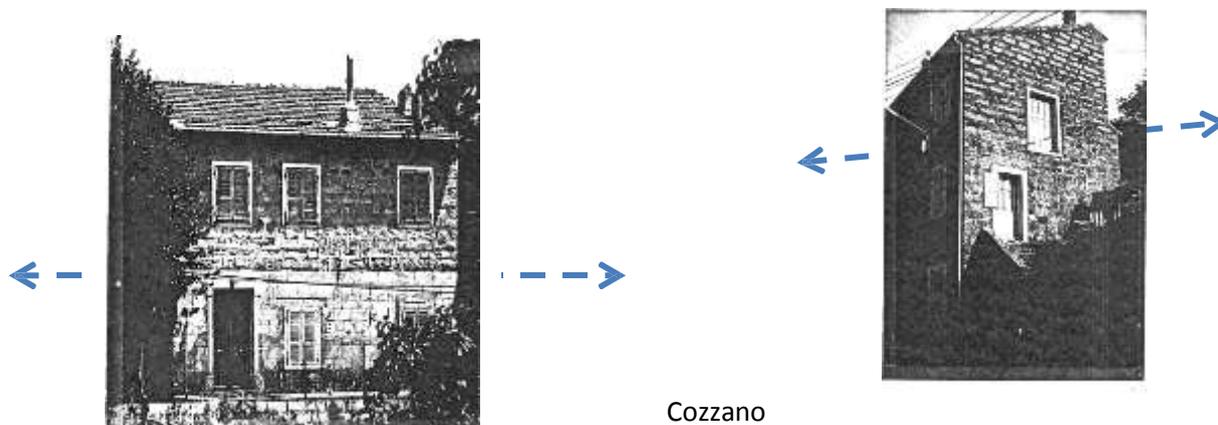
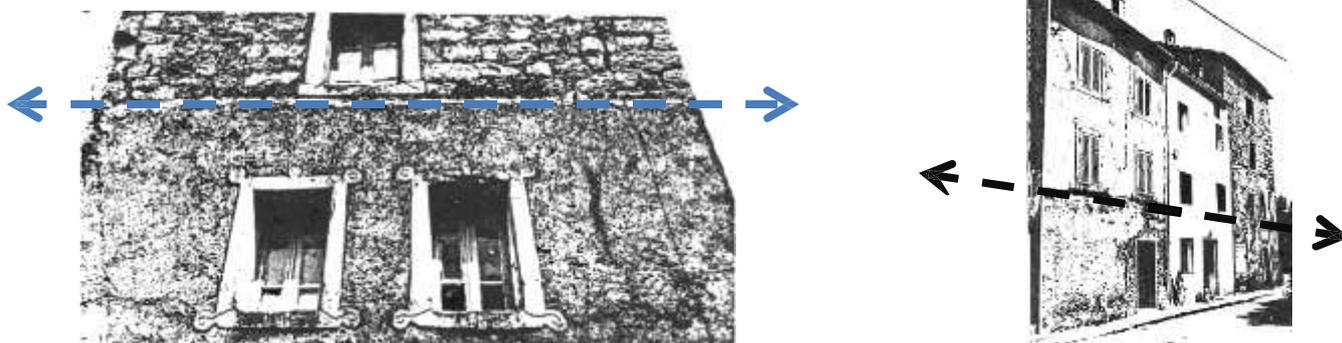
Les anciens transhumants propriétaires au village se sédentarisent ou du moins se fixent au village, même s'ils continuent à exploiter les terres du littoral.

La plupart des maisons de transhumants des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles sont surélevées. On ajoute un ou deux étages avec deux ou trois chambres.

Le rez-de-chaussée continue à servir de cave ou, de plus en plus, de rangement pour les outils. On y enferme quelquefois les poules pendant la nuit, l'âne ou le mulet.

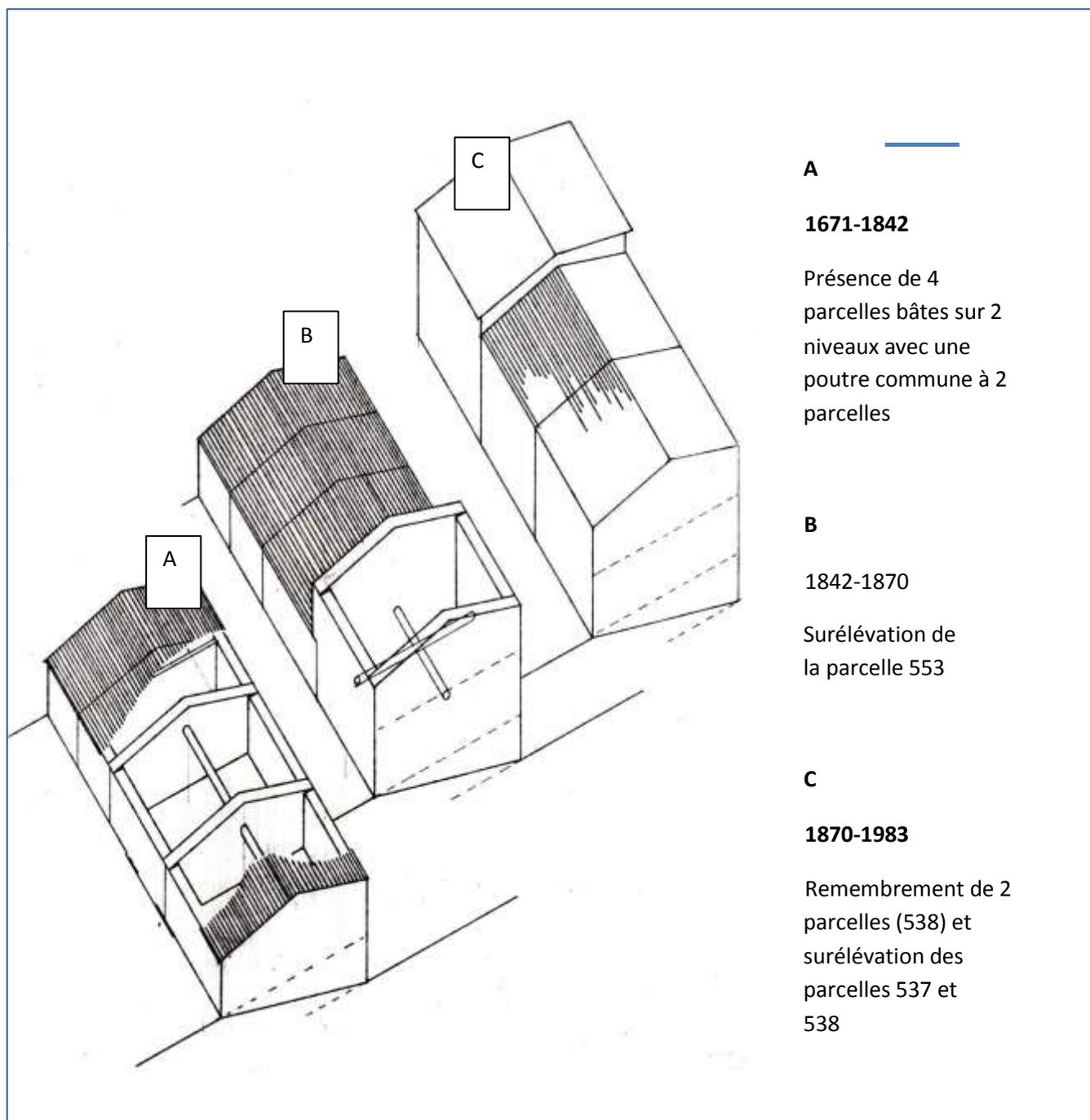
L'entrée dans l'habitation continue à s'effectuer par la façade arrière au niveau 1 où se trouve la salle commune.

Sampolo



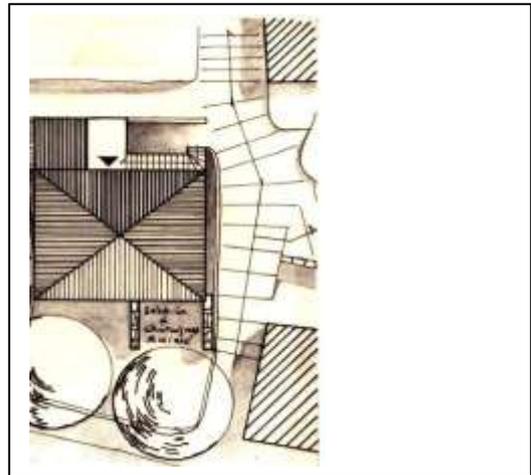
Cozzano

C'est ainsi que, au cours du XIX^{ème} siècle, l'habitat « paysan » devient majoritaire dans toutes les communes du canton et que les villages prennent l'aspect que nous leur connaissons aujourd'hui.



La transformation de l'habitat des scjos

Les notables améliorent leurs habitations tout au long du XIX^{ème} siècle. Leurs maisons restent dans l'ensemble conformes à l'architecture traditionnelle et il faudra attendre la deuxième moitié du XX^{ème} siècle pour voir pénétrer dans le canton les influences extérieures sur le bâti.



La casa LECCIA à SAMPOLO dite « casa vecchia » est une ancienne maison de transhumants. Un étage est rajouté en 1765. La maison est achetée au début du XX^{ème} siècle par la famille LECCIA arrivée de ZICAVO au milieu du XVIII^{ème} siècle et qui possède deux autres maisons dans le village à proximité.

Le dernier étage est rajouté en 1920 par un des fils LECCIA installé au MAROC, ainsi qu'une cuisine au premier étage transformée en salle de bains en 1970.

Lors de la surélévation de 1920, le toit à deux pentes est remplacé par un toit à quatre pentes en « diamant », signe majoritaire (mais non exclusif) des maisons de notables.

Un séchoir à châtaignes, maintenant ruiné, est rajouté sur la façade principale dans le canton.

En 1970 cette maison sera partagée entre trois ménages de la famille et habitée seulement pendant deux mois d'été. Deux autres ménages de la famille construisent chacun une maison neuve dans le village.

Les maisons nouvelles du XIX^{ème} siècle : l'habitat fermier

Bien que rare, un habitat dispersé apparaît au XIX^{ème} siècle.

Il abrite des familles relativement aisées de moyens ou gros propriétaires, vivant exclusivement d'agriculture avec un élevage d'appoint surtout bovin.

Le bâti peut revêtir dans certains cas, l'allure de véritables « maisons de maître ».

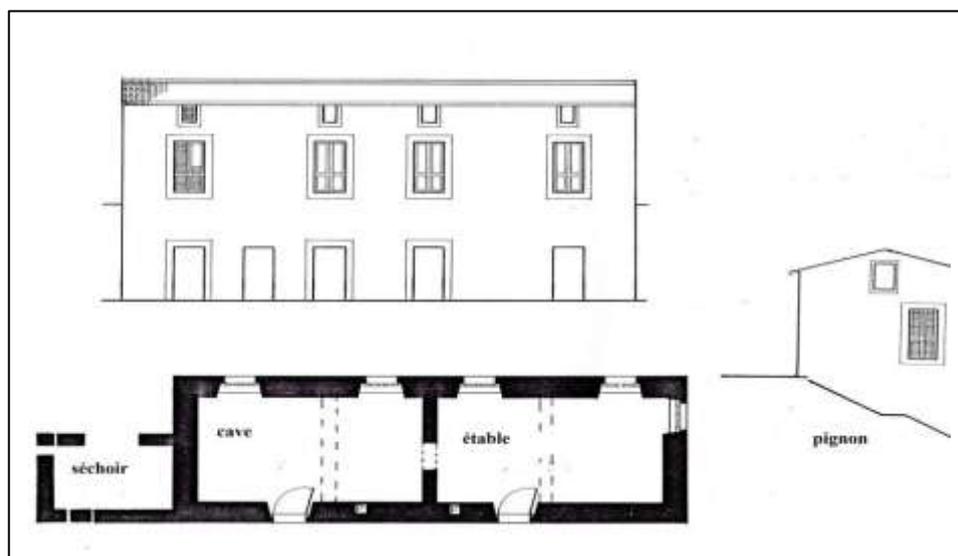
On ne compte pas plus d'une dizaine de spécimens d'habitat de ce type dans le canton dont la construction a été entreprise de 1870 et 1914.

Ce type d'habitat est le seul à posséder des caves importantes, des écuries et des étables. Dans l'exemple ci-dessous on trouve également un séchoir à châtaignes.

Guitera



Giovicacce



Les maisons nouvelles du XIXème siècle : l'habitat villageois



Les nouvelles constructions densifient le tissu villageois. A TASSO, GUITERA, ZEVACO, CORRANO, SAMPOLO, CIAMANNACCE et PALNECCA, on trouve de très nombreuses constructions de deux niveaux, dont l'aspect se rapproche des maisons de transhumants, mis à part les ouvertures qui sont plus importantes et plus nombreuses notamment sur les pignons.

Il s'agit de maisons construites par de petits propriétaires de village, également possessionnés sur la piaghia et qui travaillent partiellement sur les terres des gros propriétaires.

A ZICAVO et COZZANO apparaissent, à la fin du XIXème siècle, des maisons collectives abritant en général une seule famille, construites bine souvent par des originaires du village habitant le continent ou les colonies.

A partir du Second Empire, de belles maisons, aux volumes simples, bâties en pierres de granit taillées se construisent à ZICAVO et à COZZANO.

Les propriétaires sont soit des paysans-éleveurs de cochons aisés, soit des entrepreneurs du bâtiment parfois d'origine italienne.

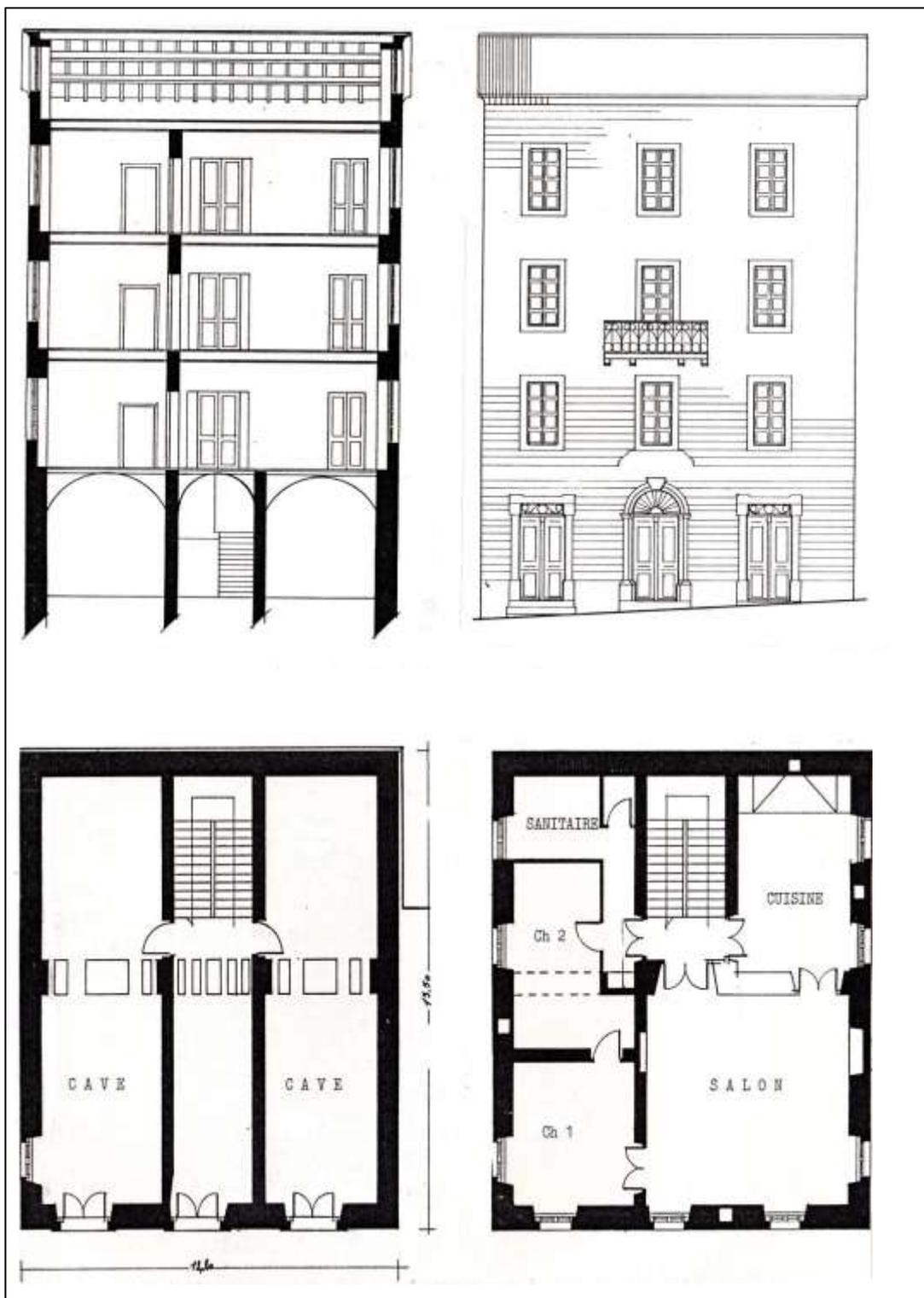
C'est la manifestation de l'apparition d'une classe sociale qui affirme son aisance.

L'aspect soigné de la porte principale se situe dans l'esprit des maisons de scjos du XVIIIème siècle. Ces familles dominantes fourniront la plupart des maires de village au XXème siècle.



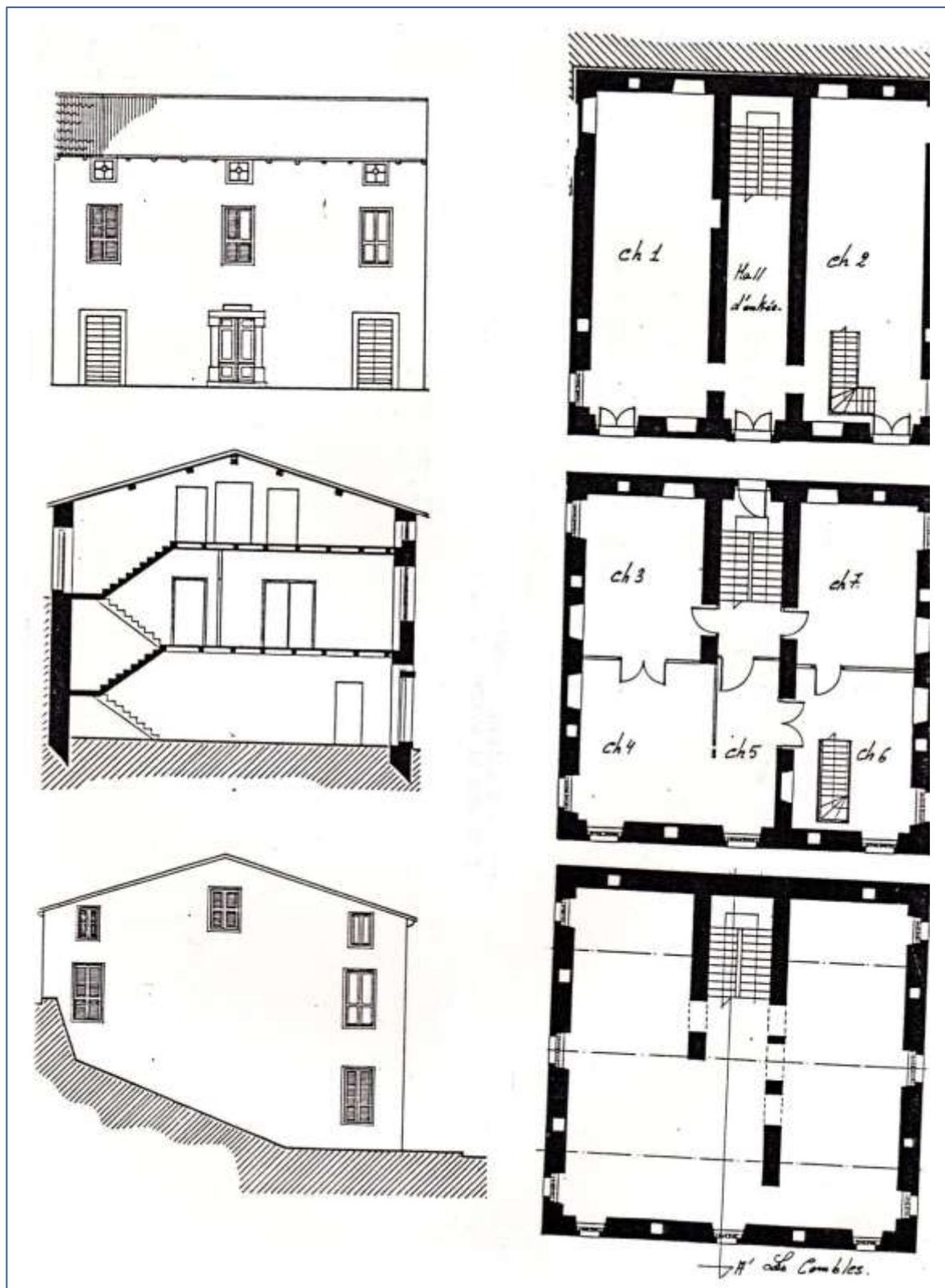
Figure 37

Cozzano
Habitat collectif familial



Une maison de paysans aisés à COZZANO au XIXème siècle

Figure 38



Une maison de paysans aisés à ZEVACO au XIXème siècle



Aux BAINS DE GUITERA, la prospérité de la source thermale au XIXème siècle contribua à enrichir quelques familles.

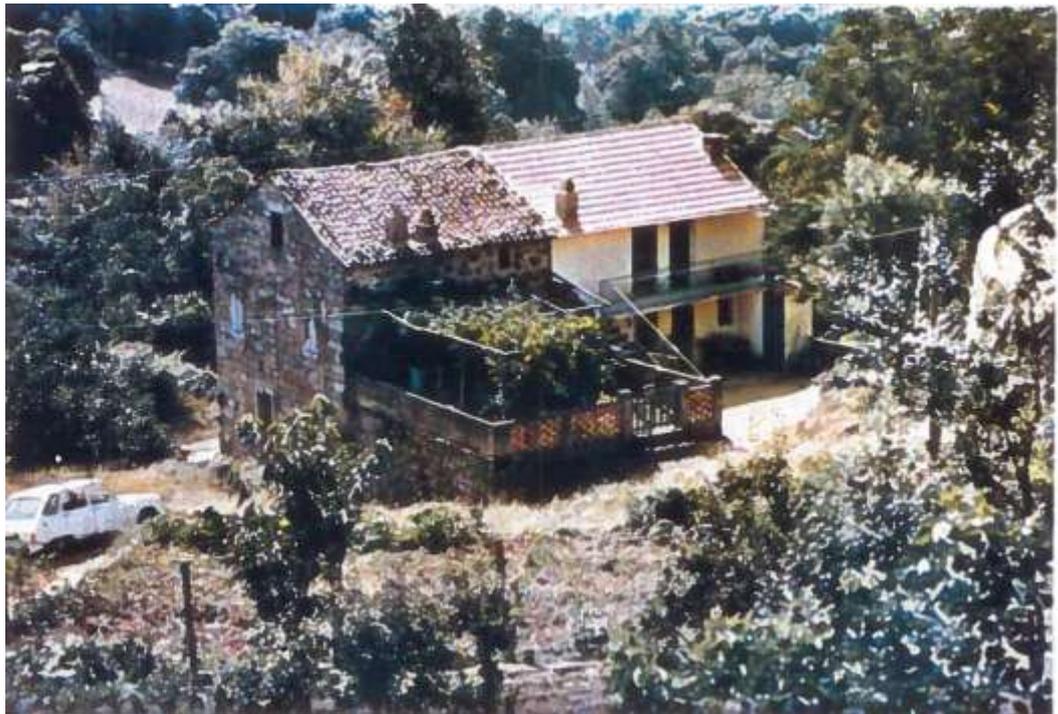
Comme à ZICAVO et à COZZANO, quelques collectifs font leur apparition au début de la Troisième république, ainsi que deux hôtels aujourd'hui transformés en appartements.



DEUXIEME PARTIE

LA SOCIETE CONTEMPORAINE DANS LE CANTON DE ZICAVO

Le village en léthargie



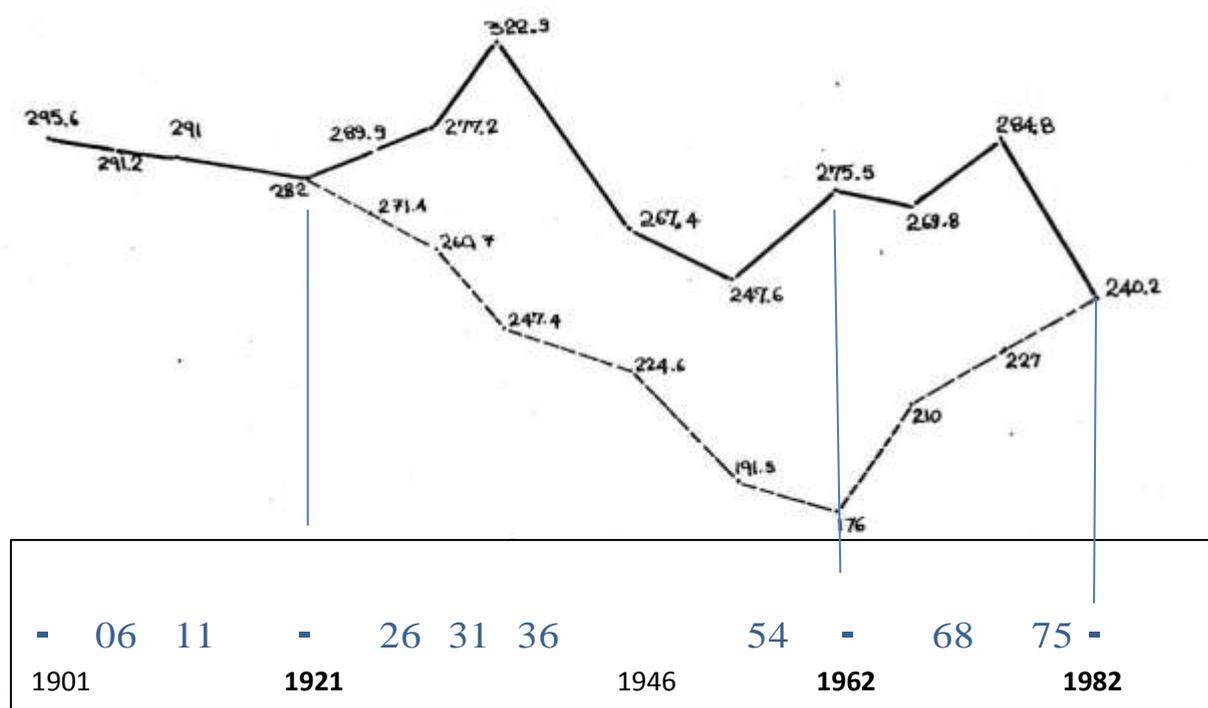
CHAPITRE PREMIER
POPULATION PERMANENTE ET DIASPORA

1.1 LA DIFFICULTUEUSE RECHERCHE DE LA VERITE DEMOGRAPHIQUE

240000 habitants, telle est la population de la Corse en 1982, la population officielle mais aussi la population réelle. C'est du moins ce qu'affirme l'INSEE. Il est vrai qu'il y avait bien longtemps que les données officielles ne reflétaient plus la réalité (figure 40 ci-dessous).

LA REALITE ET LA FICTION DE LA DEMOGRAPHIE EN CORSE ENTRE 1901 ET 1982

Figure 40



Le recensement de 1982, avec ses opérations de contrôle, « aura permis de rétablir la vérité ». (Economie Corse N° 25 avril 1984).

Depuis 1921 l'étude de la démographie de la Corse était marquée par la plus haute fantaisie; les populations proposées par les mairies étaient entérinées malgré les nombreuses études qui insistaient sur l'incohérence totale des recensements.

En 1975, les chiffres avaient été « transigés » par l'INSEE.

En 1982, des instructions précises ont été données pour aboutir à des chiffres réalistes dans les conditions règlementaires : les mairies effectuent les recensements que l'INSEE prépare, contrôle et exploite.

Le recensement repose sur un point essentiel : « Il ne concerne que les seules personnes qui ont leur résidence principale dans la commune », la résidence principale étant l'endroit où l'on passe la majeure partie de l'année.

Pour la grande majorité des gens, cela ne souffre aucune ambiguïté : les ajacciens et les bastiais qui « montent au village » en fin de semaine ou de temps à autre doivent être recensés à AJACCIO ou à BASTIA. Un tiers des ajacciens ou bastiais passent leurs vacances au village, un sur cinq y monte régulièrement. (Economie Corse N°17). Même

devenu citoyen, le corse continue à « appartenir » à la communauté villageoise et c'est là une des raisons majeures des difficiles mesures de la population qui demande au maire « d'être inscrite sur les listes ». De plus l'appréciation devient délicate pour les retraités qui partagent leur temps entre la Corse et le Continent ou entre le littoral et l'intérieur. A l'image des transhumants d'autrefois, ils estiment avoir leur point d'attache au village. Pourtant le seuil des six mois, souvent invoqué, ne joue que sur un nombre limité de personnes, la durée de fixation au village durant généralement de un à quatre mois.

L'INSEE reconnaît que « la population de l'intérieur strictement recensée, donnerait des chiffres bien inférieurs à ceux retenus ».

En 1982, l'INSEE recueillit 255000 bulletins. Pour effectuer les corrections, l'organisme a estimé la population vraisemblable de la Corse en étalonnant la population sur le nombre de naissances et de décès domiciliés en Corse. Cette méthode n'est pas une panacée : elle est relativement bonne à l'échelle d'un département mais perd de son efficacité quand la taille de la commune diminue.

Le but de l'enquête de 1982 était double : d'une part rétablir la vérité sur les chiffres de population des communes, d'autre part améliorer la qualité des renseignements demandés. D'après l'INSEE, il s'avère que la moitié des communes ont répondu correctement sur les chiffres de population mais la qualité des renseignements est médiocre. En principe, chaque individu doit remplir et signer son bulletin individuel mais en fait le recensement se « peaufine » en mairie dans beaucoup de cas ; les réponses sur la profession, le lieu de travail, la résidence lors du précédent recensement, sont souvent absentes ou fausses. Il s'agit pourtant de données essentielles pour toute étude sérieuse sur l'emploi et les migrations.

Les nombreux contrôles et recoupements effectués par l'INSEE ont permis les réajustements nécessaires à l'approche de la vérité bien que l'INSEE s'accorde à dire que le résultat final est « certainement légèrement surévalué ».

Les résultats du recensement de 1982 présentent les principales tendances de la démographie corse : poursuite de la croissance de la population mais à un rythme moins soutenu, (la Corse arrive au quatrième rang des régions françaises pour le taux d'augmentation), croissance des zones urbaines, desserrement des villes vers les communes périphériques, croissance du littoral, dépérissement de l'intérieur lié non pas à l'exode rural mais au solde naturel négatif.

La répartition de la population sur l'île doit s'analyser en juxtaposant à l'opposition traditionnelle VILLE/ CAMPAGNE, l'opposition LITTORAL / INTERIEUR.

Les communes urbaines, 54% de la population, ont grossi de 6000 habitants depuis 1975, grâce à un solde naturel positif (+ 3325) et au solde migratoire (+ 2965).

Les communes rurales ont également progressé, de près de 6500 habitants, mais cela recouvre deux réalités différentes:

Les communes rurales de la région d'AJACCIO et de BASTIA ont gagné 7500 habitants (solde migratoire + 7012).

Les autres communes rurales ont perdu des habitants (-975), l'excédent migratoire (+2912) ne compensant pas un solde naturel très négatif (-3887).

Pour les communes strictement rurales on doit distinguer:

- les communes du littoral qui progressent de 1623 habitants
- les communes de coteaux qui stagnent
- les communes de montagne qui régressent.

Le vieillissement de la population entraîne dans ces dernières communes un bilan naturel nettement déficitaire (-1599 pour les communes de coteaux, -2500 en zone de montagne), compensé par un solde migratoire positif dans les communes de coteaux (+1745),

légèrement aggravé par un solde migratoire négatif (-244) dans les communes de montagne.

« Les 187 communes de montagne ne se dépeuplent plus sous l'effet des départs, l'exode rural a laissé place au dépérissement naturel ». (Economie Corse N°25 Avril 1983).

Compte tenu de toutes ces données, il apparaît que l'étude de la démographie du canton de ZICAVO au XXème siècle s'avère des plus difficiles.

Nous avons dit que la surévaluation commence dès le recensement de 1901 (voir ci-dessus page 75) et peut être dès 1880. Quant aux résultats de 1982, si on peut admettre que, globalement pour la Corse, la vérité est approchée, celle-ci est encore aléatoire pour les petites communes de montagne.

La connaissance de la démographie étant à la base de toute étude sérieuse pour le développement régional, notre premier souci a été de tenter d'approcher au mieux la réalité.

Pour ce faire, nous avons recueilli l'ensemble des données quantitatives officielles que nous nous proposons d'examiner avec un œil critique et nous nous sommes livrés nous-mêmes à notre propre recensement en enquêtant sur le terrain entre Juin 1983 et Juin 1984.

Mous pensons ainsi apporter toute la lumière possible sur la démographie du canton : la multitude des enquêtes, comptages, recoupements, et vérifications nous permet d'affirmer que nous pouvons considérer comme extrêmement proches de la réalité les données qui vont suivre.

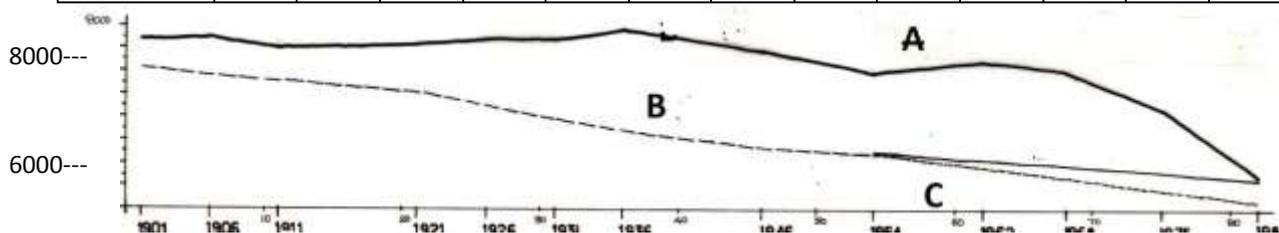
A titre indicatif, le tableau des recensements officiels depuis 1901 (*tableau 24 ci-dessous*) est à rapprocher du graphique de P. DAMIANI (*ci-dessous*) sur l'ensemble de la population corse.

L'EVOLUTION DE LA POPULATION DANS LE CANTON DE ZICAVO DE 1901 à 1982

Tableau 24

Sources : INSEE (observatoire Economique d'Ajaccio)

	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968	1975	1982
Ciamanacce	1021	763	698	748	651	729	787	562	540	544	542	503	115
Corrano	521	526	538	597	511	505	516	301	212	342	332	332	78
Cozzano	809	854	730	1005	115	108	174	1025	1000	1032	968	797	319
Guitera	430	352	379	299	343	385	362	347	351	319	300	313	134
Palnecca	1408	1681	1650	950	729	1805	1759	552	882	713	1510	768	204
Sampolo	538	509	542	530	533	536	555	574	534	526	512	407	82
Tasso	511	554	622	613	558	579	642	593	247	265	265	309	122
Zevaco	543	549	464	532	548	578	624	524	136	277	277	258	89
Zicavo	1650	1702	1633	1539	1568	1531	1529	1524	1235	1459	1459	773	269
CANTON	7435	7490	7261	7733	7556	7556	7948	7002	6117	6527	6165	4460	1412



A recensements officiels

B évaluation DAMIANI

C estimations personnelles
enquêtes de terrain

La surévaluation est constante depuis 1921 et certainement avant. Il est impossible de reconstituer pour le canton, la courbe de population du XXème siècle. Et d'après les conclusions que nous tirons des discussions avec les habitants permanents des villages, il semblerait que la population ait décliné à un rythme régulier depuis 1921, sans trop d'à-coups, comme frappée d'une agonie inexorable. Après 1962, la baisse se poursuit à un rythme légèrement plus faible, contrairement à ce que P. DAMIANI extrapole pour la Corse entière. En effet la reprise de la population, très nette dans l'ensemble corse à partir de 1962 est due avant tout à l'arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord, conjuguée à un démarrage décisif du tourisme qui allait relancer l'économie corse. Cet effet n'a intéressé que les plaines littorales et les villes : aucun rapatrié ne s'est fixé dans le canton de ZICAVO et le tourisme qui s'y développe depuis n'a qu'une incidence infime sur la région comme nous le verrons plus loin. Pour avoir séjourné dans le canton depuis 1968 à plusieurs reprises pendant chaque année, nous avons eu l'impression très nette de la poursuite de la diminution de la population permanente. Le dépeuplement des villages est la grande préoccupation des habitants des villages et, à chaque retour au pays, l'originaire un tant soit peu concerné interroge et constate : combien en reste-t-il ? Qui est mort depuis la dernière fois ? Est-ce que un retraité est rentré ?

La volonté inébranlable de l'INSEE de parvenir à la vérité démographique a produit, ici tous ses effets: le canton « perd » 3010 habitants soit 67% de sa population par rapport à 1975, avec des records qui laissent rêveurs : il y a cinq fois moins d'habitants à SAMPOLO et à CORRANO !

1412 habitants officiellement recensés ! Il était temps que la vérité éclate : jusqu'à présent, les rapports, plans de relance, projets de développement, s'appuyaient de la manière la plus officielle sur des données tout à fait fantaisistes auxquelles personne n'accordait la moindre crédibilité, si ce n'est peut être les technocrates des ministères parisiens.

On peut se demander pourquoi les maires s'évertuaient à dissimuler la vérité au fil des recensements. La raison toujours avancée est celle de la fameuse dotation communale proportionnelle au nombre d'habitants, sans laquelle ces communes, sans ressources propres conséquentes ne pourraient plus vivre. Il semblerait même que les maires n'ont consenti à jouer le jeu du réalisme en 1982 qu'avec l'assurance qu'on ne toucherait pas à la dotation. Les maires du canton, m'a dit celui de ZICAVO, démissionneraient tous en bloc si la règle était appliquée. Le fait est que les dotations de 1983 et 1984 ont reconduit les sommes antérieures à 1982 sans tenir compte des nouveaux chiffres de population.

On parle maintenant de calculer le montant de la dotation communale en prenant pour base le montant de la taxe foncière, ce qui n'est pas du goût de tous.

La deuxième raison invoquée-par les maires, plus discrètement cette fois, est celle de la réduction des conseillers municipaux qu'allait automatiquement accompagner tout réajustement de population : il est difficile dans ces conditions d'intéresser à sa cause le plus grand nombre de familles ; certes, le parti opposé se trouve dans la même situation mais, enfin, il y a des habitudes qui sont difficiles à perdre.

Une troisième raison, moins politique, doit être également retenue ; elle tient à la conception même de la communauté villageoise. A l'époque de la transhumance, on ne voyait que quelques jours par an une bonne partie de la population qui y était pourtant recensée et qui y votait : où qu'elle soit, la communauté maintient son appartenance au village et le départ n'est jamais un exil mais une absence plus ou moins prolongée. Dans ces conditions, les maires n'avaient aucun scrupule à remplir, pour l'absent, les feuilles

de recensement et les signer à leur place. Ce faisant « on avait l'impression qu'il était toujours là », pour reprendre l'expression d'un maire du canton « et que le jour où il reviendrait ce ne serait pas en étranger ».

Les méthodes du recensement de 1982, de l'avis même de l'INSEE ; devront être encore améliorées en 1987, qui estime que la population corse a du être légèrement surévaluée. En ce qui concerne le canton de ZICAVO, il conviendra d'être particulièrement vigilant. En effet, d'après notre enquête, la vérité est encore loin et il faudra parvenir à réduire le nombre d'habitants de moitié !

Nous avons observé la population des neuf villages pendant plus d'un an. Les maires nous ont donné leurs estimations et, pour les vérifier, nous avons interrogé les habitants dont nous savions qu'ils étaient là à demeure. Il est extraordinaire de constater qu'à une unité près, les personnes interrogées - quatre ou cinq par village - parviennent au même résultat.

La réponse est toujours la même:

En interrogeant une personne âgée, elle dit tout de suite un chiffre: « on doit être 30 l'hiver ». Je dis que je voudrais savoir avec exactitude; « c'est facile, on va compter », et le « vieux » énumère maison par maison, quartier par quartier : « là-bas, ils sont deux, à côté, c'est fermé...dans la petite maison en face, il n'y a que TOUSSAINTE... ».

A l'évidence, l'exercice lui plait car il recommence deux ou trois fois, il appelle sa femme. On se chamaille un peu pour savoir si ANTOINE ou LUCETTE n'habite pas plutôt AJACCIO.et on tombe d'accord sur le chiffre, en général inférieur au premier qu'on avait lancé. « Ah! Hé bien nous ne sommes que 22 ».

Le lendemain, je reviens avec le plan cadastral du village et je demande qu'on me répète le nombre d'habitants permanents par maison, la composition des familles, présents et absents ; je m'enquière de savoir quels sont ceux qui viennent en vacances, ou en fin de semaine, ou pendant l'année.

Pour contrôler ces données, je me livre à des vérifications : pour ZEVACO, CORRANO, SAMPOLO et GUITERA, les plus petites communes, j'ai visité toutes les maisons une par une ; à COZZANO, ZICAVO, CIAMANNACCE, PALNECCA et TASSO, près de la moitié.

Me croira-t-on quand je dis que je n'ai jamais trouvé d'erreurs quant aux habitants permanents ?

J'ai fait de même quand on m'indiquait que telle ou telle maison n'était régulièrement occupée qu'en fin de semaine ou bien, dans certains villages, je m'installais au bar le vendredi soir : à partir de 19 heures, les « ajacciens » arrivaient et, inmanquablement se retrouvaient au bar pour boire d'interminables tournées de pastis.

En poussant les investigations le plus loin possible, nous sommes donc en mesure de proposer une évaluation de la population comprenant la population résidente, la population qui revient systématiquement au village en fin de semaine et pour les vacances, celle qui effectue des séjours fréquents pendant l'année, enfin la population des vacanciers que nous avons déterminée suivant nos observations en 1983 et 1984 : ceux qui séjournent un mois ; ceux qui séjournent davantage : deux mois, trois ou quatre et, pour finir, ceux qui séjournent plus de six mois au village.

Les résultats, dont nous nous plaignons à rappeler qu'ils serrent au plus près la réalité font apparaître la faiblesse extrême de la population permanente : 735 habitants seulement, soit une densité de TROIS HABITANTS au Km².

La plus peuplée des communes, COZZANO, atteint à peine 225 habitants ; la moins peuplée, SAMPOLO, compte 36 habitants (en fait la commune comprend deux villages distants de deux kilomètres : GIOVICACCE compte 19 habitants et SAMPOLO 17 !

Même si on intègre aux chiffres concernant le canton, les 32 personnes qui y résident plus de six mois par an, le chiffre de population légale (867 habitants) indique que la surévaluation persiste. Celle-ci est plus forte pour les petites communes: GUIERA 60%, CORRANO 64%, SAMPOLO 54%, que pour les plus importantes : ZICAVO 51%, COZZANO 28% ; PALNECCA peut être créditée de 207 personnes (200 permanents et 7 effectuant des séjours de plus de six mois) contre 204 recensés officiellement en 1982.

Le reste de la population, qui garde un contact étroit avec le village allant du séjour hebdomadaire à des périodes de vacances pouvant atteindre quatre mois constitue la DIASPORA A ATTACHES FORTES, soit 2131 personnes. (Tableau 25 ci-dessous)

EVALUATION DE LA POPULATION DU CANTON DE ZICAVO ; POPULATION PERMANENTE ET DIASPORA

Tableau 25

Sources : enquêtes de terrain de juin 83 à juin 84

	DIASPORA A ATTACHES FORTES								TOTAL
	Recensement 1982	Population permanente	Retour week-end et vacances	Séjours ponctuels dans l'année	1 mois de vacances	2 mois de vacances	Séjours de 2 à 4 mois	Séjours de 6 mois au moins	
Ciamanacce	115	51	11	9	182	69	14	6	342
Corrano	78	27	8	2	71	11	3	1	
Cozzano	319	225	22	20	110	50	11	4	442
Guitera	134	41	6	4	82	30	4	1	168
Palnecca	204	200	24	18	310	60	11	7	630
Sampolo	82	36	8	4	140	62	8	1	259
Tasso	122	80	18	9	163	74	14	3	361
Zevaco	89	53	19	1	80	16	0	0	169
Zicavo	269	122	40	20	212	80	21	9	504
CANTON	1412	835	156	87	1350	452	86	32	2998
TOTAL DIASPORA A ATTACHES FORTES									
2131 personnes									

La prise en compte des listes électorales nous permet de définir une deuxième composante de la DIASPORA. Les listes électorales sont, depuis les récentes épurations, un instrument non négligeable de mesure démographique et l'Observatoire Economique d'AJACCIO n'hésite pas à s'y référer régulièrement pour l'établissement de diverses statistiques.

Le canton compte 3921 électeurs et électrices.

Dans le tableau de la page 136 (tableau 26), nous avons ajouté à cette population les enfants mineurs suivant les indications que nous ont fournies les élus en place et les battus aux dernières élections municipales qui connaissent avec une précision diabolique leurs électeurs et leurs futurs partisans. Dans une commune, un postulant aux élections de 1987 qui avait raté son élection de quelques voix en 1982 m'a expliqué qu'il sortirait vainqueur à la prochaine consultation parce qu'il « avait » davantage d'enfants entre 14 et 18 ans que son adversaire ; pour prouver ses dires, il a sorti du tiroir du buffet de sa salle à manger, la liste électorale qu'il avait recopiée et il a pointé devant moi. Théoriquement, il devra gagner de deux voix. Lui, en tout cas, en est sûr! Nous obtenons ainsi une population de 5628 personnes en 1984.

Cette population, attachée au village d'origine par un lien électoral, supérieure de 5497 personnes à la DIASPORA à ATTACHES FORTES, représente une DIASPORA plus large et les 3497 personnes une DIASPORA A ATTACHES LACHES. Beaucoup ne viennent au village d'origine que pour voter et notamment parmi elles, échos lointains de l'ancienne transhumance, les habitants des communes de l'ancienne piaghia : SERRA DI FERRO, COGNOCOLI-MONTECCHI, PILA-CANALE..., les « ajacciens » aussi, qui ne fréquentent plus régulièrement le village parce que leurs maisons sont inhabitables ou qu'ils n'en ont plus... certains restent quelques minutes, le temps de placer le bulletin dans l'urne, marque éminente de l'appartenance à la communauté, d'autres passent la journée jusqu'au dépouillement. On en profite pour revoir les propriétés ou la vieille maison, on fait parfois des projets de retour et on s'en va pour cinq ans.

ESSAI DE RECENSEMENT DE LA DIASPORA DU CANTON DE ZICAVO

Tableau 26

Sources : enquêtes de terrain de juin 1983 à juin 1984

	Population permanente	Inscrits électoraux	Population des inscrits électoraux	TOTAL	Originaires non inscrits vacanciers	TOTAL
Ciamanacce	57	345	77	479	32	511
Corrano	28	198	39	265	20	285
Cozzano	229	653	110	992	42	1034
Guitera	42	259	32	333	17	350
Palnecca	207	753	180	1140	40	1180
Sampolo	37	288	70	395	25	320
Tasso	83	534	90	707	25	732
Zevaco	53	161	41	255	22	277
Zicavo	131	730	201	1062	70	1132
CANTON	867	3921	840	5628	293	5921

Il y a aussi ceux qui ne viennent jamais, qu'on n'a plus revu depuis des années et des années mais qui, périodiquement sollicités, ne manquent jamais d'envoyer leur procuration. Parfois, le soir, ils téléphonent pour connaître les résultats:

- « Alors ? »

- « C'est bon ».

Le correspondant raccroche et il dit à ceux qui sont là, anxieux : « C'est fait, JEAN est maire ».

Là-bas, à PARIS, à NOUMEA, à BANGUI, on sable le champagne on s'embrasse, on pleure de joie, en une sorte de communion avec le village. Toute la nuit on va évoquer les lieux tant aimés et le souvenir des ancêtres.

Pour avoir vécu ces scènes, en écrivant ces lignes, mes yeux se mouillent d'émotion et je dis que celui qui s'en amuse n'aura rien compris à la société corse contemporaine.

Dans le tableau 26 (*ci-dessus*), nous avons ajouté, à la population électorale, dans notre essai de recensement de la DIASPORA, la population fréquentant régulièrement le village d'origine mais n'y votant pas, et que nous avons comptabilisée dans la DIASPORA A ATTACHES FORTES : il s'agit généralement, soit de personnes qui ne sont inscrites nulle part (n'oublions pas qu'elles sont plus de 10 % en France (Economie et statistiques N° 152 Février 1983), soit de conjoints continentaux, soit d'originaires du village préférant voter ailleurs pour diverses raisons. Au demeurant cette population est peu nombreuse : 293 personnes y compris les enfants mineurs,

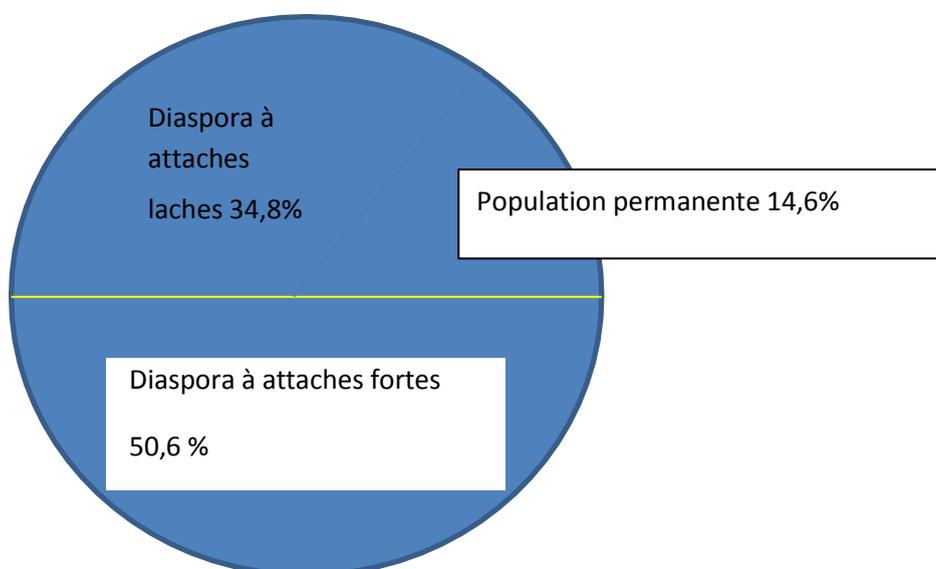
Nous aboutissons ainsi à une population totale de 5921 personnes pour le canton, comprenant les habitants permanents, la DIASPORA A ATTACHES FORTES et la DIASPORA A ATTACHES LACHES, que nous présentons page dans un tableau de synthèse. (*Tableau 27 ci-dessous*).

ESSAI DE RECENSEMENT DE LA DIASPORA DU CANTON DE ZICAVO

Tableau 27

Sources : enquêtes de terrain de juin 1983 à juin 1984

	Population permanente	Avec Diaspora à attaches fortes	Avec diaspora à attaches lâches
CIAMANNACCE	57	342	511
CORRANO	28	123	285
COZZANO	229	442	1034
GUITERA	42	168	350
PALNECCA	207	630	1180
SAMPOLO	37	259	320
TASSO	83	361	732
ZEVACO	53	169	277
ZICAVO	131	504	1132
CANTON	867	2998	5921



La fréquentation de très nombreuses personnes du canton en Corse, sur le Continent et à l'étranger nous pousse à aller plus loin dans la définition de la DIASPORA car dans aucune des deux composantes ainsi déterminées, ne trouve place un certain nombre de personnes qui gardent avec le village des rapports qui ne tiennent ni de la fréquentation plus ou moins régulière, ni de liens électoraux. Il en existe dans toutes les familles mais il est impossible cette fois, de tenter un quelconque recensement. L'analyse d'une famille

peut cependant donner une idée de cette troisième composante de LA DIASPORA.

Dans le tableau 28 de la page 141, nous avons reconstitué la généalogie récente d'une famille du canton à partir d'un ancêtre commun décédé en 1915 en indiquant, à chaque génération, le premier prénom, le lieu de naissance (village, continent ou colonies), et la nature des liens avec le village (DIASPORA à ATTACHES FORTES, à ATTACHES LACHES, autre composante, absence de liens).

Reprenons en détail l'évolution de cette famille issue d'un même ancêtre et composée actuellement de quatre noyaux.

Né au village de SAMPOLO au XIX^{ème} siècle, VINCENT y vit et y meurt en 1915. Son épouse est née dans le canton, à GUITERA. Son père JEAN-BAPTISTE était aussi né et mort au village, sa mère était née à PALNECCA. Le fils de VINCENT, JEAN-BAPTISTE, naît au village en 1869, épouse une zicavaise, vit et meurt au village en 1940. Ses quatre enfants naissent au village avant 1914: deux garçons, VINCENT et FRANCOIS, deux filles, MIMI (il s'agit de son véritable prénom) et ROSE.

Ainsi, jusqu'à la grande guerre, la société traditionnelle fait sentir tous ses effets : le village de naissance est le lieu de la vie permanente, on se marie dans le canton, on meurt dans sa maison et on est enterré dans le cimetière familial.

Les enfants de JEAN-BAPTISTE constituent la génération des Corses qui modifient le comportement de la société traditionnelle. Nés au village, ils se marient tous en Corse mais l'aire des unions s'élargit et les liens avec la communauté se modifient.

VINCENT épouse une originaire d'ARGIUSTA-MORICCIO, village de la basse vallée du TARAVO, en 1938; le mariage aura lieu à MARSEILLE. Il s'installe au MAROC et ne fréquente le village que pendant ses congés, deux mois tous les deux ans. Il prendra sa retraite à MARSEILLE où il meurt en 1972. Il sera enterré au village. Il votait à MARSEILLE.

MIMI épouse un Corse installé au MAROC et devient veuve très tôt. Elle retournera quelques temps au village puis habitera la région parisienne et la BRETAGNE. Ses séjours au village s'espaceront de plus en plus jusqu'à cesser complètement. Elle meurt à SAINT BRIEUC en Janvier 1985 et sera enterrée au village. Elle n'avait cessé d'y voter sa vie durant.

ROSE épouse un jeune homme du village, fils d'un éleveur aisé possessionné à la piaghia, premier mariage d'un membre de la famille avec quelqu'un du village. ROSE habitera quelques temps au village puis le quittera avec son mari, directeur de prison. Elle vivra sa vie entière sur le continent, se partageant, depuis son veuvage en 1956, entre sa résidence du Vaucluse et le village à part égale. Elle y a bâti une maison, n'a cessé d'y voter et s'est faite construire son tombeau.

Elle suit de très près la vie du village.

FRANCOIS est le seul des quatre enfants à être demeuré sa vie durant au village à part un bref séjour au MAROC. Il épouse une personne de GUITERA. Il meurt à AJACCIO en 1951, est enterré au village.

Ces quatre enfants, qui parlaient tous le corse ainsi que leurs conjoints, ont eu un comportement différent et se répartissent dans la classification que nous avons établie :

- un habitant permanent : FRANCOIS
- un habitant légal mais non permanent : ROSE
- un membre de la DIASPORA A ATTACHES FORTES : VINCENT
- un membre de la DIASPORA A ATTACHES LACHES : MIMI

A la génération suivante, les rapports avec la communauté continuent à s'éloigner des principes de la société traditionnelle.

Sur onze personnes, trois naissent au MAROC, deux sur le continent et six au village. Huit parlent le corse, tous les autres le comprennent.

On compte un mariage au village, deux unions en Corse et sept sur le continent.

Personne n'habite le village, un seul habite la Corse : JEAN-BAPTISTE de FRANCOIS à AJACCIO. Il « monte » régulièrement au village du vendredi soir au lundi matin et pour les vacances. Bien qu'à classer dans la DIASPORA A ATTACHES FORTES, ses liens avec le village sont très étroits puisqu'il en est le maire et qu'il y a construit une maison.

Sept autres personnes sont également à classer dans la DIASPORA A ATTACHES FORTES qu'elles habitent TANANARIVE, AIX-LES-BAINS, MARSEILLE, ANGOULEME ou le VAUCLUSE, elles se retrouvent systématiquement l'été au village avec leurs enfants. L'un, JEAN-BAPTISTE de VINCENT a construit une maison.

Quatre autres personnes ont des comportements différents :

ANNIE-CLAIRE, fille de VINCENT, est, de par son mariage, intégrée à la DIASPORA d'un autre village, dans le SARTENAIS. Elle n'en continue pas moins à s'intéresser aux faits et gestes de la famille et fait, tous les trois ou quatre ans, de brefs séjours au village chez son frère, l'été. Elle vote à Marseille.

- MARIE-JEANNE, fille de MIMI, a passé toutes ses vacances au village. Depuis son mariage en 1964 elle n'y est revenue que pour y enterrer sa mère en Janvier 1985. Elle n'y vote pas. Elle téléphone souvent pour avoir des nouvelles et suit avec passion les élections municipales.

- RENE, fils de ROSE, passe ses vacances en Corse au bord de la mer et « monte » au village à cette occasion passer un ou deux jours. Il vote dans le VAUCLUSE. Il se sent très concerné par son village.

- JEANNE, fille de ROSE, est celle des onze personnes qui entretient avec le village les liens les plus ténus. Depuis son mariage elle y est venue de moins en moins, la dernière fois en 1976. Elle n'y vote pas.

Ces quatre dernières personnes constituent LA TROISIEME COMPOSANTE DE LA DIASPORA : le lien avec le village d'origine est tenu mais le sentiment d'appartenance à la communauté peut être très fort, ne serait-ce que par la langue, comprise par tous et parlée par deux d'entre elles.

La dernière génération préfigure la DIASPORA de demain : personne n'est né en Corse: quatre au MAROC, un en COTE D'IVOIRE, treize sur le continent ; personne ne parle le corse, deux le comprennent. On ne peut présumer de l'attitude future des enfants de moins de 15 ans ; parmi les autres, sept reviennent systématiquement au village en vacances tous les ans et sont pour l'heure membres à part entière de la DIASPORA A ATTACHES FORTES, deux ne viennent jamais: il s'agit de la première rupture avec la communauté dans l'histoire de la famille. Ceux-là ne peuvent être considérés comme faisant partie de la DIASPORA. Ils sont de ceux qui, évoquant leurs origines diront : « Mon père (ou ma mère) était corse ». Pour un Corse, ces propos sont rédhibitoires.

En cinq générations, on le voit, l'appartenance à la communauté est restée forte puisque sur les vingt neuf membres encore vivants de la famille, deux seulement ne font pas partie de la DIASPORA, cependant que dix neuf font partie de la DIASPORA A ATTACHES FORTES, deux de la DIASPORA A ATTACHES LACHES et six d'une

DIASPORA que nous pourrions qualifier de « sentimentale ».

Aucun membre décédé de la famille n'est enterré hors du village.

L'usage des prénoms illustre la volonté de continuité comme on peut le remarquer dans la branche aînée : VINCENT, JEAN-BAPTISTE, VINCENT, JEAN-BAPTISTE, VINCENT, et dans la branche cadette : JEAN-BAPTISTE, FRANCOIS, JEAN-BAPTISTE et JEAN-BAPTISTE, FRANCOIS, PAULETTE, FRANCOIS.

On assiste à une francisation des noms de famille et à la multiplication des prénoms pris hors du patrimoine familial au fur et à mesure qu'on avance dans les générations. A la dernière génération, sur dix sept personnes, cinq portent le nom de famille de l'ancêtre VINCENT du siècle dernier, trois un patronyme du village, une un patronyme corse du SARTENAIS et huit des noms de famille continentaux, à la suite de mariages mixtes.

Par contre, la francisation n'entraîne pas forcément le relâchement des liens avec la DIASPORA.

On constate aussi, dans le noyau familial 2, que certaines personnes de la dernière génération ont des liens plus forts avec le village que ceux de la génération précédente et, si on fait une projection sur. Les dix prochaines années, certains liens vont se renforcer: une installation permanente au village est prévue pour 1988 à la retraite et peut être une installation d'exploitant agricole.

../...

L'analyse de cette famille peut nous permettre de définir les critères d'appartenance à la DIASPORA que tant d'organismes, de mouvements ou de partis politiques essaient de déterminer depuis une dizaine d'années, chacun avec une démarche différente et de manière désordonnée mettant en avant selon les préoccupations, la pratique de la langue, les lieux de naissance des ascendants directs, la propriété au village, les retours au village ou le port d'un patronyme...

En nous basant sur l'analyse précédente, nous ne pouvons retenir ni la pratique de la langue (JEAN-BAPTISTE de VINCENT ne parle pas le Corse, il séjourne deux mois par an au village avec son conjoint et ses enfants, s'y est fait construire une maison et y sera enterré), ni le port du patronyme (FRANCOIS de PAULETTE porte un patronyme continental, retourne tous les ans au village pour les vacances, se passionne pour l'Histoire de la Corse, envisage une installation comme exploitant agricole), ni le critère du lieu de naissance des parents ou grands parents (cela entraînerait la disparition totale de la DIASPORA à la prochaine génération).

Enfin, le fait d'être propriétaire au village ne nous paraît pas, non plus, significatif. Il est, de toutes manières, inopérant : nous avons noté, dans le tableau d'analyse de la famille que tous les membres étaient propriétaires, la plupart en indivision.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le problème de la propriété foncière.

Etre propriétaire n'entraîne nullement l'appartenance à la communauté villageoise : bon nombre des propriétaires ont rompu totalement avec la DIASPORA (cela commence à apparaître dans notre analyse de la famille pour deux membres du noyau 3), ne paient aucun impôt, soit parce que l'administration ne parvient pas à les localiser, soit parce qu'UN seul des propriétaires indivis s'acquiesce des taxes foncières.

Seul un règlement du problème de l'indivision pourrait permettre d'intégrer le critère de la propriété à la définition de la DIASPORA. Ce n'est pas pour demain.

Pour l'heure, il est impossible d'utiliser le cadastre dans une étude démographique.

L'appartenance à la DIASPORA a pour point de référence le village et l'intégration à la communauté villageoise par le biais de la famille.

Dans ce cadre, l'individu est partie prenante de la DIASPORA à différents degrés selon son sentiment et sa volonté d'appartenance qui peut s'exprimer soit par sa présence au village, soit par sa maintenance dans la communauté par l'inscription sur les listes électorales.

La DIASPORA que nous avons définie est donc pour le canton de 5921 personnes par rapport à un niveau de population permanente de 867 individus.

Où vit cette DIASPORA aujourd'hui ?

La meilleure méthode serait évidemment d'enquêter systématiquement sur l'ensemble de la population concernée mais ceci est pratiquement irréalisable et demanderait en tout cas des investigations permanentes, pour ainsi dire quotidiennes dans les neuf communes du canton pour parvenir à recenser tous ceux qui, à un moment ou à un autre, résident au village pendant l'année.

Le seul instrument à notre disposition demeure la liste électorale qui va nous donner des indications sur 3921 inscrits et 4761 personnes en ajoutant les enfants mineurs, soit 94% de la population totale.

LIEUX DE RESIDENCE DES INSCRITS ELECTORAUX DU CANTON DE ZICAVO EN 1984

Tableau 29

Sources: lists electorates

	VILLAGE	allures en CORSE (*)	TOTAL CORSE	CONTINENT (**)	ETRANGER (***)	TOTAL
CIAMANNACCE	121	85	206	134	5	345
CORRANO	120	38	158	50		208
COZZANO	286	206	492	153	8	653
GUIERA	121	70	191	64	4	259
PALNECCA	225	169	394	340	19	753
SAMPOLO	71	102	173	110	7	290
TASSO	393	16	409	125		534
ZEVACO	79	48	127	32	2	161
ZICAVO	455	18	473	235	22	730
CANTON	1871	752	2623	1243	67	3933
%	47,6%	19,1 %	66,7 %	31,7 %	1,7 %	100 %

* CORSE dont

	canton	Vallée du Taravo	piaghia	Ajaccio	autres	TOTAL HORS VILLAGE
CIAMANACCE	1	3	9	65	7	85
CORRANO				35	3	36
COZZANO	6	3		166	31	206
GUIERA	3	2		60	5	70
PALNECCA	2	16	1	121	29	169
SAMPOLO	6	1	4	76	13	100
TASSO	1		1	11	3	16
ZEVACO	2		2	41	3	48
ZICAVO			1	15	2	18
CANTON	21	25	18	590	96	690

** CONTINENT dont

	Paris	Marseille	autres	TOTAL
CIAMANACCE	46	34	54	134
CORRANO	30	10	10	50
COZZANO	64	51	38	153
GUIERA	19	8	37	64
PALNECCA	147	106	87	340
SAMPOLO	40	29	41	110
TASSO	74	23	28	125
ZEVACO	14	5	13	32
ZICAVO	131	55	49	235
CANTON	565	321	357	1243

*** ETRANGER dont

Afrique du Nord : 22
 Afrique Noire : 14
 Amérique Nord : 4
 Moyen Orient : 5
 Océanie : 7
 EUROPE : 15

Dans le tableau ci-dessus (tableau 29), nous avons classé la population des inscrits électoraux en trois grandes rubriques :

CORSE, comprenant le village, le canton, la vallée du TARAVO, la ou les communes de l'ancienne piaghia, AJACCIO, et le reste de l'Ile.

CONTINENT, comprenant la région parisienne, la région marseillaise, et le reste de la France continentale.

ETRANGER, comprenant l'AFRIQUE DU NORD, l'AFRIQUE NOIRE, l'AMERIQUE,

le MOYEN ORIENT, l'OCEANIE et l'EUROPE.

Nous avons dit que les listes électorales constituaient une référence fiable. C'est vrai en ce qui concerne le décompte de population, cela l'est moins en ce qui concerne les domiciles.

1622 personnes sont domiciliées au village alors que, légalement, elles ne sont que 867. Les maires s'efforcent de régulariser cette anomalie, dit-on, mais n'y ont pas toujours intérêt: ils préfèrent garder par devers eux les adresses véritables de leurs partisans de manière à ce qu'ils ne soient pas contactés par le parti adverse avant les consultations.

D'autres erreurs proviennent également de manque de renseignements ou d'indications fausses. Le tableau 29 de la page 143 est donc donné à titre indicatif seulement.

La population du village est nettement surévaluée, au détriment notamment d'AJACCIO et du continent.

Ceci dit, les points forts de la localisation apparaissent nettement : AJACCIO, la région parisienne et la région marseillaise viennent largement en tête alors que l'ancienne piaghia ne compte que 18 personnes (0,4% du total) qui continuent à exercer leur droit de vote dans leur village d'origine ; la coupure est maintenant définitive entre la piaghia et le paese. Il ne reste que le souvenir.

On est frappé par le peu de talavais habitant l'étranger; cela ne correspond pas à cette réputation d'exilés lointains qu'ont toujours eue les Corses.

L'histoire des corses de l'extérieur nous permet d'éclairer ce phénomène qui a été étudié en détail par J. RENUCCI dans sa thèse « Corse traditionnelle et Corse nouvelle » ainsi que par le TOME VI du MEMORIAL DES CORSES (« Les Corses à l'extérieur 600-1950), auquel nous empruntons les quelques données ci-après »).

Les Corses ont de tous temps quitté leur Ile pour la « terre ferme » à ROME, à GENES et à PISE, à TURIN, à PARME, ou pour le « continent ». L'origine de la DIASPORA corse dans le monde remonte au début de notre ère. F. POMPONI signale des départs massifs pour l'ITALIE dès le VIème siècle, liés aux conditions d'insécurité qui régnaient sur le littoral corse.

Jusqu'au XIXème siècle cependant, l'émigration concernera seulement des individus qui chercheront fortune ou refuge en ITALIE ou en FRANCE, aux ANTILLES, en AMERIQUE DU NORD ou en AMERIQUE DU SUD. La grande majorité de ces pionniers partait sans espoir de retour et, au bout de deux ou trois générations, la rupture avec le village était tout à fait consommée. Il en fut de même au XIXème siècle avec l'émigration aux CARAIBES, notamment à PORTO RICO (on prétend que 100000 personnes y sont d'origine corse) et en AMERIQUE DU SUD, surtout au VENEZUELA où la population d'origine corse est également estimée à 100000 personnes.

En approchant le XXème siècle et plus encore en y pénétrant, l'émigration devient phénomène de masse.

« De l'Ile au continent plus encore qu'aux colonies ou ailleurs dans le monde, ce sont des milliers d'hommes, des générations entières qui quittent le pays pour venir se fondre dans l'hexagone et principalement sur le littoral méditerranéen, dans la vallée du Rhône et dans la région parisienne ».

A partir de 1890, le solde migratoire est constamment négatif. (*Figure 41 page 139*). En 1891, on compte 45210 personnes dans l'hexagone nées en Corse dont 24504 dans les BOUCHES DU RHONE, 3969 dans le VAR, 2193 dans les ALPES MARITIMES, 1114 dans le VAUCLUSE, 859 dans l'HERAULT et 742 dans le GARD, près de 5000 dans la région parisienne, un millier dans le RHONE.

Les proportions sont à peu près les mêmes en 1911. En 1946 (*voir carte page 146 figure*

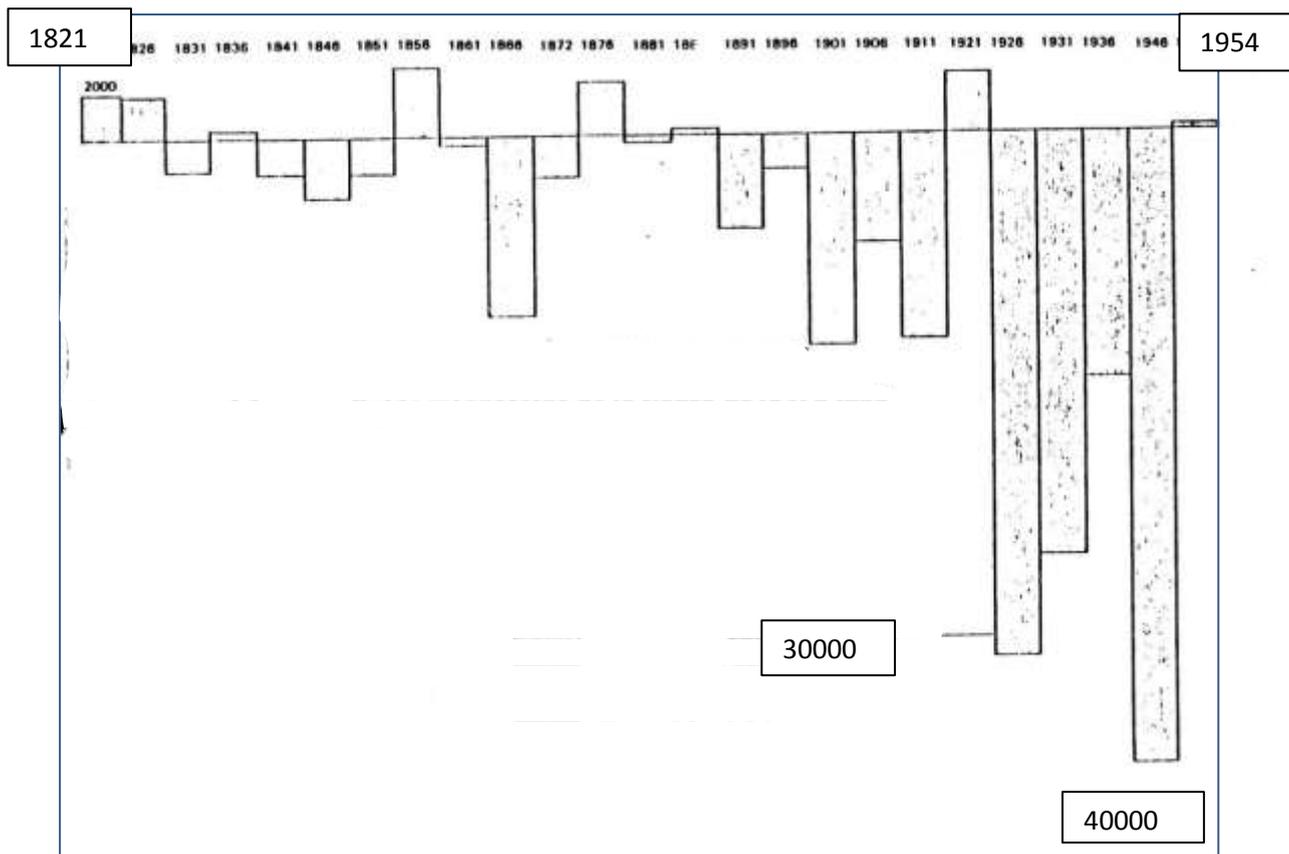
42) apparaît le rôle croissant de l'agglomération parisienne. En 1968, l'INSEE relève que 40% des personnes nées en Corse habitent le continent dont 74000 les BOUCHES DU RHONE.

SOLDE MIGRATOIRE DE LA CORSE DE 1821 à 1954

Figure 41

Sources : *Mémorial des Corses Tome 6*

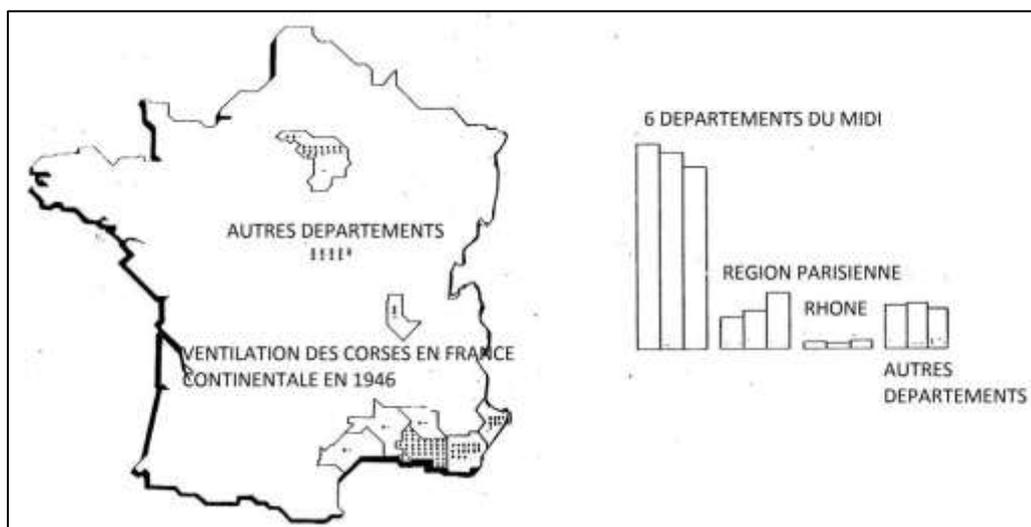




L'accumulation des générations a constitué sur le sol français une importante colonie corse dont une grande partie s'est fondue dans la population et que seuls les patronymes permettent de repérer.

REPARTITION EN 1946 DES PERSONNES NEES EN CORSE ET RESIDANT SUR LE CONTINENT

Figure 42



Parallèlement, un nombre très important de Corses s'établissent dans l'Empire colonial qu'ils ont grandement contribué à conquérir par leurs fonctions militaires et à gérer par leurs fonctions administratives.

Le gouverneur JULIA s'exprimait en ces termes :

« Les Corses, moi, je les aime et je les estime. Si nous pouvons tenir les colonies, c'est grâce à eux. Ils vont partout. Les uns et les autres peuvent tenir tous les emplois, depuis celui de gendarme ou de douanier jusqu'à celui de gouverneur général. Ils représentent vraiment la province française de peuplement à l'étranger ».

On estime à 200000 le nombre des Corses Outre-mer vers 1950, estimation globale et prise dans un sens plus large que celui que leur donne la statistique pour laquelle n'est corse que celui qui est né dans l'île: 150000 en AFRIQUE DU NORD dont 100000 en ALGERIE, 30000 en TUNISIE et 20000 au MAROC (environ 15% des français établis dans le Protectorat). En AFRIQUE NOIRE et à MADAGASCAR, les Corses viennent largement en tête de la population des autres départements. En INDOCHINE ils sont plus de 20000 au moment de la deuxième guerre mondiale.

Cette DIASPORA coloniale était très attachée au pays d'origine et partout pullulaient les « amicales des corses » quand ce n'était pas les « amicales des sartenais », des Niolains ou des Taravais....

Cette DIASPORA n'existe plus aujourd'hui qu'à l'état résiduel, prenant quelquefois des aspects particuliers comme à ABIDJAN où le président d'honneur de l'amicale des Corses de COTE D'IVOIRE n'est autre que le ministre de l'enseignement technique, ANGE BATTISTI, fils d'un ancien officier de la coloniale et d'une ivoirienne.

Le canton de ZICAVO a connu les différentes phases de cette émigration. Il est difficile d'évaluer les migrations antérieures à la période coloniale contemporaine. Tout au plus quelques renseignements épars permettent de l'attester : on trouve des natifs de SAMPOLO et de ZEVACO, par exemple, dans la garde pontificale au moment de « l'affaire des gardes corses » sous LOUIS XIV, et nous avons pu trouver, aux archives de GENES, à l'occasion de recherches généalogiques, plusieurs capitaines LECCIA au XVIème siècle et au XVIIème siècle qui étaient nés à ZICAVO.

L'étude des lieux de naissance des inscrits électoraux actuels du canton permet de mesurer et de localiser la DIASPORA du canton (voir tableau 30 page 142) : 37,8% des inscrits sont nés hors de Corse: 21,6% en FRANCE CONTINENTALE, 11,7% dans l'Empire colonial et 1,5% à l'étranger.

Pour la FRANCE CONTINENTALE, la région parisienne arrive largement en tête avec 313 naissances sur 847, suivie de la région marseillaise avec 176 personnes.

Dans l'Empire colonial, c'est l'AFRIQUE DU NORD qui, comme pour l'ensemble de la Corse, a accueilli le plus de talavais : 10,4% y sont nés mais c'est le MAROC qui était la terre de prédilection avec 181 naissances contre 132 pour l'ALGERIE et 101 pour la TUNISIE. L'INDOCHINE fournit 13 naissances, la GUYANE 11, cependant que 23 se répartissent entre les différents pays d'AFRIQUE NOIRE, la NOUVELLE CALEDONIE et le MOYEN ORIENT.

La répartition diffère selon les villages: 42 personnes de SAMPOLO sont nées au MAROC sur les 56 nées Outre-mer, PALNECCA fournit 10 des 11 natifs de GUYANE et ZICAVO 7 des 13 natifs d'INDOCHINE.

Il faut voir là le fonctionnement des filières lesquelles ont leurs particularités suivant les

villages : la filière MAROC aboutit à FEDALLAH pour GUITERA, à RABAT pour COZZANO et PALNECCA, à CASABLANCA pour TASSO, à MARRAKECH pour SAMPOLO.

Il ne reste pas grand chose de cette DIASPORA. Sur les 3921 électeurs inscrits du canton, 67 habitent l'étranger dont 15 dans différents pays d'EUROPE et seulement 52 les anciennes colonies : 22 en AFRIQUE DU NORD, 14 en AFRIQUE NOIRE, 4 en AMERIQUE, 5 au MOYEN ORIENT et 7 en OCEANIE.

Au total, 1,7% des talavais habitent l'étranger, ce qui est inférieur à la moyenne nationale (2 % des français sont établis hors de FRANCE).

LIEUX DE NAISSANCE DES INSCRITS ELECTORAUX DU CANTON DE ZICAVO

Tableau 30

Sources : listes électorales

	VILLAGE	ailleurs en CORSE (*)	TOTAL CORSE	CONTINENT (**)	COLONIES (***)	ETRANGER (****)	TOTAL
CIAMANNACCE	151	90	241	65	29	10	345
CORRANO	82	56	138	49	10	1	198
COZZANO	407	81	498	114	29	12	653
GUITERA	106	67	173	41	41	4	259
PALNECCA	300	176	476	129	145	3	753
SAMPOLO	78	91	169	61	56	2	288
TASSO	116	136	252	205	67	10	534
ZEVACO	67	41	108	35	2	2	161
ZICAVO	375	127	502	148	68	12	730
CANTON	1682	752	2557	847	461	56	3921
%	42 %	19,2 %	65,21 %	21,6 %	11 ;75 %	1,4 %	100 %

* CORSE dont

	canton	Vallée du Taravo	piaghia	Ajaccio	autres	TOTAL HORS VILLAGE
CIAMANNACCE	3	7	9	50	21	90
CORRANO	10	3	1	27	15	56
COZZANO	12	13		48	28	101
GUITERA	16	3	3	29	16	67
PALNECCA	17	14	21	77	47	184
SAMPOLO	11	12	11	40	17	91
TASSO	11	8	28	54	35	136
ZEVACO	2	5	7	24	3	41
ZICAVO	16	14	5	58	34	128
CANTON	98	79	84	3	96	690

** CONTINENT dont

	Paris	Marseille	autres	TOTAL
CIAMANNACCE	19	16	30	65
CORRANO	28	6	15	49
COZZANO	29	24	618	114
GUITERA	9	9	23	41
PALNECCA	45	33	51	129
SAMPOLO	12	23	26	71
TASSO	115	27	63	205
ZEVACO	9	4	22	35
ZICAVO	47	34	67	148
CANTON	313	176	348	847

*** ETRANGER 56 dont Italie 20

*** COLONIES dont

	Maroc	Algérie	Tunisie	Indochine	Guyanne	autres	TOTAL
CIAMANNACCE	11	5	11	1		1	29
CORRANO	1	4	4		1		10
COZZANO	18	3	5	1		2	29
GUIERA	17	12	8				41
PALNECCA	45	35	45	3	10	7	145
SAMPOLO	42	7	2	1		4	56
TASSO	22	30	12			3	67
ZEVACO	5	9				1	16
ZICAVO	20	27	14	7			68
CANTON	181	132	101	13	11	23	461

Dans notre enquête sur la DIASPORA, nous nous sommes efforcés de définir la DIASPORA A ATTACHES, que celles-ci soit fortes, lâches ou simplement sentimentales.

Le but, dans l'optique de ce travail, est en définitive de déterminer la population permanente et la population extérieure qui, d'une manière ou d'une autre, est concernée par le village et peut à l'occasion, influencer sur son devenir.

Ce faisant, nous avons délibérément passé sous silence tous ceux qui, originaires du canton, ne rentrent pas dans les critères que nous avons définis et qui sont certainement plus nombreux que les 5921 personnes objet de notre enquête.

Ceux-là échappent à tout essai de recensement. Parmi eux les familles qui sont installées hors de Corse depuis des décennies, voire depuis des siècles, ou aux AMERIQUES depuis le siècle dernier, mais aussi les exilés plus récents qui n'ont plus qu'un rapport lointain avec leur pays d'origine. Certains d'entre eux se disent encore corses, d'autres ne se reconnaissent que par leur patronyme. Il en est qui ne savent même plus quel est le village de leurs aïeux, d'autres qui, une fois ou deux dans leur vie, y vont en pèlerinage... On cite l'exemple de retours après plusieurs générations d'absence. Les gens du pays les accueillent avec émotion, reconstituant rapidement la généalogie. La réintégration dans la communauté ne pose aucun problème; ce n'est pas un étranger qui revient, c'est JACQUES, arrière petit-fils de PAUL-ANTOINE qui était parti en 1880 ou PIERRE, petit-fils de FRANCOIS qui n'était jamais revenu de la grande guerre.

Aborder cette autre composante de la DIASPORA supposerait une enquête qui sort du cadre de notre travail et qui, nous pensons, butterait rapidement sur des difficultés d'investigations.

Pour donner un aperçu de ce que pourrait être une telle étude et, disons-le, par plaisir personnel et par curiosité, nous avons tenté de localiser la GRANDE DIASPORA des SANTONI. Nous prenons la précaution de dire que cette recherche est très approximative malgré le temps consacré.

Nous avons choisi les SANTONI parce que c'est le nom le plus répandu dans le canton et que, de l'avis de tous, il y trouve son origine unique au village de PALNECCA.

Il est des choses que la tradition orale affirme et qui ne sont pas contestables : les LECCIA, par exemple sont de ZICAVO. La majorité d'entre eux vivant en Corse est installée au village de CONCA DE PORTO VECCHIO, à partir d'une installation au XVIIème siècle de bergers transhumants de ZICAVO dont un quartier porte le nom de LECCIA.

Ils continuent à s'exprimer en une langue dont certaines particularités ne se retrouvent qu'à ZICAVO. Beaucoup des LECCIA de CONCA ignorent pourtant leur origine talavaise. De même on sait que les LANFRANCHI sont de CUITERA, les BARTOLI et les SANTONI de PALNECCA.

Tous ceux qui portent ces différents patronymes et que nous avons rencontrés, m'ont confirmé leur origine ou, dans le cas contraire, n'en ont donné aucune autre.

L'enquête menée par l'INSEE en 1983 sur les patronymes corses à partir des listes électorales (dans *Economie corse* Janvier-Mars 1983, N° 27) fournit la liste des 50 noms les plus portés en Corse par 20% de la population (pour la France entière, les 50 premiers noms ne sont portés que par 5,8% de la population).

SANTONI arrive en sixième position, porté par 6,6 pour mille de la population. L'INSEE indique que « le rapprochement du nom et du lieu de naissance permet de traduire en termes statistiques ce que beaucoup savent faire : à un nom patronymique ils font correspondre tel ou tel village de Corse ».

D'après cette enquête, les SANTONI se répartissent pour 29% dans le canton de ZICAVO, 15% dans le canton voisin de SAINTE MARIE SICCHE où se trouve l'ancienne piaghia de PALNECCA, 14% à AJACCIO et 10% dans le canton de PRUNELLI DI FIUMORBO, lieu de transhumance oriental à partir du plateau du COSCIONE.

En interrogeant l'annuaire des P et T, les annuaires téléphoniques de tous les pays anciennement coloniaux et en y ajoutant ceux de PORTO RICO, HAITI, BRÉSIL (en se limitant à RIO et SAO PAULO), ARGENTINE (BUENOS AIRES seulement) et, pour l'AMÉRIQUE DU NORD, en intégrant les indications fournies par le fichier de l'amicale des corses de MONTREAL, enfin en comptabilisant les différents renseignements tirés d'une enquête orale, nous sommes parvenus à une carte de localisation et de répartition des ménages SANTONI dans le monde. (*Ci-après figure 43 page suivante*)

La GRANDE DIASPORA des SANTONI de PALNECCA s'étend donc sur cinq continents.

En nous basant uniquement sur les abonnés au téléphone, suivant les indications que nous avons fournies et avec quelques compléments glanés dans le cadre d'une enquête orale, avec la marge d'erreurs inhérente à un comptage aussi fastidieux et incomplet, on aboutit à un minimum de 1471 ménages, soit aux alentours de 6000 personnes. Le nombre des SANTONI de la GRANDE DIASPORA est très certainement nettement supérieur à ce chiffre. Pour la seule Corse nous avons comptabilisé 345 ménages abonnés au téléphone ce qui représente environ 1300 personnes alors que l'INSEE a dénombré 1022 électeurs et électrices portant le nom de SANTONI, auquel il faut ajouter les enfants mineurs, les non inscrits et tenir compte du fait que la statistique INSEE ne porte que sur les SANTONI nés en France continentale et votant en CORSE.

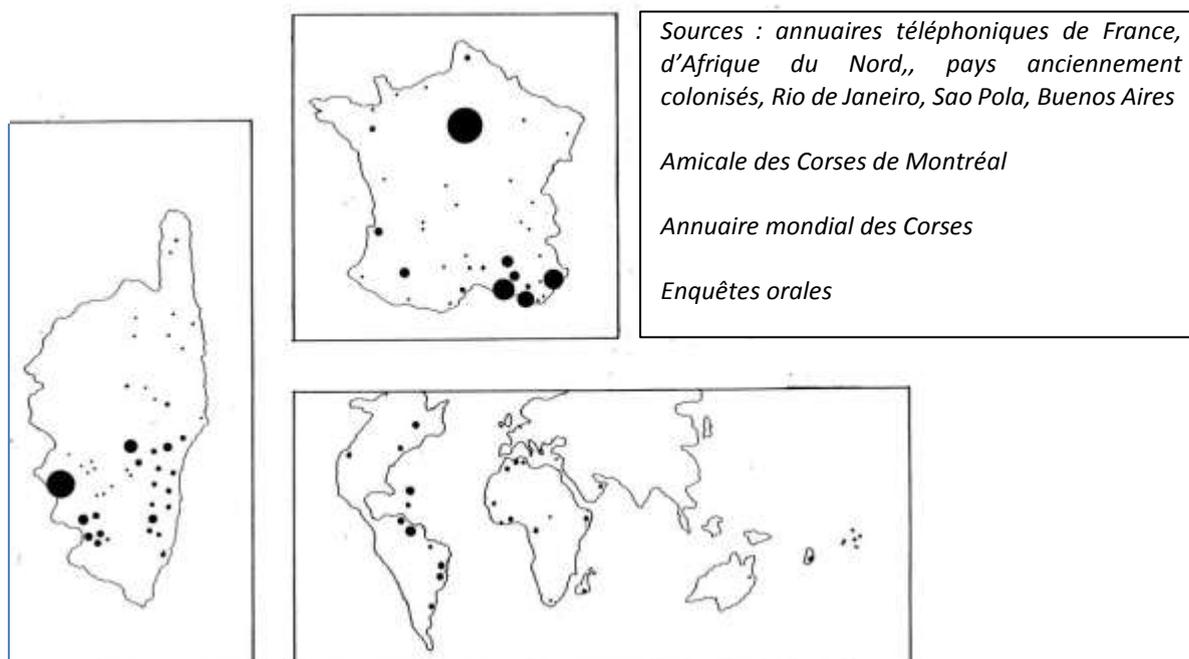
Cette DIASPORA aux allures incertaines peut suggérer la répartition de la GRANDE DIASPORA CORSE dans le monde.

L'INSEE ayant établi que le patronyme de SANTONI est porté par 6 pour 1000 de la population, en retenant le chiffre de 6000 pour la DIASPORA des SANTONI, on parvient à une population d'origine corse répartie dans le monde, d'environ un million de personnes.

Cette évaluation rejoint à peu près les évaluations qu'on peut lire quelquefois dans certaines rubriques de journaux, ou entendre dans des conférences sans toutefois qu'on nous explique comment on parvient à ce chiffre.

LA GRANDE DIASPORA DES SANTONI DE PALNECCA

Figure 43



TOTAL GENERAL : 1471 ménages

CORSE : 345 dont

Palnecca	34
CANTON	7
Moyenne vallée du Taravo et Sartenais	57
Région d' Ajaccio	162
Côte orientale	55
Région de Bastia	46
Autre Corse	15

CONTINENT : 1025 dont

Bouches-du-Rhône	110
Vaucluse	25
Var	64
Alpes Maritimes	82
Hautes Alpes	14
Haute Garonne	22
Gironde	18
Rhône	20

RESTE DU MONDE : 101 dont

Algérie 4/ Maroc 4/ Côte d'Ivoire 1/ Togo 4/ Cameroun 2/ Madagascar 2/ Centrafrique 1/ Comores 1/ Djibouti 4/ Tahiti 2/ Guyane 5/ Antilles 8/ Argentine 4/ Venezuela 19/ Brésil 12/ Porto Rico 14/ Etats Unis 5/ Canada 2/ Australie 1/

Nous avons, avec la même méthode, établi la population des LECCIA dans le monde. Nous dispenserons le lecteur, pour ne pas trop nous étendre sur un sujet quelques peu mythique, des différents comptages effectués pour ne donner que les chiffres de synthèse : 108 ménages abonnés au téléphone en Corse, 352 sur le continent et 62 dans les mêmes pays étrangers que pour les SANTONI, soit au total 6522 ménages correspondant à environ 2100 personnes. LECCIA est le cinquantième nom parmi des 50 plus portés en Corse ; l'enquête INSEE déjà cite dénombre 344 électeurs et électrices LECCIA nés en France continentale représentant 2,2 pour mille de la population. En procédant comme pour les SANTONI, on parvient à une population corse totale de 950 000 personnes. Cela semble concorder.

Une analyse plus poussée de la population du canton de ZICAVO est, nous l'avons dit, le préalable indispensable à toute réflexion sérieuse sur le devenir de cette région. Il nous faut poursuivre l'étude entreprise pour connaître les structures de la population globale que nous avons définie, notamment en ce qui concerne la population permanente en la répartissant par tranches d'âges et par secteurs d'activité.

L'étude de la structure démographique de la DIASPORA demanderait à elle seule des investissements énormes. Nous nous réservons d'en présenter par la suite les grandes tendances en matière de comportement vis-à-vis de l'espace de la haute vallée du TARAVO de manière à pouvoir en tirer des conclusions sur l'influence qu'elle apporte et qu'elle serait susceptible d'apporter au développement.

1.2. LA STRUCTURE DES AGES DE LA POPULATION PERMANENTE : VIEILLESSE ET DESEQUILIBRE

Ici encore, il n'est pas possible de se référer aux statistiques officielles, celles de l'INSEE qui portent sur une population deux fois supérieure à la population réelle.

Les données du recensement de 1982 ne sont encore malheureusement pas disponibles en ce qui concerne les tranches d'âge.

La seule référence possible est fournie par les résultats globaux issus de l'enquête complémentaire au recensement de 1975 et publiés en 1978 (Économie corse N°9 mai-juin 1979), et qui donne pour le canton de ZICAVO les résultats suivants pour une population trois fois supérieure à celle que nous avons déterminée. (*Tableau 31 ci-après*).

LES AGES DE LA POPULATION PERMANENTE DU CANTON DE ZICAVO EN 1978

Tableau 31

Sources : INSEE

AGE au 1/1/76	HOMMES	%	FEMMES	%	TOTAL	%
0 à 16 ans	155	15%	80	8%	235	12%
20 à 64 ans	635	60%	540	56%	1155	58%
65 ans et +	275	25%	350	36%	625	70%
TOTAL	1065	100%	570	100%	2035	100%

Il ne nous a pas été possible de répartir par tranches d'âge la population des 767 personnes que nous avons recensées. Cela pourrait faire l'objet d'une étude ultérieure, menée avec d'autres moyens que ceux de notre enquête personnelle.

Nous disposons néanmoins d'autres données statistiques, notamment d'une « enquête sur le foncier communal », menée en 1981 à l'initiative du SYNDICAT A VOCATION MULTIPLE DU HAUT TARAVO (SIVOM), et qui intègre également les données démographiques, ainsi que d'une enquête de 1984, toujours menée à l'initiative du SIVOM, sur les activités de la population permanente.

La première a été conduite sur le terrain par une équipe d'enquêteurs en liaison avec les municipalités sans qu'elle présente les garanties scientifiques suffisantes, l'autre résulte d'un questionnaire envoyé aux maires des neuf communes. Nous nous y référerons quelquefois faute de mieux.

Il est remarquable que le SIVOM du haut TARAVO constitue ses propres documents d'enquête et de travail en dehors de l'INSEE, comme il est significatif de noter également que même lorsqu'il s'agit de statistiques internes, les maires des communes concernées ne jouent pas à fond le jeu de la vérité démographique.

Quatre communes fournissent des chiffres identiques au recensement tant décrié de 1982 : CIAMANNACCE (115 habitants), COZZANO (314), TASSO (122), PALNECCA (204), comme s'il s'agissait d'un moindre mal ; deux communes des chiffres inférieurs : ZEVACO (73 au lieu de 78), et surtout SAMPOLO (50 au lieu de 82). Est-ce le signe d'une prise de conscience ? Deux communes avancent des chiffres supérieurs : GUITERA : 136 au lieu de 134 et surtout ZICAVO, 310 au lieu de 269.

CORRANO n'a pas répondu au questionnaire.

Dans ces conditions les répartitions par tranches d'âges données par les questionnaires ne peuvent fournir que des pyramides des âges contestables.

A titre indicatif nous les traduisons tout de même, commune par commune (figure 44 ci-dessous) avec une synthèse cantonale qui laisse apparaître une évolution inquiétante : 200 personnes ont moins de quinze ans, soit 15% de la population, 31% ont entre 15 et 5 ans, 40% entre 45 et 65 ans et 14% plus de 65 ans.

Les perspectives d'évolution de la montagne corse, décrites par l'INSEE (un solde naturel très négatif du au non renouvellement des générations, et maintien d'un solde migratoire négatif) laissent envisager une région proche de la désertification totale d'ici quelques décades.

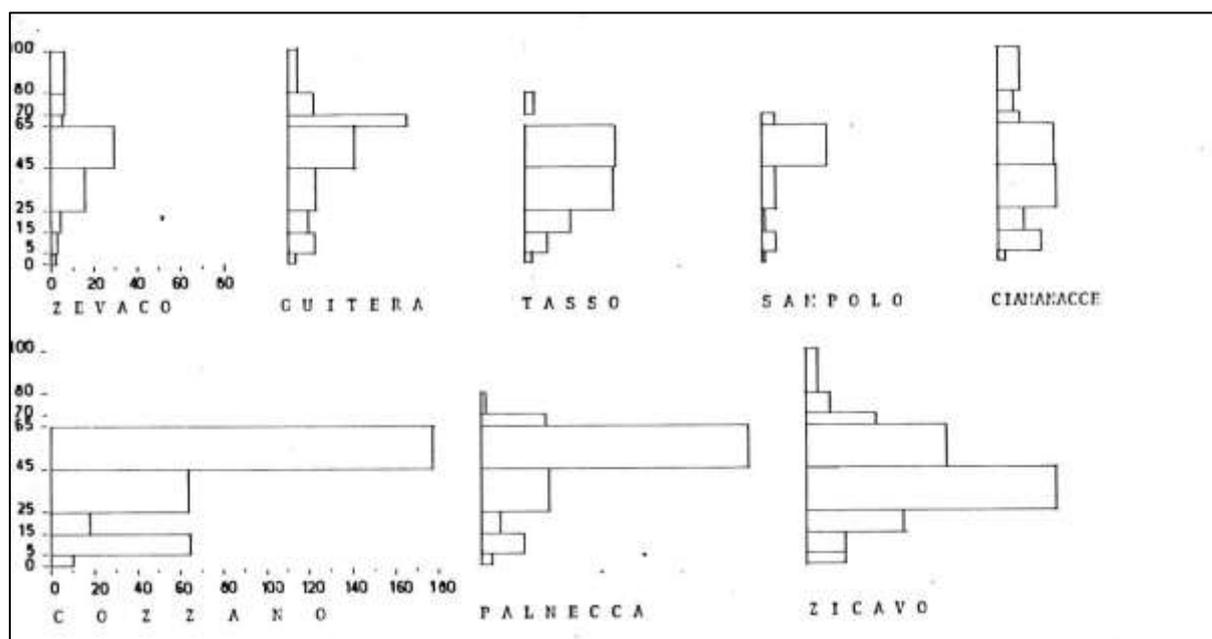
La densité, de 5,5 habitants au km² selon l'INSEE, de 3 habitants au km² selon nos estimations, risque d'être inférieure à 1 habitant au Km² au début du XXIème siècle !

REPARTITION PAR TRANCHES D'AGES DE LA POPULATION DES COMMUNES DU CANTON DE ZICAVO en 1984.

figure 44

Sources : enquête SIVOM du haut TARAVO 1984

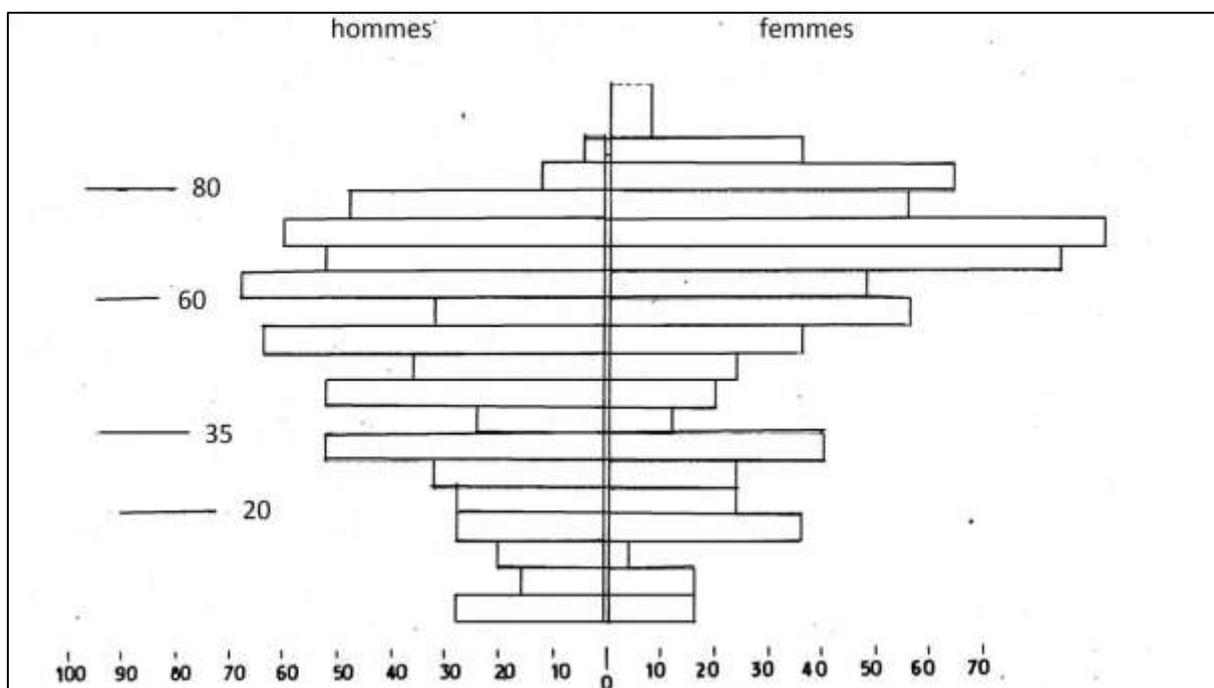
NB : CORRANO n'a pas répondu au questionnaire / la répartition par sexes n'est pas indiquée



PYRAMIDE DES AGES DE A POPULATION DU CANTON DE ZICAVO D'APRES LES RESULTATS DU RECENSEMENT INSEE DE 1982

figure 45

Source : Observatoire Economique d'AJACCIO



LE RAPPORT HOMMES - FEMMES DANS LE CANTON DE ZICAVO D'APRES LE RECENSEMENT DE 1982

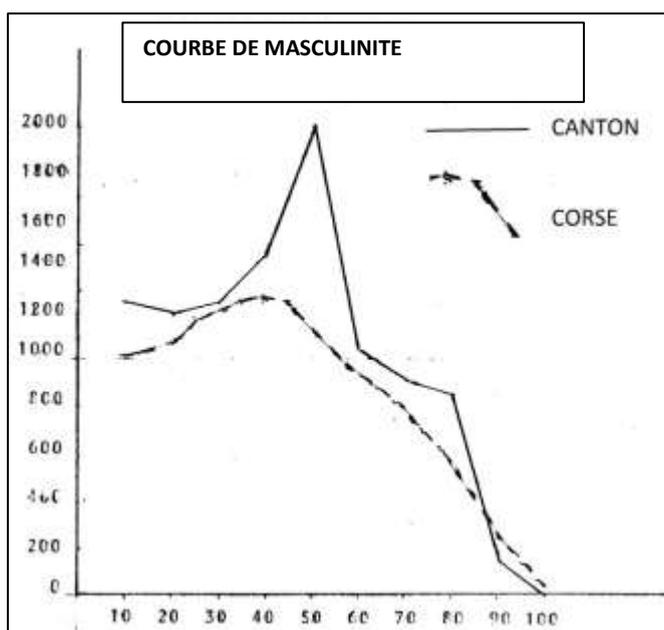


Tableau 32 Source : Observatoire
Economique d'Ajaccio

âges	hommes	femmes	hommes pour 1000 femmes
90 et +	0	8	0
80 à 90	16	100	160
70 à 80	108	122	885
60 à 70	120	132	909
50 à 60	96	92	1043
40 à 50	88	44	2000
30 à 40	76	52	1461
20 à 30	60	48	1250
10 à 20	48	40	1200
0 à 10	44	32	1350

ADDITIF

Au moment où nous mettons ce travail en page, nous avons enfin communication des résultats du recensement de l'INSEE en 1982 en ce qui concerne la répartition par tranches d'âges au niveau cantonal.

Nous pouvons donc établir la pyramide des âges correspondant à une population permanente estimée par l'INSEE (après sondage au ¼) à 1352 habitants (les premiers résultats parus faisaient état de 1412 habitants et nous rappelons que nos estimations de terrain s'arrêtent sur le chiffre de 867 auquel il convient d'ajouter une trentaine d'immigrés permanents maghrébins, comme nous le verrons plus loin. (*Figure 46 page 161*))

La lecture de ce document confirme notre précédent développement : vieillesse et déséquilibre sont les deux traits fondamentaux de la population du canton. 12% seulement des habitants ont moins de vingt ans, ce qui est très faible notamment par rapport à la CORSE (25%) ; on retrouve par contre le même phénomène de léger redressement de la population que l'on perçoit en CORSE depuis 1979.

45% de la population a plus de 60 ans, chiffre très supérieur à la moyenne corse, qui est de 22% en comptant les étrangers.

La répartition qui permet de calculer l'indice de fécondité de la population donne les résultats suivants :

- 516 personnes ont plus de 65 ans soit plus de 38% de la population
- 472 personnes ont entre 35 et 65 ans soit 35% de la population
- 364 personnes ont moins de 35 ans soit 27% de la population

Les hommes représentent 56% de la population ; ils sont 53% entre 35 et 65 ans mais ce sont les femmes qui sont largement majoritaires chez les vieillards : 52% (elles ne sont que 192 au-dessous de l'âge limite de la fécondité, 45 ans) et la disproportion devient énorme au-dessus de 80 ans : 75% !

La comparaison de la courbe de masculinité du canton et de la CORSE (*tableau 32 page 154*) met en relief l'importance du célibat chez les hommes du canton.

En effet, dans l'île, les hommes sont très légèrement supérieurs en nombre aux femmes (50,6%) dans l'ensemble et cette supériorité s'accroît pour la tranche des 20 à 55 ans mais cela est dû uniquement à la présence de la population étrangère aux trois quarts masculine. Dans l'île cette population est essentiellement composée de travailleurs immigrés maghrébins. Par contre dans le canton de ZICAVO, la prédominance masculine pour les 20-35 ans est très nettement plus affirmée ; or les étrangers sont peu nombreux dans le canton, 1,2% contre près de 11% pour la CORSE, et il ne s'agit, dans le recensement de 1982 que des 16 Italiens (12 hommes et 4 femmes) : l'influence sur la courbe de masculinité est donc infime et même nulle puisque ces italiens ont tous pour vocation d'être naturalisés français.

La rapide décroissance de la masculinité à partir de 55 ans traduit « l'inégalité des mortalités entre les hommes et les femmes » pour reprendre les propos de l'INSEE concernant la CORSE. Il convient aussi d'ajouter que le village constitue une terre d'accueil pour bon nombre de femmes originaires du canton devenues veuves sur le continent, alors que les veufs préfèrent quelquefois demeurer en ville ou en maison de retraite.

Quoiqu'il en soit, les femmes corses ont une espérance de vie parmi les plus longues du monde, juste après les japonaises et les islandaises.

Les effets de la guerre de 1914-1918 renforcent l'écroulement de la masculinité après 85 ans :

la CORSE a été le département français le plus touché par les hécatombes de la grande Guerre.

Dans ces conditions, le canton n'est plus en mesure d'assurer son renouvellement démographique et les chiffres que nous avons fournis et traités illustrent bien la dépendance humaine des communes de la haute vallée du TARAVO par rapport à un espace géographique extérieur et éclaté et met en relief l'importance de la DIASPORA, vitale pour la survie des communautés.

1.3 LE FLOU DES ACTIVITES ET DE LA NON ACTIVITE DE LA POPULATION PERMANENTE

Fort de notre recensement de la population permanente, nous avons tenté de la répartir en population active et non active et de déterminer la ventilation par secteurs d'activités. La démarche n'est pas simple là non plus.

Qui est actif ? Qui ne l'est pas ? La frontière entre l'activité et la non activité est floue dans de nombreux cas, notamment dans le secteur primaire où nos investigations sur le terrain nous ont amenés à rencontrer des exploitants agricoles ou prétendus tels qui ne consacrent à leur exploitation qu'une part bien infime de leur temps, commerçants, femmes de commerçants ou d'employés, chômeurs, assistés, invalides...

Dans une moindre mesure, il en est de même dans le secteur secondaire et dans celui des commerces et des services : comment considérer cette personne de 35 ans qui de temps en temps, installe des chauffages-centraux, cultive son jardin et touche une pension d'invalidité, ou cette autre qui, dûment enregistrée à la chambre des métiers comme menuisier ne fabrique que quelques huisseries par an, entretient une trentaine de châtaigniers et se livre à quelques activités de transports.

L'INSEE, dont nous avons dit les difficultés à cerner les problèmes démographiques, nous fournit là encore des renseignements sujets à caution. Cet organisme reconnaît volontiers ses insuffisances d'investigations réalisées par sondage au 1/5^{ème} ou, en 1982, au 1/4.

En ce qui concerne le dénombrement des activités, s'ajoutent les erreurs dues au mode de comptabilisation : l'INSEE par exemple comptabilise les activités des personnes physiques dans le cadre de sociétés de fait ce qui implique de compter deux commerçants quand le commerçant est aidé par son conjoint.

De plus les fiches de recensement sont établies manuellement et, jusqu'en 1984 transmises au siège de NANTES pour le traitement informatique avec les risques d'erreurs que comportent ces manipulations.

Maintenant l'Observatoire Economique d'AJACCIO vient de s'informatiser et les modifications d'activités pourront être opérées au fur et à mesure directement à l'écran.

Les recensements établis par les différents organismes publics ou privés (notamment les groupements professionnels) souffrent de la même difficulté à distinguer les véritables activités des habitants et même la réalité de ces activités.

Malgré les critères retenus par les recensements généraux de l'agriculture, il semble que la Direction Départementale de l'Agriculture de la Corse du Sud ait considéré en 1970 comme en 1980 comme exploitant agricole, toute personne ayant une activité dans l'agriculture et l'élevage. « La simple possession d'une vache laitière suffit », m'a déclaré un des responsables de cet organisme.

Pour la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le chef d'exploitation est celui qui consacre plus

de 50% de son temps à l'agriculture ou à l'élevage et en tire plus de 50% de ses revenus.

La DDA obtient ainsi 198 exploitants agricoles pour le canton de ZICAVO. La MSA n'a pas jugé opportun de nous fournir des chiffres.

En réalité la MSA accepte d'inscrire sur ses listes toute personne justifiant d'un revenu agricole cadastral et calcule la cotisation soit sur le revenu, soit sur l'équivalent, après péréquation des têtes de bétail en revenu cadastral. (C'est le chiffre le plus fort qui est retenu). Dans ces conditions, d'après des renseignements « parallèles » que nous avons glanés, près de 400 exploitants agricoles sont inscrits à la MSA dans le canton et votent aux élections de la caisse.

Notons aussi que les déclarations de revenus à la MSA ne peuvent servir de référence pour évaluer le revenu agricole. En effet, la prime à la tête de bétail étant plafonnée à 40 Unités de Gros Bétail (UGB) dans le cadre de l'INDEMNITE SPECIALE MONTAGNE (ISM), beaucoup d'éleveurs ne déclarent pas l'intégralité de leur troupeau pour limiter le montant de la cotisation. Ceci est un élément supplémentaire de la grande confusion des statistiques : pendant que certains surévaluent leur bétail pour toucher les primes, d'autres les sous-évaluent pour diminuer les cotisations à la mutuelle.

Allons encore plus loin dans l'imbroglie : un éleveur qui sollicite une INTERVENTION POUR LA RENOVATION DE L'AGRICULTURE DE MONTAGNE - IRAM - de la SOCIETE POUR LA MISE EN VALEUR DE LA CORSE (SOMIVAC), et qui ayant par exemple 60 UGB n'en a déclaré que 40, pourra utiliser un prêtre nom qui obtiendra une IRAM pour les 20 UGB supplémentaires, lequel prêtre-nom pourra toucher également l'ISM.

Pour la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (FDSEA), l'appréciation est plus complexe : en principe les professionnels de l'agriculture sont les chefs d'exploitation, leurs conjoints, les aides familiaux et les retraités de la profession mais aucun texte ne définit ce qu'est un chef d'exploitation en dehors des normes de la MSA que la FDSEA ne reconnaît pas comme valables.

Pour ce syndicat, il est impossible de définir l'exploitant agricole en Corse avec des critères objectifs : peut être adhérent celui qui a une activité relativement considérable dans le secteur primaire compte-tenu des conditions locales de l'exercice de la profession ou bien celui qui, exerçant cette activité de manière secondaire, annexe ou faible, pourrait l'exercer à titre principal avec l'aide du syndicat.

La conception, on le voit, est souvent subjective et fort complexe aussi, puisque la FDSEA de Corse du Sud refuse de prendre en compte la pluriactivité : le but du syndicat est justement de faire en sorte que le pluriactif devienne un agriculteur à part entière.

La FDSEA avance ainsi une cinquantaine d'adhérents dans le canton de ZICAVO mais ce chiffre n'est pour nous d'aucune utilité puisque bon nombre d'exploitants ne sont pas syndiqués et qu'il existe d'autres syndicats. (Nous n'avons pu avoir communication des adhérents au MODEF de Corse du Sud).

Le recours au rôle des contributions directes est absolument inutile : 98% des exploitants agricoles de Corse du Sud ne paient aucun impôt, la plupart d'entre eux ne font même pas de déclaration de revenus et 4 exploitants seulement dans tout le département sont imposés au réel.

Tout ceci est assez malsain et il conviendrait d'inventer un autre système qui permettrait d'appeler un chat, un chat, et d'apporter la transparence et la cohérence indispensables à

tout effort sérieux de mise en valeur.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, les choses sont également obscures.

La Chambre de Commerce d'AJACCIO-SARTENE dénombre 148 commerçants dans le canton de ZICAVO en 1985.

Une première confusion naît du fait que certaines professions sont également gérées par la Chambre des Métiers de Corse du Sud : les charcutiers, les boulangers, les marchands de pizza... et il y a souvent double inscription, ou une seule à la Chambre des Métiers. De plus, en cas de cessation d'activités, beaucoup de commerçants se contentent de prévenir les contributions à l'aide d'une attestation du maire et ne prennent pas le soin d'en faire la déclaration au Tribunal de Commerce. On m'a aussi déclaré, à la Chambre de Commerce, que certains commerçants en activité ne sont même pas inscrits !

Le recensement de la Chambre des Métiers est, tout au moins à partir de 1984, plus sérieusement mené. Le service est informatisé et a pris des mesures de clarification : la Chambre des Métiers prime la Chambre de Commerce dans le cas d'un artisan qui devient commerçant ; l'intéressé reste inscrit à la Chambre des Métiers, le dossier est transmis à la Chambre de Commerce qui l'immatricule avec un numéro identique.

Dans le cas d'une double activité commerçante et artisanale, l'immatriculation est faite à la seule Chambre des Métiers.

Un nouvel organisme et une nouvelle procédure ont été mis en place à partir du 26 Juin 1984 sur la plan national : les artisans, les commerçants et les industriels (dans le cas d'entreprises de moins de 10 salariés) s'inscrivent au CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES (CFE), qui répercute les renseignements à l'INSEE, au Tribunal de Commerce, à la Chambre de Commerce, à la Chambre des Métiers, aux Centres des Impôts, aux Caisses de Vieillesse et à l'URSAAF qui, elle-même, transmet les renseignements à la Direction du Travail (s'il y a des salariés) et aux ASSEDIC.

Il reste, en ce qui nous concerne, que certains des artisans du canton ont domicilié leurs activités à AJACCIO (nous avons relevé plusieurs cas dans le secteur du bâtiment). Reste aussi le travail au noir. Le nouveau système national, lorsqu'il sera rodé (on en est à présent à la phase expérimentale qui doit se prolonger jusqu'en Juin 1985), permettra une meilleure approche des secteurs secondaire et tertiaire et une harmonisation des données. Ajoutons aussi que les contributions exigent maintenant - « en principe » m'a-t-on dit - en cas de cessation d'activités, en plus de l'attestation du maire, le certificat de radiation du registre du commerce ou des métiers.

Il est dommage que la CFE ne concerne pas le monde agricole.

Pour essayer d'y voir plus clair et parvenir à une répartition de la population aussi précise que possible et proche de la réalité, nous avons procédé de façon très empirique en essayant d'examiner autant que faire se pouvait, les situations une par une dans chaque commune en confrontant les données de l'INSEE, l'enquête SIVOM sur le foncier communal de 1981, l'enquête SIVOM sur la population de 1984 avec notre connaissance maintenant affermie des choses et des gens de ce canton, l'aide précieuse de beaucoup d'habitants permanents et de très nombreuses vérifications auprès des intéressés eux-mêmes.

Le secteur secondaire nous est apparu le plus facile à cerner comme étant le plus faible quantitativement donc le mieux vérifiable.

Il s'agit essentiellement du secteur Bâtiment et Travaux Publics qui compte quelques petites entreprises et des artisans dont l'activité, visible de tous est connue.

Nous y avons comptabilisé tous ceux qui y travaillent, même à temps partiel dans la mesure où une autre activité éventuelle ne peut être considérée que comme une activité épisodique d'appoint : jardinage, entretien de quelques châtaigniers, ou élevage de quelques porcs domestiques, voire de quelques bovins.

Nous avons noté la présence d'une trentaine de travailleurs immigrés maghrébins sur les chantiers de construction et d'édilité. Il ne s'agit pas en l'occurrence d'habitants permanents : cette main d'œuvre très mouvante, se recrute dans toute la Corse suivant les circonstances. Cependant cette population semble se maintenir à ce niveau depuis cinq ans d'une année sur l'autre, ce qui porterait le nombre d'habitants demeurant dans le canton de 867 à environ 900 personnes.

Notre décompte nous amène au chiffre de 81 personnes dans le secteur secondaire, y compris 31 immigrés maghrébins.

Nous avons ensuite tenté la même démarche dans le secteur tertiaire sachant que, dans ce cas aussi, il est aisé de compter les commerces, les hôtels, les débits de boisson, le nombre des professions libérales, les employés des services publics et des services municipaux, les stations service...

Il est plus difficile cependant d'y dénombrer les personnes y travaillant réellement d'une manière continue ou suffisamment pour que leurs activités soient considérées comme principales.

On y trouvera par exemple un épicier retraité de l'armée qui n'ouvre sa boutique que quatre mois par an, ou bien le cabaretier du COL DE VERDE qui ne fonctionne que durant les trois mois d'été et quelques « fin de semaine » en Juin et en Octobre.

Nous y avons placé également, en les distinguant cependant, tous ceux qui travaillent d'une manière continue dans le secteur tertiaire, ont une activité également continue dans le secteur primaire, estimant que leurs revenus principaux se situaient dans le secteur tertiaire.

Nous parvenons ainsi à 128 personnes travaillant dans le secteur tertiaire.

Nous avons fait une place à part aux activités saisonnières régulières : le ski de fond durant trois à quatre mois de l'année (surtout les fins de semaines et pendant les vacances d'hiver), les boîtes de nuit durant deux mois d'été et les emplois d'appoint dans l'hôtellerie en Juillet et en Août.

Dans ces deux derniers cas, il s'agit la plupart du temps de jeunes gens de la DIASPORA, étudiants ou lycéens qui ne font donc pas partie de la population permanente.

Le secteur primaire, nous l'avons dit, est difficilement cernable dans le canton.

Le recensement agricole de 1980 fait état de 198 exploitants agricoles, d'une population familiale de 510 personnes et de 5 employés permanents.

Si cela pouvait être vrai !

Hélas, ces chiffres ne résistent pas à l'analyse de terrain. 15 exploitations à SAMPOLO quand nous savons qu'il n'y a aucun exploitant agricole à titre principal, vivant exclusivement de l'agriculture et de l'élevage !

Toujours avec la même démarche de confrontation des statistiques officielles, d'enquêtes parallèles, de documents de travail et de vérifications personnelles, nous parvenons à 107 actifs dans le secteur agricole en y incluant les exploitants à titre principal (ils sont 27), les exploitants à temps partiel sans autres activités notables et les employés agricoles (tous d'ailleurs à temps partiel et sans autres activités), ou 135 selon que l'on inclut ou non les actifs du secteur tertiaire ayant également une activité continue parallèle dans le secteur primaire.

Le total des actifs ainsi dénombré est de 317 (108 dans le secteur primaire, 81 dans le

secondaire, 128 dans le tertiaire), auquel peut s'ajouter une main d'œuvre saisonnière d'appoint d'environ trente personnes. (L'ensemble de ces données est récapitulé dans le tableau 33 ci-après).

317 personnes actives sur une population de 798 personnes comprenant les 767 habitants permanents et la trentaine d'immigrés, 34% des actifs dans le secteur primaire, 26% dans le secondaire, 40% dans le tertiaire ... ces conclusions sont inexactes si on ne les affine pas davantage compte tenu du contexte humain de cette région de montagne, où tout le monde ou presque est propriétaire, ne serait-ce que de quelques ares et où la pratique de l'élevage extensif errant permet à tout un chacun d'avoir une activité dans le secteur primaire ne serait-ce que pour occuper le temps.

POPULATION ACTIVE PAR SECTEURS D'ACTIVITE DANS LE CANTON DE ZICAVO

Tableau 33

Source : enquête de terrain 1984

	ACTIFS SECTEUR PRIMAIRE	à titre principal	à temps partiel sans autre activité	ACTIFS SECTEUR SECONDAIRE	ACTIFS SECTEUR TERTIAIRE	plein temps ou mi- temps sans autre activité	avec activité dans le secteur primaire	TOTAL
ZICAVO	22	9	13	18	37 (*)	29	8	77
ZEVACO	7	4	3	2	3	3	0	12
CIAMANNACCE	10	2	8	4	18	13	5	32
COZZANO	19	1	18	35	26	22	4	80
PALNECCA	14	1	13	9	10	10	0	33
SAMPOLO	3	0	3	3	6	4	2	12
TASSO	13	3	10	3	10	5	5	26
GUITERA	15	5	10	5	15	12	3	35
CORRANO	5	2	3	2	3	3	0	10
CANTON	108	27	81	81	128	101	27	317
%	35%			25%	40%			100%

* + 10 actifs salariés de « l'association pour le ski de fond » en saison.

Il en va de même dans le secteur tertiaire où il est fait souvent recours à une main d'œuvre familiale pour servir à l'épicerie, à la station service ou au restaurant. Dans cette optique, le nombre des véritables actifs, c'est-à-dire ceux qui travaillent de manière continue même si ce n'est pas à plein temps et qui tirent de ce travail l'essentiel de leurs revenus se doit de ne comptabiliser dans le secteur primaire que les seuls exploitants à titre principal, soit 27 individus, et dans le secteur tertiaire que les seuls véritables actifs (environ 100 personnes) à l'exclusion de toute main d'œuvre familiale d'appoint.

Ceci nous donne, en ce qui concerne la seule population agricole permanente la répartition ci-après (*tableau 34 page suivante*).

Le diagramme de la figure 46 (*page suivante*) récapitule la répartition de la population active et non active pour l'ensemble du canton.

Malgré la multitude des vérifications et des regroupements auxquels nous nous sommes

livrés, il est évident qu'il s'agit là de chiffres estimés.
Il est difficile d'aller plus loin.

D'après nos estimations, la population totalement inactive, celle qui ne participe en rien à aucun des secteurs d'activités, s'élève à 450 personnes soit plus de 60% de la population totale des habitants ou près de 65% des résidents permanents si on inclut la population stable immigrée.

D'après l'enquête SIVOM de 1984, qui porte sur une population évaluée à 13 29 personnes (la commune de CORRANO exclue), cette population représente 63% du total. Nous fournissons les résultats de cette enquête à titre indicatif, bien qu'elle concerne une population double de la population réelle. (*Tableau 35 page suivante*).

POPULATION ACTIVE OCCUPEE

Tableau 34

Source : enquête de terrain 1984

POPULATION PERMANENTE	SECTEUR PRIMAIRE	SECTEUR SECONDAIRE	SECTEUR TERTIAIRE	TOTAL	%
ACTIFS	27	50	100	177	56%
OCCUPES	81	-	28	109	34%
Main d'œuvre immigrée effectif stable	0	31	0	31	10%
TOTAL	108	81	128	317	100%
%	34%	26%	40%	100%	-

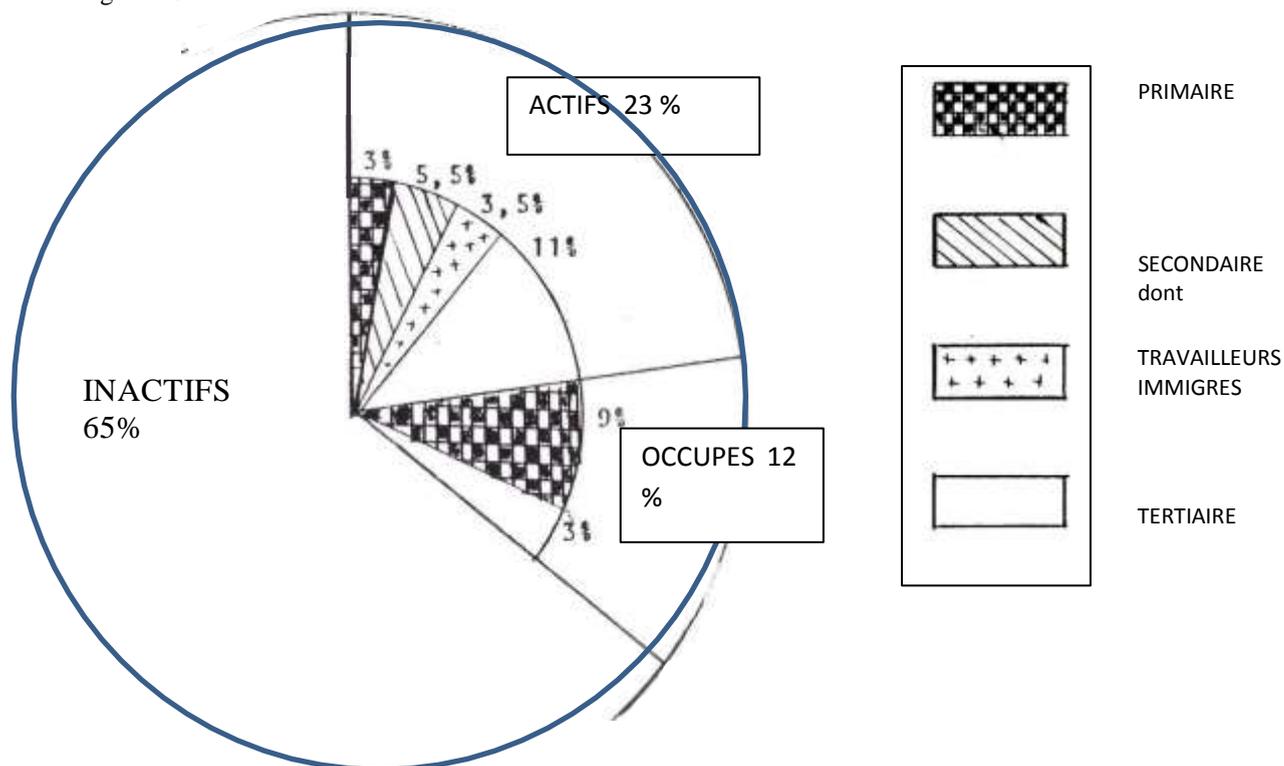
Population permanente (rappel) : 867

Population active non compris immigrés : 286

Population inactive permanente : 581

Soit 67% de la population permanente et 65% de la population totale inclus l'effectif à peu près stable de 30 immigrés.

figure 46



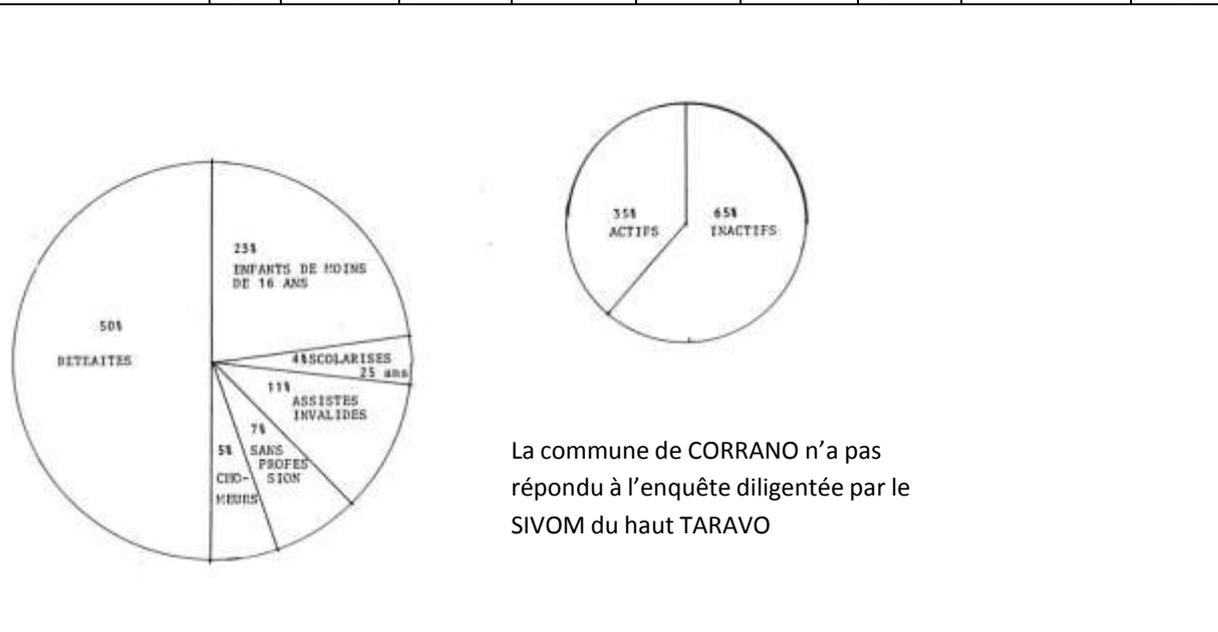
Nous avons tenté une autre approche en conservant les mêmes rubriques que celles énumérées par l'enquête en question (*tableau 36 page 163*). Le chiffre des enfants non scolarisés (ils sont 36) est issu d'une enquête personnelle auprès d'habitants des neuf communes. Il s'agit des enfants de moins de six ans, aucune classe maternelle n'existant dans le canton. Les renseignements nous ont été fournis par les jeunes ménages ayant des enfants en bas âge, qui se connaissent parfaitement et dont les chiffres se recourent. Le nombre des enfants et des adolescents scolarisés, de 6 à 25 ans, est obtenu en additionnant les effectifs des cinq écoles communales encore en fonctionnement, ceux du ramassage scolaire, du CEG de SAINTE MARIE SICHE et, pour le reste (lycées, centres d'apprentissage, université), par une enquête personnelle comme pour les enfants en bas âge. Nous obtenons 97 personnes.

POPULATION NON ACTIVE PERMANENTE DU CANTON DE ZICAVO D'APRES L'ENQUETE SIVOM de 1984.

Tableau 35

Sources : enquête SIVOM du Haut TARAVO 1984

	> 16 ans	17 à 25 ans scolarisés	assistés ou invalides	sans profession	retraités	chômeurs	TOTAL	POPULATION TOTALE	% inactifs
CIAMANNACC	23	1	10		27	5	66	115	57%
CORRANO									
COZZANO	75	10	20		114	10	229	319	71%
GUITERA	15	2	3			6	26	136	19%
PALNECCA	25		9	3	130	6	173	204	85%
SAMPOLO	7	1	1		26	1	36	50	72%
TASSO	14		2	16	39	5	76	122	62%
ZEVACO	4	3	9	2	28	3	49	73	67%
ZICAVO	36	19	37	31	55	9	187	310	60%
TOTAL	199	36	91	52	419	45	842	1329	63%



APPROCHE DE LA POPULATION NON ACTIVE PERMANENTE DU CANTON DE ZICAVO D'APRES NOTRE ENQUETE PERSONNELLE

Tableau 36

	évaluation	%	sources
POPULATION PERMANENTE TOTALE <i>Non compris les immigrés</i>	867	100%	<i>Notre recensement (tableau 26)</i>
ACTIFS	286	33	
NON ACTIFS dont :	581	67%	
Enfants non scolarisés dont les parents sont résidents permanents	36	7%	<i>Education nationale et enquête personnelle</i>
Scolarisés jusqu'à 16 ans dont les parents sont résidents permanents	61	7%	<i>Enquête personnelle</i>
Scolarisés de 17 à 25 ans dont les parents sont résidents permanents	16	2%	<i>idem</i>
Assistés ou invalides	94	11%	<i>Enquête SIVOM 1984 + enquête personnelle à CORRANO</i>
Sans profession	57	7%	<i>Idem</i>
chômeurs	46	5%	<i>Idem</i>
RETRAITES NON ACTIFS	271	31%	<i>Déduction des chiffres ci-dessus</i>

Pour les assistés, les sans profession et les chômeurs, nous avons repris les chiffres fournis par les huit communes de l'enquête SIVOM, qui nous ont paru dignes de foi, en ajoutant ceux que nous avons pu retenir à CORRANO auprès d'une personne du conseil municipal qui a fortement insisté pour garder l'anonymat (C'est que la qualité d'invalides, d'assistés ou de chômeur ne correspond pas tellement à la vérité : 197 personnes !).

Par déduction par rapport à notre évaluation des inactifs (581 personnes), nous n'obtenons que 221 personnes retraités non actifs au lieu des 419 recensées par l'enquête SIVOM limitée à 8 communes.

Cette différence correspond tout à fait à l'impression que nous avons eue à la lecture du recensement SIVOM : pour parvenir à un chiffre qui correspond à la volonté de coller au recensement de l'INSEE ou à le dépasser, la plupart des communes, après avoir à peu près normalement comptabilisé les actifs et les inactifs particuliers comme les assistés, les invalides et les chômeurs dont elles possèdent un recensement nominatif, ont délibérément complété la population par un nombre surévalué de retraités, obtenant ainsi une image tout à fait conventionnelle des villages de la montagne corse, bourrés de retraités venant finir paisiblement leurs jours sur la terre des ancêtres.

Cette image est à revoir. Les retraités qui se retirent dans les villages sont beaucoup moins nombreux qu'on ne le dit ; la grande majorité d'entre eux, du moins ceux qui ont eu

une vie active hors de Corse, préféreront s'établir à AJACCIO quand ce n'est pas sur le continent et n'utiliser la maison de famille du village que comme résidence secondaire quelques mois par an.

1.4 LA DIASPORA DU CANTON : UNE ATTIRANCE PARTICULIERE POUR LA POLITIQUE ET LE JEU

L'étude de la structure démographique de la DIASPORA du canton, 5054 personnes, qui demanderait à elle seule des investigations énormes et en tout état de cause aléatoires, ne représenterait en définitive qu'un intérêt minime dans l'optique de notre travail. Nous pouvons avancer que, s'agissant d'une population intégrée par ailleurs à l'ensemble de la population française, sa structure par âge devrait être similaire à la pyramide des âges française.

Il serait plus intéressant, mais les moyens nous en manquent, de déterminer les secteurs d'activité de cette DIASPORA. Notre connaissance du milieu nous permet d'avancer quelques hypothèses.

La génération actuelle des plus de 80 ans, qui furent parmi les exilés de la première heure à partir du début de l'émigration institutionnalisée, est en général constituée de retraités de l'armée ou de l'administration dont une grande partie a fait carrière Outre-mer. Ceux qui, peu nombreux, ont pu avoir accès aux diplômes sont issus dans leur quasi totalité de la classe des notables ou des paysans aisés : on trouve parmi eux des officiers, des ingénieurs, des magistrats, ou des directeurs d'administration, quelques professeurs ou instituteurs. Ce sont tous des hommes, mis à part quelques institutrices. Les autres, l'immense majorité, sont commis des douanes ou du Trésor, sous-officiers, gardiens de prison.

Dans la génération des 60 - 80 ans, premiers exilés aussi pour la plupart, on trouve, en plus des composantes ci-dessus, quelques avocats et médecins ayant exercé leur talent en AFRIQUE DU NORD, à MARSEILLE ou à PARIS ; ceux-ci sont en général aussi issus de familles aisées, notables ou propriétaires terriens.

L'éventail des professions s'élargit pour la génération des 40 - 60 ans, souvent fils d'émigrés Outre-mer ou sur le continent, et encore davantage pour les 25 - 40 ans avec une part qui va croissant pour les professions de l'enseignement, les professions libérales - surtout la médecine - et pour la haute administration.

Le nombre des professions du commerce est très faible. Faut-il y voir la permanence de la société traditionnelle, cette société « ayant peu le génie du commerce » que nous décrit le Plan Terrier ?

Le fait est que les professions commerciales que l'on peut trouver parmi les membres de la DIASPORA sont presque toujours le fait de membres rapportés « continentaux ».

Il faut mentionner deux particularités, l'une qui est un trait général de la DIASPORA corse, l'autre plus spécifique au canton: la politique et le jeu.

Les Corses, on le sait, ont de tout temps été attirés par la politique et on se souvient que les communautés, de par l'importance de l'utilisation des biens communaux, avaient su élaborer des règles de gestion collective où chaque groupe connaissait ses droits et les défendait avec la plus extrême vigueur par les institutions internes à chaque communauté, par le recours aux tribunaux et souvent par la violence.

L'empiètement des droits individuels sur les droits collectifs, l'apparition des droits de l'Etat sur les forêts avaient donné lieu, du XVIème au XIXème siècle, à un nombre impressionnant de litiges, de transactions, de compromis, de vendette, de procès, où les juges de Paix des villages s'étaient imposés comme les personnages les plus influents du groupe social.

Le caractère procédurier des corses n'est plus à démontrer, il est un fait de civilisation et c'est tout naturellement que beaucoup de corses se tournèrent vers les métiers du Barreau dont ils ont fourni les plus beaux fleurons: MORO-GIAFFERI, CAMPINCHI, FILIPPI pour ne citer que les plus célèbres ténors, dignes descendants des représentants du peuple corse qui allaient plaider à GENES la cause de leurs compatriotes.

Ce goût de la prise en charge des intérêts menacés, individuels et collectifs, allait trouver son plein épanouissement dans le domaine politique.

Le radicalisme de la IIIème République allait constituer pour la Corse un terrain particulièrement favorable où pouvait s'épanouir sa longue tradition de clientélisme et de solidarité clanique.

Nous avons parlé en son temps de l'action particulièrement caractéristique d'Emmanuel ARENE qui avait commencé sa carrière politique sur ces bases dans le canton de ZICAVO.

Ceux de la DIASPORA, membres du Barreau notamment mais aussi quelquefois simples militants de base dans les divers horizons politiques français, allaient connaître souvent de brillantes destinées et le canton de ZICAVO participera pour sa part de la classe politique continentale. Citons parmi les exemples actuels, Bastien IECCIA, qui se plaît à rappeler ses lointaines origines zicavaïses, délégué aux affaires corses et sénateur des BOUCHES DU RHONE, Felix CICCOLINI, sénateur des BOUCHES DU RHONE et ancien maire d'AIX EN PROVENCE, originaire de COZZANO, M. SCAGLIA, le nouveau maire de la SEYNE et conseiller général du VAR, originaire de ZICAVO.

Et nous pouvons évoquer le cas de JAIME LUSINCHI, actuel Président de la République du VENEZUELA, descendant de bergers de ZICAVO émigrés au XIXème siècle, successeur à ses fonctions de Raoul LEONI, originaire de BALAGNE.

Ce personnel politique continue à jouer un rôle dans l'intégration des Corses sur le continent.

Combien en connaissons-nous aujourd'hui, qui doivent leur situation à ce réseau d'influences qui trouve ses ramifications dans bon nombre d'états majors de partis politiques, de directions et de cabinets ministériels, voire au cabinet du Président de la République, quel qu'il soit.

Les régimes changent, les filières demeurent et les recommandations connaissent parfois des itinéraires surprenants avant de parvenir à la bonne porte. Quand il s'agit de favoriser quelqu'un de son village, l'homme politique contacté n'hésitera pas à appuyer son protégé auprès d'un compatriote d'un parti tout à fait opposé.

« Jusqu'en 1986, je ne peux rien faire, mais je t'adresse à mon ami.... du cabinet du ministre ..., qui est tout à fait disposé à s'occuper de ton cas ». Je possède ce document écrit, émanant d'un sénateur des Hauts de Seine, qui en dit long sur la solidarité et l'entraide qui passe au-dessus de bien des clivages officiels !

La politique est ici conçue comme un jeu. On a ses atouts que l'on conserve et que l'on abat au moment opportun, on passe ou on relance, on fait de la surenchère, on a parfois des alliances de circonstances, le tout dans une atmosphère de complicité tacite.

Cette pratique est-elle liée à l'engouement particulier des Corses pour le jeu tout court ? Le fait est que le jeu fait partie intégrante de la quotidienneté corse et cela est

particulièrement vrai dans la haute vallée du TARAVO dont la réputation en la matière est grande

Le récit de parties « historiques » remplit souvent une grande part des veillées et tous les bars du canton possèdent un ou plusieurs magnifiques tapis verts.

Le jeu est une tradition, surtout le jeu de cartes. La scopa, jeu traditionnel corse a presque disparu, on s'adonne sans cesse à la belotte, au rami, et avant tout au poker où des sommes considérables, allant parfois jusqu'à plusieurs millions de centimes sont mises en jeu à longueur d'année. (Pour les amateurs notons une particularité du canton : « quand on est main à main et à faux jeu, la coutume veut qu'on offre de se coucher sur le coup ». Ne jamais oublier cela au risque de se faire mal voir !

Ceux de la DIASPORA et la population permanente réalisent autour du tapis vert une fusion parfaite pendant les mois d'été.

C'est dans le domaine du jeu que certains émigrés ont connu, avec la politique, les plus belles destinées.

Ceux qui fréquentent les casinos et les cercles de jeu ont pu noter le nombre très important de Corses dans le personnel. Dans toutes les salles de jeu que nous avons fréquentées, en digne enfant du haut TARAVO, nous avons trouvé des Corses et parmi eux de très nombreux originaires des villages du canton de ZICAVO.

Dans certains de ces établissements, la totalité du personnel est corse, directeur, chefs de tables, croupiers, physionomiste et portier.

D'après nos recoupements, nous pensons qu'une quarantaine de ressortissants du canton sont employés dans des établissements de jeu. Il s'agit la plupart du temps de jeunes gens n'ayant aucune formation qui ont trouvé, après un stage, une insertion professionnelle souvent rémunératrice. Ce débouché original ne doit pas être négligé.

La filière du jeu, sans passer par la politique, peut y conduire : trois des maires du canton, parmi les inamovibles sont à la tête d'établissements de jeu sur la Côte d'Azur, à Paris, à Londres ou en Afrique.

Nous voudrions compléter ce qui n'est qu'une esquisse des activités de la DIASPORA par une constatation qui nous est apparue avec évidence dans nos observations : on est frappé par la faculté d'adaptation des originaires du canton à un milieu physique et humain qui leur était somme toute, étranger. Combien de minorités exilées dans le monde ne parviennent pas à s'intégrer dans la société qui les accueille, restant figées dans leurs archaïsmes. Les corses - et c'est particulièrement vrai pour les originaires de notre canton - ont réussi cette gageure de participer pleinement à la société globale jusqu'à en devenir quelquefois d'importants agents, tout en restant membres à part entière de leur communauté d'origine et à en conserver des comportements immémoriaux.

Pour illustrer de quelques exemples ce développement qui mériterait à lui seul un travail collectif de longue haleine qui sera peut être entrepris un jour, nous fournissons une dizaine d'exemples - c'est peu - des activités de la DIASPORA à partir de l'histoire d'autant de familles du canton. (*Tableau 37 ci-après*).

QUELQUES EXEMPLES DE LA DIASPORA DU CANTON DE ZICAVO AU XXème siècle / Tableau 37 / Sources : enquêtes personnelles

ORIGINE DE LA FAMILLE	Premier départ du village	ACTIVITES DANS LA DIASPORA			
		GENERATION 1	GENERATION 2	GENERATION 3	GENERATION 4
Gros propriétaires	1922	Commis admin.	- médecin - publiciste		
Gros propriétaires	1922	Employé admin	- professeur - médecin - infirmière	- médecin - pharmacien	
Notable	1921	Ingénieur TP	- professeur - avocat	- cadre admin - publiciste - avocat	
Petits propriétaires	1932	Employé admin	- professeur		
Petits propriétaires	1900	Officier	- professeur - cadre commercia	- cadre admin - cadre commercial - employé admin	
Petits propriétaires	1935	Sous-officier	- journaliste - cadre admin		
Petits propriétaires	1901	Ingénieur TP	- haut fonctionnaire - avocat		
Bergers	1920	Policier	- préfet - architecte - cadre admin - employé d'admin - PDG société		
Bergers	1970	croupier			
Petits propriétaires	1932	Employé admin Coloniale	- gardien de prison - infirmière		
Bergers	1890	Douanier	- négociant	- avocat - officier sup - employé admin	- haut fonctionnaire - avocat - promoteur
Bergers	1911	Agent du fisc	- médecin - avocat		
Petits propriétaires	1950	Institutrice Cadre moyen admin Instituteur Douanier	- professeur - commissaire police		
Petits propriétaires	1919	Douanier Institutrice Aide familiale Employé d'admin	- professeur - cadre commerc.	- avocat - professeur - cadre admin - employé admin - interprète	
ORIGINE DE LA FAMILLE	Premier départ du village	ACTIVITES DANS LA DIASPORA			
		GENERATION 1	GENERATION 2	GENERATION 3	GENERATION 4
Berger	1919	Employé PTT	- médecin militaire - haut fonctionnaire - artiste peintre - professeur		
Petit propriétaire	1914	Sous-officier Douanier Femme de ménage	- croupier - croupier - croupier - infirmier - instituteur - sans profession - employé PTT - haut fonctionnaire - médecin - dentiste - acteur - courtier	- croupier - croupier - croupier - croupier - employé banque - gardien prison - gardien prison - médecin - médecin - instituteur - agent de change - cameraman	- médecin - professeur - avocat - croupier - commerçant - hôtelier - négociant - directeur d'admissn - professeur université - officier de marine

Pour conclure cet exposé de la démographie du canton, nous produisons ci-après une lettre du Président du SIVOM du haut TARAVO maire de ZICAVO au Préfet de la Corse du Sud. Cette lettre a été écrite à la suite de la publication des résultats du recensement de 1982. Nous citons cet important document dans son intégralité : on y trouve toutes les ambiguïtés, les contradictions, tous les enjeux du problème démographique du canton. Chaque phrase est révélatrice.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 19 FEVRIER 1983

OBJET : Recensement 1982 de la population du canton de ZICAVO

Le Président du SIVOM du haut TARAVO veut solennellement attirer l'attention des autorités compétentes sur le recensement effectué en 1982 et ses conséquences pour les communes du canton de ZICAVO.

Pour ce faire il soumet à l'approbation de ses collègues la délibération suivante:

Les chiffres du recensement tels qu'arrêtés définitivement par la Direction Régionale de l'INSEE et officialisés par un courrier de Monsieur le Commissaire de la République de la région Corse, ne sont pas exempts de toutes erreurs et appellent les remarques suivantes.

La réalité de la population hivernale n'a pas été totalement prise en compte; des erreurs lors du « contrôle » effectué par les agents de l'INSEE ont été commises. Il a suffi que certains habitants soient absents le jour du passage du contrôleur pour que ces personnes ne soient pas comptabilisées.

Les personnes âgées ou les retraités, qui résident trois quatre mois dans leur famille ou dans des établissements spécialisés, dans les villes de Corse ou du Continent, mais qui résident plus de six mois dans nos communes n'ont pas été recensés car absentes le temps du recensement.

Ces personnes âgées et ces retraités représentent un nombre important d'habitants qui ont été recensés à tort, ailleurs que dans le canton de ZICAVO.

Les bergers et éleveurs qui effectuent tous les ans la transhumance dans la haute vallée du TARAVO et ce durant plus de six mois dans nos communes n'ont pas été recensés car absents durant la période hivernale. Là encore cette catégorie de personnes est numériquement importante.

Ceci est en soi dommageable et a des conséquences considérables sur la vie de nos communes dont la situation est déjà fort critique.

La première conséquence, la plus immédiate, est la diminution du nombre de conseillers municipaux appelés à gérer nos collectivités.

Un village comme ZICAVO, chef lieu de canton, comptant 772 électeurs (qui voit une augmentation de dix électeurs par rapport aux dernières élections du mois d'Août 1982) sera administré par 11 conseillers municipaux au lieu de 13 précédemment.

Des problèmes sérieux de gestion communale vont se faire jour avec un nombre aussi faible de personnes chargées de la vie de nos communes.

Il y a là une injustice à déterminer le nombre de conseillers municipaux sur la base du recensement de l'INSEE, alors que le nombre d'électeurs est en augmentation constante.

On peut penser que ces électeurs sont des citoyens de seconde zone puisque sous représentés dans les conseils municipaux. Et pourtant ils paient des impôts et les communes sont tenues de leur fournir, comme à tout un chacun, les équipements collectifs indispensables.

Pourquoi construire un second casernement de gendarmerie dans le canton de ZICAVO alors que la population est si peu nombreuse ???

Le nombre des grands électeurs diminue également ce qui diminue la représentation des élus du monde rural au Sénat et dans un certain nombre d'instances. Si ces électeurs continuent à voter dans nos communes, c'est qu'ils expriment ainsi la volonté d'aider et de soutenir notre monde rural qui a besoin de tous ses représentants pour le défendre.

Les répercussions financières ne sont pas absentes du chiffrage imposé par l'INSEE.

La dotation globale de fonctionnement (potentiel fiscal) diminue car elle est fonction du nombre d'habitants. Son montant est artificiellement maintenu, actuellement, par la garantie de progression minimale. Sera-t-elle pérennisée à l'heure de la rigueur?

Comment la Cour Régionale des Comptes pourra-t-elle permettre à de petites communes de réaliser de gros emprunts pour mettre en place leurs équipements collectifs alors que la population, suivant l'INSEE, est en diminution constante depuis 1920 ?

Comment une commune comme ZICAVO pourra-t-elle réaliser une station d'épuration prévue pour 2000 habitants (Etude et prévision du cabinet BLASINI) alors que la population INSEE est de 260 habitants ? Faudra-t-il laisser les personnes résidant moins de six mois dans la commune dans la pénurie d'équipements collectifs ?

Les conséquences du recensement de 1982 sont trop importantes pour que l'on ne réagisse pas à l'imposition arbitraire, par les services de l'INSEE, de chiffres douteux ou ne prenant pas en compte toute la réalité humaine de nos communes.

Deux questions doivent être posées avec force :

Va-t-on pérenniser la garantie minimum de progression?

Pourra-t-on, vu les potentialités touristiques du canton, telles que le développement du ski de fond sur un des plus beaux plateaux d'EUROPE, le thermalisme, le GR20, les randonnées pédestres etc., faire classer nos communes en zone touristique comme la possibilité semble exister, suite à des contacts avec le Président du Comité National du Tourisme, très intéressé par cette perspective?

Cette procédure devrait nous permettre d'accroître nos ressources financières communales en prenant en compte les amplitudes de population que nous subissons.

En conclusion notons que le canton de ZICAVO, choisi il y a quelques années comme zone pilote de rénovation rurale et qui a consenti, pour ce faire, de lourds sacrifices, semble être le plus visé par ce recensement.

En tant que Président du SIVOM du haut TARAVO, je m'engage à démissionner de mes fonctions si nos ressources communales venaient à diminuer du fait de chiffres arbitraires imposés par l'INSEE. Je me refuse en effet à gérer le vide.

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré les membres du SIVOM décident: d'approuver sans réserve aucune, les propositions du Président de démissionner collectivement du SIVOM du haut TARAVO, de mettre la clef sous la porte de leurs mairies respectives si aucune solution n'était trouvée à leur problème d'amplitude de population ou si une diminution de leurs ressources communales imputable au recensement était constatée, demandent avec insistance

1/ qu'un contre-recensement soit effectué au cœur de l'été sous contrôle de l'INSEE, afin

*de connaître les chiffres précis de leur population estivale
2/ que la politique d'aide aux communes soit définie en tenant compte des amplitudes de
population subies.*

Suivent les signatures des neuf maires du canton.

CHAPITRE DEUXIEME

FORCES NOUVELLES ET PESANTEURS TRADITIONNELLES

2.1 LA LETHARGIE CORSE BOULEVERSEE

Jusqu'au grand tournant des années soixante, le long dépérissement de la société insulaire traditionnelle précipite la Corse entière dans un état d'immobilisme et de non développement.

« L'Ile s'enfoncé chaque année dans un profond sommeil », écrira F. POMPONI.

Le « problème corse », déjà évoqué au XIX^{ème} siècle revient en permanence dans les discours officiels, les articles de la presse locale, les campagnes électorales, les discussions privées.

Mais aucune incitation extérieure ni aucune véritable initiative insulaire ne vient secouer la léthargie et entraver l'inexorable désertification. Ce n'est pas qu'on ne prenne pas conscience du « problème ».

Le Président MILLERAND qui vient en visite officielle en 1922 déplore le délabrement de l'économie et avance même des propos surprenants :

« N'est-il pas évident que du point de vue économique, il n'est ni rationnel ni logique d'appliquer imperturbablement le même règlement administratif à un département insulaire qu'à la CREUSE ou à la CORREZE. Qu'y aurait-il de choquant à conférer à la Corse, dont personne à coup sûr ne songe à faire une colonie, une autonomie administrative aussi complète que possible ? ».

En Corse, les idées autonomistes s'expriment par l'intermédiaire du journal A MUVRA et certains tentent de se placer au dessus des partis et des clans en provoquant les « Etats Généraux de la Corse » en 1934.

Les candidats aux différentes élections législatives ne manquent pas de reprendre à leur compte les principales revendications : irrigation, reboisement, achèvement du réseau ferré, constructions d'écoles dans toutes les communes, équipements portuaires, développement du commerce et de l'industrie, tourisme, amélioration des liaisons avec le continent. Mais la réalité politique corse, elle, demeure inchangée dans ses détestables habitudes de la « bassa pulitica » : combinaisons de toutes sortes, guerre des clans, tripatouillages électoraux continuent de plus belle.

Le mouvement revendicatif insulaire, dont le journal A MUVRA sera le fer-de-lance en développant une idéologie autonomiste ne rencontrera qu'un intérêt limité à la sympathie de quelques uns, souvent des intellectuels, plus qu'une adhésion profonde de la population. Il ne pouvait à notre avis en être autrement, d'abord parce que le « muvrisme », de par ses options et - peut être - ses sources de financement, parvenait mal à se démarquer de l'irrédentisme italien que les Corses rejetaient dans leur immense majorité, ensuite parce que le monde rural détenait la solution à ses problèmes avec les filières de l'émigration qui fonctionnaient « a plein régime ».

Il faut ajouter que la guerre de 1914 - 1918 - n'oublions pas que la Corse détient le triste record des départements français pour le nombre relatif des victimes - a largement contribué à l'intégration, qu'on aurait pu croire irréversible, de la Corse à la France au travers des sacrifices consentis, de la ferveur patriotique partagée, et de la confraternité des armes.

Les retombées de la guerre, sous forme d'emplois réservés, de pensions d'invalidité, de veuves de guerre et de pupilles de la nation feront le reste.

La France plus que jamais devient la mère nourricière dont on va tout attendre, davantage pour l'accomplissement de son itinéraire personnel que pour l'avenir de la Corse dont on semble accepter le déclin comme inéluctable.

Habitué à trouver au dehors leur voie, les Corses doutaient de plus en plus d'eux-mêmes tant et si bien que tout un chacun posait comme postulat qu'on ne pouvait rien entreprendre en Corse qui ne fut irrémédiablement voué à l'échec.

Cette mentalité allait peser lourdement sur la suite des évènements et nous sommes persuadés que si les Corses avaient cru davantage en eux, ils n'auraient pas laissé passer entre les mains de l'État l'initiative, ainsi qu'à des mains étrangères la mise en œuvre des actions de développement si décriées qui allaient engendrer la situation explosive actuelle

Le PLAN DE MISE EN VALEUR DE LA CORSE, établi par le Conseil Général en 1948-49 en est la meilleure preuve : les activités traditionnelles sont rapidement analysées pour être rejetées au « rayon de l'histoire ». L'élevage notamment est présenté comme archaïque, de mauvaise qualité et sans avenir. Le salut doit venir du dehors, de la manne prodiguée par le tourisme qui constitue le seul axe de développement possible. Faire prospérer le tourisme par tout ce qui y concourt directement ou indirectement, c'est assurer la renaissance de la Corse. C'est l'objectif final auquel tendent toutes les dispositions du plan de mise en valeur de la Corse.

A partir du bilan établi par le Conseil Général, la Corse s'achemine vers le grand tournant de son histoire contemporaine qui allait, en l'espace de quelques années modifier totalement et brutalement son visage.

En 1957, le gouvernement GUY MOLLET adopte le PROGRAMME D'ACTION REGIONALE et crée la SOCIETE POUR LA MISE EN VALEUR DE LA CORSE (SOMIVAC) et la SOCIETE POUR L'EQUIPEMENT TOURISTIQUE DE LA CORSE (SETCO).

La Corse ne compte alors pas plus de 160000 habitants et le constat dressé par la « commission de modernisation, d'équipement et d'aménagement de la Corse » laisse apparaître clairement la gravité de la situation : la densité est inférieure à 20 habitants au km², 1000 à 1200 corses continuent à s'expatrier tous les ans alors que l'excédent des naissances ne procure que 500 à 600 habitants supplémentaires, le niveau de vie est le plus faible de France, les conditions d'existence se détériorent, la Corse s'enlise de plus en plus dans l'archaïsme de ses structures. L'Ile importe tous les ans pour plus d'un milliard de francs d'animaux, de produits laitiers et de conserves de poisson, 300 millions d'huiles et d'oléagineux, un milliard et demi de francs de céréales et de farine, 500 millions de fruits et légumes...

« Le plus grand des drames » est le handicap de l'insularité qui grève lourdement les importations génératrices de vie chère.

Le programme de redressement fait du tourisme, comme en 1948-49, le moteur de l'expansion qui doit entraîner le développement de l'agriculture, l'amélioration des transports, les processus de financement.

La mise en valeur de la Corse doit donc répondre à ces objectifs de manière globale : dans les plaines, les cultures riches, les agrumes, les fourrages, les céréales ; en moyenne altitude, la vigne, l'olivier, les fruits ; en montagne, l'élevage dont les ovins devaient constituer le « pivot » essentiel.

La réalité fut différente parce que le plan était trop ambitieux et que les événements d'ALGERIE ont sensiblement modifié le cours des choses.

En facilitant, à la demande et avec l'appui financier de l'Etat, l'installation des rapatriés sur la Cote Orientale, en portant tout son effort sur l'aménagement hydraulique au seul profit de l'agriculture à hauts rendements, la SOMIVAC, dans ses premières années de fonctionnement, a contribué au dépérissement du monde rural au profit de pôles de développement en marge de la société corse du moment.

Parallèlement, la SETCO encouragera le développement des installations touristiques sur le littoral, les plus porteuses d'avenir dans les années soixante.

La Corse, cette « montagne dans la mer », est présentée alors comme l'Ile aux 1000 Km

de plages, le paradis à touristes en mal de bronzage et de farniente avec cet attrait supplémentaire de l'exotisme proche que représentaient les derniers survivants des sociétés montagnardes, ces hommes d'un autre âge qu'on s'amusait à photographier lors de brèves incursions dans le maquis.

Dans une longue interview au journal LE PROVENCAL, édition de la Corse, du 31 Mai 1979, le nouveau Président Directeur Général de la SOMIVAC justifie en ces termes le choix d'une agriculture moderne de plaine :

« Contrairement à ce que peuvent penser certains jeunes qui n'étaient pas nés à cette époque, nostalgiques d'un passé qui fut pour beaucoup plus rude qu'ils ne l'imaginent, il n'y avait pas de choix réel. Nul ne pouvait rester ou revenir au travail à la pioche, au labour à l'attelage, au transport animal, mais tous prétendaient à un travail physiquement moins pénible et financièrement capable de leur permettre de goûter aux fruits de ce que l'on appelle la civilisation moderne ».

Il est évident que le lancement d'une agriculture moderne ne pouvait se faire au départ qu'en plaine orientale où existaient des milliers d'hectares de terres plates et riches à peu près libres de toute exploitation, travaillables mécaniquement dans un pays dépourvu de main d'œuvre.

Quant à l'accusation faite à la SOMIVAC d'avoir « bradé la côte orientale aux pieds noirs », le nouveau PDG estime que c'est là de la désinformation, que les propriétaires rapatriés et migrants non Corses n'ont acheté par l'entremise de la SOMIVAC que 381 hectares sur les 1630 mis en valeur et vendus et que sur les 101 lots créés à partir du maquis et cédés à bail, 43 ont été attribués à des Corses insulaires, 22 à des Corses rapatriés et 36 à des rapatriés non Corses.

La FNSEA de Corse du Sud répondit, dans le même journal du 7 Juin 1979, en rappelant que la SOMIVAC fut le « premier outil colonisateur mettant en valeur la Corse au détriment des agriculteurs corses, pour créer ici et là quelques îlots de colonisation ».

La politique de mise en valeur de la SOMIVAC s'appuyait d'une part sur l'aménagement d'exploitations modernes de surfaces d'au moins 25 à 30 hectares labourables avec engins motorisés, d'autre part sur les INTERVENTIONS SUR PROPRIETES PRIVEES (IPP) comportant un minimum de 15 hectares en culture intensive nécessaires à la rentabilité de l'exploitation.

Dans le cas de cultures très rentables, le maraichage par exemple, l'IPP pouvait prendre en compte des surfaces de 5 hectares.

Ces aménagements s'appuyaient sur la construction de grands aménagements hydrauliques et des réseaux d'irrigation.

Aucune de ces procédures ne pouvait convenir à la montagne corse, sauf à se lancer dans la constitution d'exploitations par un lent travail de remembrement qui aurait demandé des années et des années de recherches et de pénibles négociations, sans aucune garantie de succès et de toute manière impossible à entreprendre par les structures de la SOMIVAC dont le personnel était rémunéré sur la base de réalisations de travaux concrets ou d'études d'intérêt général.

E. KOLODNY écrira justement dès 1962 que « la SOMIVAC, en voulant à tout prix assurer la réussite de l'expérience (...) s'est écartée du véritable problème agricole corse qui consiste à remodeler une structure agraire archaïque basée sur le faire valoir direct par de petits exploitants ».

Après plusieurs siècles d'interruption, les forces vives de la Corse se retrouvent sur le littoral.

J. RENUCCI écrira :

« Nul ne prit conscience que les privilèges qu'attirait le bas pays n'étaient que la

répartition tardive d'une pénalité infligée par l'Histoire ».

Certes, mais il en résultera une profonde amertume des populations de l'intérieur déjà passablement blasées mais qui s'étaient mises, une fois de plus, à y croire parce qu'il apparaissait que, cette fois-ci, « on y mettait les moyens ».

Cette politique volontariste allait porter un coup fatal aux régions de montagne. L'intérieur, à l'évidence, n'intéressait personne et surtout pas les planificateurs, et cette désaffection officielle allait accélérer la décomposition d'une société moribonde. Les activités de l'agriculture et de l'élevage devenaient dans l'esprit même de ceux qui les pratiquaient, les derniers lambeaux d'une Histoire destinée à disparaître.

Le tournant des années soixante façonne une Corse qui est en quelque sorte le négatif de la Corse traditionnelle, avec un intérieur désertifié et un littoral en développement. On peut alors se poser la question de savoir jusqu'où va aller la désertification. Sera-t-elle totale, à l'image de la piaghia du XV^{ème} siècle qui vit s'écrouler les villages après l'abandon total du terroir ?

L'élément essentiel de survie des villages étant la DIASPORA, tout dépendra de son attitude par rapport au paese.

Qu'elle cesse de s'y accrocher et on peut prévoir que les villages tomberont en ruine en l'espace de quelques décades.

Or, dans les années soixante, l'esprit d'abandon semble gagner la DIASPORA elle-même.

La perception du village par la DIASPORA se modifie radicalement et définitivement. Toute velléité d'installation active est désormais abandonnée et on commence à entrevoir une certaine désaffection pour le village qui n'est plus qu'un musée d'une société abâtardie.

Pour la première fois on assiste à un ralentissement du rythme des retours en vacances. Certaines familles ne reviennent qu'un an sur deux et les jeunes générations ne s'attardent pas comme auparavant : la jeunesse corse qui vit sur le continent a, elle aussi, l'engouement des voyages à l'étranger. Certes, l'attachement sentimental demeure et la visite aux grands parents, aux oncles et tantes, est rituellement accomplie mais on s'ennuie au village l'été. Les conjoints continentaux ne supportent pas toujours cette vie d'un autre âge, la persistance du parler corse à la table familiale, l'austérité du mode de vie. Dans les villages qui ne sont pas trop éloignés de la mer, jusqu'à environ une heure de trajet, beaucoup passent toute leur journée à la plage pour ne revenir que le soir, exaspérant les vieilles générations qui tempêtent contre « ces jeunes qui n'aiment plus le paese ».

A cet égard, le canton de ZICAVO connaît alors une désaffection plus importante que le reste de la vallée du TARAVO.

Les routes sont dans un état lamentable, étroites et sinueuses. Il faut deux heures pour parcourir les 65 kilomètres qui séparent ZICAVO d'AJACCIO et presque autant pour se rendre à PORTO POLLO, la plage la plus proche, par la route de la rive gauche du fleuve.

Au village, on a la sensation d'être coupé du monde : les quotidiens arrivent avec plusieurs jours de retard, obtenir une communication téléphonique demande souvent plusieurs heures d'attente à la poste, nulle part dans le canton on ne reçoit la télévision et les seules radios audibles sont les radios italiennes.

Ce tableau peut paraître noir, mais noire est la réalité du canton dans les années soixante.

Cependant, peu à peu, une autre approche tend à se faire jour à tous les niveaux et

imposer dans les faits une prise en compte de l'intérieur de l'île.

La politique du « tout tourisme » et des « hauts rendements » d'une « agriculture moderne » rencontre ses propres difficultés et ses limites : l'invasion du littoral reste limitée aux mois d'été, la production viticole a du mal à s'imposer sur le marché français, l'action de la SOMIVAC et de la SETCO est de plus en plus décriée, la greffe de la population extérieure, continentaux et ouvriers maghrébins, sur la population locale engendre des conflits aigus, la grogne s'installe dans les milieux socio-professionnels et dans la jeunesse corse du continent, l'idéologie autonomiste, si elle ne remporte pas de succès électoraux, diffuse une contestation virulente en dénonçant les erreurs d'orientation, la mainmise des capitaux extérieurs, le déséquilibre économique et « l'île à la dérive »... autant d'éléments qui trouveront leur illustration dans le drame d'ALERIA en 1975.

Le problème de la responsabilité de la SOMIVAC dans le malaise corse actuel fait l'objet d'opinions divergentes et de controverses qui ne sont pas près de s'estomper. Elles démontrent en tout cas combien le problème du développement et des procédures de mise en œuvre est délicat et parfois explosif. Les erreurs de jugement, la précipitation, l'entêtement, la mauvaise information peuvent avoir des conséquences incalculables pour l'avenir de la région concernée ; le malaise une fois généré, il est toujours difficile d'endiguer le flot de ses effets : le découragement, la colère, la violence peuvent donner alors lieu à toutes les manipulations, à tous les excès comme à toutes les justifications.

Il nous paraît intéressant de présenter ici un extrait d'une étude sur « la. SOMIVAC ET LE DEVELOPPEMENT DE LA CORSE », particulièrement intéressante parce qu'elle a été réalisée en 1982, vingt cinq ans après le démarrage de la Société, et surtout parce qu'elle a été commanditée et publiée par la SOMIVAC elle-même :

« ...à partir des éléments chiffrés (...) il apparaît une ambiguïté : pas d'inégalité dans les interventions d'attribution des lots, mais pas d'égalité dans les situations respectives des Corses et des rapatriés. Il est évident que, par l'intermédiaire de la catégorie « Corses rapatriés », le nombre des Corses attributaires est gonflé un peu anormalement (...) ces faits font dire que sur une période objective s'étendant de 1962 à 1966, on constate que sur 77 lots créés par la SOMIVAC, 19 ont été attribués à des Corses insulaires et 58 l'ont été à des rapatriés d'ALGERIE.

Mais il peut être ajouté que l'agriculteur corse était avant tout un montagnard et un éleveur, que la plaine orientale était sous le coup d'une mauvaise réputation. Sans doute y a-t-il dans ces arguments une cause qui explique le scepticisme et la non motivation des Corses.

La polémique pourrait continuer : les uns et les autres détiennent une part de vérité ».

A compter des années soixante dix, apparaissent des éléments nouveaux dans les orientations du développement.

LE SCHEMA D'AMENAGEMENT REGIONAL DE LA CORSE élaboré en 1970-1971 avance l'intention de promouvoir l'élevage grâce à « la modernisation des méthodes traditionnelles » : irrigation des prairies, sélection, et surtout création d'un « statut spécial pour la location de pâturages ».

L'élevage porcin « autre activité traditionnelle » doit connaître un grand développement. Certes, le tourisme continue à être dûment planifié sur le littoral mais on parle maintenant de points d'ancrage en montagne: CORTE, le NIOLU, VICO.

En 1971 est créé le PARC NATUREL REGIONAL LE LA CORSE (PNRC) dont les objectifs marquent une rupture avec les schémas traditionnels de croissance formulés par la technocratie. L'article premier de la charte constitutive en définit les buts principaux :

protéger la nature et les sites et en particulier lutter contre les incendies, rénover l'économie rurale en favorisant l'élevage et en s'appuyant sur les activités touristiques, améliorer les liaisons et les échanges mer-montagne.

L'action du PARC sur le terrain est, elle aussi, en totale opposition avec les pratiques vigoureuses de la SOMIVAC sur la Cote Orientale. Il ne s'agit pas de promouvoir de grands projets à coups d'investissements lourds mais de favoriser les initiatives locales, au niveau micro-régional, en concertation avec tous les partenaires, sans brusquer les mentalités, en se mouvant aux contraintes du milieu physique et humain.

Le PARC n'a pas de gros moyens mais son intervention « douce » est ainsi mieux ressentie par les habitants.

Les agents, peu nombreux, sont perpétuellement à l'écoute des élus et de la population, ils sont originaires de la région où ils officient et parlent tous le corse.

Les années soixante dix marquent également en Corse la poussée d'un mouvement associatif en milieu rural qui s'inscrit dans cette approche nouvelle d'un « autre développement », se refusant à considérer comme inéluctable la désertification des villages ou des hommes et des femmes font le pari de vivre et de travailler en redonnant vie aux activités traditionnelles de l'agriculture et de l'élevage.

On peut lire en préambule de la constitution de « l'ASSOCIATION POUR LA RENOVATION RURALE DE LA BASSE VALLEE DU TARAVO », dite "l'ALIVI", créée en 1975, ces lignes significatives

« L'esprit qui nous anime est celui de personnes d'horizons divers, aimant par dessus tout vivre et travailler dans le milieu qu'elles ont contribué à façonner et qui sentent maintenant avec angoisse que ce cadre de vie se détériore, que son aménagement leur écharpe, qu'elles seront peut être obligées un jour de fuir comme beaucoup l'ont déjà fait ».

A partir de 1974, la SOMIVAC, cette mal aimée des Corses, révisé fondamentalement sa politique. Après le drame d'ALERIA et la nomination d'un corse, RISTERUCCI, à sa tête, l'action de la Société se tourne maintenant vers l'intérieur de l'Ile.

202 communes sont classées en ZONE DE MONTAGNE et, à ce titre, les éleveurs peuvent bénéficier de L'INDEMNITE SPECIALE MONTAGNE (ISM) qui encourage surtout l'élevage bovin, et, dans une moindre mesure ovin : la prime est de 200 F pour la vache, dite UNITE DE GROS DETAIL (UGP), de 30 F pour la brebis (évaluée à 0,15 UGD) et de 40 F pour la chèvre (0,20 UGB). Des aides à la mécanisation sont mises en place sous forme de prêts à 4,5%, d'un montant maximum de 250000 francs à condition que l'éleveur ne dispose d'aucune retraite dans une autre activité.

La SOMIVAC crée, à côté de l'inutilisable INTERVENTION SUR PROPRIETE PRIVEE (IPP), une nouvelle procédure : l'INTERVENTION POUR LA RENAISSANCE AGRICOLE DE LA MONTAGNE (IRAM) qui va devenir l'outil majeur de la mise en valeur de l'intérieur.

Cette pratique part de la constatation de la réalité existante « dépouillée de tout romantisme », selon les mots du PDG de la SOMIVAC, RISTERUCCI, inventeur des IRAM.

L'agriculture au sens strict du terme n'existe plus ; les éleveurs ont ainsi à leur disposition de vastes parcours libérés par l'abandon du sol ; les propriétaires n'exercent qu'une protection lointaine sur leurs terres abandonnées, dont les clôtures s'effondrent. Partout, sur les friches, existent des fonds de vallée, des bords de rivière, d'anciennes terrasses où il doit être possible d'installer une culture d'herbe par des moyens modernes, étant entendu qu'il est hors de question pour les ruraux de retourner aux archaïques modes de mise en valeur.

Trois ou quatre hectares d'herbe peuvent suffire à un petit troupeau d'une quinzaine de bovins pour passer les moments difficiles de l'hiver.

Les IRAM prévoient dans cette optique des aides à toute parcelle supérieure à UN HECTARE avec un taux de subvention atteignant 80% du montant des travaux, les 20% restant sont l'apport personnel de l'attributaire fourni soit en liquide, soit en travail.

L'IRAM finance ainsi non seulement le démaquisage mais également la clôture, le chemin d'accès et de petits bâtiments à usage agricole pour la protection des animaux et du fourrage.

Un effort d'information et de conseils est assuré par la mise en place d'ingénieurs agronomes chargés de conduire la mutation de l'éleveur en agriculteur-éleveur. Leurs interventions sont un préalable obligatoire à tout financement.

Parallèlement sont instaurées les CONVENTIONS PLURIANNUELLES DE PÂTURAGE. Il s'agit d'asseoir les travaux de mise en valeur sur une durée d'utilisation de la terre qui justifie les efforts de l'exploitant et les dépenses de la SOMIVAC.

La pratique généralisée du bail verbal, forcément précaire et révocable, limité à la simple vente d'herbe annuelle implique l'absence totale de mise en valeur par l'attributaire qui n'accomplit même pas un effort de maintenance.

Le bail à ferme, surtout dans les dispositions actuelles nettement favorables au fermier, ou l'emphytéose, sont encore ressentis comme une dépossession par le propriétaire, attaché viscéralement au sol.

La convention pluriannuelle de pâturage, proposée par la SOMIVAC est issue des dispositions de la loi du 3 Janvier 1979 : la durée minimum est fixée à 6 ans et sa passation entraîne l'intervention de la SOMIVAC sous forme d'IRAM qui n'est pas ainsi réservée aux seuls propriétaires.

L'ensemble des nouvelles dispositions mises en place par la SOMIVAC à partir de 1974 constitue un élément complètement nouveau de la politique menée rendant 17 ans. On peut parler de véritable revirement. L'accent n'est plus mis sur la productivité, il s'agit avant tout de maintenir sur place une population rurale suffisante et de contenir le maquis qui menace les villages eux-mêmes.

Et le président RISTERUCCI d'ajouter :

« Parler de productivisme pour des interventions individuelles aussi modestes me paraît utiliser un vocabulaire fait pour d'autres échelles et d'autres objectifs. Nos travaux sont à l'agriculture moderne productiviste ce que l'artisanat est à l'industrie ».

Plusieurs autres organismes interviennent dans le même sens que la SOMIVAC, avec des attributions différentes.

Citons parmi les plus actifs, le CENTRE NATIONAL POUR L'AMENAGEMENT DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (CNASEA), et son expression corse l'APASFA, avec une mission d'information, de réflexion et de proposition. On lui doit surtout d'avoir permis l'installation de jeunes agriculteurs dans les zones démunies. 80 installations ont été effectives en Corse du Sud dont 70% en zone de montagne mais il est regrettable aussi de constater que 57% de ces exploitants sont célibataires.

A partir de 1970, le CNASEA a mis en œuvre des OPERATIONS GROUPEES D'AMENAGEMENT FONCIER (OGAF) dans le CAP CORSE, l'ALTA ROCCA et la VALLEE DU TARAVO.

L'OGAF coordonne et assouplit les aides, en institue de nouvelles et vient aussi en complément des actions de la SOMIVAC et du PARC.

Le 27 Juin 1977 est créée la SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL (SAFER) dont la mission est la récupération des terres pour les offrir à une mise en valeur. La politique de la SAFER sur le terrain a été considérablement freinée et compromise par la multiplicité des propriétaires et

l'indivision : un seul droit de préemption a été exercé en 1980 pour toute la Corse du Sud pour 9 hectares et demi. Ecoutons le jugement de R. LAZZAROTTI.

« Dans le cadre de son programme normal comme dans celui des biens faillis, la SAFER constate des décalages entre ses intentions et les réalisations, dont les origines s'additionnent : certaines attributions sont remises en question, l'obtention de nouvelles parcelles cadastrales après lotissement traîne en longueur, la constitution de dossiers de prêts s'éternise...

Les années soixante dix marquent également le début de l'organisation professionnelle agricole. L'ETABLISSEMENT DEPARTEMENTAL DE L'ÉLEVAGE (EDE) de la CHAMBRE d'AGRICULTURE donne naissance après la bi-départementalisation de 1971, aux SERVICES D'UTILITE AGRICOLE DE L'ÉLEVAGE (SUAS) qui dépendent dans chaque département de la Chambre d'Agriculture.

Le travail de la SUAS a consisté en des essais de fourrage et en une aide technique aux éleveurs et se transforme peu à peu en instrument de recherche appliquée, en complément (ou en concurrence ?) avec les missions de l'INSTITUT TECHNIQUE DE RECHERCHES FOURRAGERES.

La FNSEA tente depuis cette époque, de regrouper les agriculteurs-éleveurs autour de propositions concrètes concernant la formation professionnelle et la récupération de terres inexploitées par la mise en place d'une procédure relativement contraignante : elle propose de reconstituer le milieu, de sélectionner le cheptel, de promouvoir l'agriculture de groupe, de multiplier les prairies et de renforcer les infrastructures.

Les syndicats agricoles ont accentué leur pression pour contrôler le développement.

La SOMIVAC a fini par leur accorder un siège au Conseil d'administration mais la grande victoire des syndicats a été d'obtenir la disparition de la SOMIVAC et son remplacement par l'OFFICE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA CORSE (ODARC) et l'OFFICE HYDRAULIQUE (OH). La profession contrôle l'ODARC avec 17 sièges sur 28, cependant que les représentants de l'Etat gardent la majorité à l'OFFICE HYDRAULIQUE.

Ces offices se mettent lentement en place depuis 1983 sous le contrôle de l'Assemblée Régionale. Il est trop tôt pour percevoir un changement d'orientation dans les procédures de développement qui, jusqu'à présent, reprennent peu ou prou celles de la défunte SOMIVAC.

Le domaine de la formation professionnelle a été trop longtemps négligé et pourtant il faut voir dans la non maîtrise des techniques agricoles modernes une des causes fondamentales des difficultés des exploitations agricoles paralysées par la tradition.

Un « FOYER DE PROGRES AGRICOLE créé à BASTIA en 1956 a donné naissance à une ECOLE d'AGRICULTURE d'HIVER en 1967 qui se penche essentiellement sur les problèmes d'agrumiculture, de vignes et de maraichage, puis à un LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (LEP).

Mais il n'existe malheureusement aucun cycle long d'enseignement agricole et l'enseignement prodigué concerne surtout l'agriculture de plaine comme c'est le cas pour le CENTRE PROFESSIONNEL ET DE PROMOTION AGRICOLE DE BASTIA né en 1974.

Enfin, et c'est là un point très positif, la création d'un LYCEE AGRICOLE à SARTENE a été décidée, pour une ouverture en 1985.

Parallèlement, des CENTRES DE FORMATION AGRICOLE ont vu le jour à une époque récente, qui prennent en compte largement les problèmes de la montagne comme le CENTRE DE PROMOTION SOCIALE (CPS) de CORTE, créé en 1974, et surtout le COLLEGE AGRICOLE qui délivre un certificat d'aptitude technique à l'agriculture de

montagne (CATAM).

En 1977, la Chambre d'Agriculture de la Corse du Sud crée son propre centre pour la délivrance de deux types de CATAM : ovins-caprins de SARTENE et bovins-porcins à OLIVESE, et organise des stages forestiers castanéicoles.

D'après ce que nous en ont dit les intéressés, la formation est positive, tout à fait adaptée aux conditions qu'ils ont eues à rencontrer dans leurs activités ultérieures mais il faut ajouter que la déperdition est grande et que beaucoup de jeunes gens, une fois obtenu leur certificat ne l'utilisent pas et s'en vont grossir les rangs des chômeurs.

Enfin, en 1984 a été créé à AJACCIO un CENTRE. D'ECONOMIE RURALE composé de toutes les parties prenantes : Offices, Crédit Agricole, Fédération des COOPERATIVES D'UTILISATION DU MATERIEL AGRICOLE (CUMA), DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE (DDA), SAFER, syndicats agricoles, avec pour objectif de constituer un référentiel économique et financier de l'agriculture corse, « pour se pencher sérieusement sur les problèmes de rentabilité que personne ne connaît, réfléchir sur les problèmes des exploitations, de la production, de la commercialisation », nous déclarait un responsable syndical et il ajouta : « ce sera un outil pour répondre à des questions individuellement et collectivement ; il faut à tout prix que rentre dans la tête des gens que la vie d'une exploitation, ce n'est pas de la comptabilité mais de la gestion ».

L'organisation du développement agricole est caractérisée finalement par l'émiettement des initiatives et un manque évident de concertation.

On a l'impression du coup par coup basé sur la chasse aux subventions et aux crédits à force d'interventions politiques désordonnées, sans politique véritable d'ensemble malgré les bonnes volontés, malgré une certaine convergence dans la recherche d'un équilibre plaine-montagne et d'une modernisation de l'agriculture et de l'élevage traditionnels.

Un bon exemple de cette improvisation est fourni par les mannes ministérielles qui tombent chaque année lors de la CONFERENCE ANNUELLE AGRICOLE. En 1981, par exemple, Edith CRESSON, Ministre de l'agriculture, annonce la bonne nouvelle d'un crédit de 5 millions de francs pour la Corse : 3 pour la viticulture et 2 pour l'intérieur. La petite histoire dit que l'intérieur avait été oublié mais « rattrapé » par un haut fonctionnaire corse du ministère. Un crédit est toujours bon à prendre. La FDSEA a utilisé l'argent pour l'aide à la constitution de CUMAS, de trois coopératives de fourrage, d'une coopérative charcutière, de deux centres de gestion pour les exploitants et d'un fond de solidarité aux éleveurs (le fond prend en charge les emprunts pendant les trois premières années, il est remboursé pendant les cinq années suivantes à raison de 1/5ème des sommes avancées par an).

La FDSEA achètera également pour ses adhérents de Corse du Sud une bétailière, qu'elle loue au moment de la transhumance (elle aurait fait 40000 Km en trois ans).

Toutes ces réalisations rentrent dans le cadre de la traditionnelle assistance (à part peut être le cas des CUMA), multiplient le nombre des interlocuteurs et alourdissent le fonctionnement du développement.

Il manque un véritable organisme puissant capable de définir une politique, de fournir les moyens et de planifier les interventions.

L'Assemblée Régionale et les Offices seront-ils capables de jouer ce rôle ?

Le paysan corse est avant tout un éleveur isolé dans les villages de montagne. Il a bien souvent du mal à « s'y reconnaître » et, par ignorance, n'utilise pas tous les moyens qui sont à sa disposition, gaspillant bien souvent les aides qu'on lui attribue dans des réalisations sans justification économique ce qui fait qu'en définitive tout le monde est

perdant : l'éleveur, la profession, les pouvoirs publics et par dessus tout l'agriculture et l'élevage corse et toute l'économie de l'île.

Nous serons en mesure de vérifier (de nuancer ?) ce jugement lorsque nous analyserons la réalité des procédures de développement dans la haute vallée du TARAVO.

Le problème est maintenant entre les mains des élus de l'Assemblée Régionale qui travaille sur la définition d'un nouveau SCHEMA DE DEVELOPPEMENT POUR LA CORSE. L'expérience dira si cette instance est suffisamment responsable pour définir une véritable planification et se donner les moyens du changement pas dessus les ambiguïtés, les clivages, les blocages, les concurrences, les pratiques malsaines et les tiraillements politiques.

2.2 LE HAUT TARAVO EN SURSIS

On a pu dire que le XX^{ème} siècle avait vu la revanche du berger sur le paysan.

Il est un fait que l'évolution qui se dessine à partir des débuts de la Troisième République a davantage pénalisé le monde paysan que le monde pastoral : la céréaliculture est ruinée par la concurrence continentale, les paysans sont les premiers touchés par l'exode rural et ce d'autant plus qu'ils ont eu accès facilement à l'instruction. Après le « foudroyant » développement du XIX^{ème} siècle, la culture des céréales retrouve en 1914 un niveau comparable à celui de la fin du XVIII^{ème} siècle : 55 hectares de blé, d'orge et de maïs pour tout le haut TARAVO.

La civilisation agro-pastorale du XIX^{ème} siècle s'est transformée après la grande guerre en une combinaison horto-pastorale reposant sur une utilisation résiduelle d'une partie de plus en plus mince du finage et celle exclusivement pastorale des anciennes zones céréalières et des traditionnels parcours.

L'horto-pastoralisme se transforme en mono-pastoralisme et ce ne sont plus les seules portions céréalières qui sont gagnées par le maquis et les friches à pâturer, mais l'ensemble du terroir.

La châtaigneraie n'est plus entretenue, l'horticulture s'effondre jusqu'à disparaître, la viticulture également.

Le maquis lui-même n'est plus exploité : on n'en tire plus le traditionnel charbon de bois, pratique qui permettait aux troupeaux de se nourrir après les coupes.

C'est tout l'équilibre agro-sylvo-pastoral qui est rompu : avec la disparition du paysan, le berger traditionnel va d'abord en tirer profit mais la réémergence pastorale ne sera, en définitive, que de courte durée et transitoire.

Le berger est obligé de brûler le maquis et l'appauvrissement du couvert végétal qui en résulte l'oblige à nettoyer par le feu des surfaces de plus en plus grandes pour les pâturages.

Parallèlement, les données économiques changent avec l'écroulement démographique et l'émergence de l'économie monétaire; la notion d'autoconsommation et d'autosuffisance disparaît, le berger n'est plus cet acteur d'une économie diversifiée. De plus en plus esseulé, il est contraint de rentabiliser sa production pour disposer de liquidités. Les activités de l'élevage proprement dites rentrent en concurrence avec l'obligation de transformation qui exige deux heures de travail pour la traite biquotidienne (on traite entre 80 et 100 têtes à l'heure), trois à quatre heures pour la fabrication des fromages et une surveillance constante des pâtes mises à mûrir.

Les conditions d'exercice de la profession de berger sont largement entamées : la production, jadis caractérisée par la dispersion dans l'espace, la traditionnelle transhumance et le dénuement matériel devient une activité spécifique et régulée.

A partir de 1914, la sédentarisation des familles s'intensifie sur la piaghia et le phénomène de la transhumance, qui s'était inversé au XV^{ème} siècle, retrouve l'aspect classique de la transhumance à partir du bas de la vallée cependant que la famille répugne de plus en plus au mode de vie nomade : le berger est de plus en plus seul dans ses déplacements. « Au moment où l'économie assure des débouchés monétaires à l'élevage, la mode de vie qu'il implique se révèle incompatible avec la satisfaction des besoins sociaux et culturels », écrivent très justement les rédacteurs de l'ouvrage collectif « Bergers en Corse ».

Le berger, seul, ne peut en même temps assurer sa production et contrôler les déplacements des troupeaux, déplacements qui se vulnérabilisent donc et connaissent les dommages de la foudre, des prédateurs et de « l'ensauvagement des caprins ».

Le métier de berger, pratiqué dans ces conditions, attire de moins en moins les jeunes générations et les familles des bergers, après celles des paysans, sont elles aussi touchées par l'exode. La transhumance va diminuer d'intensité au fil des années dans la vallée du TARAVO jusqu'à disparaître presque totalement dans les années soixante où la pression touristique sur le littoral du golfe de VALINCO, autour de PROPRIANO et de PORTO POLLO, aura consommé largement l'espace pâturable et entravé considérablement les déplacements des troupeaux.

Les éleveurs traditionnels de moutons et de chèvres, issus de familles qui n'étaient jamais de la classe des propriétaires de village, ont vu leurs enfants renoncer au métier de berger pour regagner la DIASPORA, à AJACCIO, sur le continent ou aux colonies, ou bien les enfants se sont fixés définitivement sur la piaghia où ils étaient souvent possessionnés depuis le partage des biens communaux du XIX^{ème} siècle. Ils vont pour beaucoup se reconvertir dans les activités touristiques ou réaliser quelques capitaux dans la spéculation foncière.

Certains autres, ceux qui n'ont pu avoir accès aux filières de l'émigration, ont choisi de se fixer au village où ils ont bénéficié de la maison familiale en échange de leur renonciation aux droits successoraux sur le littoral.

Une nouvelle société est née, regroupant les anciens pasteurs et la population résiduelle des paysans vivant ensemble dans l'espace d'un paese rétréci, souvent unis maintenant par des alliances matrimoniales par delà les préjugés de classes, qui ont permis aux familles de bergers l'accès à la propriété foncière ou tout au moins à son usage.

Dans cette société rentrent, avec des dosages différents suivant les familles, les activités de l'élevage, celles des services ou du secteur du bâtiment, et les revenus extérieurs : retraites, pensions et apport financier de la DIASPORA.

Un équilibre de la survie plus que de la vie, mais pour combien de temps encore?

Comme pour tout l'intérieur de l'Ile, aucune incitation n'est venue enrayer ce lent glissement vers l'état de survie dans le haut TARAVO.

Dans l'esprit des revendications qui se sont fait entendre entre les deux guerres, naît le GROUPE DE LA VALLEE DU TARAVO, constitué un soir de 1928 dans un bar du vieux port à MARSEILLE

Cette association, dont le siège est fixé à MARSEILLE groupe un grand nombre des originaires des trois cantons et recrute surtout dans la classe bourgeoise et chez les intellectuels domiciliés dans les BOUCHES DU RHONE.

Les principaux animateurs en furent le pharmacien Carulu GIOVONNI, originaire de GUARGUALE, le Docteur COLONNA D'ISTRIA, originaire de BICHISANO, Don BARTOLI, employé des Postes de TASSO, le Commandant Louis PAOLI, marié à ARGJUSTA-MORICCIO, Don Jacques RENUCCI, l'avocat MURZI de COGNOCOLI..

Le bureau de l'Association se réunissait dans un bar de l'avenue Paul PEYTRAL. La

présidence était confiée chaque année à un originaire d'un canton différent.

Pour les fondateurs, il s'agit de redonner vie à une société qui s'essouffle en proposant un programme économique pour l'ensemble de la vallée en sept points:

- assainissement de la région par la suppression des étangs de la PLAINE DU TARAVO
- irrigation de la moyenne et de la basse vallée
- construction d'un port à PORTO POLLO
- établissement d'un service de transport sur route, électrique, entre AJACCIO et SARTENE par PETRETO-BICHISANO
- ouvertures de routes carrossables entre les différentes communes de la vallée
- désenclavement des villages du haut TARAVO
- route touristique entre PROPRIANO et AJACCIO
- création d'un circuit de poste automobile rurale dans le canton de ZICAVO

Pour les promoteurs du projet, il s'agit d'une part de maintenir l'unité de la vallée « qui s'estompe avec le déclin de la transhumance », d'autre part de rattacher l'économie des trois cantons au monde extérieur en lui assurant de bonnes liaisons avec AJACCIO et SARTENE et un débouché naturel vers le continent par PORTO POLLO.

Ce programme est caractéristique de la génération des émigrés corses de l'entre deux guerres : rien n'est prévu pour la revitalisation des activités rurales traditionnelles, agriculture et élevage, tout au contraire concourt à l'ouverture et à la pénétration.

Ce ne furent là d'ailleurs que des vœux pieux auxquels les instigateurs ne croyaient pas, si on s'en rapporte aux témoignages des survivants de cette association. L'un d'eux m'a dit : « quand nous avons établi ce programme, on n'y croyait pas beaucoup, et même on s'en amusait ! ».

Le « Groupe de la Vallée du TARAVO » ne fut en fait qu'une amicale culturelle. Deux grandes réunions par an étaient organisées, une à MARSEILLE pendant l'année à la salle de la Mutualité : on jouait une pièce de théâtre en langue corse, écrite en général pour la circonstance par Carulu GIOVONNI ou Don Jacques RENUCCI, on récitait aussi leurs poèmes, on écoutait les compositions musicales de VERSINI.

C'était la Corse traditionnelle qui était sans cesse évoquée, avec nostalgie et on n'y abordait jamais les problèmes politiques et économiques proprement dits.

Tous les ans, au mois d'Août, les participants se réunissaient dans un village de la vallée, dans le canton du Président en exercice.

Les survivants du Groupe (il en est quelques uns à MARSEILLE dont ma propre mère originaire d'ARGIUSTA-MORICCIO) évoquent encore aujourd'hui avec une profonde émotion ces journées où s'exprimait la solidarité de la vallée : ZICAVO 1933, PETRETO-BICHISANO 1934, SAINTE-MARIE SICHE 1935, COZZANO 1936, GROSSETO 1937, PALNECCA 1938.

Après la messe du matin, on se retrouvait au groupe scolaire ou à la mairie pour écouter le discours du président avant un solide banquet où on consommait les produits du pays : charcuterie, truites, haricots, moutons Puis, l'après-midi, on jouait une pièce de théâtre inédite.

Ces moments-la furent les derniers soubresauts de la société traditionnelle de la vallée avant la seconde guerre mondiale, modestes manifestations de la survie d'une identité profonde qui cherche sa voie dans la société contemporaine.

GROUPE DE LA VALLÉE DU TARAVO

affilié à la Fédération Régionaliste Française

PROGRAMME ÉCONOMIQUE du Groupe de la Vallée du Taravo



1^o — **Assainissement de la région par la suppression des étangs de la plaine du Taravo.** — Le comblement de ces étangs, amorcé pendant la grande guerre, au moyen de la main-d'œuvre des prisonniers, fut brusquement abandonné par suite d'épidémie de fièvres paludéennes ;

2^o — **Irrigation de la moyenne et basse vallée** par la construction d'un double canal avec barrage sur le Taravo et aboutissant, rive droite, sur le territoire de la commune de Cati-Chiavari et, rive gauche, sur celui de la commune d'Olmeto ;

3^o — **Construction d'un port à Porto-Pollo**, débouché naturel de la vallée, qui en deviendra le débouché réel. Un projet, que le groupe a réussi à faire dresser, dont le devis s'élève à 500.000 francs, dort depuis le mois de mai 1932 dans les archives de M. l'Ingénieur en Chef de la Corse ; création d'un service côtier régulier visitant tous les ports.

4^o — **Etablissement d'un service de transport sur route, électrique, entre Ajaccio et Sartène**, par Caura, Sainte-Marie-Sicché, Grossetto Prugna, Petreto-Bicchisano, Olmeto, Propriano, avec un épi reliant Petreto-Bicchisano aux bords de Guitera et Zicavo et un épi Petreto-Bicchisano-Porto-Pollo. (Notre vallée et l'arrondissement de Sartène n'ont pas de chemin de fer) ;

5^o — **Ouverture de routes carrossables afin d'établir des liaisons directes et faciles entre les communes de la vallée.**

- a) Argiusta-Pont de Tragghiétu-Ghiuvani (sur le Taravo) ;
- b) Crocche (commune de Mara-Crocche) à route nationale Petreto-Aullène (un vœu favorable a été voté par le Conseil Général sur la proposition du Docteur Luciani, conseiller général) ;
- c) Pont d'Abbra (sur le Taravo, route nationale 196) au pont de Cassano, sur le Taravo, route frontière n° 5, sur la rive droite du Taravo ;
- d) Route nationale Sollacaro-Pont Célestin-Caitucoli (dans la plaine du Taravo) ;
- e) Grossetto-Prugna-Albitreccia ;
- f) Pont Célestin-Caitucoli à Pietrosella par Pietra-Rossa, Zivignola, col de Gradello, col d'Arghelaggio, chemin vicinal de Pietrosella. (Un vœu favorable à l'étude du tronçon col d'Arghelaggio-Pietrosella, déposé par M. Da Passano, a été adopté par le Conseil Général de la Corse) ;

etc...

6^o — **Ouverture dans le canton de Zicavo du chemin d'intérêt commun n° 28**, en lacune entre Giovicacce et Guitera, entre Palneca et Scrivario (route nationale n° 194), entre Sampolo et Tasso, avec prolongement de Carrano à Route Forestière n° 5 par le pont des "Piabbi" sur le Taravo, pont inemployé ;

7^o — **Ouverture de la route corniche et touristique par le bord de mer entre Propriano et Ajaccio**, en lacune entre la plaine du Taravo et la baie de Chiavari. Cette route est également demandée par l'Essi-tac et par le Conseil d'Arrondissement de Sartène.

8^o — **A son troisième Congrès, tenu à Zicavo en 1931, le Groupe demanda la création d'un circuit de poste automobile rurale dans ce canton.** Les neuf communes le constituant, placées en amphithéâtre, se prêtent admirablement à cette création.

L'évolution qu'a connue la Corse depuis a, on l'a vu, contribué à créer deux espaces, littoral et intérieur, contradictoires.

Il en est résulté l'éclatement de l'unité traditionnelle de la vallée du TARAVO dont nous avons retracé les péripéties et, pour les neuf communes du haut de la vallée du TARAVO, l'oubli et la torpeur.

Les préoccupations qui se sont portées sur l'intérieur de l'Ile au début des années soixante dix ont mis plusieurs années à produire leurs premiers effets dans la haute vallée dont la langueur et la léthargie ne commencent à être secouées qu'à la fin de la décennie, après que les neuf communes se soient groupées en un SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM) en 1976 et aient obtenu un contrat de pays deux ans plus tard. Peut-on parler de réveil ?

A ce niveau de notre étude, bornons-nous à constater une certaine prise de conscience des élus et des éléments actifs de la population ainsi que la mise en œuvre des premières mesures concrètes de développement : la SOMIVAC met en place ses interventions en 1977 à partir de son antenne de SARTENE, relayée en 1983 par l'OGAF du TARAVO et l'OFFICE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA CORSE (ODARC) sous forme de mise en valeur des terres et d'opérations de petite hydraulique pour le développement de l'élevage, le PARC NATUREL REGIONAL DE LA CORSE (PNRC) entreprend des études pour le renouveau pastoral et met en place des infrastructures légères pour la naissance du tourisme et l'amélioration du cadre de vie,

Le SIVOM apporte sa contribution en collaborant avec ces institutions et en prenant des initiatives propres dans le but d'enrayer la désertification, suscitant ou accompagnant des mouvements associatifs qui s'efforcent d'inverser le processus de la désespérance.

Mais n'est-il pas trop tard et les efforts nouveaux déployés vont-ils dans le bon sens ?

Pour l'heure il convient de dresser un bilan sans complaisance de l'état de survie où on pourra entrevoir et juger les premiers effets dans les années 80 des nouveaux acteurs du développement.

2.3 L'IMMOBILISME FONCIER DANS LE HAUT TARAVO, REVELATEUR DU NON DEVELOPPEMENT

Lorsque le gouvernement de la FRANCE décida de dresser un bilan foncier de la Corse en mettant en chantier le Plan Terrier, c'était avant tout pour mettre ordre et raison dans la possession et l'usage de la terre.

On a vu que ce travail avait duré plus de vingt ans et avait eu pour principal aboutissement de distinguer les biens communaux des biens des particuliers sans que ceux-ci fussent individualisés.

Le cadastre du XIX^{ème} siècle, qui terminera ses travaux dans les années 1880 dans le canton de ZICAVO eut le grand mérite, tout en confirmant les biens communaux et les droits nouveaux de l'Etat, de dresser l'état des propriétaires privés de la terre : les parcelles sont nommément attribuées dans l'ensemble des communes, bien que le taux de l'indivision soit déjà élevé, puisque 57% des parcelles sont dans l'indivision encore que clans ce cas, il s'agisse de copropriété plus que d'indivision.

La proportion de ce qui revient à chaque copropriétaire est définie avec précision de la moitié au trente deuxième.

Nous avons vu que l'individualisation des terres ne signifiait pas pour autant que l'utilisation du sol se subdivisât en autant d'exploitations que de propriétaires : l'exploitation du sol continua, comme aux temps des communautés, à s'exercer dans le cadre de patrimoines familiaux dans lesquels l'application du droit successoral commun aurait entraîné des difficultés insurmontables.

La division des biens fonciers eut comporté l'impossibilité de toute exploitation rationnelle et, pour reprendre une analyse de l'ouvrage déjà cité « Bergers en Corse », 'il aurait été impossible de reconstituer à chaque génération la combinaison idéale des types de parcelles que requérait la diversification des systèmes de production ».

L'indivision a donc été la seule réponse cohérente, une sorte de code social qui se superpose à l'univers juridique, la propriété étant en fait une propriété familiale et lignagère et le propriétaire le garant de la continuité de la famille qui agit au non du groupe passé et à venir davantage que dans l'esprit de l'article 544 du Code Napoléon résultat de l'acharnement révolutionnaire à définir et protéger la propriété privée.

Le caractère d'émigration à attaches qu'a revêtu l'exode rural en Corse a eu pour conséquence le maintien de cette indivision dont la justification a considérablement évolué.

Le partant de la première génération n'était en fait qu'un acteur nouveau de la diversification du groupe familial, due aux exigences du monde moderne basé sur la circulation monétaire.

L'exilé reste un membre à par entière du groupe familial où il conserve l'intégralité de ses droits, notamment sur le domaine foncier et ce d'autant que le départ n'est jamais considéré comme définitif mais seulement une situation temporaire.

Il y avait jadis ceux qui restaient à demeure au village et ceux qui transhumaient, chacun ayant un rôle dans le fonctionnement de la communauté villageoise. Il y aura désormais ceux qui prendront en charge le domaine familial en restant au village et le « transhumant », migrant d'un nouveau type, que l'on verra comme ses devanciers en de brefs séjours au village et qui contribue à la vie du groupe en envoyant de l'argent gagné sur le continent ou dans les Terres Lointaines. Par la puissance que lui confère l'argent, le prestige du grade ou de la fonction, l'exilé, souvent le fils aîné de la famille, va devenir le véritable chef qui régent le patrimoine parce qu'il a l'argent, et la vie du groupe parce qu'il a l'auréole de l'instruction et des responsabilités.

En envoyant de l'argent, il spécifiera bien souvent l'utilisation que le groupe devra en faire : tant pour la vigne, tant pour les clôtures, tant pour labourer tel champ ou construire un bassin, tant pour le toit de la maison... il sera le gestionnaire non seulement du patrimoine familial mais également du groupe : il arbitrera les conflits, décidera des alliances matrimoniales, de l'éducation des enfants restés au village, organisera l'émigration.

Il devient le véritable décideur du groupe.

Son arrivée pour les vacances, tous les ans ou, pour les « coloniaux », tous les deux ans, est attendue et ressentie par tous comme un grand événement. Il demandera des comptes, jugera, décidera. Ainsi s'établit une sorte de contrat moral entre ceux de la DIASPORA et ceux qui sont restés : le patrimoine foncier reste celui de tous et l'indivision garde sa cohérence traditionnelle.

Au fil des générations la DIASPORA devient plus importante que la population permanente cependant que la dépopulation précipite la ruine de l'agriculture et favorise le maintien et le développement de l'élevage extensif.

Ceux de la DIASPORA qui reviennent périodiquement au village sont de plus en plus nés

à l'extérieur et la fonction de décideur que possédait l'exilé de la première génération a totalement disparue.

Une bonne partie des familles n'a même plus de représentants permanents au village et ceux qui restent, de plus en plus « occupés » à utiliser le sol plutôt qu'à l'exploiter vraiment ont à leur disposition un domaine foncier dont ils ne pratiquent qu'une infime partie et leur bêtes peuvent à loisir divaguer sur l'ensemble du terroir à l'abandon.

Ceux de la DIASPORA n'ont plus de projets de mise en valeur et ne parviennent même plus à localiser leurs parcelles.

La terre a perdu toute valeur économique qui pourrait inciter au partage.

L'ensemble du revenu foncier des neuf communes du haut TARAVALO qui sert de base à l'imposition est de 144743 francs en 1984.

Nous fournissons (*tableau 38 ci-après*) les assiettes d'imposition pour les différentes parties du terroir suivant leur utilisation qui vont de 20 centimes l'hectare pour le maquis à 310 francs pour certains jardins.

REVENUS IMPOSES PAR HECTARE DE FONCIER NON BATI DANS LE CANTON DE ZICAVO

Tableau 38

Sources : matrices cadastrales mises à jour en janvier 1983

	Terres	Prés	Vergers	Vigne	Châtaigniers	Bois	Maquis	Friches	Jardins
Ciamannacce	34		209		4	2	0,3	1,2	237
Corrano	40		72	208	5	1	0,3	1,6	310
Cozzano	26		219		4	2	0,5	1,3	260
Guitera	58	94	300	209	4	1		1	237
Palnecca	51	85	210		4		4	1,5	310
Sampolo	34		240		4	2	0,3	1,2	260
Tasso	28	65	273		4	2	0,3	1,2	237
Zevaco	19		266	208	4		0,6	1,5	280
Zicavo	16	86	293	173	4	2	0,6	1,3	260
CANTON	34	83	228	200	4		1	1,3	275

Ces impositions portent sur des parcelles de très petites tailles surtout en ce qui concerne les plus estimées (jardins, vignes, vergers) et l'indivision atteint partout des degrés insoupçonnés : 17 personnes sur un jardin de 14 ares à SAMPOLO, 62 personnes sur une châtaigneraie de 2 hectares à ZICAVO, 44 personnes pour 7 hectares de friches à COZZANO.

On comprend que dans ces conditions, personne n'exige que les impositions soient calculées sur l'utilisation réelle des parcelles, d'autant que bien souvent les feuilles d'imposition ne trouvent jamais leurs destinataires faute d'adresses correctes ou parce que les homonymies patronymiques, ajoutées à celles des prénoms sont telles qu'on ne peut déceler le destinataire : 40% de SANTONI et 40% de BARTOLI à PALNECCA, 70% de LANFRANCHI à GUITERA, même avec la filiation on ne parvient pas à identifier le propriétaire présumé.

A ANTISANTI, la SOMIVAC, dans une tentative de restructuration foncière, a envoyé 437 bulletins aux adresses des propriétaires : 67 sont restées sans réponse, 127 sont revenues « inconnues » et plusieurs dizaines de signatures se rencontrent parfois pour un quart d'hectare.

Dans ces conditions à quoi bon sortir de l'indivision ?

Surtout que l'indivision se complique d'un autre phénomène : les transactions foncières, comme les partages - lorsqu'ils ont lieu - se font la plupart du temps oralement ou sous seing privé. L'immense majorité des propriétaires ne possède aucun titre foncier, tant dans le domaine bâti que dans le domaine non bâti.

Le cadastre, par conséquent, fourmille d'inexactitudes non seulement quant à l'état des propriétaires mais encore quant à la délimitation même des parcelles qui sont très souvent morcelées, voire modifiées sans enregistrement notarié.

Vouloir sortir de l'indivision serait prendre le risque de conflits entre familles au sein même des groupes familiaux.

Il faut préciser cependant qu'on confond souvent l'indivision de fait et l'indivision de droit.

Nous n'avons trouvé nulle part cette distinction qui nous paraît pourtant importante. Dans de nombreux cas que nous connaissons dans les différents villages, les membres d'une même famille connaissent avec précision leur part, soit qu'il y ait eu testament, ou partage oral du vivant des parents « qui veulent partir tranquilles » ; les intéressés partageront cette « part » de manière tout aussi informelle entre leurs enfants mais il n'y a ni enregistrement notarié, ni mutation au cadastre, ni titre foncier.

L'indivision n'est ici que juridiquement formelle mais le partage est en fait explicite entre les parties.

Avec la génération actuelle apparaît une nouvelle attitude qui concerne le seul domaine bâti. L'espace villageois s'est transformé, pour la DIASPORA, en espace de vacances.

La maison familiale est pratiquée comme résidence secondaire et devient, seule, l'objet de convoitises. La DIASPOfA, de plus en plus coupée de la société traditionnelle, adopte désormais un comportement conforme aux normes de la société contemporaine dans laquelle elle est parfaitement insérée, comportement accentué par l'extension de l'aire des mariages.

Si on aime à se retrouver l'été au village pendant un ou deux mois, on répugne de plus en plus à pratiquer collectivement la maison familiale.

Chaque foyer veut y individualiser « sa part » de manière à y avoir son entrée, sa salle de bains, sa cuisine, bref, son indépendance ou bien, quand ses moyens le lui permettent, construire sa propre maison.

La DIASPORA va pratiquer le domaine bâti avec une mentalité nouvelle, issue de son cadre de vie sur le continent et voudra « faire les choses en règle », des règles importées qui symbolisent parfaitement la mort des pratiques traditionnelles : actes notariés, titres fonciers, règlements de copropriétés deviennent nécessaires pour constituer des dossiers de crédit et il faut s'employer pour régler les problèmes successoraux à partir des testaments que l'on exhume pour la circonstance ou, faute de mieux, des différents accords sous seing privé ou verbaux intervenus aux différentes générations et qui, en la circonstance auront force de loi.

Mais le temps qui passe a aggravé les problèmes par la multiplication et la dispersion des propriétaires : vouloir déterminer son bien, constituer des titres fonciers, est une entreprise de plusieurs années vouée bien souvent à l'échec dans des situations où le comique le dispute à l'absurde.

Ces exercices occupent une grande partie des vacances de ceux de la DIASPORA. En juillet et en août, les services du cadastre d'AJACCIO et ceux des archives départementales où sont conservés les cadastres du XIX^{ème} siècle ne désemplissent pas de gens qui « veulent en finir une fois pour toutes ».

Une fois repérées les parcelles qui vous appartiennent, on s'aperçoit que d'autres propriétaires acquittent les impôts fonciers depuis de longues années, ou bien que le

cadastre rénové a mystérieusement modifié les tracés et attribué la propriété à une personne inconnue de vous. On se renseigne au village auprès des anciens et on apprend que l'inconnu en question n'est plus venu au village depuis 20 ans. « Je crois qu'il était professeur à PARIS. Les congés se terminent et on reporte l'affaire à l'année suivante en chargeant le vieil oncle du village d'éclaircir le problème.

L'année d'après il vous apprend que « il paraît que Grand-Père avait vendu une partie de la parcelle en 1932 et que c'est pour cela que le cadastre est à un autre nom ».

En effet, lors des révisions cadastrales, le public dispose de quinze jours pour contester le travail des géomètres basé sur les dires de « personnes de bonne foi et de bonnes mœurs » du village. Mais la dernière fois, c'était en février et il n'y avait pas grand monde pour dire quoi que ce soit.

On parvient à localiser « l'usurpateur » ou plutôt un de ses petits enfants car lui est mort depuis longtemps et le petit fils dit qu'il n'est au courant de rien... alors, on propose, « pour en finir », de lui racheter ses droits. Lui veut bien mais ils sont sept héritiers vivants et il ignore tout à fait où se trouvent trois d'entre eux mais sait pertinemment que son frère « est contre toute vente des propriétés ».

Bon an mal an, on parvient quelquefois à ses fins et prend corps peu à peu le concept de « village utile » à l'indivision contenue, circonscrit au domaine bâti encore pratiqué par la population permanente ou la DIASPORA, à la réserve foncière où éventuellement des constructions s'implanteront un jour, et à l'infime partie du terroir entretenu.

Le reste, maisons fermées quelquefois depuis des décades, terres à l'abandon gagnées par le maquis, châtaigniers délaissés et forêts oubliées, constitue « le village mort ».

Sur cette partie de l'antique paese, l'absence de motivations économiques qui n'incite pas au partage, s'ajoute la charge sentimentale mythique que chacun continue à porter au domaine familial : même si on n'en fait rien, même si on ne parvient plus à localiser ses biens, même si on ne vient plus au village, on tient à rester détenteur de ses droits par une sorte de fidélité confuse à la tradition, persistance de l'appartenance à la communauté qui avait consenti pour sa survie tant de sueur et de sang !

Vendre sa part à des étrangers peut constituer une infamie et une déclaration de guerre au groupe familial, une trahison des générations passées et présentes.

Vendre à ceux de la famille restés au village n'a pas de sens : ceux-là utilisent déjà le sol et les maisons en vertu du droit de jouissance que personne ne songe à contester.

Les ventes, lorsqu'elles se produisent, signifient la rupture totale avec le village et sa propre famille et ont bien souvent pour origine des conflits familiaux transformés en haine tenace à propos justement - oh paradoxe - d'un partage qui a mal tourné.

« Dans ces conditions là, je vends tout ». Pour une bouchée de pain, on se débarrasse de son bien comme par défi et pour que l'opprobre retombe sur le groupe familial qui a, par son attitude, obligé un de ses membres à s'exclure de lui-même.

« On l'a obligé à vendre ! ».

C'est pourtant à la famille qu'on vendra de préférence, comme si on ne voulait pas aller trop loin dans le défi et la honte, surtout qu'il arrive très souvent que les terres contiennent les tombeaux de membres de la famille et qu'on touche là au domaine sacré.

Pour les mêmes raisons, il est très rare de voir des propriétaires indivis s'entendre pour que l'un d'entre eux rachète l'ensemble des parts et on se heurte toujours à l'obstination de celui qui ne vient plus au village mais veut y garder un pied, par sentimentalisme, par principe, ou « pour l'honneur ».

C'est ainsi que des maisons, inutilisées depuis des dizaines d'années, tombent en ruine,

les propriétaires ne parvenant pas à s'entendre pour engager les dépenses nécessaires. Le cas existe aussi de propriétaires uniques laissant s'écrouler leurs maisons plutôt que de la vendre. « Je ne vendrai jamais la maison de mon père ». Ils s'assurent des fermetures pour que personne ne puisse y pénétrer... Il arrive que le toit s'écroule et que la maison ruinée devienne dangereuse. Rares sont les maires du canton qui ont réussi à aller jusqu'au bout d'une procédure d'expropriation dans ce cas. On a vu récemment débarquer l'originaire d'un village qui n'y paraissait plus, furieux parce que le maire s'était permis de prendre un « arrêté de péril », menaçant de mort quiconque se permettrait de toucher une pierre de sa maison et même d'en approcher. La population du village l'a largement approuvé et le maire se l'est tenu pour dit !

L'indivision, jadis donnée essentielle de la vie de la société traditionnelle, est devenue le parfait indicateur du non développement.

Il ne s'agit pas, comme on se plaît souvent le dire, d'un des facteurs principaux du marasme et de la léthargie mais du reflet d'une société agonisante.

Compte de tenu de toutes ces données, dresser un bilan de la propriété foncière dans le haut TARAVO demanderait un effort similaire à celui accompli par le Plan Terrier, avec des difficultés accrues car les enquêteurs du XVIIIème siècle avaient l'immense avantage de pouvoir se concerter avec une population totalement sur place.

Le SIVOM du haut TARAVO a tenté en 1983 de demander à chaque maire une clarification des propriétés. Il n'a reçu que deux réponses sur neuf que nous reproduisons fidèlement ci-après (tableau 39 ci-après).

NOMBRE DE PROPRIETES PAR CLASSE DE SURFACE ET SURFACE TOTALE DE CHAQUE CLASSE DE SURFACE A ZEVACO ET SAMPOLO.

Tableau 39

Sources : enquêtes SIVOM du haut TARAVO en 1983

1. ZEVACO

nombre de propriété par classe de surface

hectares	<5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 60	TOTAL
indivis	Environ 140	15	16	7	0	177
Succession réglée	1	2	6	2	0	11

surface totale de chaque classe de surface

indivis	5133	11147	23106	19905	0	59663
Succession réglée	5	1301	8172	574	0	15717

2. SAMPOLO

nombre de propriété par classe de surface

hectares	<5	5 à 10	10 à 20	20 à 40	40 à 60	TOTAL
indivis	?	13	2	2	1	?
Succession réglée	-	-	-	-	-	-

surface totale de chaque classe de surface

indivis	?	80	40	60	80	?
Succession réglée	-	-	-	-	-	-

Le maire a ajuté de sa main « Il est certainement possible sur le territoire de constituer aux environs de 2 ou 3 exploitations viables ». Précisons qu'il n'y en a aucune.

Dans ces conditions, s'acharner à vouloir aller plus loin dans l'étude du foncier par le cadastre serait inutile et vain. Ce serait alimenter à nouveau l'amoncellement de fausses

statistiques et des études erronées qui pullulent en Corse et dont nous avons suffisamment souligné le côté négatif pour ne pas y verser à notre tour.

Retenons seulement l'extrême morcellement des propriétés, leur dispersion et leur enclavement dans le terroir dans une indivision de l'ordre de 80 à 85% et un incroyable imbroglio qui ne fait que s'accroître au fil des ans, paralyse le domaine foncier et constitue un handicap évident à toute mise en valeur rationnelle.

Quant au domaine bâti, il faudrait pour y voir clair, dresser un bilan maison par maison, et distinguer pour chaque cas la propriété, la copropriété et l'indivision, étage par étage et quelquefois pièce par pièce !

Pour en finir avec ce sujet, nous faisons nôtre une réflexion des rédacteurs de l'ouvrage déjà cité « Bergers en Corse » :

« Le règlement de l'indivision laisserait sûrement apparaître la lente dépossession du paese au profit d'étrangers aux villages, phénomène dû, non pas à l'achat par des étrangers de maisons et de terres, mais à l'importance des mariages continentaux qui, peu à peu augmentent la proportion de patronymes nouveaux ».

Sera-ce suffisant un jour pour qu'avec eux les mentalités plus rationnelles de la société contemporaine parviennent à secouer l'immobilisme et à sortir de l'imbroglio ?

CHAPITRE TROISIEME

**LES ELEMENTS D'UN DESTIN INCERTAIN
L'HOMME ET SON ESPACE DE VIE**

3.1 LA FAIBLESSE DE L'UTILISATION DE L'ESPACE

Notre démarche est identique à celle qui nous a permis de dresser le bilan de la population permanente : examen des documents officiels, notamment le cadastre et le recensement agricole de 1980, enquêtes du SIVOM, statistiques et enquêtes de divers mouvements associatifs, vérifications multiples sur le terrain, discussions avec les producteurs.

En ce qui concerne les cultures, il nous a été relativement facile d'évaluer les différentes surfaces réservées dans chaque commune aux plantes fourragères (27 hectares au total pour le canton), à la vigne (2 hectares), aux jardins familiaux (9 ha), et aux vergers encore entretenus (8 ha).

La surface en châtaigniers est issue d'une enquête très poussée réalisée par l'association « U PUDONU » (le châtaignier vénérable) dans le cadre d'une opération de rénovation sur laquelle nous reviendrons, enquête qui présente toutes les garanties de sérieux et qui évalue la châtaigneraie « entretenue » à 377 hectares sur les 1000 hectares de forêt de châtaigniers du canton. Il faut entendre par châtaigneraie « entretenue », l'ensemble des parcelles encore accessibles, quelquefois clôturées, où les autres espèces d'arbres ont été éliminées, où les sous-bois de fougères permettent cependant une circulation pedestre relativement facile sans pour autant que les châtaignes soient systématiquement ramassées ou servent de nourriture aux troupeaux de porcs errants.

En somme il s'agit de la partie de la châtaigneraie qui pourrait être rendue à l'utilisation dans un délai relativement court moyennant des investissements raisonnables.

La « surface toujours en herbe » (STH), la plus difficilement vérifiable, est issue d'une enquête sur le foncier communal menée par le SIVOM sur laquelle nous avons déjà émis quelques réserves. Quand cela a été possible, notamment pour les petites communes, nous avons corrigé les chiffres qui nous semblaient surévalués. Au total nous obtenons pour le canton 1032 hectares de STH quand la DDA parvient à 2804 hectares.

L'ensemble de ces données nous donne une « surface agricole utilisée » de 1455 hectares soit un peu moins de 6% de la surface totale du canton. (*Tableau 42 ci-après*).

La confrontation de ces résultats de l'utilisation du sol avec le cadastre montre à quel point ce dernier, ici encore, ne peut servir d'outil de référence en la matière.

D'après le cadastre la « surface agricole utilisée » est de 4255 hectares, soit plus de 17% du territoire cantonal, avec des données qui laissent rêveurs : 15 hectares de vigne quand il n'y en a plus que 2,90 hectares de jardins au lieu de 9,2738 ha de « terres ». C'est pourtant le cadastre qui sert d'assiette à l'imposition sur le revenu foncier non bâti et on pourrait supposer que les personnes imposées se rebiffent quand leur impôt est calculé sur des revenus tout à fait fantaisistes. Il n'en est rien : les bases d'imposition sont demeurées très faibles et l'imbroglio du foncier est tel que toute démarche en vue de corriger le cadastre sur ce point serait en tout état de cause, démesurée par rapport au résultat escompté.

Malgré tout - et nous pouvons écrire PARADOXALEMENT - nous avons pensé, à titre indicatif, utiliser le cadastre pour déterminer l'occupation générale du sol dans le canton fort de notre chiffre de 1455 hectares de « surface agricole utilisée ».

OCCUPATION DU SOL DANS LE CANTON DE ZICAVO EN 1984

Tableau 40

Sources : enquêtes de terrain en 1984 / association U PUDONU / enquête sur le foncier communal SIVOM du Haut TARAVO 1982 et corrections après enquêtes de terrain en 1984.

	fourrage	vigne	jardins	vergers	châtaigniers	STH	TOTAL
Ciamannacce			1	1	5	127	134
Corrano	8		0,5		0	102	111
Cozzano	2	1	2	77	171	253	
Guitera	11		2		44	125	182
Palnecca			1	4	49	96	150
Sampolo			0,5		37	64	102
Tasso			0,5		22	66	88
Zevaco	5		1		37	101	144
Zicavo	1	2	1	1	106	180	201
CANTON	27	2	9	8	377	1032	1455

En effet, nous nous sommes livrés à une cinquantaine de vérifications concernant des parcelles indiquées comme « cultivées », recouvertes d'un maquis bas, à base de fougères de bruyères et d'arbousiers, quelquefois de chênes verts et de pins jeunes.

On trouve la plupart du temps des murs de clôture en pierres sèches bien conservés ou les traces de clôtures végétales, parfois aussi des vergers de pommiers ou de poiriers abandonnés, quelques pieds d'oliviers et de vigne; de ci, de là, une petite construction de campagne effondrée, un soc de charrue mangé par la rouille...

Les 4255 hectares indiqués par le cadastre comme « surface agricole utilisée », en « terres », « prés », « vergers », « vignes », ou « jardins » ont été, à un moment ou à un autre effectivement utilisés.

La différence entre ces 4255 ha et les 1435 ha actuellement utilisés est donc ce maquis récent ou ces friches que l'on trouve dans les terroirs villageois, à proximité du domaine bâti, sur les territoires des anciennes PRESA et des CIRCULI, qui avaient été si intensément mis en valeur au XIX^{ème} siècle.

Fort de ces remarques et de ces déductions, que nous présentons sous forme de synthèse chiffrées dans les tableaux ci-après (*tableaux 41 et 42 page suivante*), l'état actuel de l'occupation du sol laisse apparaître un paysage dominé par l'arbre qui occupe 51% du territoire en forêts (de pins, de sapins, de hêtres où se maintient en quelques endroits une châtaigneraie sauvage), et le maquis avec près de 31% du territoire en chênes verts, bruyères, fougères, arbousiers, lentisques, myrtes, qui donnent au maquis corse cette odeur à nulle autre pareille.

La surface aménagée n'est que de 6% dont à peine 0,2% en cultures, 1,7% en châtaigniers entretenus, et 4% en prés. Les 12% d'incultivable sont essentiellement relégués dans les altitudes supérieures à 1500 mètres où les pâturages le disputent aux rochers.

OCCUPATION DU SOL DANS LE CANTON DE ZICAVO D'APRES LE CADASTRE RENOVE

Tableau 41

Sources : cadastres actuels

	terres	prés	vergers	vigne	bois	Roc et landes	jardins	sol	maquis
Ciamannacce	24	107	70		929	1199	4	2	975
Corrano	171		179		705	10	10	2	161
Cozzano	169		140		1181	798	27	5	154
Guitera	95	29	96	11	750	220	6	4	436
Palnecca	7	7	141		3154	818	6	3	150
Sampolo	114	17	94		262	203	6	2	3
Tasso	55	24	171		856	529	7	2	0
Zevaco	119		54		753	48	10	2	3
Zicavo	1984	20	353	4	4543	1408	14	6	1829
CANTON	2738	204	1298(*)	15	12134	5233	90	28	3711

(*) dont châtaigniers 1000 hectares

ELEMENTS POUR UNE DETERMINATION DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LE CANTON DE ZICAVO

Tableau 42

Sources : cadastre actuel / cadastre de 1880 / enquête de terrain 1984 / association U PUDONU / enquête sur le foncier communal SIVOM du Haut TARAVO complétée par enquête de terrain 1984.

Références : A renvoie au tableau 40 page 187

B renvoie au tableau 41 page 188 (ci-dessus)

1. TERROIR ABANDONNE RECEMMENT

- vergers abandonnés : 298 (B) – 8 (A) = 290 ha

- vignes abandonnées : 15 (B) – 2 (A) = 13 ha

rappel SAU actuelle: 1455 ha (A) : 1455 ha

- terres abandonnées récemment: 2738 (B) -1455 (A) = 1487 ha

TOTAL TERROIR ABANDONNE RECEMMENT

290 + 13 + 1487 1790 ha soit 7,1 %

2. BOIS

- châtaigniers abandonnés: 1000 (B) - 377 (A) = 623 ha

- bois = 12134 + 623 = 1275 ha 51 %

3. STH (A) 1032 ha 4 %

4. CHATAIGNIERS ENTRETENUS (A) 377 ha 1,7 %

5. CULTIVE (A) fourrage 27, vigne 2, jardins 9, vergers 8 ; B TOTAL 45 ha 0,2 %

6. MAQUIS LANDES ET ROCHERS

5233 (B) + 3711 (B) = 8944 ha

Nous pouvons reprendre "l'incultivable rochers" de 1880

lors de l'exploitation maximum du sol : 2929 ha 2929 ha 12 %

Le « maquis, les friches et les landes » représentent donc

une surface de 8944- 2929= 6015=6015 ha 24 %

3.2 LES COMMUNES ET L'ETAT PRINCIPAUX PROPRIETAIRES

Les biens communaux représentent actuellement 8276 hectares soit 33% de l'ensemble du territoire du canton contre 31% d'après le cadastre de 1880.

Cette légère augmentation ne nous amène pas à déduire une sorte d'évolution à rebours, les quelques mille hectares supplémentaires sont revenus à la collectivité depuis cent ans à la suite d'achats par les communes de parcelles de terrain selon les circonstances.

Il en est de même du domaine de l'Etat, qui passe de 15 à 17% par l'acquisition à des particuliers de quelques centaines d'hectares de forêts.

BIENS COMMUNAUX ET DOMANIAUX DANS LE CANTON DE ZICAVO

Tableau 43

Sources : cadastres actuels

	Maquis blancs+verts	chênes	Pins, hêtres	sapins	Châtaigniers	Friches Pelouses rochers	TOTAL	% surface totale
Ciamannacce <i>commune</i>	126		224		3	437	850	43 %
<i>soumis</i>	0		0		0	0	0	
<i>domaine</i>	151		204		0	485	850	43 %
Corrano <i>commune</i>	0		0		0	0	0	215
<i>soumis</i>	200		7		0	56	263	
<i>domaine</i>	0		0		0	0	0	0 %
Cozzano <i>commune</i>	19		70		8	576	673	46 %
46	0		461		0	0	461	
<i>domaine</i>	0		428		0	0	428	17 %
Guitera <i>commune</i>	20		0		9	0,36	29	57 %
<i>soumis</i>	301		195		28	269	793	
<i>domaine</i>	0		0		0	0	0	0 %
Palnecca <i>commune</i>	0		122		0	0	122	15 %
<i>soumis</i>	0		506		0	35	541	
<i>domaine</i>	0		1737		0	327	2064	46 %
Sampolo <i>commune</i>	0		17		0	31	48	13 %
<i>soumis</i>	0		51		0	0	51	
<i>domaine</i>	0		0		0	0	0	0 %
Tasso <i>commune</i>	202		38		23	331	9594	58 %
<i>soumis</i>	0		0		0	362	362	
<i>domaine</i>	14		83		0	7	104	6 %
Zevaco <i>commune</i>	30		0		6	27	63	6 %
<i>soumis</i>	0		0		0	0	0	
<i>domaine</i>	0		0		0	0	0	0
Zicavo <i>commune</i>	487		210		27	140	2124	37 %
<i>soumis</i>	10		1150		0	142	1302	
<i>domaine</i>	0		450		0	391	841	9 %
CANTON communes	884		791		76	2802	4503	18 %
<i>soumis</i>	511		2370		28	864	3773	15 %
<i>domaine</i>								17 %
TOTAL CANTON	1560		6023		104	4876	12563	50 %

Le découpage administratif des neuf communes en territoire continu a laissé subsister dans beaucoup d'entre elles des propriétés communales voisines.

C'est ainsi par exemple que 18% du territoire de la commune de GUITERA, « la forêt des cinq communes », appartient en copropriété à deux autres communes du canton : ZEVACO et CORRANO et aux deux communes voisines du canton de SAINTE MARIE SICHE : FRASSETTO et QUASQUARA.

Les biens communaux et le domaine de l'Etat représentent donc maintenant la moitié de la surface totale du canton.

Nous nous sommes efforcés d'établir les différentes occupations de cet espace à partir des données cadastrales, des renseignements qui nous ont été donnés par les communes et l'OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF) ainsi que par des visites de terrain, à travers les sentiers ou les routes forestières.

Nous avons récapitulé l'ensemble de ces données dans un tableau de synthèse. (*Tableau 43 page 196*).

Près de la moitié du domaine collectif est occupé par les forêts de pins, de sapins, de hêtres, 40% par des friches, des pelouses d'altitude et la roche à nu, et le reste - environ 10% - par un maquis haut où dominant le chêne vert, la bruyère et l'arbousier.

Trois régimes juridiques différents régissent ce vaste domaine.

- **Premier régime juridique : la propriété communale proprement dite, soumise au régime de la propriété privée.** Elle représente 18% de la surface totale du canton et 54% du foncier communal.

Les communes en ont l'entière disposition, peuvent l'aliéner et en supportent l'entretien. Cette propriété communale est constituée de parcelles situées à proximité du village, entre 600 et 800 mètres d'altitude, sur des pentes de l'ordre de 20 à 30% avec quelques portions de terrain plat, parcelles utilisées jadis pour la coupe du bois de chauffage, la fabrication du charbon de bois et la nourriture du bétail sédentaire.

D'accès relativement facile, la jouissance de ces « forêts » était généralement gratuite jusqu'au XIX^{ème} siècle où elles furent parfois soumises à contribution monétaire. Aujourd'hui, on ne coupe presque plus de bois; beaucoup disposent sur leurs propriétés de nombreux bosquets de chênes verts qui ont poussé sur le territoire abandonné.

C'est l'endroit privilégié de divagation du bétail, libre de toute clôture : les chèvres se nourrissent des jeunes pousses du maquis et les porcs des glands tombés des chênes à l'automne.

La jouissance de ces biens communaux est gratuite dans toutes les communes. Cet espace est somme toute fort peu utilisé, le maquis y est de plus en plus dense, les chênes verts et les pins maritimes s'y développent particulièrement bien jusqu'à constituer en certains endroits de véritables forêts.

Dans les altitudes supérieures à 800 mètres et jusqu'aux environs de 1100 mètres, cinq communes possèdent en pleine propriété quelques forêts de pins et de hêtres : 741 hectares au total pour le canton. Ces forêts non soumises, mal entretenues où le sous bois est abondant dans les hêtraies, ont souvent été la proie des incendies au XIX^{ème} siècle, surtout dans les zones à forte déclivité, victimes des mises à feu pastorales dans l'étage supérieur. Les incendies semblent avoir diminué d'intensité à partir de 1810.

Devant ce danger permanent, les communes ont préféré souvent réaliser leur capital en opérant de nombreuses coupes pour leur propre compte qui n'ont malheureusement pas été suivies de reforestation.

Dans bien des cas cette forêt a laissé la place à un maquis confus où s'entremêlent les

broussailles, les pins, les hêtres, les chênes verts et blancs...

A GUITERA, ZEVACO, TASSO, ZICAVO, on trouve quelques châtaigniers, plantés au XIX^{ème} siècle lors de la conquête du sol, par des particuliers, ou au XX^{ème} siècle à l'initiative des communes pour la nourriture des porcs, comme à ZICAVO.

Plus récemment le PARC a planté et clôturé 7 hectares de châtaigniers à COZZANO et 5 à TASSO. Les parcelles seront restituées aux communes au bout de quinze ans; au total 76 hectares de châtaigniers couvrent le foncier communal du canton.

Au-dessus de 1100 mètres, la propriété communale comporte 2802 hectares sur des pentes souvent faibles, inférieures à 20% ou sur terrains plats dont l'accès est facilité par la construction récente de nombreuses/pistes. ZICAVO en possède la moitié sur le plateau du COSCIONE. Cette surface est essentiellement constituée, en dehors de quelques friches et des parties rocheuses, de pelouses d'altitude, appelées "pozzi": pelouse hygrophile cantonnée aux bords des nombreux ruisseaux, méso-hygrophile dans les fonds humides, fruticées à base de juripérais ou de fougères, genêts à balai, et espaces moins fournis couverts d'agrostides et de nards.

Une récente étude du CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS) a pu dénombrer 39 espèces principales dont 24 herbacées.

Il s'agit du traditionnel endroit d'estive où se trouvent les bergeries ruinées dont nous analyserons plus loin la pratique actuelle pour l'élevage et le ski de fond.

C'est l'endroit le plus utilisé du foncier communal proprement dit, le plus porteur d'avenir aussi.

- **Second régime juridique : la propriété communale soumise au régime forestier** représente 3773 hectares soit 15% de la surface totale du canton et 46% du foncier communal

- **Troisième régime juridique : La propriété de l'Etat** représente 17% de la surface du canton sur 4287 hectares.

66% de ce domaine foncier est occupé par les forêts de pins, de sapins, de hêtres et les peuplements d'aulnes; il est situé pour sa grande part entre 800 et 2000 mètres d'altitude sur des pentes variables, allant de 20 à 70% et a été rendu accessible dès le Second Empire par la construction de routes forestières qui ont suivi les fameuses

« TRANSACTIONS BLONDEL » (*voir ci-dessus page 82*), par les pistes suscitées par l'exploitation des forêts et plus récemment par celles qui mènent au plateau du COSCIONE pour les besoins de l'élevage et du ski de fond, notamment sur les communes de ZICAVO et de TASSO.

Le reste de ce domaine est occupé par les friches et les pelouses à l'étage supérieur et le maquis à l'étage inférieur, friches et maquis étant là aussi bien souvent le résultat d'incendies répétés.

Les régimes juridiques du foncier domanial et du foncier communal soumis sont voisins, issus des transactions BLONDEL, qui avaient transigé avec la pression pastorale sur la forêt en partageant la surface soumise au régime forestier entre forêts communales, répondant aux besoins pastoraux des villageois et forêts domaniales, affectées à la production du bois et où, pourtant, le pâturage était toléré sous certaines conditions ou faute de volonté répressive.

Sur son domaine, l'Etat agit en plein propriétaire par l'intermédiaire de l'ONF : il assure l'entretien et l'exploitation pour son propre compte, par l'intermédiaire des adjudications régulières de coupe de bois, et entreprend la reforestation.

Sur le foncier communal soumis, c'est encore l'ONF qui est chargé de la gestion, agissant cette fois pour le compte des communes qui, tout en demeurant propriétaires, n'ont aucun pouvoir de décision, si ce n'est de demander des coupes : aucune intervention n'est

possible par leur soin sauf distraction du régime forestier avec l'accord de l'ONF pour des raisons exceptionnelles d'aménagement communal.

La dépopulation et la transformation du pastoralisme ont provoqué le développement de la surface boisée qui avait régressé jusqu'en 1914, cependant que les incendies sont de moins en moins fréquents et meurtriers.

L'ancienne exploitation des forêts pour les besoins des parcours de bétail avait largement dégradé les forêts communales, situées entre 600 et 1000 mètres. Aujourd'hui, au-dessous de 800 mètres, on a affaire en général à un maquis irrégulier mais là où le chêne vert était encore présent, il a entamé la reconquête du terrain.

On voit apparaître également les peuplements de pins maritimes, clairs et très emmaquisés mais où la régénération semble en plein essor.

Au dessus de 800 mètres, sur les versants sud, anciens parcours privilégiés des troupeaux, le pin maritime réoccupe aussi les sols les moins superficiels, par tâches.

Sur les versants nord, ou les versants sud les mieux protégés, on trouve des forêts de pins « laricio » souvent claires, mais qui ont tendance à partir à la conquête des pâturages d'altitude.

Le hêtre, débarrassé de la dent du bétail, manifeste une nette tendance à s'étendre en sous-étage.

Quelques peuplements de sapins sont localisés en haute altitude, au-dessus de 1300 mètres. Les aulnes le long des ruisseaux, quelques chênes blancs, quelques châtaigniers (28 ha dans le foncier communal soumis) jadis plantés par les villageois, des bouleaux en altitude mêlés aux hêtres complètent le décor.

Cette analyse à partir du cadastre corrobore parfaitement l'impression visuelle que donne la haute vallée : une impression de nature sauvage où domine le vert sombre des forêts de pins et de sapins et du maquis dense, encore plus verte en été quand les châtaigniers et les chênes blancs sont en feuilles.

Lorsqu'on approche, on aperçoit parfois au hasard des tournants, quelques terrains plats labourés ou cultivés, quelques prés, les clôtures en pierres sèches ou en barbelés se font plus nombreuses, puis le village apparaît. Des maisons de granit gris, aux toits de tuiles, bien serrées les unes contre les autres. A peine entrevu le clocher de l'église, la place avec la fontaine et le monument aux morts, quelques jardins en terrasses, et, de nouveau, on plonge dans le maquis ou la forêt.

GUITERA, GIOVICACCE, SAMPOLO, CIAMANNACCE, PALNECCA, la route accumule les virages et monte insensiblement... des vaches, indifférentes, nous regardent passer, de petites bandes de cochons se lèvent à notre approche et s'enfoncent dans le maquis, puis c'est la montée vers le col de VERDE, la forêt de sapins et de pins laricio magnifiques nous engloutit, la route franchit de nombreux torrents où l'eau limpide coule à travers des blocs énormes. De là-haut, à 1300 mètres, la vallée du TARAVO nous apparaît, hors du temps, dans toute sa beauté sauvage : un océan de verdure qui va s'élargissant où apparaissent à peine les villages plantés là depuis des siècles, comme des refuges inaccessibles.



3.2 LES TIMIDES CHANGEMENTS D'UN ELEVAGE AMBIGU

Nous avons vu plus haut les différents facteurs qui ont contribué à la dépréciation de l'état de berger traditionnel.

La rupture avec le littoral, la fin de la transhumance et la sédentarisation auraient pu créer les conditions d'un élevage intensif mais la dépopulation accélérée, le vieillissement des générations, l'abandon du terroir, le blocage du foncier et le poids de l'Histoire ont déterminé la pratique extensive comme la seule possible.

Dans les nouvelles conditions sociales, le rôle de l'homme ne pouvait être que des plus réduits, par conséquent la divagation du bétail encore plus forte et cette divagation allait d'autant plus s'accroître et s'imposer qu'elle disposait pour s'exercer d'un vaste territoire privé majoritairement rendu à l'état de parcours, et des traditionnels parcours communaux, notamment les estives du plateau du COSCIONE.

La libre disposition du terroir n'est en fait qu'une facilité trompeuse pour l'élevage et, à terme, elle devient un handicap.

Les éleveurs ont besoin des terres du paese pour l'herbe, la production de foin et la pâture après la fauche. Or, dans la plupart des cas, l'éleveur n'est jamais certain de pouvoir utiliser la même terre l'année suivante. Cela avait moins d'importance quand les terres étaient régulièrement cultivées mais, avec l'abandon de la fonction agricole il aurait fallu intéresser l'éleveur à leur entretien ce qui suppose des contrats annuels ou des baux à ferme. Ces derniers demeurent l'infime exception et le système des conventions pluriannuelles de pâturage mis au point par la SOMIVAC (*voir ci-dessus page 178*) n'a que très peu pénétré dans le canton pour l'instant et se heurte à l'immobilisme foncier ainsi qu'au peu d'intérêt manifesté par les propriétaires de la DIASPORA pour la mise en valeur agricole.

Il en résulte que les seuls élevages importants sont le fait majoritairement, de propriétaires de parcelles travaillables mécaniquement, aux pentes inférieures à 15%, pour la production de fourrage ou de luzerne et susceptibles d'amélioration agricoles dans le cadre des actions de l'OFFICE AGRICOLE DE LA CORSE dans la lignée de celles de la SOMIVAC.

C'est donc l'utilisation du sol en « faire valoir direct » qui va constituer le mode dominant et le seul susceptible de procurer des revenus suffisants dans le cadre d'une pratique semi-extensive de l'élevage où le troupeau va pouvoir trouver une nourriture plus régulière, équilibrée et soignée qui augmente sa productivité en lait et en viande.

Les éleveurs non propriétaires qui ne parviennent pas à louer suffisamment de terres et surtout à en avoir une jouissance assurée vont devoir pratiquer un élevage de type extensif, très extensif même, où le troupeau, à la limite de la sous-alimentation, divague sans cesse car les terres abandonnées ont de moins en moins d'herbages nourriciers.

La différence entre ces deux types d'élevage, l'un totalement archaïque, l'autre plus encadré faute d'être intensif amène à des différences de productivité qui vont du simple au triple.

En Corse, une vache laitière vagabonde donne en moyenne 385 litres de lait par an au lieu de 1000 (la moyenne française dépasse les 3800 litres), une brebis 35 litres au lieu de 100, un porc coureur mettra deux ans pour atteindre le quintal au lieu d'un an pour un porc domestique.

La mise en place des IRAM dans le Haut TARAVO et le renouveau qui en a résulté pour les bénéficiaires, du moins les plus entreprenants, poussent à la constitution de deux troupeaux fondamentalement différents et de deux catégories d'éleveurs : d'un côté la projection dénaturée du passé, de l'autre l'affirmation d'une certaine volonté de spécialisation et de modernisme.

Le processus de transformation de l'élevage allait entraîner une profonde mutation du cheptel dont le troupeau des ovins allait être la grande victime (*tableau 44 page suivante*).

La brebis, se prêtant mal à la divagation, ne pouvait survivre que dans la pratique traditionnelle de la transhumance ou en élevage intensif.

Les conditions des pratiques anciennes ayant disparu sans que des conditions nouvelles aient apparu, l'effectif s'est effondré, passant de 3813 têtes à une cinquantaine aujourd'hui.

Nous ne disposons d'aucune statistique acceptable sur le troupeau des ovins-caprins entre 1914 et nos jours mais nous pouvons avancer l'hypothèse d'une lente réduction des effectifs qui a accompagné le vieillissement des bergers et la désaffection des jeunes générations que nous avons évoqués.

La chute des ovins n'est devenue brutale qu'à partir des années soixante dix.

Les causes de cette évolution sont en grande partie imputables à la politique de la SOCIETE ROQUEFORT en Corse.

En 1883, Louis RIGAL installe à LUMIO, en BALAGNE, la première laiterie. Le développement est rapide dans toute la Haute Corse et s'étend à l'ensemble de la région : en 1949 est créée une association pour la fabrication de ROQUEFORT en Corse entre les différentes firmes : LOUIS GRIMAL, PARIA GRIMAL, VERNIERES, ABRIC, BONET, SOCIETE ANONYME DES CAVES ET PRODUCTEURS REUNIS.

A cette date on compte 100 laiteries dans toute la Corse dont une sur la commune de SERRA DI FERRO, à STILICIONE, ancienne piaghia de PALNECCA, qui étend son aire de ramassage dans tout le TARAVO.

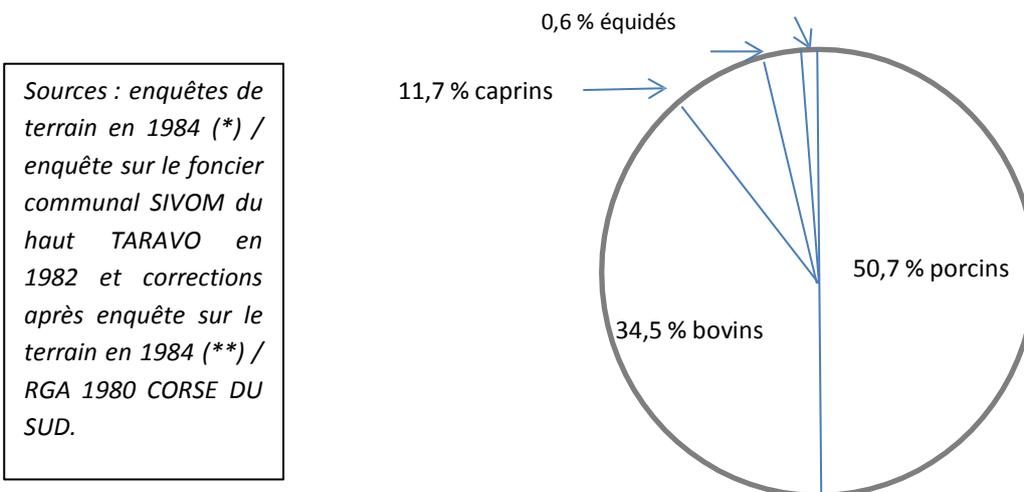
La présence de ROQUEFORT a considérablement influencé la pratique du troupeau des ovins : elle a amené la disparition des élevages mixtes, l'abandon par la plupart des bergers des activités de transformation et l'adaptation de la production aux périodes de collecte.

En même temps elle aura permis de maintenir l'élevage ovin dans le Haut TARAVO, gravement menacé, nous l'avons vu, par l'esseulement du berger et l'impossibilité pour lui d'assurer conduite du troupeau et activités de transformation.

LE CHEPTEL DANS LE CANTON DE ZICAVO EN 1984

Tableau 44

	OVINS (*)	CAPRINS (*)	BOVINS (*)	PORCINS (*)	EQUIDES (***)	TOTAL
Ciamannacce	-	80	250	100	2	432
Corrano	-	50	270	260	4	584
Cozzano	-	236	350	650	3	1239
Guitera	46	235	415	370	130	1079
Palnecca	-	20	200	310	-	530
Sampolo	-	15	110	95	3	223
Tasso	-	87	120	269	2	478
Zevaco	-	21	157	264	2	444
Zicavo	139	95	589	1300	14	2137
CANTON	185	839	2461	3618	43	7146



A partir de 1950, les laiteries de ROQUEFORT opèrent des regroupements drastiques (on ne comptera plus que 3 laiteries en 1981) et s'engagent dans une nouvelle pratique. Il n'y a plus un seul litre de lait de brebis corse transformé en pâte destinée à l'affinage dans les caves de ROQUEFORT, 1000 tonnes de fromage sont transformées sur place en Haute Corse et exportées à 80% en ALLEMAGNE et en FRANCE CONTINENTALE, ainsi qu'une quantité variable de lait cru vers l'ITALIE.

Le marché insulaire des fromages corses estimé à 1300 tonnes est approvisionné pour un tiers par les fromages fermiers. La Corse du Sud ne participe que pour un tiers à la production laitière destinée à la transformation (28000 hectolitres de lait de brebis et 15000 de lait de chèvre contre 52000 hl et 28000 hl pour la Haute Corse.)

La laiterie de STILICIONE fut une des premières victimes de la nouvelle politique de ROQUEFORT en Corse. Estimée assez peu rentable à cause de l'étendue de son aire de

ramassage, elle ferme ses portes au début des années soixante dix, provoquant la ruine totale de l'élevage ovin.

La seule solution eut été de passer de l'individualisme à l'organisation collective de la production, de la transformation et de la commercialisation par la création de coopératives fromagères qui auraient permis au moins la maintenance du troupeau. L'âge des bergers, leur petit nombre et leurs habitudes n'ont pas permis ce transfert de responsabilités si bien que l'élevage ovin dans la haute Vallée du TARAVO, jadis pilier de l'économie et de la société a totalement disparu.

On ne compte qu'un éleveur à CUITERA. Il tente un élevage de type semi-intensif : le troupeau, d'une cinquantaine de bêtes, estive sur le plateau du COSCIONE l'été où il est surveillé et soigné, le reste du temps il est enclos au village dans un pré mis en valeur par une IRAM avec un apport de fourrage en hiver. Le propriétaire fabrique des fromages écoulés localement.

Le plateau du COSCIONE continue à être le lieu de transhumance d'environ 3000 brebis et chèvres provenant en camion du littoral de tout le sud de la Corse.

On y trouve 139 brebis appartenant à un habitant domicilié à ZICAVO, et comptabilisées de ce fait dans l'effectif du canton, et deux troupeaux de 100 brebis chacun conduits par des originaires de PALNECCA fixés sur la piaghia dans la commune de SERRA DI FERRO. L'analyse de cette persistance, bien faible au demeurant, de l'élevage des ovins en Corse du sud supposerait une étude sociale, à laquelle elle est intimement liée, nous l'avons vu, des régions concernées qui sortent de notre zone d'étude.

Une récente étude de la CHAMBRE D'AGRICULTURE D'AJACCIO sur les conditions de l'élevage au plateau du COSCIONE consacre quelques lignes à l'élevage résiduel des ovins (et des caprins), que nous reproduisons ci-après :

« Avec une diminution de leur population (vieillesse), on assiste progressivement à un changement d'attitude des bergers dans leur mode de travail et leur mode de vie.

Ce changement encore mal défini subit plusieurs influences dont la plus importante reste le refus de l'isolement social, culturel et économique. Trop longtemps perçus comme les derniers représentants d'une société archaïque, les jeunes tendent à rompre cette image en recherchant des accommodements pour concilier vie familiale et productivité du troupeau. En montagne leur petit nombre est un obstacle à l'innovation, le poids des traditions et le savoir faire des anciens l'emportant encore trop souvent sur la volonté de changement. En conséquence des nouveaux modes de vie se dessinent pendant cette période de transhumance :

- l'éleveur privilégiant sa vie familiale en restant au village, laissant les animaux en liberté moyennant le réaménagement de son système de production à une structure d'accueil sur l'estive
- l'éleveur privilégiant la rentabilité de son troupeau et désirant transhumer dans des conditions meilleures de vie sociale en recherchant l'apport des touristes ».

Dans tous les cas, il s'agit de bêtes très « rustiques ». Il faut entendre par rusticité la « résistance à la sous-nutrition et donc des comportements alimentaires adaptés au maquis, la bonne constitution de réserves corporelles, la facile venue en chaleur, la mise-bas sans assistance', selon la définition qu'en donne F. CASABIANCA.

Ces bêtes sont toutes de race corse : l'introduction de brebis barbaresques en 1830 et de brebis sardes en 1970 n'a que très peu touché le cheptel corse. Peu producteurs de lait, 30 litres par an et par tête en moyenne, les animaux parviennent à un poids de 25 à 40 Kg qui donnent à l'abattage 12 à 15 Kg de viande.

On est loin des résultats triomphants de la STATION EXPERIMENTALE D'ALTIANI où, dans des conditions climatiques rudes, les brebis de race corse, bien sélectionnées, nourries avec le perpétuel souci de l'équilibre nutritif - sorgho, graminées, légumineuses - grossissent de 100 grammes par jour et produisent 198 litres de lait par an pour 188 jours de traite.

Ces résultats restent expérimentaux et n'ont reçu encore aucune vulgarisation dans notre région ni, d'après ce que nous en savons dans aucun milieu pastoral de la montagne, où les éleveurs continuent à tout ignorer d'une conduite productiviste des troupeaux.

Aucune IPP ni aucune IRAM n'a poursuivi, en montagne, la mise en valeur à des fins pastorales par une aide à l'élevage comme la SOMIVAC l'a réalisé en plaine dans le cadre de ses procédures qui ont permis l'installation d'élevages modernes avec bâtiments de stockage, bergeries, salles de trait, accompagnée de l'encadrement technique des éleveurs.

Les caprins ont mieux résisté. Ils se prêtent davantage à un élevage errant, à l'abandon de la transhumance et à la divagation dans le maquis aux alentours du village où ils sélectionnent leur nourriture.

Le troupeau est encore de 836 bêtes contre 1686 en 1914. On en trouve dans toutes les communes, répartis entre plusieurs familles sans que les effectifs des troupeaux dépassent la dizaine de têtes. Il s'agit la plupart du temps d'un élevage d'appoint pour les éleveurs de bovins.

Un éleveur avait tenté, il y a une dizaine d'années, l'expérience d'un troupeau important de plus de cent bêtes, en utilisant les terres de plusieurs communes (SAMPOLO et CIAMANNACCE surtout). Toutes les bêtes ont été trouvées mystérieusement égorgées et la bergerie brûlée. On a parlé d'une vengeance politique, l'éleveur étant un militant autonomiste, on a parlé aussi d'escroquerie à l'assurance.... L'expérience n'a pas été renouvelée. Les chèvres sont toutes de race corse, très rustiques. Le troupeau du Haut TARAVO n'a pas subi les croisements dus à l'introduction successive en Corse des chèvres maltaises et syriennes en 1930, alpines en 1973.

Les bêtes fournissent près d'un litre de lait par jour pour une lactation de 180 jours, deux litres lorsqu'elles sont soignées et plus généralement un demi litre.

Leur poids maximum varie entre 30 et 40 Kg. Les propriétaires fabriquent un fromage fermier écoulé dans le canton ou consommé sur place en famille. Les jeunes cabris sont souvent consommés en famille et constituent un met de choix, traditionnellement réputé.

L'impact ovin et caprin sur l'économie du canton est à peu près nul.

Le troupeau bovin a augmenté de 41% depuis 1914, passant de 1560 à 2461 têtes. Animal de travail par excellence au temps de la « prospérité » agricole, il s'est bien adapté aux nouvelles conditions de l'élevage.

Les bêtes sont toutes de race corse : il s'agit d'animaux solides et charpentés, à la production laitière faible et à la viande savoureuse. Bien soignés ils peuvent peser 400 Kg. Ils sont uniquement animaux de boucherie. Les différentes mesures prises tendent à encourager la vente des veaux de lait : une prime à la vache allaitante (230 F en 1984) s'ajoute à la prime au bovin (350 F en 1984) à condition de ne pas vendre de lait pendant un an. On vend les veaux à six mois, à un poids vif variable autour de 80 Kg (22 F le Kg en 1984) et les vaches lorsqu'elles sont vieilles, c'est à dire lorsqu'elles ne vèlent plus (30 F le Kg dépecé en 1984).

Pour l'éleveur, il s'agit d'un revenu intéressant qui permet un bon rapport lors de l'abattage saisonnier.

L'élevage est de type extensif très « poussé », pratiquement semi-naturel. De plus, les bovins sont considérés par l'éleveur comme un capital de réserve.

Après avoir stationné l'hiver sur les prairies de fauche, les bêtes commencent leur errance dans le maquis après les premières pluies, de mars à juin où ont lieu les premières mises-bas et fécondations. Puis, petit à petit, les animaux gagnent de l'altitude. Cette transhumance spontanée les amène sur le plateau du COSCIONE ou sur le plateau d'EZE début juin. Les derniers vêlages ont lieu en août.

Pendant ce temps l'éleveur effectue sa récolte annuelle de foin au rendement faible, 3 à 4 tonnes de matière sèche à l'hectare. A l'automne commence la descente et les premières captures d'animaux pour la boucherie. Les animaux se retrouvent début décembre sur les prairies de fauche où ils sont parfois enclos et y resteront tant qu'il y aura à manger.

Au terme de cette conduite, on note la très faible maîtrise de l'homme sur les possibilités productives de l'animal : reproduction incontrôlée, alimentation insuffisante et incontrôlée, maladie et parasitisme important, arrêt de croissance très fréquent chez les jeunes qui commencent à manquer de nourriture en Juillet, compromettant le développement futur et la qualité des carcasses, sélection quasi impossible, surcharge en fourrage très souvent injustifiée et coûteuse pour l'éleveur.

La progression du cheptel bovin est à notre avis artificielle et due surtout à l'importance des primes. La conduite du troupeau ne demandant que peu de travail, l'éleveur a tendance à accroître son troupeau. C'est ainsi qu'aucun troupeau n'est inférieur à 10 bêtes, que la majorité comporte entre 20 et 50 bêtes et qu'on compte trois troupeaux de plus de 150 bêtes. L'accroissement du cheptel ne s'accompagne pas de la revalorisation du maquis et des estives que les seuls éleveurs ne peuvent mener à bien par eux-mêmes. Ce serait le seul moyen pourtant d'assurer au bétail un développement continu.

Le second facteur de développement est la possibilité d'écoulement commercial qui, jusqu'à présent, est normalement assuré : pendant l'été les deux bouchers du canton de ZICAVO et ceux du canton de PETRETO-BICHISANO achètent la viande sur pied pour un écoulement local dans les villages de montagne et en bord de mer pour les touristes. Les bouchers de PORTO POLLO, comme ceux de SERRA DI FERRO, sont des originaires du canton de ZICAVO, fils et petits fils d'anciens bergers installés sur la piaghia qui continuent à entretenir des liens de parenté avec certains éleveurs des villages et constituent des réseaux commerciaux durables.

Le reste de l'année, la viande est assez normalement écoulée à AJACCIO mais aucune statistique sérieuse n'est possible, les bouchers tuant sans déclaration d'abattage.

Ces éléments favorables ne doivent pas cacher la précarité du développement de l'élevage bovin.

En effet, les conditions d'élevage produisent des animaux moins lourds que ceux du continent et au rendement en viande inférieur : il est de 52% pour les bœufs et de 57,5% pour les veaux importés contre 47% et 48% pour les animaux locaux.

Le boucher tend de plus en plus à prendre de l'indépendance vis à vis de l'éleveur et les importations ne cessent de croître. Elles ont été multipliées par 3,5 entre 1970 et 1980 et viennent concurrencer les viandes locales jusque dans les villages, surtout l'été. La Corse continue d'importer 90% de ses besoins en viande bovine.

Pour faire face à la demande, les bouchers se ravitaillent auprès d'importateurs de viande du continent installés à AJACCIO qui ramènent dans les camions frigorifiques non seulement des carcasses de bœufs mais avec elles de la viande ovine et porcine.

Cet accroissement du cheptel bovin dans le Haut TARAVO trouve son répondant dans toute la montagne corse. Malgré ce, le bulletin de l'INSTITUT NATIONAL DE LA

RECHERCHE ECONOMIQUE de CORTE ne redoute pas d'affirmer dans l'éditorial de son N° 3 consacré à l'élevage bovin que « l'élevage bovin corse N'EXISTE PAS » et il poursuit : « l'accroissement très important des effectifs signifie surtout le triomphe de la vache maquise, la progression spectaculaire des élevages non maîtrisés tant vis à vis de la gestion du troupeau que de la pérennité du territoire ».

Dans un autre article du même numéro, B. BERENI GARNIER distingue trois catégories d'éleveurs : ceux qui complètent le cheptel considéré non rentable par un autre élevage tel que le porc ou la brebis (le « capital bovin » peut alors aller de l'élevage proprement dit à la simple source de dépannage), ceux qui approvisionnent le revenu des bovins par un apport financier de l'extérieur (notamment qui valorisent leur matériel agricole non amortissable par des travaux à façon et les éleveurs-commerçants), ceux enfin qui « étoffent leurs revenus principaux par une... couverture, à savoir *la vache prétexte*.

En ce qui concerne la haute vallée du TARAVO, cette analyse est globalement vraie et on retrouve les trois catégories ci-dessus qui donnent à penser que l'élevage des bovins n'est qu'une activité d'appoint même si elle est le principal intérêt économique de l'éleveur.

L'examen de l'évolution des exploitations du canton depuis quatre ou cinq ans permet cependant d'observer une nette tendance à la constitution d'élevages rentables bovins-caprins et surtout bovins-porcins, à partir des mises en valeur agricoles de la SOMIVAC. Nous estimons à environ 25% du total, soit environ 600 à 700 bêtes, le troupeau bovin faisant l'objet d'une maîtrise croissante dans un souci de pérennité de l'élevage et de rentabilité.

Il reste que la situation est encore incertaine et fragile. Le triomphe de la vache maquise signifierait un accroissement encore plus fort du troupeau mais aussi l'échec des tentatives de modernisation de l'élevage et le retour en force de l'archaïsme et de la léthargie.

L'évolution du cheptel bovin est peut être le meilleur indicateur de développement de la haute vallée du TARAVO.

Le Haut TARAVO, avec 3618 porcs en 1984 est, avec la CASTAGNICCIA, la plus grosse région d'élevage de porcs de Corse.

La croissance du troupeau est spectaculaire depuis 1914 où on comptait 1550 porcs dans le canton soit une augmentation de 133% du troupeau.

Le porc a toujours été considéré comme un animal familier, faisant partie de la quotidienneté. Dans la société traditionnelle, chaque famille possédait ses bêtes près de la maison d'habitation, enfermées dans un petit enclos clôturé de bois, où on édifiait une construction de fortune. Les bêtes étaient nourries des restes de repas et d'eau de vaisselle quelquefois additionnée de son et on complétait cette nourriture suivant la saison de pommes et de poires de mauvaise qualité, et surtout de châtaignes à l'automne.

Le porc ainsi engraisé était abattu à la fin décembre. Agé d'un an, son poids pouvait dépasser le quintal et on en tirait la charcuterie familiale: figatelli, lonzu, coppa, saucisson, jambons et le lard.

A côté de cette pratique domestique, existait un véritable élevage destiné à la commercialisation, surtout à COZZANO où le troupeau a toujours été important.

Dans ce cas, l'élevage était pratiqué de manière très extensive : les porcs étaient laissés en liberté toute l'année et ils se nourrissaient dans le maquis d'herbes et de racines, transhumait de lui-même sur le plateau du COSCIONE l'été en attendant de revenir au village pour la chute des châtaignes.

Le porc domestique n'existe plus qu'à l'état confidentiel : dans chaque village quelques familles élèvent quatre à cinq porcs pour en tirer une charcuterie consommée en famille par les résidents permanents et les membres éloignés qui reçoivent rituellement jusqu'au bout du monde des colis de saucissons, de lonzu ou de figatelli en attendant leur venue l'été pour les jambons. En septembre ce qui reste est généralement emporté.

L'envoi des colis de charcuterie est la marque la plus sûre du maintien des liens entre les habitants permanents et la DIASPORA.

L'élevage pour la commercialisation s'est considérablement amplifié depuis une vingtaine d'années avec le développement du tourisme.

Cependant on n'a affaire qu'à de petits effectifs de l'ordre de la cinquantaine de bêtes. De nombreux retraités - ceux que nous avons comptabilisés dans les personnes « occupées » plus qu'actives - et quelques pluriactifs possèdent des effectifs, variables suivant les années, de cinq à dix bêtes.

C'est un élevage qui repose encore sur l'utilisation des ressources naturelles.

D'une manière générale c'est l'animal lui-même qui cherche sa nourriture comme il l'a toujours fait, dans les forêts, les sous-bois et le maquis, s'alimentant au fil des saisons de châtaignes et de glands (en automne et en hiver), d'herbes, de champignons, de fougères et de racines au printemps.

Il parcourt ainsi les espaces naturels pendant toute l'année d'où son appellation de « porc coureur ». Cependant, de plus en plus d'éleveurs font l'effort d'assurer des apports complémentaires d'aliments : maïs, farinette, rarement aliments complets durant les périodes de disette estivale. Mais les quantités apportées sont souvent insuffisantes car les aliments du commerce sont onéreux, de l'ordre de 2 francs le Kg.

Le système alimentaire engendre des conséquences fâcheuses pour l'animal : le porc connaît des périodes de sous-nutrition aiguës pendant l'été et ne produit ainsi que des carcasses réduites qui ne répondent pas aux normes classiques du porc charcutier avec une tendance excessive à la formation de lard dorsal.

Les animaux n'atteignent un poids « convenable » (le quintal), qu'à 18-24 mois.

Le milieu naturel souffre, ici encore, du mode d'élevage : le porc, plus encore que le bovin, provoque une forte dégradation des espèces végétales : en retournant profondément la terre, il entraîne l'érosion, pollue les sources et les ruisseaux, cause des dégâts aux clôtures et aux murs de pierres. De plus, l'éleveur de porcs n'a généralement pas la maîtrise du foncier et il dépend étroitement du bon vouloir des propriétaires de châtaigniers. Or les parcelles de châtaigniers, du fait de leur état d'abandon et quelquefois à cause de lui, sont les plus indivises du terroir. Aussi, ne pouvant obtenir de contrats de location ou dans certains cas profitant de la situation inextricable pour ne pas contacter l'ensemble des propriétaires concernés, les éleveurs utilisent toute la châtaigneraie sans l'entretenir ni l'aménager.

L'immobilisme foncier est un frein important à l'amélioration de l'élevage des porcs et l'élevage des porcs pratiqué dans ces conditions bloque l'amélioration de la châtaigneraie et contribue à précipiter son abandon.

A noter cependant qu'un éleveur de GUITERA élève une centaine de porcs en porcherie, qu'il nourrit de maïs et d'herbe toute l'année et qu'il lâche dans sa châtaigneraie à l'automne. Il obtient ainsi des bêtes d'une centaine de kilos au bout d'un an.

Malgré ces tares, l'élevage des porcs dans le Haut TARAVO se porte bien. La cause en est la facilité de la commercialisation qui demeure d'un bon rapport financier.

La vente de porc sur pieds ou des carcasses reste marginale parce qu'elle n'est pas très rémunératrice : le porc dans ces conditions se vend 15 francs le kilo au jour d'aujourd'hui. Par contre la transformation par l'éleveur lui-même est très valorisante : une carcasse de

100 kilos donne 40% de son poids en charcuterie à des prix dépassant les 150 francs le kilo et la commercialisation trouve des débouchés faciles dans le canton auprès des épiceries de village, et à AJACCIO dans les charcuteries tenues par des originaires du canton qui « montent » périodiquement s'approvisionner.

Mais la facilité commerciale n'est pas sans danger pour l'élevage du porc lui-même. L'effectif des familles séjournant au village étant de plus en plus faible, l'éleveur, souvent âgé, ne peut à lui seul ou avec une aide réduite, assurer la conduite du troupeau et la transformation. Il est tentant de se limiter au charcutage en important des carcasses du continent quand ce ne sont pas (disent les mauvaises langues) des carcasses surgelées de COREE DU SUD, chaque année plus nombreuses dans les arrières boutiques des charcutiers.

L'élevage des porcs rencontre ici une concurrence nouvelle qui risque d'avoir de graves répercussions à l'avenir. Les éleveurs-transformateurs non seulement diminuent le nombre de leurs bêtes, mais encore achètent moins de porcs dans le canton. De plus - et cette pratique doit être dénoncée - la charcuterie fabriquée à partir de porcs importés est vendue au prix fort comme charcuterie locale et n'a aucune des qualités de la charcuterie traditionnelle qui doit toute sa renommée à la nourriture variée du porc durant toute l'année, à son engraissement final aux châtaignes et à sa vie en altitude.

La charcuterie du Haut TARAVO, réputée dans toute la Corse, devient un produit banal, parfois même décrié. Les anciens se désolent devant cette dépréciation qui atteint toute une civilisation.

La prise de conscience du danger existe : une coopérative charcutière va fonctionner en 1985 à GUITERA et produira une charcuterie traditionnelle de qualité sous le label « charcuterie du Haut TARAVO ». Nous y reviendrons dans le présent chapitre.

Doit-on moderniser un élevage traditionnel qui, somme toute, donne satisfaction aux éleveurs?

On a pu parler pour le bovin corse d'un développement ambigu et personne ne conteste la nécessité absolue d'une amélioration de son élevage pour une meilleure rentabilité.

En ce qui concerne le porc, le problème est différent. S'agissant d'un élevage traditionnel original de par son association avec la châtaigneraie et la production d'une charcuterie artisanale facilement commercialisable et rentable, l'idée d'un maintien archaïque est séduisante, même si on convient qu'une amélioration des techniques de l'élevage accroîtrait la productivité.

Une partie des éleveurs du Haut TARAVO partage cette optique et ne perçoit pas la nécessité de transformer les pratiques, tant au niveau de l'élevage qu'au niveau de la production.

Nous pensons qu'ils ont tort : l'évolution qui commence à se dessiner dans le Haut TARAVO risque d'engendrer un processus de déclin de l'élevage du porc et favoriser le développement d'ateliers de charcuterie fabriquant à partir de carcasses importées.

La diminution des éleveurs intensifierait la désertification, la châtaigneraie s'enfoncerait encore dans son état d'abandon et, à tout prendre, il apparaîtra plus rentable de transférer les ateliers dans les villes, auprès de la demande.

Une autre tendance pousse au contraire à une organisation de la pratique traditionnelle qui comporterait d'une part une meilleure conduite du troupeau, d'autre part une mise en commun des moyens de production par la création d'une coopérative charcutière, chargée de l'abattage, de la fabrication et de la commercialisation de produits contrôlés de haut de gamme et bénéficiant d'un label de qualité : figatelli, saucissons, coppa, lonzu, jambons, fromage de tête, panzina et vuletta, boudins.

Avec l'appui du SIVOM, c'est cette deuxième optique qui a prévalu, non sans l'opposition continue de la commune de COZZANO qui compte le plus grand nombre d'éleveurs de porcs du canton et le plus important troupeau. D'après les conversations que nous avons

pu avoir au village même de COZZANO, il ressort que les éleveurs, justement parce qu'ils sont importants, n'ont aucun intérêt à adhérer à une coopérative où leur production sera officialisée et leur revenus connus.... Leur défection engendrera la concurrence et risque de peser lourd dans la réussite de l'entreprise.

Le SIVOM a néanmoins démarré l'opération dans le cadre du contrat de pays. A ce jour, les bâtiments sont en voie d'achèvement à GUITERA sur un terrain communal et on ne sait toujours pas sur combien d'adhérents la coopérative peut compter le nombre varie entre 12 et 19 et le troupeau concerné entre 600 et 1000 têtes).

L'Assemblée Générale constitutive de la coopérative tenue en Février 1980 n'a rassemblé que 13 personnes : un éleveur de PALNECCA, trois de TASSO, deux de ZICAVO, quatre de GUITERA, et trois de SAMPOLO.

Le SIVOM prend ainsi un gros risque puisqu'il est le maître de l'ouvrage de l'opération et participe au financement par l'intermédiaire d'un emprunt.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Ministère de l'agriculture	400000 francs	
Contrat de pays	280000	
Assemblée de Corse	280000	TOTAL DU FINANCEMENT
Conseil Général Corse du Sud	160000	1 600000 francs
SIVOM	480000	

Les coopérateurs devront s'acquitter de l'achat du matériel pour 400 000 francs et prendront en charge le fonctionnement de l'opération, le SIVOM restant propriétaire des bâtiments.

Il est prévu la création de huit emplois : un abatteur, quatre ouvriers charcutiers, un manutentionnaire, un livreur et un gestionnaire pour lesquels il est envisagé une formation bénéfique de sept semaines comportant la connaissance de l'organisation et de la gestion d'une coopérative, la connaissance du porc (alimentation, rendement, hygiène), l'entretien des locaux et l'étude des circuits commerciaux et de la formation du prix de vente.

Après bien des vicissitudes, dues essentiellement à la recherche d'un terrain équipé en eau potable abondante, le projet évoqué dès 1975 par le SIVOM a fini par aboutir huit ans après. Ces lenteurs ont bien évidemment entraîné le scepticisme de beaucoup (en 1980, l'association des éleveurs avançait déjà que si l'opération ne démarrait pas immédiatement, « les gens n'y croiraient plus »).

Le suivi de cette expérience permettra de tester les capacités des éleveurs à innover et à sortir d'une économie de marché limitée pour s'engager dans une économie de marché étendue. Par delà, on pourra porter un diagnostic sur les capacités humaines du canton à s'organiser et à sortir de l'isolement et de la léthargie.

Les critiques sont nombreuses, (déjà !) et acerbes. Elles dénoncent pêle-mêle le blocage des initiatives individuelles qui en résultera (il est vrai que la SOMIVAC puis l'ODARC ont suspendu toute aide à la constitution d'ateliers artisanaux de charcuterie depuis la naissance du projet), le manque de concertation à la base (à ce propos y a-t-il eu assez de concertation au sommet, en dehors des élus du SIVOM, par exemple avec les syndicats ?), et l'absence d'une véritable politique de développement porcin.

On ne compte plus que 43 équidés dans le canton, contre 483 en 1914, se répartissant en huit chevaux, treize mulets et vingt deux ânes. Il ne s'agit plus là d'un élevage mais du reliquat de l'ancienne société.

Cet effondrement est lié tout d'abord à l'apparition des moyens de transport modernes, (on gagne les endroits d'estive en voitures tous terrains) mais également à la disparition des activités traditionnelles: le ramassage confidentiel des châtaignes pour la consommation familiale est limité aux endroits accessibles en voiture, on n'exploite plus le maquis pour le bois de chauffage, il n'y a plus de vendanges dans le canton et il n'est plus question de labourer la terre sans moyens mécaniques.

Les quelques ânes qui subsistent, en liberté comme les autres animaux, sont récupérés de temps en temps pour quelques menus travaux familiaux, surtout l'été pour le transport, en général des sacs de ciment et de sable quand il s'agit de réparer une vieille remise ou une bergerie dans le maquis ou de refaire un mur de clôture.

Pendant les vacances, les enfants retrouveront avec joie « leur âne » qui les promène à longueur de temps docilement sur la route ou dans les sentiers.

L'image traditionnelle du paysan corse, assis sur le bât, chemise à carreaux, pantalons de velours, large chapeau et ceinture rouge, a définitivement rejoint le rayon des souvenirs.

Quelques propriétaires élèvent des chevaux. Ils les montent davantage par plaisir que par besoin.

Les mulets servent parfois au ravitaillement des refuges du PARC, l'été. Ils appartiennent la plupart du temps à des éleveurs de bovins qui les louent ou les prêtent aux commerçants ravitailleurs.

Malgré la prime (un cheval vaut une UGB), on ne voit pas pour l'instant de raison à un développement nouveau des équidés dans le canton. La seule possibilité réside dans le tourisme : dans le NIOLO et le CORTENAIS des centres de randonnées équestres

fonctionnent depuis une dizaine d'années pour des promenades sur les sentiers du PARC.

Le SIVOM avait lancé l'idée de circuits équestres dans le canton mais a dû y renoncer rapidement, personne ne s'étant montré intéressé.

3.3 LES RECENTES TENTATIVES D'AMELIORATION DE L'ESPACE AGRICOLE

La Corse est l'île de la méditerranée la plus arrosée et l'objectif premier de la SOMIVAC a été de mettre à la disposition de l'agriculture cet élément précieux, l'eau, en maîtrisant et valorisant la pluviométrie par la construction de barrages destinés à l'agriculture de plaine. La montagne servira donc de réservoir aux étendues littorales et apportera ainsi largement sa contribution au développement d'une agriculture à hauts rendements, accentuant de ses propres potentialités le déséquilibre insulaire à son détriment.

Jusqu'à la fin des années soixante dix, le Haut TARAVO a gardé ses habitudes séculaires de petite irrigation aux installations individuelles et artisanales, arrosant de menues surfaces autour des villages dans des conditions qui ne pouvaient prétendre à transformer l'économie rurale d'autosuffisance : utilisation des sources, prises au fil de l'eau, petits bassins de retenue construits entre les deux guerres. Au total les surfaces irriguées restaient l'infime minorité, d'autant que la disparition de l'agriculture et la pratique d'un élevage extensif archaïque n'incitaient pas à des initiatives en la matière et à la construction d'ouvrages collectifs.

La montagne est restée longtemps hors du champ d'étude climatique et il a fallu attendre 1977 pour obtenir les premières données avec la création de la station de PALNECCA par la SOMIVAC.

Ces résultats nous apprennent que le Haut TARAVO est très arrosé, ce qu'on ne percevait pas toujours correctement à cause de l'irrégularité dans le temps.

La moyenne des précipitations entre 1977 et 1980 est de 1642 mm et on a atteint plus de

1800 mm en 1982.

Les pluies tombent surtout à la fin de l'automne et en hiver et déclinent d'intensité jusqu'en Juillet qui est un mois très sec pour se situer à un niveau moyen à partir du mois d'août pendant l'automne.

P. SIMI, à l'examen des données qu'il possédait en 1962 pour la Corse écrit:

« Il pleut surtout en fin d'automne et l'hiver alors que les minima se situent en janvier et en plein été. Or, entre Juillet et Septembre la chaleur déclenche l'aridité par son extrême durée et l'intensité de la haute température et, si elle est prolongée jusqu'au cœur de l'automne, elle ruine les espaces de rendement des cultures, elle risque de faire naître la disette pastorale ».

Malheureusement nous ne possédons aucune donnée thermique. Les relevés pluviométriques que nous présentons nous amènent à corriger ces dires : la difficile période de mai à la fin juillet (d'après nos observations sur les dix dernières années les pluies d'été ne tombent jamais avant le dix août) entraîne l'obligation pour les animaux de monter le plus haut possible chercher leur nourriture, sur le plateau d'EZE ou sur le COSCIONE au-dessus de 1200 mètres. (*Tableau 45 ci-après*).

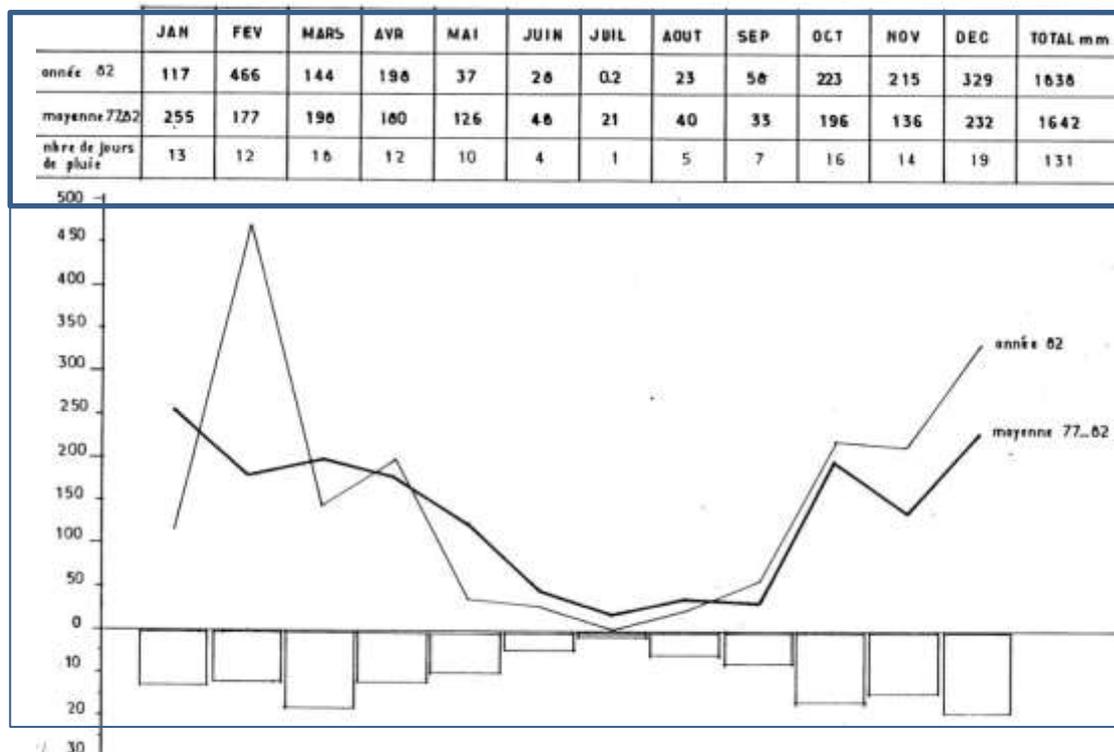
N'oublions pas que PALNECCA est le village le plus haut du canton à 855 mètres d'altitude et que GUITERA n'est qu'à 540 mètres.

La transhumance du bétail est une nécessité absolue, faute d'irrigation des prairies des villages et la production de fourrage en quantité suffisante oblige à irriguer.

LES RELEVES PLUVIOMETRIQUES DE LA STATION DE PALNECCA de 1977 à 1982

Figure 45

Sources : station de Palnecca



La faible proportion des terres qui peuvent être mises en valeur par des moyens modernes, c'est à dire celles dont la pente est inférieure à 10% ou au mieux à 15%, soulève un problème particulier : la maintenance du bétail en été n'est possible au village que si les terres irriguées sont conservées en prairies naturelles. S'il y a ensemencement en cultures fourragères, la présence du bétail est incompatible avec la production culturale jusqu'à la fenaison en août.

Ceci devrait amener les éleveurs à s'orienter vers la production de fourrage, surtout quand l'irrigation est fournie par des ouvrages collectifs et qu'il faut payer l'eau.

Il y a tout intérêt à laisser estiver les animaux pour laisser la place libre et constituer des réserves de fourrage pour l'hiver, quitte à leur fournir un complément de fourrage en juin et juillet en ayant pris soin de constituer des réserves d'une année sur l'autre. Par contre le début précoce des pluies d'été est un élément intéressant pour le couvert herbager et doit éviter les risques de « disette pastorale à l'automne » dont parle P. SIMI.

Néanmoins nous avons pu observer que les éleveurs irriguent les prairies naturelles à l'aide des installations de la SOMIVAC et contre l'avis des techniciens agricoles qui insistent sur la non rentabilité de telles pratiques (notamment lors d'une réunion tenue à la mairie de GUITERA le 26 Juin 1981).

En conclusion de ces observations, on comprend mieux le choix qui se pose aux éleveurs du Haut TARAVO : ou bien on continue à accepter et à subir les contraintes en n'intervenant pas sur le milieu et on pratique un élevage extensif qui produit un bétail de qualité médiocre sans investissements financiers notables, ou bien on opte pour un élevage plus productif et cela passe obligatoirement par une maîtrise du milieu qui suppose l'irrigation des terres et ses conséquences en charges induites pour l'exploitant, prix de l'eau, matériel de surface, mise en valeur des terres...

La prise en considération de la volonté exprimée par certains éleveurs a amené la SOMIVAC à entreprendre sa première opération hydraulique, qualifiée de « lourde », dans le canton, à GUITERA où se trouvent les plus vastes espaces aménageables.

La demande, qui émanait en 1979 de 53 « exploitants » pour l'irrigation de 100 hectares a fini par la signature de 32 contrats en 1982 pour une surface de 75 hectares.

La SOMIVAC a vu large et implanté un système permettant d'irriguer 180 hectares : une prise en rivière sur le TARAVO (barrage de prise en béton et dessableur attendant dimensionné pour un débit de 90 litres/seconde, tête-porte de 3 Km de long et de 300 mm de diamètre, réseau de distribution amenant à des bornes particulières avec trois possibilités : débit de 3 m³/Heure sans pression garantie, débit de 15 m³/Heure à une seule sortie pour les parcelles inférieures à 4 hectares, débit de 85 m³/Heure à 4 sorties pour les parcelles supérieures à 4 hectares (*plan - figure 48 p 214*).

L'opération a été subventionnée à 90% par la SOMIVAC qui a emprunté le reste au CREDIT AGRICOLE pour une dépense totale de près de 1 400000 francs dans le cadre d'une IRAM accordée à la commune de GUITERA.

L'ouvrage a été réceptionné en 1984 et la déclaration de la SOMIVAC à cette occasion mérite d'être citée in extenso :

« La SOMIVAC a tenu à réaliser un réseau moderne d'irrigation permettant de délivrer de l'eau sous-pression à la parcelle poussant ainsi les agriculteurs à abandonner les moyens traditionnels d'irrigation à la raie au profit d'un grand confort, l'irrigation par aspersion. La solution gravitaire a été préférée à la solution pompage essentiellement afin de faciliter l'exploitation du périmètre. Certes une telle opération est coûteuse et le prix de revient

ramené à l'hectare est plus élevé qu'en plaine orientale par exemple, mais il faut cependant préciser que le prix de vente de l'eau à l'abonné sera, suivant le principe de la péréquation des tarifs sur l'ensemble de la Corse, le même que celui de la plaine orientale.

Le périmètre de GUITERA, constitue une opération pilote et de son succès et de l'accueil que lui réserveront les agriculteurs dépendra la réalisation d'autres opérations similaires dans l'intérieur de l'Ile.

Les plaines de l'intérieur de la Corse peuvent-elles aussi connaître une mise en valeur comparable à celle des plaines littorales à équipement hydraulique égal ?

Tel est le défi qui est lancé aujourd'hui ».

On ne peut répondre encore à la question du défi.

D'après nos observations de terrain, confirmées par le responsable de secteur de la SOMIVAC, l'exploitation du réseau n'est que partielle pour l'instant et un grand nombre des 52 bornes placées ne sont pas utilisées. Par contre deux exploitants au moins, dont un sur dix hectares, pratiquent l'arrosage par aspersion pour la production de luzerne, de maïs et de sorgho destinée à des élevages de porcs et de bovins.

La mise en place du réseau destiné à de petites parcelles et la mise en valeur qui en a résulté ont amené les exploitants à se regrouper pour l'acquisition de matériel agricole.

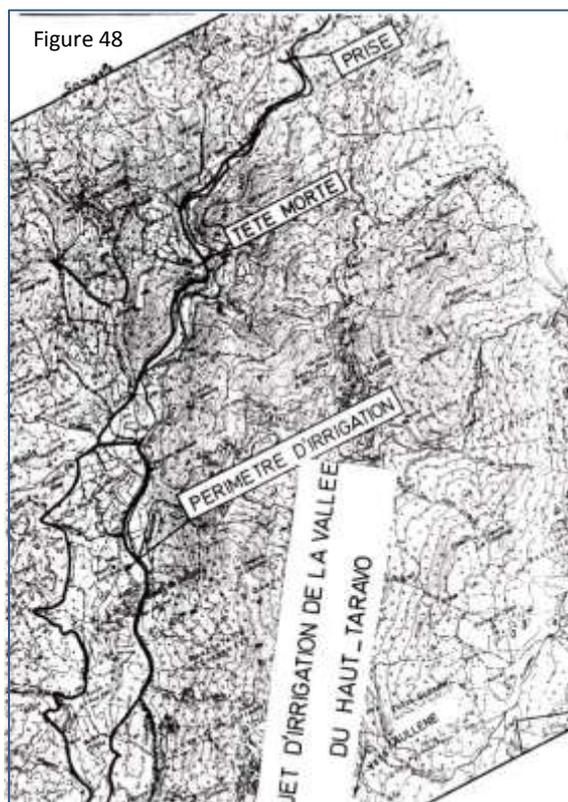
Une CUMA de cinq exploitants a acheté un train complet de mise en culture et trois exploitants sont groupés en association de fait qui possède du matériel agricole.

A côté de cette opération importante, d'autres travaux de petite hydraulique ont été réalisés dans le canton. Il s'agit en l'occurrence de réfections d'anciens canaux d'irrigation ou de l'amélioration des captages. (Environ 150 000 francs de travaux à PALNECCA en cours d'exécution financés par la commune et à CORRANO-ZEVACO-COZZANO pour un montant total de 263 000 francs financés par le contrat de pays en 1978.

Ces canaux, construits vraisemblablement au début du XXème siècle en ciment sur l'emplacement d'anciennes amenées d'eau en tranchées à partir de captages situés à une altitude d'environ 900 mètres, étaient dans un état de délabrement avancé, effondrés en plusieurs endroits, encombrés par les racines et les troncs de jeunes pins et de chênes verts, ils continuaient néanmoins à être utilisés moyennant une grande déperdition d'eau.

Le tableau ci-après fait le point des opérations réalisées ou engagées depuis le changement d'orientation issu du SCHEMA D'AMENAGEMENT REGIONAL de 1970-1971 et de la nouvelle politique de la SOMIVAC à partir de 1974, en dehors de l'opération d'irrigation dont nous avons parlé et qui a donné lieu à une IRAM pour l'acquisition du matériel par la CUMA et à une IRAM pour l'acquisition du matériel agricole mobile d'irrigation (MMI) par la commune de GUITERA. (Tableaux 45 et 46 pages 208 et 209).

La synthèse des interventions sous forme d'IPP d' IRAM et d'OGAF réalisées de 1975 1985 s'établit ainsi : (voir tableau 45 page suivante)



- **nombre d'interventions** 66 : (IPP 1, IRAM 24, IDAM 1, OGAF 39, hydraulique lourde 1).
(l'IDAM, Intervention pour le Développement Agricole de la Montagne, remplace l'IRAN après le remplacement de la SOMIVAC par l'ODARC).
- **surface mise en valeur** : 112,5 ha gagnés sur le maquis
- **surface agricole existante fertilisée** : 120 ha
- **surface irriguée** : 52,5 ha, auxquels s'ajoutent les 180 hectares de l'opération d'hydraulique lourde de CUITERA.
- **châtaigneraie mise en valeur** : 21,5 ha
- **opérations d'accompagnement**
 - clôtures : 43829 mètres représentant environ 30 hectares clôturés
 - terrassements complémentaires : 4
 - pistes d'accès pour désenclavement : 10
 - bâtiments agricoles : 4 pour une surface totale de 370 m²
 - achat de matériel mobile d'irrigation (MMI) : 13 acquisitions pour irriguer environ 25,5 hectares dont 10 en accompagnement de l'opération de GUITERA et 3 de l'opération « contrat de pays » à COZZANO, CORRANO et ZEVACO.

LES INTERVENTIONS DE LA SOMIVAC DANS LE CANTON DE ZICAVO DE 1975 à 1983 – IPP et IRAM.

Tableau 45

Sources : dossiers d'agrément de la SOMIVAC

	SURFACES MISES EN VALEUR				TRAVAUX D'ACCOMPAGNEMENT			BATI	Nombre Type	ANNEE
	luzerne	céréales	prairies	châtaig.	pistes	clôtures	terrassements	Nombre m ²		
Ciamannacce	7	7	0	0	2	2000	2	0	3 IRAM	78-80 80
Corrano	0	0	15	0	0	0	0	0	1 IPP	75
Cozzano	0	7	4	0	3	1134	1	0	3 IRAM	80-80 82
Guitera	0	0	12	0	0	0	0	0	3 IRAM	78-78 79
Palnecca	0	0	0	20	0	0	0	0	1 IRAM	82
Sampolo	1,5	2	0	1,5	1	2010	0	0	3 IRAM	80-80 80
Tasso	0	12	0	0	1	2700	2	0	03 IRAM	79-80 83
Zevaco	0	4	8	0	2	3980	0	0	3 IRAM	79-80 83
Zicavo	3	0	0	0	0	0	2	2 soit 240 m ²	2 IRAM	83-83
CANTON	18,5	32	24	21,5	10	13304	7	2 soit 240 m²	1 IPP 21 IRAM	

LES INTERVENTIONS DANS LE CANTON DE ZICAVO AU TITRE DE L'OGAF DU TARAVO et des IRAM

Tableau 46

Sources : Dossiers d'agrément de l'OFFICE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION CORSE

OGAF et IRAM	petite irrigation	MMI (*)	clôtures (mètres)	Pistes (nbre)	Fertilisation (ha)	Mise en valeur (ha)	Bâti Nombre et m ²	Interventions type et nombre	dates
Ciamannacce	0	0	616	0	0	4	0	IDAM 1	1984
Corrano	18,5	0	3866	2	6,5	7 *	0	OGAF 4	1984
Cozzano	5	2 sur 2 ha	1017	1	2,5	14 *	0	OGAF 5	1984
Guitera	19	10 sur 22 ha	8017	2	51	3,5 *	0	OGAF 11	1984
Palnecca	0	0	0	0	0	0	0	0	---
Sampolo	0	0	0	0	0	0	0	0	---
Tasso	0	0	2000	1	26	9,5 *	0	OGAF 7	1984
Zevaco	10	101 sur 1,5 ha	7720	2	13	17 dont 4 *	1 (100m ²)	OGAF 18	1984
Zicavo	0	0	2000	1	3	6	1 (30 m ²)	OGAF 4	1984
CANTON	52,5	13 sur 25,5 ha	29969	9	101	57 dont 38 *	2 (130 m²)	39	1984

* Hectares fertilisés dans le cadre d'une « mise en valeur ».

La synthèse exprimée dans les tableaux précédents est issue de l'étude des dossiers de demandes d'interventions agréés par la SOMIVAC puis par l'ODARC. Nous avons été légèrement surpris de constater que ces organismes ne dressaient pas leurs propres bilans dans les différents secteurs d'intervention. Nous pensons qu'il ne s'agit nullement de négligence mais de manque de temps pour le personnel, dont nous avons pu apprécier par ailleurs la compétence et le sérieux et la parfaite connaissance du terrain.

Il est dommage cependant que les actions de la SOMIVAC en montagne ne soient pas mieux connues du public; cela éviterait bien des malentendus.

La règle veut qu'une parcelle de terrain ne bénéficie que d'une seule IRAM mais une parcelle peut bénéficier successivement d'une IRAM pour le démaquisage, la clôture et la piste d'accès, puis d'une OGAF pour la fertilisation et l'achat de matériel hydraulique ou une opération de petite hydraulique.

Les surfaces concernées sont faibles, de un à sept hectares pour les IRAM, pouvant aller jusqu'à dix hectares pour les OGAF.

Depuis la création de l'OFFICE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION CORSE (ODARC), et le remplacement des IRAM par les IDAM, le seuil d'intervention, qui était fixé à un hectare à été porté à TROIS hectares, mais... on s'arrange : les dossiers sont constitués pour 3 hectares et on n'en met qu'un en valeur, avec la bienveillante complaisance de tous. Ce n'est pas grave.

Les investissements ainsi réalisés dans le canton sont modestes : pas plus de trois millions de francs en dix ans.

Sur ces investissements, la SOMIVAC participe pour 80% dans les IRAM pour la mise en valeur, 70% pour l'aide aux CUMA et 50% pour les bâtiments agricoles.

L'OGAF, de son côté, subventionne 20% des MMI (auxquels s'ajoutent 40% versés par la

SOMIVAC), 60% des clôtures, 60% des opérations de petite hydraulique, et -depuis peu- 80% au lieu de 40% précédemment, des travaux de fertilisation.

La part de l'attributaire peut être fournie en argent ou en travaux.

D'autre part, il convient de comparer les chiffres que nous donnons dans nos tableaux, qui sont les chiffres des demandeurs, avec la réalité de terrain.

Répondant aux critiques qui étaient faites aux IRAM, soupçonnées par beaucoup « de retourner rapidement au maquis », le Président de la SOMIVAC estimait que le bilan des IRAM était satisfaisant :

« Il reste que le devenir de nos opérations nous a toujours préoccupé et je vais vous éclairer sur ce point.

Il faut souvent deux ans pour qu'une IRAM soit totalement réalisée: la première année est celle du démaquisage et de l'installation d'une culture de nettoyage du sol. Une prairie ou une luzernière ne peut être envisagée que l'année suivante. Compte tenu de ces nécessités, le devenir des IRAM ne pouvait commencer à être apprécié qu'à partir de 1977. C'est en effet à la fin de cette année que j'ai fait procéder à un premier bilan quantitatif et qualitatif des résultats de nos travaux.

Nos appréciations étaient fondées sur les variations des facteurs suivants : superficies cultivées, bâtiments agricoles, maîtrise foncière, mécanisation agricole, cheptel. L'IRAM est considérée comme MAUVAISE quand le bénéficiaire s'était contenté d'effectuer les travaux subventionnés mais n'avait apporté aucune autre amélioration ; elle était considérée PASSABLE lorsque seuls les moyens de production avaient été améliorés, MOYENNE si au moins un des cinq facteurs énumérés plus haut avait été nettement complété, BONNE lorsque les compléments portaient sur deux ou trois facteurs, TRES BONNE lorsque quatre à cinq opérations avaient été réalisées.

Le résultat a été le suivant : TRES BONNES : 5%, BONNES : 43%, MOYENNES : 35%, MAUVAISES 17%.

Le même examen établi fin 1978 donnait les résultats suivants : BONNES ou TRES BONNES : 59%, MOYENNES : 32%, PASSABLES ou MAUVAISES : 9%.

Aussi, si certaines IRAM sont en voie de dépérissement, infiniment plus nombreuses sont celles qui s'améliorent en étendue et en qualité.

Connaissez-vous beaucoup d'opérations d'une telle envergure qui aient enregistré des succès à cent pour cent ? Il est par contre inéluctable que compte tenu de l'ambition des objectifs à savoir maintenir une agriculture rentable dans la Corse de l'intérieur, de la nature des moyens retenus à savoir le passage d'un système de cueillette à un système de culture plus ou moins intensifié et mécanisé, de la rapidité des interventions, voulue en raison de la situation précaire de départ, et malgré le soin apporté aux choix des attributaires des aides de la SOMIVAC, des échecs soient enregistrés.

Rappelons-en les données chiffrées brutes : plus de 4000 agriculteurs rencontrés, 1214 contrats, 6375 hectares de démaquisage et 317 bâtiments d'exploitation au 31.12.1978.

L'analyse de ces résultats amène à mon sens trois conclusions:

1. La majorité des éleveurs veut faire un effort de mise en culture ou tout au moins d'endiguement et de contrôle du maquis.
2. Les exploitants agricoles cherchent plus qu'autrefois la sécurité (problème foncier) et une mécanisation des travaux, ce dernier point n'étant pas sans présenter quelques dangers.
3. La transformation de l'éleveur en agriculteur-éleveur constitue une véritable mutation qui ne peut se limiter aux seules opérations de mise en valeur. Les aides financières pour la réalisation des travaux doivent impérativement s'accompagner et être suivies de

conseils. Ces conseils « ante et post IRAM » se rapprochant des actions de formation et de développement sortent du cadre strict des interventions de la SOMIVAC. Nous ne faisons pas de vulgarisation, mais seulement les conseils d'accompagnement de nos opérations ».

Pour ce qui concerne le canton de ZICAVO, nous pensons - et le responsable de secteur de la SOMIVAC est de notre avis - qu'actuellement 20% des IRAM sont à classer comme TRES MAUVAISES, 30% comme PASSABLES à MAUVAISES 30% comme CORRECTES et 20% BONNES à TRES BONNES. Dans ces conditions les 112,5 hectares gagnés sur le maquis ne sont en réalité qu'une cinquantaine. On ne peut vraiment pas parler de reconquête mais néanmoins d'amélioration de la S.A.U. et d'une certaine renaissance des exploitations.

L'accélération récente des attributions (1975:1, 1977:1, 1978:3, 1979:3, 1980:9, 1981:1, 1982:2, 1983:3, 1984:40) est une preuve que ce type d'intervention est bien adapté aux conditions particulières du canton. Ceci est à rapprocher d'une tendance que l'on perçoit, même s'il ne s'agit encore que d'un frémissement, à passer par dessus les problèmes d'indivision et d'absentéisme des propriétaires.

En effet, les IPP, IRAM ou IDAM et OGAF ne peuvent être accordées que si le demandeur est propriétaire ou dispose d'un bail écrit, ou d'une convention pluriannuelle de pâturage; (voir ci-dessus page 171).

Les premières attributions ont surtout intéressé les propriétaires, ici comme ailleurs. Devant l'intérêt des mises en valeur dont on pouvait voir les premiers résultats (toujours le scepticisme) un certain nombre d'éleveurs se sont efforcés d'obtenir des baux ou des conventions de pâturage et beaucoup parvinrent à leur fin, même si c'est au prix de grandes difficultés.

Nous en avons des exemples précis; les membres de la DIASPORA, contactés pendant les vacances, finissent par se laisser convaincre devant les avantages qu'ils peuvent obtenir de l'opération ; après tout, ils ne font rien de leur sol et, même si le rapport en argent est très faible, ils peuvent bénéficier de pistes d'accès, de clôtures et cette mutation qui se dessine s'accompagne d'une lente mécanisation des exploitations. En 1978, il n'y avait qu'un seul tracteur dans tout le canton, aujourd'hui, le parc s'est considérablement renforcé comme le montre le récapitulatif ci-dessous établi en Mars 1985.

ETAT DE LA MECANISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LE CANTON DE ZICAVO EN 1985 (MARS)

Tableau 47

SOURCE : enquête personnelle

ZEVACO :	3 tracteurs deux ponts avec un équipement en matériel de gyrobroyage 1 train de culture complet, 1 matériel de fenaison (râteau-faneur-faucheuse- presse), 1 épandeur d'engrais, 1 bull.
CORRANO	1 train de culture complet avec le matériel de fenaison.
CUITERA	Dans le cadre d'une CUMA de cinq exploitants : 1 tracteur deux ponts et 1 train complet de culture avec matériel de fenaison; dans le cadre d'un groupement de trois exploitants : 1 petit tracteur et le matériel de fenaison.
CIAMANNACCE	1 tracteur deux ponts et un
tractopelle.	
COZZANO	1 tracteur deux ponts avec tout le matériel de culture et de fenaison. 1 petit bull et tout le matériel de culture et de fenaison.
ZICAVO	1 tracteur deux ponts et tout le matériel de fenaison et de culture 1 bull.
SAMPOLO	Rien.
TASSO	Rien.
PALNECCA	Rien

L'effet le plus important des différentes réalisations réside avant tout dans le changement de mentalités qu'elles supposent : les exploitants perçoivent maintenant mieux tout l'intérêt qu'il y a à se grouper.

Nous avons déjà parlé de la constitution d'une coopérative charcutière, nous voyons se regrouper certains exploitants pour l'achat de matériel agricole.

Il y a là incontestablement le signe d'une volonté de progrès et une timide, mais réelle, sortie de la léthargie.

Cette démarche s'accompagne aussi d'une plus grande attention portée aux techniques de mise en valeur et les conseils prodigués par la SOMIVAC puis par l'ODARC sont très souvent sollicités et écoutés. Les chefs de secteurs de l'ODARC visitent systématiquement tous les demandeurs d'aides et établissent avec eux leur programme de mise en valeur. Ils se déplacent à la demande pour tout problème pouvant surgir dans les premiers temps de l'opération. Ces visites sont l'occasion d'une profonde connaissance individuelle des attributaires. Les techniciens de l'ODARC, connaissant le milieu depuis de nombreuses années, sont des auxiliaires précieux des agriculteurs et des éleveurs. En tant qu'ingénieurs agronomes, leur formation polyvalente leur permet de prodiguer des conseils multiples : choix des parcelles à mettre en valeur, ensemencement, engrais, nourriture du bétail, achat des engins, gestion de l'exploitation...

Il est regrettable cependant que ce personnel ne soit pas plus nombreux et couvre des secteurs trop vastes. Il n'y a qu'un seul technicien pour toute la vallée du TARAVO et l'ALTA ROCCA, basé à SARTENE.

A notre avis, il conviendrait que le canton de ZICAVO se voit déléguer à demeure un technicien de l'ODARC qui pourrait ainsi, à côté de son rôle classique, posséder une fonction d'animateur et d'informateur permanent, toujours en contact étroit avec les intéressés, mais également en liaison avec les élus des différentes communes, l'agent de développement du SIVOM et les agents du PARC.

3.4 LA LEÇON DE LA RENOVATION DE LA CHATAIGNERAIE

Les différentes études sur la châtaigneraie corse concernent la CASTAGNICCIA et c'est à ce propos qu'on a pu parler de « civilisation du châtaignier »: arbre à pain des hommes et des animaux, arbre à bois, le châtaignier ajoute à son rôle économique jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, un rôle social déterminant puisqu'on en fait le facteur prépondérant de peuplement, le générateur de structures foncières particulières faites d'une écrasante majorité de biens particuliers et la base d'un type d'habitat original.

En ce qui concerne le Haut TARAVO, nous avons vu que le châtaignier ne pouvait être crédité de cette domination quasi exclusive sur l'espace et la vie de la population. Il constitue un des éléments de la vie agro-pastorale, une composante essentielle mais non pas unique, de la vie des communautés.

Le déclin de la châtaigneraie corse au XX^{ème} siècle n'a pas eu les mêmes effets en CASTAGNICCIA et dans notre région.

En CASTAGNICCIA, la châtaigneraie sera victime d'un véritable gaspillage dû à l'implantation d'usines d'extraits tannants (tanin et cellulose) à CAMPOPRIANO, FOLELLI, CASAMOZZA, BARCHETTA et PONTE LECCIA, et M-F de ZERBI pourra écrire :

« ...alors qu'un père de famille n'abattait un arbre qu'en cas d'extrême nécessité, maintenant des milliers d'hectares sont dilapidés contre de l'argent, parce que l'usine paie, prospérité toute factice qui entraîne la disparition lente mais certaine de la châtaigneraie.

Parallèlement l'arbre est attaqué par la maladie (l'encre et le chancre surtout).

La maladie de l'encre est vraisemblablement très ancienne : certains auteurs italiens parlent de crise du châtaignier dans la péninsule au XVIème et XVIIème siècle, probablement due à l'encre, mais c'est à partir de 1870 qu'elle est identifiée (par le pathologiste italien PIETRI) et qu'on constate ses ravages en Europe, en ITALIE d'abord, puis en FRANCE où la châtaigneraie ardéchoise est la première touchée.

L'arbre est d'abord touché par la cime et la mort se propage en plusieurs décades.

De nombreuses méthodes ont été utilisées contre le champignon à l'origine de la maladie (le PHYTOPHOTHORA), notamment en ESPAGNE, sans succès probants.

De grands espoirs ont été mis dans l'introduction du châtaignier japonais (CASTANEA CRENATA) et chinois (CASTANEA MOISSIMA) insensibles à l'encre mais les résultats ont été décevants, les espèces exotiques demandant outre beaucoup d'humidité, des sols particulièrement riches. De plus la conception même du châtaignier est différente : le châtaignier (SATIVA) se met à fruit au bout de sept à dix ans et dure pendant des siècles. Au JAPON, on plante jusqu'à 800 arbres à l'hectare, l'arbre produit dès la deuxième année et on commence à l'enlever à partir de la troisième année parce que le tonnage ramassé a été suffisant pour procurer des bénéfices.

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES AGRONOMIQUES (INRA) travaille actuellement sur des possibilités de croisement qui n'ont pour l'instant donné que peu de résultats.

On note cependant des essais prometteurs en ITALIE et en ESPAGNE. On revient maintenant à des traitements plus classiques comme le traitement du sol par des produits fongicides, la baisse de la teneur en azote très favorable à la dissémination de la maladie, tout en poursuivant les recherches sur les champignons protecteurs qui semblent donner de bons résultats expérimentaux.

« Malheureusement, pour l'encre, je dois dire que nous sommes encore relativement désarmés », dira M. GRENTE, Directeur de recherches au LABORATOIRE DE RECHERCHES SUR LES ECONOMIES DE MONTAGNE, en conclusion de son intervention lors des troisièmes journées techniques de l'élevage en Corse, les 10 et 11 Juin 1981.

Le chancre est la plus grave maladie qui puisse atteindre un arbre.

Introduit en 1904 dans le parc zoologique de NEW YORK, il causa, vingt cinq ans plus tard la disparition totale de la châtaigneraie américaine (CASTANEA CRENATA). L'ITALIE a été la première nation européenne contaminée par l'intermédiaire de poteaux de mines américains qui contenaient l'infection en 1917, mais on a pu constater que la châtaigneraie SATIVA produisait des antidotes naturels et c'est par l'aide de cette autodéfense qu'on parvient à traiter la maladie qui, contrairement à l'encre, paraît en bonne voie d'être maîtrisable totalement.

Dans le Haut TARAVALO, le déclin de la châtaigneraie trouve sa cause, non pas dans l'abattage des arbres comme en CASTAGNICCIA (les usines d'extraits étaient trop éloignées) mais à son abandon par les hommes dû avant tout à l'exode rural et à la concurrence des farines de blé continentales en abondance et à bon prix, liée à l'introduction constante des ressources monétaires au lendemain de la première guerre mondiale. L'encre et le chancre ont été vécus comme une malédiction mais la disparition de la fonction alimentaire pour les hommes donnait à penser qu'il en resterait toujours assez pour les animaux.

Dans ces conditions, la végétation spontanée en sous-bois n'a plus été fauchée, les arbres n'ont plus été élagués et sont devenus moins productifs, produisant des fruits plus petits et de mauvaise qualité, souvent véreux et devenant une proie facile aux attaques parasitaires.

Le problème de la rénovation a été posé dès la constitution du SIVOM du Haut TARAVO en 1976 et inscrit au CONTRAT DE PAYS dont a bénéficié le canton trois ans plus tard.

La rénovation de la châtaigneraie est présentée comme un élément clef du développement pour « inverser le courant de la désertification », lié d'une part au développement de l'élevage des porcs et à la constitution de la coopérative charcutière, d'autre part à la résurrection de la commercialisation du fruit et de la farine.

La superficie de la châtaigneraie est à peu près équivalente à celle de la fin du XIXème siècle, soit mille hectares.

Une étude pomologique réalisée sur la récolte de 1979 par la SOMIVAC dénombre huit variétés dominantes, parmi les 29 répertoriées en Corse et permet d'envisager l'utilisation du fruit en alimentation pour le bétail, en fruits frais, ou transformés en farine, crème, conserve ou fruits confits suivant le tableau ci-après. (*Tableau 48 ci-après*)

LES DIFFERENTS TYPES DE FRUITS DANS LA CHATAIGNERAIE DU HAUT TARAVO

Tableau 48

Sources : *Chambre d'agriculture de Corse du Sud*

Variété du Haut Taravo	Série *	Aire privilégiée de culture et calibre	Nombre de fruits au Kg et type	Pénétration du tan	fruits			UTILISATION POSSIBLE
					a	b	c	
					%	%	%	
insettu	3	Sampolo (petit)	110 (marron)	Pénétrant	7	16	96	FOURRAGE animaux frais-crème-farine
badulaccia 1	4	Palnecca (petit)	100 (marron)	Très pénétrant	3	12	96	FOURRAGE animaux
badulaccia 2	5	Tasso (petit)	117 (marron)	Peu pénétrant à pénétrant	15	3	9	FOURRAGE animaux frais-crème-farine
giallu 1	6	Tasso (moyen à gros)	67 (marron)	Pénétrant	3	13	91	FOURRAGE animaux conserve-frais-farine
giallu 2	7	Tasso (moyen à gros)	72 (marron)	Très pénétrant	2	6	101	FOURRAGE animaux frais-crème-farine
bastardu	8	Tasso (moyen à gros)	61 (marron)	Très pénétrant	10	38	81	FOURRAGE animaux frais-crème-farine
badulaccia 3	9	Tasso (petit à moyen)	90 (marron)	Très pénétrant	13	17	84	FOURRAGE animaux frais-crème-farine
campanaru	28	Tasso (gros)	58 (marron)	Très pénétrant	4	9	87	FOURRAGE animaux frais-farine

a = pourris
b = véreux
c = péricarpe par rapport au poids total

* numéro de nomenclature parmi les 29 catégories corses

Il faut connaître, pour une bonne lecture, les précisions suivantes : le marron et la châtaigne sont tous deux fruits du châtaignier mais la châtaigne est cloisonnée et ne peut être consommée qu'en fruits frais, crème ou purée alors que le marron n'est pas cloisonné, peut s'éplucher mécaniquement et peut donner des marrons entiers au naturel et confits. Pour la consommation de fruits frais, toutes les espèces peuvent convenir. La confiture se fabrique à partir de petits calibres : les conserves sont réservées au marron sans pénétration du tan, avec un calibre donnant 80 à 90 fruits au Kg; les fruits confits demandent des marrons sans pénétration du tan avec un calibre donnant 40 à 65 fruits au Kg et s'épluchant bien.

Une campagne contre le chancre débuta en 1979 en Corse du sud avec six ans de retard

sur le continent.

Elle se déclencha au printemps dans le Haut TARAVO et comporta les opérations suivantes:

- prospection de la châtaigneraie avec les propriétaires intéressés
- prélèvement des échantillons du chancre
- analyse au LABORATOIRE BIOLOGIQUE DE CLERMONT-FERRAND
- précisions des quantités de matériel d'inoculation à utiliser pour chaque secteur
- séances de sensibilisation le 3 Mai 1979 à PALNECCA, avec montage audio-visuel
- démonstration de traitements, distribution de produits.

Une campagne d'automne suivit pour le traitement des arbres. Elle s'avéra difficile, nous a précisé le technicien castanéicole « à cause de la hauteur des arbres mais surtout à cause du manque de disponibilité des propriétaires souvent très âgés ou absents du fait de leur pluriactivité ». Le traitement a donc été effectué par douze stagiaires et a donné « des résultats très satisfaisants ».

Toujours la même année, la COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE, au titre du règlement 269/79 décida de travaux d'investissements forestiers dans le sud de la France et en ITALIE « à condition qu'ils aient des conséquences favorables pour les exploitations agricoles se trouvant à l'intérieur des bassins versants où sont situées les forêts conservées ». Ces conséquences « sont soit la lutte contre l'érosion des terres, soit une meilleure alimentation du sol en eau soit une lutte plus efficace contre l'incendie ». Le FONDS EUROPEEN D'ORGANISATION ET DE GARANTIE AGRICOLE (FEOGA) finance à ce titre 80 millions sur la Corse avec un programme 1980-1985 comportant 2000 hectares de boisements et l'entretien des premières années, 4000 hectares d'amélioration de forêts dégradées (débroussaillage, démaquisage, amélioration pastorale), 9000 hectares de défense de massifs boisés contre le feu, 15000 hectares pour lesquels seront réalisés 7000 hectares de travaux connexes (banquettes, clôtures, génie civil) et 130 Km de chemins forestiers.

Le programme n'envisage nullement d'interdire les activités pastorales dans le maquis, au contraire, il doit être établi en liaison avec les éleveurs.

Les espèces forestières que l'on peut inclure dans le boisement sont très variées à l'exception des arbres fruitiers mais comprennent le chêne blanc, le noyer, le chêne liège et le châtaignier.

Le maître d'ouvrage (commune, propriétaires, association de propriétaires) choisit le maître d'œuvre qui élabore le projet puis suit les travaux en liaison avec la DDA.

Le dossier de demande comprend :

- un extrait de matrice cadastrale
- une délibération, dans le cas d'une demande communale ou d'une association, ou une lettre d'engagement individuelle précisant d'abord l'engagement de prendre en charge 10% des travaux, et de conserver l'état boisé pendant 30 ans, ensuite la promesse d'entretenir les travaux réalisés avec notamment le concours des sapeurs forestiers.
- un devis descriptif des travaux
- un devis estimatif
- une prévision des travaux d'entretien ultérieurs.

Le FEOGA finance 50% de l'enveloppe, l'Etat 40% et l'intéressé 10%.

La châtaigneraie corse se prêtait admirablement à la politique de la CEE et celle du Haut TARAVO allait connaître la première expérience de la mise en œuvre, avec l'appui déterminé du SIVOM, la structure du CONTRAT DE PAYS, et la participation des propriétaires de châtaigniers.

Le déblocage des fonds pour les opérations a été soumis, comme pour les IRAM de la SOMIVAC, à la production d'un contrat écrit entre propriétaire et exploitant. Une note du Ministère de l'Agriculture précisait dans cette optique :

« en effet certains travaux se dérouleront en forêt privée de châtaigniers où l'utilisation du sol par la forêt est associée à la récolte de châtaignes, au passage par les porcs ou au pâturage par le bétail, or, trop souvent, l'exploitant du sol n'est lié au propriétaire que par un accord verbal ».

De plus il est précisé que « les demandes à titre personnel ont peu de chance d'aboutir, sauf pour les grandes parcelles » et conseillé de se regrouper en ASSOCIATIONS SYNDICALES LIBRES (ASL) regroupement dans lequel les propriétaires apportent leurs parcelles pour réaliser des travaux bien définis. L'ASL constitue le maître d'ouvrage, définit les orientations, approuve les programmes et réceptionne les subventions, elle désigne un maître d'œuvre.

Dans cette optique, un certain nombre de propriétaires de châtaigniers du canton, peut être une centaine, se sont regroupés pour les besoins de la cause dans l'association U PUDONU le 24 Février 1981, désignant la DDA comme maître d'œuvre et le SIVOM comme maître de l'ouvrage délégué effectuant les travaux avec une équipe spécialisée. L'histoire de la rénovation de la châtaigneraie du Haut TARAVAL est exemplaire à plus d'un titre. Les difficultés de mise en œuvre où se mêlent problèmes humains, techniques et de gestion ont bien failli compromettre l'existence du SIVOM lui-même, lequel a imprudemment engagé ses ressources dans une opération qui dépassait largement ses compétences. Rien n'est plus explicite que le mémoire produit à cet effet par le SIVOM le 26 Juin 1983 qui tire la leçon de l'expérience en « décidant de ne plus jouer le rôle d'entreprise de travaux dans cette opération » et demande aux différents intervenants, à savoir l'ASSOCIATION U PUDONU, la CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE et LES DIVERSES INITIATIVES PRIVEES ENFIN SORTIES DE LEUR LETHARGIE de négocier ensemble « la nouvelle organisation nécessaire à un redémarrage de l'opération », ajoutant que « désormais son intervention se bornera à une attitude d'analyse et de propositions ».

Citons un extrait du document du SIVOM qui met l'accent sur la principale difficulté rencontrée et qui, en fin de compte s'est traduite par un déficit de plus de 500 000 francs :

« Le canton de ZICAVO compte moins de 10 habitants au Km². Il constitue une zone où la désertification atteint un seuil extrêmement grave. Dans ce type de zone, le problème le plus ténu peut avoir des conséquences imprévisibles et dommageables et les difficultés inhérentes au plus petit projet de développement prennent des proportions difficilement maîtrisables de par l'absence ou l'insuffisance d'hommes.

Lorsque cette opération a été décidée, la question de la main d'œuvre nécessaire à la réalisation des travaux s'est immédiatement posée.

Les propriétaires de châtaigniers membres de l'association syndicale libre U PUDONNU, maître d'ouvrage de l'opération étaient pour la plupart absents du canton durant la majeure partie de l'année et trop âgés pour envisager leur participation aux travaux.

Les agriculteurs et éleveurs du canton étaient et sont trop peu nombreux dans l'association pour pouvoir réaliser tous les travaux prévus au programme de rénovation.

Aucune des entreprises contactées n'a voulu, à l'époque, participer à cette opération vu le nombre important d'incertitudes quant au déroulement de l'action.

Aussi la seule solution envisageable en 1980 a été de faire rentrer du continent un certain nombre de personnes du canton de ZICAVO, de les former et de les embaucher à l'issue

de la formation.

En dehors des problèmes techniques et de gestion, c'est bel et bien la carence des ouvriers, dont les espoirs placés en eux ont été bien déçus, qui est la cause principale de l'échec de l'opération. Cela ne fait aucun doute pour personne, mais, dans une demande de subvention, on est obligé d'enrober le problème. Le mémoire n'en poursuit pas moins : « cette décision (d'arrêter l'opération), aurait-elle pu être prise avant ? ».

La question n'est pas sans intérêt pour qui veut comprendre les difficultés de ce type d'opération.

Le démarrage des travaux s'est fait sur la base d'un programme, prévu au départ pour être réalisé en 12 mois ou 16 mois (sans intempéries) et englobait un certain nombre de parcelles.

Arrêter la rénovation en cours de programme aurait été du plus mauvais effet sur les propriétaires et les exploitants et aurait gravement hypothéqué une reprise de la rénovation qu'il reste à organiser sous une autre forme.

De plus, lorsque des décisions aussi graves que le licenciement de six personnes, ayant charge de famille, est en balance, il devient difficile à un syndicat de communes de réagir rapidement, même lorsque les individus ne répondent pas aux espoirs placés en eux. Cette décision devient extrêmement pénible lorsque ce même syndicat de communes combat pour une repopulation du canton ».

Depuis, le SIVOM s'est employé à combler le déficit de 588 400 francs : le Conseil Général de Corse du Sud a versé sa contribution (25%) et le SIVOM a vendu pour 120 000 francs le matériel qu'il avait acquis, somme complétée par les neuf communes pour atteindre 25% de participation au renflouement de l'opération.

Après avoir d'abord refusé, l'Etat a fini par accorder 25% de « subvention d'équilibre ». On dit à ce propos que la « filière corse » a beaucoup joué auprès de Gaston DEFERRE alors Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. L'Assemblée de Corse envisage d'ajouter les 25% restant.

Que d'erreurs, de temps perdu, de gaspillage pour une opération déterminante ! L'association U PUDONNU a repris en mains, seule, les destinées de l'opération :

34 hectares sont en cours de rénovation actuellement mais rien n'est prévu au budget 1985 dans l'incertitude du versement des crédits FEOGA ou des subventions du PROGRAMME INTEGRE MEDITERRANEEN (PIM) qui devrait lui succéder.

Le bilan de la rénovation de la châtaigneraie est bien entendu négatif. Pourtant il est riche d'enseignements pour le processus du développement. Il aura permis de comprendre par dessus tout que l'octroi d'aides et de subventions n'est pas en soi une solution : sans une solide préparation technique des opérations de développement et sans la prise en mains par les intéressés de leurs problèmes, qui suppose engagement personnel, volonté d'aboutir et suivi des opérations, on aboutit forcément à l'échec.

En somme, les propriétaires de châtaigniers avaient la partie belle : pour mille francs on obtenait la revalorisation d'un hectare sans ne jamais s'occuper de rien ; on pouvait rester tranquillement à MARSEILLE, le SIVOM s'occupait de tout. Maintenant l'association va devoir se montrer plus exigeante vis à vis de ses membres et il est probable que les opérations à venir concerneront surtout les propriétaires présents qui s'engageront personnellement dans l'opération. Il est permis de penser que les finalités de la mise en valeur seront ainsi plus productives et que les propriétaires ne se contenteront pas d'une remise en état sentimentale qui périliterait d'ici quelques années.

La rénovation de la châtaigneraie est intimement liée au développement de l'élevage porcin et à la commercialisation de la charcuterie. Il conviendra d'observer avec précision

le cheminement parallèle des deux processus engagés qui, comme il en a été toujours depuis des siècles, sont voués au même destin.

Que dire de l'autre effet attendu de la rénovation du châtaignier dans le domaine du fruit de bouche et de ses dérivés?

Il ne faut pas se leurrer. En dehors du ramassage familial et d'une certaine production de farine qui pourrait être commercialisée dans les épiceries de village (actuellement un seul exploitant s'y adonne régulièrement), on voit mal comment une production digne de ce nom pourrait être organisée.

D'après une étude réalisée par l'ECOLE SUPERIEURE D'ORGANISATION DU TRAVAIL et de SCIENCES HUMAINES de MARSEILLE, la possibilité de développement de la châtaigne corse en tant que fruit de bouche est surtout « freinée par les besoins en main d'œuvre pour la récolte qui exige une personne pour un hectare » : en effet, jadis, c'est toute une population, à partir des enfants de huit à dix ans, qui concourrait au ramassage et on montait de la piaghia par famille entière pour aider.

La faiblesse du prix de vente dans un marché peu demandeur (1 franc le Kg environ) élimine toute velléité d'appel à une main d'œuvre saisonnière comme pour les vendanges (et la trouverait-on ?). Et l'étude de conclure sur ce point qui concerne avant tout la CASTAGNICCIA :

« pourquoi ne pas créer une entreprise coopérative ou privée qui assurerait l'entretien et la récolte dans les châtaigneraies pour le compte des propriétaires ?

Dotée de moyens nécessaires et partageant ses capacités entre la récolte des olives, le débroussaillage, la récolte des plantes aromatiques et la récolte des châtaignes, une telle entreprise rentabiliserait peut être des activités qui ne sont pas toujours rentables pour les exploitants individuels ».

Dans le Haut TARAVO, on comprendra, après avoir lu l'histoire récente de la rénovation de la châtaigneraie, que cette suggestion a peu de chances d'aboutir du moins dans l'immédiat mais on peut retenir l'idée, ou le rêve, d'une organisation du travail qui pourrait peut être jouer le rôle de prestataire de services à l'échelle de la vallée entière. Nous reviendrons sur les perspectives d'un retour à une conception associant les trois composantes de la vallée du TARAVO dans un ensemble cohérent et complémentaire.

Signalons également, pour être complet sur le problème de la châtaigneraie, que la commune de ZEVACO entreprend de planter une châtaigneraie communale d'environ 600 pieds sur un terrain qui lui appartient, de 8 hectares, toujours dans le cadre du programme FEOGA 1982. Cette opération, à laquelle on peut adjoindre les 12 hectares de plantations du PARC sur les biens communaux de TASSO et COZZANO va porter à 84 hectares les plantations de châtaigniers communaux dans le canton.

La châtaigneraie de ZEVACO sera louée aux éleveurs de porcs.

Il est intéressant de constater la persistance d'initiatives communautaires à côté des initiatives privées, surtout dans un domaine qui a été depuis l'origine l'apanage des individus et leur principal moyen de grignotage de la collectivité.

Devant les difficultés de l'association U PUDONNU à s'organiser et à mobiliser les énergies, on peut se demander s'il ne serait pas intéressant que les communes entreprennent pour leur propre compte ce genre d'opération, surtout pour les communes qui possèdent de vastes territoires communaux peu ou mal entretenus au-delà de la simple plantation de châtaigniers.

3.5 A LA RECHERCHE DE L'AMELIORATION DES PARCOURS

Les améliorations de l'espace ont porté jusqu'à présent sur de petites parcelles de la « surface agricole utile » et sur la châtaigneraie, améliorations limitées, nous l'avons vu puisqu'au total elles n'auront concerné jusqu'à ce jour qu'une centaine d'hectares réellement mis en valeur dans le cadre des IRAM et de l'OGAF et une cinquantaine d'hectares de châtaigniers.

Les vastes espaces de pâture ont été, eux, laissés à leur évolution naturelle aussi bien dans le cadre d'un territoire devenu vacant et emmaquisé par suite du départ des agriculteurs, que dans les estives qui ont continué à être pâturées sans méthode et sans amélioration par des troupeaux de moins en moins surveillés et se présentant actuellement à l'état de pelouse dégradée.

Une série d'expériences ont été tentées pour revaloriser en Corse maquis et pelouse, conduites par la MISSION INTERMINISTERIELLE POUR LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE MEDITERRANEEN et les phyto-écologues du CENTRE PHYTOSOCIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE LOUIS EMBERGER de MONTPELLIER (CEDEL-EMBERGER).

La technique d'amélioration pastorale consiste à stimuler les excellentes espèces pastorales présentes dans le couvert herbager malgré la longue pratique des mises à feu par les bergers incapables d'entraver la progression du maquis.

Le maquis est broyé mécaniquement et les dépôts laissés en place favorisent une fertilisation azotée complétée par un épandage de scories qui corrige la carence du sol en phosphore. La fertilisation est limitée aux premières années à condition que le troupeau vienne effectuer le recyclage nécessaire par les déjections animales.

La conduite du troupeau est le pivot de la technique : il faut concentrer les animaux sur l'espace pendant un temps limité pour les contraindre à « racler » le pâturage pour éviter d'une part le surpâturage des bonnes espèces et le sous-pâturage des autres d'autre part, notamment les ligneux, qui finissent par envahir le terrain.

Le pâturage est alors tournant : les animaux, lorsqu'ils ont « raclé » la parcelle, sans exagération toutefois, sont conduits dans un autre endroit puis reviennent au bout d'une quarantaine de jours, ménageant ainsi un temps de repos à l'herbe.

Ce mode de gestion permet de limiter fortement la repousse du maquis, surtout quand on fait succéder sur une même parcelle les bovins et les ovins aux préférences alimentaires différentes.

Cette pratique nécessite un cloisonnement du parcours par des clôtures, qui peuvent être fixes.

Une expérimentation a été menée sur le plateau du COSCIONE en 1981 -82 par la Chambre d'Agriculture et un agent pastoraliste. Nous n'insisterons pas sur les différentes techniques employées concernant le semencier, le gyrobroyage, les sursemis, la sélection des variétés fourragères, le parcage des ovins et des bovins, pour ne livrer que la conclusion de cette campagne.

Pour plus de renseignements, on pourra se référer utilement à l'étude en question, disponible à la Chambre d'agriculture de Corse du Sud.

Economiquement et techniquement, on ne peut parler de projet utopique ou irréaliste. Cependant un tel aménagement nécessite, outre une convergence d'intérêt de la part des divers acteurs sociaux impliqués dans la conservation du site et son aménagement pastoral, une reconsidération préalable des productions et systèmes d'élevage au sein des exploitations amenant une meilleure définition des besoins, et une organisation structurée susceptible de mettre en place et de gérer de façon collective et pérenne le potentiel

fourrager ainsi régénéré.

Compte tenu d'une absence momentanée d'expression de besoins réels, pour des raisons souvent éloignées du « technique » la mise en œuvre de ce développement semble prématurée.

L'amélioration des parcours pose le problème de la complémentarité des cultures fourragères et de la végétation spontanée dans la pratique d'un élevage de type semi-extensif.

En commentaire de la carte des « éléments pour un zonage agro-sylvo-pastoral de la Corse » (*figure 49 page 227*), Louis AMANDIER se refuse à opposer ces deux types d'utilisation de l'espace ;

« ...s'il apparaît assez clairement que le développement de l'élevage en Corse intérieure devrait être fondé sur l'amélioration pastorale... il n'est pas moins évident pour l'agronome aménageur du territoire que des cultures fourragères judicieusement choisies pourraient utilement compléter la végétation spontanée... Cependant la réussite d'une culture fourragère n'est pas chose facile: elle nécessite une bonne technicité de l'agriculteur, un matériel important et spécifique, et un peu de chance car une période de sécheresse peut venir compromettre la levée. Le coût de l'amélioration pastorale est généralement moins élevé que celui des mises en valeur par travail du sol, même en faisant abstraction de la notion de risque.

Toutefois il convient de ne pas opposer dans un débat stérile deux techniques qui d'une part présentent un important tronc commun (fertilisation, clôtures, pâturages tournants) et qui d'autre part peuvent être complémentaires dans le temps (calendrier fourrager) ou dans l'espace par une utilisation rationnelle du territoire.

Ajoutons à cette analyse qu'il faut se demander si les mentalités des exploitants agricoles sont prêtes à se plier à une rationalisation de l'espace et de la conduite des troupeaux que suppose cette complémentarité éminemment souhaitable.

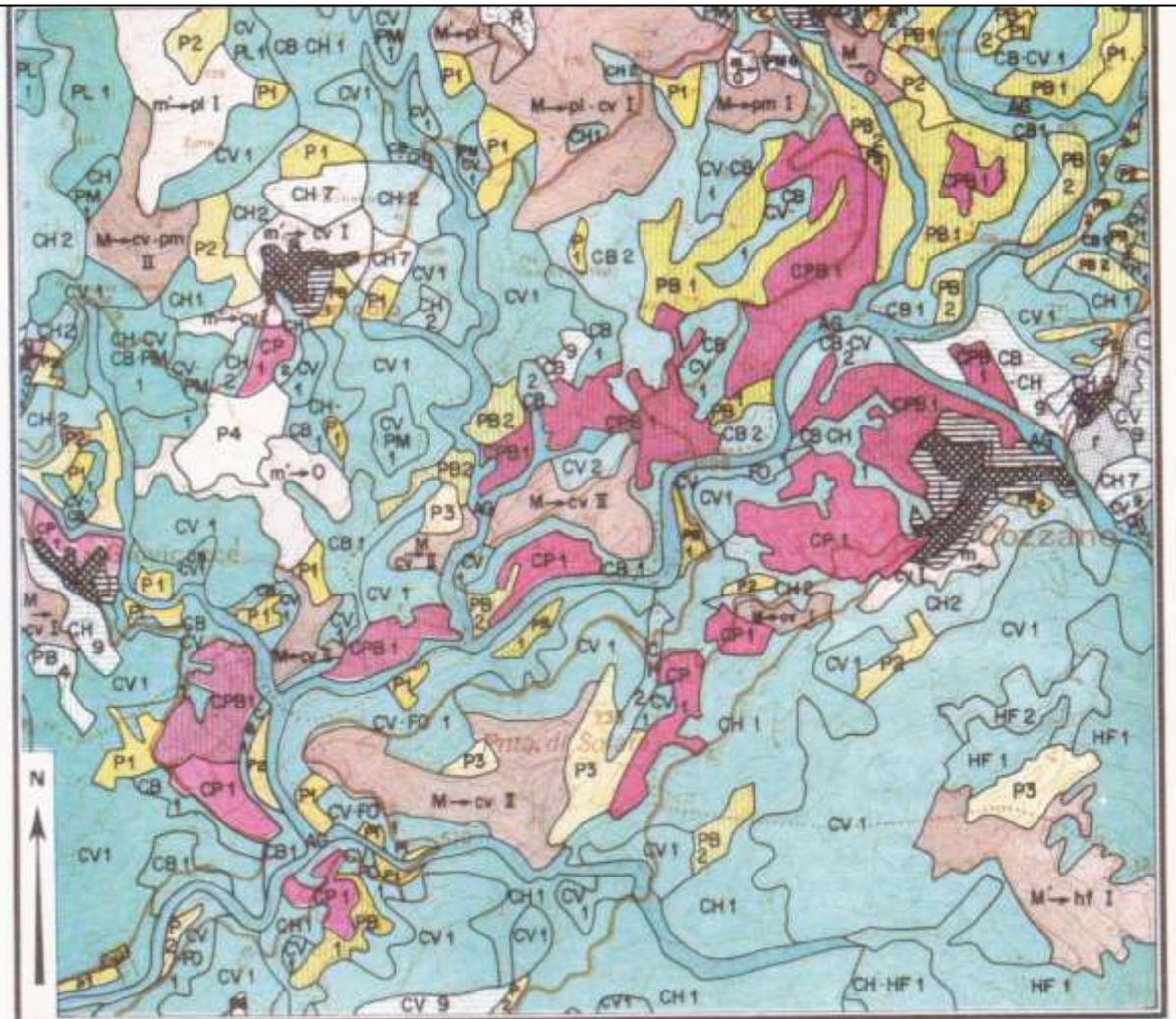
Il faut savoir que l'expérimentation sur le plateau du COSCIONE a été interrompue par le retrait de l'agent pastoraliste, victime de nombreux incidents qui sont venus entraver le bon déroulement de ses travaux : bris de clôture, vol d'appareillages, menaces... D'après l'intéressé, « les résultats satisfaisants obtenus à l'intérieur des diverses parcelles expérimentales clôturées ne sont pas étrangers au développement de l'animosité. Derrière ces actes semblent se cacher une grande peur de se voir exclure du plateau ou d'être dans l'obligation de payer une taxe de pâturage plus conséquente, EN TOUT ETAT DE CAUSE UN REFUS DE L'INNOVATION ET DE LA REUSSITE ».

Ne serait-ce pas aussi la rémanence de cette ancestrale conception des espaces communaux de la muntagna, propriété de tous et libres de toutes entraves, acceptés comme un don de la nature et utilisés comme tels ?

Ou bien doit-on croire ce responsable de la FDSEA qui me disait que l'expérience avait échoué parce qu'on « n'envoie pas sur le plateau du COSCIONE un vendéen aux cheveux longs qui veut donner des leçons aux indigènes et les prend pour des imbéciles »

figure 49

ELEMENTS POUR UN ZONAGE AGRO SYLVO PASTORAL DE LA CORSE



Echelle : 1/25000



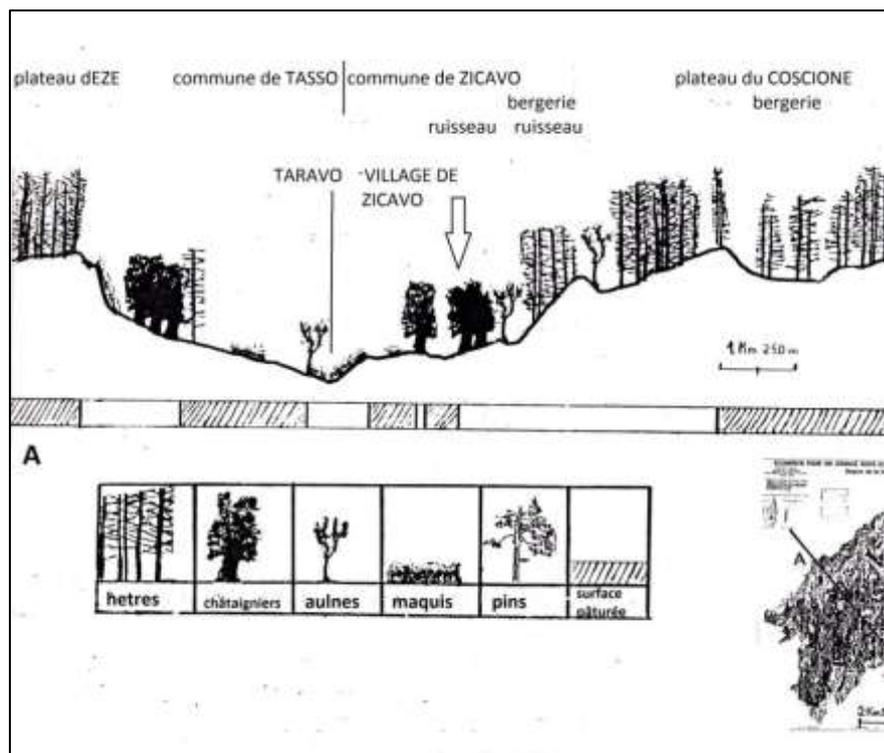
Réalisation : **SO DETEG**

ESPACE PASTORAL AMELIORABLE				- Légende sommaire -		ESPACE FORESTIER ACTUEL	
P1	P2	P3	P4	AG Auline glutineux	} Feuillus caducifolies	1	Forêts denses
PB1	PB2	PB3	PB4	CB Chêne blanc		2	Forêts assez claires
CH Châtaigner	FO Frêne Orne	HF Hêtre	CV Chêne vert	} Feuillus sempervirents		3-6	Forêts claires ou maquis, et landes arborées
PL Pin laricio	PM Pin mésogéen	PL Pin laricio	PM Pin mésogéen			} Peuplements de résineux	7-9
ESP PAST EXTENSIF	DE RESERVE	ESPACE AGRICOLE	Ripisylves	Châtaigneraies	ELEMENTS		COMPLEMENTAIRES
m	M	II	AG	CH	P	T	

OCCUPATION DU SOL DANS LA VALLEE DU TARAVO

Figure 49 bis

Sources : CARTE IGN au 1/10000^{ème} + CARTE « éléments pour un zonage agro-sylvo-pastoral de la Corse » (figure 49 ci-dessus) + CONFRONTATIONS DE TERRAIN en 1985



Cosecino - Casella d'Oronzo (Coscione)

Alfano Zuffi

Cosecino - Balzano di Casella (Coscione)

Alfano Zuffi

Le plateau du COSCIONE

3.6 VINGT SEPT EXPLOITANTS AGRICOLES : LE DERNIER CARRE ?

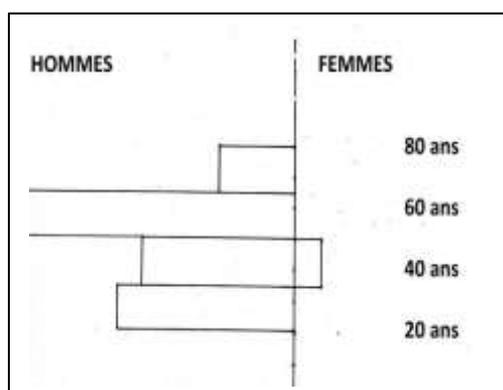
C'est dans ce contexte qu'exercent leur activité les vingt sept exploitants agricoles du canton que nous avons recensés et les quatre vingt une personnes "occupées" dans le secteur primaire, en y ajoutant les vingt sept commerçants-agriculteurs. (Tableau 49 ci-après).

Les 27 exploitants agricoles possèdent tous des troupeaux à forte dominante bovine, complétés par quelques chèvres et de petits effectifs de porcs.

L'éleveur le plus important du canton possède 150 têtes de bovins dont 140 vaches allaitantes, une cinquantaine de chèvres et vingt porcs. Il possède en pleine propriété 20 hectares de terres irrigables en prairie permanente clôturées, en deux par celles de tailles identiques, loue une dizaine d'hectares de terres où il cultive 5 hectares de fourrage (le reste est en prairie). Ajoutons une centaine d'hectares de maquis et de friches. Le propriétaire s'occupe de l'ensemble du troupeau avec la seule aide de son père retraité. Il est réputé pour être un travailleur infatigable: levé à cinq heures du matin tous les jours, il n'est jamais chez lui avant dix heures du soir. Il a bénéficié d'une IRAM de la SOMIVAC, il y a deux ans, qui lui a permis de clôturer, de labourer, d'irriguer ses terres, et de construire un bâtiment agricole pour la remise de ses deux tracteurs et du foin.

LA STRUCTURE DE LA POPULATION DU SECTEUR PRIMAIRE DANS LE CANTON DE ZICAVO EN MARS 1985

	Exploitants à titre principal	Exploitants à temps partiel sans autres activités	Employé agricoles à temps partiel sans autres activités	Agriculteurs commerçants	TOTAL
Ciamannacce	2	4	4	5	15
Corrano	2	2	1	0	5
Cozzano	1	14	4	4	23
Guitera	5	10	0	3	5
Palnecca	1	13	0	0	14
Sampolo	0	3	0	5	8
Tasso	3	4	6	5	18
Zevaco	4	3	0	0	7
Zicavo	9	8	5	8	30
CANTON	27	61	20	27	135
%	20%	45%	15%	20%	100%



11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1 0 1

Tableau 49

Sources : enquêtes personnelles

Sa femme fabrique des fromages de chèvre, sa mère tient une petite épicerie. Lui, un homme d'une quarantaine d'années, est toujours cité en exemple à ceux qui se plaignent qu'il « n'y a rien à faire dans le canton »... mais on s'entend chaque fois répondre, « d'accord, il y a JOSEPH, mais s'il faut travailler comme JOSEPH ! ».

Deux autres exploitants agriculteurs-éleveurs, de moindre importance, viennent de

s'installer sur les terres de leur père et, comme JOSEPH, tentent de développer un élevage avec plus de suivi et de soin que l'antique et archaïque élevage traditionnel. Ils ont bénéficié chacun d'une prime d'installation de 36 000 francs et d'une IRAM de la SOMIVAC pour le démaquisage, les clôtures et la construction de remises agricoles. Ils possèdent un élevage mixte de porcs, de bovins et de chèvres, environ 40 bovins, 50 porcs et 20 chèvres chacun.

Il est très difficile de déterminer avec suffisamment de certitude les revenus agricoles du canton.

Une étude du Ministère de l'Agriculture estime que les trois quart des exploitants ont un revenu brut d'exploitation équivalent à un tiers de celui des agriculteurs de plaine. La zone de rénovation rurale de la SOMIVAC qui rassemble 77% des exploitations offre un revenu moyen de 9 300 francs contre 32 000 francs sur la Cote Orientale et, dans les zones de montagne ce revenu ne serait que de 6750 francs, de 3720 francs seulement pour le Haut TARAVO.

Ces chiffres doivent tenir compte du fait que l'exploitation agricole est ici comprise au sens large, même si elle n'est qu'une activité d'appoint. La même étude signale que 83% des exploitations de montagne bénéficient de revenus extérieurs complémentaires. De 1970 à 1975, les revenus en zone de rénovation rurale ont progressé de 75% mais l'écart avec l'ensemble de la Corse s'est encore accru passant de 21 points à 33, accentuant le déséquilibre entre la plaine et l'intérieur.

Nous n'avons aucune statistique du même ordre plus récente mais nous sommes instinctivement méfiants quant à la réalité des revenus agricoles, notamment pour notre région où les statistiques officielles portent sur les 198 exploitations agricoles recensées par la DADA alors que nous n'avons dénombré que 27 exploitants agricoles à titre principal (sans autres activités mais pas sans autres revenus) et que nous savons que 98% des exploitants agricoles de Corse du Sud ne paient pas d'impôts et que la majorité ne fait pas de déclaration.

Pour approcher le rapport d'une exploitation, nous pouvons nous baser sur la marche de la seule exploitation du canton tenue par une personne qui y puise l'intégralité de ses revenus. Pour les vingt six autres, il existe toujours un apport en salaire, en retraite, ou en bénéfices commerciaux, tant et si bien qu'on a du mal à déterminer les seuls bénéfices de l'élevage.

Il s'agit d'une exploitation située sur la commune de ... tenue par une personne de 46 ans, qui vit seule avec son fils, lequel ne lui apporte aucune aide : il est sans travail et ne s'intéresse pas du tout à l'activité.

En 1984, N... possède 18 vaches, 11 veaux et un taureau (Il déclare cependant 40 bovins) et 8 chèvres. Il élève une dizaine de poules et cultive un petit jardin potager. N... n'est pas propriétaire mais loue - c'est l'exception unique - la totalité de ses terres qu'il exploite, conformément à un bail emphytéotique de 25 ans, à une personne du village habitant MARSEILLE : 54 hectares, une maison d'habitation, une remise. N.... regrette de ne pas avoir d'étable : « les vaches à l'abri souffrent moins et vèlent dans de meilleures conditions ».

A son arrivée, N... disposait d'un terroir à l'abandon depuis une vingtaine d'années. Les 54 hectares comptaient 2 ha de friches dominées par des genêts, une dizaine d'hectares de fougères sur des pentes d'environ 10%, le reste en maquis de bruyères, de chênes verts et blancs, et de petits pins.

N... fait labourer les deux hectares pour 2000 francs par un des deux entrepreneurs de

travaux agricoles du canton et fait les foins. Le fauchage et la mise en bottes reviennent à 4500 francs: il parvient à produire 360 bottes.

La deuxième année, N... obtient une aide de 4 000 francs de la SOMIVAC pour les engrais, par l'intermédiaire du CNASEA. Le rendement s'améliore et N... produit 560 bottes de foin.

A l'achat, la botte de foin vaut 22 francs et il lui aurait coûté 13320 francs.

N... envisage maintenant de planter 3 hectares de foin et de vendre la production aux éleveurs du canton, sur les conseils du chef de secteur de la SOMIVAC.

Bien que cette personne ne tienne pas de comptabilité très précise, nous avons pu reconstituer son compte d'exploitation pour l'année 1983 en fonction des éléments qu'elle nous a donnés.

(Voir tableau 50 ci-après).

COMPTABILITE DE L'EXPLOITATION D'UN EXPLOITANT AGRICOLE DE CIAMANNACCE EN 1983

Tableau 50

Sources : enquête personnelle

DEPENSES	Location de 54 ha et des dépendances bâties	4000 Francs
	Labours de 2 Ha pour ensemencement	1000
	Achat de semences	800
	Fais divers (réfection de clôture, petits travaux sur le bâti)	2500
	Frais de vétérinaires et soins divers	3000
TOTAL DEPENSES		11300 Francs
	Prime à la vache	14000 (350x40)
	Vente de 11 veaux	18560 (22 F le Kg soit 11x22x80)
	Prime à la vache allaitante	2530 (11 vaches soit 230x11)
	Vente de 2 vaches	6000 (20 F le Kg dépecé soit 300x20)
	<i>La prime à la chèvre n'a pas été versée en 1983</i>	
	Location de la remise (à l'année) à des estivants	4000
	Vente de fromages de chèvre	4000
	Vente d'oeufs	500
	Vente de 7 chevaux	1000
TOTAL RECETTES		50590 Francs

Le bénéfice est de 39290 francs, auquel il faut vraisemblablement enlever environ 4 500 francs de charges, d'assurances diverses et de dépenses que nous n'avons pu comptabiliser. Il reste donc à peu près 35 000 francs, soit 3000 francs par mois.

Il faut noter que la moitié du bénéfice provient des différentes primes. Sans elles, l'exploitation disparaîtrait.

Nous ne pouvons fournir d'autres éléments d'appréciation de revenus agricoles. Non seulement les autres personnes interrogées sont extrêmement discrètes mais même elles nous ont formellement interdit de faire état du moindre renseignement que nous aurions pu obtenir par ailleurs. Il faut dire que la surévaluation du bétail pour cause d'ISM ou la sous-évaluation pour cause de cotisations à la MSA, l'importation inavouée de carcasses congelées par les bouchers et les charcutiers, les aides détournées de leur affectation, les revenus très particuliers provenant dans les familles à partir de fausses déclarations

(chômage, pensions d'invalidité, dégrèvements divers) ou d'activités parallèles.... ne sont pas de nature à pousser à la transparence et aux réponses franches dans le cadre d'une enquête.

En tout cas, il est des éléments du train de vie, les automobiles grosses cylindrées pour ne parler que des plus voyants, qui sont pour le moins surprenants.

Le plus fort c'est que tout le monde, ou presque se plaint de cet état de choses : « c'est honteux de voir tout cet argent distribué à des fainéants », « c'est de cela qu'on meurt », « ça vous dégoûte de travailler »... ceci dit y compris par ceux qui en sont les bénéficiaires et par les maires qui, bien souvent, favorisent ces pratiques.

« Mais c'est la seule façon de retenir les gens ici » m'a dit l'un d'entre eux, alors que beaucoup commencent à penser qu'on a peut être fait fausse route et que tout le monde est coupable : l'intéressé, l'élue, le médecin... « On n'a plus rien à faire ici, la Corse, c'est fini ». Et le maire de ZICAVO, dont nous avons apprécié la perspicacité et le « recul », a ajouté cette réflexion fataliste : « les gens ne pensent qu'à profiter et il faut reconnaître qu'on n'a rien fait pour les décourager, bien au contraire. Il y va certainement de notre faute... et pourtant, peut être qu'un jour il n'y aura plus personne ici. Il ne restera que les maisons.

L'examen des conditions de l'élevage ne peut se passer de ces considérations d'une société complexe aux pratiques floues qui ont raison de bien des enthousiasmes et rendent souvent bien pessimistes sur l'avenir.

Ramenés au contexte local, les grands discours, les belles intentions, les plans de sauvetage, les schémas ambitieux ou « réalistes », les « contrats de pays », paraissent dérisoires... Je me souviens du discours de mon père quand je lui faisais part de mes idées sur une Corse nouvelle, régénérée : « Si tu veux faire quelque chose de ta vie, ne reste pas ici ».

Les quelques exemples de gens entreprenants que nous avons cités peuvent cependant nous laisser penser qu'il y a la place pour des exploitations agricoles viables, avec les différentes aides qui se portent depuis 1974 sur les régions de montagne.

Cela suppose, de la part des intéressés, travail et ténacité et l'acceptation de conditions de vie sévères, au milieu d'une population âgée, aux mentalités austères et conservatrices.

Cela signifie également la probabilité de demeurer célibataire. Le déséquilibre des sexes est très défavorable aux femmes dans le canton et dans toute la Corse, entre 18 et 50 ans : trois hommes sur dix sont célibataires autour de quarante ans. (*Voir ci-dessus p. 225*). D'après nos observations, le célibat des hommes est au moins deux fois supérieur chez les exploitants agricoles que chez les commerçants, les artisans et les employés du canton.

3.8 LE DOMAINE BATI, DOMAINE DE LA DIASPORA

L'assiette de l'imposition foncière bâtie, mise à jour en 1983, est, au contraire des données fantaisistes de l'occupation du sol fournies par le cadastre, un indicateur fiable pour le domaine bâti.

Les taxes foncières ou d'habitation, quoique sous-évaluées dans bien des cas, sont suffisamment conséquentes pour que les propriétaires veillent bien à n'être imposés que sur des données réelles.

A titre d'exemple, la valeur locative du bâti à COZZANO est de 671480 francs et la taxe foncière globale de 253820 francs par an alors que l'ensemble du foncier non bâti n'est imposé que pour un revenu évalué à 47155 francs.

A GUITERA, la valeur locative totale est de 377850 francs, l'imposition foncière de 253820 francs et le revenu foncier non bâti sur lequel porte l'imposition, de 14862 francs.

Le canton compte aujourd'hui 1439 logements dont 756 maisons individuelles et 683 appartements.

En fait le nombre des logements est bien supérieur compte tenu de l'indivision officielle d'un grand nombre de maisons pourtant subdivisées en appartements et les 683 appartements désignent donc soit des immeubles conçus comme habitat collectif dont nous avons vu l'apparition à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, soit des maisons partagées en foyers fiscaux.

Il faut y ajouter une cinquantaine de bâtiments administratifs, 4 hôtels dont deux désaffectés, le bâtiment thermal des BAINS DE GUITERA, quelques locaux commerciaux, les onze églises du canton, le seul moulin encore en état à GIOVICACCE et la cinquantaine de dépendances encore debout : séchoirs à châtaignes transformés, garages, scierie désaffectée.

Nous avons évalué à un millier le nombre d'immeubles en 1914. Pour déterminer l'évolution du cadre bâti au XX^{ème} siècle ; force nous est, une fois de plus, de nous référer à notre enquête de terrain.

En effet, les renseignements de l'INSEE en la matière sont éminemment contestables. D'après cet organisme, le parc immobilier du canton serait en majorité récent : 17% seulement serait antérieur à la guerre de 1914, ce qui est une altération totale. Ou bien les enquêtes ont été effectuées en dépit du bon sens, ou bien les enquêteurs n'ont tenu compte que des dates de restauration du bâti, ce qui, dans un cas comme dans l'autre n'est pas satisfaisant.

D'après le décompte des permis de construire accordés pour des bâtiments neufs et un recensement village par village complété par une comparaison entre le cadastre de 1946 et celui de 1880, nous évaluons à environ 160 (soit 16% du total de 1914), le nombre de maisons d'habitation construites depuis 1918 avec la répartition suivante : 80 immeubles nouveaux ont été construits entre les deux guerres, correspondant à environ 115 logements, 40 de 1945 à 1967 correspondant à 48 logements, 22 de 1967 à 1975 correspondant à 25 logements, 32 depuis 1975 qui sont tous des maisons individuelles. Parallèlement, on note la construction de plusieurs bâtiments administratifs jusque dans les années cinquante : l'ensemble mairie-école de PALNECCA et de CORRANO, la gendarmerie de COZZANO, le groupe scolaire de ZICAVO, la mairie de SAMPOLO, l'agence postale de CORRANO, la poste de COZZANO...

Il est plus difficile d'évaluer la perte en logements : si on ne tient compte que des maisons tombées en ruine, tout à fait inutilisables, elle est de l'ordre d'une centaine pour le canton soit environ 80 immeubles.

L'ensemble du domaine bâti est donc à peine supérieur quantitativement à celui de 1914 en ce qui concerne les maisons d'habitation : 1060 maisons contre 1000.

Le rythme et les natures des constructions ont été différents suivant les périodes : 4 maisons par an entre les deux guerres, moins de 2 par an entre 1948 et 1967, près de 3 entre 1967 et 1975, plus de 3 depuis 1975.

Il semble donc qu'on assiste à une lente reprise des constructions nouvelles.

La proportion immeubles-logements a également subi une mutation caractéristique : de 1,4 entre les deux guerres, elle chute régulièrement depuis; 1,2 de 1945 à 1967, 1,1 de 1967 à 1975, 1 depuis.

La tendance à l'individualisation que nous avons déjà notée entre 1880 et 1914 s'est donc poursuivie en changeant de forme: après avoir conçu des immeubles de types familiaux où chaque ménage pouvait disposer d'un appartement, on en revient à la maison individuelle; celle-ci n'est plus destinée comme dans la société traditionnelle à héberger l'ensemble de la famille mais à abriter un ménage distinct, qu'il s'agisse de résidences principales ou, plus généralement, de résidences secondaires. Il arrive fréquemment que

la maison familiale ne soit plus habitée en permanence que par un survivant âgé et reste fermée le plus clair de l'année, alors que les jeunes générations s'installent dans les nouvelles maisons qu'elles ont faites construire.

La tendance à l'individualisation s'ajoute ici aux affres de l'indivision et à la recherche des normes modernes d'habitation.

Parallèlement, le domaine bâti ancien a subi une transformation directement liée aux comportements des résidents permanents et de la DIASPORA.

Le bâti en ruine est faible et on ne compte pas plus de 3 ou 4 maisons ruinées par village. Il s'agit des maisons dont les propriétaires ont définitivement quitté le pays. Bien souvent ces propriétaires ont encore de la famille au village dont certains membres possèdent des droits sur la maison mais la restauration demanderait d'abord la sortie de l'indivision et on sait ce qu'il en est.

La plus grande partie du bâti ancien est entretenue sommairement pour en assurer la sauvegarde : il s'agit des maisons encore habitées par la vieille génération qui ne compte guère bien souvent qu'un seul représentant qui n'a jamais quitté le village et qui se remplit l'été des membres de la DIASPORA. L'occupant permanent, qui est né dans cette maison et n'a jamais connu le confort contemporain s'est contenté en général de l'installation de l'électricité, de l'eau courante, du tout-à- l'égout et des W-C , petite pièce ajoutée en porte à faux, comme une « verrue » à l'extérieur du bâtiment, parfois d'une salle de bains sommaire.

Le reste a conservé son aspect traditionnel : la salle commune dans laquelle donne deux petites chambres, avec sa vieille cheminée, où dans un coin on a aménagé un embryon de cuisine (évier et cuisinière à bois ou à charbon), les vieux planchers de châtaignier aux lattes irrégulières et larges, les peintures à la chaux qui s'écaillent... L'ameublement comporte le strict nécessaire : dans la salle, la grande table, un vieux coffre et un nombre surprenant de chaises, reliquat des anciennes veillées (il en faut toujours aussi beaucoup pour les enterrements quand affluent les visiteurs et qu'on leur sert le traditionnel café), un placard mural en « formica » souvent ajouté dans le coin cuisine.

Dans les chambres, des lits de « style corse », en fait un style LOUIS PHILIPPE abâtardi sans cesse reproduit par les menuisiers de village, l'ancienne table de toilette encore là avec son dessus en marbre, son broc et sa coupe en faïence, parfois une armoire à bon marché ramenée des magasins d'AJACCIO.

Au mur, les photos aux cadres dorés des disparus, souvent en uniforme de la grande guerre et sur la cheminée celles plus récentes des enfants et petits enfants, les dernières lettres reçues du continent ou des « colonies » (le mot est encore employé pour les Etats africains).

Depuis une quinzaine d'années apparaît une nette tendance à la réhabilitation et à la restauration du bâti ancien.

Les vieilles générations nées au village disparaissant, ceux qui retournent pour la retraite ou les membres de la DIASPORA tendent de plus en plus à introduire les normes du confort moderne.

Systématiquement, on rajoute une salle de bains, accolée à l'extérieur, au rez-de-chaussée ou en porte à faux à l'étage. On crée une cuisine séparée en cloisonnant « la salle » ou on rajoute là encore, une pièce à l'extérieur. Les volets pleins remplacent les anciens volets à lattes et il arrive qu'on crépisse entièrement l'extérieur à la grande désapprobation des amoureux des vieilles pierres.

Ces maisons-là possèdent tout le confort moderne : chauffage au mazout ou à l'électricité, quelquefois au propane, eau chaude, appareil électro-ménagers, télévision, téléphone. Quelques maisons s'équipent même d'une deuxième salle de bains pour « mieux recevoir

les enfants l'été ». L'ameublement s'enrichit de buffets et d'armoires rustiques avec parfois une certaine recherche dans l'authenticité : on restaure les vieux coffres et les anciens pétrins, les murs s'ornent de vieux outils ou de gravures à la gloire de la Corse des temps passés.

C'est désormais la DIASPORA qui va devenir l'acteur principal, pour ne pas dire unique, de la transformation du bâti.

Les trois types d'habitat que nous avons décrits vont tendre à s'adapter à une pratique uniforme de résidences secondaires d'été ou de fins de semaines.

Individualisation et recherche du confort seront les deux critères fondamentaux de la mutation du bâti et, comme au XIX^{ème} siècle, c'est l'habitat transhumant qui va subir les modifications les plus visibles du fait de son exigüité et de son caractère sommaire originel comme le montre parfaitement l'exemple choisi à PALNECCA que nous illustrons ci-après (voir photographies page suivante)

D'une manière générale on est frappé par le bon état du bâti ancien dans le canton de ZICAVO, et la simple traversée des villages ne donne jamais une impression d'abandon, bien au contraire : les anciens murs de granit, qui ont traversé le temps, conservent aux façades un aspect intact, les toits de tuiles « canal » ou plates sont régulièrement entretenus et souvent refaits, la plupart des menuiseries extérieures sont repeintes de neuf.

Le bâti du XX^{ème} siècle présente deux aspects radicalement différents.

Après la guerre de 1914 et jusque dans les années cinquante, la conception des immeubles s'inspire largement des principes de la construction traditionnelle : les murs de granit, les toits de tuiles, les volumes simples contribuent à intégrer le nouveau bâti à l'ancien dans le tissu villageois. A peine remarque-t-on les joints au ciment qui se généralisent (mais ils sont aussi systématiquement employés dans les réhabilitations) et les toits de tuiles plates qui remplacent les tuiles « canal ».

A partir des années soixante apparaît la maison individuelle -de type « provençal » qui a commencé à envahir les lotissements touristiques du littoral et qui, de plus en plus, s'impose dans les villages comme le modèle unique : volumes bas, décrochements, murs en parpaings crépis, ouvertures plus larges que hautes, tuiles mécaniques. Bien souvent l'implantation est faite hors du village aggloméré et les maisons disposent d'un petit jardin d'agrément clôturé.

Les maisons industrialisées commencent à faire leur apparition.

Ce nouveau type d'habitat est caractéristique de la rupture culturelle de la DIASPORA avec la société traditionnelle et de la pratique du village comme espace de vacances mais il peut être aussi considéré comme le résultat des nouvelles conditions économiques du bâtiment dans le canton.

.. / ...

LA TRANSFORMATION DE L'HABITAT DES TRANSHUMANTS



CORRANO

GUITERA



PALNECCA

Beaucoup en effet adoptent le modèle à contrecœur pour des raisons financières. Le déclin régulier de la construction depuis un demi-siècle et la réduction drastique des potentialités de main d'œuvre ont vu se fermer une à une les carrières de pierres dans toute la vallée du TARAVO. Il n'y a plus de scierie dans le canton. Le granit n'est plus extrait qu'en deux ou trois endroits de la Corse du Sud et le châtaignier, en poutre ou en parquets, est importé du continent.

Qu'il est loin le temps où l'on coupait les plus beaux troncs de l'arbre -Roi pour ne l'utiliser que bien sec à la génération suivante !

En outre, la mise en œuvre des matériaux traditionnels suppose une main d'œuvre qualifiée qu'on a de plus en plus de mal à trouver dans le canton. Les quelques artisans locaux aptes à ce travail délicat s'y refusent généralement : un chantier de ce type est toujours plus long et plus pénible et les acteurs du secteur bâtiment préfèrent les bénéfices rapidement gagnés dans les petits travaux de réhabilitation ou les constructions actuelles, à la réalisation simple et rapide.

C'est ainsi que l'idéologie de la « villa provençale » pénètre chaque année davantage dans le canton, parsemant le paysage d'autant d'agressions à l'homogénéité du bâti traditionnel, le seul héritage de l'antique société parvenu intact jusqu'à ce jour.

De nombreux efforts sont tentés par les organismes officiels pour enrayer cette dégradation : la DIRECTION REGIONALE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT (DRAE), l'ATELIER SITES ET PAYSAGES, les CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT (CAUE celui de Corse

du Sud est un des plus fournis en personnel de FRANCE comme le signale C. BALANSARD), LE PARC, L'ECOLE D'ARCHITECTURE DE CORSE, essayent de sensibiliser les populations au respect de l'environnement bâti : études, brochures, expositions se multiplient depuis une dizaine d'années mais il ne s'agit là que d'incitations ou de conseils sans caractères obligatoires: les permis de construire continuent à être délivrés sans la prise en compte de cet impératif de sauvegarde.

Comment pourrait-il en être autrement ? Une nouvelle maison est une aubaine pour un village. Va-t-on décourager le candidat constructeur sous prétexte de considérations esthétiques en lui imposant des matériaux et une mise en œuvre prohibitifs, ou même simplement en lui créant des difficultés administratives ? La dynamique du canton étant ce qu'elle est, nous pensons que ce serait inopportun.



La nouvelle réglementation en matière de permis de construire ne permet pas en tout cas d'envisager un retournement de la situation, au contraire.

Pour les communes du canton qui n'entreprendront pas de dresser un PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) - elles seront la majorité - les choses continueront comme avant et rien ne permet de penser que la DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT (DDE) puisse être plus exigeante sur la qualité architecturale. Pour les autres (PALNECCA est seule dans ce cas pour l'instant), nous ne pensons pas que les maires pourront, si tant est qu'ils le veuillent, se montrer plus exigeants dans la délivrance du permis de construire, souci électoral oblige !

Quelques constructions très récentes et certaines réhabilitations parviennent quelquefois à s'inscrire dans la tradition architecturale du village.

Elles sont en général le fait de membres de la DIASPORA, d'une part assez fortunés, d'autre part rendus aptes à une démarche vers l'authenticité.

Il ne s'agit pas tant d'une fidélité à la société traditionnelle corse que d'une attitude intellectuelle résultat d'un niveau culturel suffisant.

Ajoutons-y une ténacité qui va dans certains cas jusque l'abnégation.

Écoutons ce témoignage :

« Que d'obstacles pour parvenir à notre but ! Le terrain est à moi par héritage mais l'établissement d'un acte notarié suppose que soit réglé l'ensemble de la succession dont il fait partie : obstacles multiples et renoncement, impossibilité d'établir un titre foncier et par là de recourir à l'emprunt.

Mais j'y tiens à cette maison depuis qu'à la suite d'une banale histoire de famille mon père a vendu sa part de la maison familiale à son neveu.

J'y tiens depuis des années, depuis que je suis enfant. J'y ai investi tous mes rêves, tous mes fantasmes. Tant pis: je vends ce que j'ai ailleurs et je réaliserai mon rêve, pour moi,

pour mes enfants qui doivent avoir des racines, les miennes, les leurs, dans ce village de mes pères.

Je veux une maison, une vraie, pas une villa. Appel à un architecte, un corse, qui me fait les plans « pour me faire plaisir » parce qu'il me comprend. Il ne veut pas être payé. Je veux des pierres sèches, comme avant, de vieilles pierres. On me signale une maison en ruines aux BAINS DE GUITERA, que le maire veut faire démolir depuis quinze ans parce qu'elle est dangereuse. On se renseigne : il n'y a que quatre propriétaires, quatre sœurs célibataires. J'en vois une, deux, trois... Elles sont d'accord et il m'en coûtera, pour démolir, le prix de pierres neuves. La quatrième fait savoir que c'est oui.

Quelle chance ! Je commande le démolisseur et le transporteur. Il faut les faire venir d'AJACCIO. Mais au dernier moment, une des sœurs se rétracte. Les mois passent. En définitive elles sont toutes d'accord mais une d'entre elles souhaite conserver la moitié des pierres pour se faire un tombeau ! C'est trop, je renonce.

Deux ans ont passé et je me résous à acheter des pierres neuves. Où les trouver ?

Un propriétaire-exploitant de carrières existe encore à PETRETO et je m'y rends. Discussions, explications. Il veut savoir ce que je vais faire de ses pierres, veut voir le plan de la maison ; le projet lui plaît et il est d'accord pour la vente et la livraison « pour me faire plaisir » (décidemment !) parce que « la haut c'est loin » mais c'est un ami de mon oncle. Maintenant il faut trouver un entrepreneur « qui accepte de travailler là- haut ». Le fournisseur de pierres à qui j'en parle me dit que plus personne ne veut ni ne sait travailler la pierre. Il réfléchit puis m'envoie à un artisan de PALNECCA qui « est né dans la pierre ». Celui-ci, que je sollicite me donne tout de suite son accord. Il commencera la semaine prochaine. Impossible de s'entendre sur le prix : « on verra », et encore moins de signer un contrat. Je dois me contenter de sa parole. Des mois passent, rien n'est commencé.

Je suis sur le continent et l'artisan n'a pas le téléphone. Il ne répond pas aux lettres. Je lui envoie quelqu'un et il me fait dire qu'il n'a pas commencé parce que toute la pierre n'a pas été livrée. Je m'empresse auprès du vendeur de pierres qui me répond qu'au bout du troisième camion, mon voisin l'a empêché de passer parce qu'il s'était permis de traverser son terrain et que ce terrain contenait les restes de sa famille.

Je me rends au village pour arranger la situation. Ça se passe relativement bien, on trouve un autre accès mais la neige est tombée en abondance et on ne peut plus livrer. Il faut attendre le printemps pour terminer les livraisons. Le printemps passe, l'été aussi, puis un autre hiver... les pierres ont bien été livrées mais la construction n'a toujours pas commencé. Motif : pas d'eau sur le chantier. Normalement la commune doit assurer l'adduction mais le maire n'est pas de mon parti et les choses traînent. Je dois prendre tout en charge mais l'entreprise de VRD, de ZICAVO, est surchargée. Enfin, au bout d'un an, l'eau est là. Quatre ans se sont passés depuis que j'ai obtenu le permis de construire. L'artisan-maçon ne commence toujours pas et je me décide à en trouver un autre, à ZICAVO. Surprise : il tient à me faire signer un contrat « parce que c'est plus régulier comme ça » mais il ne parvient pas à trouver quelqu'un qui sache monter les pierres. Au bout de quelques mois il met la main sur un Tunisien et la maison démarre enfin. L'artisan maçon se révèle bon entrepreneur.

En tout, il aura fallu six ans pour que je rentre dans mes murs. Entre temps, le prix avait doublé.

Bien entendu, je n'ai toujours pas de titre de propriété, bien entendu également la maison ruinée des BAINS DE GUITERA est toujours là. Le voisin a entouré son terrain de barbelés et ma vieille tante du village me répète sans cesse que tout cela ne serait pas arrivé si je n'avais voulu faire comme sur le continent. « Ici on est en Corse et tu n'as rien compris ». Mais qu'ai-je donc fait ? » .

3.9 L'ESPACE DES MORTS

Les transhumants qui mouraient à la piaghia ou à la muntagna étaient traditionnellement enterrés au village. La création de cimetières communaux dans les nouvelles communes du littoral a marqué le début de la sédentarisation définitive.

Dans la société traditionnelle, il semblerait que les inhumations s'effectuaient uniquement dans une fosse commune et on a pu retrouver trois de ces fosses dans le canton, à TASSO où il ne reste que les fondations, à SAINTE LUCIE DE CIAMANNACCE aujourd'hui transformée en chapelle et à ZEVACO où elle a été entièrement rénovée. (Voir page 68)

La pratique a été abandonnée au XIX^{ème} siècle où se développe l'inhumation sur terrain privé d'une manière anonyme; une partie d'une propriété de famille est réservée aux morts qu'on enterre là; sans l'apposition d'une dalle, et sans la croix.

A la fin du XIX^{ème} siècle, on commence à clôturer les espaces mortuaires à l'intérieur des propriétés, les croix font leur apparition avec bien souvent le nom du défunt et la date de sa mort.

Au cours du XX^{ème} siècle et surtout entre les deux guerres apparaissent de véritables enclos contenant les tombes, ainsi que des caveaux familiaux. On est passé progressivement d'une conception communautaire et anonyme de l'inhumation à une pratique familiale identifiée.

ZICAVO caveau familial



enclos familial



TASSO au pied du châtaignier.....



La construction du caveau a, dans bien des cas, constitué le premier investissement familial lorsque l'argent des exilés était envoyé au village. On a parfois exhumé les restes des ancêtres pour leur donner une nouvelle sépulture, manifestation de la persistance du souvenir des morts et du respect dans lequel on les tient, en même temps que symbole de l'ascension sociale comme si on voulait en faire profiter les générations passées.

Souvent, sur le cadastre actuel, on remarque une petite parcelle carrée enclavée au milieu d'un champ ou d'une châtaigneraie à proximité du village. L'été, ceux de la DIASPORA couperont les fougères et à la TOUSSAINT les habitants des villages viendront faire brûler une bougie : cet espace est sacré.

Certaines communes (CIAMANNACCE, ZICAVO) possèdent un cimetière communal. Y être enterré a longtemps été considéré comme le signe de la pauvreté de la famille : « ils n'ont même pas un bout de terrain pour enterrer leurs morts ! ».

Les choses semblent quelque peu évoluer mais malgré ce, et en dépit des interdictions maintes fois renouvelées officiellement, la pratique de l'inhumation en terrain privé domine fortement.

Aujourd'hui encore, le village reste le lieu d'inhumation privilégié des membres de la DIASPORA, même s'ils n'y passent pas les dernières années de leur vie.

En choisissant de s'y faire enterrer faute d'avoir choisi d'y vivre, ils marquent ainsi leur appartenance, de manière définitive à une société qu'ils n'ont pas connue, comme pour la faire survivre, en ce geste ultime, par leur propre mort. C'est souvent tout ce qu'ils ont su faire pour elle.



Chaque famille possède ses propres traditions en matière

d'inhumation.

Le tombeau peut être le signe de l'aisance mais ce n'est pas systématique.

Ci-joint la tombe de Vincent LECCIA, décédé en 1972, inhumé dans l'enclos familial utilisé depuis le début du XIX^{ème} siècle par cette famille de notables.

Ni dalle ni pierre tombale, mais une simple croix de bois qui disparaîtra au bout de quelques années.

3.10 LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS : QUATRE VINGT UNE PERSONNES LARGEMENT TRIBUTAIRES DE LA DIASPORA

La vingtaine de pôles d'activités du secteur secondaire représente une population active de quatre vingt une personnes dont trente et un travailleurs immigrés (voir ci-dessus page 153) qui travaillent toutes dans le secteur Bâtiment et Travaux publics mis à part un jeune artisan potier installé sur la route du COL DE VERDE, commune de PALNECCA. Ce dernier écoule une partie de sa production dans les CASA DI ARTIGIANI par l'intermédiaire de l'association CORSICADA, et le reste aux touristes qui gagnent l'été, la côte orientale et le cortenais à partir d'AJACCIO. D'après ses dires, son activité marche

normalement et il parvient à vendre la totalité de sa production. Il affirme que plusieurs artisans d'art pourraient prospérer dans la région, notamment en bordure de la route touristique du COL DE VERDE, « mais les jeunes ne veulent plus rien faire ».

On compte au total dans le canton 15 artisans-maçons ou entrepreneurs de bâtiments et travaux publics, deux électriciens, et seulement un menuisier et un plombier. (*Voir tableau 51 ci-dessous*).

LE SECTEUR SECONDAIRE DANS LE CANTON DE ZICAVO EN 1984

Tableau 51

Sources : *Chambre des Métiers et enquêtes personnelles*

	Entreprise générale maçonnerie		menuisiers		plombiers		électriciens		Artisans d'art		TOTAL	
	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E
<i>I = nombre d'installations</i> <i>E = effectif total</i>												
Ciamannacce	2	4	1	1	0	0	0	0	0	0	3	5
Corrano	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cozzano	3	27	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Guitera	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4
Palnecca	2	6	0	0	0	0	1	1	1	2	4	9
Sampolo	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	2	6
Tasso	2	8	0	0	0	0	0	0	0	0	2	8
Zevaco	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zicavo	3	18	0	0	1	3	1	1	0	0	5	22
CANTON	15	73	1	1	1	3	2	2	1	2	20	81

Il s'agit la plupart du temps de personnes d'âge mûr - entre 35 et 40 ans - ; les plus jeunes ont reçu une formation au lycée technique d'AJACCIO, dans des centres d'apprentissage d'AJACCIO ou SARTENE ou au Centre de Formation Professionnelle pour Adultes de CORTE (CFPA).

La société traditionnelle a entraîné dans son dépérissement les secteurs de l'artisanat liés aux activités agricoles.

Dès le lendemain de la première guerre mondiale, on ne fabrique plus d'outils, de tonneaux, de bâts d'attelages ni de jougs dans le canton.

L'apport d'argent dans les familles, la fin de la polyvalence familiale liée à la forte poussée des produits importés a entraîné l'arrêt brutal des fabrications d'ustensiles, de chaussures et de vêtements.

Le: derniers tailleurs, maréchaux-ferrants, cordonniers, tonneliers et autres artisans du bois ont cessé leurs activités entre les deux guerres.

Le seul secteur capable de nourrir une activité artisanale est le bâtiment dont nous avons vu qu'il survit, au ralenti, grâce essentiellement au maintien de la DIASPORA à attaches. La comparaison entre les données du XIXème siècle et celles d'aujourd'hui pour le village de ZICAVO est éloquente. (*Voir tableau ci-dessous N° 52*).

COMPARATIF DES METIERS A ZICAVO
ENTRE 1856 ET 1984

Tableau 52

	ZICAVO		CANTON
	1856	1984	1984
cordonniers	8	0	0
tailleurs	2	0	0
forgerons	4	0	0
tailleurs de pierres	3	0	0
maçons	2	3	15
menuisiers	3	0	1
plombiers	-	1	1
électriciens	-	1	2
artisans d'art	-	0	1
TOTAL	22	5	20

Il y a moins d'artisans dans le canton actuellement que pour le seul village de ZICAVO au siècle dernier.

Le secteur bâtiment a vu la disparition totale des tailleurs de pierres et des forgerons. Les premiers n'ont pas résisté à la baisse de la demande locale et à l'utilisation des matériaux modernes de gros œuvre.

Les seconds travaillaient surtout comme maréchaux-ferrants et ont été éliminés par la disparition quasi-totale des équidés dans le transport et la fin de l'agriculture.

L'approvisionnement en matériaux de construction se fait entièrement à AJACCIO auprès de grossistes : les parpaings, les bois de charpente, les parquets, les huisseries, la ferronnerie, les tuiles, la quincaillerie, les sanitaires, la plomberie, le matériel électrique... La part des productions corses est extrêmement faible: il n'y a pas de cimenterie sur l'Ile, le pin du nord est préféré au pin laricio, le plancher en châtaignier lui-même est ardéchois et on importe les huisseries industrialisées. Seule la scierie de SAINTE MARIE SICHE dans la moyenne vallée, débite quelques essences locales en planches utilisées par le menuisier de CIAMANNACCE pour la confection de meubles en noyer, en bouleau, en pin, en châtaignier parfois. Il s'agit en l'occurrence de la seule production artisanale traditionnelle de transformation subsistant dans le canton.

Les structures professionnelles sont squelettiques.

Le menuisier et les électriciens travaillent seuls en s'adjoignant ponctuellement de la main d'œuvre familiale.

Les artisans maçons recrutent pour chaque chantier de la main d'œuvre immigrée maghrébine, en général des marocains ou des tunisiens qui travaillent en Corse depuis une dizaine d'années, et qui se déplacent à la demande. En dehors des chantiers, ces ouvriers font parfois quelques « extras » les jours fériés pour des particuliers. Ces derniers « descendent quelquefois en chercher », illégalement, au petit matin sur la place ABBATUCCI, à AJACCIO...!

Rien ne permet d'avancer que certaines familles immigrées puissent un jour faire souche en Corse, comme ont pu le faire les Italiens. Pourtant bon nombre de maghrébins du secteur bâtiment comprennent assez bien le corse et leurs enfants nés en Corse le parlent quelquefois parfaitement. Nous en savons quelques exemples.

Nous avons vu que l'effectif de cette main d'œuvre est à peu près stable - environ une trentaine - . Il y a quelques années, les artisans du canton avaient beaucoup de mal à recruter : les chantiers étaient très nombreux sur le littoral et les ouvriers répugnaient à la vie des villages, sans distraction, malgré un accueil de la population nettement plus favorable qu'en milieu urbain.

« Même les arabes ne veulent plus rester ici », me disait une habitante de SAMPOLO.

Depuis deux ans cependant, la construction en Corse, qui semblait devoir échapper à la crise du bâtiment, a fortement décliné sur le littoral du fait, surtout, des événements politiques et des nombreux plasticages de résidences secondaires de continentaux.

Ce phénomène est une illustration supplémentaire de la coupure de la Corse en deux espaces contradictoires : l'un est en prise directe avec la conjoncture générale française à laquelle s'ajoutent les péripéties politiques corses, l'autre vit hors du temps, engourdi, soumis aux volontés d'une population qui vit ailleurs, dispersée.

Le phénomène de l'indivision et l'absence de transactions immobilières tournées vers l'extérieur font qu'il n'y a pas d'investisseurs immobiliers possibles en dehors de la DIASPORA.

Aucune construction exogène n'existe dans le canton et il en résulte forcément une stagnation du secteur bâtiment.

Pour ne prendre que l'exemple de l'année 1984, nous avons compté TROIS maisons individuelles en construction (à ZICAVO, TASSO et CIAMANNACCE) et une dizaine de maisons en cours de transformation.

Toutes, sauf une, appartiennent à des membres de la DIASPORA.

Les améliorations intérieures sont plus difficiles à dénombrer mais nous avons pu noter, à SAMPOLO, que les quatre maisons qui font l'objet de travaux de réaménagement appartiennent également à des membres de la DIASPORA.

Il faut ajouter néanmoins, et c'est encourageant, qu'un des gros chantiers en cours (environ 1.900000 francs) est celui de la coopérative charcutière de GUITERA dont le SIVOM est le maître d'ouvrage.

Un premier appel d'offres avait désigné un entrepreneur - français d'origine d'AFRIQUE DU NORD - établi en Côte Orientale qui a fait rapidement faillite. Le chantier a été repris par un artisan de ZICAVO.

Il est difficile d'évaluer les sommes qui sont ainsi injectées dans le canton chaque année par la DIASPORA.

Certains exemples sont parfois surprenants: la maison en construction à CIAMANNACCE représente un investissement supérieur à deux millions de francs, celle de TASSO certainement davantage alors qu'elles ne seront occupées qu'un mois par an. La maison et le tombeau, restent la valeur symbole de la réussite.

Jadis on avait la puissance de la terre et on accédait au pouvoir sur la communauté. Maintenant on a le pouvoir parce qu'on a l'argent mais en définitive, les nouveaux riches n'accéderont à la considération qu'on portait aux sejos, qu'en justifiant leur puissance par la construction d'une imposante bâtisse.

Ces exemples - fréquents - ne sont cependant pas la règle. La vingtaine de constructions récentes que nous connaissons correspondent à un investissement moyen de 500 000 francs par maison, ce qui n'est déjà pas si mal, et le plus clair des travaux commandés aux artisans représentent des dépenses allant de 5 000 à 30 000 francs.

A titre d'exemple, nous fournissons le récapitulatif des différents chantiers d'un artisan du canton en 1982. (*Tableau 53 ci-dessous*)

D'une manière générale, les artisans sortent peu du canton. Un seul construit quelquefois à PORTO POLLO au lieu de l'ancienne piaghia de ZICAVO où il conserve des liens de parenté.

L'intrusion d'entrepreneurs extérieurs est également assez rare mais elle pourrait se préciser si le marasme du bâtiment persiste sur le littoral et si les sociétés de promotion de type PHENIX, pour l'instant assez peu intéressées par l'intérieur de l'Ile, décident de s'y implanter.

DIFFERENTS CHANTIERS D'UN ARTISAN DU CANTON EN 1982

Tableau 53

Sources : enquête personnelle

chantier	travaux	mois	budget	Résidence du propriétaire
Maison S SAMPOLO	Réfection de la façade Dallage de la cour	AVRIL SEPTEMBRE	12000 14000	AJACCIO
Maison T TASSO	Réparation du toit	MAI	7000	AJACCIO
Maison L ZICAVO	Construction cuisine	JANVIER	22000	AVIGNON
Maison P GUITERA	Construction neuve 2 niveaux 170 m ² Démarrage du chantier	MARS	150000	PARIS
COMMUNE de PALNECCA	Réfection mur de soutènement	AVRIL	11000	PALNECCA
Maison P ZICAVO	Plafonds à refaire Peinture	JANVIER	27000	MARSEILLE
Maison L SAMPOLO	Pose de planchers	FEVRIER	6000	MASEILLE
Maison S GUITERA	Murs de jardin	MAI	3000	GUITERA
Maison P GUITERA	Murs de jardin	MAI	9000	GUITERA
Maison P GUITERA	Murs de jardin	JUIN	1500	GUITERA
Maison T CORRANO	Murs de jardin	SEPTEMBRE	8000	RENNES
Maison L SAMPOLO	Réfection cheminée	JUILLET	4000	SAMPOLO
Maison F ZEVACO	Réfection plomberie Réfection électricité Installation salle de bains	DECEMBRE	79000	CASABLANCA
TOTAL : 13				

Deux entreprises de COZZANO se sont spécialisées dans les travaux d'édilité pour l'Etat et les collectivités locales. Elles possèdent chacune un parc en matériel (pelleteuses, bulldozers) et emploient une demi-douzaine de conducteurs d'engins recrutés dans les villages du canton.

Ces deux entreprises ont pu, de par leur présence dans le canton et l'absence de concurrence, remporter de nombreux appels d'offres et d'adjudications : construction de pistes pour l'exploitation des forêts domaniales, accès aux installations de ski de fond et aux relais de télécommunications, amélioration du réseau routier existant, édification de murs de soutènement, réseaux d'adduction...

Elles complètent leur plan de charge par des travaux de terrassement, d'assainissement et de voirie commandés par les communes sur marchés de gré à gré ou par des particuliers auxquels il convient d'ajouter l'ensemble des réalisations qui ont accompagné les IRAM, IDAM, IPP et OGAF, les travaux de rénovation de la châtaigneraie et les différents aménagements de petite hydraulique financés par la SOMIVAC et le SIVOM notamment dans le cadre du contrat de pays.

On ne doit pas se leurrer : l'analyse du secteur secondaire dans le canton, limité au

bâtiment et aux travaux publics, laisse apparaître une simple survie qui dépend très largement de l'extérieur pour ses sources de financement et ses approvisionnements.

Un certain nombre de préoccupations existent sur la restauration de l'habitat ancien du canton au sein du SIVOM en s'appuyant sur les différentes aides prévues à cet effet : le décret du 29 Août 1977 sur les primes à l'habitat locatif privé (étendu par la suite aux communes possédant un habitat locatif) et celui du 26 Juillet 1977 sur les primes aux propriétaires occupants dans le cadre d'opérations groupées.

Lors de la préparation du contrat de pays, une étude générale sur ce problème avait été envisagée, prévoyant également un rachat des immeubles vacants pour une restauration et une location dans le cadre d'opérations HLM.

En définitive, le contrat de pays n'a pas inclus cette opération dans ses financements ce qui, à notre avis, a été sage quand on se rappelle les problèmes délicats posés par l'indivision du bâti et l'absentéisme des propriétaires et la quasi impossibilité de toute action sur les biens vacants.

Le problème revient cependant périodiquement dans les délibérations du SIVOM d'autant qu'une SICA HABITAT RURAL a été créée en Corse : cette structure, comprenant un architecte et du personnel qualifié, établie à CORTE, étudie tout projet susceptible d'être concrétisé en milieu rural, au bénéfice de particuliers, d'associations ou de collectivités locales.

Le SIVOM a utilisé ses services, à sa satisfaction, pour la conception de l'atelier coopératif de charcuterie de GUITERA. On peut lire dans le procès-verbal de la réunion du SIVOM du 26 Juin 1982 :

« Il s'avère que cette structure semble être l'instrument dont ont besoin les communes pour faire face aux problèmes techniques qu'elles rencontrent très souvent dans leur gestion ».

On reparle activement aujourd'hui d'une OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) sur le canton.

Nous ne pensons pas qu'il faille attendre de ce genre d'opération, si tant est qu'elle se réalise un jour, une véritable relance du secteur bâtiment dans le canton qui ne pourrait intervenir que dans le cadre d'une véritable inversion du phénomène de désertification.

3.11 UN MILIEU RURAL FORTEMENT DOMINE PAR LES ACTIVITES TERTIAIRES

Dans sa période la plus favorable, au début du Second Empire, ZICAVO comptait 26% de ses actifs dans le secteur tertiaire, répartis en 12% de commerçants et près de 14% dans les professions libérales ou les services publics (*voir ci-dessus page 100*).

Aujourd'hui le secteur tertiaire représente 48% de la population active en incluant dans le calcul les commerçants ayant une activité annexe dans le secteur primaire.

On peut ajouter une dizaine d'actifs réguliers entre les emplois afférents à la pratique du ski de fond l'hiver et au fonctionnement des boîtes de nuit ou de l'hôtellerie l'été. Dans ces conditions, le secteur tertiaire représente à ZICAVO environ 54% des actifs, proportion à peu près équivalente à celle de l'ensemble du canton (56%). (*Tableau 54 ci-dessous*).

Le nombre d'emplois du secteur tertiaire est malgré tout en diminution, mais en valeur absolue, par rapport aux données de 1856.

Pour le seul village de ZICAVO il passe le 80 à 47.

Ce gonflement relatif du secteur tertiaire est du essentiellement à la chute brutale du

secteur primaire et au maintien des activités du secteur public et des débits de boissons qui compense quelque peu le déclin des activités du petit commerce.

Un tourisme naissant apparaît, comme seul susceptible de créer quelques emplois nouveaux dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs.

LE SECTEUR TERTIAIRE DANS LE CANTON DE ZICAVO EN 1985

Tableau 54

Sources : enquête personnelle 1985

	Zicavo	Zevaco	Ciaman nacce	Cozzano	Palnecca	Sampolo	Tasso	Guitera	Corrano	Canton
Alimentation générale et divers	3	1	2	1	2	2	1		1	13
Boucherie- Charcuterie				3				1		4
Boulangerie- Pâtisserie	1				1					2
Hôtel-restaurant- café	2			1						3
Restaurants	1							1		2
Cafés	2	1	2	3	3	3	2	1	1	18
Garage-station service				1				1		2
Transports					2					2
Médecins	2									2
Pharmaciens				1						1
Infirmiers	1									1
Etablissement thermal								1		1
MAIRIE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9
PTT	1	1	1	1	0	0	0	1	1	6
GENDARMERIE	1			1						2
ECOLE	1	0	0	1						5
SAPPEURS	1									1
POMPIERS										
SAPPEURS			1							1
FORESTIERS										
G. CHAMPETRE	1									1

Activités saisonnières régulières : ski de fond (1 permanent) ; boîtes de nuit (4 dont 1 permanent ; activités touristiques (14 dont 10 à la station de ski de fond. il faut y ajouter une dizaine d'emplois l'été dans les hôtels en juillet et août).

3.11.1 Le petit commerce et la petite hôtellerie: une morte saison trop longue

L'activité traditionnelle du petit commerce a décliné avec l'hémorragie démographique. Le canton compte 13 magasins d'alimentation générale, plus ou moins achalandés également en mercerie et quincaillerie, 4 boucheries-charcuteries et 2 boulangeries pour une population permanente d'environ 800 personnes, ce qui est à la fois beaucoup et très inférieur au seuil de rentabilité.

Ces activités ne doivent leur survie qu'à la présence de la DIASPORA à la belle saison pendant laquelle, en deux mois, les commerçants réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaire comme nous l'ont confirmé plusieurs d'entre eux. Encore faut-il noter que le village de GUITERA ne possède même plus d'épicerie et que celle de TASSO n'est ouverte que pendant l'été.

La concurrence des grandes surfaces d'AJACCIO est de plus en plus forte et les épicerie de village ne sont même plus visitées par les représentants.

Dans ces conditions, elles sont souvent dépourvues et pratiquent des prix nettement supérieurs, d'environ 60%, à ceux de la ville.

Beaucoup d'estivants prennent l'habitude de s'approvisionner au CORSAIR, le supermarché d'AJACCIO, à leur débarquement et trois à quatre fois pendant leur séjour. (La Corse est le département français où on compte le plus de congélateurs par ménage). La production du canton écoulee dans les magasins de village est limitée à la charcuterie et à la viande bovine. Pour le reste il s'agit de denrées acquises par les commerçants auprès des grossistes d'AJACCIO, y compris une grande partie de la viande bouchère. et des produits charcutiers.

Dans l'ensemble ce sont en majorité des produits importés du continent: par rapport à la production locale, la Corse importe neuf fois plus de viande fraîche ou congelée, quatre fois plus de fruits et de légumes frais, six fois plus de produits laitiers, la quasi-totalité des farines et des conserves et la totalité des produits manufacturés.

La production du canton écoulee à l'extérieur se limite à la charcuterie qui approvisionne deux ou trois détaillants d'AJACCIO, originaires de COZZANO, et à des carcasses bovines achetées par quelques bouchers de PROPRIANO, de PORTO-POLLO ou de la moyenne vallée.

Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer quantitativement ces « exportations » qui, en tout état de cause, demeurent extrêmement faibles et ne concernent en aucune manière les exportations corses sur le continent, constituées essentiellement de vins et d'agrumes de la côte orientale, avec un faible complément en fruits frais, en fleurs, en tabac et en produits laitiers. La charcuterie vient en dernière position des produits corses à l'exportation avec à peine 400 tonnes, écoulee dans des magasins spécialisés de MARSEILLE, de NICE et de PARIS dans lesquels nous n'avons jamais trouvé de charcuterie du Haut TARAVO.

D'après une enquête menée par l'ECOLE SUPERIEURE D'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DES SCIENCES HUMAINES DE MARSEILLE les importations de charcuterie représentent la moitié des besoins corses et on ne compte que trois entreprises corses ayant dépassé le stade artisanal : SIMEDEI à SORBO OCAGNANO, qui produit 300 tonnes, LA GHISONAISE à GHISONI (150 T) et l'entreprise PITTILONI à BASTELICA (150 T).

(On a recours aux magasins de village que pour le « dépannage quotidien » et souvent pour « faire plaisir » au commerçant.

La concurrence joue aussi entre les commerçants du canton : le libre service de COZZANO attire les habitants de tous les villages y compris ceux de ZICAVO : c'est le seul endroit où on peut trouver à peu près de tout : alimentation, quincaillerie, mercerie, vêtements, fournitures scolaires, outils, jeux, journaux, tabac...

Les deux boulangers du canton rayonnent à partir de PALNECCA et de ZICAVO quotidiennement pendant l'été, trois fois par semaine en morte saison.

Ainsi pratiquent également un des trois bouchers-charcutiers de COZZANO et le boucher de GUITERA, de même que le marchand de légumes de SAMPOLO qui s'approvisionne au marché d'AJACCIO. L'été, de temps à autres, le poissonnier de PROPRIANO remonte la vallée par la rive gauche du TARAVO et pousse jusqu'au canton de ZICAVO lorsqu'il n'a pas tout vendu dans la moyenne vallée.

L'activité des cafés et des bars est aussi directement fonction de la consommation de la DIASPORA pendant les mois d'été dans tous les villages mis à part à COZZANO et à ZICAVO qui connaissent un certain passage touristique.

Pendant les longs mois de la morte saison ces établissements survivent avec les seuls habitants du village qui s'y réunissent le soir à l'heure de l'apéritif surtout le vendredi et

le samedi quand montent les « ajacciens ». Pour ne pas faire de jaloux, on partage souvent les tournées entre les deux ou trois cafés ouverts ou bien on boit dans l'un et on va faire « la partie » dans l'autre, à moins que des inimitiés tenaces ne vous en interdisent l'accès.

C'est à COZZANO et à ZICAVO qu'on trouve les trois seuls hôtels-bars-restaurants du canton. Celui de COZZANO est un établissement ancien et très modeste de quatre chambres où logent l'été quelques touristes de passage et l'hiver, quelquefois, des ouvriers venus d'AJACCIO pour des chantiers de construction. Son restaurant sert en moyenne une dizaine de repas par jour pendant l'hiver, une quarantaine au plus fort de l'été; le bar a sa dizaine d'habitues.

L'HOTEL DU TOURISME de ZICAVO a été créé en 1968 avec l'aide du CREDIT HOTELIER, par une famille du village. Classé dans la catégorie des « une étoile », il possède 20 chambres dont cinq sont utilisées par la famille des propriétaires.

La période la plus active commence le 15 juin et se termine dans les premiers jours de septembre : l'hôtel reçoit des groupes organisés, souvent allemands, et des touristes de passage, la plupart du temps italiens, qui traversent la Corse à partir de BONIFACIO ou de BASTIA. Tous les mercredis le « CLUB MEDITERRANEE » loue la totalité des chambres.

Le reste de l'année l'hôtel se remplit essentiellement en fin de semaine pendant les périodes de chasse ou entre le premier décembre et le quinze mars quand l'enneigement suffisant permet la pratique du ski de fond. La clientèle vient en majorité d'AJACCIO, de PORTO VECCHIO, quelquefois de BASTIA.

Le restaurant et le bar, attirent, en plus des touristes, beaucoup de gens du canton, surtout l'été.

L'hôtel est tenu par une famille de cinq personnes, toutes nées à ZICAVO, qui se répartissent les tâches : la grand mère est à la cuisine, l'homme et la femme au bar et au restaurant pour le service, les filles aident au ménage des chambres. Il n'y a aucun salarié. La famille cultive un jardin potager et élève une cinquantaine de porcs qui bénéficient de la châtaigneraie familiale et fournissent la charcuterie pour les besoins du restaurant.

Depuis 1980, un autre hôtel, LE FLORIDA, non classé, (six chambres, bar, restaurant) fonctionne à 200 mètres du premier, suivant les mêmes principes d'organisation familiale. Il possède en outre une salle de jeux, qui attire avec ses baraques à sous la jeunesse du canton. Le propriétaire gère le tennis municipal qui se trouve à proximité.

Il faut signaler la création en 1982 d'une PIZZERIA-BOITE DE NUIT à ZICAVO tenu par un retraité récemment rentré au village. D'après lui son activité est à peine rentable ; pendant la morte saison il ne sert de repas que le soir à des gens du canton ou, en fin de semaine, aux chasseurs. L'été, par contre, il lui arrive de refuser du monde mais il se plaint de la sobriété de la clientèle composée surtout de randonneurs qui « se partagent une pizza à cinq ou six, avalent des sandwiches et boivent de l'eau ». Il y en a même qui vont acheter le pain et le saucisson à l'épicerie voisine, qui ne consomment qu'un café et qui remplissent leur gourde à la fontaine.

3.11.2 LES LENTS DEBUTS D'UN TOURISME DE MONTAGNE

A partir de 1972 le PARC crée le « chemin de grande randonnée » (GR 20) qui traverse toute la Corse, de CALVI à PORTO VECCHIO par VIZZAVONA et le COL DE VERDE.

Réputé pour être le plus difficile de France par son parcours accidenté le GR 20 intéresse particulièrement le canton de ZICAVO qu'il traverse du Nord au Sud à partir du COL DE

VERDE (1282 mètres) jusqu'à l'INCUDINE (2134 mètres) sur les communes de PALNECCA, COZZANO et ZICAVO. Des bretelles permettent de rejoindre le GR 20 à partir de la chapelle SAINT ANTOINE, de COZZANO et de ZICAVO. Des anciennes bergeries ont été restaurées et transformées en refuge sur le plateau du COSCIONE à USCIOLU, PEDINELLI et aux PRATI, à plus de 2000 mètres. La fréquentation annuelle varie entre vingt et quarante mille personnes depuis la création.

Nous avons déjà évoqué les retombées de ce passage sur les activités de quelques commerçants de COZZANO et de ZICAVO où les randonneurs vont se ravitailler.

Signalons aussi le relai-refuge du COL DE VERDE où s'arrêtent les marcheurs et les automobilistes.

Le PARC a également remis en état de nombreux sentiers inter-villages qui intéressent toutes les communes. Ces sentiers ont été rénovés dans le cadre du CONTRAT DE PAYS et en liaison avec le SIVOM. Malheureusement ils sont fort peu pratiqués par les habitants des villages qui se déplacent exclusivement en voiture. Ils sont fréquentés accessoirement par les chasseurs et quelques promeneurs l'été. A part quelques tronçons, l'ensemble est perpétuellement envahi par le maquis et mériterait un meilleur sort.

A cette activité de randonnées d'été s'est ajoutée à partir de 1974 la pratique du ski de fond sur le plateau du COSCIONE et, depuis peu, sur le plateau d'EZE.

Trois salles hors-sac ont été créées sur les 30 Km de pistes aménagées et balisées au-dessus de ZICAVO entre 1500 et 2000 mètres d'altitude et le refuge de VIZZILUCO sur la commune de TASSO. Le PARC a créé deux refuges chauffés aux lieux dits BASSETA (1287 m) et MATALZZA (1500 m).

L'activité du ski de fond, en progression constante, est gérée par l'ASSOCIATION CENTRE DE SKI DE FOND dont le siège est à ZICAVO, qui dispose de l'ancien CEG. Pendant la saison (de Décembre à Avril) le CEG dont la capacité d'accueil vient d'être portée de 25 à 53 lits sur un financement CONTRAT DE PAYS reçoit en moyenne 30 personnes par semaine en pension complète. L'association loue du matériel de ski.

Le remplissage est total pendant les vacances de Février. Les skieurs viennent de toute la Corse et même parfois du continent.

Dix personnes sont salariées à temps partiel de l'ASSOCIATION : deux au CEG, deux chauffeurs de car pour le transport des touristes sur les pistes à partir de ZICAVO et six moniteurs sur le plateau. Toutes des personnes sont originaires du canton.

L'été, les installations fonctionnent pour les randonneurs. En 1984, 200 nuits ont été comptabilisées en Juillet et Août au CEG.

D'après la gestionnaire de l'ASSOCIATION, une commerçante de ZICAVO, l'impact des randonneurs d'été et des skieurs est important pour le village grâce aux achats auprès des commerçants et aux emplois créés.

On commence même à parler de « renouveau »... à condition de continuer à investir dans l'amélioration des infrastructures et de l'accueil.

Le développement du tourisme dans la montagne corse butte sur la faiblesse des équipements et l'absence totale de promotion. En même temps il est patent que le tourisme de montagne ne peut être envisagé que dans le cadre d'une politique globale du tourisme en Corse.

Le tourisme en Corse est un phénomène socio-économique : on peut le refuser ou l'accepter, il existe et représente une part importante des activités de l'île puisqu'on estime qu'un actif sur trois est directement ou indirectement concerné.

Après la politique du « tout tourisme » prônée en 1949 et dont on perçoit encore les

relents dans le Plan d'Aménagement de 1970-71, on en est revenu à une conception plus raisonnable du développement de cette activité qui, selon les propositions faites par le PARC pour la préparation du IXème plan « ne doit en aucune façon devenir l'activité dominante prenant le pas sur l'agriculture, l'artisanat et l'industrie ».

Dans cette optique, le tourisme de montagne doit être pensé dans une perspective de rénovation rurale en n'oubliant pas que le milieu rural est très fragile et très vulnérable du fait de sa désertification et qu'il faut se méfier des convoitises extérieures qui risqueraient de déstabiliser les microrégions. L'accent est mis sur l'implication des ruraux dans les activités de tourisme et de loisirs, de façon prioritaire.

L'espace touristique montagnard de la haute vallée du TARAVO comporte deux composantes :

- la zone au dessus de 1000 mètres, au delà des territoires occupés de façon permanente par les activités des ruraux, la « muntagna »
- la zone des activités rurales, au dessous de 1000 mètres, terrains des activités permanentes des villages, le « paese ».

Ces deux composantes ancestrales de la société traditionnelle doivent, non pas opérer une conversion mais du moins supporter les aménagements nécessaires au développement du tourisme.

En ce qui concerne la zone des villages, il est indispensable dans un premier temps de créer ou de développer des unités opérationnelles: camping, structures d'accueil par réhabilitation de l'habitat ancien ou création de nouvelles unités, développement de la petite hôtellerie familiale et adaptation partielle à l'accueil des randonneurs. Le PARC, dans ses propositions, souligne que « ne devront être retenus que les projets s'appuyant sur une véritable volonté locale, sur une réelle possibilité de gestion et sur un accord de coordination tant avec les autres centres qu'avec les autres types d'accueil pour la randonnée ».

L'aire des villages doit être aménagée pour la randonnée pédestre par la rénovation des anciens sentiers inter-villages en complément du chemin de grande randonnée GR 20.

En ce qui concerne la zone de montagne, il apparaît souhaitable de s'en tenir au GR 20 sans réalisation nouvelle notamment quant aux infrastructures commerciales pour favoriser la descente des randonneurs dans les villages, faciliter leur intégration et éviter de constituer un type de tourisme « à part ». « En effet, un randonneur obligé de s'approvisionner sur un village ira à l'épicerie, au café, à la pharmacie, participera à l'animation du village. Il dépensera certainement plus au profit de gens du village que sur un point hors du village ».

Depuis sa création le SIVOM a entrepris, en liaison avec le PARC de réaliser un certain nombre d'infrastructures par le développement du tourisme montagnard. Outre les sentiers pédestres, le balisage des pistes de ski de fond, l'aménagement du CEG de ZICAVO en « centre accueil » et en « centre école » pour le ski dont nous avons parlé, le CONTRAT DE PAYS a prévu de financer dans plusieurs villages gîtes d'étapes (CIAMANNACCE, SAMPOLO), gîtes communaux (CORRANO, SAMPOLO, ZEVACO) et camping (SAMPOLO) mais à ce jour seuls les gîtes communaux de SAMPOLO et de CORRANO ont été achevés. Les autres projets ont subi de multiples blocages administratifs, financiers, techniques, fonciers, et n'ont pour l'instant reçu aucun commencement d'exécution.

On a parlé aussi, lors de différentes réunions du SIVOM, d'aménagement des rives du TARAVO pour la pratique du canoë-kayak (le TARAVO est particulièrement prisé par

les spécialistes), de piscine naturelle sur le fleuve, de parcours de pêche et de circuits équestres... mais que valent ces projets -au demeurant intéressants - sans les initiatives privées susceptibles de les promouvoir, de les organiser et de les gérer?

Le sort du tourisme dans le TARAVO est entre les mains du PARC REGIONAL. Les possibilités financières de cet organisme sont limitées mais il a pour lui de posséder une véritable politique basée sur un aménagement progressif et prudent, avec le souci constant de respecter l'environnement naturel et bâti, composant avec les intérêts locaux et favorisant les initiatives des élus et de la population.

Le PARC sort également de sa vocation de protecteur de l'espace et de l'aménagement touristique en finançant des opérations de petite envergure pour améliorer le cadre de vie et les conditions d'existence de la population.

Voici à titre d'exemple significatif le budget du PARC pour le canton de ZICAVO en 1983, établi à la suite des demandes émanant des neuf communes et discutées avec le SIVOM:

1- AIDE A LA TRANSHUMANCE SUR LE PLATEAU DU COSCIONE

- réfection de deux bergeries et d'un "casile" concernant la transhumance de 250 animaux (150 brebis et 100 chèvres) menés par deux familles.

- achat du matériel nécessaire et hélicoptage, les bergers réalisant les travaux.

COUT: (80000 francs (PARC 100%))

2- TIRAGE DE CARTES DES SENTIERS INTER-VILLAGES POUR LES LOCAUX PUBLICS (postes, commerces...)

COUT: 10 000 francs (PARC 50% SIVOM 50%)

3- ELIMINATION DES CARCASSES DE VOITURES DANS LE CANTON

COUT: 10 000 francs (PARC 50% SIVOM 50%)

4- CREDITS D'ETUDES POUR LA CREATION DE CITES RURAUX A COZZANO

COUT: 10 000 francs (PARC 100%)

5- REHABILITATION D'UNE BATISSE A ZEVACO POUR CREATION D'UN GITE D'ETAPE

COUT: 90 000 francs (PARC 100%)

6- REALISATION D'UNE SALLE DES JEUNES A COZZANO

COUT: 20 000 francs (PARC 100%)

7- COMPLEXE SPORTIF DE ZICAVO

- amélioration du tennis et vestiaires

COUT: 60 000 francs (PARC 50% MAIRIE DE ZICAVO 50%)

8- PASSERELLE DE PEDINELLI

COUT: 10 000 francs (PARC 100%)

9- PASSERELLE DE GUITERA

COUT: 40 000 francs (PARC 100%)

3.11.3 L'ETAT AFFLIGEANT D'UN THERMALISME MORIBOND

Il nous faut évoquer ici brièvement le cas de l'activité thermale des BAINS DE GUITERA. Jadis station réputée qui attirait un millier de curistes par an pour le soin des rhumatismes et des maladies de peau, le hameau des BAINS DE GUITERA possédait deux hôtels, trois restaurants et quatre bars jusque dans les années cinquante.

Le manque d'entretien de l'établissement thermal l'a conduit dans un état de délabrement proche de la ruine et il n'est plus fréquenté confidentiellement que par quelques personnes du canton ou des villages environnants de la moyenne vallée, la plupart du temps pour des bains de propreté ou par curiosité. Les hôtels sont maintenant fermés, il n'y a plus qu'un seul bar-restaurant et un seul café.

La relance du thermalisme à GUITERA est sans cesse évoquée depuis une vingtaine d'années. Les possibilités de la source thermale seraient très favorables à ce renouveau.

Un médecin expert venu en mission à GUITERA en 1977 s'est déclaré enthousiaste quant aux potentialités curatives de l'eau, ce que tout un chacun savait déjà.

L'opération a été inscrite au CONTRAT DE PAYS dont elle devait être un des piliers. Malheureusement pour le canton le projet de relance se heurte à un obstacle insurmontable : la source appartient à la commune de GUITERA tandis que l'établissement thermal est en copropriété entre plusieurs familles (on parle de plus de cinquante copropriétaires) et, malgré les efforts du maire aucun accord n'a jamais pu intervenir entre tous les porteurs de part. C'est bien regrettable et l'opération de relance semble vouée à l'échec. Il s'agirait là pourtant d'un véritable atout pour le développement du canton capable de donner un coup de fouet à tous les secteurs d'activité... mais que faire devant l'immobilisme, les querelles intestines, l'entêtement.

Le maire de GUITERA et le SIVOM ont bien essayé de dénouer les fils enchevêtrés du blocage, la SOMIVAC a financé les travaux de captage de la source et il est même prévu une somme de 60 000 francs pour un concours d'architecture de l'Etablissement thermal.

Mais pourquoi commencer par la fin ? On reste stupéfait devant l'aveuglement des gens à ne pas sortir de leur léthargie et à ne pas voir plus loin que leurs misérables querelles ! Il n'y a plus qu'à baisser les bras. (*Photographies ci-après*)



captage de la source



bâtiment thermal



Intérieur d'une salle de
bains en 1984

3.11.4 LES INSUFFISANCES DES ACTIVITES DE LOISIR

L'équipement du canton en structure de loisirs est réduit à sa plus simple expression. Dans la société traditionnelle, le loisir se limite pour les hommes au jeu, à la chasse et à la pêche : jeux de cartes surtout, dont nous avons dit toute l'importance et le prolongement dans les activités de la DIASPORA.

La pratique du jeu de loto est restée vivace jusqu'aux années cinquante et était l'occasion de gigantesques parties sous les châtaigniers ou sur la place du village aux beaux jours. Les tireurs de pions font partie de la légende; chaque numéro avait sa phrase particulière en corse, que l'on tirait à la cantonade : « 11 les jambes du prêtre », « 14 la guerre », « 22

les deux petites poules », « 44 quaquaraqua », « 90 le plus vieux »... Le loto fait désormais partie des souvenirs du « bon vieux temps ».

La chasse et la pêche étaient davantage une nécessité qu'un sport jusqu'au moins à la veille de la deuxième guerre mondiale. Beaucoup de familles ont dû longtemps aux perdreaux, aux merles, aux lapins, aux truites, et aux anguilles de pouvoir manger à leur faim.

Le plaisir du villageois, dans ses moments de détente, était avant tout dans l'art de la parole sur la place du village, au café ou à l'occasion des célèbres veillées autour du feu où on aimait à manier le verbe et à se répéter les mêmes histoires de revenants et de bandits.

L'été, quand la DIASPORA était là, on se promenait jusqu'à une heure avancée de la nuit, par petits groupes, sur la route, ou bien on allait sous les fenêtres de quelque jeune fille chanter des sérénades : au bout de quelques couplets, la porte s'ouvrait, tout le monde rentrait boire et manger.

Ces pratiques ont presque totalement disparu. Les habitants des villages sont de plus en plus nombreux à avoir passé une grande partie de leur vie sur le continent ou à l'étranger où ils ont acquis d'autres habitudes de distraction. De retour au village, ils retrouvent quelquefois le vice de la carte et le plaisir de la chasse ou de la pêche mais on a bien du mal parfois à trouver des partenaires au jeu. Le gibier, mis à part le sanglier, et le poisson, victimes d'un braconnage inconsidéré (la notion « d'ouverture de la chasse ou de la pêche » est très élastique ici) ont été décimés depuis fort longtemps.

La grande distraction reste encore celle de la parole et de cet art inimitable qu'ont les corses à discuter et à discutiller sans cesse, buvant et fumant.

Mais pour quelques uns qui y trouvent satisfaction, combien d'autres qui s'y laissent aller faute de mieux et combien encore, surtout parmi les femmes, qui ne supportent pas cet univers fermé ?

L'été, la DIASPORA s'intègre assez facilement à ces usages mais la jeunesse « continentalisée » n'a jamais vécu cette ambiance et n'y trouve qu'un plaisir relatif. Il y a là un phénomène récent qui va s'accroissant : jadis on se retrouvait dans la maison familiale, habitée toute l'année par les générations plus âgées qui, même si elles possédaient d'autres revenus, vivaient de leurs propriétés et de leurs bêtes.

On arrivait dans une maison vivante où nous attendait la charcuterie familiale, les confitures, les fruits séchés, le vin, et on s'intégrait pendant quelques semaines à une vie rurale rythmée par le travail, dans une atmosphère sécurisante.

Aujourd'hui, c'est en vacancier qu'on arrive, dans des maisons mortes et c'est en vacancier qu'on cherche à profiter de son séjour. Les jeunes générations, surtout, ne trouveront rien de ce qui fait, pour elles, l'attrait des vacances.

Depuis quelques années, un nombre encore limité d'initiatives tente d'organiser un espace de loisir dans le canton, en dehors des opérations à vocation touristique, destinées surtout à créer une certaine animation permanente qui connaît son point culminant l'été.

Scènes d'été de la DIASPORA



Apéritif à la terrasse du bar du village



Les enfants retrouvent « leur âne »



En attendant le marchand ambulant

La DIASPORA est-elle à ce point acculturée ?

On pourrait le croire à la lecture de cette affiche de la fête de COZZANO en 1984 :

CUZZA IN FESTA 8/9/10 Août 1984
 Concours de belote
 Tournoi de foot (sixte)
 Concours de boule
 Bal orchestre FANTASIA
 Messe
 Exhibition de baby basket (*sic*)
 Carnaval avec l'orchestre FANTASIA
 Bal avec l'orchestre FANTASIA

On cherche vainement la scopa, a
 morra, voire le loto et le tir au fusil.

Et les guitares ?

Et les mélodies romantiques ?

Une nouvelle boîte de nuit s'est ouverte en 1983 à CIAMANNACCE, ce qui est surprenant dans ce village de montagne dont la population permanente est inférieure à la centaine et où il n'y a que peu de passage de touristes l'été. Les jeunes et les moins jeunes du canton y dansent l'été aux rythmes de la musique contemporaine. Il est loin le temps des berceuses corses et des guitares sèches !

Pendant la morte saison, la boîte fonctionne en fin de semaine avec des habitués. A notre avis il s'agit d'une initiative heureuse qui permet de passer d'agréables moments qui ont quelque chose d'irréel et d'anachronique.

La Mairie de ZICAVO a construit un tennis en 1983 et le CONTRAT DE PAYS a prévu de financer une salle de réunion et de projection à CIAMANNACCE, un foyer-club à PALNECCA et une maison des jeunes à TASSO.

Malheureusement aucun de ces trois projets n'a encore démarré et les seuls points d'animation, en dehors des boîtes de nuit, restent les cafés de village.

Les vacances d'été se partagent, pour les plus entreprenants, entre de fréquents séjours à la plage, les baignades dans le TARAVO, des sorties en montagne et les fêtes patronales qui ont toutes été ramenées en juillet et en août pour les besoins de la cause.

Somme toute, la DIASPORA peut trouver à passer des vacances agréables pour peu qu'elle s'en donne la peine et qu'elle accepte un certain aspect « écologique », d'ailleurs prisé de beaucoup.

Par contre l'absence d'animation est plus grave pour la population permanente et joue incontestablement un rôle de repoussoir pour les jeunes générations qui seraient tentées par une installation en milieu rural. On trouve là un exemple du cercle vicieux de la désertification.

3.11.5 LA GRANDE MISERE DANS LES VILLAGES

Les services publics un tant soit peu étoffés dans le canton se situent à ZICAVO (une gendarmerie de six gendarmes, six sapeurs pompiers, un bureau de postes avec trois employés) à COZZANO (six gendarmes, trois employés de postes) et à CIAMANNACCE (six sapeurs forestiers). Dans les autres villages, ils sont réduits à leur plus simple expression... et encore GUITERA et ZEVACO n'ont même pas de secrétaire de mairie, CORRANO, SAMPOLO, CIAMANNACCE, TASSO, n'ont qu'une secrétaire à mi-temps. Il n'y a pas d'école à ZEVACO, PALNECCA, SAMPOLO, et CORRANO, une classe unique à ZICAVO (13 élèves dont six enfants de gendarmes), à GUITERA (5 élèves), à CIAMANNACCE (7 élèves), TASSO (12) et deux classes à COZZANO (18 élèves dont 7 enfants de gendarmes).

Les agences postales de CIAMANNACCE, ZEVACO, CORRANO et GUITERA ne fonctionnent qu'à mi-temps.

Quand nous aurons signalé la présence d'un cabinet médical de deux médecins et d'une infirmière (bientôt deux), de trois agents du PARC à ZICAVO, d'un ambulancier à SAMPOLO et de la pharmacie de COZZANO, nous aurons fini de dresser le maigre bilan du secteur des services du canton qui ne compte même plus de ministre du culte permanent : le prêtre, originaire de CIAMANNACCE, vient de PETRETO-BICHISANO et il officie alternativement dans chaque commune du canton le dimanche. De ce fait, la pratique religieuse est très faible et se limite à une poignée de fidèles dans chaque village.

Le rôle de l'Eglise dans le canton est assez effacé du fait de l'absence de représentants du clergé et nous ne lui accordons aucune influence sur la vie politique et professionnelle. La religion reste à l'état de tradition dans les sacrements et on continue quelquefois à faire bénir les maisons lors de la fête patronale ou pur la fête des Rameaux.

La tendance à la concentration des services à l'échelon cantonal va s'accroître face à la dépopulation constante des villages : le SIVOM a mis en place à partir de 1977 un service de ramassage cantonal des ordures ménagères et un service commun d'entretien de l'éclairage public. Un certain nombre de projets ont été évoqués ces dernières années dans le cadre d'une coopération inter-villages : services de médicaments à domicile, prêts de livres avec l'aide des PTT, coopérative scolaire, services d'aides ménagères, déneigement des routes, création d'un terrain de football et d'une équipe cantonale, ambulance cantonale, centre d'accueil pour les personnes âgées.

Aucun de ces projets, c'est dommage, n'a encore vu le jour mais ils sont symptomatiques de la prise de conscience des élus que désormais il faudra agir ensemble sous peine d'accroître la désertification.

3.11.6 **Persistance et nécessité de la polyactivité**

Comme pour le secteur primaire et le secteur secondaire, beaucoup d'actifs exercent leur profession dans le cadre d'une pluriactivité, y compris parfois les employés des services publics.

Les activités annexes sont souvent difficiles à déterminer.

En interrogeant un commerçant de ZICAVO que nous connaissions depuis toujours, nous avons appris qu'il exerçait une activité non négligeable dans le secteur primaire.

J L... est âgé de 35 ans. Il est célibataire. Après des études aux Beaux Arts de MARSEILLE, il monte une petite société de publicité qui marche mal. Il tente sa chance à PARIS mais c'est un nouvel échec. Son père vient de prendre sa retraite de fonctionnaire à ZICAVO. Il décide de l'y rejoindre, achète un fonds de commerce épicerie-bureau de tabac. Il vit correctement et, comme tous les commerçants, réalise le plus clair de ses bénéfices l'été : son commerce est bien placé, en plein village, au carrefour des routes qui mènent au COLE DE VERDE vers la côte orientale et au COL DE LA VACCIA vers la vallée du RIZZANESE et SARTENE.

En dehors de la DIASPORA, il vend ainsi aux touristes itinérants, aux campeurs et aux marcheurs du GR 20 qui passe à proximité, à trois heures de marche du village.

Entre octobre et juin, il ne sert que la population résiduelle du village. Cela lui laisse de longs moments de liberté. Les premières années, il s'ennuie, parle d'abandonner et de retourner sur le continent puis il se reprend et entreprend de remettre peu à peu en état la châtaigneraie familiale à l'abandon.

En 1984 il construit, sans aide financière extérieure, un chemin d'accès et nettoie un sous-bois de 15 châtaigniers, remet en état le vieux séchoir à châtaignes, ramasse les fruits, les fait sécher, les emmène au moulin de GIOVICACCE qu'il paie en nature avec la moitié de la récolte. Il écoule la farine de châtaigne dans son épicerie. C'est la première fois depuis vingt ans qu'on aura vendu de la farine de châtaignes fabriquée dans le canton.

Il a réalisé cette année-là un bénéfice net de 10000 francs en ayant accompli seul toutes les opérations de la chaîne.

A SAMPOLO se trouvent deux débits de boissons.

L'un est situé sur la place du village et tenu par un ancien transhumant d'une soixantaine

d'années, au rez-de-chaussée de la maison familiale : une pièce d'environ 30 m² avec deux tables pour les consommateurs et une belle table de jeu au tapis vert en feutrine. Le meuble du bar, un congélateur et le poêle à mazout complètent l'équipement. Il n'y a pas de machine à café.

L'établissement fait également bureau de tabac. Il est ouvert régulièrement tous les jours de l'année de 9 heures à 13 heures et de 16 à 21 heures, même, et surtout, le dimanche et les jours de fêtes et ne ferme en définitive qu'avec le départ du dernier client. Quand le patron s'absente, le bar reste ouvert : on se sert soi-même et on dépose l'argent dans le tiroir-caisse.

Dans la maison voisine, au rez-de-chaussée, l'épouse du tenancier du bar tient une épicerie où l'on trouve en peu de tout pour la vie quotidienne des ménages avec aussi un dépôt de BUTAGAZ. L'épicerie a, en principe, les mêmes heures d'ouverture que le bar mais on peut être servi à n'importe quelle heure : il suffit d'aller chercher LUCETTE chez elle. Dans une autre maison de transhumant, à proximité, le couple dispose d'une petite pièce de 15 m² environ directement creusée dans le tuf. Le sol est en terre battue. Ce local sert d'entrepôt pour le vin acheté en vrac à PORTO POLLO, plus exactement à PRATAVONE lieu de l'ancienne piaghia du village où un habitant de SAMPOLO possède une propriété d'une vingtaine d'hectares plantés en vigne en 1962 par un rapatrié d'ALGERIE qui la loue.

Dans ce local sont entreposés également des aliments pour bétail achetés chez des importateurs d'AJACCIO. C'est le seul endroit du canton où s'exerce ce commerce dont le commerçant tire de bons profits.

En plus de ces activités, le tenancier du bar cultive un petit jardin potager pour les besoins de la famille qui vient lui rendre visite l'été.

Sa fille est mariée à AJACCIO, son fils est chef de table au casino de BANDOL dont le directeur est le maire de TASSO. Son frère habite NICE la moitié de l'année et le village l'autre moitié; c'est un gardien de prison à la retraite. Lorsqu'il est là, il cultive un jardin potager et s'occupe de quelques bêtes pour lesquelles il a loué verbalement une belle prairie de 3 hectares.

L'été la plupart des membres de la famille sont présents et aident de leur mieux au bar ou à l'épicerie, surtout les femmes lorsque leurs maris partent « au sanglier » à partir de l'ouverture de la chasse au mois d'août.

L'autre débit de boissons du village se trouve au rez-de-chaussée d'une maison construite à la fin du siècle dernier, en contrebas de la route. Rien ne permet de distinguer de l'extérieur la nature de l'activité.

Dans une pièce d'environ 20 m² on retrouve la même installation que dans l'autre bar du village avec les deux tables pour les consommateurs, l'inévitable tapis vert en feutrine, le bar et un poêle au propane.

La pièce voisine accueille un commerce de légumes, de fruits et de vin en bouteilles. Un frère et une sœur, tous deux célibataires, âgés d'une cinquantaine d'années, se répartissent les tâches. L'homme va chercher les légumes et les fruits à AJACCIO le matin de bonne heure avec sa camionnette et les vend au retour dans les villages du canton, quotidiennement l'été, trois fois par semaine en morte saison. La femme, pendant ce temps, vend sur place et s'occupe du bar que son frère prend en charge le soir à son arrivée.

Les deux commerces ne sont pas concurrentiels : ils n'ont d'activité commune que le débit de boissons et surtout, les familles font partie du même clan politique.

Elles participent activement à la vie de la commune; chacune a un élu dans l'équipe municipale actuelle et la marchande de légumes s'occupe de l'entretien de l'église.

Ces divers exemples que nous avons cités, et que l'on pourrait multiplier, montrent - s'il en était encore besoin - l'importance de la pluriactivité dans le maintien des activités du secteur tertiaire et démontrent sa fragilité.

Dans bien des cas les vieux ne trouvent personne pour continuer la gestion dans ces conditions, de la petite alimentation-café et l'établissement ferme. Le nombre de ces établissements a diminué au moins de moitié depuis vingt ans d'après nos observations. Le village perd alors les seuls endroits d'animation possible : plus de rencontres à l'heure de l'apéritif, plus de parties de cartes, le facteur ne s'arrête plus boire un coup pendant la tournée et donner des nouvelles du canton. L'approvisionnement devient encore plus compliqué. Les personnes âgées ont tendance à passer une partie de l'année sur le continent ou à AJACCIO chez leurs enfants, les nouveaux retraités hésitent à rejoindre leur village d'origine. Alors, les maisons ne sont plus entretenues, les jeunes qui viennent l'été en ont assez de courir après le plombier, le couvreur, le maçon, l'électricien. Ils viennent de moins en moins souvent et c'est le commencement de la fin.

L'analyse du secteur tertiaire dans le canton laisse apparaître plusieurs types de situations suivant qu'on a affaire aux services publics, aux services privés, aux activités traditionnelles ou aux activités nouvelles.

Le service public est squelettique (44 actifs) et ne doit de ne pas être réduit davantage que parce que tout souci de rentabilité en est exclu. Comment expliquer autrement que l'on maintienne une école de cinq élèves ou des agences postales dans des villages de moins de 50 habitants permanents distants de quelques kilomètres ?

Et que dire de ces secrétaires de mairie qui grèvent lourdement le budget communal et qui, même à mi-temps, ne trouvent d'occupation réelle que quelques heures par semaine ? Les services privés (seul le secteur santé est représenté) sont directement fonction de la démographie du canton : ils se résument à 8 personnes et donnent une idée de ce que pourrait être l'emploi public avec la même optique de gestion.

Les activités traditionnelles du petit commerce et de la petite hôtellerie ne survivent que dans le cadre d'une polyactivité familiale, bien souvent avec l'appoint des retraites et l'acceptation de difficiles conditions de travail.

Le seul secteur qui présente un léger dynamisme est le tourisme mais il n'est pour l'instant qu'une activité en devenir. Son principal handicap est le manque de structures d'accueil et surtout son caractère saisonnier malgré l'apport récent et encore timide d'une saison de ski tributaire d'un enneigement irrégulier.

CHAPITRE QUATRIEME
DEPENDANCE ET ASSISTANCE

A suivre l'évolution de la haute vallée du TARAVO dans son long processus de délabrement et de dépérissement, on a l'impression d'une immense impuissance à maîtriser l'Histoire et le Destin dans une atmosphère générale de scepticisme et de résignation.

Les mots de « survie » et de « léthargie », « l'abandon » sont sans cesse revenus sous notre plume et malgré tout, c'est incontestable, il existe encore une société du Haut TARAVO à qui il reste peut être l'essentiel : le sentiment d'appartenance à une communauté et l'attachement au terroir.

Toute l'ambiguïté et le paradoxe résident dans le fait que le délaissement ne signifie pas le désintérêt, que l'absence ne veut pas dire la rupture, et que dans ces conditions, l'exode a maintenu sur place dans un espace embrouillé et immobile une société en grande partie imperméable au changement comme si le grand nombre de ceux qui sont partis attendaient de la poignée de ceux qui sont restés qu'ils leurs conservent leur terroir et leur passé et les souvenirs qu'ils n'ont même plus.

Figée et vieillie, la société résiduelle est devenue ainsi le dépositaire de comportements et de mentalités qui ne peuvent que la rendre réticente ou tout au moins méfiante à toute mutation.

La DIASPORA, participant de son coté pleinement à une société dynamique a ainsi largement contribué au processus de marginalisation.

En entretenant la survie, elle a en même temps isolé la société originelle.

Celle-ci est devenue par la force des choses une société en attente, sans grande capacité décisionnelle, sans moyens, sans réaction où les tentatives pour secouer la léthargie ont le plus grand mal à s'exprimer.

Le seul pouvoir qui lui reste est la gestion de la dépendance.

4.1 UNE ETROITE DEPENDANCE FINANCIERE

L'analyse des finances communales met en relief cette dépendance et la pénurie de moyens dont disposent les municipalités largement tributaires de la DIASPORA et des aides publiques.

Au chapitre des recettes, les ressources propres sont, dans huit cas sur neuf (PALNECCA est l'exception) constituées à plus de 70% par les impositions et les contributions.

Les impôts indirects correspondent à la taxe additionnelle sur les droits de mutations et n'ont été que de 68893 francs pour tout le canton en 1983, soit moins de 12% de l'ensemble des rentrées d'argent dues à l'impôt.

Les contributions directes comprennent la taxe d'habitation, l'impôt foncier sur le bâti, l'impôt foncier sur le non bâti et la taxe professionnelle.

Dans cet ensemble, le foncier non bâti constitue l'essentiel des ressources.

A titre d'exemple, le potentiel fiscal de ZEVACO est de 37732 francs, se répartissant en 25608 francs pour les taxes d'habitation (68%), 6605 francs pour le foncier bâti (18%), contre seulement 2977 francs pour le non bâti (8%) et 2542 francs pour la taxe professionnelle (6%).

Ces proportions se retrouvent à quelques nuances près dans toutes les communes sauf à COZZANO et à ZICAVO où la taxe professionnelle représente respectivement 21% et 18% du potentiel fiscal.

Dans cette masse monétaire, l'apport de la DIASPORA ne peut être chiffré avec

exactitude étant donné le manque de fiabilité des renseignements cadastraux.

D'après le percepteur de SAINTE MARIE SICHE, compétent territorialement dans le canton de ZICAVO, les rentrées fiscales foncières proviennent de l'extérieur dans la proportion de SIX contre UN. Rappelons que nous avons évalué la DIASPORA à 5054 personnes contre 867 habitants permanents).

Les produits domaniaux sont dans l'ensemble très faibles, n'atteignant pas pour l'ensemble du canton, 8,8% des recettes totales en 1983 et 23% des ressources propres. Les recettes des différentes communes sur cet article sont à mettre en rapport avec l'importance et la nature des biens communaux (*tableaux 57 & 58 ci-dessous/*), C'est ainsi que ZEVACO, SAMPOLO, CORRANO, ne possèdent que fort peu de biens communaux et, parmi eux, un nombre très faible d'hectares de forêts soumises au régime forestier (pour ZEVACO il n'y en a aucun).

LES RECETTES DU CANTON DE ZICAVO EN 1983

Tableau 57

Sources : budgets communaux

	Ressources d'exploitation	Ressources domaniales	subventions	Impôts indirects	Contributions directes	Dotation globale	BUDGET TOTAL
Ciamanacce	25000	0	0	7975	29410	215754	278139
Corrano	6000	1110	9204	5479	31632	123012	170437
Cozzano	20000	24000	1052	11464	195823	392305	644644
Guitera	14000	17900	0	0	52019	130913	214832
Palnecca	21000	192300	12000	9302	141512	259212	635326
Sampolo	0	3605	7832	14362	56899	207033	289731
Tasso	0	40000	2127	10467	96740	178037	327371
Zevaco	10000	1410	31300	6479	37732	124020	210941
Zicavo	99000	40500	117023	11465	167093	458053	894034
CANTON	174000	320825	181438	68893	808860	2088339	3642355

PART DES RESSOURCES PROPRES ET DES SUBVENTIONS DANS LES BUDGETS COMMUNAUX

Tableau 58

Sources : budgets communaux

	Ressources d'exploitation	Ressources domaniales	Impositions et contributions	Ensemble ressources propres	Subventions diverses	Dotation globale	Ensemble subventions
Ciamanacce	8,9%	-	13,4%	22,3%	-	77,58%	77,5%
Corrano	3,5%	0,6%	21,7%	25,8%	5,4%	72,1%	77,5%
Cozzano	3,1%	3,7%	32,1%	38,9%	0,1%	60,8%	61%
Guitera	6,5%	8,3%	24,2%	39%	-	60,9%	60,9%
Palnecca	3,3%	30,2%	23,7%	57,3%	1,8%	40,7%	41,5%
Sampolo	(*)	1,2%	24,5%	25,7%	2,7%	71,4%	74,1%
Tasso	(*)	12,2%	32,7%	44,9%	3,1%	54,3%	57,4%
Zevaco	4,7%	0,6%	20,9%	26,3%	14,8%	58,7%	73,6%
Zicavo	11%	4,5%	19,9%	35,5%	13,1%	51,2%	64,4%
CANTON	4,7%	38,8%	24%	37,5%	4,9%	57,34%	362,2%

Les produits domaniaux ne proviennent pour ces communes en 1983 que de la location d'immeubles, l'ancienne école ou l'ancien presbytère transformé en appartements. Par contre, pour ZICAVO, TASSO, GUITERA, COZZANO qui possèdent toutes des forêts soumises au régime forestier, les sommes d'argent sur cet article dépendent des coupes décidées par l'ONF et ne peuvent constituer des rentrées régulières importantes que pour

la commune de PALNECCA dont le couvert forestier en pins laricio est suffisamment intéressant.

Enfin ZICAVO est la seule commune à tirer profit financier de ses pâturages qu'elle loue aux éleveurs de bétail. En 1983, les 40500 francs de produits domaniaux se répartissent en 2500 francs de coupes de bois, 20000 francs de location de pâturage et 18000 francs de location d'immeubles.

Significatif est le cas de CIAMANNACCE en 1983: cette commune possède 850 hectares de biens communaux dont 284 hectares de forêts. Elle n'en a tiré aucun revenu. Doit-on mettre cette carence sur le fait que la forêt en question n'est pas soumise au régime forestier ? Cela donnerait raison à ceux qui affirment que les communes sont incapables de gérer leurs ressources et on devrait rendre hommage rétroactivement au Préfet BLONDEL qui avait sagement soumis au régime forestier la majeure partie du patrimoine des montagnes corse sous le Second Empire. Ou bien doit-on en conclure que les forêts communales non soumises ne représentent aucune valeur marchande à cause de leur dégradation par l'homme et le bétail ?

Toujours au chapitre des recettes, les subventions constituent la principale rentrée : celle-ci est supérieure à 70% de l'ensemble pour quatre communes (77,5% pour CIAMANNACCE et CORRANO).

Seule PALNECCA, grâce à la rétribution de l'ONF pour les coupes de bois, parvient à des ressources propres plus importantes que les ressources extérieures.

La dotation communale, calculée au prorata de la population, qui représente l'essentiel des subventions publiques (la totalité en 1983 pour GUITERA et CIAMANNACCE) constitue l'outil indispensable de fonctionnement des finances communales.

On comprend l'émotion suscitée par l'évaluation démographique de l'INSEE au dernier recensement qui a provoqué la colère des élus du canton assortie d'une menace de démission collective si la dotation s'en trouvait diminuée (*voir lettre du Président du SIVOM au Préfet de la Corse du Sud ci-dessus page 169*).

Devant la faiblesse de leurs ressources, les municipalités ne peuvent qu'assurer péniblement leur propre fonctionnement et le maintien des prestations fournies à la population.

L'impossibilité d'entreprendre ajoute à la paralysie endémique et accentue le caractère de société en attente dont le rôle se cantonne au gardiennage et à l'entretien des équipements ainsi qu'aux subsides à des assistés sociaux douteux.

Nous éviterons de surcharger cette analyse de nouveaux chiffres fastidieux pour ne livrer que le bilan final des dépenses de fonctionnement du canton, dont le montant, en vertu de la sacro-sainte loi de l'équilibre budgétaire est égal aux recettes, soit 3 642 355 F.

Les neuf communes consacrent en moyenne 53% de leur budget au fonctionnement de leurs propres services et au remboursement de leurs dettes (fournitures diverses, frais de personnel, impôts et taxes, frais de gestion, frais financier).

Il faut signaler que les frais de personnel sont la plupart du temps destinés à maintenir des emplois de secrétaire de mairie ou de garde champêtre qui n'ont pas grande justification même à mi-temps et dont certaines communes se passent fort bien : à ZEVACO le premier adjoint, un retraité, assure les affaires courantes trois matinées par semaine et le maire en fait de même à GUITERA.

La commune de ZEVACO maintient artificiellement une agence postale en payant la moitié du salaire de l'employé des PTT.

Sur les 47% restant, les communes prélèvent en moyenne 9% pour le budget investissement. En 1983 elles ont consacré 20% des recettes à des dépenses de travaux divers concernant l'entretien de bâtiments publics, l'adduction d'eau ou la réfection de

murs de soutènement. Le reste, soit 18% consiste en une participation au fonctionnement du SIVOM pour plus de la moitié.

L'étude des budgets d'investissements des communes sur une année n'est pas très significative.

En effet les sommes investies concernent généralement des travaux d'utilité publique largement subventionnés par l'Etat par l'intermédiaire de l'ONF, de la DDE, de la DDA ou du SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DE LA CORSE DU SUD.

Les communes complètent ces subventions par un prélèvement sur le budget investissement (aux alentours de 10% chaque année) et par l'emprunt.

L'importance de ce budget est donc intimement liée à l'intervention des pouvoirs publics, aux remboursements des emprunts antérieurs et varie considérablement d'une année sur l'autre.

A titre indicatif, le budget investissement de la commune de TASSO en 1983 a été de 1121268 soit près de quatre fois le budget de fonctionnement, alors que celui de ZICAVO n'a été que de 436678 soit deux fois moins que son budget de fonctionnement. Tasso a entrepris cette année-là la construction d'une route forestière entièrement subventionnée par l'ONF et le FOND NATIONAL DES FORETS pour 1160600 francs, le reste de son budget soit 80668 francs a servi au remboursement des emprunts antérieurs pour 26668 francs et à divers petits travaux sur la voirie communale. ZICAVO a utilisé ses 436678 francs à des travaux d'entretien de voirie (430000 francs dont 226000 subventionnés par la DDE) et au remboursement des emprunts(33678). Aucune réalisation importante n'a été programmée en 1983.

L'étude des investissements sur une longue période est plus significative.

A PALNECCA, par exemple, la municipalité a entrepris les réalisations suivantes entre 1978 et 1983 : 198 000 francs de petits travaux divers concernant le chauffage central à la mairie, l'électrification des cloches, l'achat d'une camionnette et divers travaux de gros œuvre et de second-œuvre sur le bâtiment communal en mauvais état et sur le presbytère.

- 198000 francs de petits travaux divers concernant le chauffage central de la mairie,
 - L'électrification des cloches, l'achat d'une camionnette et divers travaux de gros œuvre et de second-œuvre sur le bâtiment communal en mauvais état ainsi que sur le presbytère
- 1040 000 francs de petite voirie, d'extension de réseau d'eau, de murs de soutènement et de clôture dont
 - 275 000 francs pour la clôture du cimetière)
 - 780000 francs de voirie communale
 - 125000 francs de travaux d'aménagement de la forêt communale
 - 134000 francs pour la réfection d'un canal d'irrigation
 - 212000 francs pour l'ouverture d'une nouvelle route forestière
 - 300000 francs pur la réfection totale du captage de l'eau
 - 80000 francs pour l'électrification publique
 - 685000 francs pour une route en terre reliant directement PALNECCA au COL DE VERDE.

Soit au Total 3 554 000 francs d'investissement en six ans, plus de deux fois le budget de fonctionnement.

La part des investissements productifs est faible : elle ne concerne que l'aménagement de la forêt communale, susceptible d'après la municipalité de fournir un revenu de 80 000 francs par an pendant trois ans. On peut attendre également des retombées positives pour le tourisme, des nouvelles liaisons qui vont finir de désenclaver le village, dans la mesure où des investissements supplémentaires pourront assurer le bitumage.

Le cas de PALNECCA est, dans le canton, exceptionnel dans la mesure où il s'agit de la seule commune possédant des ressources propres importantes et par là une bonne capacité d'emprunt. De plus, l'importance de la forêt domaniale et de la forêt soumise au

régime forestier suscite de fortes interventions publiques dont la commune reçoit le bénéfice. Pour toutes les autres communes du canton, les investissements se limitent en majeure partie à l'entretien et à l'amélioration de l'existant.

D'une manière générale les communes sont trop pauvres pour investir et ne participent que pour une faible part aux financements, entre 20% et 30% dans le meilleur des cas dont la moitié est prélevé sur un budget de fonctionnement lui-même misérable constitué essentiellement de dotations, et l'autre moitié est fournie par l'emprunt dont les remboursements grèvent en moyenne le budget de fonctionnement de plus de 10%.

Le montant des aides, dotations et subventions diverses, aux alentours de 75% en moyenne, montre comme pour le budget de fonctionnement, la dépendance des communes vis à vis des pouvoirs publics et leur incapacité à assurer d'elles-mêmes non seulement leur développement mais même leur simple survie.

L'assistance est devenue le mode de fonctionnement normal du Haut TARAVO. C'est par elle que la société gère sa propre dépendance.

4.2 L'INTERDEPENDANCE DANS LA DEPENDANCE

Dans toute la longue histoire de la vallée du TARAVO, nous avons mis en relief la solidarité et les conflits des différentes communautés dans la pratique de l'espace. Il est toujours difficile de déterminer la part de l'intérêt dans la solidarité mais on peut admettre d'une manière générale qu'une société n'est jamais aussi solidaire que lorsqu'elle est menacée. Pascal PAOLI disait que la Corse avait perdu son indépendance à cause de ses divisions.

Aujourd'hui, pour la société du Haut TARAVO il ne s'agit plus d'indépendance mais de survie. Le débat sur la solidarité et les conflits est lui-même dépassé et il convient de se demander si cette société ébranlée par des forces externes et minée de l'intérieur, est suffisamment consciente pour avoir gardé l'instinct de survie.

Le dépérissement des activités des différents villages a créé entre eux une sorte de solidarité de fait et un état d'interdépendance obligée.

Aucun village n'est susceptible de répondre, à lui tout seul, aux besoins d'une population dont nous avons décrit les grandes faiblesses des différents secteurs d'activités.

La simple lecture de la localisation des équipements et des services permet d'observer à quel point les neuf communes ont besoin les unes des autres. (*Figure 50 page suivante*).

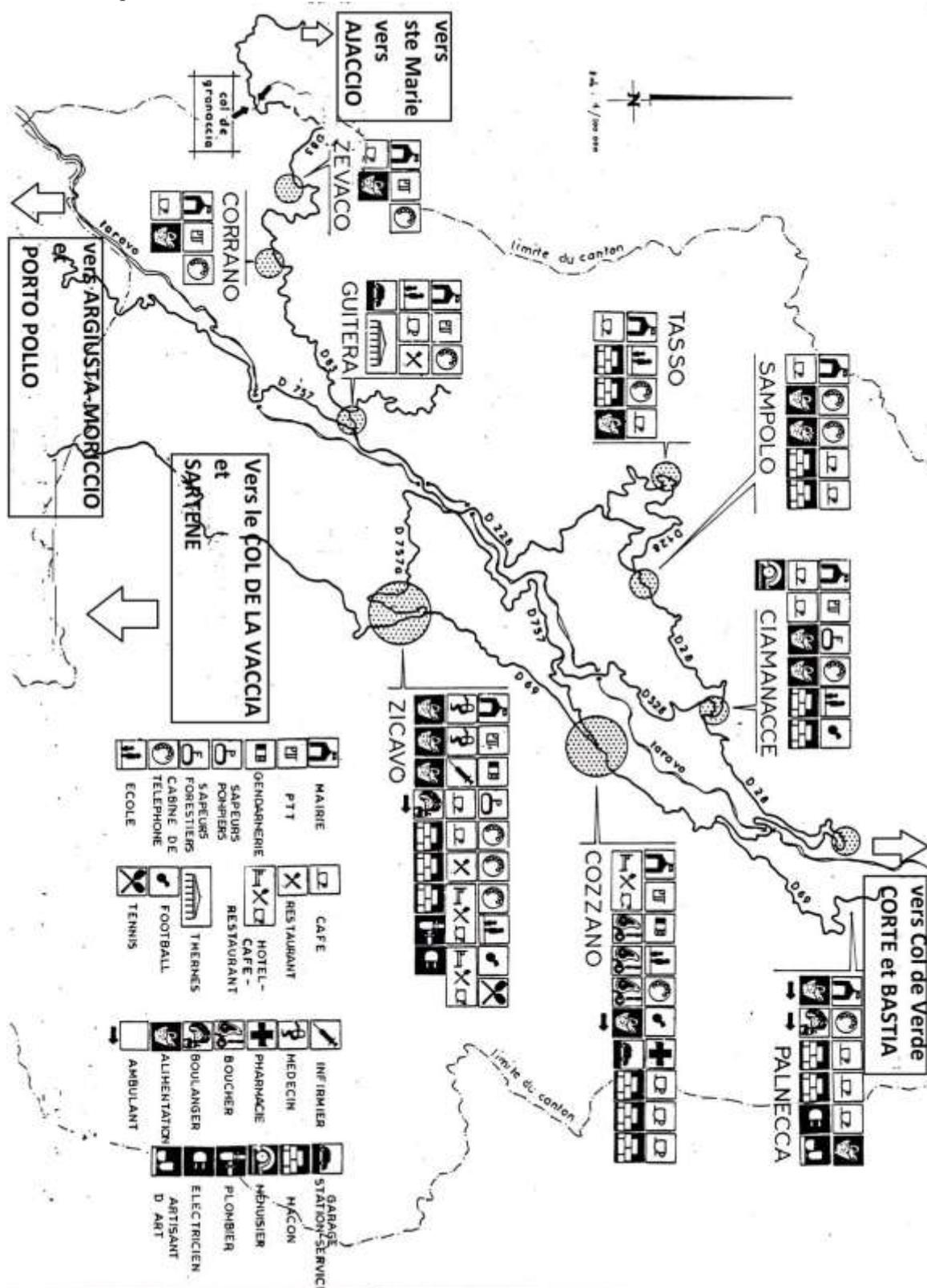
Le déclin des villages a entraîné, par la force des choses, un nouveau type de relations à l'intérieur du canton, grandement facilité par l'amélioration du réseau routier depuis une dizaine d'années et la généralisation du téléphone.

La dispersion des équipements et des services dans l'espace fait qu'il n'existe pas de véritable hiérarchie des villages dans le canton. Il convient de parler de deux villages dominants (COZZANO et ZICAVO) en ajoutant que la pratique des marchands ambulants corrige les insuffisances et le déséquilibre comme le montre le schéma des relations entre villages qui complète notre carte de localisation. (*Figure 51 page 266*)

LES EQUIPEMENTS DANS LE CANTON DE ZICAVO EN 1985

Figure 50

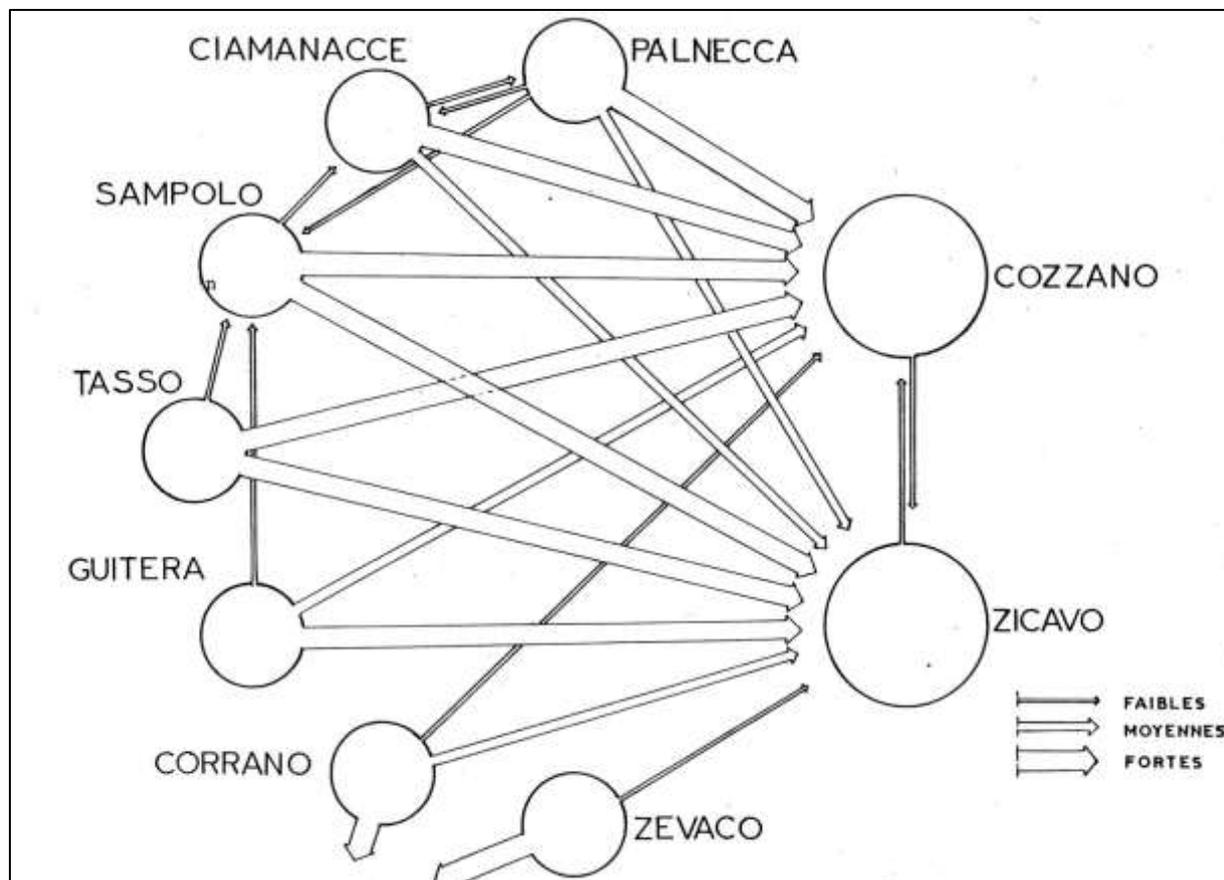
Sources : enquête de terrain 1984



RELATIONS ENTRE COMMUNES DU CANTON

Figure 51

Sources : enquête de terrain



Même à l'échelle du canton, les équipements et les services restent insuffisants pour répondre aux besoins de la population.

Cette obligation de mise en commun est un élément de rapprochement des communautés des villages qui concerne avant tout les hommes actifs : éleveurs (il n'y a qu'une femme exploitante agricole dans le canton), artisans du bâtiment (tous du sexe masculin) et commerçants (les ambulants sont tous des hommes).

Les plus remuants sont les artisans du bâtiment qui sont sollicités dans tous les villages et se déplacent sans arrêt d'un chantier à l'autre.

La place est toujours l'endroit privilégié des rencontres mais elle est surtout pratiquée par les femmes du village qui s'y retrouvent lors de l'arrivée des ambulants et par les enfants qui y jouent.

A l'occasion de leur passage dans un village, les hommes préfèrent se retrouver au café.

Les artisans surtout ne manquent jamais une occasion de s'y arrêter mais d'une manière générale, on y parle peu de son travail. Le café est avant toute chose le lieu de palabres entre hommes et du jeu de carte. Rien ne se passe d'important au village, même les enterrements, qui ne s'y termine inmanquablement.

Chacun y va de sa tournée et, au bout de quelques verres, la conversation s'oriente invariablement sur la politique où chacun y va de son analyse, de ses exemples croustillants et de ses positions arrêtées. Et quelle verve !

Le village sans le café perdrait son âme et nous ne craignons pas d'affirmer que ce sont les cafés qui ont permis à la société du Haut TARAVO de continuer, pour le meilleur et pour le pire, à conserver et à perpétuer malgré tout, les mentalités des générations passées.

Les déplacements de village à village deviennent plus intenses l'été quand la DIASPORA est là et c'est encore au café, où se hasardent alors même quelques femmes, qu'on met à jour la connaissance des événements de l'année jusque dans le détail intime des familles. C'est là, périodiquement pour la DIASPORA, l'occasion du "ressourssage": le parler corse est général et le médecin de MARSEILLE, le haut fonctionnaire de PARIS, le douanier de NOUMEA, l'avocat de LYON ou le garagiste d'AJACCIO y reconstituent une société éphémère autour du cabaretier, avec le retraité, le menuisier, l'éleveur de bétail, le facteur ou le médecin du canton.

Ces allées et venues dans le canton sont l'occasion de visites rituelles aux personnes âgées qui répugnent à se déplacer et attendent, avec une exigence à peine voilée, que la parenté se déplace pour elles. Les jeunes générations se plient en général de bonnes grâces à ces obligations et c'est ainsi que se maintiennent les liens familiaux les plus étendus que les siècles passés avaient tissés dans le canton et dans toute la vallée.

« Quand tu passes à ARGJUSTA, arrête-toi à la première maison, celle toute en pierre avec les persiennes vertes, c'est un parent, ça lui fera plaisir ». Le parent en question est un cousin au quatrième degré et il est vrai que la visite lui fait vraiment plaisir. Il prépare l'inévitable café et les heures passent à discuter des uns et des autres qu'on n'a souvent jamais vus mais qu'on situe parfaitement dans la parenté.

Ces réseaux de famille et de relations, entretenus l'été au paese, s'étendent au continent pendant l'année. En passant dans une ville où réside quelqu'un du canton, on se fait souvent un devoir et un plaisir, de s'arrêter chez lui.

Les rapprochements se font d'autant plus qu'on est loin de ses bases, où il n'est plus besoin d'être du canton pour que joue le réflexe communautaire : la qualité de Corse suffit. Ce qu'on raconte de la célèbre solidarité corse entre insulaires de l'extérieur est vrai, comme il est vrai qu'elle peut aller jusqu'à la complaisance et même à la complicité par le simple sentiment d'une appartenance commune.

Cette interdépendance forcée, génératrice d'une solidarité communautaire aux aspects nouveaux suffit moins à satisfaire les besoins de la population permanente que ceux de la DIASPORA.

La DIASPORA vient au village en vacances et, si elle aime quelquefois s'évader du canton pour fréquenter les plages, trouve son bonheur dans cette ambiance désuète et se plie de bonne grâce aux inconvénients de la dispersion et de la précarité des services et des équipements.

Il n'en va pas de même de la population permanente qui est obligée d'aller chercher ailleurs ce qui lui manque sur place, comme le montre le schéma des attirances extérieures (*figure 52 page 269*).

Dans ce schéma, le rôle d'AJACCIO à 65 Km de ZICAVO (une heure et quart en voiture) apparaît prépondérant dans les services publics et privés, les approvisionnements et les loisirs pour lesquels le canton reste à un niveau inférieur dans la satisfaction des besoins.

Au niveau intermédiaire, le chef lieu de canton de l'ORNANO, SAINTE MARIE SICHE, à 30 Km de ZICAVO (40 mn en voiture) assure un nombre de prestations qui limitent les déplacements. Il faut signaler ici que SAINTE MARIE SICHE attire également dans sa zone d'influence à un niveau inférieur les communes de ZEVACO et de CORRANO du

canton de ZICAVO.

Ces deux communes, parties intégrantes de la PIEVE D'ORNANO jusqu'au XVIème siècle sont d'ailleurs souvent tenues pour marginales dans le reste du Haut TARAVO dont bon nombre d'habitants considèrent que la frontière est aux BAINS DE GUITERA. L'influence d'AJACCIO, et accessoirement de SAINTE MARIE SICHE, a été largement favorisée par l'amélioration du réseau routier réalisé par tranches depuis la fin des années soixante et qui se termine actuellement. La route de la rive droite du fleuve par les cols de GRANACCE et de SAINT GEORGES a été élargie et de très nombreux virages effacés. En vingt ans on a gagné près d'une heure de trajet entre ZICAVO et AJACCIO. Le trajet est nettement moins fatiguant et ne revêt plus l'allure d'expédition qu'il avait jadis quand on était obligé de faire halte une ou deux fois au moins pour permettre aux voyageurs malades de récupérer.

La route ZICAVO-AJACCIO constitue un véritable cordon ombilical qui relie le canton à la société globale, phénomène dont nous avons vu la naissance à la fin du XIXème siècle : elle a été la voie de l'exil et de l'hémorragie et reste celle des retours quand ce n'est pas celle du retour définitif par les tristes convois funèbres que l'on rencontre si fréquemment, surtout l'été où les transferts de corps sont les plus nombreux.

La route de la vallée, qui longe la rive gauche du fleuve jusqu'à PORTO POLLO a perdu son rôle ancestral d'axe essentiel des échanges permanents entre la piaghia et la muntagna par le paese et fait l'objet d'une fréquentation très réduite. Des BAINS DE GUITERA jusqu'à ARGJUSTA-MORICCIO elle n'a fait l'objet d'aucune amélioration.

A partir de COZZANO on peut rejoindre dans le deçà des monts, la côte orientale et BASTIA par le COL DE VERDE, auquel s'ajoute le COL DE SORBA pour se rendre à CORTE. Les routes, d'anciennes routes forestières, sont étroites et sinueuses, mal entretenues. Les cols sont enneigés et souvent fermés à la circulation en hiver.

De ZICAVO, on atteint dans les mêmes conditions, la vallée du RIZZANESE et SARTENE par le COL DE LA VACCIA.

Ces deux axes sont assez peu pratiqués par les gens du Haut TARAVO et ne connaissent que le passage réduit des touristes l'été.

Aucune liaison directe n'existe avec le FIUMORBO par où passait l'autre courant de transhumance entre le plateau du COSCIONE et la piaghia de PORTO VECCHIO.

Le réseau routier affirme autant qu'il implique l'isolement de la Haute Vallée; la fin de ses anciennes relations et sa dépendance absolue vis à vis d'AJACCIO.

.. / ...

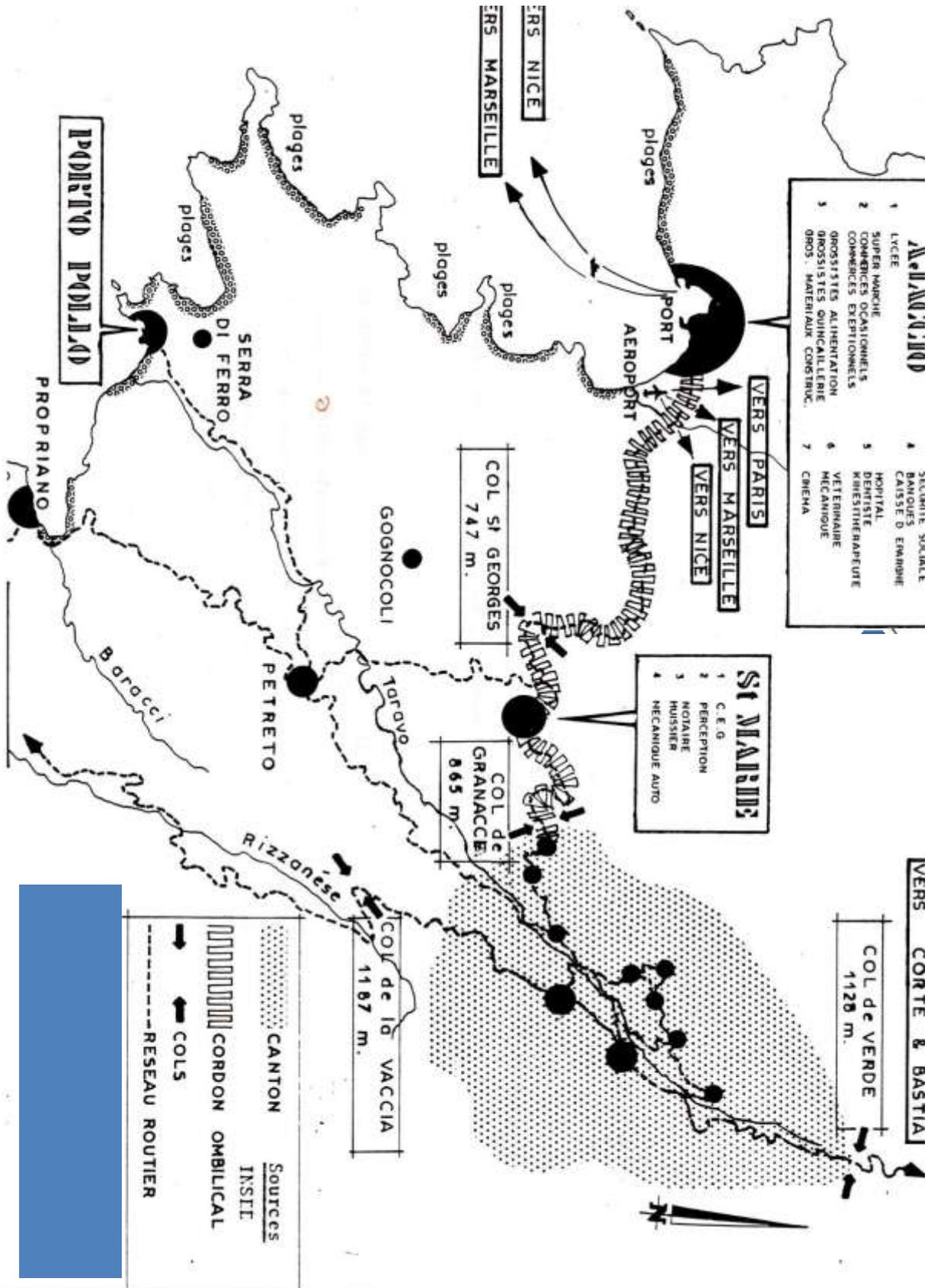


Figure 52 **LA DEPENDANCE DU CANTON DE ZICAVO A L'EPOQUE CONTEMPORAINE**

4.3 LA SOLIDARITE INSTITUTIONNALISEE : LE SIVOM ET LE CONTRAT DE PAYS

A l'occasion des chapitres précédents, nous avons évoqué en temps que de besoin les actions du SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE qui groupe les neuf communes du canton.

En 10 ans d'activité (rappelons que le SIVOM a été constitué en 1975 par arrêté préfectoral du 2 Octobre), les efforts du SIVOM ont porté sur deux types d'opérations : celles qui ont été retenues par le CONTRAT DE PAYS dont a bénéficié le canton en 1976 et une série d'opérations d'intérêt communal dont le Syndicat a assuré tout ou partie du financement.

La formule des contrats de pays a été lancée au printemps de 1975. Il s'agit d'une politique d'aides aux zones rurales en difficulté, dans laquelle les élus locaux jouent un rôle important. Le gouvernement et le législateur ont à cet égard fait preuve de discernement et de sagesse.

Au delà des mots et de l'ambition des *programmes-de-développement-intégrés-où-personne-ne-serait-laissé-pour-compte*, force est de constater que les priorités accaparent le plus clair des énergies, des crédits et des préoccupations.

Dans le contexte corse, nous avons vu par quel processus historique la haute vallée du TARAVO s'est trouvée écartée de facto du développement de l'Ile.

Le CONTRAT DE PAYS est donc dans ce cas une action pour suppléer la carence des efforts de développement.

Le fait d'appliquer à la haute vallée du TARAVO une procédure où les élus tiennent le rôle principal plutôt que d'imposer un plan imbu de parisianisme technocratique, nous semble également correspondre au contexte sociologique de la Haute Vallée. Seuls les élus locaux sont à même de discerner les actions qui ont des chances d'aboutir en dehors des utopies et des schémas théoriques. Pour ne prendre qu'un exemple que nous avons déjà évoqué, qui mieux qu'un maire de village sait que sa commune ne compte que 35 habitants quand l'INSEE en comptabilise 407 ; mais qui, également, mieux qu'un élu local sait que les 372 habitants supplémentaires sont tout de même des ressortissants de la commune sur lesquels, à des degrés divers, le village peut et doit compter ?

Le champ d'application du CONTRAT DE PAYS est déterminé par les relations intercommunales dont la solidarité doit s'exprimer par une structure de regroupement, dotée de la personnalité morale de droit public (syndicat, district ou communauté selon les choix des communautés). Si la réalisation de ce groupement de communes n'est pas nécessaire pour mener les études préalables, en revanche la signature du contrat lui est subordonnée.

Dans un premier temps, les élus doivent fixer les grandes lignes d'un projet global de développement à moyen terme, puis un groupe de travail est créé, des membres sont nommés par le Préfet: élus, administrations et organismes professionnels; le groupe de travail est animé localement par le sous-Préfet agissant par délégation du Préfet.

Un fois le dossier CONTRAT DE PAYS prêt, c'est le « pays » constitué en groupement de communes ou en association qui passe un contrat avec l'ETAT (la DATAR) ou la REGION (EPR). Souvent le syndicat intercommunal ne prend en charge que quelques actions et confie la maîtrise d'ouvrage des autres actions à chaque commune.

Les 12 premiers contrats ont été passés entre l'Etat et les « pays » en 1975, les choix ayant été faits à l'échelon national. Parmi ces 12 contrats, la Corse n'est pas présente. Les 51 contrats suivants ont été proposés par les Préfets de Région sur demande des élus mais le choix a encore été fait à l'échelon national, parmi 140 propositions.

Deux procédures de passation de contrat ont été retenues : contrat direct de la DATAR avec le « pays » ou convention entre la DATAR et la Région, cette dernière passant contrat avec le « pays ».

Cette dernière procédure tend à être généralisée mais elle n'a pas été adoptée pour les deux contrats de pays passés en Corse en 1976, avec la CASTAGNICCIA et la HAUTE VALLEE DU TARAVO.

Le pré-dossier de candidature est soumis au groupe interministériel régional, présidé par le Préfet. Ce dernier instruit les dossiers au nom de l'Etat.

Le dossier, éventuellement modifié après les observations du groupe interministériel régional est soumis à l'Assemblée Régionale.

Il faut attendre encore pour savoir si l'Assemblée Régionale Corse pourra, dans le cadre de son statut particulier, susciter de nouveaux contrats avec les « pays » ou modifier les contrats existants. Le cas ne s'est encore pas posé. Le fait que la Région Corse ne soit pas partie prenante au contrat, devient maintenant une anomalie.

Le CONTRAT DE PAYS permet l'aménagement global des zones considérées dans quatre domaines principaux :

- animation économique : soutien de l'emploi, formation professionnelle, aide aux activités agricoles, artisanales et de tourisme.
- aménagement d'un habitat de qualité
- organisation des services collectifs: éducation, santé, transports, animation culturelle
- préservation et mise en valeur du patrimoine actuel

Pour atteindre ces différents objectifs, une action administrative interministérielle est conduite en liaison avec l'initiative locale.

Le CONTRAT DE PAYS entraîne :

- une aide financière de l'Etat : subventions diverses, prêts du CREDIT AGRICOLE...
- une assistance technique : celle-ci est dispensée
 - au niveau local par les fonctionnaires concernés, les chambres professionnelles, les organismes de crédit, les différents organismes professionnels, les associations...
 - au niveau régional, par le groupe interministériel des petites villes et de leur « pays » qui assure le suivi du contrat et, sur leur demande, conseille les responsables locaux pour sa mise en valeur.
 - au niveau central par la DATAR qui dispose d'une équipe de spécialiste, qui peut apporter son aide sur demande locale.

Le 15 Octobre 1976, le Préfet de Région, en présence du député de la circonscription, du Président du Conseil Général, du Président de la COMMISSION DEPARTEMENTALE, et du Conseiller Général du Canton, présentait officiellement le CONTRAT DE PAYS, à la mairie de ZICAVO, chef lieu du canton.

« Ce n'est ni une manne, ni une obole » mais « une grande aventure », proclamait-il, « nécessitant le concours de tous pour mettre au point « des dossiers plaidables à PARIS »

De tels propos pourraient paraître bien maladroits aujourd'hui et nous semblent aller dans la longue tradition jacobine française, incompatible avec l'esprit CONTRAT DE PAYS défini par la circulaire du Ministre d'Etat délégué à l'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION REGIONALE du 11 Juillet 1975 :

« ... autant de pays, autant de politiques de développement possibles, d'où la nécessité

de retenir une démarche très pragmatique et de laisser aux responsables locaux le soin de mener les opérations et de faire des choix nécessaires. L'essentiel est que le CONTRAT DE PAYS qui aura été mis au point forme un ensemble d'actions coordonnées visant le développement global du pays considéré »

Deux groupes de travail seront mis en place pour déterminer les actions à entreprendre

- le premier (AGRICULTURE-FORET) animé par le Directeur Départemental de l'Agriculture comprenant la SOMIVAC, l'INRA, l'ONF, le CNASEA, le PARC, la CHAMBRE D'AGRICULTURE, le CREDIT AGRICOLE, la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
- .- le second (ARTISANAT- TOURISME- ANIMATION), animé par le Directeur du PARC et comprenant la DDA, la DDE, la DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES (DDASS), la JEUNESSE ET LES SPORTS, l'INSPECTION ACADEMIQUE, la CHAMBRE D'AGRICULTURE, la CHAMBRE DES METIERS, la DELEGATION GENERALE AU TOURISME.

La ligne directrice de la réflexion sur le développement, à laquelle ne seront pas associés, faute d'organisation syndicale suffisamment représentative à l'époque, ni les agriculteurs-éleveurs, ni les artisans, ni les commerçants du canton, fut de « maintenir sur place la population rurale en intervenant dans différents domaines ».

Il s'agit, d'une part de « diversifier les activités liées à l'agriculture, d'améliorer la qualité des services publics ruraux en renforçant et en complétant les équipements jugés prioritaires », d'autre part de « développer l'artisanat, le tourisme et l'animation dans le canton » et enfin, de « relancer le thermalisme ».

Pour les promoteurs du CONTRAT DE PAYS, cette procédure arrive à point nommé pour se substituer aux actions sectorielles menées jusqu'alors en faveur des communes du canton, une action d'ensemble coordonnée s'appliquant globalement au pays. On peut lire en introduction du CONTRAT DE PAYS :

« Avec 4460 habitants en 1975, le Haut TARAVO n'a pas encore atteint le seuil de dépopulation au delà duquel toute tentative serait vouée à l'échec ».

L'INSEE a établi depuis que le canton ne possédait à la signature du CONTRAT DE PAYS que 2800 habitants et on se souvient que, d'après nos estimations, le chiffre de population était passé au dessous des 2000 habitants en 1975.

Peut-on conclure que, si on avait avancé la réalité démographique, le contrat de pays n'eut pas été passé parce que voué à l'échec ?

Assurément pas ! Tout porte à croire que la procédure aurait été tout de même engagée. La question des seuils - du moins ce type de seuils posés comme économiquement rédhibitoire - nous paraît constituer une donnée fautive et tout à fait subjective que personne ne s'est d'ailleurs hasardé à définir en la matière car le développement n'est pas une science exacte.

S'il en était autrement, s'il fallait entendre par « seuil » le niveau de rentabilisé d'une opération comme on peut le faire pour une entreprise commerciale, mieux vaudrait immédiatement baisser les bras et ne plus rien tenter pour les régions de montagne délaissées comme le Haut TARAVO.

On retrouverait les préoccupations premières de la SOMIVAC à sa création de privilégier les cultures rentables de la plaine et on sait ce qu'il en est résulté pour les économies de montagne, Paradoxalement on continue à parler de « seuils » quand la SOMIVAC, opérant un changement radical de politique, vient de comprendre qu'il s'agit avant tout de trouver un équilibre entre l'intérieur et le littoral et que pour ce faire toute notion de rentabilité doit être exclue.

On peut encore lire, toujours dans le document CONTRAT DE PAYS, qu'il faut maintenir « un seuil d'élevage porcin-bovin ». Que cela signifie-t-il ? Les rédacteurs n'en disent pas davantage.

En 1976, les élus du SIVOM, malgré les injonctions du Préfet, ont plutôt compris le CONTRAT DE PAYS, si non comme une « obole », du moins comme une aubaine à saisir après tant d'années (pour ne pas dire de siècles) d'abandon et nous avons l'impression (qu'ils me pardonnent) qu'il s'est agi avant tout d'un gâteau à partager entre les communes plutôt que d'une opération de développement concertée.

Faut-il leur en vouloir ?

« Il faut faire pression sur les administrations en profitant du CONTRAT DE PAYS », peut-on lire dans le procès-verbal de la réunion du SIVOM du 15 Avril 1978.

Chaque commune a voulu bénéficier de sa petite opération et on peut lire, à l'appui de notre analyse, toujours dans le procès-verbal de la réunion du 15 Avril 1978, cette petite phrase lourde de sens : « GUITERA n'obtenant rien du CONTRAT DE PAYS, peut donc demander quelque chose ».

Nous récapitulerons d'abord les opérations CONTRAT DE PAYS en précisant les modes de financements et l'état actuel des réalisations. (*Tableau 57 et 58 ci-après*).

Nous ferons de même pour les actions du SIVOM en dehors du CONTRAT DE PAYS, en distinguant dans les deux cas les actions ayant reçu au moins un commencement d'exécution et les différents projets abandonnés. (*Tableau 59 page suivante*).

Compte tenu de ces données, quel bilan tirer de l'action du SIVOM du Haut TARAVO ?

OPERATIONS DU SIVOM DU HAUT TARAVO DANS LE CADRE DU CONTRAT DE PAYS

Tableau 57

Sources : Sivom du haut TARAVO

Nature de l'opération	COUT TOTAL	CONTRAT	ETAT	EPR	SIVOM	AUTRES (*)
Rénovation de la châtaigneraie	536000	210000	100000	30000	80000	326000
Atelier de charcuterie	1400000	840000	280000	280000	280000	560000
Coopérative d'approvisionnement	160000	160000	50000	50000	600000	-
Enquête sur le foncier communal	125000	125000			12500	10000
Irrigation Cozzano Corrano et Zevaco	675000	323000	60000		26300	252000
Ordures ménagères	585000	235000			235000	350000
Sentiers pédestres	100000	50000			50000	
Balisage du plateau de ski de fond	20000	10000			10000	
Aménagement du CEG de Zicavo	30000	150000	90000	60000		150000
Gites d'étape	170000	120000	92000		22000	50000
Camping communal de Sampolo	300000	90000			90000	210000
Salle de réunion de Ciamannacce	40000	30000	20000		10000	10000
Foyer club de Palnecca	50000	50000	25000		25000	
Restauration d'une maison à Tasso	200000	200000	120000		80000	
Thermalisme	150000	150000	75000	50000	25000	
TOTAL	5070000	2824500	1000000	470000	1354500	224500
%	100%	55%	19%	9%	27%	45%

* FORMA 65000 1% ; SUAD 304600 2% ; CNICM 33000 6% ; CREDKT AGRICOLE 280000 % ; CONSEIL GENERAL 25000 4% ; ANDA 2000 4% ; SOMIVAC 218000 4%
MISSION REGIONALE 62500 1% ; RRM 322000 6% ; FAR 350000 7% ; EPP autre que contrat de paye 235000 5% ; PARC REGIONAL 60000 1% ; DIVERS 180000 4% ; PARTICULIERS 324000 45%

RECAPITULATIF DES ACTIONS « CONTRAT DE PAYS » DANS LE CANTON DE ZICAVO / BILAN MAI 1985

Tableau 58

Sources : procès verbaux du SIVOM du Haut TARAVO (Mairie de Zicavo)

NATURE DE L'OPERATION	ETAT D'AVANCEMENT
Châtaigneraie	en cours
Atelier de charcuterie	en cours
Coopérative d'approvisionnement	en attente
Enquête sur le foncier communal	terminée
Irrigation à Cozzano Corrano et Zevaco	terminée
Ordures ménagères	terminée
Sentiers pédestres	terminée
Baisage du ski de fond	terminée
Aménagement CEG Zicavo	terminée
Gites d'étape	en attente
Gites communaux	en attente
Camping à Sampolo	en attente
Salle de réunion à Ciamannacce	en attente
Foyer-club à Palnecca	en attente
Restauration maison à Tasso	en attente
Thermalisme	en attente

ACTIONS DU SIVOM DU HAUT TARAVO HORS CONTRAT DE PAYS

Tableau 59

Sources : Sivom du Haut TARAVO

ACTIONS TERMINEES	ETAT D'AVANCEMENT	PARTENAIRES
Couverture totale du canton par télévision	terminée	Comité intersyndical télévision
Renforcement du réseau électrique	en discussion	Syndicat d'électrification de corse du Sud et Parc Régional
Etude sur l'amélioration pastorale du plateau du Coscione	interrompue	Chambre d'agriculture et mission de protection de la forêt méditerranéenne
Amélioration du réseau routier vers AJACCIO et PORTO POLLO	vers AJACCIO en finition Rive gauche en discussion	Conseil Régional de Corse du Sud
Réfection du canal d'irrigation de PALNECCA	terminée	Commune de PALNECCA
Châtaigneraie communale de ZEVACO	en cours	FEOGA, commune de ZEVACO, DDA
Aide à la coopérative scolaire du canton	aide accordée	
Utilisation des sapeurs forestiers	fait	
PROJETS A L'ETUDE		
Opération groupée de l'habitat	pré-étude	Office des HLM de CORSE DU SUD
Création d'une microcentrale électrique	pré-étude	Office hydraulique de la Corse
Structure d'accueil des personnes âgées	en cours	Association SPERANZA
Enlèvement des carcasses de voitures du canton	en cours	Parc Régional

Suite du Tableau 59

PROJETS ABANDONNES	CAUSES DE L'ABANDON DU PROJET
Etude sur le cheptel du canton	Tombé dans l'oubli ; aucune explication
Réouverture du CEG de ZICAVO	Manque d'effectifs suffisants ; local aménagé en local pour le ski de fond
Stade intercommunal de football	Opposition de plusieurs communes, certaines (dont COZZANO) ont construit leur stade ;
Ambulance cantonale	tombé dans l'oubli
Centre de formation professionnelle de bucheronnage	Manque de personnes intéressées
Ateliers artisanaux de village pour le travail du bois	Manque de personnes intéressées
Promotion du canoë kayak	Manque de support dans la population pour la promotion de ce sport
Travailleuse familiale et aide ménagère	Pas de groupement associatif pour prendre en charge l'idée
Fabrique d'ébauchons de pipes	Personne ne s'est montré intéressé
Aide à la restructuration de la scierie des BAINS DE GUITERA	Scierie fermée
Organisation d'une foire agricole à COZZANO	Tombé dans l'oubli
Parcours de pêche	Tombé dans l'oubli
Piscine naturelle	Difficultés de financement
Circuits équestres	Personne d'intéressé pour promouvoir ce projet
Déneigement du canton	Difficultés de coordination avec les Ponts et chaussées
Station de broyage des ordures ménagères	Pas assez de communes intéressées dans l'ensemble de la vallée pour ce projet qui dépasse les limites cantonales
Promotion touristique en liaison avec l'ALTA ROCCA	Manque de coordination avec le SIVOM d'ALTA ROCCA
Renforcement du centre de secours	Tombé dans l'oubli
Plantation d'arbres fruitiers sur la route d'AJACCIO	Opposition des Ponts et chaussées

Si on considère l'objectif principal que s'était fixé le SIVOM à sa création, « le renversement de la tendance à la désertification », le bilan est négatif et le syndicat en fait lui-même l'amère constatation :

« Le travail réalisé par le SIVOM en quelques années de fonctionnement démontre que les investissements engagés ont eu des retombées économiques limitées (aux entreprises de travaux et de service) et que la désertification continue de progresser. Evidemment le SIVOM ne pouvait pas et ne peut pas régler tous les problèmes, il ne maîtrise pas toutes les données économiques pour pouvoir redresser la balance démographique; il n'a pas l'influence souhaitable sur les administrations et les individus.

L'analyse de ce que nous avons fait le prouve. Si ce n'est par une politique volontariste (exemple les castanéiculteurs) ou par la création de service public minimum indispensables (ramassage des ordures ménagères), nos actions n'ont pas eu beaucoup d'effet sur le plan de l'emploi ou du développement de l'activité agricole : alors que ces deux questions constituent l'essentiel des causes de la désertification que nous connaissons

Par contre on peut considérer que le SIVOM a su insuffler une certaine énergie à la population en accompagnant des projets émanant d'individus ou d'associations du canton ».

Poursuivant leur autocritique et dressant un bilan sans complaisance de leur propre action, les élus du SIVOM tombent d'accord pour affirmer que

« les actions les plus efficaces sur le plan de la rénovation rurale n'ont été possibles que par l'existence d'associations ou d'individus prêts à jouer le jeu et à régler un certain

nombre de problèmes en prenant leur part de responsabilité et de travail. Quatre exemples sont connus de tous :

- la CHATAIGNERAIE: sans le SIVOM cette opération aurait échoué immédiatement, sans l'association des propriétaires cette opération était impensable.

- la COOPERATIVE CHARCUTIERE: cet investissement important est possible parce qu'il existe un groupe d'agriculteurs qui se sont regroupés en coopérative pour pratiquer un élevage et un charcutage différent soit de la cueillette de certains, soit du trafic de viande auquel se livrent d'autres éleveurs.

Il est d'ailleurs significatif et encourageant de constater que ce groupe comporte un grand nombre de jeunes agriculteurs.

- l'ASSOCIATION SKI DE FOND : le SIVOM est intervenu à ce niveau dans la création d'une structure d'accueil. Cette association a pu créer un emploi permanent, quatre emplois saisonniers et justifier l'emploi des quatre sapeurs forestiers pendant l'hiver.

- l'ASSOCIATION DES PERSONNES AGEES : nous ne sommes pas encore intervenus vis à vis de cette association mais il est remarquable de constater que le travail de quelques bénévoles a permis de créer 1,5 emplois. De plus si le projet actuellement à l'étude voit le jour, 15 emplois pourront fixer autant de familles dans le canton.

Nous pouvons donc constater que les opérations les plus intéressantes sont les investissements qui ne se contentent pas de réaliser des équipements « passifs » dans le canton (exemple, les canaux d'irrigation) bien qu'il en faille quelques uns, mais les investissements qui ont des effets multiplicateurs par leurs conséquences.

CHATAIGNERAIE = prestations de services = emplois = possibilité de relance des productions agricoles.

COOPERATIVE = aide à la production charcutière = amélioration de la situation des éleveurs = plus value du travail

SKI DE FOND = emplois = commerces

PERSONNES AGEES = prestations de service = emplois = commerces.

Allons plus loin : le SIVOM a connu des débuts hésitants où la solidarité avait du mal à s'imposer comme règle du jeu.

Au fil de ses 43 réunions en 9 ans de fonctionnement, confronté aux difficultés financières, techniques, juridiques, en but à l'inertie générale, à la méfiance, au scepticisme et à l'incrédulité, il a pu, (grâce aussi à la permanence de la majorité des élus à travers les élections municipales - 6 sur 9 sont restés en place depuis le début -) se constituer en groupe de travail où la réflexion sur le développement du canton semble arriver à maturité, comme en témoigne le recul critique qu'il porte sur son action.

Une chose est acquise désormais: le préalable de la prise de conscience est achevé et les maires ont enfin compris la nécessité de la solidarité intercommunale.

Sur les neuf maires actuellement concernés, que nous avons interrogés, huit ont répondu sans ambiguïté sur la nécessité de poursuivre l'effort en commun, jugeant le travail du SIVOM positif malgré les erreurs et le manque de discernement.

Un seul persiste à penser que « le SIVOM c'est ZERO » et, après plusieurs avertissements, a fini par demander son retrait du syndicat en 1984 parce que, tout compte fait, il estimait que sa commune en retirait peu d'avantages et que la principale réalisation du SIVOM avait été, en définitive, adoptée contre sa volonté, périodiquement réaffirmée pendant des années : on se souvient en effet que la commune de COZZANO (c'est d'elle qu'il s'agit) a toujours refusé la création de la coopérative charcutière, (*voir ci-dessus page 201*).

La réaction de ses homologues est symptomatique de la solidarité cantonale en matière de développement et de bon augure pour l'avenir.

Voici la réponse du SIVOM à la demande de la commune de COZZANO de se retirer du syndicat :

« La solidarité et l'esprit de coopération intercommunale sont les éléments indispensables pour tenter de revitaliser le canton...la réussite sera collective ou ne sera pas. En conséquence le Comité Syndical décide DE REFUSER LA REQUETE formulée par la commune de COZZANO compte tenu que l'année budgétaire 1984 est largement entamée et que les malentendus peuvent être levés pour peu qu'une discussion franche et sereine s'engage entre les parties (...) afin que la commune de COZZANO reste partie prenante du SIVOM pour le plus grand bien du canton dont la situation requiert toutes les énergies sans exclusive aucune ».

Le Président leva cette séance historique en « se félicitant de la haute tenue de la réunion durant laquelle on a pu constater que, malgré les problèmes rencontrés dans l'activité du SIVOM, la SOLIDARITE entre nos communes et l'ESPRIT DE COOPERATION INTERCOMMUNALE ont été reconnus unanimement comme les seules solutions possibles au canton de ZICAVO ».

Le maire de COZZANO était absent. Aujourd'hui il se serait déclaré prêt à revoir sa position.

Bien sûr il ne faut pas déduire de cet élan de solidarité si bellement exprimé, que désormais les tiraillements vont cesser et que les brebis égarées auront tôt fait de se rendre à la raison et de rejoindre le bercail. Il est légitime de penser que, dans bien des cas, les élus - pour de simples considérations électorales et par esprit de clocher - auront tendance à voir d'abord l'intérêt de leur commune et de leurs électeurs.

Mais il est indéniable que la HAUTE VALLEE DU TARAVO pense maintenant d'une manière collective et qu'elle a ainsi renforcé sa potentialité à affronter son destin, même si celui-ci est de disparaître.

4.4 LA SOLIDARITE ELARGIE: LE RETOUR AU CONCEPT DE « VALLEE DU TARAVO ».

Il avait été prévu, lors de la rédaction du CONTRAT DE PAYS la création d'un COMITE DE DÉVELOPPEMENT rassemblant les élus, les socio-professionnels, les associations et les individus intéressés « afin d'œuvrer ensemble aux problèmes rencontrés et aux solutions envisagées dans le sens du développement économique, social, culturel ».

La création d'une telle structure, dont le SIVOM évoquait de temps en temps la mise en place a sans cesse été retardée.

A la fin de 1982, tirant la leçon de six ans d'efforts souvent mal compris, les élus du SIVOM maintenant aguerris ont ressenti cette nécessité de ne pas supporter seuls les actions de développement et d'agrandir le cercle des décideurs.

« Nous pouvons mesurer l'intérêt de ce type de structures lorsque le but final se concrétise par une opération de développement pensée par tous, décidée en commun, réalisée avec beaucoup plus de moyens qu'aujourd'hui, ce que doit être le résultat d'un travail collectif : un développement intégrant tous les problèmes posés par une variété de groupes parfois antagonistes ».

On mesure le chemin parcouru si on se réfère aux temps de la préparation du CONTRAT DE PAYS où le Président du SIVOM posait la question « des réunions et contre-réunions ayant pour thème la discussion du contrat » et rappelait en réponse « aux propos de certains responsables syndicaux », approuvé par l'unanimité de ses collègues,

que « le SIVOM doit rester souverain pour traiter les problèmes du CONTRAT DE PAYS ».

Et le SIVOM de déclarer maintenant :

« Il nous faut aujourd'hui voir les questions de développement du canton de manière globale, en intégrant toutes les forces vives et les représentants socio-professionnels dans les efforts afin d'influer de manière plus efficace sur le cours des événements ».

Poursuivant sa réflexion, le SIVOM parvient à une conclusion qui résonne comme une pensée intemporelle, renouant le fil de l'HISTOIRE.

« AU TRAVERS DE NOTRE EXPERIENCE IL NOUS SEMBLE QUE NOTRE ACTION AURAIT PU ETRE BEAUCOUP PLUS EFFICACE SI NOUS AVIONS PRIS LES PROBLEMES A L'ECHELLE DE LA VALLEE.

Il y a dans cette phrase toute simple un poids immense, une incomparable leçon d'histoire et de géographie et pour nous une satisfaction que nous ne cherchons pas à dissimuler au moment où va s'achever notre travail.

Lorsque nous avons entrepris nos recherches, le SIVOM n'était point parvenu à ce stade de réflexion.

Nous non plus mais nous sentions, sans pouvoir encore le justifier, qu'il fallait pour comprendre et agir dans la HAUTE VALLEE DU TARAVO, suivre la longue marche de toute la vallée jusqu'à son histoire contemporaine.

Le SIVOM, cependant, accomplissait de par sa nature une démarche à l'opposé : il lui fallait concrétiser rapidement des actions de développement à partir des données actuelles du canton.

Nous allions en définitive nous rejoindre, théorisant pour l'un, pratiquant pour l'autre. Quarante ans d'approche affective, trois ans de recherches, d'enquêtes, d'analyses, d'un côté, justifiés de l'autre par neuf ans de la réalité du développement.

La réflexion des acteurs du développement déroule sa logique:

« La vallée du TARAVO, de PALNECCA à PORTO POLLO est un tout géographique, économique, humain, historique. Bien entendu les choses ont évolué, bon nombre de relations ont disparues ou se sont atténuées. Il n'est pas question de faire revivre le passé mais simplement de prendre en compte les réalités actuelles pour pouvoir progresser de manière notable dans notre lutte contre la désertification.

Nous pensons devoir nous effacer et laisser parler ceux qui ont vécu le développement rural sans pouvoir le dominer mais qui, avec une certaine abnégation ne baissent pas les bras.

Le développement peut être compris de plusieurs manières : on peut y voir une volonté de répondre au coup par coup aux différents problèmes mais il s'agit d'une réponse aux évolutions ou bien il peut s'agir, par la mise en place de structures collectives, d'une volonté d'apporter une réponse globale aux nécessités imposées par la situation du canton de ZICAVO et de la vallée du TARAVO.

Les problèmes que nous connaissons sont également connus dans le reste de la vallée, nous pouvons profiter des solutions qu'ils tentent d'y apporter comme eux peuvent profiter de notre expérience.

La globalité du développement souhaitée par nous s'applique également à une zone qui, bien que découpée administrativement, fait partie d'un même ensemble économique, humain, historique.

Si l'on veut faire du développement reposant sur des bases solides, on ne peut ignorer ce qui se passe dans le reste de la vallée, mieux, il faut y participer.

Ce qui se dit et se réalise actuellement dans le reste de la vallée, sur le plan du développement est qu'il faut s'attacher à régler les problèmes de l'agriculture comme activité principale (productions, foncier, structures, installation des jeunes, mécanisation, commercialisation, logement, culture, loisirs) mais il s'agira également de prendre en compte toutes les autres activités annexes, connexes ou indépendantes qui constituent actuellement l'environnement agricole et rural.

Il faudra aborder les problèmes du tourisme, de l'industrialisation du milieu rural, de l'emploi, de l'éducation, du logement, de la vie culturelle, des services publics...

Nous sommes tous d'accord sur le fait de participer à un COMITE DE DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DU TARAVO avec les forces vives et le mouvement associatif du canton avec une vision globale du développement de la VALLEE DU TARAVO.

La chose prendra du temps et on ne règlera pas tous les problèmes d'un coup de baguette magique, mais nous disposerons de beaucoup plus d'atouts pour atteindre nos objectifs de rénovation rurale ».

CONCLUSIONS

En Introduction de notre travail, nous nous étions fixés deux objectifs : d'une part apporter notre contribution à la recherche, d'autre part constituer ce qui pourrait être un outil de développement au service du canton.

Il convient donc en premier lieu, au moment de conclure, d'examiner si ces deux objectifs ont été atteints grâce à la démarche que nous avons choisie de suivre.

La Recherche se trouve-t-elle enrichie d'un apport quelconque par notre travail ?

Les travaux ultérieurs sur le canton, la vallée du TARAVO, la Corse, voire sur les régions en mal de développement répondront d'eux-mêmes suivant qu'ils se réfèreront ou non à notre thèse.

Quant à nous, nous n'aurons pas la prétention de répondre positivement et nous nous contenterons de croire que certains de nos apports pourraient être utiles.

Nous pensons d'abord à notre utilisation de certaines sources et notamment à nos analyses du Plan Terrier de la Corse et du recensement de 1770 qui n'avaient pas été jusqu'à présent aussi affinées en ce qui concerne la vallée du TARAVO et le TALAVO. Les chiffres que nous fournissons ainsi que les cartes que nous en avons tirées pourraient éventuellement, après d'ultimes remaniements de présentation, contribuer à étoffer un ATLAS HISTORIQUE de la CORSE et peut être servir de références à des études similaires qui pourraient être entreprises sur d'autres régions de la Corse.

Il en résulterait des comparaisons qui pourraient être utiles à des confrontations intéressantes sur les modes d'occupation de l'espace et la vie des communautés au temps du Terrier.

Il pourrait en être de même, dans une moindre mesure, pour nos analyses de l'espace - moins complètes - au XIXème siècle et au XXème.

Il apparaît en tout état de cause que l'analyse de l'occupation de l'espace, complétée par une analyse de l'habitat, peut donner lieu à des raisonnements pertinents - même si les nôtres ne l'ont peut être pas toujours été - au service d'une meilleure approche des processus de peuplement d'une région et tout particulièrement des vallées du sud de la Corse, à travers les mécanismes de la respiration entre la piaghia, le paese et la muntagna.

Cela nous a permis, quant à nous, de conforter les hypothèses les plus généralement admises sur l'histoire des installations humaines en Corse sur le littoral et l'intérieur.

Malheureusement nos recherches ne nous ont pas permis de mettre à jour des documents inédits mis à part quelques papiers de famille et des témoignages personnels qui ne font qu'illustrer ce que nous savons déjà sur les notables de l'au-delà des monts.

Quant au reliquat de ce qui pourrait être un ancien castellu dans le Haut TARAVO et certaines traces d'habitat préhistorique, nos renseignements demanderaient davantage d'investigations.

En ce qui concerne l'effort particulier que nous avons accompli pour approcher la vérité de terrain sur le plan de la démographie et de l'occupation du sol au XXème siècle, nous avons bien entendu « enfoncé des portes ouvertes » en démontrant l'énorme disparité entre les données officielles, même récentes, et la réalité et en concluant sur la nécessité absolue de découvrir cette réalité pour parvenir à des hypothèses de travail crédibles.

Notre démarche nous permet d'avancer que l'INSEE pourrait être à même d'effectuer un travail en profondeur dans toute la Corse lors de ses recensements, avec d'autres moyens que les nôtres mais avec une approche similaire.

Il en va de même des recensements généraux de l'agriculture.

Nous voulons parler non seulement de la population permanente, de son habitat et de ses activités mais également de la DIASPORA. Il faut, pour la Corse et notamment pour

toutes les communes rurales, que la DIASPORA soit répertoriée en tant que telle dans les recensements de population.

Notre travail - et il n'est pas le seul loin s'en faut - a montré tout l'importance des Corses de l'extérieur dans la vie actuelle des communautés de l'intérieur. Il est absolument indispensable, pensons-nous, que cet état de fait soit pris en compte par les enquêteurs - ce serait un premier pas - et ainsi systématiquement présent à l'esprit des décideurs locaux et surtout nationaux quand ils traitent des problèmes corses.

Nous y avons longuement insisté dans notre travail, nous y insistons dans sa conclusion. Répertorier la DIASPORA n'est pas tâche insurmontable et nous pensons avoir fait œuvre utile en proposant une classification de cette population et les méthodes de dénombrement correspondantes.

En effectuant ce genre de travail pour l'ensemble de la Corse il serait peut être possible d'obtenir certains coefficients multiplicateurs de la population permanente pour déterminer les potentialités fiscales d'une communauté, les pressions foncières et établir des précisions utiles dans l'élaboration des plans d'occupation des sols qui, nous en avons l'expérience, se déroulent dans la plus grande inconnue.

Notre apport à la recherche a été, nous le pensons, fortement handicapé par la nature même de notre travail. En effet, à l'occasion des consultations de documents, des analyses, de l'élaboration des statistiques, de la cartographie, voire même à propos de nos enquêtes de terrain, nous avons toujours eu l'impression qu'en poussant plus loin notre analyse nous eussions pu parvenir à des hypothèses et à des conclusions plus crédibles et enrichir bien davantage la connaissance de notre région. Mais s'agissant d'un travail faisant appel à plusieurs domaines disciplinaires, il a fallu souvent savoir s'arrêter en chemin, à notre grande amertume, par manque de temps d'abord et parce que l'objet même de notre thèse n'était pas de constituer une monographie du canton de ZICAVO mais de rassembler les données nécessaires à une réflexion sur l'aménagement.

C'est ainsi que dans les disciplines de l'Histoire, de la Géographie, de l'Economie et de la Sociologie nous aurions eu l'occasion d'être plus perspicace et en tout cas plus complet. C'est ainsi également que nous avons à peine effleuré l'aspect anthropologique et ethnologique et laissé totalement dans l'ombre l'aspect linguistique.

Les spécialistes de ces différentes disciplines pourront nous le reprocher mais il nous sera permis d'ajouter, qu'en plus des raisons déjà indiquées, il ne rentrait pas dans nos capacités d'entreprendre une recherche aussi éclectique et polyvalente.

Un tel travail serait davantage l'apanage d'une équipe interdisciplinaire à laquelle nous participerions volontiers.

Le second objectif était de constituer un outil pour le développement et les décideurs.

Là aussi il appartiendra aux décideurs à qui nous ne manquerons pas de remettre rapidement ce travail qu'ils attendent, à l'échelon local, de... décider si cette thèse peut constituer un préalable intéressant à une démarche opérationnelle sur le canton.

Nous espérons que la réponse sera positive. Les élus pourront peut être y trouver la nécessité de la transparence démographique pour laquelle il leur reste un certain chemin à parcourir et qu'il leur serait si facile, connaissant mieux que quiconque le problème, d'atteindre sans grand moyen pour peu qu'ils aient la volonté d'aboutir. Ils pourront également finir d'être convaincus qu'il vaut mieux regarder la vérité en face que de tergiverser, comme le font beaucoup, sur les ambiguïtés démographiques de leurs villages. La recherche, en ce sens, est déjà en elle-même un outil de développement si elle parvient à ce qu'on attache toute l'importance nécessaire à ces notions essentielles que

sont les mentalités, les mauvaises habitudes, les réflexes, le poids de l'Histoire, les idées préconçues... et à une prise de conscience des réalités pour mieux les affronter.

Quelle honte y aurait-il à dire tout haut ce que la plupart pensent tout bas, à savoir qu'il faut rompre avec le laxisme, la démagogie et le clientélisme ?

Nous avons vu, lors de notre développement que notre démarche de type universitaire et la démarche pragmatique des décideurs du canton finissaient par se rejoindre sur la nécessité d'envisager les problèmes en sortant de l'espace restreint du canton de ZICAVO pour les situer dans le cadre de la vallée du Taravo tout entière.

Il y a là peut être un aspect positif de notre travail, celui qui nous tient le plus à cœur de par notre affectivité et notre engagement que nous évoquions en introduction et qui est justement d'être utile à notre pays.

Loin de nous l'idée de nous ériger en donneur de leçons mais il est rassurant de penser que des individus différents parviennent avec des préoccupations différentes et des démarches opposées à la même conclusion.

Ne serait-ce pas une possibilité future de travailler ensemble parce que tout nous rapproche, ceux de la DIASPORA qui n'ont pas voulu (ou pu) se décider à rentrer et ceux qui n'ont pas su (ou voulu ?) se décider à partir.

Et cette question qui nous vient à l'esprit : sommes-nous réellement « des individus différents avec des préoccupations différentes et des démarches opposées ? ».

L'essentiel n'est-il pas ce qui nous rapproche le plus à savoir le sentiment d'appartenance, générateur des vrais engagements ?

*

Après avoir fixé nos objectifs dans notre introduction nous avons posé la GRANDE QUESTION, objet du débat : peut-on inverser le courant de la désertification ; question qui en appelait une autre, tout naturellement : que faut-il faire ? Il est maintenant l'heure d'apporter la Réponse car c'est là la vraie conclusion de ce travail.

La première observation qui s'impose est déjà une conclusion: la réponse à la question a déjà été donnée sans que la question ait été explicitement posée.

Elle a d'abord été donnée par les hommes et les femmes du canton qui ont accepté la désertification. Ceux-là, les plus nombreux, ont tiré leurs conclusions personnelles : ou bien ils sont partis rejoindre la DIASPORA et ce faisant ils ont répondu, même confusément : « non, le courant de la désertification ne peut être inversé et il n'y a rien à faire pour nous au pays et tout à faire ailleurs », ou bien ils sont restés où ils sont revenus pour élever la « vache prétexte », vivre de petits travaux, profiter jusqu'à l'excès de l'assistance et mener un genre de vie financièrement médiocre mais satisfaisant peut être pour leurs ambitions et leurs besoins, mais ce faisant ils ont, comme ceux qui sont partis, accepté le corollaire de la désertification qui est l'archaïsme et l'engourdissement.

D'autres au contraire répondent par leur vie et leur choix.

Tout aussi confusément peut être, ils disent « oui, il est possible d'inverser le courant, oui il y a place pour nous ici », et ceux-là agissent et s'accrochent.

Cette attitude optimiste implique un engagement personnel dans la relance, même si elle laisse place parfois au doute.

Elle peut être individuelle et se résumer à tirer partie des aides. Mais l'esprit est différent de celui des assistés professionnels : il ne s'agit pas d'obole mais d'encouragement et c'est

le recours aux procédures de développement dont nous avons parlé, le travail et l'acceptation de conditions de vie rudes.

L'attitude peut être également collective et la conclusion devient davantage dynamique : elle demande encore plus de foi parce qu'elle implique de secouer la léthargie des autres, de convaincre les sceptiques et les hésitants, d'essayer les échecs et de rester quand même, de voir plus loin que l'horizon de sa maison, de son village, et même de son canton.

Depuis deux ans par exemple, une nouvelle solidarité est née, à l'échelle de la vallée, qui va au-delà des discours sur *la-nécessité-d'un-autre-développement* : des hommes et des femmes se sont groupés pour réveiller la léthargie : ils éditent et diffusent un petit journal DUMANI U TARAVU, une trentaine de pages ronéotypées, qui paraît quatre fois par an et qui dispense aussi bien les petites nouvelles du TARAVO que des informations agricoles, techniques, fiscales, culturelles, et une série de conseils pratiques pour l'élevage, l'agriculture, l'apiculture, l'amélioration des cultures, l'habitat... On sent, à la lecture de cette publication, la foi de ceux qui ont fait le choix d'un engagement, par dessus les difficultés matérielles et les déceptions.

C'est, à n'en pas douter, la plus attachante des conclusions et, sans jeter la moindre opprobre sur ceux qui en ont tiré une autre, la plus digne de respect, la plus courageuse, certains disent la plus inconsciente.

On ne peut juger de la même façon la conclusion des différents décideurs.

Pour eux, il est difficile, pour ne pas dire impossible, sous peine de se démettre, d'accepter le phénomène de désertification puisqu'il est dans leur rôle, qu'ils soient élus ou nommés, de gérer et d'entreprendre et qu'on ne saurait concevoir une gestion officiellement proclamée de la désertification et de l'abandon.

Nous avons vu avec quelle lucidité le SIVOM du Haut TARAVO a analysé son échec en termes relativement sévères puisqu'il admet n'avoir pas réussi dans l'objectif qu'il s'était fixé à savoir l'inversion du courant de la désertification.

La conclusion de « prendre les problèmes au niveau de la vallée », de créer « un comité de développement aux assises larges » et de « favoriser la vie associative » constitue une démarche encourageante en tant que telle mais il est remarquable de noter que la conclusion des échecs relatifs de l'action du SIVOM et des actions du CONTRAT DE PAYS est de proposer une autre démarche. Il manque toujours un thème de développement avec des objectifs clairement définis qui permettraient de planifier et de programmer le développement autour de projets concrets.

Ce qui est vrai du SIVOM du Haut TARAVO est vrai pour l'ensemble de la Corse et même de l'Etat.

Les temps de la planification triomphante sont révolus en milieu rural en même temps que le dogme de la rentabilité et les vertus de l'assistance et on en revient au mot près aux conclusions du rapport CLEMENCEAU sur l'état de la Corse en 1908 : « le développement ne se décrète pas, rien ne sera possible sans l'effort de tous ».

Le discours est au « développement local » qui semble être la panacée, en attendant mieux, et suscite une belle concordance :

« De nouvelles dynamiques de développement local apparaissent sur l'ensemble du territoire français. Beaucoup ont pris naissance dans les pays ruraux ou dans les villes petites et moyennes quand la réflexion sur l'avenir de leur économie et de leur vie sociale et culturelle a montré la nécessité d'une prise en mains de leur propre développement par les populations concernées ». (DATAR 1983).

« L'intérêt économique premier du développement local réside probablement dans sa capacité à traiter simultanément sur un territoire donné tous les aspects économiques, sociaux et culturels du développement, ce qui réduit le coût des projets et facilite les adaptations nécessaires » (R. ATTALI).

« Le renouveau économique des territoires en voie de désertification doit être fondé sur l'établissement d'un plan global d'aménagement et de réorganisation foncière prenant en compte toutes leurs potentialités dans le cadre d'une bonne gestion en milieu naturel ». (M. ROCARD).

« La volonté de vivre au pays renferme une volonté de développement, d'utilisation rationnelle des ressources, de critique de la gestion technocratique de l'espace.

Le mouvement des pays est en train de se structurer. Il est en train de passer du militantisme à celui de l'élaboration conceptuelle en développant à partir de son expérience une véritable doctrine, une poussée économique dont l'originalité n'est pas de dissocier l'économie du social et du culturel ». (M-E CHASSAGNE).

« Un pays renaît de groupes sociaux qui ont trouvé dans leur histoire et leur culture les éléments pour se forger une identité, une volonté capable de mûrir et de faire partager un projet ». (P. HOUEE).

Nous sommes devenus circonspects devant ce genre de déclarations quelque peu ampoulées surtout lorsqu'elles concernent la Corse et on ne saurait reprocher aux Corses leur scepticisme fondamental car c'est une conclusion normale que de savoir tirer celle de l'Histoire.

Après avoir contribué par une politique dirigiste à la désertification de l'intérieur ou pour le moins à n'avoir pu l'éviter, après avoir développé un processus de dépendance débridé, il faudrait maintenant qu'une population vidée de ses forces vives et dressée à l'assistanat puisse retrouver les antiques vertus collectives, définisse son développement et le conduise.

Décréter le développement est aussi incongru que de décréter qu'on ne le décrètera plus ! Le débat actuellement en cours en Corse sur l'énergie en est un signifiant exemple. Trois options sont retenues pour faire face aux besoins futurs : un câble alimentant l'île en énergie nucléaire française par l'ITALIE avec une usine de transformation en CASINCA sur la commune de CASTELLARE DI CASINCA, une centrale thermique au charbon sur la commune voisine de FOLLELI, ou bien la construction de barrages de moyenne importance sur les quelques sites encore disponibles dont celui d'OLIVESE dans la moyenne vallée du TARAVO, à la limite du canton de ZICAVO.

Manifestations et grèves en tous genres se multiplient en Corse pour soutenir l'un ou l'autre de ces trois projets sur lesquels l'Assemblée de Corse, au moment où nous écrivons ces lignes, n'a pas encore fait connaître son avis.

Ce ne sera qu'un avis et c'est l'EDF qui décidera.

Pour la commune de CASTELLARE DI CASINCA et celle de FOLLELI, le choix d'une des deux premières solutions signifiera une rentrée d'argent fixe de huit millions par an dans le budget communal. Les maires, que nous avons interrogés, n'ont aucune idée de ce qu'ils feraient de ce pactole, si ce n'est de dégrever les habitants d'impôts locaux...

Si un barrage avec une importante retenue d'eau à vocation agro-électrique était édifié à OLIVESE, c'est toute la physionomie économique de la vallée du TARAVO et du canton de ZICAVO qui s'en trouverait modifiée, avec les retombées sur l'agriculture et le

tourisme notamment... et la fin du rêve de microcentrale électrique pour la commune de ZICAVO.

Le SIVOM du Haut TARAVO, pas plus que celui de PETRETO dans la moyenne vallée, n'ont été consultés sur l'éventualité de ce projet et notre canton, qui n'a aucun élu à l'Assemblée régionale (la représentation est à la proportionnelle régionale) ne fera même pas connaître son avis.

QUE DEVIENNENT LES VERTUS DU DEVELOPPEMENT ENDOGENE ET AUTO-CENTRE REGIONAL à partir de la renaissance des entités historiques de peuplement ?

S'il est des permanences historiques, c'est bien celle de la vocation de l'Etat français à trancher les grands débats et par la même occasion à se voir charger de tous les maux par ceux qu'il ne favorise pas.

C'est ce qui se passera dans les mois à venir.

En définitive notre propre conclusion s'inspirera de cet exemple.

*

Une société agro-pastorale installée dès la préhistoire en plaine, a progressivement pris en compte le milieu pour devenir une société agro-sylvo-pastorale.

Ce lent processus allait aboutir vers le quinzième siècle, à la mise en place de villages pivots dans la haute vallée du TARAVO, une dizaine au total, représentant autant de communautés qui répartissaient leurs activités entre la basse vallée et la haute montagne, communautés essentiellement nomades et transhumantes, dominées par la pratique de l'élevage. Ces villages pivots, à l'habitat groupé, installés à la limite des possibilités agricoles et de la châtaigneraie, allaient favoriser parallèlement l'éclosion d'une classe de propriétaires terriens sédentaires, dont les plus aisés allaient rapidement s'imposer comme les détenteurs d'un pouvoir politique, qui s'exerçait sur une société clanique dont ils étaient les chefs traditionnels.

La fin du XVIIIème siècle marque l'aboutissement de ce processus que nous décrit parfaitement le Plan Terrier, commencé sous LOUIS XV au début de la présence française et terminé sous la Révolution.

La poussée démographique du XIXème siècle, due essentiellement à la « paix française », aux progrès de la médecine et à l'introduction de nouvelles cultures (maïs et pommes de terre) modifie considérablement l'espace ainsi que les composantes sociales de la haute vallée où le village joue un rôle prépondérant cependant que la Corse se marginalise dans la société globale.

Cette poussée démographique détermine la pression sur la terre, l'extension des céréales, la sédentarisation, la chute du pastoralisme au profit des activités agricoles et du châtaignier.

Le village devient un centre d'activités diversifiées.

La population de la haute vallée double en cent ans, atteignant près de huit mille personnes à l'aube du XXème siècle. La surface cultivée croît au maximum de ses possibilités, la propriété privée achève son processus d'individualisation par la multiplication des clôtures et le parcours des bêtes s'en trouve fortement réduit.

La petite paysannerie devient une composante sociale importante à côté des notables ruraux au pouvoir conforté et des bergers qui amorcent un long déclin.

La basse vallée du TARAVO, jusque là domaine indivis des communautés pastorales de la haute vallée, prend une identité propre par la sédentarisation progressive, le partage des terres et la constitution de communes indépendantes.

L'intégration de la Corse à la société française à partir de la fin du XIX^{ème} siècle produit tous ses effets dans la haute vallée du TARAVO après la guerre de 1914 -1918. La montagne est marginalisée dans une Corse elle-même de plus en plus marginalisée.

La haute vallée se « déruralise » et tend à devenir un espace d'hébergement pour une population essentiellement extérieure. Les liens avec le reste de la vallée s'estompent et la haute vallée rentre dans l'aire d'influence d'AJACCIO.

Ce phénomène transforme rapidement le sentiment d'appartenance à une communauté en attachement au seul domaine bâti avec l'apparition des résidences secondaires de type sentimental.

En l'espace de quelques décennies, la population du Haut TARAVO a rompu ses liens avec le bas TARAVO et s'est répartie en zone urbaine en Corse, sur le Continent aux colonies ou à l'étranger.

Cependant, de par son caractère particulier d'exode à attaches, l'émigration revêt un aspect qui entraîne obligatoirement la prise en compte de la DIASPORA dans la mutation du terroir et dans la vie même de ceux qui sont restés.

L'ancien équilibre agro-sylvo-pastoral est totalement rompu par la dépopulation et entraîne une régression du paysage.

Le rapport de la population et de son terroir est de plus en plus ténu.

La dépopulation entraîne l'abandon total des activités agricoles et la repousse du maquis.

Malgré un certain frémissement au sujet duquel il faudra attendre pour savoir s'il est l'amorce d'un renouveau, l'état d'inculture entraîne la facilité de la traditionnelle errance du bétail et le maintien d'un élevage archaïque à l'avenir incertain.

La châtaigneraie, dans un état avancé d'abandon, atteinte par les maladies et concurrencée par le pin sur son propre territoire, ne sert que de complément de nourriture aux cochons et à un ramassage confidentiel.

Le rapport de la DIASPORA et de son terroir, issu de l'Histoire et des mentalités, entraîne le blocage du foncier, révélateur de non développement davantage que frein au développement.

La dépopulation et ses caractères particuliers ont entraîné la ruine des activités traditionnelles, déstructurant le vieil équilibre et « déruralisant » la haute vallée, devenue entièrement dépendante de l'extérieur pour la survie de son domaine bâti et de la faible population résidente dont le chiffre est inférieur à 1000.

C'est l'aboutissement d'un long processus de désertification : **le non développement.**

Il ne paraît pas possible pour le canton de ZICAVO, de briser les liens de la dépendance parce qu'il ne possède aucun atout dans les grands enjeux et qu'il ne pèse ni économiquement, ni politiquement, ni électoralement assez lourd.

Même unie - et autour de quel projet ?- la vallée du TARAVO se trouverait dans la même situation d'infériorité vis à vis de la Région Corse comme la Corse l'est vis à vis de l'État français.

Il ne peut y avoir de décideurs dans la vallée et à fortiori dans le canton qu'à l'échelle de petits projets dans le cadre de financements octroyés.

L'influence du canton sur son propre destin est forcément très limitée et sa marge de manœuvre très étroite. Sa seule possibilité est d'intervenir au niveau des choix sectoriels pour l'encouragement des initiatives qui pourraient être prises par les éléments les plus dynamiques de sa population permanente, deux à trois cent personnes au plus.

La tâche est d'autant plus difficile que la moindre erreur d'appréciation entraîne des difficultés de fonctionnement qui mettent en péril l'existence même de la récente solidarité intercommunale comme nous l'avons vu pour le problème de la rénovation de la châtaigneraie.

Le plus sage semblerait d'accepter que le problème de l'inversion du courant de désertification dépasse les possibilités du canton à réagir.

Il paraît illusoire de déterminer un facteur d'entraînement susceptible de dynamiser à lui tout seul l'économie du canton et d'assurer sa résurrection sous peine d'accentuer le cercle vicieux de la désertification : le vide démographique fait qu'on ne peut mobiliser les énergies et qu'en ne les mobilisant pas, on n'entreprend rien et on accentue la désertification. Rassembler tous les efforts autour d'un secteur dont la tendance paraîtrait favorable - le tourisme par exemple - accroîtrait les difficultés pour les autres, notamment pour l'élevage, et plongerait le canton dans le désarroi si le choix s'avérait mauvais, accentuant le dépeuplement.

Il convient au contraire d'être parfaitement averti de la réelle évolution des choses et attentif au comportement des différents secteurs d'activités pour donner l'impulsion nécessaire le cas échéant, par les financements possibles, l'information, les conseils techniques, les suggestions quand une évolution favorable se dessine.

Il reste que la fonction essentielle de la haute vallée du TARAVO est pour l'heure d'être une terre d'accueil.

La persistance de cette tendance ne préfigurerait-elle pas la haute vallée de demain, à l'image de ce qu'entrevoit H. MENDRAS pour le futur monde rural français dans son ouvrage « la fin des paysans » :

« La population rurale n'est plus en majorité agricole. Le résultat c'est que la majorité de la population forme une nouvelle bourgeoisie rurale faite de personnes du tertiaire, d'un peu d'activités industrielles dispersées, d'artisans et de beaucoup de gens qui vivent de transferts sociaux.

La population rurale est plus âgée que la population urbaine. Mais contrairement à ce que tout le monde dit, elle va continuer à se développer tout en étant âgée parce que le troisième âge devient un facteur de développement, je dis bien de développement de notre économie et de notre société ».

D'aucuns disent qu'il s'agit là d'un espace mouvoir. Nous ne sommes pas de cet avis.

Il faut penser que l'abaissement de l'âge de la retraite et l'augmentation de l'espérance de vie font que nous passerons près du tiers de notre existence en « non activité ». Serons-nous pour autant un poids pour la Nation ? Assurément pas, et H. MENDRAS de poursuivre :

« On traite le troisième âge comme un poids pour la Nation. C'est exactement le contraire. Dans les prochaines années il aura un rôle dynamique. C'est une des nouvelles chances du monde rural que d'avoir un troisième âge plus nombreux que les régions urbaines. La raison de son dynamisme est très simple : les personnes âgées disposent de leur temps, d'un revenu assuré, d'une partie du patrimoine nettement supérieur à la moyenne nationale ».

Pourquoi écarter une telle perspective pour le canton de ZICAVO, qui constituerait, à n'en pas douter une merveilleuse terre d'accueil, perspective dont les potentialités en matière de retombées économiques seraient loin d'être négligeables.

Il s'agit là d'un élément à envisager sérieusement, auquel le SIVOM du Haut TARAVO pourrait apporter son concours dans l'optique de donner, comme nous le suggérons plus haut « l'impulsion nécessaire quand une évolution favorable se dessine ».

*

Au travers des mutations successives, le village est demeuré la constante de la société du Haut TARAVO, comme de toute la société corse.

Sa valeur symbolique et son poids affectif sont l'élément premier de la Corse d'aujourd'hui.

Le domaine bâti est le seul survivant d'un processus historique qui a conduit à la désertification d'une région. Son état de conservation est la preuve évidente de la volonté d'une communauté de survivre à la condamnation des temps.

Nous laisserons le dernier mot au Maire de ZICAVO, Président du SIVOM du Haut TARAVO, qui nous déclarait à l'été 1984 :

« Nos anciens savaient ce qu'ils faisaient quand ils ont bâti ces belles maisons de granit faites pour traverser le temps... qui sait si d'autres que nous, un jour, ne viendront pas y habiter? »

U paese... !

fin